SCIENCES LITTÉRATURE HISTOIRE etc.

LA PRESSE
REVUE ILLUSTRÉE

ARTS NOUVELLES HUMOUR etc.

PREMIERE SECTION. LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 31 DECEMBRE 1926 ROTOGRAVURE



UNE BELLE COUTUME

Au Jour de l'An, des groupes joyeux de Canadiens vont visiter leurs parents; leur arrivée à la gare est l'occasion d'une réception tout à fait animée et franchement familiale—



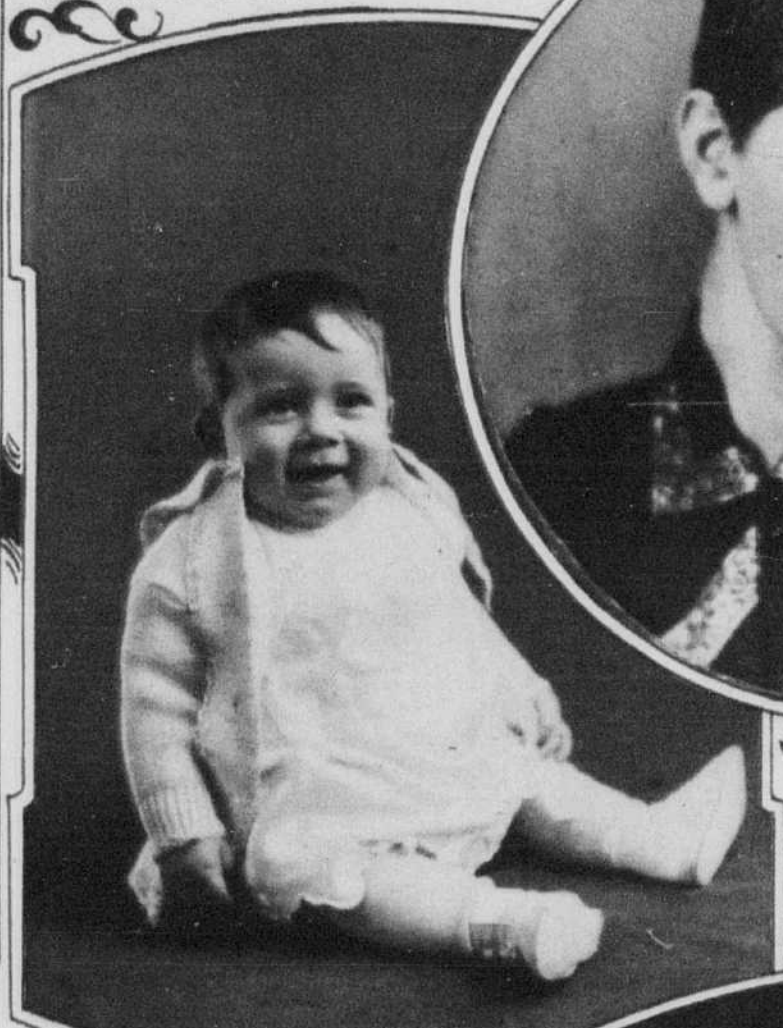
NEW-YORK SOUS LA NEIGE. — Vue à vol d'oiseau d'une partie du Parc Central et d'un quartier de la métropole américaine, au lendemain d'une récente tempête de neige.



Jean Roche, 9 ans, fils de M. Paul Roche, professeur de violon de Montréal, qui a fait brillamment ses débuts de violoniste-soliste, au cours de l'année finissante.—(Cliché J.-B. Thimineur, 6560, rue Saint-Hubert).



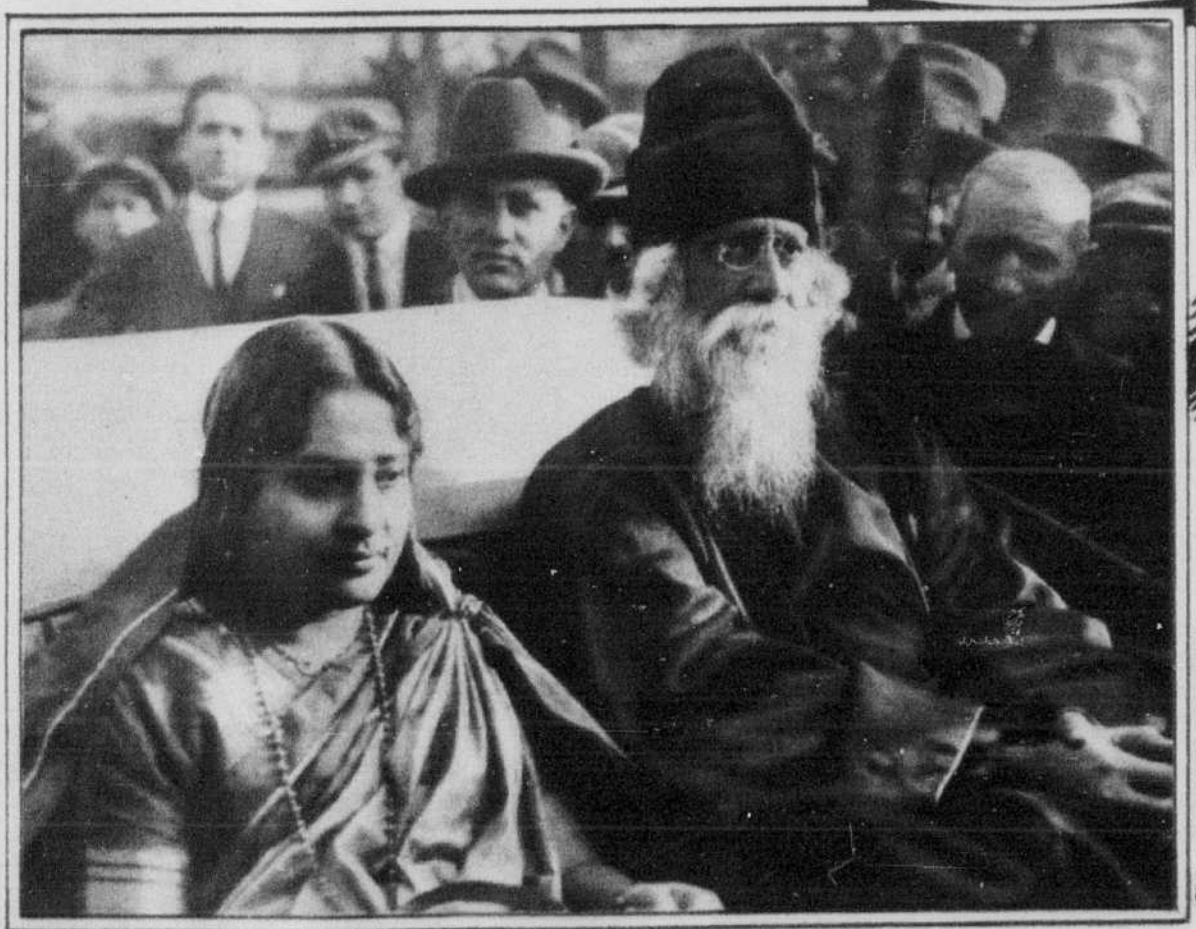
M. et Mme Victor Bourgeault, de Saint-Cuthbert, comte de Berthier, et leurs enfants Marie, Therese, Rita.



Pierre, (7 mois), enfant du Dr et de Mme J.-Eugène Gaulin (Juliette Poirier), d'Ottawa. —(Cliché Castonguay, d'Ottawa).



Mlle Lucy Page Coffman, de Staunton, Virginie, élève de l'Ecole des Arts de la Californie, qui a gagné la bourse de cette école pour aller étudier durant trois ans à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.



Le fameux poète hindou, Rabindranath Tagore, quittant avec sa fille, le théâtre de Bucharest, Roumanie, après une conférence qu'il a faite sur ses oeuvres, en présence de la famille royale et d'autres personnages distingués de la Roumanie.



M. Herman Trelle, fermier de Wembley, Peace River, Alberta, qui a remporté les premiers prix pour son blé et son avoine, à une récente exposition internationale d'Amérique.



Mlle Dolorès Joannis, artiste lyrique très avantageusement connue à Montréal, élève de madame R. MacMillan, qui épousera, en janvier prochain, M. William-J. McGraw, de Detroit, Mich. — (Cliché Simon's, Paris).



Monument élevé récemment à Varsovie, Pologne, à la mémoire de l'illustre compositeur Frédéric Chopin. On assiste ici à la scène du dévoilement.



Réal, enfant de M. et Mme Chs.-E. Jarry (Gilberte L'Heureux), de Montréal. — (Cliché J.-H. Thimineur, 6560, rue Saint-Hubert).



Jeunes patineuses de Saint-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé. De gauche à droite: Mlles G. Milot, A. McMurray, L. Tremblay, A. Marin, A. Boulanger.





La famille de M. et Mme Adélard Maillé (Blanche Forget), de New-Liskeard, Ont. — M. et Mme Maillé viennent de célébrer leurs noces d'argent.

Mlle Blandine Sénécal, fille de Mme veuve F.-X. Sénécal, de Pont-Viau, près Montréal, graduée à l'Académie Saint-Louis de Gonzague, avec distinction. — (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

ASTHME

L'attaque est soulagée instantanément et un repos bienfaisant assuré simplement en vaporisant Crésolene près du lit, la nuit.

Etablie en 1879

Vapo-Cresolene

"Agit durant votre sommeil"

C'est le traitement sans drogues contre affections bronchiales, toux, rhumes, influenza, coqueluche, bronchite.

En vente chez les pharmaciens.

Faites venir la brochurette descriptive T.

THE VAPO-CRESOLENE CO.
Edifice Leeming-Miles, Montréal, P.Q.



LA POUPEE ET LE SOLDAT DE PLOMB

Josette était une jolie petite fille aux yeux bleus, aux cheveux noirs, mais qui avait un grand défaut. Elle était très volontaire, et quand les choses n'allaient pas comme elle voulait, elle entrait dans des colères folles.

Un soir, elle avait été envoyée au lit de bonne heure, pour s'être querellée avec Jean, son petit frère. Pendant quelques instants, elle resta couchée tranquillement, berçant sa belle poupée; puis, dans un nouvel et violent accès de colère, elle saisit sa pauvre fille et lui donna une fessée.

"Je ne vous aime plus, dit Josette à la poupée. A vrai dire, je n'aime personne!"

Et se levant tout debout sur son lit, elle lança sa poupée à travers la chambre, puis elle se glissa entre ses draps et s'endormit.

La pauvre poupée était tombée la tête la première dans un coin de la chambre et s'était cassé le nez. Mais comme c'était une poupée très douce de caractère, elle ne fit pas entendre un seul gémissement et resta bien sagement à l'endroit où elle était dégringolée. Une demi-heure plus tard, la nourrice entra dans la chambre pour coucher le petit Jean; et, après avoir vainement appelé sa soeur à deux reprises, le petit garçon, lui aussi, s'endormit profondément.

"Que je suis malheureuse!" dit la Poupée, quand elle vit que les deux enfants étaient endormis et qu'elle pouvait parler tout haut sans inconvénient. Précisément parce que je ne parle que rarement, que je ne mange jamais beaucoup, que je ne casse jamais rien et que je ne crie jamais, les gens s'imaginent que je suis incapable de penser, de voir et de sentir. Ils se trompent.

—Assurément, ils se trompent, mademoiselle la Poupée", s'écria un joli petit Soldat de plomb, que le petit Jean avait, le matin même, lancé précisément dans le même coin où Josette avait jeté sa poupée.

"Les enfants s'imaginent que, puisque nous ne crions pas lorsqu'ils nous font du mal, nous ne souffrons jamais. Mais, en réalité, nous souffrons, dit-il avec un profond soupir. Regardez ma pauvre tête! Jean me l'a presque détachée des épaules.

—Et regardez mon nez! dit la Poupée. Josette l'a cassé tout net. C'est bien la peine, vraiment, d'avoir de vrais cheveux tout en or, de belles joues peintes en rouge et des yeux qui s'ouvrent et se ferment, pour être traitée de la sorte!

—Je suis très fâché pour vous, mademoiselle la Poupée, dit le Soldat de plomb, mais, hélas! il m'est difficile de vous consoler. Je ne peux pas plus vous recoller le nez que vous ne pouvez me redresser la tête. Jouets nous sommes,—jouets maltraités — et jouets nous resterons jusqu'à la fin de notre existence.

—Non, non! dit la Poupée d'une voix étrangement mystérieuse. Je ne resterai certainement pas un jouet éternellement, et ni vous non plus, je l'espère."

Puis, voyant que le Soldat de plomb était très intrigué, elle ajouta: "Vous plairait-il d'entendre l'histoire de ma vie?

—J'adore écouter des histoires, mademoiselle la Poupée, répondit le Soldat de plomb, et surtout quand ce sont des histoires qui sont arrivées.

—La mienne est une histoire vraie, hélas! répondit tristement la Poupée. Je pense, mon cher Soldat de plomb, que vous aurez de la peine à me croire, mais je n'ai pas toujours été une chose avec une tête de porcelaine, un corps de porcelaine aussi, et des yeux qui s'ouvrent et se ferment. Il n'y a pas bien longtemps de cela, j'étais une jolie petite fille; j'habitais une belle maison et j'avais plus de jouets qu'il ne m'en fallait pour jouer. Malheureusement, j'étais, comme Josette, une petite fille très méchante, et, à la fin, je devins un fléau pour tous ceux qui m'entouraient. Un soir que j'avais été envoyée au lit pour avoir plongé dans le feu la tête de ma poupée, une fée entra dans ma chambre et me changea en poupée:

"Poupée tu resteras, me dit-elle "avec un regard terrible, jusqu'à "ce qu'une petite fille aussi mé"chante que toi t'ait fait endurer "tout ce que tu as fait endurer aux "autres. Et tu ne retrouveras pas "ta forme première, poursuivit la "fée, avant que cette méchante pe"tite fille soit devenue elle-mê"me un modèle de sagesse."

"Il me semble, dit le Soldat de plomb en regardant avec pitié son nez cassé, que la première partie de votre châtiment est subie.

—Oui, dit la Poupée, Josette est certainement aussi méchante que je l'étais moi-même. Mais deviendra-t-elle jamais une enfant sage? J'ai bien peur que la fée ne revienne et ne la change elle-même en poupée. Vous savez, je pense, mon cher Soldat de plomb, que les poupées ne sont autres que des petites filles ainsi transformées parce qu'elles étaient très, très méchantes?

—Non, dit le Soldat de plomb. Je ne savais pas cela. Mais, ajouta-t-il d'un ton de confidence, peut-être ne savez-vous pas, de votre côté, que les soldats de plomb ne sont autres que des petits garçons victimes des maléfices d'un vieux magicien. J'étais, moi, un petit garçon extraordinairement méchant. J'avais l'habitude de me précipiter à travers la maison, avec mon sabre de bois, tapant à tort et à travers sur tout ce que je rencontrais. Il m'arriva de casser les vases à fleurs de ma mère et de renverser l'encrier de mon grand-père. Aussi fus-je changé en soldat de plomb, et le charme ne sera rompu que lorsque le méchant petit garçon auquel j'appartiens sera devenu un modèle de sagesse. Mais je commence à désespérer de Jean. Vous voyez en moi, ma chère Poupée, le dernier survivant d'une grande armée. Oui, j'avais quarante-huit hommes sous mes ordres ce matin, mais Jean leur a cassé la tête à tous et il m'a jeté dans le coin, où je suis, parce que la mienne ne cédait pas assez facilement. Voilà ce qui me faisait dire tout à l'heure: "Jouets nous sommes — jouets bien maltraités — et jouets nous resterons jusqu'à la fin de notre existence.

—Pour ma part, je vous l'ai déjà dit, s'écria la Poupée, j'espère encore en un avenir meilleur. Avez-vous remarqué combien le sommeil de Josette est agité depuis que nous bavardons tous les deux? Je suis certaine qu'elle a entendu tout ce que nous avons dit, car elle est seulement dans une sorte de demi-sommeil. Sans doute, elle croit rêver: mais demain matin, elle se rappellera tout cela, et peut-être deviendra-t-elle une petite fille très sage, tandis que son frère Jean deviendra le modèle des petits garçons."

Et c'est ce qui arriva, en effet. Sitôt éveillée, le lendemain matin, Josette grimpa sur le lit de Jean et lui raconta le rêve merveilleux qu'elle avait fait. Les deux enfants décidèrent de devenir très sages, dans l'intérêt de la Poupée et du Soldat de plomb; et lorsque, quelques jours après, leur mère, enchantée, alla chercher leurs vieux joujoux pour les remplacer par des neufs, elle trouva, à la place de la Poupée et du Soldat de plomb, la plus charmante des petites filles et le plus beau des petits garçons.

LEGENDE D'ALSACE

Il y avait une fois un seigneur de Ribeaupierre qui, se sentant mourir, confia à son frère Anselme, sa fille unique Gertrude. Le comte Anselme que l'on surnommait le Cruel, avait pourtant un peu de tendresse dans son coeur, car il laissait faire à la petite Gertrude tout ce qu'elle voulait... Mais lorsqu'elle fut en âge de trouver un époux, Gertrude ne voulut pas se marier.

Or, la ville de Colmar organisa un jour un grand tournoi où tous les seigneurs de la région se mesurèrent. Et le vainqueur du tournoi fut Rodolphe de Horbourg, seigneur du Zellenberg. Il désarçonna tous ses adversaires et cependant il n'avait pour toute arme qu'une misérable épée de bois.

Et la fière Gertrude comprit qu'elle aimait ce jeune homme si pauvre et si brave, et de retour chez son oncle, elle avoua son amour.

Mais le comte Anselme entra en fureur, déclarant qu'une Ribeaupierre ne pouvait épouser un Zellenberg sans argent. Et plus le comte criait, plus Gertrude aimait Rodolphe.

Elle l'aimait tant et il était si fort épris d'elle qu'ils décidèrent de se marier en secret, pendant la nuit de Noël, devant la vierge de Düsenbach. Après quoi, profitant des fêtes, des allées et venues au château de Ribeaupierre, ils s'enfuiraient tous deux.

Donc le soir de Noël, Rodolphe de Horbourg s'en vint près des rocs de Ribeaupierre pour enlever sa fiancée, et Gertrude l'attendait au bord de la route. Au moment où le chevalier allait prendre la jeune fille en croupe, un sifflement aigu déchira la nuit. Une flèche partie des remparts frappait le chevalier en plein coeur. Et le beau Rodolphe mourut dans les bras de la jeune fille qui, de douleur, mourut à son tour.

Le comte Anselme, qui avait surpris le projet des amants et l'avait si cruellement interrompu, fut maudit dans l'éternité.

Tous les ans, pendant la nuit de Noël, un cavalier fantôme descend de Zellenberg et une jeune fille fantôme monte vers lui, de Ribeaupierre, et un troisième fantôme se traîne à leurs pieds, implorant leur pardon. Au chant du coq, le chevalier retourne au cimetière, la jeune fille disparaît et le comte Anselme s'en va chanter de son éternel remords la tour de Ribeaupierre, d'où partit la flèche fatale.

LE VOLEUR PINCE

Dodore a trouvé un moyen ingénieux de s'introduire dans le magasin aux réserves de l'épicerie Bondinard. Il attend que la nuit soit venue, puis il arrive à pas de loup en tenant son échelle de corde qu'il accroche au moyen d'une longue perche à un énorme crochet sellé dans le mur, audessus de la fenêtre. Ensuite, lestement notre gaillard se met à grimper. Arrivé là-haut, il se régale de petits fours, de bonbons au miel, de poires tapées et de pruneaux. "Tout de même, se dit-il vaniteusement, je l'ai trouvé le bon truc. Tout gratis!... Et maintenant, si j'avais le clef de la cave, je ferais glisser les petits fours, les pruneaux et tout le reste avec un bon litre de cidre bien mousseux." Ce soir-là, notre drôle a eu le tort de faire du bruit en marchant. M. Boudinard a entendu:

Tiens, tiens, un voleur chez moi. Comment le pincer?... Une idée! Ouvrir la trappe. Il sera pris comme dans une souricière." M. Boudinard suspend l'échelle dans le vide et s'embusque en attendant le gaillard. Celui-ci, écoeuré par toutes les sucreries dont il s'est gorgé, ne tarde pas à reprendre le chemin de la sortie. A tâtons, il descend dans l'obscurité. Il ne se doute pas que le point extrême de l'échelle de corde dépasse le trottoir d'un mètre et il descend toujours.

Arrivé à la boucle qui termine l'échelle, il se laisse glisser avec confiance, mais il jette un cri.. Au-dessous de lui, c'est le vide:

"Pris comme un rat" s'écrie Dodore en se retrouvant assis sur le sol humide de la cave. Mais ce qui la glace le plus, c'est la voix de l'épicier qui lui crie: "Tu es bien là dedans? Restes-y jusqu'à l'arrivée des sergents de ville."

Et la trappe se referme. Impossible à Dodore de la soulever. Il se lamente: "Quelle déveine! Est-ce bête de me laisser prendre ainsi!" Eh bien, le voilà servi, il voulait être à la cave pour se désaltérer: son souhait se réalise et il pleure au lieu de chercher du cidre mousseux. Jamais content, Dodore!

TROP GOURMAND

Pataud, le chien de la ferme, a l'air d'implorer sa petite maîtresse Suzette. Fort occupée à tricoter un cache-nez de laine blanche, la fillette ne semble pas voir les supplications muettes que lui adresse la bonne bête. Au fait, que désire-t-il, Pataud? Il désire satisfaire sa gourmandise mise en éveil par un plat de beignets odorants qui sera le goûter de Suzette et de quelques amies qu'elle a conviées et qui sont en retard. Lasse d'attendre, la fillette lâche son tricot et sort sur la route pour voir si elle n'aperçoit pas les retardataires. Pataud — dont l'effronterie égale la gourmandise, si elle ne la dépasse—Pataud se précipite sur le plat de beignets et les avale tous gloutonnement sans les mâcher, tant il a peur d'être surpris au cours de son action répréhensible. Quand c'est fait il est penaud. Ce plaisir hâtif ne lui a donné que bien peu de satisfaction. Et puis, il a un autre sujet d'inquiétude que celui d'être corrigé. Un fil de laine qui lui pend à la bouche le gêne énormément. Voilà que Suzette revient et s'écrie: "Oh! c'est trpo fort! Ce vilain chien a mangé mes beignets! Et, dans sa gloutonnerie, il a avalé ma pelote de laine! Mais il me la rendra, Pataud! Tu me la rendras! Et, pour ta punition, chien vorace, tu m'aideras à mettre la pelote en écheveau!" Cette petite histoire assez invraisemblable me fut contée par Suzette elle-même. Mais je la soupçonne de l'avoir inventée de toutes pièces, car c'est une fillette très malicieuse.

LA SAGESSE DES NATIONS

Conseille le méchant par la beauté de tes actes. (Maxime arabe)

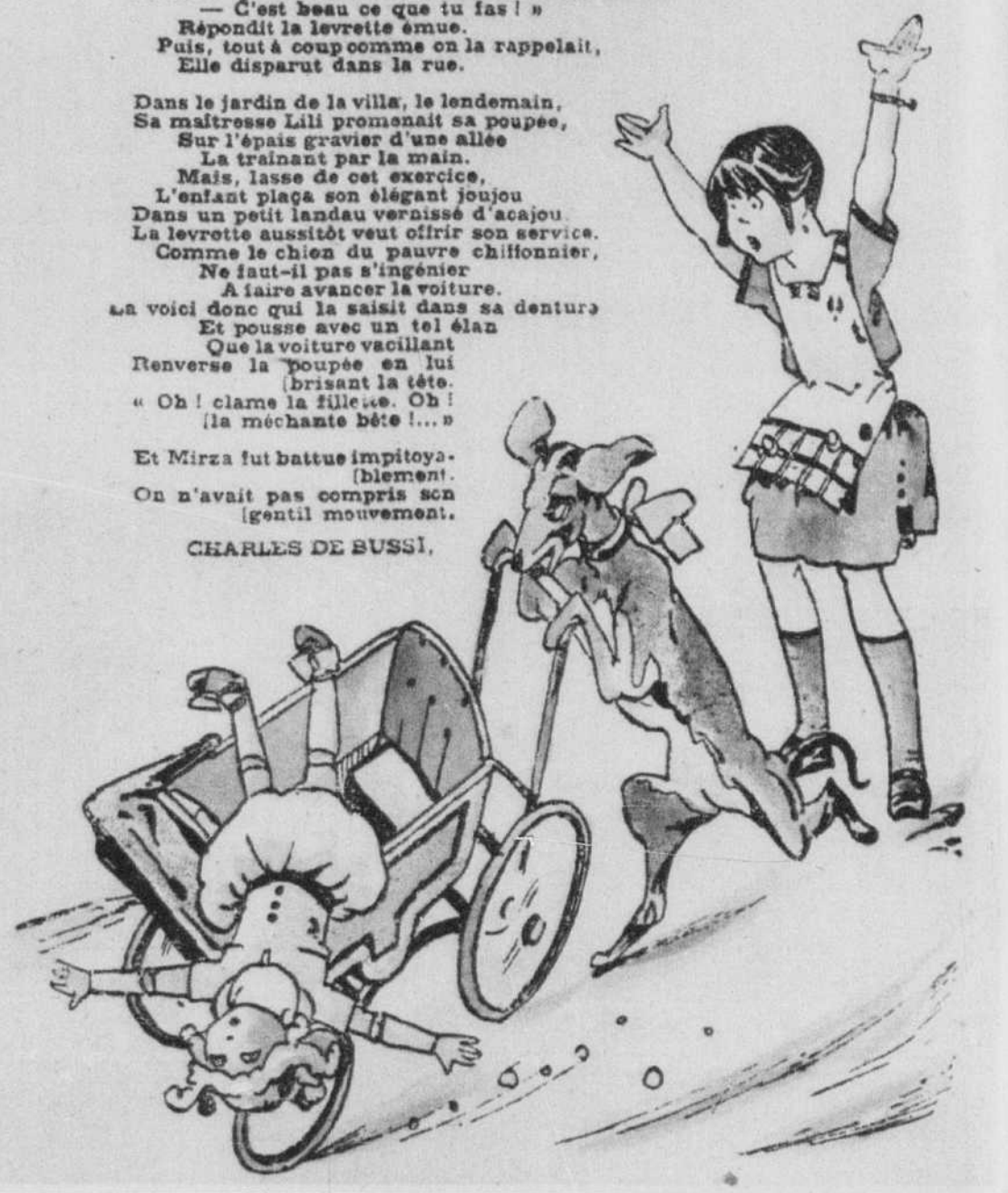
LA LEVRETTE INCOMPRISE

Pendant que sa soubrette
Non loin d'elle faisait causette,
Mirza, levrette en paletot,
Vit un chien attelé, tout comme un bourricot,
Aux brancards d'une voiturette.
« Pauvre vieux! lui dit-elle. A ta mine, bien sûr,
On voit que ce métier trop dur
Epuise ta santé. T'imposer cette tâche
Est bien cruel. Ton maître est-il à ce point lâche?...
— Oh! non, dit le vieux chien. Mon maître a très bon cœur.
Il n'est que chiffonnier. J'aide ce pauvre hère
A traîner sa misère.
Toi, chien de luxe oisif, vivant dans la douceur,
Tu ne peux sans doute comprendre
La force que l'on trouve en un sentiment tendre.
— C'est beau ce que tu fais! »
Répondit la levrette émue.
Puis, tout à coup comme on la rappelait,
Elle disparut dans la rue.

Dans le jardin de la villa, le lendemain,
Sa maîtresse Lili promenait sa poupée,
Sur l'épais gravier d'une allée
La traînant par la main.
Mais, lasse de cet exercice,
L'enfant plaça son élégant joujou
Dans un petit landau verni d'acajou.
La levrette aussitôt veut offrir son service.
Comme le chien du pauvre chiffonnier,
Ne faut-il pas s'ingénier
A faire avancer la voiture.
La voici donc qui la saisit dans sa denture
Et pousse avec un tel élan
Que la voiture vacillant
Renverse la poupée en lui
[brisant la tête.
« Oh! clame la fillette. Oh!
[la méchante bête!... »

Et Mirza fut battue impitoya-
[blement.
On n'avait pas compris son
[gentil mouvement.

CHARLES DE BUSSI.



LES POISSONS-PECHEURS

LES SPECTACLES CURIEUX QUI SE REVELENT DANS LA NATURE

Le stratagème dont se sert la baudroie.—Des tentacules ressemblant à des vers.—Poisson filou: bouche en télescope.

DES "POISSONS ARCHERS"

Parmi les spectacles curieux qui se révèlent à nous à chaque pas dans la nature, l'un des plus originaux est sûrement celui que nous offrent certains poissons bizarres par les moyens singuliers et variés qu'ils emploient pour se procurer leur nourriture.

Le plus remarquable est probablement le stratagème dont se servent les poissons-pêcheurs. Parmi ceux-ci, la baudroie (lophius) a depuis la plus haute antiquité excité la curiosité des naturalistes, et Aristote lui a donné le nom de grenouille pêcheuse : grenouille, sans doute, à cause de sa tête large et grosse qui la fait ressembler à un têtard de grenouille ; pêcheuse, à cause de la manière adroite dont elle s'y prend pour subvenir à ses besoins. C'est un grand poisson dont la taille va jusqu'à 1.7 m. Son corps est petit, relativement à la bouche, qui est énorme ; il est muni de deux nageoires adipeuses et charnues, semblables à de grandes mains humaines. Très mauvaise nageuse, la baudroie se transporte dans une crevasse de rocher où elle se blottit tout au fond, étendant en avant les doigts de ses nageoires sur des algues ou sur des pierres avec lesquelles sa coloration s'harmonise si parfaitement qu'il est pour ainsi dire impossible de la distinguer de ce qui l'entoure. Cet effet est encore augmenté par les nombreux effets de sa peau fantastique hérissée d'aspérités fines qui la recouvrent et qui ressemblent aux petites feuilles des algues brunes croissant en fines franges sur les rochers baignés par l'eau salée.

Quand il a faim, ce poisson ouvre son énorme bouche dont la structure et la couleur intérieures la font ressembler à s'y méprendre à une crevasse de rocher. Une fois son piège installé, il commence à pêcher, et, pour ce faire, il dresse un long et mince rayon qui jusque-là était resté couché le long de son dos. Ce rayon est bulbeux et couvert de minces filaments charnus qui viennent pendre au-devant du poisson-pêcheur juste devant sa bouche ouverte et qui ressemblent si bien à des vers que, sans tarder, les petits poissons s'en approchent, pour leur perte, car pendant qu'ils cherchent à les saisir, le piège se ferme tout à coup, et ils sont pris.

Un curieux poisson, qui s'empare également de sa proie par ruse, c'est l'uranoscope. Il a les yeux placés sur le milieu de la tête, de manière qu'il ne peut regarder que le ciel, d'où son nom d'uranoscope ou astronome. Il a une grosse tête carrée sur le bout de laquelle la bouche est fendue verticalement. A l'intérieur de la cavité buccale, au-devant de la langue, se trouve un lambeau long et étroit qu'il peut faire sortir à volonté. Par sa ressemblance avec un ver, cet appendice lui sert pour attirer les poissons dont il se nourrit.

Le mélanocète de Johnston est lui aussi très original. Abondant dans les grands fonds de l'océan, à partir de 800 à 1,500 mètres, ce poisson, dont la bouche est énorme comme celle de la baudroie, possède en outre un ventre formé d'une vaste poche ballante qui lui permet d'engloutir une proie supérieure au volume de son propre corps. De cette façon, il peut faire des réserves pour les mauvais jours, car, très lent, presque aveugle, il a du mal à se procurer sa pitance journalière.

Heureusement pour lui que la partie antérieure de sa nageoire dorsale est transformée en une espèce de lanière cutanée semblable à une ligne à pêcher et qu'il peut à volonté élever ou abaisser.

Lorsque le mélanocète veut manger, il s'enfonce dans la vase ou dans le sable en laissant dépasser l'extrémité de son tentacule qui est phosphorescent et qui, ressemblant à un ver en mouvement, ne manque pas d'attirer les poissons. Dès que l'un de ces derniers touche cet appât vivant, le pêcheur ouvre sa bouche caverneuse et engloutit sa victime.

Les individus que nous venons de citer habitent plutôt la mer, mais on trouve aussi dans l'eau douce des poissons-pêcheurs dont le plus grand et le plus intéressant est le "siurus glanis" ou wels. On le rencontre surtout dans les lacs de la Suisse, dans les rivières de l'Allemagne et de la Hongrie. Sa tête est énorme, large et déprimée, et elle est aussi longue que son corps même, tandis que sa queue a une longueur égale à celle de la tête et du corps ensemble. Ce poisson est dépourvu d'écailles et son corps est couvert d'une peau lisse et molle qui le fait ressembler à une anguille. Son museau est très court et la mâchoire inférieure de sa large bouche est très extensible. Autour de la bouche, le wels a six barbillons, dont deux sont situés de chaque côté de la mâchoire supérieure devant chaque oeil. Ces barbillons sont très longs et vont jusqu'à la queue ; les autres beaucoup plus courts sont disposés deux par deux sous le menton.

Le wels dont la vue est fort mauvaise a, en outre, des allures lentes et paresseuses, et dans sa lutte acharnée pour l'existence, il serait bientôt vaincu s'il ne possédait pas ses barbillons, surtout ceux de la mâchoire supérieure qu'il peut à son gré mouvoir dans toutes les directions. Ces tentacules, qui sont d'une extrême sensibilité, le guident dans son chemin, et en même temps, lui servent pour capturer les poissons dont il se nourrit, car ces derniers les prenant pour des vers s'en approchent sans méfiance et échappent rarement à la voracité du wels, qui les saisit d'un bond et les dévore.

Les "poissons archers" se procurent leur nourriture d'une façon encore plus singulière. L'artifice du chétodon, par exemple, est fort particulier. On trouve ce poisson dans les régions chaudes et surtout dans les Indes orientales. Il fusille littéralement sa proie. Il est doué d'une vue perçante, et dès qu'il aperçoit un insecte ou autre petit animal sur une plante aquatique ou même sur les herbes du rivage, il s'en approche avec les plus grandes précautions possibles, amène peu à peu sa tête et son long museau à la surface de l'eau, où il demeure immobile pendant quelques instants, les yeux braqués sur la proie qu'il vise. Tout à coup, il lance, à l'aide de son museau, un jet d'eau vers l'insecte, avec une dextérité vraiment surprenante, et son adresse est telle qu'il manque rarement l'insecte visé qu'il fait ainsi tomber dans l'eau. Il n'a plus alors qu'à s'en saisir.

Un autre poisson de la même famille, l'archer, peut transformer sa bouche en un tube avec lequel il lance des gouttes d'eau à plus d'un mètre de hauteur sur les mouches dont il embrouille les ailes, et avec ce jet il réussit à les faire tomber dans l'eau pour s'en nourrir. Les habitants de Java gardent ce poisson dans les aquariums pour s'amuser de ses manoeuvres et lui offrent des fourmis et des mouches qu'il vient tuer dans leur main.

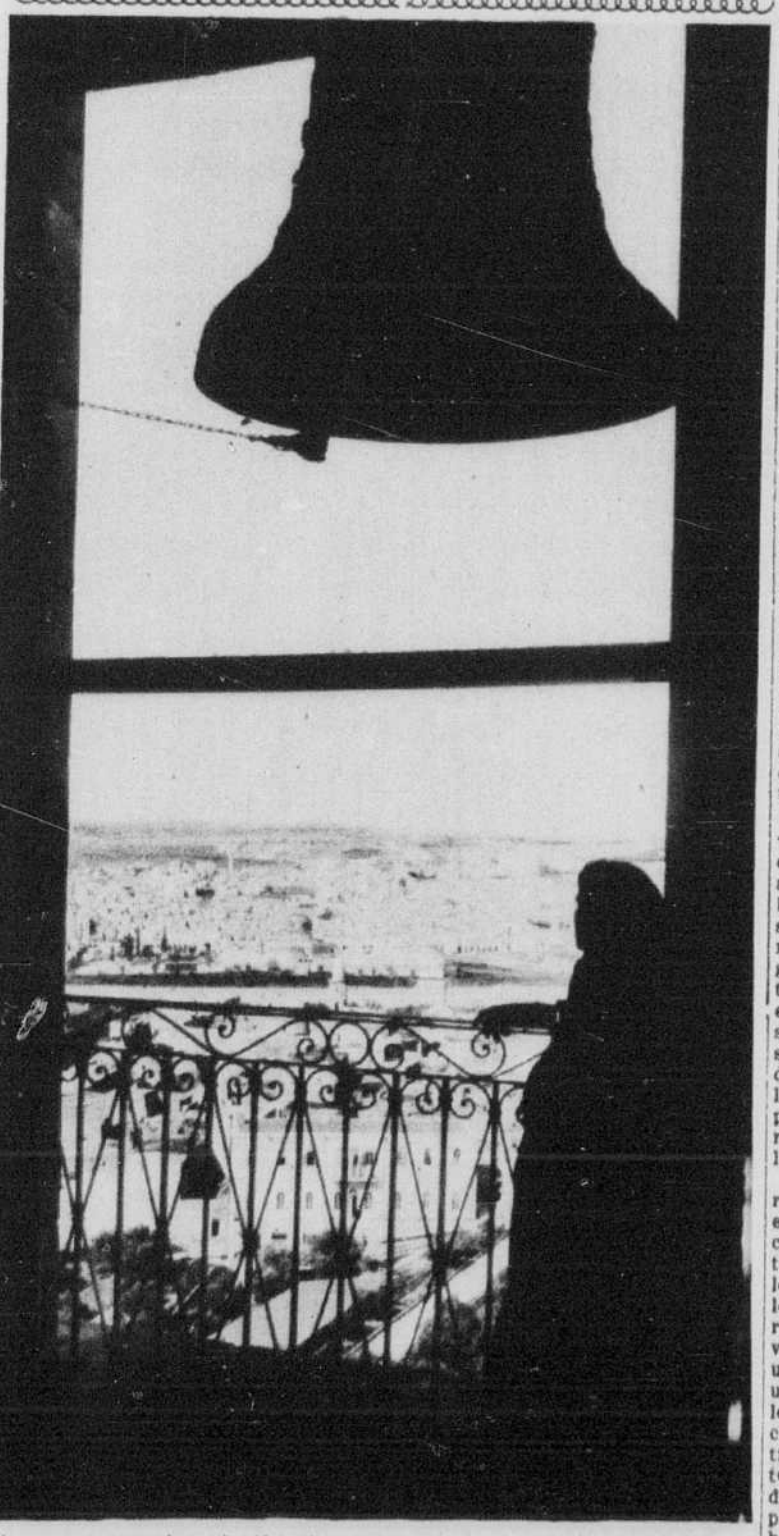
Signalons, enfin, un poisson de l'océan Indien qui se distingue de tous les autres par l'allongement tubuliforme de son museau, qui est très protractile, c'est l'"epibulus" ou filou. Ce poisson se procure sa nourriture d'une façon très originale. Dès qu'il aperçoit un groupe de poissons, il s'avance tout tranquillement vers eux, comme s'il voulait prendre part à leurs ébats. Quand une victime est à sa portée, on dirait que subitement sa bouche tout entière se détache de son corps, il en fait une espèce de tube pour happer sa proie au passage. Pendant ce temps, il semble ne pas avoir bougé et doucement il continue son petit manège et avant que ses victimes se soient aperçues de quelque chose, un grand nombre d'entre elles ont déjà disparu dans l'estomac de leur astucieux ennemi auquel, à cause de cette ruse, on a donné le nom de filou. Sa bouche est semblable à un télescope, elle peut s'allonger de plusieurs centimètres, et quand il a saisi une proie, les différentes parties reviennent à leur position naturelle et se remettent si bien les unes sur les autres que jamais l'on ne supposerait un pareil dispositif.

AU TEMPS DES FETES EN PALESTINE



Vue panoramique de la ville actuelle de Bethléem. — Les trois personnages, au premier plan, ne nous rappellent-ils pas les Trois Rois Mages venus à Bethléem pour adorer le Divin Enfant qui venait de naître dans cette ville?

EN TERRE SAINTE



Une vue panoramique de Jérusalem, prise du haut du clocher de l'église du Mont des Oliviers.

PURIFICATION DE L'EAU

Avoir de l'eau absolument pure est évidemment la meilleure des précautions, mais si on se trouve en présence d'une eau certainement contaminée, il ne faut pas "a priori" déclarer qu'elle est inutilisable sans un traitement spécial.

Le Dr Morhardt rappelle, dans la "Nature" que les germes microbiens qui souillent accidentellement les eaux de boisson meurent rapidement. Pour les uns, ils ne vivent pas plus de quelques heures hors de l'organisme qui les a rejetés ; celui de la fièvre typhoïde reste huit jours à peine. Il suit de là que, si on peut avoir l'assurance qu'un puits, une rivière, qui ont été contaminés accidentellement à la suite d'un orage, par exemple, ont été préservés de toute souillure pendant quinze jours à trois semaines consécutifs, l'eau de ce puits, de cette rivière, peut être parfaitement employée pour l'alimentation. En période d'hiver, où à la fonte des neiges l'eau de ruissellement peut entraîner des germes pathogènes jusqu'à la source où on puise généralement, il suffira de conserver de l'eau dans des citernes propres pendant un mois pour pouvoir consommer cette eau sans la moindre appréhension.

Tout ceci ne détruit pas ce qui a été dit sur l'utilité de la stérilisation. Quand on peut l'employer, c'est plus sûr. Mais quand on ne dispose pas des appareils nécessaires, ou quand on estime qu'ils sont trop chers (petites localités), il est possible d'imaginer un système où la self-purification se produira, et grâce à laquelle les habitants pourront se servir d'eau potable.

Les manières cérémonieuses sont la fumée de l'amitié.

LES NOTRES DANS L'OUEST



La famille de M. et Mme JEREMIE BACHAND (Fébronie Delorme), de Gravelbourg, Saskatchewan.

De Jolies Nouveautés

A — Ravissante et de la plus complète originalité, cette toilette d'après-midi, en crêpe noir combiné de brocart d'or. La jupe, très courte et à panneaux flottants est montée à fronces, au corsage de brocart à manche dolman en même crêpe noir. L'écharpe du col complète le tout fort gracieusement.

B — Ce beau manteau droit est en point d'aiguille noir. Un col châle et de larges parements de renard noir en font la riche garniture.

C — Bien coiffant, ce béret de satin noir, dont la passe, en avant, est en ruban gros grain ingénieusement disposé.

D — Rien de plus gracieux, pour une jeune fille, qu'une robe comme celle-ci, faite de crêpe blanc. Le corsage est tout uni. La jupe, découpée en dents de feston s'orne en avant d'un long panneau de valenciennes. Des guirlandes de roses multicolores se posent à l'encolure et sur les côtés.

E — Bien élégante aussi, cette robe de taffetas, à corsage uni. La jupe à trois volants est bordée de biais de tulle maintenus par des rubans d'or. Le pinuet de fleurs de la taille donne sa note fraîche à l'ensemble.

LA VIE FAMILIALE

NOS VIEILLES COUTUMES

Elles disparaissent, hélas! nos vieilles coutumes que nous avions héritées de nos ancêtres de France. Mais n'est-il pas bon de les rappeler, chaque année, afin que nous puissions, au moins, en conserver quelques-unes, les plus touchantes, les plus bienfaisantes?

Voyons, en effet, quelques-uns de ces usages traditionnels, pieux surtout, qui autrefois, sanctifiaient le foyer, la vie commune, et rendons-nous compte, une fois de plus, que, malheureusement, nos vieilles coutumes tendent sans cesse à disparaître, si elles ne sont pas déjà toutes disparues.

* * *

La bénédiction de la maison. — Lorsqu'une famille se fonde et vient s'établir dans une maison neuve ou dans un appartement, lorsqu'elle change de résidence, la bénédiction qu'elle sollicite pour le lieu nouveau de son séjour est comme une prise de possession, par Dieu, du foyer qui se crée ou se réorganise.

La prière en commun. — C'est la prière faite en commun qui demeure la plus sûre sauvegarde des vertus familiales, parce qu'elle rappelle à tous ceux qui la récitent ensemble leurs devoirs réciproques, fondés sur leurs devoirs envers Dieu. Le père et la mère priant avec leurs enfants et leurs serviteurs prennent conscience de la grandeur de leur rôle et de l'étendue de leurs responsabilités. Ils se voient délégués de Dieu, de qui découle toute autorité, obligés au dévouement, à l'exemple, à la fidélité réciproque. Les enfants à leur tour, et avec eux les serviteurs, apprennent, à cette école auguste de la prière, le respect et l'obéissance. C'est l'instant sacré du jour où chacun s'humilie, où tous se pardonnent. Le foyer devient ainsi un sanctuaire de paix, d'amour, une "église domestique" comme s'exprime l'Apôtre saint Paul.

L'"Angelus" — La pratique de l'"Angelus" se rattache vraisemblablement à un usage assez répandu au moyen âge, celui du couvre-feu. Tous les soirs, à une heure déterminée, qui variait suivant les pays, on sonnait la cloche pour donner le signal de l'extinction des lumières et des feux. La dévotion de quelques pieuses personnes ne tarda pas à joindre à cette coutume l'habitude de réciter la salutation angélique au moment du couvre-feu.

C'est dans la ville de Saintes, croit-on, que cette dévotion commença de prendre un caractère public. En 1318, le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon, l'approuva et l'enrichit d'indulgences. Quelques années plus tard, il faisait établir à Rome cette sonnerie du soir, encore en usage aujourd'hui et qu'on appelle communément l'"Ave Maria".

Peu à peu, on en vint à sonner les cloches le matin aussi, puis à midi et cela tous les jours. Ce serait en 1449 qu'une pieuse veuve du Puy, nommée Agnès Montel, par zèle pour la gloire de la mère de Dieu, aurait, au dire des vieux chroniqueurs, institué une rente perpétuelle, pour que, le matin, à midi et le soir, on avertit le peuple au son de la cloche que c'était l'heure de se recommander à la Vierge et de la saluer avec l'ange en mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu.

La Bénédiction des parents. — Toute la Bible est pleine de scènes admirables où nous voyons les patriarches de l'Ancien Testament Jacob, Daniel, Tobie, Raguel, Matathias ont ainsi, aux temps anciens, élevé leurs mains vénérables sur la tête de leurs fils. Ils voulaient, par ce geste solennel, attirer sur leur descendance la faveur divine. Puis, Jésus-Christ est venu, qui a béni à son tour les petits enfants, en présence et sous le regard de leurs pères. L'usage s'est ainsi transmis, dans les familles chrétiennes, d'un acte religieux auguste, qui fait de la bénédiction des enfants par leurs parents une coutume pieuse, qui n'a rien de liturgique, mais qui est belle et bienfaisante.

Le mois de Marie en famille. — L'usage de célébrer, durant le mois de mai, la très Sainte Vierge, par des prières et des chants, à l'église ou dans sa maison, ne remonte pas, très probablement, au delà de la fin du XVIIIe siècle. Cette dévotion a dû prendre naissance à Rome, parmi les élèves du Collège romain, sous les auspices des Pères de la Compagnie de Jésus. Elle se propagea dans les Etats pontificaux et dans l'Italie du Sud et gagna bientôt le reste du monde. Dès 1830, les exercices du mois de Marie se trouvèrent ainsi établis dans un grand nombre de paroisses de France.

Les pieux exercices du mois de Marie se font à l'église paroissiale ou dans les chapelles publiques et privées. Il est à souhaiter, cependant, que dans les familles chrétiennes on dresse, dans l'une des salles de la maison, dans la chambre des enfants, par exemple, un petit autel, orné d'une statue de la Sainte Vierge et sur lequel on placera des fleurs et des lumières.

CONTE ET MORALITE

JEAN GROGNON

Par FREDERIC MISTRAL

Jean Grognon, un jour qu'il labourait, tout baigné de sueur et même trempé d'écume, Dieu le trouva qui jurait désespérément.

"Eh! qu'as-tu, Jean? lui dit amicalement Notre-Seigneur.

—Qui — tron de Dieu! — brave homme, ne voulez-vous qui s'irrite! Labourer au grand soleil toute la sainte journée, avec deux garces de bêtes qui ne font que s'émoucher!...

—C'est que tu mènes trop lentement! Va plus vite, mon enfant, et elles ne s'émoucheront pas... Tiens, ôte un peu, que je fasse un va-et-vient, et tu verras..."

Sans plus dire, Notre-Seigneur, saisit le manche de la charrue, commande la Mourette, aiguillonne le Roubin: voilà mon couple qui bondit et part comme le vent; la terre se soulève, s'émiette, se creuse, et en un clin d'oeil, le guéret est achevé.

—Sacré coquin de goi, cria Jean! vous pouvez vous dire un fin bouvier! et je vous réponds bien que d'ici à bien loin personne ne s'avisera de vous "jouer l'anchois..." Mais, mon homme, ce n'est pas tout, maintenant il faut de la semence... et qui l'achète, au prix où est le blé? Les gens ne font guère crédit au setier, et il ne me reste — gueux de sort! — qu'une poignée de mauvais grain.

—Il ne faut pas si vite te décourager, Jean, dit le bon Dieu: la Providence est grande, et Celui qui est là-haut, peut-être, t'en enverra.

—M'en enverra, m'en enverra... Vous êtes encore, vous, de ceux-là qui nous abreuvent de contes?

Sans lui répliquer l'Omnipotent Seigneur étend sa main dans l'espace, et voici qu'une averse de beau froment d'Arles tombe uniformément sur le guéret bien apiani.

—C'est bien quelque chose, fit Jean Grognon, mais l'humidité, le gel, la sécheresse, qui va les conjurer? Et la pluie, qui l'envoie? Et le soleil qui en répond?... Quand je vous disais, bel homme, qu'il n'y a qu'à se donner au diable...

—Tiens, grognon, lui dit alors le bon Dieu, voici ces deux gourdes une est pleine de pluie et l'autre de soleil, et, fais-en bon usage."

Jean Grognon prend les gourdes... Il ne dit pas merci. Mais, coupons court, comme il savait mener le bien, il épancha si à propos la pluie et le soleil que jamais on n'avait vu une si belle résolte.

A la maturation, le bon Dieu passe encore et trouve maître Jean qui regardait son blé.

"Eh! bien, compère Jean, es-tu content, cette fois? Ton blé me semble fameux. Il a les épis tiercés et la tige droite et forte. On va faire d'un grain trente...

—Ah! taisez-vous, grogna Jean, et s'il fait un brouillard qui le sèche sur plante? Et si le mistral souffle et qu'il en disperse la moitié?

—Alors, dit le Seigneur, toujours tu te plaindras avant d'être battu? Va chercher ta faucille, va, homme sans foi! ne vois-tu pas que le grain entr'ouvre l'épi?"

Et le bon Dieu cueille un épi, le froisse dans les mains, et le grain abondant et couleur d'or clapote.

Mais croyez-vous que Jean Grognon, comblé d'abondance, tombe, à la fin, aux pieds de Dieu? Ah! que non pas! Jean Grognon grogne sans cesse et se plaint que le blé va se donner pour rien.

Tombant de quelque étage,
L'n pot à fleurs branlant,
Coiffe un brave passant,
Retour d'un long voyage.
Moralité :
Un pot sur le revenu.

PENSEE

Nos plaisirs les plus doux ne vont point sans tristesse.

CORNEILLE

LES "ROIS"

LE GATEAU

"Nous avons tiré les Rois à la petite table. Joinville a eu la fève et il a fait Clémentine, reine." Voilà ce qu'écrivait en 1827 l'une des filles du duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, à une de ses amies.

Ce menu fait montre de quelle popularité a toujours joui la belle coutume du Gâteau des Rois, puisqu'on y était fidèle, jadis, chez les princes comme dans les plus humbles demeures paysannes. Au reste, la vieille tradition de cette fête de famille s'est conservée jusqu'à nos jours. Il est seulement regrettable qu'elle ait trop souvent perdu, de notre temps, le caractère charitable qui lui donnait son prix.

Jadis, quand on tirait les Rois, le jour de l'Epiphanie, qui tombe le 6 janvier, on ne manquait jamais de réserver une part du gâteau pour les pauvres. C'était, comme on disait, "la part à Dieu," et elle devait être offerte au premier mendiant qui, en ce soir d'hiver, venait frapper à la porte. Parfois, c'était deux parts qu'on conservait, l'une en l'honneur de l'Enfant Jésus, l'autre en l'honneur de la Vierge Marie, et ces deux portions allaient aussi aux pauvres.

La distribution du gâteau découpé donnait lieu à une scène charmante. L'un des enfants, les yeux bandés, désignait lui-même, après qu'on avait retiré "la part à Dieu," ce qui revenait à chaque convive.

Une fève, cachée dans le gâteau, faisait "roi" celui auquel la part qui la contenait était échue. Le "roi" choisissait sa "reine" et tous deux étaient l'objet d'acclamations; quand ils portaient leurs verres à leurs lèvres, on criait : "Le roi boit" et l'on battait des mains.

Roi et reine "payaient leur royauté" en offrant un nouveau gâteau qu'on mangeaient un autre jour. Ils faisaient aussi, dans leurs libéralités, la part des pauvres. Si la fève se trouvait dans la part à Dieu, il fallait racheter la royauté. C'était l'occasion d'un don encore réservé aux pauvres. La coutume de "tirer les Rois," qu'on croit d'origine païenne, était donc devenue, en même temps qu'une fête de famille, une occasion de libéralités.

La coutume demeure ; l'acte de charité qui l'accompagnait est rarement accompli. Quand vous conviez vos amis, quand vous faites des réunions de famille, en vrai chrétiens fidèles aux grandes traditions charitables, n'oubliez pas "la part à Dieu."

CHEZ LES PETITS



JEAN-PAUL et HENRI, enfants de M. Willie Larente, chef de police de Ville Lasalle, et de Mme Larente.

—Il faut être plus studieuse que ça, Jeanne ! Etudie bien ton piano et, chaque jour, je te donnerai vingt sous.

—Vingt sous, y pensez-vous, maman ?... les voisins m'offrent une piastre si je ne pratique pas.

LA CHORALE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION



Photographie prise à l'occasion du retour de M. Georges-Emile Tanguay qui a repris ses fonctions d'organiste, après dix ans d'études en Europe. Assis de gauche à droite: M. Auguste Décarries, autrefois organiste à l'Immaculée-Conception, actuellement en Europe; le R. P. Arcand, curé; le R. P. P.-E. Fontaine, directeur du chant; M. G.-E. Tanguay et son fils. Debout, 1ère rangée: MM. J.-A. Foisy, conseiller, A. Abel, conseiller, B. Vinet, secrétaire, Dr W. Descôteaux, président, L. Marcoux, vice-président, Ad. Ducharme, trésorier; V. Girard, H. Picotte. 2e rangée: MM. O. Ducharme, F. Robin, H. Abel, E. Auclair, conseiller, A. Marcoux, R. Boivin, E. Magnan. 3e rangée: MM. F. Faucher, Ad. Marcoux, J. Dupont, J. Lachapelle, H. Gibeault. 4e rangée: MM. P. Longpré, J.-B. Lussier, R. Payne, Monette, G. Racine, O. Ranger, L. Boileau, R. Pieffer. (Cliché O. Allard, 845, rue Mont-Royal Est).

Calendrier de La Presse

JANVIER

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Sam.	1	b	Circoncision, doub. 2e cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	5 8
DIM.	2	b	T.S. Nom de Jésus, doub. 2e cl	7 47	4 22	6 18
Lundi	3	b	Octave de St. Jean, Ap. et Ev., simp.	7 47	4 23	7 25
Mardi	4	r	Octave des SS. Innocents, simple.	7 46	4 24	couc.
Merc.	5	b	*Vigile* de l'Épiphanie, 2e cl., semid.	7 46	4 26	6 19
Jeudi	6	b	Epiphanie, doub. 1re cl. (d'obl.	7 45	4 28	7 36
Vend.	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	8 51
Sam.	8	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	10 0
DIM.	9	b	Ste-Famille, J. M. J., d. 2e cl	7 44	4 31	11 28
Lundi	10	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	matin
Mardi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 33	0 44
Merc.	12	b	De l'Octave, semid. doub. maj.	7 42	4 34	2 1
Jeudi	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. maj.	7 42	4 35	3 13
Vend.	14	b	St Hilaire, E. et D., doub.	7 41	4 37	4 28
Sam.	15	b	St Paul l'Ermite, C., doub.	7 40	4 38	5 37
DIM.	16	vr	2 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 40	4 39	6 40
Lundi	17	b	St Antoine, Abbé, doub.	7 39	4 41	lever
Mardi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d. maj.	7 38	4 42	5 12
Merc.	19	r†	SS Marius et Canut, MM., simple.	7 37	4 43	6 18
Jeudi	20	r	SS Fabien et Sébastien, MM., d.	7 36	4 45	7 20
Vend.	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 35	4 46	8 24
Sam.	22	r	SS Vincent et Anastase, MM. sd	7 34	4 47	9 27
DIM.	23	b†	3 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 33	4 49	10, 29
Lundi	24	r	St Timothée, E. et M., doub.	7 32	4 51	11 31
Mardi	25	b	Conversion de St Paul, d. maj.	7 32	4 52	matin
Merc.	26	b	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 31	4 53	0 36
Jeudi	27	b	St Jean Chrysostome, E. et D., doub	7 31	4 54	1 40
Vend.	28	r†	Ste Agnès, V.M., simple.	7 30	4 56	2 50
Sam.	29	b	St François de Sales, E. et D., doub.	7 29	4 58	3 55
DIM.	30	vr.	4 *Ep.* Du Dimanche, semid.	7 28	5 0	5 0
Lundi	31	b	St Pierre Nolasque, Conf., doub.	7 28	5 1	6 4

FÉVRIER

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Mardi	1	r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27	5 1	7 3
Merc.	2	b	Purification de la B.V.M., d. 2e	7 26	5 2	couc.
Jeudi	3	r†	St Blaise, E. et M., simple [cl.	7 25	5 3	6 30
Vend.	4	b	St André Corsini, E. et C., doub.	7 23	5 5	7 51
Sam.	5	r	Ste Agathe, V.M., doub.	7 22	5 6	9 13
DIM.	6	vr	5 *Ep.* Du Dim., sd. (Sol. Purif.)	7 20	5 8	10 31
Lundi	7	b	St Romuald, Abbé, doub.	7 19	5 9	11 49
Mardi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	matin
Merc.	9	b	St Cyrille d'Alexandrie, E. et D., d.	7 17	5 13	1 5
Jeudi	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	2 15
Vend.	11	b	N. D. de Lourdes, doub. maj.	7 14	5 16	3 26
Sam.	12	b	Les Sept Fondat. des Servites, d.	7 13	5 17	4 30
DIM.	13	vl	Septuagésime, 2e cl., semid.	7 11	5 18	5 25
Lundi	14	r†	St Valentin, M., simple.	7 9	5 19	6 10
Mardi	15	r†	SS. Faustin et Jovite, MM., simple.	7 8	5 20	6 50
Merc.	16	vl†	De la Férie.	7 6	5 22	lever
Jeudi	17	vl†	De la Férie.	7 4	5 24	6 16
Vend.	18	vl†	De la Férie.	7 3	5 25	7 17
Sam.	19	b†	De la B. V. Marie, simple.	7 1	5 27	8 19
DIM.	20	vl	Sexagésime, 2e cl., semid.	7 0	5 28	9 21
Lundi	21	vl†	De la Férie.	6 59	5 30	10 24
Mardi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d.m.	6 57	5 31	11 27
Merc.	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E. et D. doub.	6 55	5 33	matin
Jeudi	24	r	St Mathias, Ap., doub., 2e cl.	6 53	5 34	0 32
Vend.	25	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 51	5 35	1 39
Sam.	26	vl†	De la Férie.	6 49	5 37	2 45
DIM.	27	vl	Quinquagésime, 2e cl., semid.	6 48	5 38	3 47
Lundi	28	vl†	De la Férie.	6 46	5 39	4 41

MARS

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Mardi	1	vl†	De la Férie.	6 44	5 41	5 32
Merc.	2	vl	Les Cendres (1)	6 42	5 43	6 14
Jeudi	3	vl†	De la Férie.	6 40	5 44	couc.
Vend.	4	b	St Casimir, Conf., semid.	6 39	5 45	6 46
Sam.	5	vl	De la Férie.	6 37	5 47	8 7
DIM.	6	vl	Ier du Carême, 1re cl., semid.	6 36	5 48	9 28
Lundi	7	b	St Thomas d'Aquin, C. et D., doub.	6 34	5 49	10 48
Mardi	8	b	St Jean de Dieu, Conf., d.	6 32	5 51	matin
Merc.	9	b	*Q. Tps. J.* Ste Françoise, Vve, doub.	6 30	5 53	0 3
Jeudi	10	r†	SS. Quarante Martyrs, s.d.	6 28	5 54	1 16
Vend.	11	vl	*Q. Tps. J.* De la Férie.	6 26	5 55	2 21
Sam.	12	vl	*Q. Tps. J.* De la Férie.	6 24	5 56	3 22
DIM.	13	vl	2e du Carême, 1re cl., semid.	6 22	5 58	4 12
Lundi	14	vl†	De la Férie.	6 20	5 59	4 51
Mardi	15	vl	De la Férie.	6 18	6 1	5 25
Merc.	16	r	BB. Mart. Brébeuf, etc., Jésuites.	6 16	6 2	5 51
Jeudi	17	b	St Patrice, E. et Conf., doub. maj.	6 14	6 3	lever
Vend.	18	b	St Cyrille de Jérusalem, E. et D., d.	6 12	6 4	6 11
Sam.	19	b	St Joseph, époux de la B.V.M., d.	6 10	6 6	7 13
DIM.	20	vl	3e du Carême, 1re cl., semid.	6 9	6 7	8 15
Lundi	21	b	St Benoit, Abbé, d. maj.	6 7	6 8	9 19
Mardi	22	vl†	De la Férie.	6 5	6 9	10 22
Merc.	23	vl	De la Férie.	6 4	6 11	11 29
Jeudi	24	b	St Gabriel, archange, d. maj.	6 2	6 12	matin
Vend.	25	b	ANNONC. B. V. M., d. 1re cl.	6 0	6 13	0 33
Sam.	26	vl	De la Férie.	5 58	6 14	1 37
DIM.	27	vl	4e du Carême, 1re cl., semid.	5 56	6 16	2 37
Lundi	28	b†	St Jean de Capistran, Conf., semid.	5 54	6 17	3 29
Mardi	29	vl	De la Férie.	5 52	6 18	4 14
Merc.	30	vl	De la Férie.	5 50	6 20	4 48
Jeudi	31	vl	De la Férie.	5 48	6 21	5 20

AVRIL

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Vend.	1	vl	De la Férie.	5 46	6 22	5 49
Sam.	2	b	St François de Paul, C., doub.	5 44	6 23	couc.
DIM.	3	vl	Passion, 1re cl., semid.	5 42	6 24	8 26
Lundi	4	b	St Isidore, E. et D., doub.	5 41	6 25	9 41
Mardi	5	b	St Vincent Ferrier, Conf., doub.	5 39	6 27	10 59
Merc.	6	vl†	De la Férie.	5 37	6 29	matin
Jeudi	7	b	De la Férie.	5 36	6 30	0 0
Vend.	8	vl	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 34	6 31	1 14
Sam.	9	vl	De la Férie.	5 32	6 32	2 11
DIM.	10	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	5 30	6 33	2 59
Lundi	11	vl	De la Férie.	5 28	6 34	3 26
Mardi	12	vl	De la Férie.	5 26	6 36	3 55
Merc.	13	vl	De la Férie.	5 24	6 37	4 21
Jeudi	14	b	Jeudi Saint, doub., 1re cl	5 22	6 38	4 43
Vend.	15	n	Vendredi Saint, doub. 1re cl.	5 20	6 40	5 6
Sam.	16	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 18	6 42	lever
DIM.	17	b	PAQUES, doub. 1re cl	5 17	6 43	7 10
Lundi	18	b	De l'Octave, doub. 1re cl	5 15	6 44	8 15
Mardi	19	b	De l'Octave, doub. 1re cl.	5 13	6 45	9 20
Merc.	20	b	De l'Octavè, semid.	5 11	6 47	10 28
Jeudi	21	b	De l'Octave, semid.	5 10	6 48	11 31
Vend.	22	b	De l'Octave, semid.	5 8	6 49	matin
Sam.	23	b	*f. Pâq.* Quasimodo, doub. maj.	5 6	6 50	0 30
DIM.	24	b	St Marc, Ev., d. 2e cl. (*proc. reg. sl.*)	5 5	6 51	1 21
Lundi	25	r	SS. Clet et Marcellin, PP. et MM., sd	5 3	6 53	2 7
Mardi	26	r†	De la Férie.	5 2	6 54	2 45
Merc.	27	b†	St Paul de la Croix, conf., doub.	5 0	6 56	3 19
Jeudi	28	b	St Pierre, M., doub.	4 58	6 57	3 47
Vend.	29	r	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 56	6 58	4 14
Sam.	30	b		4 55	6 59	4 39

MAI

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
DIM.	1	b	*3 Pâq.*, sd. (Sol. Annonc.)	4 54	7 0	couc.
Lundi	2	b	St Athanase, E. et D., doub.	4 53	7 1	8 30
Mardi	3	r	Invent. de la Ste Croix, d. 2e cl.cl	4 51	7 3	9 48
Merc.	4	b	Sol. de St Joseph, p. de l'E.U. [d. 1re	4 50	7 4	11 0
Jeudi	5	b	St Pie V. P. et C., d. [hier]	4 49	7 5	matin
Vend.	6	r	St Jean devant la Porte Latine, d. maj	4 47	7 7	0 1
Sam.	7	r	St Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	0 51
DIM.	8	b	*3 Pâq.* Du Dim., sd. (Sol. St Joseph.)	4 43	7 9	1 30
Lundi	9	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 42	7 10	2 0
Mardi	10	b	St Grégoire de Nazianze, E. et D., d.	4 41	7 11	2 26
Merc.	11	b	Octave de St Joseph, doub. maj.	4 40	7 12	2 50
Jeudi	12	r†	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	3 10
Vend.	13	b†	De la Férie.	4 37	7 15	3 29
Sam.	14	b†	De la B. V. Marie, simple.	4 36	7 16	3 49
DIM.	15	b	*4 Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 35	7 17	4 10
Lundi	16	b†	St Ubald, E. et Conf., semid.	4 34	7 18	lever
Mardi	17	b	St Pascal Baylon, Conf., doub.	4 33	7 19	8 16
Merc.	18	r	St Venant, M. doub.	4 32	7 20	9 21
Jeudi	19	b	St Pierre Célestin, P. et C., doub.	4 31	7 21	10 23
Vend.	20	b†	St Bernardin de Sienne, Conf., sd.	4 30	7 23	11 22
Sam.	21	b†	De la B. V. Marie, simple.	4 29	7 24	matin
DIM.	22	b	*5 Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 28	7 25	0 9
Lundi	23	vl	*Rog.* De la Férie.	4 27	7 27	0 50
Mardi	24	vl†	*Rog.* De la Férie.	4 27	7 28	1 23
Merc.	25	b	*Rog. Vig.* S. Grégoire, P. et C. d.	4 26	7 29	1 50
Jeudi	26	b	ASCENSION, d. 1re cl. (d'oblig.)	4 25	7 30	2 17
Vend.	27	b	St Bède, C. et D., doub.	4 24	7 31	2 41
Sam.	28	b	St Augustin, E. et C., doub.	4 23	7 32	3 6
DIM.	29	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	4 22	7 33	3 35
Lundi	30	b	Ste Jeanne d'Arc, V., d., 2e cl.	4 21	7 34	4 6
Mardi	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., doub.	4 20	7 35	couc.

JUIN

Jours de la semaine	Cl.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L.	Lune C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Merc.	1	b	De l'Octave, semid.	4 20	7 36	9 46
Jeudi	2	b	Octave de l'Ascension, doub. maj.	4 20	7 37	10 46
Vend.	3	b†	De la Férie, semid.	4 19	7 37	11 23
Sam.	4	r	*Jeûne. Vigile* de la Pentecôte, 1re., sd	4 19	7 38	11 58
DIM.	5	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 18	7 38	matin
Lundi	6	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 18	7 39	0 28
Mardi	7	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 17	7 39	0 53
Merc.	8	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 17	7 40	1 15
Jeudi	9	r	De l'Octave, semid.	4 17	7 40	1 35
Vend.	10	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 17	7 40	1 54
Sam.	11	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 17	7 41	2 14
DIM.	12	b	1 *Pent.* Ste Trinité, doub. 1re cl.	4 16	7 42	2 36
Lundi	13	b	St Antoine de Padoue, Conf., doub.	4 16	7 42	3 1
Mardi	14	b	St Basile le Grand, E. et D., doub.	4 16	7 43	3 30
Merc.	15	r	SS. Vite, etc., simple.	4 16	7 44	lever
Jeudi	16	b	FETE-DIEU, d. 1re cl.	4 16	7 44	9 10
Vend.	17	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 45	10 8
Sam.	18	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 45	10 50
DIM.	19	b	2 *P.* Dim. dans l'Oct., sd., (Sol. Fête-	4 16	7 46	11 25
Lundi	20	b	De l'Octave, semid. Dieu. Pr.)	4 16	7 46	11 56
Mardi	21	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 46	matin
Merc.	22	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 47	0 22
Jeudi	23	b	Octave de la Fête-Dieu, doub. maj.	4 17	7 47	0 45
Vend.	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, doub. 1re cl.	4 17	7 47	1 9
Sam.	25	b	Sacré-Cœur de Jésus, doub. 1re cl.	4 18	7 47	1 36
DIM.	26	vr	3 *P.* Du Dim., sd. (Sol. S. J.-Bte.)	4 18	7 47	2 3
Lundi	27	b†	De l'Octave de St J.-Bte, semid.	4 18	7 46	2 38
Mardi	28	r	*Vig.* St Irénée, E.M., doub.	4 19	7 46	3 16
Merc.	29	r	SS. Pierre et Paul, d. 1re cl.	4 19	7 46	3 59
Jeudi	30	r	Commém. de St Paul, Ap., d.m.	4 20	7 46	4 50



Atous ses lecteurs et annonceurs

1927

1927

LA PRESSE, MONTREAL, VEN

1927

1927

Aux lecteurs la "Presse" souhaite une année heureuse et prospère.

JUILLET

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	r	Précieux Sang, d. 2e cl.	4 20	7 46	9 59
Sam.	2	b	Visitation B. V. M., d., 2e cl.	4 21	7 46	10 30
DIM.	3	vr	4 *Pent.*, (Sol. SS. P. et P.)	4 22	7 46	10 55
Lundi	4	r†	De l'Octave des SS. P. et P., semid.	4 23	7 45	11 19
Mardi	5	b	St Antoine-Marie Zaccaria, Conf., d.	4 23	7 45	11 40
Merc.	6	r	Oct. SS. Pierre et Paul, d. maj.	4 24	7 44	11 58
Jeudi	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	matin
Vend.	8	b†	Ste Elisabeth, Ve., semid. (1)	4 25	7 44	0 17
Sam.	9	v†	De la B. V. Marie, simple.	4 26	7 41	0 40
DIM.	10	vr	5 *Pent.* Du Dim., semid (Sol. S. C.)	4 26	7 43	1 2
Lundi	11	r†	St Pie, P. et M., simple.	4 27	7 43	1 30
Mardi	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	2 5
Merc.	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 42	2 45
Jeudi	14	b	St Bonaventure, E. et D., doub.	4 29	7 41	lever
Vend.	15	b†	St Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	8 45
Sam.	16	b	N.-D. du Mt-Carmel, doub. maj.	4 31	7 40	9 25
DIM.	17	vr	6 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 32	7 39	9 57
Lundi	18	b	St Camille de Lellis, Conf., doub.	4 33	7 38	10 26
Mardi	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	10 51
Merc.	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	11 14
Jeudi	21	b†	St Praxède, V., simple.	4 35	7 35	11 39
Vend.	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 36	7 34	matin
Sam.	23	r	St Apollinaire, E. et M., doub.	4 37	7 33	0 8
DIM.	24	vr	7 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 38	7 32	0 40
Lundi	25	r	St Jacques, Ap., d. 2e cl. (2)	4 39	7 31	1 15
Mardi	26	b	Ste Anne, pat. de la P. Q., d. 1re cl.	4 40	7 30	2 3
Merc.	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (2)	4 41	7 29	2 59
Jeudi	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	couc.
Vend.	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	8 30
Sam.	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4 45	7 26	8 56
DIM.	31	vr	8 *Pent.* Du Dim., sd. (Sol. Ste Anne)	4 46	7 25	9 20

AOÛT

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	b	St Pierre ès Liens, doub. maj. (1)	4 48	7 24	9 45
Mardi	2	b	Octave de Ste Anne, doub. maj.	4 50	7 22	10 2
Merc.	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 52	7 21	10 21
Jeudi	4	b	St Dominique, Conf. doub. maj.	4 53	7 20	10 40
Vend.	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	4 54	7 19	11 1
Sam.	6	b	Transfig. de N.-S., d. 2e cl.	4 55	7 17	11 26
DIM.	7	b	9 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4 56	7 16	11 56
Lundi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	matin
Mardi	9	vl	*Vigile* de St Laurent	4 58	7 12	0 34
Merc.	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	1 23
Jeudi	11	r†	SS. Tiburce et Susanne, MM., sim.	5 1	7 9	2 24
Vend.	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	lever
Sam.	13	vr	*Vigile* de l'Assomption.	5 3	7 7	7 55
DIM.	14	vl	10 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 4	7 5	8 26
Lundi	15	b	ASSOMPTION, d. 1re cl.	5 5	7 3	8 53
Mardi	16	b	St Joachim, Conf., doub. 2e	5 6	7 2	9 19
Merc.	17	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 7	7 1	9 42
Jeudi	18	b†	De l'Octave, semid.	5 8	6 59	10 10
Vend.	19	b†	De l'Octave, semid.	5 9	6 57	10 40
Sam.	20	b	*Jeûne.* St Bernard, C. D., d.	5 11	6 55	11 15
DIM.	21	vr	11 *P.* Du Dim., sd. (Sol. de l'Assomp.	5 12	6 54	11 56
Lundi	22	b	Octave de l'Assomption, doub. maj.	5 13	6 52	matin
Mardi	23	b	*Vig.* S. Philippe Béniti, C., doub.	5 14	6 50	0 46
Merc.	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 15	6 48	1 48
Jeudi	25	b†	St Louis, roi, Conf., semid.	5 18	6 47	2 52
Vend.	26	r†	St Zéphyrin, P. M., simple.	5 19	6 45	3 57
Sam.	27	b	St Joseph Calas, Conf., doub.	5 20	6 43	eguc.
DIM.	28	vr	12 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 21	6 41	7 47
Lundi	29	r	Décollation de St J.-Bte., d. maj.	5 22	6 40	8 7
Mardi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	8 27
Merc.	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., doub	5 25	6 36	8 45

SEPTEMBRE

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	b†	St Gilles, Abbé, simple.	5 26	6 34	9 4
Vend.	2	b†	Ste Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	9 28
Sam.	3	b†	De la B. V. Marie, simple.	5 29	6 30	9 55
DIM.	4	vr	13 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 30	6 28	10 27
Lundi	5	b†	St Laurent Justinien, E. et C., semid.	5 31	6 27	11 10
Mardi	6	vr†	De la Férie.	5 32	6 25	matin
Merc.	7	vr†	De la Férie.	5 33	6 23	0 4
Jeudi	8	b	Nativité de la B.V.M., doub. 2e cl.	5 35	6 21	1 10
Vend.	9	r†	St Grégoire, Mart., simple.	5 36	6 19	2 22
Sam.	10	b	St Nicolas de Tolentin, Conf., doub	5 37	6 17	3 41
DIM.	11	vr	14 *Pent.* Du Dim., sd. (Sol. Nativ.)	5 38	6 16	lever
Lundi	12	b	St Nom de Marie, d. maj. (1)	5 39	6 14	7 18
Mardi	13	vr†	De la Férie.	5 40	6 12	7 42
Merc.	14	r	Exaltation de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	8 9
Jeudi	15	b	N.-D. des 7 Douleurs, d. 2e cl.	5 43	6 7	8 39
Vend.	16	r†	SS. Corn. et Cypr., PP. MM., sd.	5 44	6 6	9 14
Sam.	17	b	Stigm. de St François, doub.	5 45	6 4	9 51
DIM.	18	vr	15 *P.* Du Dim., sd. (Sol. N.D. 7 D.) (1)	5 46	6 2	10 40
Lundi	19	r	SS. Janvier, etc., MM., doub. (1)	5 48	6 0	11 40
Mardi	20	r	*Vig.* SS. Eust., etc., MM., d.	5 49	5 58	matin
Merc.	21	r	*Q. Tps. J.* St Matthieu, Ap. et Ev., d.	5 50	5 56	0 43
Jeudi	22	b	St Thomas de V., E. C. d. [2 el.	5 51	5 54	1 47
Vend.	23	r	*Q. Tps. J.* St Lin, P. et M., semid.	5 52	5 52	2 55
Sam.	24	r	*Q. Tps. J.* N.-D. de la Merci.	5 54	5 50	3 58
DIM.	25	vr	16 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 55	5 48	5 1
Lundi	26	r†	SS. Cyprien et Justine, MM., simp.	5 56	5 46	couc.
Mardi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 58	5 45	6 50
Merc.	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	7 10
Jeudi	29	b	ST MICHEL et tous les Ang. d. le cl.	6 0	5 41	7 32
Vend.	30	b	St Jérôme, C. et D., doub.	6 2	5 39	7 58

OCTOBRE

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 3	5 37	8 28
DIM.	2	vr	17 *P.* Du Dim., sd. (Sol. N.-D. du S.R.)	6 4	5 35	9 5
Lundi	3	b	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, d.	6 5	5 33	9 51
Mardi	4	b	St François d'Assise, Conf., d. maj.	6 7	5 31	10 50
Merc.	5	r†	SS. Placide et ses C., MM., simple	6 8	5 29	11 55
Jeudi	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	matin
Vend.	7	b	N.-D. du St Rosaire, doub. 2e cl.	6 11	5 25	1 1
Sam.	8	b	Ste Brigitte, Vve, d.	6 12	5 24	2 28
DIM.	9	b	18 *P.* Du Dim., sd. (Sol. St Michel)	6 13	5 22	3 49
Lundi	10	b†	St François de Borgia, Conf., semid.	6 14	5 20	lever
Mardi	11	vr†	De la Férie.	6 15	5 19	6 7
Merc.	12	vr†	De la Férie.	6 17	5 17	6 35
Jeudi	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	7 8
Vend.	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 12	7 45
Sam.	15	b	Ste Thérèse, V., double.	6 21	5 11	8 31
DIM.	16	vr	19 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 23	5 9	9 29
Lundi	17	b†	Marguerite-Marie, V., doub.	6 24	5 7	10 30
Mardi	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	11 34
Merc.	19	b	St Pierre d'Alcant., Conf., doub.	6 26	5 4	matin
Jeudi	20	b	St Jean de Canti, Conf. doub.	6 28	5 2	0 40
Vend.	21	b†	St Hilarion, Abbé, simple.	6 29	5 1	1 48
Sam.	22	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 31	4 59	2 51
DIM.	23	vr	20 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 32	4 57	3 56
Lundi	24	b	St Raphael, Arch., d. maj.	6 33	4 55	4 57
Mardi	25	r†	SS. Chrysanthe et Darie, MM., simp.	6 35	4 53	6 2
Merc.	26	r†	St Evariste, P. et M., simple.	6 36	4 52	couc.
Jeudi	27	vl	*Vigile* des SS. Simon et Jude.	6 38	4 50	6 0
Vend.	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	6 30
Sam.	29	b†	De la B. V. Marie, simple.	6 41	4 47	7 0
DIM.	30	b	21 *Pent.*, Jésus-Christ, Roi, d., 1e cl.	6 42	4 46	7 42
Lundi	31	vl	*Jeûne. Vigile* de la Toussaint.	6 43	4 45	8 38

NOVEMBRE

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	b	TOUSSAINT, d. 1re cl. (d'oblig.).	6 44	4 44	9 47
Merc.	2	n	Trépassés, doub.	6 46	4 42	10 48
Jeudi	3	b	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	11 59
Vend.	4	b	St Charles Borr., E. et C., doub.	6 49	4 39	matin
Sam.	5	r	Saintes Reliques, doub. maj.	6 51	4 37	1 18
DIM.	6	vr	22 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 52	4 36	2 38
Lundi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	3 59
Mardi	8	b	Octave de la Toussaint, doub. maj.	6 55	4 32	5 25
Merc.	9	b	Dédic. de la Basil. de Latran,	6 56	4 31	lever
Jeudi	10	b	St André Avellin, C., d. [d. 2e cl	6 57	4 29	5 38
Vend.	11	b	St Martin, E. et C., doub.	6 58	4 28	6 20
Sam.	12	r†	St Martin, P. M., doudle.	7 0	4 27	7 15
DIM.	13	vr	23 *Pent.* Du Dim., semid.	7 1	4 26	8 17
Lundi	14	r	St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	9 20
Mardi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	10 28
Merc.	16	vr†	De la Férie.	7 6	4 24	11 36
Jeudi	17	b†	St Grégoire Thaumat., E. et C., sd.	7 7	4 23	matin
Vend.	18	b	Dédic. des B. de SS. Pierre et Paul,	7 8	4 22	0 42
Sam.	19	b	Ste Elisabeth, Vve., doub. [d. maj.	7 11	4 21	1 46
DIM.	20	vr	24 *Pent.* Du Dim., semid.	7 12	4 20	2 51
Lundi	21	b	Présentation de la B.V.M., d. maj.	7 13	4 19	3 54
Mardi	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	5 0
Merc.	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	6 3
Jeudi	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 17	couc.
Vend.	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 16	5 0
Sam.	26	b	St Silvestre, Abbé, double.	7 19	4 15	5 38
DIM.	27	vl	1er de l'Avent, 1e cl., semid.	7 21	4 15	6 28
Lundi	28	vl†	De la Férie.	7 22	4 14	7 30
Mardi	29	vl	*Vigile* de St André.	7 23	4 13	8 37
Merc.	30	r	St André, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	9 50

DÉCEMBRE

Jours de la semaine		Cs.		Soleil Lev.	Soleil Cou.	Lune L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	vl†	De la Férie.	7 26	4 12	matin
Vend.	2	r†	Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 27	4 12	0 19
Sam.	3	b	St François-Xavier, Conf., d. maj.	7 28	4 12	1 38
DIM.	4	vl	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 29	4 11	2 55
Lundi	5	vl†	De la Férie.	7 30	4 11	4 16
Mardi	6	b	St Nicolas, E. et C., doub.	7 31	4 11	5 38
Merc.	7	b	*Vig.* St Ambroise, E. et D., doub.	7 32	4 11	lever
Jeudi	8	b	L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'oblig.	7 33	4 11	4 52
Vend.	9	b†	De l'Octave, semid.	7 34	4 11	5 54
Sam.	10	b†	De l'Octave, semid.	7 36	4 11	6 59
DIM.	11	vl	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 37	4 11	8 10
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid.	7 38	4 11	9 19
Mardi	13	r	Ste Lucie, V. et M., doub.	7 39	4 12	10 29
Merc.	14	b†	Octave de l'Imm. Conc., doub. maj.	7 40	4 12	11 33
Jeudi	15	b	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 41	4 12	matin
Vend.	16	r†	*Q. Tps. Jeûne.* St Eusèbe E. et M. sd.	7 42	4 12	0 43
Sam.	17	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 42	4 13	1 42
DIM.	18	vl	4e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 43	4 13	2 46
Lundi	19	vl	De la Férie.	7 43	4 13	3 50
Mardi	20	vl	De la Férie.	7 44	4 14	4 53
Merc.	21	vl	*Vig.* De la Férie.	7 44	4 14	6 0
Jeudi	22	r	St Thomas, Ap., doub. 2e cl.	7 45	4 15	7 5
Vend.	23	vl	De la Férie.	7 45	4 16	couc.
Sam.	24	vl	*Jeûne. Vigile.*	7 45	4 17	5 22
DIM.	25	b	NOEL, doub. 1re cl. (d'oblig.)	7 45	4 18	6 27
Lundi	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 18	7 40
Mardi	27	b	St Jean, Ap., et Ev., doub. 2e cl.	7 46	4 19	8 52
Merc.	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 19	10 5
Jeudi	29	r	St Thomas, E. et M., doub.	7 47	4 20	11 12
Vend.	30	b	De l'Octave, semid.	7 47	4 20	matin
Sam.	31	b	St Silvestre, P. et C., doub.			

Ni les fonctionnaires du gouvernement ne croient pas que la reconnaissance chercheur a donné, hier soir, au club

POUR VOUS MESDAMES

UNE POETESSE

La voici dans le studio d'un petit cottage de la banlieue de Londres, assise en face de sa table à écrire. C'est une vieille demoiselle, un écrivain, un poète! La grande cité de la Tamise, sous son manteau de brumes déchirées, avec son Ouest luxueux, son Centre prodigieusement affairé, son Est misérable, et que peuplent des pauvres venus de tous les coins de l'univers, Londres et ses gares, ses palais, ses banques, ses théâtres, ses magasins, l'immense ville est près de la demeure de cette vieille demoiselle qui est une poétesse, mais le mouvement et le tapage de la métropole d'un empire de 400 millions d'ames viennent doucement se ralentir, s'atténuer, s'éteindre ici, au milieu de ce bourgeois paysage suburbain, comme une mer d'hiver, grise et tourmentée, se meurt sur une grève paisible.

La poétesse, la plume à la main rêve...

D'autres ont choisi pour thème à leurs inspirations, la vie, toute la vie. Celle-ci s'est bornée, et pareille aux peintres japonais qui ne reproduisent qu'un seul sujet, elle ne célèbre qu'un seul événement: Noël, la naissance divine, — elle n'exprime qu'un seul sentiment: des souhaits heureux.

Autour d'elle, sur son bureau, s'éparpillent mille et mille petits bristols, dorés, coloriés, gravés, enluminés. Ce sont ses oeuvres. Sur des cartes de souhaits pour Christmas et l'an nouveau, au-dessus d'un Christ chérubin, ou d'un paysage de neige, ses vers légers, enfantins et charmants viennent s'inscrire. Elle se passe de la reliure savante des feuillets imprimés. Pourtant, elle est lue, elle est peut-être le plus lu de tous les poètes. Assurément, de tous, elle est le mieux compris.

Nous avons plaisanté l'aède de confiserie, qui rime sans raison pour des papillots de chocolat; la poétesse de Christmas versifie pour des cartes postales, de petits calendriers ornés, de vélins décorés, qui s'échangent à la fin de l'année et qui doivent exprimer... le contraire parfois de ce que l'on a pensé tout le long de l'an.

Dickens et Daudet eussent aimé à crayonner ce personnage charmant et féerique de la poétesse Christmas, dont l'âme exquise vit dans la crèche auprès de l'âne et du boeuf en adoration éternelle avec les rois Mages devant l'Enfant divin.

Depuis trente ans, elle n'a pas manqué à sa tâche, elle n'a pas failli à la mission qu'elle s'est choisie ici-bas, d'évoquer la grâce, la paix, l'espoir de la naissance du Sauveur et la puissante et si courte trêve de bonté que son souvenir impose à l'allégresse du monde chrétien.

Depuis trente ans, elle n'a voulu, elle n'a tenté que l'immense et doux effort d'une tendresse universelle, sincère, naïve et robuste, qui puisse émouvoir les coeurs les plus frustes, être comprise des intelligences les plus simples, ne pas être raillée par les esprits subtils! Et elle a réussi.

L'année s'achève. La poétesse de Christmas devant sa table est songeuse. Elle vient de terminer un de ses courts petits poèmes, en vers mignons, brillants comme le givre, purs comme la neige, délicats comme des bonbons exquis et destinés à être lus en un jour de fête, où l'on n'aura pour eux que le sourire de la joie... Et la poétesse pense...

Dans sa pensée, elle voit ses innombrables cartes, ses calendriers, ses petits feuillets s'envoler en nuée blanche à travers le monde, chez les riches, chez les pauvres, les florissants, les malades, dans les grandes villes et dans les campagnes. Les paquebots, les chemins de fer, les voitures, des traîneaux en emportent des ballots entiers. Toutes ces petites choses blanches tombent tantôt dans la hutte du pionnier au milieu de la forêt, tantôt dans le palais d'un milliardaire, dans la caserne, dans le rancho où un fiancé cherche la fortune, dans la boutique où le commerçant établit son bilan, sous la tente du chercheur d'or au Klondike, dans la correspondance de la "professional beauty"; ces cartes vont partout, sur le bureau de l'homme d'affaires, dans la poche du petit rabbin de la fillette et sur les draps du lit de l'agonisant....A tous, à toutes, quel que soit l'âge, la condition, l'état, elles chantent le même refrain, raffermissant, vibrant, ému: "Espérez.... L'espoir est né... J'espère pour vous..."

Et le pionnier, le milliardaire, l'exilé, le marchand, le mineur, la fillette, l'agonisant même, ont un sourire. Une lueur de joie s'allume devant leur horizon, si noir soit-il. Ce n'est qu'un éclair parfois. Qu'importe, cet éclair a lui, leurs yeux en conservent l'éblouissement ravi.

Telle est son oeuvre à la poétesse de Christmas, elle le sait, elle le voit. Depuis trente ans, combien d'heureux, de consolés, de réconfortés a-t-elle sur sa pure conscience?... Quelle somme de consolations, d'apaisements, de réconforts a-t-elle fait circuler dans le monde, comme une monnaie merveilleuse échangée entre les hommes, sans autre lutte, et frappée là, sur le bureau modeste, dans cette simple maisonnette, sous l'espèce de petites phrases rythmées et gentiment lyriques?...

La poétesse de Christmas s'interroge...

Chère poétesse des souhaits de la Noël, si elle a pu, durant aussi longtemps, formuler des voeux pour autrui, s'ingénier à trouver les mots de grâce et de bonté, d'allégement qui puissent convenir à tous, si dans cet art inouï et périlleux elle a pu réussir, c'est pour une raison un peu cruelle et bien significative; la poétesse des voeux de l'an nouveau est sourde, sourde depuis l'enfance!

Vous le savez, les oiseaux qui chantent le mieux sont aveugles. Or, la poétesse n'entend rien. Les sottises, les brutalités, les mauvais propos lui échappent, la bêtise et la méchanceté humaines glissent autour d'elle sans l'atteindre. Les hommes pour elle sont tous bons. Elle ne les entend pas. Les femmes ne sont point légères ni médisantes. Ses oreilles ne lui en révèlent rien. Elle peut conserver son inspiration bienveillante et la suivre, car rien ne la trouble, rien ne la blesse, rien ne la froisse, rien ne vient déranger son rêve éternel, peuplé d'anges gardiens, de bébés roses, de lis candides et de sapins chargés de jouets. Miraculeuse surdité!

La poétesse de Christmas est sourde par la grâce du Ciel, et pour exercer sa fonction ici-bas, pour dire des choses qu'elle n'aurait jamais entendues, pour exprimer des pensées auxquelles nul ne pense, et pour évoquer toute sa vie la charité, la générosité, l'espérance et la foi...

Il y a dans cette infirmité quelque chose d'un peu comique, n'en riez pas; et de très attendrissant. Et quand vous recevrez un de ces petits cartons, gentils, imprimés en anglais (car c'est la mode en France d'exprimer des voeux en anglais), donnez une pensée à cette excellente Miss Burnside, la princesse des poètes de Christmas, si sourde qu'elle n'entend pas les hommes, mais qu'elle croit entendre les anges lui dicter ses vers, et qui vit au milieu de l'éblouissement perpétuel d'un arbre de Noël illuminé et promettant santé, verdeur, bonheur, prospérité... Heureuse poétesse dans son petit cottage de Putney, auprès de la gigantesque cité dont elle ne voit ni la richesse, ni la misère, ni les drames et qui croit tous les jours de la formidable citée pareils à ce jour de liesse, Christmas! Christmas! Noël! Noël!

LA GRACE DU TULLE



Pour la légèreté, le flou, le transparent, rien n'est comparable au tulle. Il compose ici la jupe très volantée de cette jolie toilette du soir, à corsage de velours rose pâle. L'ensemble est d'un chic parfait.

UN BEAU MANTEAU



Très élégant, dans sa coupe originale, ce manteau de lainage rouge, création parisienne, est garni de fourrure et de broderie.

COMMENT REMETTRE LE VELOURS A NEUF

On portera beaucoup de velours, cet hiver. Ce n'est pas nouveau! Aussi, aurons-nous, sans doute, dans nos tiroirs, quelque morceau de velours à utiliser.

S'il est taché, nous le laverons tout simplement à l'eau savonneuse (cela s'entend seulement pour le velours de coton). Et nous le passerons progressivement dans des eaux moins saturées de savon, jusqu'à un quatrième bain dans de l'eau chaude pure.

S'il a seulement le poil froissé, on le tiendra tendu au-dessus d'une casserole emplie d'au bouillante, et présentant son envers à la vapeur d'eau. Puis, sans cesser de le présenter à la vapeur, on le brossera doucement pour relever son poil. Autre procédé: placer l'envers du velours sur un fer chaud renversé et recouvert d'un linge humide. En calant le fer entre deux objets, il est possible d'appliquer ce procédé même seule, puisqu'on a ainsi les mains libres pour brosser et redresser le poil que l'usage a froissé.

D'ailleurs, ce redressage du poil est indispensable après tout nettoyage.

Notez que le velours de coton, plongé dans l'eau savonneuse, puis dans l'eau pure, ne doit jamais ensuite être tordu. On le laissera sécher à plat.

Potage aux boulettes. — Mettez dans un vase une pinte de lait, du beurre, du sel, du poivre, mêlez le tout, saupoudrez de farine. Etendez cette pâte, faites-en des boulettes, faites revenir dans le beurre, dressez dans la soupière, versez du bouillon par-dessus, et servez.

UNE JOLIE FANTAISIE

Une très vieille chose, que d'aucuns croient très moderne, vient de ressusciter: c'est l'éventail de marabout.

Il est très grand, monté sur écaille et teinté de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Bien entendu, on l'assortit scrupuleusement à sa robe. C'est une parure de plus, un prétexte à jolis gestes beaucoup plus qu'une machine à éventer. Qui donc s'évente, aujourd'hui, en ce temps de "charleston"?

Autrefois, il y a longtemps, l'éventail de marabout existait déjà. Mais il s'appelait alors un "éventoir" et nos aïeules l'utilisaient avec zèle; à cette époque, on pouvait avouer sans honte que l'on était accessible à la fatigue comme à la chaleur!

LES JOLIS RIDEAUX

Les rideaux tendus, à la mode, que l'on interprète en tulle, en filet, en soie, pour les fenêtres comme pour les portes vitrées, sont d'une exécution très simple, et nous serions coupables de les commander tout faits au tapissier. L'achat du tissu est, à lui seul, suffisamment onéreux pour que nous désirions économiser au moins le prix de la façon.

Après avoir coupé son rideau en tenant compte des fronces, — c'est-à-dire en doublant sa longueur, — on trace un haut ourlet en haut comme en bas, et, en ménageant une tête de fronces raisonnable, on pose sur le tissu ainsi replié un galon tubulaire dans lequel on glissera sa tringle plate.

Si le rideau est en tissu fort, en cretonne ou en vichy — vous savez que ces rideaux rustiques, fleuris ou quadrillés, ont leur place dans maintes cuisines, salles à manger et antichambres — il suffira d'un galon simple pour soutenir la tringle qui passera entre le galon et le tissu.

Afin que le galon soit solide, on le pique généralement à la machine des deux côtés.

Il ne reste plus alors qu'à tendre fortement son rideau. Plus il est tendu, plus l'effet en est élégant.

ROBE D'APRES-MIDI



Cette charmante toilette, créée par Lucien Lelong est en satin noir. La jupe est unie. Le corsage est garni d'un jabot plissé et la manche large d'une broderie de sequins.

LE PRISONNIER DU PEAU-ROUGE

Au plus fort de l'hiver, Blancs et Indiens se livraient un combat acharné. C'était au cours de la première guerre d'Amérique, et les Indiens formaient alors de redoutables adversaires, superbes, mais d'une cruauté terrible.

Un jeune officier, surpris par deux Indiens Abénakis armés de haches qui l'attaquaient avec furie, décida de vendre chèrement sa vie. Pendant qu'il luttait contre ses adversaires, un vieux guerrier s'approcha, armé d'un arc et, tout en s'avançant, ajusta une flèche sur la corde, le regard chargé d'une haine sombre.

Le jeune officier s'attendait à sentir cette flèche lui percer le coeur avant que les haches lui eussent fendu le crâne, mais, tandis que le vieillard s'avançait et bandait son arc en visant, une expression curieuse apparut sur son visage, et il détourna son arme.

A peine les deux Indiens eurent-ils aperçu le geste du vieux guerrier, qu'ils cessèrent d'attaquer l'officier et se courbèrent respectueusement devant le nouveau venu. Ce dernier leur donna des ordres, et ils attachèrent le blanc à un arbre.

Un peu plus tard, on le délia et, à son grand étonnement, l'officier se vit traité avec la plus grande bonté par le vieillard. Au lieu de le tuer ou de le menacer, il l'encouragea par des signes et des sourires à n'avoir pas de crainte. Prenant le jeune homme par la main, il le conduisit à un camp indien assez éloigné.

L'hiver devenait maintenant trop rude pour permettre de continuer les hostilités; tous les Peaux-Rouges regagnaient leurs villages. Le jeune Européen, que le vieillard traitait avec la plus affectueuse douceur et avec tous les égards possibles, se demandait ce qui pouvait lui valoir cette faveur; et le vieil Indien, qui le contemplait souvent avec des yeux mouillés de larmes, lui apprit la langue des Abénakis, et certains arts qu'ils pratiquaient.

L'hiver passa. Oubliant toute crainte, au lieu de gémir en captivité dans l'attente d'un supplice affreux, le jeune officier partageait ravi, les jeux et les aventures des Indiens. Mais lorsque le printemps vint ranimer la terre, un grand remue-ménage commença dans les wigwams. Les femmes entonnaient des chants de guerre, les hommes s'armaient pour la bataille; on sentait partout dans l'air l'approche du combat.

Malgré son grand âge, le vieil Indien s'arma et, accompagné de son prisonnier, se mit en marche vers les blancs. Ce fut une longue marche, deux cents lieues, et la piste traversait une région désolée.

Enfin, à la lueur grise de l'aube, les Indiens arrivèrent en vue du camp ennemi et firent halte. Le vieux Peau-Rouge emmena son prisonnier à l'écart et, lui montrant les tentes des blancs, lui dit d'un air mélancolique:

"Regarde là-bas tes frères."

Puis, au bout d'un instant:

"Regarde où ils nous attendent pour nous livrer bataille". Et il continua d'une voix grave: "Entends-moi! Je t'ai sauvé la vie. Je t'ai appris à faire un canot, des arcs, des flèches; à manier la hache; à détacher le scalp d'un ennemi. Qu'étais-tu lorsque je t'emmenai sous ma tente? Tes mains étaient comme celles d'un petit enfant, elles ne savaient ni te nourrir ni te défendre; ton âme vivait dans la nuit; tu ne connaissais rien. Tu me dois donc tout. Seras-tu assez ingrat pour rejoindre tes frères et lever la hache contre mon peuple?"

A cet appel, l'officier répondit sans hésiter qu'il aimerait mieux perdre mille fois la vie que verser le sang d'un seul Abénaki.

L'Indien contempla quelques instants le mâle jeune homme d'un oeil songeur; puis avec tendresse et chagrin il lui demanda:

"As-tu ton père?

—Il vivait encore quand je partis", répondit le jeune officier.

"Qu'il doit être malheureux!" soupira le vieillard. Puis, après un moment de silence, il reprit:

"Sais-tu que moi aussi j'ai été père? Je ne le suis plus. J'ai vu mon enfant tomber dans la bataille. A mon côté, je l'ai vu mourir en héros. Et je l'ai vengé, oui, je l'ai vengé".

Il trahissait une vive agitation en disant ces paroles. Se tournant vers l'est où le soleil commençait à illuminer l'horizon, il s'écria:

"Tu vois ce beau soleil? Tu as du plaisir à le contempler?

—Oui, je prends plaisir à voir un beau ciel.

—Moi je n'ai plus ce plaisir", fit-il.

Il garda quelques instants le silence; puis lui montrant un arbre fleuri tout scintillant de rosée il lui demanda encore:

"Tu vois ce bel arbre? Tu as du plaisir à l'admirer?

—Oui.

—Ce plaisir n'existe plus pour moi".

Puis, avec une hâte soudaine il s'écria d'un ton véhément:

"Va! Retourne dans ton pays, que ton père puisse voir encore avec plaisir le soleil se lever et admirer la beauté de la fleur naissante!"

NADINE



Très élégante, cette robe d'après-midi, en crêpe flamenga bordeaux, garnie de velours du même ton et de ruban argent.

LA CROIX ET LA BANNIERE

Le chanoine Anselme, bien que pourvu d'une prébende, n'avait pas le teint fleuri et la mine prospère. Chanoine depuis bientôt vingt ans — il l'avait été nommé en l'an de grâce 1405 — il ne se souciait pas plus de ses beaux moulins et de ses grasses métairies, sises à quelques heures de Bayonne, que de massepains de Noël ou de toute autre délicatesse de bouche. Il était une sorte de saint qui n'aimait que prier et secourir le prochain. Son corps, qu'il traitait fort peu civilement, de dépit en était devenu long et jaune autant qu'une chandelle de suif. Quand il n'était pas absorbé par de pieuses pratiques, le bon Anselme courait la ville, portant un chanteau de pain frais à celui-ci, soignant la gale de celui-là, catéchisant l'un, réconfortant l'autre, passant du dévôt à l'hérétique et de la misère des bourses à la misère des âmes.

Un soir, il rentra chez lui très las. Un enfant avait été abandonné qu'il avait dû placer chez une nourrice sage; un vieillard était mort à l'hospice et il l'avait enseveli; un apothicaire, en dépit de ses comptes, se trouvait engagé en de mauvaises affaires dont il l'avait fallu tirer, et mille autres préoccupations encore avaient, du matin au soir, fait battre au vent de la ville la robe du saint homme. Vaincu par la fatigue, il dut s'étendre sur sa couche faite d'une planche roide.

* * *

Prime sonna à l'église et les chanoines se glissèrent dans la cathédrale où la braise des vitraux commençait de rougir...

Chaque soir, ne se souciant point d'arriver en retard à la messe de l'aurore, les chanoines avaient grand soin de se coucher tôt.

L'officiant, à l'autel, attendait de commencer la messe. Mais une stalle demeurait vide, celle d'Anselme. Les chanoines s'entre-regardèrent avec étonnement. Et ils attendirent. Les vitraux avaient l'air de grandir avec le jour. La cloche, remplie de pitié pour la brebis égarée, une seconde fois tinta. Nul chanoine n'apparut. Quoi! Le saint s'était laissé vaincre par la chair! Le doyen se leva, et tout le chapitre, comprenant son dessein, s'écoula à sa suite vers la sacristie. Alors, là, très grave, il dit: "Mes frères, ce qui arrive est inconcevable. Notre frère Anselme a failli! Nous voici donc obligés de prendre la croix et la bannière et de l'aller chercher".

A ces mots, les chanoines, ouvrant l'armoire où se trouvaient resserrés les plus beaux de leurs ornements, en sortirent les pluviaux des jours de fête et les passèrent par-dessus leurs robes. Puis, le doyen se saisit de la grande croix des processions — une croix pesante d'argent massif, deux fois haute comme un homme — un autre chanoine prit en main la hampe de la bannière du chapitre où un ange plein d'orgueil et de menace flamboyait sur une belle soie azur, et le cortège, traversant gravement la cathédrale, s'en alla dans le petit jour du matin.

La ville s'éveillait aux premiers chants des coqs. Des ménagères sortaient de leurs lits... Des feux de forge s'allumaient... Quelques bonnets laissaient passer leurs cornes dans l'entre-bâillement des portes et les gens s'appelaient les uns les autres en riant sous cape: "Voyez-les donc s'en aller! Il paraît que la chanoinerie n'aime point à sortir de ses couettes!"

Le cortège, bientôt, s'immobilisa devant la demeure du coupable. Alors, inclinant sa croix, le doyen frappa trois grands coups à la porte. "Anselme, criaient tous les prébendés, Anselme, dormez-vous?" Puis, silencieux, ils écoutèrent, mais aucun bruit ne se fit entendre. "Anselme, répéta le chapitre, dont la colère commençait de s'emparer, Anselme, les matines sont sonnées. Osez-vous dormir encore?"

Soudain, une fenêtre s'ouvrit avec fracas et la tête effarée du saint homme se montra. Mais, à la vue du clergé, de la croix et de la bannière, elle disparut. Quelques instants plus tard, le bon Anselme ouvrait doucement sa porte... Plein d'humilité et de repentir, il baissait la tête... "La chair est faible, mon frère, dit sévèrement le doyen, et vous avez, ce jour, grandement offensé le Seigneur. Il nous peine de devoir compter parmi nous un coupable abandonné aux séductions trompeuses de la paresse".

Le pauvre Anselme, tout pantois, ne répondit mot. Il s'en fut se placer humblement devant la procession qui s'en retourna vers la cathédrale.

Il allait, long et maigre, tout noir en sa robe qui cheminait en tête des pluviaux tout blancs, grelottant de froid et de sommeil, les membres rompus par la fatigue de la veille, et les gens qui attendaient sur le pas de leurs portes le retour de la procession s'amusaient fort de ce chanoine si paresseux qu'il fallait tout le chapitre pour le tirer du lit.

Ses confrères le promenaient complaisamment par les rues. On lui criait: "Oh! là, Révérend, la servante avait-elle douillettement bassiné ta couche" —"As-tu fait de beaux rêves?" —"Ta mine est blême, chanoine, tu n'as point assez dormi!"

Le populaire s'égayait fort. Il n'avait pas si souvent l'occasion d'exercer sa verve sur l'un des puissants de ce monde!

Tout le long du cortège, des bandes de joyeux drilles se formaient qui chantaient en dansant sur place.

—Voyez donc ce méchant qui ne veut point aller prier Monseigneur Jésus et Madame sa Mère!

—Fi donc, le paresseux! Il trouvera son lit tout fait aux enfers: deux belles bûches rouges où des diables l'étendront!

—Honte au chanoine! Qu'on lui relève sa robe et qu'on lui donne les étrivières.

—Par la calotte du pape, l'on ne peut point dire pourtant qu'il se fasse du lard.

On se le montrait du doigt, on le saluait de ses rires... Le pauvre Anselme avait failli et sa honte était publique!

Les chanoines ne lui firent pas grâce d'une rue.

Puis, arrivé au seuil de la cathédrale, il entendit une voix courroucée lui dire: "Mon frère, demandez au Seigneur miséricordieux de vous donner la force de travailler au salut de votre âme perdue de vices".

Alors, tombant sur les genoux, dans la raideur de ses membres mal reposés il s'humilia.

CAPE D'ARTAGNAN



D'une incontestable nouveauté, à la fois confortable et élégante, cette très belle cape de velours est magnifiquement garnie d'un col et d'une double bande de fourrure.

LE SOIN DU BEBE

Très souvent on nourrit les bébés délicats avec un lait médical qui facilite leur digestion, mais qui, dépourvu de vitamines, a le grave inconvénient de pouvoir entraîner, au bout de quelques mois, des crises de scorbut infantile.

Il importe donc de ne jamais donner ce lait de son chef, mais seulement quand le médecin l'ordonne. S'il ne compose pas exclusivement la nourriture du bébé, il n'a, d'ailleurs, que des avantages. On l'administrera donc, soit en même temps que le lait maternel, si celui-ci est insuffisant, soit accompagné de jus de citron et d'orange, aussi riches en vitamines que le lait.

Le plaisir de bien faire est le seul qui ne s'use pas.

* * *

Arbre renversé par le vent avait plus de branches que de racines. — (Pensées choisies.)

UN CHIC ENSEMBLE



Lucien Lelong est le créateur des ensembles parfaits. Celui-ci se compose d'une robe de crêpe georgette vert matignon, posée sur un fourreau de crêpe de chine. La robe est entièrement brodée de sequins d'argent. Le manteau est en velours vert, garni d'un col et de parements de fourrure.

A L'AN NOUVEAU

L'ESPRIT PAROISSIAL

Il y a un esprit paroissial, comme il y a un esprit national, comme il y a un esprit de famille, comme il y a, un peu partout, un esprit de corps, ou si vous aimez mieux, un esprit de caste. De lui, comme de tous les autres, et avec plus de raisons sans doute, on peut dire qu'il est un esprit de clocher. L'esprit paroissial, c'est, dans une paroisse, et dans chaque paroisse, l'union des âmes et des volontés dans de communes aspirations, et de communs efforts. L'esprit paroissial est déterminé par un ensemble de goûts, d'habitudes, d'humeurs, d'aversions et de sympathies qui sont propres au groupe de personnes que, pour des fins municipales, civiles et religieuses, l'Eglise et l'Etat ont séparées du reste de leurs compatriotes.

Et parce que nous sommes tous, quelque part, les paroissiens de quelqu'un, l'esprit paroissial nous enveloppe et nous pénètre tous. Nous en vivons sans trop parfois y réfléchir, et donc sans trop nous en apercevoir. Au surplus, cet esprit s'affirme sous les formes les plus diverses; car, s'il est partout répandu et partout vivace, il n'est pas en tous lieux le même. Ici, on le trouve généreux plus cordial, plus sympathique et plus chrétien; là, il apparaît plus mesquin, plus froid, plus rude et moins religieux.

Il y a donc un idéal de l'esprit paroissial, et cet esprit est plus ou moins parfait selon qu'il se rapproche ou s'éloigne davantage de ce modèle et de ce type.

* * *

N'est-ce pas là, d'ailleurs, le spectacle que nous devraient toujours donner nos paroisses canadiennes ? La paroisse canadienne n'est-elle pas, ne doit-elle pas être une famille ? Et le chef naturel et respecté n'en est-il pas le prêtre ?

Ceux-là appartiennent à une famille et la constituent, qui puisent leur vie et l'alimentent à la même source. Ce sont ces relations essentielles, et cette communauté de vie qui forment, en réalité, le lien solide de la fraternité. Or, n'est-ce pas surtout pour que des fidèles puissent recevoir d'une même source la vie chrétienne, et l'entretenir d'un même esprit, qu'ils se réunissent en paroisse, et se groupent autour d'un même clocher ? Et celui qui donne la vie surnaturelle à ces âmes et la renouvelle chaque jour, n'est-ce pas le prêtre, le curé, que tout naturellement et avec grandes raisons ces âmes appellent leur père ? C'est lui, le prêtre, qui, à mesure que les âmes naissent à la vie humaine, les transforme et les engendre à la vie chrétienne ; et c'est lui encore qui développe en ces âmes la vie qu'il leur a donnée, qui la fortifie, et qui la répare aussi souvent qu'elle se peut affaiblir et briser.

Et parce qu'à toute famille il faut une maison commune où tous puissent se rencontrer, se connaître et s'aimer, c'est le temple, c'est l'église qui est le naturel foyer de la grande famille paroissiale. C'est à ce foyer que jaillit la vie, et c'est de là qu'elle déborde et qu'elle se répand. Là, le père réunit ses enfants, et là il les instruit, et il les conseille, et il les prépare aux luttes inévitables de l'existence.

A ce foyer chacun apporte sa joie et ses tristesses; et l'on met en commun les souvenirs, les larmes et les espérances. Au pied du même autel les âmes mêlent leurs pensées et leurs affections; elles font à Dieu les mêmes prières, et elles appellent sur elles-mêmes et sur leurs sœurs les mêmes bénédictions. Et le prêtre préside ces réunions du foyer; il console les douleurs, il relève les courages, il guérit les blessures, il bénit toutes les bonnes inspirations. Il ouvre à tous son affection paternelle, et il se réjouit, et il est triste selon que ses enfants sont heureux, ou que le malheur les a frappés. Une égale et très vive sollicitude l'attache étroitement à tous ceux que la Providence lui a confiés et qu'il appelle ses enfants.

La famille paroissiale existe donc vraiment, et sa vie est bonne, agréable et pleine de douces émotions selon que la veulent bien faire ceux qui la vivent.

Dans notre province de Québec, s'il arrive parfois que des paroisses ne sont pas assez pénétrées de la charité qui rapproche et confond tous les intérêts, et s'il arrive que l'esprit normand y combat très activement l'esprit familial, il faut bien reconnaître pourtant que l'esprit paroissial a presque toujours conservé beaucoup des vertus de la vie de famille. Ils étaient si unis dans la foi, et dans l'espérance, et dans la lutte, nos braves aïeux! Et la paroisse ressemblait tant à une famille quand après 1760, les Canadiens firent cercle autour du curé et lui confièrent le dépôt sacré de leurs droits et de leurs traditions! Le prêtre fut alors vraiment le chef et le père de ce peuple à qui on avait arraché son drapeau, et dont la vie nationale était en péril. C'est dans les pieux com-

mercer de la vie paroissiale que l'on trouva les forces de résistance, et toute la sécurité qui assuraient à nos infortunes des lendemains glorieux. Et c'est pourquoi il faudrait bien que nous eussions encore la volonté de faire cette vie paroissiale bonne, chrétienne et jalouse de nos vieilles et saintes traditions.

* * *

Sans doute, nos paroisses canadiennes ne peuvent partout offrir les mêmes habitudes et les mêmes spectacles. Tous les foyers ne peuvent être tout à fait semblables. Souhaitons au moins que toutes nos paroisses réalisent quelques-unes des vertus sociales et chrétiennes; qu'elles soient laborieuses et sobres, pieuses et prospères, qu'elles soient aussi et surtout respectueusement attachées aux prêtres que Dieu leur envoie.

(Tiré de "Propos Rustiques", par l'abbé Camille Roy, publiés par la Librairie Beauchemin, Limitée, Montréal).

LA CHANSON DE BELLUAIRE

Un journal anglais avait ouvert une enquête pour savoir d'où viennent les deux vers si connus :

Cet animal est très méchant
Quand on l'attaque, il se défend.

Maintes réponses lui parvinrent et des plus amusantes. Un lecteur attribuait les vers à La Fontaine, l'autre à Buffon, celui-ci à Hérédia, celui-là à François Coppée ! Pas un ne put deviner juste.

La vérité est que ces vers sont empruntés à une chanson qui connut la popularité vers l'an de grâce 1828 et qui était censée faire partie du boniment d'un montreur d'animaux sauvages, lequel annonçait, du haut de ses tréteaux :

Cet animal est très méchant
Quand on l'attaque, il se défend.
Vous allez voir le grand serpent,
Le fameux boa, tout vivant,
Le même qui perdit la vie
A l'incendie du Grand Bazard :
De plus, le cruel léopard
Venant du fond de l'Arabie :
Cet animal est très méchant
Quand on l'attaque, il se défend !
Ce ne coûte que deux sols par tête,
Suivez l'monde au bureau, passez !
Nous avons beaucoup de gross' bêtes :
Messieurs, mesdames, entrez, entrez !

C'est égal. Devant les résultats du concours susmentionné, les mânes de Coppée, de Hérédia, de Buffon et de La Fontaine ont dû tressaillir.

LA SAGESSE DES NATIONS

Le repentir est le printemps des vertus.

NOTRE VOISINE

LA PLANETE MARS

J'ai sous les yeux—écrit l'abbé Th. Moreux—des dessins anciens de la planète Mars, exécutés par les Secchi, les Lockyer, les Dawes, les Trouvelot. Certains d'entre eux ne le cèdent en rien à ceux que nous dressons aujourd'hui; seulement, depuis cette époque qui remonte à peine à quatre-vingts ans pour quelques-uns, la littérature martienne s'est enrichie de faits, de documents et d'idées avec lesquels nous interprétons. Est-ce un progrès? Peut-être, à condition de ne point nous leurrer sur nos opinions.

* * *

Un exemple typique est la découverte par l'Italien Schiaparelli, vers 1880, du dédoublement de ce qu'il appelait des "canaux". Or, depuis, on a reconnu que les dédoublements sont probablement dus à un défaut d'accommodation des yeux qui vieillissent. Quant aux "canaux", c'est une pure illusion d'optique, d'autant plus accusée que les lunettes sont moins puissantes. Alors, comment expliquer que des centaines d'astronomes ont dessiné Mars pendant vingt ans avec des canaux doubles! Simple affaire de mode!

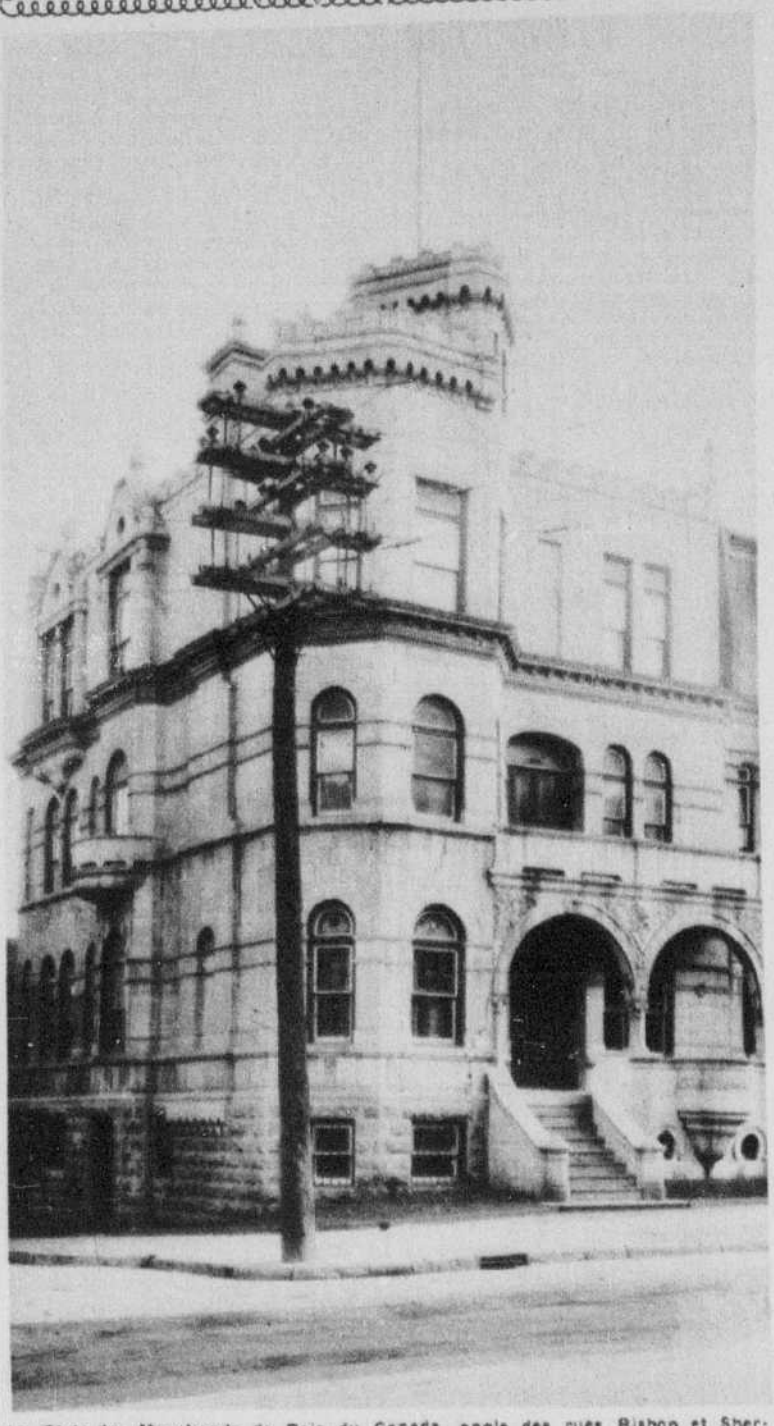
Miss Clerke, la femme qui a le mieux connu l'ensemble des acquisitions de l'astronomie moderne, faisait jadis allusion à cet engouement auquel n'échappent point les hommes de science et le désignait par l'appellation pittoresque de "pendule de l'opinion."

Rien n'est plus vrai. Et puis, d'autres facteurs interviennent: lorsqu'on étudie Mars, on est amené à dessiner ce qu'on voit; c'est ainsi que le fameux Lowell qui dessinait comme un Américain "à peine moyen"—pour ne pas dire davantage—parce qu'il était affligé d'une grosse fortune, put inonder le monde de ses représentations de la planète Mars. Un élève des Beaux-Arts se fût contenté de sourire, mais tous les astronomes n'ont pas cultivé le dessin et l'on discuta sérieusement sur l'interprétation qu'on devait donner aux élucubrations de l'astronome de Flagstaff. Depuis, tout le monde s'est amendé, personne ne croit plus aux canaux, à leur dédoublement et aux oasis de Lowell.

Nos esprits plus positifs se sont aussi assagis sur d'autres points et Mars nous apparaît de plus en plus ce qu'il est: un petit monde vieillot, plutôt très froid, une sorte de Sahara polaire dont les vallées manifestent les dernières traces d'une végétation qui s'éteint. On pensait en effet autrefois que la planète jouissait encore d'un climat printanier et même estival pendant la bonne saison. Pendant quinze ans, j'eus beau soutenir le contraire; on préférait "imaginer" qu'"interpréter" sainement les faits. Aujourd'hui les observatoires d'Amérique puissamment outillés ont pu faire des mesures directes des températures martiennes et la vérité est apparue cette fois sous son vrai jour. Le thermomètre ne saurait dépasser là-bas une vingtaine de degrés dans les meilleures conditions, c'est-à-dire en été et à l'équateur; partout ailleurs, on relève des froids plus que sibériens, surtout la nuit ou plutôt au commencement et à la fin du jour.

Je ne conseille donc pas à ceux qui croient aux existences successives et à la métempsycose d'aller après leur mort recommencer la vie dans ce monde hyperboréen.

UN BEAU LOCAL



Le Club des Marchands de Bois du Canada, angle des rues Bishop et Sherbrooke, Montréal.

LE CERCLE DRAMATIQUE "LAFONTAINE" DE QUEBEC



1ère rangée: J.-A. Angers, R. Audet, Emile Denis, Rév. J.-E. Pépin, J.-A. Anzalone, Ph. Paquin, Alb. Angers. 2ième rangée: E. Caron, H Martel, W. Charland, Chs Miville Deschênes, Cyrille Angers, Jos. Miville, L. Plamondon, J.-A. Despatis. 3ième rangée: E. St-Hilaire, P. Germain, Jules Trudel, G.-H. Boulet, J. Lavallée, R. Denis. 4ième rangée: A. Blouin, J.-A. Rémillard, Armand Rémillard, L. Robitaille. (Cliché Gérard Morisset, Québec).



En Roulant ma Boule

Causette Hebdomadaire du Père Ladébauche

Pour les enfants au-dessus de 21 ans.



La gauloiserie, la bonne franquette et un style de manches de chemises n'ont jamais dépravé personne.
(Jean Richepin)

L'on peut en une sorte d'écrits hasarder de certaines expressions, user de certains termes transposés et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre.
(La Bruyère)

BONNE ET HEUREUSE

—Eh! bien, Baptiste, en v'la encore une de plus à porter.

—Bonguienne! c'est pas pour rien dire de trop, mais ça m'en fait une pépère de collection.

—Si je ne me trompe pas, ça te fait, bonnement...

—Chut! dis pas mon âge aux lectrices de la "Presse".

—Comment, vieux vadrouilleur, tu te permets encore de faire le faraud?

—Qu'est-ce que tu veux, Catherine, elles sont si chouettes, mes lectrices, que j'peux pas m'en empêcher.

—Tu seras bien toujours le même!

—J'suis bâti comme ça, moi.

—Souhaite-leur donc, au moins une bonne année, aux lectrices... et aux lecteurs aussi, tandis que t'as des mains dedans.

—Faut toujours que tu fourres ton nez dans ce qui te regarde pas. C'est justement ce que j'étais pour faire.

—Eh! bien, vas-y, fait pas le gêné; tu les connais.

—Si on se connait, vieux pétard de Sorel! Ça fait vingt-deux ans que les lecteurs de la "Presse" et pépère Ladébauche jasent ensemble à tous les samedis que le Bon Yeu amène.

—Non, mais ce qu'ils doivent être tannés de toi.

—C'est à voir. Pour quant à moi, je t'assure que leur société m'est aussi agréable qu'aux premiers jours. C'est, sans comparaison, comme qui dirait que je serais encore dans ma lune de miel de chroniqueur.

—Vingt-deux ans, Baptiste, penses-y donc, s'il a dû en passer de l'eau sous le pont Victoria pendant ce temps-là.

—Bondance! c'est pas pour dire rien de trop, mais il y a des tas de mariages qui ne durent pas aussi longtemps que ça. Et pourtant, mes lecteurs et moi on s'est jamais chicané.

—M'as dire comme on dit, faut que ce soit du bon monde.

—Comme de raison, on s'est bien collé des choses un peu raides, parci par-là, mais on a toujours fini par s'arranger correct sans faire de train.

—Et tu ne leur souhaites rien?

—Ah! oui. Les amis, la Catherine et moi on vous la souhaite bonne et heureuse.

—Alors, ils nous répondent en choeur: "Et nous pareillement."

—Sûr, qu'ils doivent répondre ça, vu que c'est du monde poli.

—Penses-tu qu'ils vont nous envoyer des étrennes, Baptiste?

—Beau fromage, tu sais bien que c'est du monde bien élevé. Mais, les étrennes, c'est ça qui me chicote.

—Qu'est-ce qui te chicote, Baptiste?

—Pour ses étrennes, Ladébauche voudrait embrasser toutes ses jolies lectrices...

—Veux-tu te cacher, vieil insécrable!

—Tout de même, vous savez, mesdames, faut pas vous occuper de Catherine, s'il y en a parmi vous autres qui veulent venir la souhaiter à Ladébauche, gênez-vous pas, vous serez bien reçues.

—Ecoutez-le pas, c'est un vieil enjoleux de créatures.

—Rouspète donc pas, Catherine, tu sais bien que c'est le Jour de l'An. V'là un tas de chouettes paroissiennes qui sont toutes mes amies, vu qu'on se connait depuis vingt-deux ans, et tu ne veux pas que je les embrasse au Jour de l'An.

—Tiens, toi, Baptiste, veux-tu que je te dise, t'étais né pour être embrassateur comme le p'tit Renfrew. T'as manqué ta vocation.

—C'est bon, c'est correct, parlons d'autre chose... (mais si j'peux tant seulement poigner une chance).

—Dans tous les cas, mon crapet, je m'en vas te surveiller.

—C'est bien effrayant, tout de même, Catherine, c'que les années passent vite.

—Ah! j'vous dis, ça passe comme du beurre dans la poêle.

—Si au moins, on pouvait dire aux années: "Pressez-vous pas, prenez donc le temps de fumer une pipe."

—Mais pas moyen de les retenir, quand même on leur fait une belle façon.

—Ça sert à rien, pas de revenez-y avec eux autres.

—Et ça ne revient pas.

—Ah! pour ça, on peut se fouiller, rapport que dès que les années sont rentrées, leur père le Temps ne les laisse pas sortir le soir.

—Et dire qu'il n'y a pas moyen d'en faire revenir une, même en fournissant les billets de chars.

—Les années se fichent pas mal des p'tits chars, Catherine, elles ne reviennent qu'en songe.

—C'est ce qui les fait paraitre plus belles. Si on ne les revoyait pas en songe on ne le regretterait pas.

—Faut bien que les années passent, Catherine, sans ça il n'y aurait jamais de Jour de l'An.

—C'est plein de bons sens ce que tu dis là, Baptiste, seulement, à force de voir des Jours de l'An on finit par vieillir.

—Vieillir, bonguienne! c'est la seule chose que certaines gens peuvent faire d'eux-mêmes.

—Chacun fait ce qu'il peut, Baptiste. Faut pas être trop exigeant.

Il y a jusqu'au père Santa Claus qui vieillit, Baptiste.

—C'est pourtant vrai qu'il n'est plus le même que dans notre jeunesse. Il commence à se faire trop vieux pour descendre dans ma cheminée. Il y a belle lurette qu'il ne me fait plus de visites.

Je pends encore mon bas, mais le bonhomme n'y met plus rien... que des trous.

Aujourd'hui, Santa Claus est trop vieux pour conduire ses rennes, il se fait transporter en aéroplane.

Dans notre jeune temps, Catherine, il s'amenait avec une fameuse de belle agrès, un tas de chevreuils farauds, attelés sur un beau berlo. C'est ça qu'était beau. Aujourd'hui, il s'amène en aéroplane; c'est à la mode, par pour rire, mais ça n'empêche pas, dis c'que tu voudras, qu'ça vaut pas l'ancienne manière. Dans ce temps-là, il arrivait incognito sans faire de potin; aujourd'hui, bondance il fait plus de berdas qu'un sénateur.

—Qu'est-ce que tu veux, Baptiste, les temps changent; faut suivre la mode.

—Tout de même, moi, j'aimais mieux la mode de l'ancien temps. C'est pas que je veuille interboliser la mode d'aujourd'hui. Non. Mais c'est mon goût qui est comme ça. Dans mon jeune temps, on ne le voyait pas Santa Claus comme à c't'heure, il venait tout doucement, par la cheminée et c'est rien qu'en voyant ce qu'il avait déposé dans les bas qu'on pouvait dire que Santa Claus était passé par-là. Aujourd'hui le vieux plane trop haut, car depuis ce temps-là que j'ai pendu mon bas un peu partout sur la machine ronde, Santa Claus a passé sans arrêter, il n'est plus descendu dans ma cheminée.

—Qu'est-ce que tu veux, avec leurs damnés flats d'à présent, où ils sont sept ou huit qui se chauffent par la même cheminée, il n'y a plus de plaisir pour un Santa Claus. Les cheminées sont trop hautes et trop sales Santa Claus ne peut pas passer partout, il est obligé de négliger la pratique. Et avec ça, que les gens deviennent de plus en plus exigeants, ce qui fait qu'il ne doit pas avoir assez de stock pour servir toute ma clientèle.

—S'il a souvent oublié ton bas, c'est que tu demandais des choses trop extravagantes.

—Ça, par exemple, ça se pourrait sans misère. Que veux-tu, chacun demande suivant ses goûts, et moi j'ai toujours eu des goûts fantaisistes, à c'que disait ma défunte belle-mère.

—Ça doit être une job bâdrante sans bon sens?

—A te parler franchement, c'est mon idée qu'il doit commencer à en avoir plein le casque. Il y a tant de gens qui abusent de son nom que ça gâte le métier. Ainsi, quand une femme donne à son mari une boite de cigares qui ont passé au feu il y a quinze ans, et qu'elle accompagne le cadeau d'une carte portant ces mots: "Avec les heureux souhaits de Santa Claus", eh bien! ça fait du tort au bonhomme. Ou encore, quand un particulier reçoit de douze personnes différentes, douze paires de pantoufles de la part de Santa Claus, ça nuit à la réputation du vieux. Si on le laissait faire tout seul, vois-tu, ça pourrait faire, mais il y a trop de gâte-métier, la job ne vaut plus rien. Et s'il n'était pas si vieux, et si les temps étaient moins durs, vrai comme t'es là, je crois qu'il changerait de besogne et tâcherait de poigner une job de la corporation. Les gens deviennent trop malcommodes, il y en a des safres qui pendent leurs bas toute l'année et voudraient qu'il leur consacre tout son temps.

—Ça c'est des paroissiens qui ont des vocations pour la politique.

—J'peux te dire une chose, si chacun ne recevait comme étrenne rien que ce qu'il mérite, tu en entendrais un vacarme. Malheureusement aujourd'hui c'est pas Santa Claus qui règle ça, il y a trop de nez fourrés-partout qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Heureusement que le Jour de l'An n'arrive qu'une fois par année, et que ça prend juste 364 jours à un paroissien pour remettre sa bourse en état de faire face au suivant. Et c'est mon idée que si Santa était obligé de payer la note de tous les cadeaux qu'il fait. Ils pourraient se fouiller tous ensemble. Il en a bien assez de prendre la responsabilité des cadeaux qui se font.

Penses-tu que celui qui donne comme cadeau à une vieille fille un livre de cuisine intitulé "L'Art d'apprêter les restes", ne fait pas de tort à Santa Claus?

Et celui qui donne à une jeune demoiselle, qui apprend le piano, une douzaine de morceaux à la mode. Elle peut se croire obligée de les lui jouer, et il s'en prend à Santa Claus. C'est pourtant pas de sa faute.

Le paroissien qui donne à sa femme une brosse à dents avec manche en acajou, s'expose à ce qu'elle lui fasse payer un nouvel ameublement pour harmoniser avec la brosse.

L'imprudent qui donne à sa belle-mère une édition de l'Enfer de Dante, risque de passer le Jour de l'An à l'hôpital, peut-être même à la morgue.

Toutes ces choses-là, ça gâte la réputation du bonhomme.

Une autre affaire qui lui fait du tort, ce sont toutes les promesses qu'on fait en son nom, et qui sont la cause qu'il passe souvent pour un vieux blagueur et qu'une foule de gens ne le prennent plus au sérieux.

Et, à part de ça, il y a les crampons, qui demandent la même chose depuis quarante ans. Des gens qui passent leur temps à attendre de Santa Claus ce que le destin leur refuse. Vrai comme t'es là, il y a parmi ses pratiques des vieilles jeunesses qui attendent de lui un prince Charmant depuis cinquante ans passés et qui, malgré qu'elles n'en aient jamais trouvé dans leurs bas de Noël, espèrent encore. Si on pouvait entendre tout ce que les grands enfants demandent tout bas à Santa Claus, tu verrais comme c'est un métier difficile et pas toujours gai.



O les bas grands et petits qu'il ne peut plus remplir!

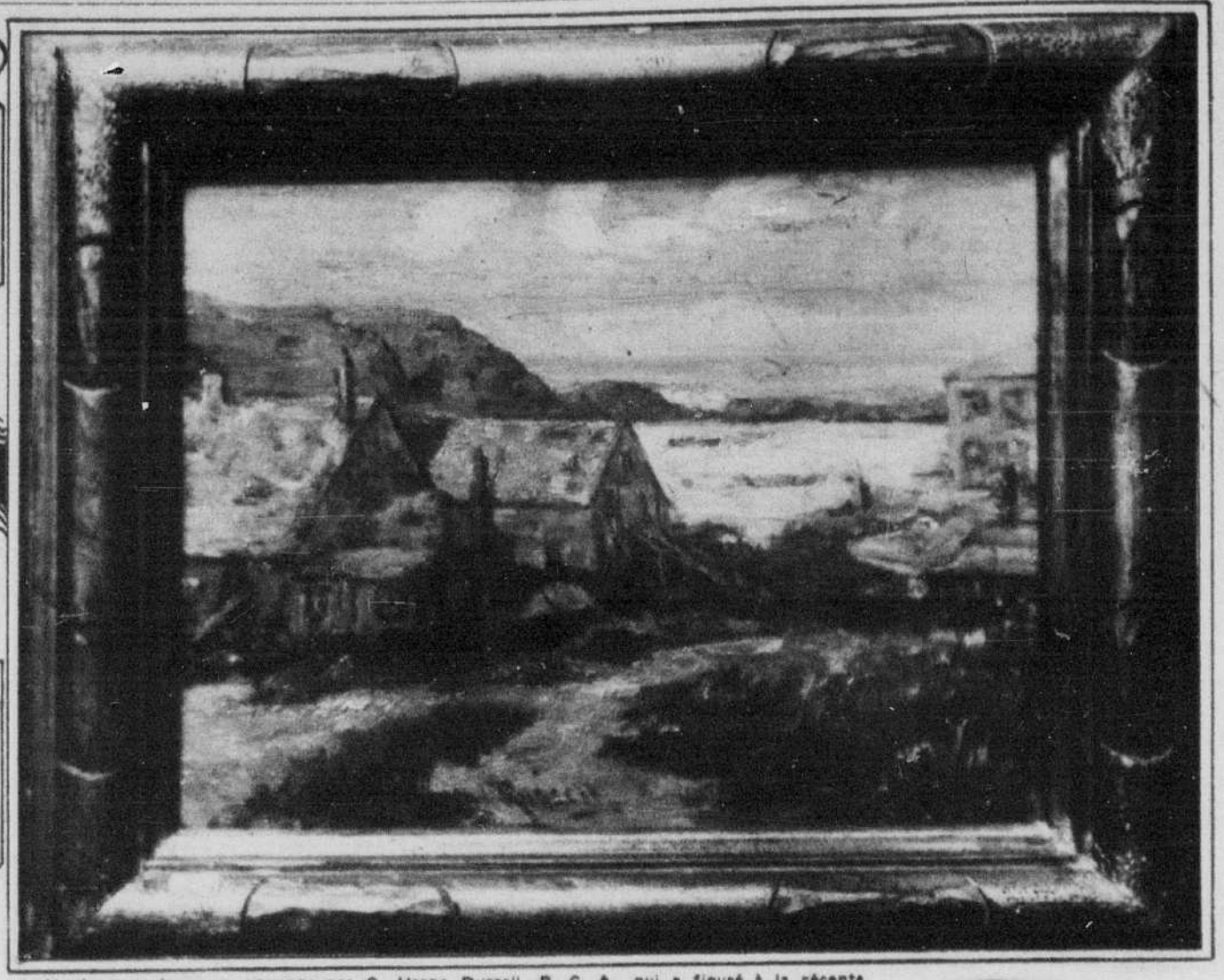
Bas des gueux, bas des délaissés, qui se balancent tristement à des foyers sans flamme, et devant lesquels Santa Claus passe sans ne jamais rien laisser.

. . . . . .

LADEBAUCHE.



Mlle Germaine Gosselin, fille de M. Edouard Gosselin, marchand de Lévis.



A Monhegan, vigoureux paysage par G. Horne Russell, R. C. A., qui a figuré à la récente exposition au Arts Club. — (Cliché la "Presse").



NOCES D'OR. — Groupe de parents photographiés à l'occasion du 50ième anniversaire de mariage de M. et Mme William-F. Dunn, célébré récemment à South-Durham. — Dans le groupe, M. l'abbé P. Ailard, curé de la paroisse. — (Cliché de Massé Frères, Windsor, P. Q.)



M. Edouard Machet, président de la section De Salaberry (paroisse Saint-Anselme) de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, auquel les officiers et les gardes de la Garde Saint-Jean-Baptiste ont présenté, récemment, une magnifique peinture, en reconnaissance des services par lui rendus à cette Garde, comme fondateur, et président actuel et général.



L'ART RELIGIEUX DANS NOS EGLISES. — Tableaux bibliques reconstitués et reproduits en chêne, par M. J.-O. Gratton, notre sculpteur canadien, belles oeuvres de sculpture destinées à l'église Sainte-Catherine d'Alexandrie, de Montréal, — curé, M. l'abbé J.-A. Papineau. — De gauche à droite: "Madeleine aux pieds de Jésus", "Saint-Paul sur le chemin de Damas" et "Jésus et la Samaritaine".



Mme Gérard Bédard, de Thetford Mines, Qué., — (Photo Studio Mongeau, Thetford Mines).

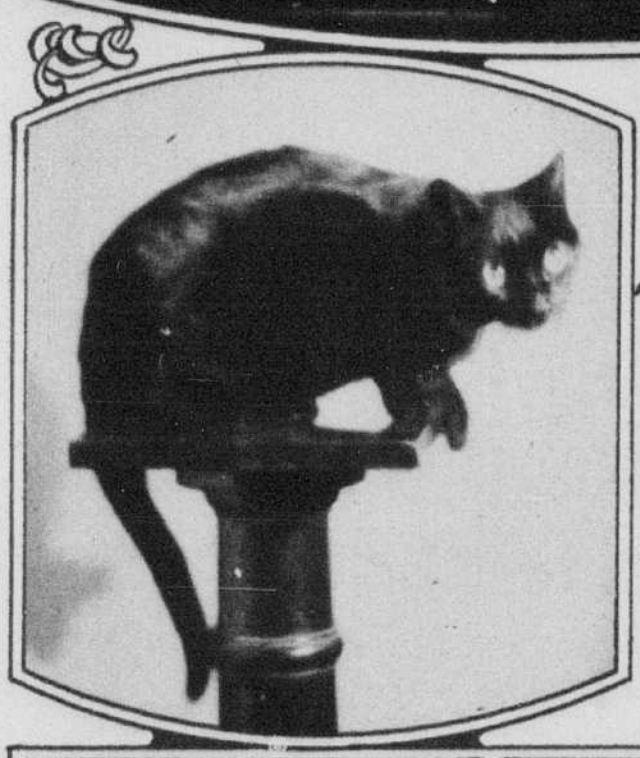


NOS BELLES FAMILLES CANADIENNES-FRANÇAISES. — La famille de M. Hubert Mercure, cultivateur de la paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, et de Mme Mercure. — 16 enfants vivants, tous encore garçons et filles.





Mlles Marguerite et Germaine Coulombe, brillantes pianistes de Montréal, élèves en pédagogie d'Emiliano Renaud.



Louise, Robert, Pauline et Denise, enfants de M. et Mme Paul Granger, d'Outremont. — (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

Ce beau chat noir est un vénérable animal qui vient d'atteindre sa 18e année. Depuis sa naissance, ce superbe représentant de la race féline n'est pas sorti une seule fois du magasin de S. Sherman & Sons, de Montréal, qui en sont les possesseurs.

La famille de M. et Mme P.-C. Boudreau, de Chéti-Camp, Cap-Breton: 10 garçons et 3 filles.





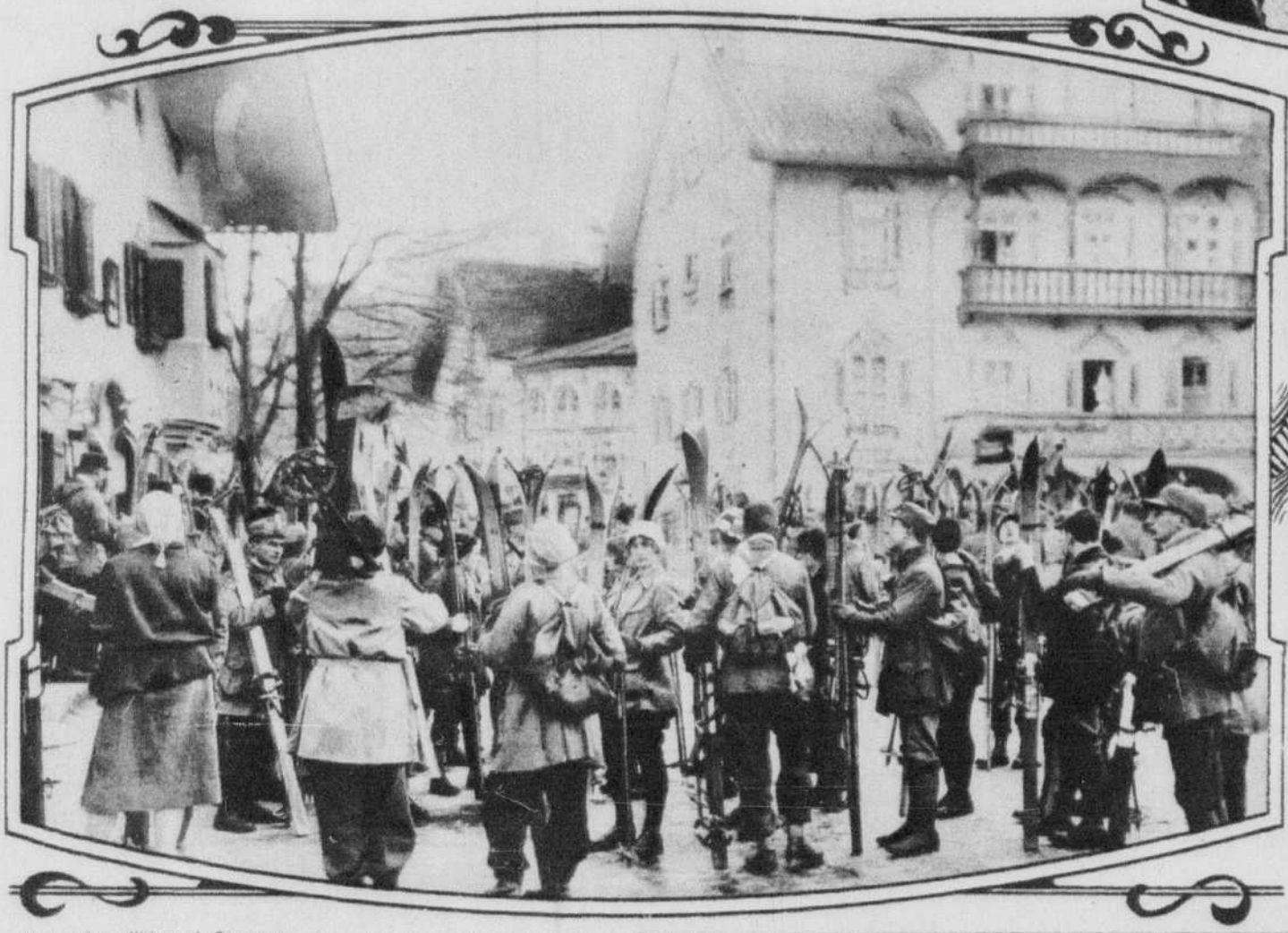
L'ART RELIGIEUX DANS NOS EGLISES. — Tableaux bibliques reconstitués et reproduits en chêne, par M. J.-O. Gratton, notre sculpteur canadien, pour l'église S.-Catherine d'Alexandrie, de Montréal. — De gauche à droite: "Jésus ressuscitant Lazare", "Le Bon Pasteur", "Jésus au Cénacle après la résurrection", "L'Enfant Prodigue".



L'honorable Vincent Massey, ministre plénipotentiaire du Canada à Washington, et madame Massey, photographiés à leur retour d'Europe, où M. Massey a pris part à la Conférence Impériale.



Qui n'aimerait à coiffer Sainte-Catherine avec ce magnifique bonnet en dentelle que porte ici Mlle Hélène Pérani, gagnante d'un prix de 5000 francs, dans un récent concours institué à Paris, à l'occasion de la fête de sainte Catherine.



Une scène d'hiver à Oberammergau, la petite ville de Bavière, fameuse par les célèbres représentations de la Passion. — Groupe de skieurs prêts à partir pour la région montagneuse propice à leur sport favori.



Mlle Florida Desjardins, fille de M. Jean Desjardins, de la Rivière-des-Prairies, diplômée de l'Académie Saint-Edouard, qui vient d'obtenir, avec distinction, son brevet supérieur d'enseignement français, section ménagère et commerciale.



Georges Courteline, fameux auteur dramatique, humoristique et satirique français, élu membre de l'Académie Goncourt, en remplacement de feu Gustave Geoffroi. Courteline est né en 1860.



Cabane à sucre à Saint-Hyppolite, pittoresque paysage par M. Narcisse Poirier, qui a figuré à la récente exposition à la bibliothèque Saint-Sulpice.—(Cliché la "Presse")

Fête du jour : S. Sylvestre
Soleil: lever 7 h. 34; coucher 4 h. 19
Lune: lever 3 h. 49; coucher 1 h. 54
TEMPS PROBABLE
NUAGEUX et NEIGEUX

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

Le théâtre Saint-Denis n'était pas assez grand pour contenir les innombrables petits enfants qui voulaient jouir, hier, des trois représentations successives préparées pour eux sous les auspices de la "Presse". Ce fut une fête splendide qu'il faudra répéter bientôt.

43e ANNEE—No 64—60 PAGES — 2e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 31 DECEMBRE 1926 PRIX: CINQ CENTINS

UNE NOUVELLE GUERRE PLUS HORRIBLE QUE LE DERNIER CONFLIT MONDIAL EST PREVUE

Les souhaits de l'hon. L.-A. Taschereau à la population de la province de Québec



L'hon. L.-A. TASCHEREAU

Du correspondant de la PRESSE

Québec, 31.—L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a communiqué, hier soir, au correspondant de la "Presse" le message suivant:

"Au retour d'un voyage d'Europe, alors que j'ai visité l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie, je me sens tout fier de mon pays. J'y ai vu des villes plus populeuses que les nôtres, plus de richesse, des champs mieux cultivés, un sens artistique plus général, des trésors historiques émouvants. Nulle part, je n'ai trouvé comme chez nous autant de soleil, des familles plus heureuses, un meilleur attachement aux traditions et à l'idéal national, le respect de l'ordre, la fidélité aux croyances, une foi plus robuste en l'avenir qui nous attend, des ressources naturelles plus riches et plus variées.

"Je souhaite à notre population de conserver tout cela, en 1927. Je ne saurais lui adresser un meilleur souhait."



Le niveau du fleuve a monté de sept pieds dans l'espace d'une demi-heure à la suite d'entassements de glaces

L'eau envahit, hier soir, la partie de la ville de Longueuil située sur le bord du fleuve jusqu'à environ 300 pieds de la rive. — Une cinquantaine de maisons sont entourées d'eau.

CAVES INONDEES A MAISONNEUVE

Une rapide ascension du niveau du fleuve, qui a duré environ une demi-heure hier soir, a causé de sérieuses craintes de fortes inondations sur la rive sud. Il était environ 10 heures 30 quand la crue a commencé à se produire, causée par la formation soudaine d'embâcles plus bas dans le fleuve. La crue des eaux n'a cessé que vers 11 heures. Dans cet espace de temps d'une demi-heure, l'eau a monté, du côté de Longueuil, d'une hauteur d'environ sept pieds. Une partie de la ville de Longueuil qui se trouve sur le bord du fleuve a été inondée, l'eau envahissant les rues de la ville jusqu'à environ 300 pieds de la rive. Les demeures d'une cinquantaine de familles se sont ainsi trouvées entourées d'une nappe d'eau, et pour communiquer avec le reste de la ville, l'on ne pouvait circuler que chaussés de longues bottes en caoutchouc. Les rues affectées par l'inondation à Longueuil sont les rues Saint-Jean, Guilbault, Saint-Sylvestre, Saint-Thomas, Saint-Jacques, Saint-Alexandre, Grant et Riverside.

DOMMAGES PEU CONSIDERABLES

Les caves ont été inondées dans toute cette partie de la ville. On ne croit pas que les dommages causés par l'envahissement des eaux du fleuve soient bien considérables.

Plus à l'ouest du côté de Saint-Lambert, l'eau a envahi la route et a considérablement embarrassé la circulation des automobiles entre Saint-Lambert et Longueuil.

LA SITUATION A MONTREAL

Du côté de Montréal, les voies ferrées de la commission du port sur les quais aux environs de Maisonneuve, ont été en partie recouvertes d'eau. Les caves un peu profondes dans une partie de Maisonneuve ont été envahies par l'eau refluant des égouts, et les policiers de cette partie de la ville ont averti les locataires d'enlever les marchandises ou autres effets qui se trouvaient dans ces caves. Il en a été de même plus à l'est, à Pointe-aux-Trembles et à Montréal-Est.

On ne signale pas de dégâts bien importants dans cette direction.

Un amoncellement de glace sur le fleuve aux environs de la rue Lasalle atteignait une hauteur d'une quarantaine de pieds au-dessus du niveau du fleuve.

Au commencement de la matinée d'aujourd'hui, l'eau était encore à peu près au même niveau qu'à 11 heures hier soir.

DANS L'OUEST DU PORT DE MONTREAL

Dans la partie ouest du port de Montréal, cette crue s'est aussi fait sentir, mais les quais à haut niveau n'ont pas été inondés. Dans la partie généralement la plus exposée à subir les premiers effets des crues, au pied de la rue McGill, le niveau du fleuve n'a pas dépassé environ deux pieds et demi plus bas que les quais à haut niveau. Vers 3 heures 30, ce matin, l'eau a commencé à baisser dans cette partie du port. Elle avait déjà baissé d'environ un pied et demi vers 7 hres ce matin.

Pas de boisson aux Américains

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Washington, 31. — Les chimistes du gouvernement se sont mis au travail, hier, pour trouver une formule de dénaturation de l'alcool industriel, sans recourir aux poisons.

Le secrétaire Mellon ne veut pas empoisonner les buveurs pour mettre en vigueur la prohibition. Il demande un alcool dénaturé qui soit d'un goût horriblement détestable, mais non empoisonné.

Coup décisif des rebelles du Nicaragua

Mexico, 31—L'armée libérale du Dr Juan Sacasa ayant défait les forces de Diaz sur la côte orientale du Nicaragua se prépare pour marcher sur la capitale Managua, avec l'absolue confiance de s'en emparer. Voilà ce qu'a déclaré Pedro-J. Zepeda, principal représentant de Sacasa, à Mexico.

Zepeda a déclaré que deux corps d'armée de Sacasa, se composant chacun de 2,000 hommes, avaient porté un coup fatal à Adolfo Diaz bien que celui-ci eut été aidé par les Etats-Unis.

L'EX-KAISER AU CINEMA

New-York, 31. — Le "Morning Telegraph" annonce que l'ex-kaiser Guillaume et sa femme joueront les principaux rôles dans un film cinématographique, à Doorn, en Hollande. Ce film, en cinq rouleaux, sera distribué aux Etats-Unis.

Carol ne verra pas son père

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Paris, 31. — L'ex-prince héritier Carol de Roumanie visitera peut-être bientôt la Riviera française pour échapper aux embarras du voyage projeté de son père à Paris. Il est compris que le roi Ferdinand, si sa santé le permet, arrivera à Paris, en janvier pour se soumettre au traitement du radium. Ce traitement est rendu nécessaire par l'opération subie récemment par le roi pour une maladie intestinale.

Les milieux officiels ont appris que le roi Ferdinand ne désirait pas voir son fils.

La préfecture de police a demandé à Carol de permettre à la police de continuer à surveiller sa villa, pour éviter au prince des ennuis. Carol était encore à Paris hier.

LA QUESTION DU PETROLE CAUSERA-T-ELLE UNE RUPTURE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE?

En vertu de nouvelles lois, le gouvernement mexicain deviendra théoriquement, demain, l'un des plus grands propriétaires de terrains pétrolifères du monde.— Une situation délicate.

OBJECTIONS DE WASHINGTON

Mexico, 31. — Le gouvernement mexicain deviendra théoriquement l'un des plus grands propriétaires de terrains pétrolifères du monde, le 1er janvier, si, à la dernière minute, il ne se produit pas une altération de la situation créée par la promulgation des nouvelles lois concernant le pétrole et les terres et par le fait que les compagnies de pétrole n'ont pas jusqu'ici accepté ces lois. En vertu des nouvelles lois, toutes les terres pétrolifères, sous un titre étranger, dont les détenteurs n'auront pas demandé des concessions confirmatoires avant le 1er janvier, reviendront automatiquement la propriété du gouvernement mexicain. Le président Calles a refusé un délai pour mettre en vigueur ces règlements. Ni les fonctionnaires du gouvernement, ni les représentants des compagnies de pétrole, à Mexico, n'ont des statistiques exactes concernant toutes les propriétés affectées, mais d'après des calculs non officiels, il y a plusieurs milliers d'acres d'une valeur possible de milliards de dollars.

Fondamentalement, le deadlock entre le gouvernement mexicain et les plus importantes compagnies de pétrole n'a pas été altéré apparemment. Quels seront les incidents qui se produiront l'an prochain ? C'est une question qui se pose. Bon nombre de personnes pensent que, bien que la loi veuille que les titres de propriété retournent au gouvernement mexicain, celui-ci ne s'emparera pas immédiatement des terres, ce qui ne donnera pas de prétexte aux intérêts étrangers pour se plaindre directement de la confiscation. Ainsi, l'incertitude actuelle pourrait se prolonger indéfiniment. Les terres pétrolifères possédées par les Américains, au Mexique, ont été évaluées à $480,000,000.

Le gouvernement des Etats-Unis a pris l'initiative des objections et des notes ont été échangées entre Washington et Mexico, sans assurer la solution des principales difficultés. Des rumeurs qui n'ont pas été confirmées ont dit que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. James-R. Sheffield, quitterait le Mexique avant le 15 janvier, mais tout dépendra de la situation, à cette date. On ne croit pas que la reconnition du gouvernement mexicain ne sera pas retirée par les Etats-Unis, quels que soient les mouvements de l'ambassadeur américain.

Mexico, 31.—(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse"). —Deux mineurs américains ont été enlevés par des bandits mexicains, près de Parral, dans l'Etat de Chihuahua. Une rançon est demandée pour leur libération.

LES POPULATIONS

Chicago, 31.—En se basant sur les naissances ainsi que sur les chiffres fournis par le bureau des statistiques, on estime la population de Chicago à 3,151,989.

Bonne et Heureuse Année!

La "Presse" souhaite que l'année 1927 qui s'ouvrira demain n'apporte à tous ses lecteurs et annonceurs que des jours de prospérité et de bonheur.

UN DINER A L'HON. ERNEST LAPOINTE

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 31. — L'hon. L.-A. Taschereau a donné, hier soir, au club de la Garnison, un dîner en l'honneur de l'hon. Ernest Lapointe, auquel étaient invités: sir Charles Fitzpatrick, l'hon. sénateur Jules Tessier, les honorables Lucien Cannon, J.-E. Caron, A. Galipeault, P.-J. Paradis, Geo.-E. Amyot, Adélard Turgeon, Gérard Power, Frank Carrell, MM. Geo. Parent, M.P., H.-E. Lavigueur, M.P., Ch. Power, M.P., Oscar Boulanger, M.P., Elisée Thériault, M.P.P., Louis Létourneau, M.P.P., Edmond Taschereau, Charles Lanctot, J.-A. Lessge.

LA POLOGNE S'ARME

Varsovie, 31. — Le gouvernement polonais vient de commander 3 sous-marins, mouilleurs de mines en France.

NOUVELLE VILLE DANS LA REGION DE ROUYN

Québec, 31. — Un bill sera présenté à la législature au cours de la prochaine session, dans le but de demander l'incorporation d'une nouvelle ville dans la région de Rouyn, laquelle ville sera située à quelques milles de Rouyn même, près de ce que l'on appelle le "Landing". D'après les prévisions du bill, cette nouvelle ville s'appellerait Mercier, en l'honneur de l'hon. Honoré Mercier, ministre actuel des terres et forêts.

La guerre aux drogues

Washington, 31. — On croit que l'arrestation de contrebandiers de drogues, à Montréal, hier, a brisé l'un des plus importants syndicats de contrebandiers de drogues du continent américain.

La haine que soulève dans tous les pays la marche des Etats-Unis vers la domination économique, menace de déclancher une catastrophe universelle.—Les difficultés internationales.

APPEL A L'ESPRIT RELIGIEUX

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Milwaukee, Wis., 31. — "Si les Etats-Unis continuent leur actuelle campagne pour devenir la puissance économique dominante du monde et ne participent pas à la politique mondiale, le danger d'une autre guerre plus horrible est imminente". Voilà ce qu'a dit au représentant de l'"United Press", dans une interview, M. Kirby Page, de New-York, éditeur du journal "The World Tomorrow". M. Page, auteur de plusieurs livres sur l'économie politique, assiste, à Milwaukee, à la conférence nationale des étudiants. Il est bien connu dans tout le pays.

M. Page s'est exprimé ainsi: "Les Etats-Unis deviennent graduellement plus haïs et redoutés dans toutes les parties du monde. Politiquement, le pays se détache des problèmes internationaux, mais, économiquement, il se met complètement dans les affaires du monde. Cela ne peut que soulever des craintes et si l'Amérique continue à marcher comme elle le fait maintenant vers la domination économique, il y aura probablement bientôt une autre guerre".

M. Page calcule que, si les Etats-Unis maintiennent leur politique actuelle, la dette étrangère sera portée à $50,000,000,000 en 1950. Il ajoute que les Etats-Unis, qui se détachent de plus en plus des problèmes étrangers, deviendront dans vingt-cinq ans, un sinistre objet de haine pour les peuples du monde.

M. Page dénonce l'attitude des capitalistes américains et anglais intéressés dans l'industrie du caoutchouc. Il demande une conférence pour régler toutes les difficultés des intérêts privés.

M. Page a dit aussi: "Cette génération est plus religieuse que toute autre génération précédente et c'est à la jeunesse qu'il appartient de trouver le moyen de rendre l'Amérique l'amie du monde. C'est une des raisons fondamentales de la présente conférence".

Des amendements à la loi des douanes de 1907 entrent en vigueur le 1er janvier

Ces amendements portent sur des articles provenant de plusieurs pays étrangers et s'appliquent à des marchandises déterminées.

QUELQUES DETAILS

D'après les amendements à l'acte tarifaire de 1907, les taux douaniers compris dans la colonne du tarif préférentiel sont applicables à partir du 1er janvier 1927 aux marchandises provenant des pays britanniques suivants, quand elles sont expédiées directement d'un port britannique à un port canadien : le Royaume-Uni, les Bermudes, les Antilles anglaises, la Guyane anglaise, les Indes, Ceylan, les Etablissements du Détroit, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-Sud, la Rhodésie du Sud et toutes les autres possessions britanniques. Le tarif intermédiaire s'applique aux marchandises provenant des pays auxquels le tarif intermédiaire a été accordé par traité de commerce. Quant au tarif général, il est en vigueur pour les marchandises dont l'importation n'est pas prévue dans les conventions commerciales.

Pour qu'une marchandise jouisse du tarif préférentiel, il faut que la plus grande partie de sa valeur provienne de la main-d'oeuvre britannique.

Par un arrêté en conseil, le gouverneur peut étendre le tarif préférentiel aux produits d'un pays qui n'est pas mentionné dans la nomenclature ci-dessus, pourvu que les spécifications de la loi soient respectées; de même, il peut retirer le bénéfice de cette loi, sauf pour le Royaume-Uni, à tout pays britannique inclus dans la liste ci-dessus.

En outre, l'importateur a droit à un rabais de 10% sur le montant des droits de douane sur toutes marchandises expédiées directement d'un port britannique à un port canadien, sauf sur les vins, le malt, l'alcool, les boissons alcooliques, les sucres, les tabacs et les cigares; mais ce rabais ne doit pas s'appliquer à des marchandises sur lesquelles les droits de douane n'excèdent pas 15% ad valorem ou sur les marchandises bénéficiant du traité commercial de 1920 du Canada avec les Antilles.

Si les marchandises ci-dessus mentionnées sont vendues à un prix inférieur au prix du marché local, il sera prélevé un droit sur la différence entre les deux prix, pourvu que ce droit n'excède pas 15% ad valorem.

Le loi ne s'applique en aucun temps au poisson de Terre-Neuve non plus qu'au poisson pris dans les eaux canadiennes.

Sur le fer en gueuse importé de l'étranger, quand il est mélangé à du fer en gueuse produit au Canada pour fabriquer des instruments aratoires, les importateurs ont droit à un drawback sur la quantité entière de fer en gueuse, pourvu que ce drawback ne dépasse pas 99% des droits payés sur le fer en gueuse importé et utilisé dans la fabrication.

Dans tous les autres cas où il n'a pas été voté d'amendement, c'est la loi des douanes de 1907 qui s'applique.

L'escompte de 10% sur les droits de douane n'est pas accordé sur les droits de moins de 15% non plus que sur certaines marchandises spécifiées; pour en bénéficier, il faut que les marchandises soient d'un port d'un pays profitant du tarif préférentiel et qu'elles soient expédiées directement à un port canadien.

Les marchandises provenant des pays suivants bénéficient du tarif préférentiel: la France, les possessions françaises, le Royaume-Uni et les possessions britanniques, l'Argentine, la Colombie, le Danemark, le Japon, la Norvège, la Russie, la Suède, la Suisse, le Vénézuéla, l'Italie et ses possessions, la Belgique, la Finlande et la Hollande.

LA FAMINE REDOUTEE

Port-Arthur, 31. — En Mandchourie l'été particulièrement sec a tellement endommagé les récoltes qu'on y craint la famine.

Cinq voyageurs sont blessés au cours d'une panique sur un tramway, rue Sainte-Catherine

Cinq personnes ont été légèrement blessées hier soir, à 7 h. 02, lorsqu'une panique s'est produite sur le tramway 833, circuit Sainte-Catherine, à l'intersection des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.

La cause de cette panique a été un court-circuit qui eut lieu dans le moteur du véhicule. Un commencement d'incendie se déclara et les passagers, à cause de la fumée, croyant qu'il y avait du danger, s'élancèrent vers les sorties. Plusieurs tentèrent même de sortir par les fenêtres qui furent brisées. Deux passagers furent blessés par des éclats de verre. Ce sont: M. Aimé Fabien, 20 ans, 2545, Notre-Dame-est, et Jean Therrien, 15 ans, 2409, rue Frontenac.

Les autres passagers affectés sont: Mme N. Dubois, de 40 ans, 1417, rue Visitation, qui sauta à l'arrière du tramway pendant qu'il était encore en mouvement. Elle a subi un choc nerveux et a été transportée à l'hôpital Notre-Dame. Mlle D. Desjardins, 16 ans, 1458, rue Jeanne d'Arc, qui a subi également un choc nerveux et a été transportée à l'hôpital. Toutefois, une couple d'heures plus tard, elles purent toutes deux retourner à leurs demeures: Mme Jeanne Méthot, 28 ans, 5043, rue Boyer, a subi des contusions et un choc nerveux. Elle a été conduite à sa demeure immédiatement.

Le garde-moteur d'un autre tramway qui passait, vit le danger couru par les passagers; il arrêta son véhicule et tira le trolley du fil d'énergie, puis il sonna l'alarme. Les pompiers du centre, sous les ordres du chef de district P. Doolan, ont promptement maîtrisé les flammes au moyen de deux extincteurs chimiques.

Les passagers blessés reçurent les premiers soins dans une pharmacie des environs en attendant d'être transportés soit à l'hôpital ou à leur demeure.

LA VIE SOCIALE

— Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse de Willingdon viendront à Montréal, en visite officielle, le 19 janvier. Le lever du gouverneur aura lieu, au parlement, le 19 février.

— M. Edouard Champion, de Paris, sera l'hôte d'honneur et le conférencier au thé-causerie des membres du Women's Canadian club", au Ritz-Carlton, le 10 janvier. M. Champion parlera en français de Marcel Provust. Le conférencier qui dirige la librairie Champion à Paris, succéda à son père, le docte Honoré Champion, comme disait Anatole France, lequel succéda au père de ce dernier dans cet important commerce du quai Voltaire, où se publient la plupart des revues savantes de France.

— Mme Ernest DeSerres, avenue Dunlop, donnera une fête enfantine, lundi après-midi.

— Mlle Aline Francoeur est à Québec depuis quelques jours, l'invitée du Dr et de Mme William Delaney.

— On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne Durand, fille de Mme S. Durand, de Bordeaux, avec le Dr Lionel Charbonneau, fils de M. et Mme A.-B. Charbonneau, de Montréal.

— On annonce les fiançailles de Mlle Juliette Beaulieu, fille de M. et Mme Féréol Beaulieu, à M. Wilfrid Graveline, officier de douanes.

—M. et Mme B. Rocher, de Berthierville, et leurs fils, Guy et Bernard, sont à Montréal, chez Mme Auguste Rocher, où ils passeront les fêtes.

—Mlles Raymonde Boivin est revenue de Washington, où elle a fait un séjour de quelques mois, l'invitée de Mme Kerk-C. Miller. Mlle Boivin s'est aussi rendue à Baltimore, Philadelphie et New-York.

—Mlle Marcelle Dansereau a reçu, hier, à l'heure du thé. Etaient invitées, Mlles Alice LaSalle, Yvonne de Chaunac de Lauzac, Marguerite Brodeur, Lucile DesLauriers, Hélène Décarie, Lucile Dubord, Gaëtane Langlois, Marguerite Léger, Odile Perrault, Henriette de Chaunac de Lauzac, Isabelle DesLauriers, Yvette Gravel, Maria Langlois, Françoise Dubord, Marguerite Saint-Onge, Germaine Lacasse, Paula LaSalle, Alice Brunet, Lucienne Guénette, Aline Gariépy, Rachel Décarie, Lucile Blondin, Camille Langlois, Simone Papillon, Mlles Alice LaSalle, Marguerite Brodeur, Gaëtane Langlois, Laurette Dansereau et Mercédès Dansereau ont servi le thé.

—Mme J.-Barry Summers a reçu, ces jours derniers, à l'heure du thé. Mmes Albert Lecavalier et Robert Cunningham ont servi le thé, aidées de Mlles Lydia Desmarteau, Irène Bolduc, Pauline Walsh et Marcelle Chagnon.

—M. et Mme Alfred Fecteau ont reçu à un thé-dansant, en l'honneur de leurs filles, ces jours derniers. Les invités étaient: MM. et Mmes H. Hussault, E. Fecteau, Mlles Antoinette Lamy, Jeanne Giroux, Juliette Barch, Cécile Lamarche, Gabrielle Lamy, Gertrude Monette, Simone Chartier, Jeanne Carpentier, Cécile Valiquette, Léa Deslauriers, Cécile Courtien, Marie-Ange Giroux, Laurence Dupuis, Alice Brunet, Gilberte Lamy, Marie-Ange Drolet, Juliette Renaud, Jeanne Norgentaler, Juliette Richer, Berthe Duquette, Bertha Fecteau, Simone Richer, Aurore Beauvais, Alexandrine Fortin, de Saint-Jean-Port-Joli; Paulette Gascon, Léocadie Drolet, Maud Norgentaler, Aline Dussault, Annette Dumont, Carmen Savatonio, Germaine Fecteau, Cécile Dumont, Marie-Rose Dupuis, Marthe Boisseau, Adda Gadoury, Cécile Leroux, Marguerite Boivin, Annette Colette, Anna Fecteau, Marie-Blanche Giroux, Jeanne Barch, Julia Raymond, Marie-Paule Fecteau, Lucie Drolet, Gaëtane Giroux; MM. Jean Boisseau, Antonio Lamy, Robert Norgentaler, Pierre Gascon, Arthur Baron, René Leduc, Vincent Guimond, Daniel Boisseau, Roland Beaulieu, Tancrède Tremblay, Hane, René Gascon, M. Courchesnes, Paul Carpentier, Racette, Léopold Trépanier, Morache, Boutin, Paul Duquette, Léopold Renaud, Eddy Doyle, Paquin, Elzéar Drolet, Antonio Fecteau, Lewis, Fernand Denis, Roland Giroux, Emile Boucher, André Lalonde, Jules Duhamel, Paul Monette, Paul Boucher, Alfred Carpentier, René Norgentaler, Julien Savatonio, M. Kerry, Roméo Renaud, Cusson, Aimé Boucher, Armand Gaboury, Emile Colette, Alfred Cardinal, Roland Boucher, Bérubé, Eugène Fecteau, Jeannotte.

—M. Euclide Gagnon et sa fille, Fernande, de Saint-Jacques, ont passé les fêtes de Noël à Joliette, chez des parents.

—Mme Georges Richard a reçu, ces jours derniers, à une fête enfantine pour sa fillette, Marie Ange. Les invitées étaient: Mlles Jeanne Allard, Jeannette Bazinet, Rita Roy, Marie-Blanche Leduc, Annette Métivier, Françoise Grondin, Françoise Lafond, Rose Richard, Rhéa Forgues, Simone Forgues, Aurore Fleury, Jeanne Mance Gravel, Eva Dubuc, Carmel Primeau, Laurette Frenette, Théa Campeau, Pauline Provost, Marguerite Philip, Rose Philip, Jacqueline Grondin.

—Mme Ludger Poirier et Mlle Mariette Poirier, de Saint-Félix de Valois, sont revenues d'un voyage de deux mois à Philadelphie, Washington, Atlantic-city, Providence, R.I., et Danelson, Conn.

—Mme Narcisse Beaudry, Parc Lafontaine, annonce les fiançailles de sa fille, Irène, à M. Léo Léonard, fils de M. et Mme Philéas Léonard, rue Adam.

—Mme Francis Bachand annonce les fiançailles de sa fille, Charlotte, à M. Léon Deslauriers, fils de M. E. Deslauriers, de Ahuntsic.



M. A. LANGLOIS, voyageur de commerce, de Montréal, et Mlle G. LECLAIR, fille de M. et Mme P.-E. Leclair, de Saint-Jérôme, dont les fiançailles ont eu lieu à Noël.



Le bain fortifiant

L'avez-vous jamais essayé? C'est merveilleux!

Mélangez simplement deux ou trois cuillerées à table de moutarde de Keen dans une tasse d'eau, jetez cette mixture dans un bain chaud, agitez l'eau puis plongez-vous-y. Votre chair palpitera d'une vie nouvelle, chacun de vos muscles sera fortifié et tout votre être ragaillardi. Essayez le bain fortifiant ce soir même, et préparez-le à la

Moutarde Keen

Elle surmonte les rhumes

4497

votre prochain

JAMBON D'EPAULE

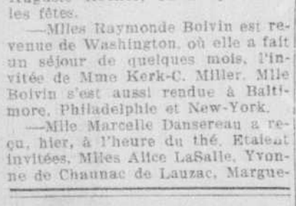
(pique-nique)

devra être un

CONTANT

si vous voulez le meilleur.

37-3-11



Lait Sain

Pour Bébés, Invalides et Vieillards

Nourrissant, digestible, pas de cuisson.

Eviter contrefaçons et substituts

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE



Si vous êtes maigres

faibles, nerveuses, imparfaitement développées, l'élixir de santé "SOLIUS" est ce qu'il vous faut. Résultat sûr et rapide — $1.50 le flacon, traitement complet de six flacons $8.00.

MISOPILE EGYPTIEN détruit à jamais la racine des poils follets. Résultat garanti, $1.50.

CREME EGYPTIENNE : efface les pattes d'oie et les petites rides autour des yeux. $1.50.

JEANNE D'ORLEANS

1000, Sherbrooke E.s. (coin Delorimier) Appt. 3. Tél. Am. 1411

Commandes postales ou téléphoniques exécutées avec discrétion.

En vente aussi chez Dupuis Frères

Une conférence que doit donner Mgr L.-A. Paquet

A l'occasion de la soirée de couronnement des prix d'action intellectuelle.

LE CULTE DE LA VERITE

Le jeudi 27 janvier prochain, Mgr L.-A. Paquet, professeur à l'université Laval de Québec, donnera une conférence à Montréal, salle Saint-Sulpice, sous les auspices de l'A. C. J. C.

C'est à l'occasion de la soirée de couronnement des "Prix d'action intellectuelle" que cette conférence aura lieu. Le sujet choisi par le conférencier est—"Le Culte de la Vérité."

Mais la vérité c'est l'essence de la vie, sans elle comment la société serait-elle supportable ? C'est le char des relations amicales. Quand est-on aussi heureux qu'en compagnie de vrais amis ? N'est-ce pas dans le vif jaillissement du naturel, au vrai d'elles-mêmes, que les âmes se comprennent et se lient dans de fortes amitiées ? Notre psychologie ne s'épanouit-elle pas seulement aux jours où elle n'a pas à subir la pressurante nécessité des conventions ? Que la vérité offre donc de grandes consolations ! C'est le soutien de toute l'existence, support où l'on doit se replier sans cesse à tous les tournants ardus de la vie. Et tout le monde recherche la vérité : dans les amitiés, sans doute, mais aussi dans les relations de toute nature que les hommes ont entre eux. On désire la vérité dans le parchemin des transactions paisibles comme dans le cliquetis des argumentations juridiques. Ceux qui vivent à la meule des brutalités quotidiennes comme les créateurs d'un monde équilibré, de leur idéal, ont un impérieux besoin du vrai. L'homme dans la formation de son esprit ne doit infliger à ses facultés que des disciplines sérieuses et méthodiquement harmonisées, s'il veut éviter le chaotique désarroi d'une pensée en déroute.

Et pourquoi cette recherche du vrai ? C'est que la vérité n'est pas seulement l'idole de beauté marquée du sceau platonique. Mais c'est beaucoup plus : c'est le haut panache divin qui doit conduire la marche de tout homme et de tout chrétien.

Voici l'intérêt que présente la conférence de Mgr Paquet, qui réussira, soyez-en sûrs, à nous donner le culte de cette vérité.

LA PRESENTATION DES RAPPORTS OFFICIELS DE CES MINISTERES

Québec, 31. — On croit qu'à peu près tous les rapports ministériels seront présentés à la Chambre dès les premiers jours de la session qui s'ouvrira, comme l'on sait, le mardi 11 janvier. Dès la première séance, après la cérémonie d'ouverture, les principaux de ces rapports seront déposés sur la table du greffier. Ce seront les rapports du surintendant de l'instruction publique, du ministre de l'agriculture, du ministre des travaux publics et du travail, de la colonisation, de la voirie et quelques autres.

Plusieurs autres rapports cependant ne seront présentés qu'au milieu de la session. Il en sera ainsi des rapports toujours attendus de l'archiviste de la province et du secrétaire de la commission de conservation des monuments historiques. Ce dernier, nous dit-on, sera cette année de tout premier intérêt et constituera un véritable volume d'art quant aux photographies en couleurs qu'il contiendra. Ce rapport, qui sera le troisième de la série, donnera la nomenclature, la description et les photographies des vieilles maisons que l'on a classées comme historiques, dans les différentes parties de la province.

CASERNE MILITAIRE MENACEE PAR LE FEU

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31.—Un émoi considérable a été causé mercredi à la haute ville, par un incendie qui s'est déclaré vers 8 heures, dans une caserne militaire, 96 rue Dauteuil, près de la rue S.-Louis. Deux alarmes furent sonnées en l'espace de cinq minutes, et bon nombre de promeneurs qu'il y avait sur la rue à ce moment-là s'empressèrent de s'y rendre.

En l'espace de quelques minutes, plusieurs centaines de personnes étaient massées au coin des rues Dauteuil et S.-Louis. Il y en a qui arrivèrent un peu en retard, car une rumeur courut tout d'abord disant que l'incendie faisait rage dans une maison de la rue Sainte-Anne. Comme il n'y avait pas la moindre fumée à l'adresse indiquée, ceux qui avaient été mal renseignés ne tardèrent pas à se rendre ensuite à la caserne S.-Louis.

Le feu s'était déclaré dans une bâtisse en pierre qui servait d'écurie aux ingénieurs de la milice. Un garage était adjacent à l'écurie, mais tout ce bloc était suffisamment isolé du quartier des officiers pour que les pompiers n'aient pas de difficulté à empêcher le feu de s'y communiquer.

Tout l'intérieur de l'écurie a été détruit, mais les murs sont restés debout et n'ont pratiquement pas eu à souffrir. Deux des trois chevaux qui ont péri appartenaient à la milice, et l'autre était la propriété du lieutenant-colonel J.-M. Prower.

IMPOSANTES OBSEQUES DE Mme M. CHEVALIER

Spécial à la PRESSE)

L'Assomption, 31. — Mardi, le 28 courant, avaient lieu, à l'Assomption, les funérailles de Mme Moïse Chevalier, née Perreault (Delphine). La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Moïse Chevalier; un fils, M. J.-E. Chevalier, pharmacien; une belle-fille, Mme Louis Courtois; trois petits-fils: Hercule, Olivier et Roger Charland.

Conduisaient le deuil: M. Joseph-Edouard Chevalier, fils de la défunte; ses beaux-frères, le Dr Jos. Chevalier et M. E. Wilhelmy; ses neveux, le Dr R. Dazé, MM. Georges Noël, Alex. Perreault, M. Perreault, P. Léveillé, J. Beaudry, L. Blanchard, W. Robitaille, J. Robitaille.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Séguin, M.P.P., J.-E. Faribault, avocat, Dr J. Latour, Dr V. Geoffrion, Dr L. Archambault, P. Léveillé, O. Blanchard, L. Charette, M. Chaput, W. Bousquet, Jos.-H.-R. Riopel, V. Racette, M. Girouard, H. Charland, avocat, J.-J. Gauthier, pharmacien, E. Archambault, etc.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Marsolais, curé de l'Assomption. Le service a été chanté par M. l'abbé Anastase Forget, vice-supérieur du collège de l'Assomption, assisté de diacre et de sous-diacre.

Sous la direction de M. Amédée Thouin, avocat, la chorale du cercle paroissial a chanté la messe des morts harmonisée.

POUR VIVRE EN SANTÉ



CE QU'IL FAUT SAVOIR

"Un épisode de Grippe"—*(suite).*—*Dans le cas cité hier, tout s'est passé avec le tableau le plus simple; microbe peu virulent, organismes résistants, raison probable; sinon qu'aurait-il pu advenir? Il n'est pas besoin de rappeler qu'en nous, dans nos cavités naturelles, sur nos muqueuses, habitent des germes de maladie qui à l'état normal, semblent sommeiller et vivent simplement en parasites; le microbe de la grippe est des plus aptes à réveiller et à réchauffer leur activité; alors, streptocoques, pneumocoques et autres s'associent dangereusement pour traduire leur action funeste par des congestions pulmonaires, des pneumonies, des pleurésies grippales, qui de cette association microbienne tirent une gravité toute particulière, surtout en terrain fatigué ou taré. C'est dire que dès le début toute grippe doit être surveillée et réprimée attentativement.*

Peut-on songer à l'éviter au moment où elle règne? Ses caractères de contagiosité, de diffusibilité rapide, ne semblent pas permettre de nourrir cet espoir. L'isolement seul absolu du sujet infecté serait susceptible de mettre à l'abri.

Mais combien cet isolement est difficile, pour ne pas dire impossible dans un milieu familial, dans les rapports incessants nécessités là et au dehors, par la vie journalière; pourtant, il y a quelque chose à faire: c'est vendre plus résistant le milieu où paraît bien s'héberger l'agent grippal, en particulier dans les fosses nasales, le pharynx et la gorge; c'est le rappel de l'hygiène individuelle, régulière, de ces cavités, par de la vaseline goménolée, des instillations d'huile goménolée, des lavages antiseptiques de la bouche avec de l'eau coupée de lusoforme, de néol, d'eau oxygénée, précautions locales, complétées par une saine hygiène alimentaire et générale, la lutte contre les refroidissements, les fatigues physiques, par un repos suffisant et régulier, en somme par le maintien de l'organisme en état de tonicité; mais malgré tout, que le génie épidémique règne, qu'il soit favorisé par la saison à caprices de temps, de température, de brouillard, d'humidité, de refroidissements brusques ou se trouve pincé; redoubler les précautions hygiéniques, tonifier le système nerveux amoindri dès l'abord par des boissons chaudes un peu alcoolisées, une diète liquide qui actionne le rein à éliminer les poisons microbiens; le mal de tête, les névralgies seront efficacement combattus par de la quinine, de l'aspirine, de la rhoféine (association d'aspirine et de caféine) plus efficace et plus recommandable que l'aspirine seule: mais médicaments pris à petite dose, car il faut toujours se méfier de l'action de ces divers médicaments sur le foie et le rein, qui demandent à être respectés; en milieu familial, inhalations individuelles et vaporisation dans les diverses pièces de vapeurs d'eau bouillante avec mélange alcoolisé, à la teinture de benjoin additionnée de goménol et d'eucnlyptol, désinfectants des voies respiratoires. Si le tube digestif est intact, une alimentation fortifiante est de rigueur; la fièvre tombée, l'organisme épuré par une bonne excrétion urinaire favorisée par les boissons et tisanes sucrées, la courbature, l'asthénie qui suit l'accès de grippe, sera combattue par l'addition à l'alimentation de vin tonique arsénié et phosphaté, ou de spécialités reconstituantes.

Mais après ces premières manifestations simples et facilement curables, si la fièvre continue, si la toux persiste et s'accroit, si des localisations infectieuses se précisent, la thérapeutique individuelle ne suffit plus et il faut sans tarder recourir au médecin. Toute grippe, dès qu'elle se manifeste, doit être prise en sérieuse considération, de par sa nature même, de par les complications possibles, de par les tares prolongées qu'elle peut imprimer à l'organisme.

LE MEDECIN PRATICIEN.

Le prévenu a choisi un procès expéditif

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 31. — Samuel Martin, un individu qui vivait en reclus, dans les bois avoisinant St-François-Xavier de Brompton, a été arrêté, hier, par le constable Larivée, pour avoir extorqué la somme de quatre dollars à M. Alfred Gosselin, de Bromptonville, en proférant contre lui des menaces de mort et en pointant sur lui une carabine. Martin a choisi un procès expéditif, qui s'instruira, en janvier prochain.

Mort subite à Lachute

(Spécial à la PRESSE)

Lachute, 31. — Mme Thomas Copeland, de Lakefield, qui était de passage ici, est morte subitement, mercredi. Elle laisse un fils, Mileg, et une fille, Grace.

La dette de Joliette va être réduite

Une somme de $10,000 sera encore utilisée à cet effet, le printemps prochain.

UNE DERNIERE SEANCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 31. — Le conseil municipal de Joliette a eu, mercredi, sa dernière assemblée de l'année, qui fut présidée par le maire J.-Emery Ladouceur et à laquelle assistaient les échevins Jean-Baptiste Fontaine, Zénon Bellerose, J.-Georges Chevalier, Joseph-M. Bordeleau, Arvih Grenier et Hector Mainville.

Les salles de l'hôtel de ville, où l'on a fait exécuter des réparations très considérables, depuis quelques semaines, offrent maintenant un aspect des plus attrayants. Les réparations sont toutes terminées, sauf les électroliers qui ne sont pas encore installés. L'on remarque dans la salle des délibérations du conseil, un grand crucifix qui, parce qu'installé pour la première fois dans cette salle, offre un cachet particulier.

VERSEMENTS FACILES

Un citoyen du quartier Saint-Pierre vient en premier lieu implorer la pitié des membres du conseil, au sujet d'une pauvre veuve de son entourage, en ce qui regarde ses taxes d'eau. Le principe établi est que le conseil ne fait pas de remise de taxes d'aucune sorte, mais vu que cette personne semble réellement dans l'indigence, le conseil lui permettra de faire remise, au moyen de versements très faciles.

—D'après le règlement en vigueur, lorsqu'un citoyen vend du lait dans notre ville, s'il n'a que deux vaches, il n'est pas considéré comme laitier, et partant ne paye pas la taxe comme tel; mais s'il a trois vaches ou plus, il doit payer une taxe annuelle de $10. M. Joseph Thouin, auquel on a envoyé un compte, parce qu'il avait quatre vaches, au mois dernier, vient exhiber que les deux vaches additionnelles n'étaient pas sa propriété, mais qu'il les avait en soin, pour le compte d'une autre personne. Le règlement est formel et le conseil décide de lui charger la taxe au prorata du temps de l'année écoulé.

RAPPORT D'UN DISPENSAIRE

—Le Dr Paul Lamarche, surintendant du dispensaire antituberculeux et de puériculture, fait son rapport pour le dernier mois. Vingt hommes ont visité cet établissement ainsi que 49 femmes et 47 enfants, dont 80 personnes de la ville et 30 de la campagne. Il y a eu, en outre, 66 examens au rayons X, et l'infirmière a fait 105 visites à domicile et vu 189 malades.

—Le greffier de la cité M. A.-L. Marsolais, fait rapport qu'il a en caisse un montant de $10,000, dont la ville ne pourra disposer avant le printemps prochain, et ce en plus d'un autre montant de $15,000 déjà transporté du compte courant de la banque à celui de l'épargne.

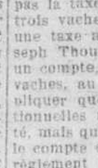
LA DETTE REDUITE

Le conseil décide d'employer cette somme de $10,000 à réduire la dette flottante de notre municipalité. Jusqu'ici, cette année, cette dette flottante a déjà été réduite de $14,450, formant un montant total de $24,450 avec le nouveau paiement de $10,000.

—Le greffier fait ensuite homologuer par le conseil le rôle des trottoirs construits durant la dernière saison, de même que celui des entrées de cours.

Voeux aux anciens élèves des Frères

A l'occasion du Nouvel An, M. Georges Pelletier, président de l'Association des anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes, section Saint-Laurent, offre ses meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité, à tous les anciens élèves des Frères et, en leur demandant de prier pour les anciens professeurs, vivants ou disparus, il les invite à pousser activement le recrutement, afin de pouvoir célébrer dignement, l'an prochain, le 90e anniversaire de l'arrivée des premiers Frères des écoles chrétiennes à Montréal.



Hôpital des Poupées

Gramophones réparés à domicile.

E. LAROSE

839 LAURIER EST

AMherst 7039.

Heureuses prévisions pour 1927

M. Théodore-G. Morgan prédit un progrès considérable pour l'année prochaine.

LES BONNES ROUTES

Les conditions économiques et industrielles font bien augurer de l'année 1927 et sont promettreuses de progrès considérables, selon une déclaration de M. Théodore-G. Morgan, président du Royal Automobile Club of Canada et du Montreal Tourist and Convention Bureau. "Les hommes d'affaires, dit-il, prennent un intérêt plus vif dans l'administration du pays et les gouvernements montrent en général un plus grand souci de résoudre les problèmes de développement sérieux. Le succès du monde politique et celui du monde industriel sont étroitement liés.

"Les conditions de l'Ouest canadien, continue-t-il, ont rarement été meilleures. Deux saisons de bonnes récoltes ont rétabli les fermiers. Le gouvernement comprend l'importance d'une bonne immigration. La confiance revenue contribue à favoriser toutes les branches du commerce et de l'industrie.

"Un grand développement attend la province de Québec. On est à la veille de harnasser ses immenses sources d'énergie hydraulique et de découvrir d'immenses richesses minérales. Le marché du bois et de la pulpe grandit sans cesse. Je prévois la réalisation avant longtemps de la grande route nationale transcontinentale, qui unira solidement l'Ouest à l'Est et dont les ramifications rapprocheront les habitants de tout le pays et développeront le commerce local, provincial et interprovincial. Sous ce rapport, la voirie a accompli des progrès systématiques et extraordinaires.

LE TRAFIC TOURISTIQUE

"Le trafic touristique par terre, fer et eau est devenu subitement une des plus importantes industries de cette province. Il a largement contribué à la création des bonnes routes et à faire connaître et apprécier les beautés naturelles de la province. Ces routes conduisent à la richesse, grâce à la haute vision de nos hommes d'état, et, tout en contribuant à mettre en valeur nos richesses jusqu'alors inconnues, elles permettent à des millions de touristes américains de venir s'y récréer. Les bonnes routes ne sont pas seulement un actif profitable, mais elles servent à créer une véritable nationalité canadienne. Les routes de Québec unissent notre province aux provinces soeurs avec des liens plus forts que ceux que forment les lois humaines. Le Canada à la population clairsemée à besoin de communications faciles pour que nous discutions les problèmes régionaux et nationaux et y donnions la solution désirée."

Belle fête de Noël

Bien que tout à fait intime la réception donnée par M. Narcisse Montambeault et Mme Montambeault (M.-A. Benoit), en leur demeure, 2626 rue Saint-Denis, restera longtemps dans la mémoire de ceux qui y prirent part. Le Rév. Père Paré, préfet du collège Sainte-Marie, y fut l'hôte d'honneur.

L'arbre de Noël contenait, entre de superbes cadeaux pour tous les invités, une bourse substantiellement remplie pour les oeuvres de charité du Rév. Père Paré.

La journée fut pleine d'incidents heureux et chacun se retira avec l'impression d'avoir passé l'un des plus beaux jours de Noël, grâce à l'amabilité des hôtes.

MARIEVILLE

—Ces jours derniers, est décédé M. Joseph Brodeur. Ses funérailles eurent lieu ici récemment.

—A une assemblée des francs-tenanciers, M. Joseph Noiseux a été élu marguillier, en remplacement de M. Louis Lemaire, sortant de charge.

—Les examens, au couvent de la Présentation, à l'académie Crevier et aux écoles de la paroisse ont eu lieu, puis les élèves sont partis en vacances.

—M. le curé J.-B. Boule a recueilli les offrandes pour la propagation de la foi. Une somme de $529, a été donnée par nos paroissiens et la collecte n'est pas terminée.

Pour Vos Gâteaux et Pâtisseries du JOUR de L'AN

La Farine Préparée XXX BRODIE

MAISON SPECIALISTE

M. A. BENOIT

PERRUQUES et TOUPETS pour DAMES et MESSIEURS

TRANSFORMATIONS - TRESSES - BOUCLES, ETC.

La maison M. A. Benoit, la plus importante maison française du Canada, possède le plus grand choix d'articles en cheveux à Montréal. La qualité des produits de cette maison est reconnue partout—ses prix sont —considérant la valeur des marchandises—les plus avantageux sur le marché.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA.



Toupet vu de front montrant son apparence





Intérieur du toupet montrant sa qualité

146 rue Ste-Catherine Ouest

Entre Bleury et St-Laurent — : — Montréal

Vente de $50,000.00 de FOURRURES



Nous venons de terminer la saison la plus prospère de nos trente-six années d'affaires et nous avons donné ordre à chacune de nos succursales d'écouler leur stock sans égard au coût. Nous ne devons garder aucun vêtement de cette saison même s'il nous faut perdre de l'argent en les écoulant. Nous n'avons jamais offert des rabais aussi importants et notre stock n'a jamais été aussi varié et aussi beau. Venez de bonne heure à cette grande vente de $50,000 de fourrures et choisissez un véritable manteau Alexandor à une fraction de sa valeur réelle.

Manteaux en Seal Electrique

De coupe élégante avec magnifiques bandes d'écureuil sur les poignets et le nouveau collet écrasé. Garnitures choisies d'écureuil kolinsky, vlatka ou cacao. Rég. $245 — $149.50

Manteaux en Seal Hudson

Faits de peaux de qualité supérieure, un élégant modèle droit et ayant garni de martre d'Alaska. Très belle doublure. Rég. $425. — $265.00

Manteaux en Beaverine

Ces manteaux qui ont toute l'apparence des beaux manteaux de castor sont faits de peaux teintes selon le procédé français et travaillées diagonalement. Riches garnitures de martre d'Alaska au collet et aux poignets. Rég. $190 — $119.50

Manteaux en Seal Chapal

de choix. Teinture française, beaux plein longueur, modèle très seyant. Garnitures en pareil et doublure de crêpe de bonne qualité — illustrent bien l'excellente confection d'Alexandor. Rég. $190. — $119.00

Manteaux de Rat Musque

Peaux de rat musqué choisi du nord dans les nuances foncées si populaires. Modèles juvéniles. Rég. $225 — $165.00

Manteaux en Mouton de Perse

Belles peaux luisantes, un des nouveaux modèles à ligne droite. Poignets et collet en martre d'Alaska. Rég. $285 — $197.50

A. J. Alexandor

FOURRURES LIMITEE

Montreal. Halifax. Hamilton. Ottawa. Windsor. London.

Magasin du bas de la ville — — — 464, rue McGill

Magasin de l'ouest de la ville — 380, Ste-Catherine O.

(Notez notre nouveau numéro dans le bas de la ville)

MAGASINS DANS SIX VILLES CANADIENNES IMPORTANTES

ETRENNES UTILES

En ce dernier jour de l'année, si, aiguillonné par quelques remords tardifs, vous décidez d'offrir des Etrennes à quelqu'un ne vivant plus dans votre pensée que d'une vie précaire, ou si vous avez oublié une personne chère par suite de vos nombreuses occupations, souvenez-vous que notre assortiment peut suffire amplement à toutes les demandes de la dernière heure et que c'est encore chez Bousquet que ce soir vous serez le mieux servi.

A nos aimables clients, de plus en plus nombreux, à leur famille et à nos amis, nous souhaitons de tout coeur

BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

Scott & BOUSQUET Frères LIMITEE

479 EST RUE STE-CATHERINE, SUCCURSALE: 836 RUE ST-HUBERT

MONTREAL

LA VIE DES SAINTS

DEMAIN : LA CIRCONCISION—LE SAINT NOM DE JESUS



C'est dans ce jour béni que la terre voit couler les prémices du sang divin qui doit purifier et sauver l'humanité déchue; Jésus, le huitième jour après sa naissance, se soumet à la Circoncision, et commence à souffrir pour nous. — La Circoncision était le signe de l'alliance faite autrefois par le Seigneur avec Abraham; et le peuple juif, descendant de ce grand patriarche, avait toujours été fidèle à cette pratique sacrée, considérée comme l'initiation au service du vrai Dieu. L'enfant, dans la loi ancienne, devenait enfant de Dieu par la Circoncision, comme il devient, d'une manière plus parfaite, enfant de Dieu dans la loi nouvelle par le Baptême. Jésus, Fils de Dieu et la Sainteté même, n'avait nul besoin de se soumettre à une loi dure et humiliante, faite pour les hommes pécheurs. Mais le double but de sa venue sur la terre lui fait accepter de grand coeur ce premier sacrifice; il se montre, en ce jour, à la fois, notre Sauveur et notre Modèle: Sauveur, il inaugure l'oeuvre de notre rédemption; Modèle, il nous apprend à aimer la loi de Dieu, à la garder fidèlement, à ne point chercher de vains prétextes pour excuser notre lâcheté et nos désobéissances, et à guérir notre orgueil par la pratique de l'humilité. — La Circoncision corporelle cache, du reste, pour le chrétien, un beau et grand mystère, car elle est l'image de la Circoncision spirituelle qui consiste à circoncire notre coeur de toutes ses coupables affections, à détruire en nous le péché et les passions mauvaises et à vivre d'une vie surnaturelle. — C'est au jour de sa Circoncision que l'Enfant de Béthléem reçoit le nom de Jésus, qui signifie Sauveur. L'Ange Gabriel le lui avait assigné à l'avance au jour de l'Annonciation: "Vous l'appellerez Jésus, car il délivrera son peuple de l'esclavage du péché". Qui dira la puissance de ce nom incomparable, devant lequel tout genou doit fléchir, au Ciel, sur la terre et dans les enfers; de ce nom qui a opéré tant de merveilles, par lequel toute grâce vient à l'humanité, par lequel seul enfin le monde peut être sauvé! Qui comprendra jamais les amabilités, la douceur de ce nom, qui résume l'amour infini de Dieu pour sa créature? Saint Bernard a dit de délicieuses paroles du saint Nom de Jésus: "Le Nom de Jésus, c'est du miel pour la bouche, une mélodie pour l'oreille, un ravissement pour le coeur". Puisse-t-il être toujours sur nos lèvres et dans notre coeur pendant la vie! Puisse-t-il être notre espérance à l'heure de la mort.

(Extrait de La Vie des Saints pour tous les jours de l'année. Mame, Tours, France, éditeur).

DIMANCHE : SAINT MACAIRE



Saint Macaire le Jeune naquit à Alexandrie. Le trait suivant prouve qu'il passa son enfance dans une grande pureté de coeur: Menant paître son troupeau avec d'autres enfants de son âge, il ramassa par terre une figue volée par ses compagnons. Réfléchissant ensuite sur cette action, il la pleura longtemps avec une profonde douleur. — Cette âme d'élite n'était point faite pour le monde, et Dieu fit naître en elle la noble passion de marcher sur les traces des Antoine, des Pacôme et de tant d'illustres Saints qui, vivant dans la solitude des déserts, au milieu des plus effravantes pénitences, étaient la gloire de l'Eglise et l'admiration du ..... Sa ferveur le fit tellement avancer, dès sa jeunesse, en la perfection évangélique, qu'on le regardait à bon droit comme un maître dont les essais égalaient déjà les merveilles de vertus des vieux solitaires. Son recueillement était continuel; Macaire ne parlait qu'à Dieu. Ses austérités dépassaient toute imagination; après avoir vécu plusieurs années ne mangeant que des herbes crues, il en vint bientôt à ne manger qu'une fois par semaine. Non moins admirable était son détachement: un jour il présenta lui-même au voleur qui venait de déraliser sa propre cellule, un instrument de travail que le malheureux n'avait pas aperçu. — L'âme de toutes ces héroïques vertus, c'étaient la contemplation et la prière; il y passait ses jours et ses nuits: "Allons, mon âme, disait-il, montez au ciel et méprisez toutes les vanités de la terre. Vous y trouverez un Dieu, Créateur de l'univers, que les Anges adorent; à lui seul il faut vous attacher". Est-il étonnant que Macaire soit devenu la terreur des démons? Nulle puissance infernale ne saurait nuire à celui qui s'est complètement vaincu lui-même. Il joignit à tant de gloires celle d'être persécuté par les hérétiques ariens, et s'endormit dans la paix du Seigneur, après plus de soixante ans passés dans la solitude.

(Extrait de La Vie des Saints pour tous les jours de l'année. Mame, Tours, France, éditeur).

LUNDI : SAINTE GENEVIEVE



Sainte Geneviève, patronne de Paris, naquit au village de Nanterre, vers l'an 422. C'est bien dans une vie comme la sienne que l'on reconnaît la vérité et que l'on trouve la réalisation de cette parole de saint Paul : "Dieu choisit dans ce monde les instruments les plus faibles pour confondre l'orgueil et les prétentions des hommes." Elle était âgée de sept ans quand saint Germain, évêque d'Auxerre, traversa le village de Nanterre, où elle habitait. Eclairé par une lumière divine, le saint discerna cette modeste enfant parmi la foule accourue sur ses pas : "Béni soit, dit-il à ses parents, le jour où cette enfant vous fut donnée ! Sa naissance a été saluée par les anges, et Dieu la destine à de grandes choses." Puis s'adressant à la jeune enfant, il la confirma dans son désir de se donner tout à Dieu : "Ayez confiance, ma fille, lui dit-il, demeurez inébranlable dans votre vocation : le Seigneur vous donnera force et courage." Depuis ce moment, Geneviève se regarda comme consacrée à Dieu; elle s'éloigna de plus en plus des jeux et des divertissements de l'enfance et se livra à tous les exercices d la piété chrétienne avec une ardeur bien au-dessus de son âge. Rarement on vit, dans une existence si humble, de si admirables vertus. Elle n'était heureuse que dans son éloignement du monde, en la compagnie de Jésus, de Marie et de son Ange gardien. Geneviève reçut le voile à quatorze ans, des mains de l'archevêque de Paris, et, après la mort de ses parents, elle quitta Nanterre pour se retirer à Paris même, chez sa marraine, où elle vécut plus que jamais saintement. Malgré ses austérités, ses extases, ses miracles, elle devint bientôt l'objet de la haine populaire, et le démon jaloux suscita contre elle une guerre acharnée. Il fallut un nouveau passage de saint Germain à Nanterre pour rétablir sa réputation : "Cette vierge, dit-il, sera votre salut à tous." Bientôt, en effet, le terrible Attila, surnommé le fléau de Dieu, envahissait la France ; mais Geneviève prêcha la pénitence, et, selon sa prédiction, Paris ne fut pas même assiégé. La sainte mourut à quatre-vingt-neuf ans, le 3 janvier 512. D'innombrables miracles ont été opérés par son intercession. Son tombeau est toujours entouré de vénération dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. Elle est une des grandes Patronnes de la France. — Puisse toujours sainte Geneviève écarter de ce pays les fléaux de Dieu !

(Extrait de La Vie des Saints pour tous les jours de l'année. Mame, Tours, France, éditeur).



SOIXANTE années mémorables se sont écoulées depuis que les portes du premier magasin de Murphy s'ouvraient toutes larges au commerce. Avec le jour de l'an 1927 se lève la glorieuse aube de notre Jubilé de diamant qui pose sur la route du temps une borne définitive de progrès, reliant un passé de commerce honorable et prospère à un avenir d'utile et légitime ambition. Nous nous sommes juré de consacrer l'année jubilaire de Murphy par un succès sans parallèle, par un idéal plus étendu afin de fixer l'esprit de cet événement unique.

• • • •

"Etablie à Montréal depuis 1867". — Ce furent des débuts modestes ; plusieurs se souviendront du petit établissement coin des rues Notre-Dame et St-Pierre, fondé par le regretté John Murphy. Mais grâce à l'esprit du fondateur qui assit sur des principes immuables les bases de sa maison, à savoir l'intégrité, la qualité, l'initiative et que ses successeurs ont respectés, le magasin a grandi et prospéré. En 1894, le magasin se joignait au mouvement ascendant vers la haute ville et se fixait rue Ste-Catherine. Trente-deux années florissantes ont vu le jour sur le site actuel y compris 1926, tenant bien haut son panache de triomphal succès.

• • • •

C'EST un présage plein de sens que la coïncidence du Jubilé de diamant de la Confédération avec le nôtre. Au soixantième anniversaire de la Confédération, le pays se réjouit officiellement de sa propre valeur, ressources naturelles, population croissante, gouvernement stable... augures significatifs d'une ère de plus grande prospérité. Que ces prévisions se concrétisent. Que tous les Canadiens, tous les amis anciens et nouveaux du magasin Murphy aient une large part d'allégresse et de succès dans l'année qui commence.

BONNE ANNEE

à tous

Commençant Mardi

Les Ventes de Janvier de Murphy

Vente d'inventaire de Murphy.
Ecoulement de surplus de fabrique.

A CHAQUE SEMESTRE, il est d'usage d'inventorier les réserves d'un établissement. Fabricants, négociateurs, marchands détaillants font halte pour regarder en arrière, élaborer des plans et améliorer le futur. Nous avons décidé pendant janvier d'accélérer le mouvement commercial de notre maison par une vente d'écoulement; les fabricants attitrés de Murphy ont été conviés à nous déverser leur surplus de marchandise de qualité.

NOTRE propre réserve de marchandises soigneusement choisies à travers le monde, a besoin d'être inventoriée après l'activité extraordinaire des six derniers mois. Nos efforts unis à ceux qui s'intéressent à notre commerce, tendront à présenter tous les jours une vente caractéristique. Nouveauté, qualité seront les attributs principaux de ces ventes. Surveillez notre publicité quotidienne afin de profiter de nos offres d'économie.

Notre nouveau numéro de téléphone: PLateau 7221.

THE JOHN MURPHY COMPANY LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques: indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 31 DECEMBRE 1926

LE PREMIER DE L'AN

Si l'on en croit l'opinion des hommes qui occupent des postes éminents dans la société canadienne, l'année qui commence s'ouvre sous les plus heureux auspices pour le Dominion. Les difficultés auxquelles se butait la vie économique depuis les sombres années de la grande guerre disparaissent une à une et l'on se prend à espérer que, bientôt, la situation sera redevenue normale. Il y a là de puissants motifs d'encouragement et de confiance.

C'est parce que nous croyons que l'Année nouvelle sera encore meilleure que l'ancienne que nous l'accueillons avec des manifestations de joie. Chacun s'empresse de formuler des vœux pour le bonheur et la prospérité de ceux qui lui sont chers. L'échange de cadeaux et les réunions de famille contribuent à resserrer les liens d'affection et d'amitié. Restons fidèles à ces coutumes. Elles nourrissent les sentiments généreux et aident à faire régner la paix et la bonne entente au sein de la communauté.

Fasse que l'An nouveau voie notre jeune pays se rapprocher de plus en plus de l'idéal qu'il s'est proposé! Les étrangers, après avoir parcouru nos villes et nos campagnes, après avoir visité les centres de colonisation et les districts miniers, s'accordent à nous prédire un brillant avenir. A nous de travailler de notre mieux à réaliser cette prophétie! Que l'année 1927 compte parmi les plus fécondes et les plus remarquables de notre histoire !

Puissions-nous particulièrement assister pendant les mois qui vont suivre à la consolidation et à l'épanouissement de l'unité nationale canadienne! Le Dominion est vaste, la tâche à accomplir est immense, nous avons besoin de mettre en commun toutes nos énergies, tous nos talents, si nous voulons réussir. Qu'il n'y ait donc plus de différends de races, mais une coopération franche, sincère, dans tous les temps et dans toutes les occasions !

La "Presse" formule des souhaits particuliers pour la santé, le bien-être et la prospérité de la grande famille de ses lecteurs et annonceurs. Puissions-nous continuer de jouir de la confiance des uns et des autres, mériter de plus en plus pleinement le titre dont nous sommes si fiers, celui de journal du peuple canadien-français !

ROUTES D'HIVER

Le département de la Voirie d'Ontario prendra des mesures extraordinaires pour entretenir les principales routes de cette province pendant l'hiver actuel, particulièrement autour de la ville d'Ottawa et entre Stratford et Kitchener. L'idée est évidemment de rendre possible la circulation des automobiles. Le projet ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par les populations de la province voisine.

La province de Québec n'entend pas rester en arrière dans cette voie, elle à qui revient le mérite d'avoir lancé le mouvement des bonnes routes à travers le Canada. Depuis quelque temps déjà, le ministère de la Voirie s'occupe d'organiser l'entretien de nos chemins améliorés pendant l'hiver. L'entreprise promet d'être plus ardue que dans la province ontarienne, parce que la neige tombe en plus grande abondance chez nous, mais l'hon. M. Perron et ses fidèles auxiliaires ont prévu ces difficultés. Ils sauront sans doute les surmonter et faire en sorte que la circulation reste ouverte pratiquement toute l'année sur nos routes.

Du reste, l'expérience a été tentée déjà, sur une moindre échelle, il est vrai, mais avec des résultats très encourageants. Un groupe de citoyens entreprit, il y a une couple d'années, de tenir ouverte pendant l'hiver la route principale de Laprairie. Malgré une organisation insuffisante et des ressources minimes,les automobiles purent circuler presque sans interruption sur cette artère. A Montréal même, l'an dernier, les machines ont pu rouler aisément dans toutes les sections de la ville, grâce au système d'enlèvement de la neige adopté par le département des travaux publics, sous la direction de M. Terreault.

Ne négligeons donc pas les moyens qui peuvent nous permettre d'utiliser les grandes routes de la province, hiver comme été. Ces routes nous coûtent la somme de soixante-dix millions depuis une quinzaine d'années. Le capital est assez important, à coup sûr, pour que nous travaillions à en retirer le meilleur rendement possible. Il est certain aussi que l'entretien des routes durant l'hiver dans le sens indiqué rendra plus hâtive la circulation d'été. Ce sera là encore un précieux avantage et pour les cultivateurs et pour les touristes.

La "Presse" n'a cessé d'appuyer de toutes ses forces la politique des bonnes routes dans la province et elle peut même se vanter de l'avoir provoquée dans une large mesure. Aussi, ne doit-on pas être surpris de la voir soutenir le mouvement en faveur de la circulation hivernale. Elle reste fidèle au programme qu'elle s'est tracé d'aider constamment au progrès de la province.

LA SEMAINE A L'ETRANGER

Nous enterrons l'année 1926; une oraison funèbre est de rigueur dans les circonstances. Examinons donc rapidement le bilan des événements au cours de ces douze derniers mois. Nous pourrons ensuite tirer des conclusions raisonnables.

L'année 1926 s'est ouverte sous d'assez pauvres auspices, justifiant un certain pessimisme que trop d'événements pendant la majeure partie de ces derniers mois ont semblé vouloir légitimer.

En Grande-Bretagne.

La grève des mineurs, déclanchée en mai dernier dans des conditions quelque peu alarmantes, puisqu'elle s'accompagna d'une tentative de grève générale qui ne visait à rien moins qu'à un véritable chambardement politique, a pesé lourdement sur la situation économique de la Grande-Bretagne.

La réaction à cette tentative de grève générale a mis en lumière certaines des qualités fondamentales de la nation, et l'expérience, somme toute, aura été salutaire, puisqu'elle a ouvert les yeux sur certains périls de la propagande étrangère, notamment celle des Soviets.

La grève a fini, après de trop longs mois de vaines tentatives de règlement, en queue de poisson, mais, malheureusement, sans résoudre certains problèmes fondamentaux qui constituent de dangereux levains pour l'avenir.

Le commerce et l'industrie britanniques ont naturellement souffert, et considérablement, de cette grève des charbonnages, et vraisemblablement, au point de vue politique, les réactions s'en feront sentir avant longtemps.

Le parti libéral, déchiré par des divisions internes, au lieu d'offrir un havre de refuge à l'opinion publique tiraillée entre les conservateurs et les travaillistes, paraît abdiquer son rôle organique pour lier parti avec ces derniers, et il est vraisemblable qu'à la prochaine occasion ce soient les travaillistes qui triomphent, surtout s'ils réussissent à éliminer les extrémistes, d'ailleurs discrédités par l'échec lamentable de la grève.

A l'extérieur, la Grande-Bretagne a réussi à régler l'affaire de Mossoul et à rétablir des relations normales avec la Turquie. Par contre, la situation en Chine n'a cessé de s'empirer, occasionnant, au point de vue économique, des pertes énormes. Les efforts de conciliation récemment tentés paraissent se heurter à l'indifférence, sinon à l'antagonisme des autres nations, spécialement de la part des Etats-Unis et du Japon, qui tiennent pour l'unité de la Chine.

Somme toute, la Grande-Bretagne, fort éprouvée durant cette année, a réussi à triompher de ces périls; elle sort de ces épreuves en meilleure posture.

En France.

Ce fut pour la France une année d'épreuves. La situation politique, en janvier dernier, était lamentable. Nous écrivions que "la crise paraissait proche, inévitable, la patience du peuple français étant à bout". Les ministères culbutaient, incapables de trouver une majorité rationnelle dans cette Chambre tiraillée par les pires préoccupations électorales. La confiance disparaissait ,la caisse se vidait, menaçant d'entraîner la Banque de France, mise à contribution avec une insouciance lamentable; le franc finissait par faire un plongeon que déjà on prophétisait comme précurseur de la banqueroute nationale.

Mais, alors que tout semblait menacé, la réaction s'est produite: devant l'imminence du danger, constatant son impuissance, M. Herriot démissionnait et M. Poincaré, acceptant la lourde responsabilité de cette succession, prenait la barre du gouvernail.

On sait ce que fut son œuvre nationale: il a réussi à remonter la côte dangereusement escarpée, à sortir la France du trou, à ramener la confiance, à redresser le cours du franc. Sa ferme volonté a surmonté tous les obstacles et il a passé à travers la tempête.

Le budget voté, l'équilibre budgétaire rétabli, il a poursuivi, envers et contre tout, ses plans de redressement national, enrayé le pays dans la voie de la réorganisation nationale en amorçant les réformes les plus urgentes pour remettre à jour, en fonction des facteurs présents, des méthodes administratives encroûtées dans une routine plus que séculaire.

Mais le rétablissement a entraîné inéluctablement le jeu de nouveaux facteurs, spécialement dans la vie économique: c'est l'inévitable jeu de bascule des forces naturelles travaillant par soubresauts vers un équilibre jamais stable.

La tâche de M. Poincaré et de son cabinet de coopération nationale n'est pas finie; elle ne fait que commencer. Il reste à voir si on lui permettra de continuer son œuvre bienfaisante.

A l'extérieur.

A l'extérieur, la situation,grave aux débuts de 1926, s'est considérablement améliorée pour la France. La soumission d'Abd-el-Krim, en mai dernier, a permis de pacifier le Riff marocain. L'Espagne et la France ont rétabli l'ordre dans ces régions. La France s'est attelée à la pacification de la tache de Tasza, centre de rébellion qui, au sud de la Kabylie, restait un foyer dangereux.

Il ne reste plus qu'à régler la question de Tanger, qui est délicate, en face des prétentions de l'Espagne,laquelle réclame l'entier contrôle,en dépit des conventions internationales et malgré que, de l'avis général, l'organisation actuelle donne ample satisfaction aux vrais besoins de cette ville.

La mise en valeur du Maroc, désormais tranquille, procède rapidement et heureusement. On y a récemment ouvert d'importantes mines de fer, qui trouvent leur écoulement par une voie ferrée spécialement construite.

En Syrie aussi, la situation, si périlleuse aux débuts de l'année, s'est considérablement améliorée. La révolte des Druses a été réprimée victorieusement. C'était l'abcès dangereux, par suite des microbes étrangers qui s'y développaient à l'aise.

M. de Jouvenel a été remplacé par M. Henri Ponsot, qui s'est attelé à l'œuvre de réorganisation politique et économique. Pour le moment du moins, le calme prévaut dans ce pays si difficile à gouverner, en raison même de sa formation ethnique et du conflit des intérêts régionaux si variés.

Toutefois, certains événements récents ne laissent pas que de créer quelques inquiétudes sur la situation en Indo-Chine, réagissant sous l'effet des ferments dangereux développés en Chine.

Il convient de noter, en passant, les énormes progrès réalisés au point de vue du développement économique des colonies françaises. Il s'accomplit là, patiemment mais avec succès évident, une œuvre qui peut être, pour l'avenir de la France, d'une importance capitale : l'axe de son salut.

En Allemagne.

Economiquement et financièrement, l'Allemagne a réalisé de grands progrès durant l'année. Elle a d'ailleurs été aidée par les apports de capitaux étrangers, en particuliers américains, dont l'importance est telle qu'elle représente un apport financier supérieur au montant total des paiements effectués par Berlin au compte des réparations.

Politiquement, la situation reste précaire. Les cabinets successifs ne se soutiennent que par des majoirtés de coalition très instables. La lutte se poursuit en sous-mains, constante, entre les éléments de réactions et les républicains.

A l'heure présente ,la crise ministérielle reste ouverte. On ne saurait dire dans quel sens elle se dénouera.

Berlin a gagné son point à la Ligue des Nations. Elle a tiré le plus habile parti de l'esprit qui a inspiré le pacte de Locarno, obtenant toutes les concessions possibles du sincère désir de bon vouloir et de pacification de la France et de la Grande-Bretagne.

L'avenir seul nous pourra renseigner sur les conséquences de cette politique de conciliation, dont la pierre de touche véritable reste la volonté réelle de l'Allemagne de coopérer sincèrement à cette œuvre. Mais il est permis d'entretenir des doutes sérieux à cet égard, car un peuple ne change pas de mentalité du jour au lendemain, surtout lorsque l'école qui y forme les jeunes générations reste imbue et dominée par les passions et ambitions du passé.

Il reste que, pour le moment, une détente sensible a été réalisée dans les rapports internationaux en Europe.

En Italie.

On n'en saurait malheuerusement dire autant en ce qui concerne l'attitude de l'Italie, qui constitue à l'heure présente un véritable point noir.

La conclusion, ces jours derniers, du tarité d'arbitrage et de conciliation entre Rome et Berlin est un nouveau pion joué avec succès par l'Italie, dont la préoccupation majeure paraît être d'affirmer par tous les moyens possibles sa prétention d'être traitée en grande puissance avec laquelle il faudra désormais compter en Europe.

Ambition nationale fort légitime, sans doute, mais qui a d'autre but que de flatter la vanité nationale.

Que l'Italie réclame sa place au soleil, c'est naturel; mais il reste à déterminer ce qu'elle considère être exactement cette place. Dans l'équilibre international actuel, jouer des coudes entraîne nécessairement l'obligation de molester des intérêts acquis, de marcher sur les pieds des voisins. C'est un jeu singulièrement dangereux, car si pacifiques que soient d'humeur ces voisins, il est peu probable qu'ils se laissent bousculer pour faire place à ces appétits nouveaux.

Et, cependant, soyons de bon compte. Rien n'est stable, ni ne peut l'être définitivement ici-bas. La poussée des forces naturelles, la pression des facteurs économiques irrésistibles découlant des besoins qu'implique le droit à la vie et au progrès, peu à peu, mais inéluctablement, travaillent à culbuter ces équilibres temporaires: c'est l'erreur éternelle, mais fatale, que de croire à jamais garantie et assurée la place au soleil qu'un peuple a réussi à conquérir un jour donné.

La paix ne peut être assurée qu'au moyen de concessions opportunes, en faisant face bravement aux exigences inéluctables. Tâche difficile sans doute, car elle va à l'encontre, fondamentalement, de la mentalité si enracinée chez tous les peuples qui considèrent comme une déchéance, une abdication, l'abandon de la moindre parcelle des biens acquis au patrimoine national.

Et, cependant, sachons le reconnaître, une telle conception ne peut aboutir qu'à une conclusion: le recours aux armes, permettant au plus fort de faire prévaloir ses besoins. Il n'y a pas d'autre alternative: ce qu'on se refuse de concéder bénévolement, il est fatal qu'il faille, un jour ou l'autre, se le faire enlever ou tout au moins en payer la conservation au prix d'affreux sacrifices humains, quand ce n'est pas au prix d'une déchéance nationale plus ou moins complète.

Il nous faut interrompre pour aujourd'hui cet examen du bilan des événements de 1926. Nous n'avons fait qu'analyser les plus importants, en apparence du moins, mais en définitive, peut-être en ce qui concerne l'avenir en gestation, secondaires, car l'équilibre actuel pourrait bien, en définitive, dépendre des forces nationales en fermentation parmi tant de peuples classés comme secondaires par notre génération, qui seront peut-être les principaux facteurs de demain.

SOLILOQUES

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par ERNEST CHOQUETTE)

26 décembre. — Je n'ai jamais beaucoup lu Jean Richepin... "La Glu", "La Chanson des Gueux", "Le Chemineau"... "Le Flibustier" aussi, je me rappelle... mais guère autre chose, il me semble.

Etait-il aimé des jeunes écrivains de mon pays ? Le fut-il davantage par les anciens ? Je ne sais pas. J'ai l'impression seulement que son œuvre ne nous a jamais très profondément pénétré l'âme.

En parcourant tantôt sa biographie, ce qui m'a le plus frappé, c'est l'immensité même de son œuvre. Je ne souponnais pas qu'il eût autant produit. Et cela m'a fourni l'occasion, une fois de plus, de me rendre compte de l'énorme labeur que l'écrivain est tenu de s'imposer, en France, pour se faire un nom et acquérir quelque célébrité dans les lettres.

Et alors, devant l'inéluctable comparaison qui s'éveille immédiatement, à ce sujet, dans nos esprits, et qui nous oblige à examiner notre propre situation littéraire, il est bien difficile de ne pas sourire un peu à la pensée que notre vieille Société Royale se compose, en bonne partie, d'hommes qui n'ont pas même senti le besoin de publier un livre.

Donc, je te dis: Paix à tes cendres, Richepin!... Quand ce ne serait que pour avoir trouvé le cri d'immolation maternelle que tu mets sur les lèvres de ta Marie-des-Anges, et qui nous fait entrevoir le vrai sens du sublime.

28 décembre. — Peut-être faut-il comme moi avoir été captivé, dès l'école, par les récits de l'épopée napoléonienne, mais ce nom: **Maréchal Ney**, aperçu tout à coup sur une feuille déchirée de magazine américain, m'a tout de suite happé.

Et je ne regrette pas de m'y être arrêté. Je l'ai trouvé accolé à une bien remarquable histoire.

Là-bas, à Salisbury, Caroline du Nord, Etats-Unis, l'on cherche à établir que le maréchal Ney n'a pas été fusillé, selon que le dit l'histoire, à neuf heures du matin, le 7 décembre 1815, place de l'Observatoire; mais qu'il s'est éteint doucement, le 15 novembre 1846, dans une humble maisonnette du village de Cleveland.

L'on soutient que "le Brave des Braves", celui que l'histoire croit enterré à Paris, dans le cimetière du Père Lachaise, — sous un mausolée que grandissent encore les titres éclatants qui le couvrent: Duc d'Elchingen, Prince de la Moscowa, Maréchal de France, — repose en réalité dans un petit cimetière de campagne, à Cleveland, sous une étroite pierre tombale rongée par le temps et qui porte pour épitaphe :

IN MEMORY
OF
PETER STEWART NEY
A NATIVE IN THE FRENCH REVOLUTION
UNDER NAPOLEON BONAPARTE
WHO DEPARTED THIS LIFE
NOVEMBER 15, 1846,
AGED 77 YEARS

D'après la version américaine, l'exécution du maréchal Ney n'aurait été que simulée. Grâce à la complicité du peloton d'exécution, formé de ses propres compagnons d'armes, Ney aurait réussi à se dérober et à s'enfuir de son pays. Il serait venu se réfugier à Charleston, d'abord, Caroline du Sud, — où il se tint à peu près caché pendant quatre ans, — puis dans la Caroline du Nord, où il commença à enseigner le français sous le nom de Peter Stewart.

Les témoignages que l'on apporte à l'appui sont très intéressants. Au cours d'une enquête qui eut lieu autrefois, un écrivain américain en consigna un grand nombre, parmi lesquels je note celui de John Snyder, un vieux soldat qui avait longtemps combattu sous les ordres mêmes de Ney. Snyder déclare "l'avoir rencontré dans une rue de Statesville et de s'être écrié en le voyant: Grand Dieu! vous êtes le maréchal Ney ?, mais que le maréchal lui avait aussitôt fait signe de se taire et qu'il s'était éloigné rapidement".

Voici le témoignage que rendit son propre médecin, le docteur Locke: "Lors de ma dernière visite, je lui dis : Monsieur Ney, vous n'avez que peu de temps à vivre et vos amis seraient heureux de savoir de votre propre bouche si vous êtes bien le maréchal Ney. Il se souleva péniblement du coude et, me regardant bien en face, il répondit: "Je suis le maréchal Ney, de France". Il mourut quelques heures après. Peu de jours auparavant, je l'avais entendu s'écrier dans un moment de délire : "Bessières est mort et la Vieille Garde est défaite. Laissez-moi mourir maintenant".

Très étranges, n'est-ce pas, ces fables qui, tout à coup, prennent corps et s'enracinent. Il s'en est suivi que, pour un grand nombre d'habitants de la Caroline du Nord, c'est bien le héros de le Bérésina que recouvre l'humble pierre tombale du cimetière de Cleveland. On l'a tellement cru que, il y a une trentaine d'années ,l'on a été jusqu'à ouvrir la tombe de Peter Stewart Ney pour découvrir s'il ne portait pas encore au crâne l'empreinte d'un certain coup de sabre que l'histoire consigne au sujet du maréchal Ney. Mais déjà le temps avait réduit les os en poussière, et l'examen ne put rien révéler.

29 décembre. — Plus d'arbres de Noël maintenant à introduire nuitamment dans mon foyer et à pavoiser sans bruit.

Plus de ballons, ni traîneaux, ni bergeries, ni trompettes... nul jouet à dissimuler, comme autrefois, et à enfouir avec soin dans de discrètes armoires.

Plus d'enfants qui suspendent leurs bas, déficèlent fiévreusement de mystérieux paquets et ébranlent la maison dans un tumulte de cris et de rires éperdus.

Rien que des grands fils, à présent, qui ne

A suivre sur la page 25

CROWN LIFE

Une police "Crown Life" est le meilleur moyen d'économiser et le meilleur placement pour vos économies.

Bureau Provincial : 715 Edifice Power, Montréal.
LOUIS BOUVIER, *Surintendant.* JEAN CARREAU, *Gérant.*

LA TENSION D'UN JOUR D'ECOLE

Un parent inquiet d'un enfant ou d'un adolescent qui grandit trop vite ne peut mieux faire que d'utiliser l'aide définie que

L'EMULSION SCOTT

procure comme facteur nutritif et renforcissant. Un tout petit peu d'Emulsion chaque jour, durant une période de dépression, fournit les éléments nutritifs essentiels au sang et assure à un enfant une croissance robuste. Pour votre garçon ou pour votre fille rien ne peut vous donner autant de satisfaction que l'Emulsion de Scott.



Scott & Bowne, Toronto, Ont. 12-28

KPC

Lancaster 0121* connectant tous les départements.

Coin Bleury et Ontario

Toutes nos viandes sont inspectées par le gouvernement. Voyez l'Etampe Officielle sur chaque quartier de boeuf, porc-frais, agneau et veau.

Le volume de nos affaires a de très solides fondations qui sont Qualité et Service. Vous pouvez acheter vos viandes et provisions ici sans crainte parce que nous ne vendons que des produits de première qualité. Et considérant la qualité de nos marchandises nos prix sont les plus bas.

Nous avons des prix spéciaux pour les institutions, hôtels, clubs, et aussi pendant les fêtes.

Attention toute spéciale aux commandes par téléphone.

KAVANAGH PROVISION COMPAGNIE LTEE

Bouchers et Epiciers.

Coin Bleury et Ontario. Lancaster 0121

3,10,17,21,24,28,31



DEMANDEZ LE

Bright's Concord

Vin Rouge Canadien
(Native Port)

Embouteillé aux caves à vin

NIAGARA FALLS WINE CO.

T. G. BRIGHT & CO., Ltd., Props.
NIAGARA FALLS, ONT.

Capacité: 1½ million de gallons.

Maison fondée en 1874

Des Etrennes Magnifiques

Procurez-vous un des instruments du trio sans rival

chez J. Donat Langelier Limitée

LE PIANO
PRATTE
le préféré des artistes

LE PHONOGRAPHE
Orthophonic
Marque "La Voix de Son Maitre"

LE RADIO
ROGERS
Sans Batterie

Prix pour convenir à toutes les bourses

Facilités de paiement à qui le désire.

J. Donat Langelier Limitée

Le plus grand magasin du genre au Canada

366-68 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

27,28,30,31

Lisez les Annonces de la "Presse"

Demain Samedi, Jour de l'An, le Magasin est Fermé

HENRY MORGAN & CO., LIMITED

1843 **Vente Annuelle de Janvier** 1927

DEPUIS PLUS DE QUATRE-VINGTS ANS LE PROTOTYPE SUR LEQUEL SE BASENT LES MONTREALAISES POUR JUGER DES VERITABLES VALEURS.



150 Manteaux Garnis de Fourrure--19.95

Prix antérieurs, de 34.50 à 49.50

Ce lot comprend 100 manteaux en tweed écossais de pesanteur pour l'hiver et 50 manteaux en tissus unis, tels que Velva Suse, Suédine, Duvet de Laine, Duvbloom, Duvetyne française, etc. Les garnitures de fourrure sont les suivantes : lynx naturel et gris, martre, putois, chat sauvage et opossum noir naturels. Chaque manteau est doublé de soie et les tailles varient de 16 ans à 46 de buste. LUNDI, ces 150 manteaux à écouler à, chacun **19.95**

—Deuxième étage.

500 Echarpes de Soie

Echarpes en soie, en fibre de soie et plusieurs en laine fine, en de jolies couleurs, pour dames. Grand choix de modèles et de dessins. Prix ordinaires, 2.50 à 4.00. Lundi **1.65**

—Rez-de-chaussée.

450 paires de Bas

Bas en soie tan, noire et blanche pour dames. Pur fil de soie. Entièrement façonnés et sans coutures. Prix ordinaire, 2.00 la paire. Lundi . . . . . **.85**

—Rez-de-chaussée.

4600 MOUCHOIRS A SOLDER

1000 boîtes (2 ou 3 dans chacune) de mouchoirs pour dames. Blanc, couleurs et combinaisons de couleurs. Prix ordinaires, .65 à 1.50 la boîte. LUNDI, la boîte . . . . **.45**

3600 mouchoirs en linon blanc. Quelque peu défraîchis par leur séjour sur le comptoir. Prix ordinaire, 1.00 la douzaine. LUNDI, 12 pour **.50**

—Rez-de-chaussée.

35 CENDRIERS EN BRONZE

Cendriers importés pour le fauteuil. Sertis d'émaille et de pierres. Valeur de 7.50. LUNDI, moitié prix **3.75**

—Rez-de-chaussée.

100 Cadres à Photos

Cadres dorés et argentés polis, avec dos à chevalet en cuir tte. Diverses grandeurs. Rég. 1.50 à 2.50. LUNDI . . . . . **.95**

40 Douzaines de

d'Assiettes à Thé en Porcelaine

Qualité translucide, très jolis dessins de bordure. Rég. 2.50 la demi-douzaine. LUNDI, 6 pour **1.65**

—Quatrième étage.

Seulement 40

SERVICES A THE EN PORCELAINE

Plateau, théière, crémière, sucrier et 1 tasse en porcelaine européenne orange, mauve et Nil. Rég. 4.50. LUNDI **2.95**

—Quatrième étage.

Horloges en Marbre Importées

Horloges montées avec bijoux et finies en bronze. Couleurs: jaune, rose pâle, vert, bleu. Rég. 6.50. LUNDI **3.95**

—Rez-de-chaussée.



Lampes de Chambre à Coucher Françaises

90 lampes avec bases en porcelaine et poterie françaises, et abat-jour de soie à l'avenant. Couleurs: vert, rouge, rose, brun, jaune, bleu, etc. Au complet avec ampoule et corde. Rég. 5.00. LUNDI **3.65**

—Quatrième étage.

480 Tasses et Soucoupes anglaises

Tasses et soucoupes en semi-porcelaine, corps en croissant, décorées de festons fleuris, bord émaillé noir et orange. Rég. 6.00 la douzaine. LUNDI, la douz. **3.60**

ASSIETTES

à pain et à beurre pour assortir. Rég. 3.00 la douzaine. LUNDI, la douzaine **1.80**

—Quatrième étage



750 verges de TOILE RUSSE A 20% DE RABAIS

Pure toile très résistante, appropriée pour ouvrages de fantaisie et toutes destinations à la cuisine. 16 pcs de large. Valeur .40 et .45 la verge. Prix de vente la verge **.32** ET **.36**

—Rez-de-chaussée.

7,800 verges de

Tissu à Serviettes Importé d'Italie

Exclusivement chez Morgan

TISSU SOUPLE ET HYDROPHILE

Des milliers de personnes en sont satisfaites, après l'avoir employé pour en faire des linges de cuisine, des linges à vaisselle et des rouleaux. Blanc uni ou avec bordure rouge ou bleue. Absolument pure toile. 17" de large. Valeur 45c la vente MOINS 20%. Vente de janvier, la verge, ... **.36**

22" de large. Valeur 55c la verge MOINS 20%. Vente de janvier, la verge . . . . **.44**

ROULEAUX EN TOILE TOUT FAITS

17" de large par 2½ verges de long. Valeur 1.15 MOINS 20%. Vente de janvier . . . . **.92**

LINGES DE CUISINE ET DE VAISSELLE ourlés prêts à servir, 22 x 32. Valeur 55c MOINS 20%. Vente de janvier . . . . **.44**

Rez-de-chaussée.

TUNIQUES PERLEES FRANÇAISES

LUNDI

5.95

Val. rég. 10.00 et 15.00

Tuniques semi-confectionnées que quelques points de couture transformeront en de jolies robes du soir, à liquider à presque moitié prix. Entre autres couleurs: bleu, blanc, noir, rouge, cerise, orange.

100 tuniques à Liquider à,

5.95 chacune

—Rez-de-chaussée.





Draps de Coton et Coton à Draps

200 PAIRES DE DRAPS DE COTON OURLES, D'UN FAMEUX FABRICANT DE BELFAST, TOUS MOINS 20%.

Dimensions 63 x 90. Rég. 5.50 la paire pour **4.40**

Dimensions 72 x 108. Rég. 6.50 la paire pour **5.20**

Dimensions 80 x 99. Rég. 7.00 la paire pour **5.60**

Dimensions 90 x 108. Rég. 8.75 la paire pour **7.00**

360 VGS DE COTON A DRAPS BLANC A 20% DE RABAIS.

Un bon coton résistant. 63 pcs de large. Rég. 65c la vg. pour . . . . **.52**

Un bon coton résistant. 72 pcs de large. Rég. 75c la vg. pour . . . . **.60**

Un bon coton résistant. 90 pcs de large. Rég. 95 la vg. pour . . . . **.76**

250 PAIRES D'EDRAPS DE COTON BLANC OURLES Dimensions 63 x 90. Rég. 3.75. VENTE DE JANVIER **3.00**

Dimensions 81 x 90. Rég. 4.75 la paire. VENTE DE JANVIER **3.80**

—Rez-de-chaussée.

NAPPES ET SERVIETTES DE TABLE

Prix réduits de 33⅓%

PURE TOILE DAMASSEE A MAGNIFIQUES DESSINS DE FLEURS

NAPPES

2 x 2 vgs. *Valeur 9.75.* Vente de janvier **6.35**

2 x 2½ vgs. *Valeur 12.50.* Vente de janvier **7.95**

2 x 3 vgs. *Valeur 14.50.* Vente de janvier **9.65**

SERVIETTES

22 x 22. *Valeur 12.50.* Vente de janvier, la douz. **7.95**

24 x 24. *Valeur 14.50.* Vente de janvier, la douz. **9.65**

—Rez-de-chaussée.

225 COUVERTURES KENWOOD DE COULEUR

Fabriquées au Canada de belle laine d'agneau. Peuvent être utilisées comme confortables. Souples, à la fois chaudes et légères et rétrécies d'avance. Couleurs unies ou quadrillé bleu, rose, tan, orchidée, abricot. Toutes avec ruban de soie assorti.

Dimension 60 x 84. *Valeur 9.50.* Vente de janvier moins 20% **7.60**

Dimension 72 x 84. *Valeur 10.75.* Vente de janvier moins 20% **8.60**

—Rez-de-chaussée.

200 COUVRE-LITS BLANCS

En satin Marcella anglais de Manchester, Angleterre. D'un blanc de neige et très durable. Variété de dessins fleuris. Ourlés. Deux dimensions seulement à écouler, 68 x 86. Valeur 7.50. 76 x 96. Valeur 8.50. Vente de janvier . . . **3.95**

—Rez-de-chaussée.

6216 Serviettes en Pure Toile Ouvrée

BORDS UNIS OU A POINTS D'OURLET. La plupart à bordure de fleurs damassées et ourlées. A 25% et 33⅓% en dessous des prix réguliers. 17 x 32. Ourlet uni. Valeur .55 chacune. Prix de vente . . . **.40**

OURLEES AVEC BORDURE DE FLEURS DAMASSEES.

18 x 36. Valeur 1.25. Vente de janvier . . . . **.85**

20 x 34. Valeur 1.50. Vente de janvier **1.10**

22 x 38. Valeur 1.75. Vente de janvier **1.30**

22 x 38. Valeur 2.50. Vente de janvier **1.65**

22 x 38. Valeur 2.60. Vente de janvier **1.95**

500 verges de GEORGETTE BRODE — 2.95 la verge

Crêpe Georgette de soie en de très jolis modèles de broderie. Importations de Paris et de Londres, comprenant toutes les plus jolies couleurs actuellement portées. 40 à 54 pouces de largeur. *Prix ordinaires 5.50 à 8.00 la verge.* LUNDI, la verge **2.95**

—Rez-de-chaussée.

A Prix Spéciaux en Vue d'une Liquidation Rapide

Pas de commandes par téléphone ni par poste vu que les quantités sont limitées.

JOUETS MECANIQUES — Sous-marins mécaniques peinturés en gris. Marchent bien. Régulier 2.00 chacun. LUNDI **1.35**

—Quatrième étage.

COLLIERS DE PERLES — Colliers de perles de couleur importés, plusieurs modèles et couleurs. Rég. 2.00 chacun. LUNDI, chacun **65**

—Rez-de-chaussée.

CHANDAILS POUR HOMMES — Chandails tout laine genre veston, avec collet châle. Brun seulement. Tailles: 36, 38, 40. Régulier 5.00 chacun. LUNDI **3.35**

—Rez-de-chaussée.

JARRETIERES A LINGERIE — Liquidation de toutes les jarretières fantaisie, couleurs nouvelles. Rég. .75 à 1.25 la paire. LUNDI . . . . **.55**

—Rez-de-chaussée.

RUBANS — Rubans français et américains unis et de couleurs fantaisie. Largeurs: ½" à 6 pouces. Rég. .50 et .75 la verge. LUNDI . . . . **.25**

—Rez-de-chaussée.

CIRE A PARQUET — Pour polir planchers, linoléums, boiseries, etc. Boîte de 1 lb. Rég. .60. LUNDI . . . . **.35**

—Quatrième étage.

VESTONS "CHAPPY" — En laine brossée, avec jolis collets et deux poches. Rég. 5.50. LUNDI **2.95**

—Deuxième étage.

CULOTTES POUR GARÇONNETS En cheviote tout laine bleue importée, entièrement doublées et finies avec passe-ceinture, poches sur les côtés et sur les hanches. Tailles: 22 à 30. Ages: 4 à 12. Rég. 1.95. LUNDI **95**

—Rez-de-chaussée.

CHAPEAUX POUR ENFANTS — En velours et en feutre pour fillettes de 8 à 14 ans. Rég. 4.75 à 7.50 chacun. LUNDI **1.95**

—Articles pour enfants — Deuxième étage.

LIVRES POUR GARÇONNETS ET FILLETTES — 100 exemplaires des meilleures histoires pour garçonnets et fillettes. Bien reliés et grands. Rég. 1.25 le volume. LUNDI **75**

—Rez-de-chaussée.

600 CHEMISES DE NUIT — 2.95

Valeurs 5.00 et 6.50



Tissus: Opaline en couleurs rose pâle, mauve, bleu, vert, rosée de miel et mauve.

Beau nansouk en blanc seulement.

Les modèles en opaline sont cousues et brodées à la main en de jolis dessins et garnis d'appliqués. Manches kimono ou sans manches. Tailles 14 à 17. Valeur 6.50. Spécial lundi **2.95**

Les modèles en nansouk blanc sont cousues à la main et garnies de fil tiré à la main, de broderie et d'appliqués. Tout le travail est fait à la main. Manches courtes ou sans manches, pour femmes et jeunes filles de 14 à 17. Ces robes sont tout blanc ou ornées de vert, pêche, mauve et maïs. Valeur 5.00. Spécial lundi **2.95**

Pour Appareiller les Chemises de Nuit

600 Step-ins, Vestes-Chemises, Caleçons Français Step-in

Tous brodés et cousus à la main. Tissus et couleurs pour appareiller les robes. Valeur 3.00 à 5.00. Lundi, chacun **1.95**

Kimonos et Négligés aux Prix de la Vente de Janvier 20% de Rabais

KIMONOS SHETLAND ANGLAIS, laine simple ou double, quelques-uns doublés de georgette. Manches longues ou courtes, jupe longue. Couleurs: mauve, bleu, rose pâle, vieux rose, lavande, rouge, cerise, bleu copen. Les prix varient ordinairement de 16.50 à 85.00. 20% de Rabais.

KIMONOS EN VELOURS EDREDON ANGLAIS genre enveloppant, manches longues. Faits à la main. Garnis de ruban. Couleurs: rose pâle, rose Blue Baby, vieux rose, copen, Parma, tan, cerise. Les prix ordinaires de 25.00 à 45.00. 20% de rabais.

20% DE RABAIS—GILETS DE LAINE DE VIENNE tricotés à la main. Longs ou courts. Nuances de rose, bleu Baby ou copen, lavande, pêche ou jolies combinaisons de ces nuances. Toutes les tailles. Les prix ordinaires varient de 12.50 à 20.00.

—Deuxième étage

Vestes-Chemises. Valeur 3.95. Lundi—1.95

Caleçons pour assortir. Genre français. Valeur 3.95. Lundi **1.95**

—Deuxième étage.

50 Chemises de Nuit—4.95

En batiste française faites à la main et brodées aussi à la main. Manches kimono ou sans manches. Celles en batiste sont tout blanc et celles en opaline sont dans les couleurs rose pâle, bleu, mauve, maïs et pêche. Tailles 14 à 17. Valeur 6.50. LUNDI **4.95**

Step-ins pour appareiller Vestes-Chemises pour 2.95

Pour compléter la série, nous avons les stepins et les chemises. Valeur 4.95. Lundi. **2.95**

—Deuxième étage.



200 chemises de nuit, blanches, 1.95

Valeur 3.95

Beaucoup de fortes tailles.

En nansouk épais et serré. Genre français, fabriquées à la main et brodées avec oeillets et festons. Encolure ronde. Batteau ou bien ajustée. Pas besoin de tirettes. Manches courtes. Toutes tailles et surtailles jusqu'à 48. Lundi . . . **1.95**



Belles chemises de nuit en Voile de Belgique—4.95

Exclusives à Morgan, ces chemises sont faites du plus beau voile dans les couleurs mauve, rose pâle, pêche, vert, blanc, bleu ciel et rosée de miel. Entièrement faites à la main et brodées à la main en de jolis dessins tels que médaillons et "net footing". Valeurs 6.50 et 8.50. LUNDI, **4.95**

STEP-INS CHEMISES POUR ASSORTIR. Tous les mêmes dessins et couleurs. Effet jupe. Valeur 6.50. LUNDI, **3.95**

—Deuxième étage.



750 verges de

TAPISSERIE

LUNDI

2.95

la verge

Prix ordinaire 4.50 la verge

50 pouces de large

Tapisserie (tapestries) importées de France et de Belgique. Appropriées pour draperies, couvertures de meubles, etc. Couleurs : bleu, brun, mûre, or, etc. Un tissu très convenable pour couvertures de Chesterfields, etc.

La verge 2.95

—Troisième étage.



100 Paletots d'Hiver pour Hommes--29.75

Valeurs régulières de 45.00, 50.00, 55.00

En tissus tout laine importés, genre ulster à devant croisé avec demi-ceinture en arrière et demi-doublure en satin piqué. Couleurs populaires de gris, bruns, fauves, dessins et quadrillés superposés de fantaisie. Tous ces paletots ont été pris de notre stock régulier et se vendaient d'ordinaire jusqu'à 55.00. LUNDI, **29.75**

—Rez-de-chaussée.

Articles pour Hommes

GANTS en cape tan, mocha gris et tan, doublés en laine. Pointures, 9 à 10½ seulement. Valeurs régulières de 2.95 et 3.50. LUNDI **1.95**

CRAVATES en soie suisse et italienne, moire et satin, à rayures de collèges et autres. Valeur régulière de 1.50. LUNDI **95c**

BRETELLES en tissus de soie avec bouts en cuir. Valeur régulière de 1.25. LUNDI **95c**

—Rez-de-chaussée.



300 paires de Couvre-Chaussures p. Dames, marque Adjusto, 2.95

Valeur régulière de 5.00

C'est la première fois que ces couvre-chaussures de qualité sont offerts à ce prix. Au début de la vente vous y trouverez toutes les pointures, talons bas et cubains. Seulement 300 paires, donc il serait bon de faire vos achats de bonne heure. LUNDI, **2.95**

—Deuxième étage.

500 paires d'Oxfords pour Demoiselles. La paire, 2.95

Valeurs régulières de 4.00 et 4.50

Un très bel assortiment d'oxfords en cuir pour demoiselles. Un grand choix de modèles. Tan noir et brun. Pointures 11 à 2. LUNDI la verge. **2.95**

—Deuxième étage.

50 Sacoches Giberne

En bon cuir et bien garnies. Jolies couleurs. Valeur régulière 5.00. LUNDI **2.65**

—Rez-de-chaussée.

Jupes Gertrude pour Fillettes

60 jupes en beau linon avec broderie française à la main et fronces festonnés. Tailles pour 2, 3 et 4 ans. Valeur régulière 3.50. LUNDI **1.95**

—Deuxième étage.

50 paires d'Appui-Livres en Métal

Liquidation de jolis appui-livres en métal. Rég. 3.50 la paire. LUNDI, la paire **2.35**

—Quatrième étage.

Seulement 50 Manteaux d'Hiver pour Fillettes



9.95

Valeurs régulières de 17.50 à 21.75

Tailles 8 à 14 ans.

Nous faisons une liquidation de ces chauds et élégants manteaux d'hiver qu'on peut se procurer dans les modèles unis ou garnis de fourrure. Couleurs: tan, vert, marine, rouille. Tissus tout laine. LUNDI **9.95**

—Deuxième étage.

La Construction

Ce cottage de style américain constitue une maison originale, confortable et très pittoresque

Un confortable, original et très pittoresque cottage de style américain. Ce cottage possède une architecture toute caractéristique qui la fait distinguer parmi nombre d'habitations d'un style plus recherché. Elle est sobre dans son ensemble et c'est justement cette sobriété des lignes qui la rend remarquable. Le coût de sa construction n'est pas élevé. Pour paraître avec avantage, elle devrait être, préférablement, construite de bois et recouverte de bardeaux quoique quelquefois on en voit qui sont construites en stuc.

L'un de ses charmes des plus originaux est la conformation du toit. Il est en pente et à l'avant, il forme deux pignons dont l'un s'avance en baie et l'autre recouvre le porche d'entrée.

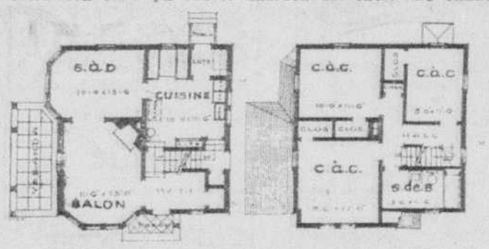


Un cottage, style américain. Ce cottage original et pittoresque peut être construit pour un prix modéré. Il peut être construit soit en bois, soit en stuc. Il peut s'adapter soit à une localité suburbaine soit à une localité urbaine. Il ferait une maison d'été idéale. — (Plans et devis, Théo. Daoust, architecte, Montréal.)

De ce porche nous pénétrons dans un hall carré qui donne dans le vivoir. Du vivoir nous passons dans la salle à manger qui communique avec la cuisine. Au fond de la cuisine un réduit, servant de salle à déjeuner, a été aménagé. On y trouve aussi une dépense et une grande armoire à vaisselle. Cette cuisine possède son entrée donnant sur un porche également recouvert.

Le salon (vivoir) ouvre sur une véranda possédant un toit et située sur l'un des côtés de l'habitation.

Le hall d'entrée est séparé de la cuisine par l'escalier conduisant à l'étage supérieur. Cet escalier par son aménagement sert en même temps d'escalier de service et par cette combinaison on a pu sauver



A droite, un devis du rez-de-chaussée qui se compose d'un hall d'entrée, d'un vivoir, d'une salle-à-manger, d'une cuisine au fond de laquelle a été aménagé un réduit servant de salle-à-déjeuner. A gauche, l'étage supérieur où l'on trouve trois chambres-à-coucher et une salle-de-bains. — (Plans et devis, Théo. Daoust, architecte, Montréal.)

plusieurs pieds d'espace.

A l'étage supérieur, il y a trois chambres à coucher, vastes, bien aérées, ventilées et éclairées. Elles sont reliées entre elles et à la salle de bain moderne par un hall.

FABRICATION DU CIMENT PAR VOIE SECHE AU FOUR ROTATIF

La semaine dernière, nous parlions de la fabrication du ciment par voie humide au four rotatif. Cette semaine notre entretien portera sur la méthode opposée à la première, c'est-à-dire à la fabrication par voie sèche au four rotatif.

Le four rotatif est de beaucoup le plus répandu, à cause de l'économie de main-d'oeuvre qu'il réalise. Il peut aussi s'employer à la calcination d'un mélange à sec de calcaire et d'argile. Ces matières, séchées, pulvérisées et dosées, sont mélangées avant l'introduction au four rotatif.

Il est nécessaire, en pareil cas, de faire passer les fumées avant la cheminée par des espaces clos (chambres à poussières) où les particules de ciment entraînées se déposent et sont récupérées, s'ajoutant au clinker broyé.

FOUR VERTICAL

On emploie aussi des fours verticaux, assez semblables à des hauts fourneaux. Le charbon est directement mélangé à la matière après que celle-ci a été dosée à l'état sec, broyée et pulvérisée. Le mélange est comprimé sous forme de briques. La combustion peut être activée par un ventilateur aspirateur placé au sommet, dans la cheminée qui surmonte la cuve, ou par un ventilateur soufflant dont la tubulure aboutit sous la zone de combustion. Le clinker produit est en blocs qu'il faut briser ou qui se désagrègent automatiquement par la rotation d'une grille tournante attaquant la matière par une denture.

Ce dispositif permet de rendre la fabrication continue.

Par ce procédé on dépense notablement moins de charbon et l'installation est moins coûteuse, mais dépense plus de main-d'oeuvre. Il s'applique surtout aux calcaires durs et aux régions où le charbon est cher. Le clinker est broyé, puis finement moulu dans des cylindres contenant des galets de silex ou des boulets d'acier. Introduite par l'un des tourillons, la matière gagne l'extrémité opposée où des fentes ne laissent guère passer que la poussière impalpable.

Dans la fabrication du ciment Portland, le dosage habituellement adopté est de 80% de calcaire pur et 20% d'argile. Mais ces proportions n'ont rien d'absolu et l'on ne peut préjuger de la valeur d'un ciment par sa composition.

Il convient surtout d'éviter la présence de chaux libre dans le ciment, car elle s'hydraterait dans le mortier et gonflerait même après la prise, cause de désagrégation de l'ouvrage.

Une proportion exagérée d'argile ne permettrait pas, d'autre part, de mener la fabrication dans de bonnes conditions. Il faut donc un dosage absolument rigoureux.

Une autre condition de qualité d'un ciment est une très fine mouture tout à fait impalpable. La poudre doit passer complètement à travers un tamis de 900 mailles par centimètre carré et sur un tamis de 4900 mailles, par centimètre carré, il ne doit pas rester plus de 25% de la poudre.

Sentences suspendues

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 31. — Le magistrat Lemay a suspendu, hier, la sentence d'un garçonnet de dix ans, qui était accusé d'avoir ouvert, à Weedon, une aiguille de la voie du Québec Central, et d'avoir été cause qu'un train de passagers s'est engagé sur une voie d'évitement, sans suites fâcheuses, toutefois. Le juge s'est montré clément à cause de l'âge de l'enfant.

Une heure de garde

Les associées de l'heure de garde à la Sainte-Vierge sont priées de se rendre, samedi, Jour de l'An, à l'heure convenue, au couvent de l'Immaculée-Conception, chemin Sainte-Catherine, pour la récitation de l'office.

POUVOIRS ETENDUS

Paris, 31. — Un décret modifie l'administration départementale et communale de l'Alsace et de la Lorraine. Il étend les pouvoirs des assemblées élues.

MAISONS D'EDUCATION
APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ-VOUS
Seulement 15 minutes par jour
Méthode très facile et pratique
PRIX TRES MODERES
Résultats merveilleux après quelques leçons
SUCCES GARANTI PAR ECRIT
Ecrivez pour renseignements
THE UNIVERSAL INSTITUTE
128 E. 86 St., D. 152, New-York, N.Y.
245-M.s.s.d.

International Business College
214 Ste-Catherine O., MONTREAL
Fondé 1895. Cours Commercial; Sténographie, Dactylographie; Conversation anglaise; Cours individuels jour et soir; Visite sollicitée; Catalogue gratis. Plateau 6529
ANGUS CAZA, Princ.
31.4.8.5

BREVETS Ecrivez pour demander nos quatre livres-guides et le "RECORD OF INVENTION" BLANK" avant de lancer vos inventions. Envoyez modèle ou croquis et description de votre invention pour examen et instructions. Conditions raisonnables. Prompte attention. Les meilleures références.
VICTOR J. EVANS & CO.
Victor Bldg. "Y" — Washington, D.C.
183-s.n.w.F.F.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1852
364, rue Université, Montréal.
11-s.s.s

McLENNAN LUMBER LIMITED
TOUT EN FAIT DE BOIS
"BEAVER BOARD" ET "CELOTEX"
21 rue Dorchester O., Montréal. Tél. Lanc. 6145
212-s.s

NOUVEAU MARGUILLIER



Le notaire R.-H. BEAULIEU, qui a été élu marguillier pour la paroisse Saint-Paul. Il est également marguillier à Mountain View, N.-Y.

CES DROITS CESSENT, A LA MORT DE L'OUVRIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 31. — Un ouvrier qui, ayant poursuivi son patron, pour lui demander le paiement d'une indemnité pour incapacité temporaire, et d'une rente viagère et annuelle, pour incapacité permanente et absolue, meurt après une certaine période de traitement curatif, et au cours de l'instance, perd, par le fait même, son droit à la rente viagère, et par suite à sa capitalisation, pour incapacité permanente et absolue, et ses héritiers ne peuvent reprendre l'instance qu'en vue de se faire allouer les indemnités revenant à l'ouvrier lui-même. Voilà ce que vient de décider l'hon. juge Arthur Trahan, dans la cause de Marie Duperron, veuve de John Collins, requérante en reprise d'instance, contre la "St. Maurice River Boom and Driving Co Ltd."

Xavier Duperron, frère de la précédente, avait été blessé à l'emploi de la compagnie. Le 28 janvier, 1924, il poursuivait la St. Maurice River Boom", demandant pour incapacité temporaire, une indemnité de $1.75 par jour, jusqu'au jour où l'incapacité temporaire aurait cessé, pour faire place à l'incapacité absolue, et pour incapacité permanente, une rente viagère et annuelle de $500, dont il réclamait le capital de $5,000.

LA LEGATAIRE RECLAME

Au cours de l'instance, le demandeur Xavier Duperron est décédé. Il avait institué sa soeur, Marie Duperron, sa légataire universelle. Le 1er mars 1924, Marie Duperron produisait une requête à l'effet d'être autorisée à reprendre l'instance. Cette demande fut rejetée, sur une inscription en droit, par un jugement rendu le 26 mars 1924, jugement qui fut plus tard infirmé par la Cour du banc du roi, en appel, le 21 juin 1924.

La requête pour continuer l'instance fut définitivement accordée, le 29 avril 1925. Le 29 août 1925, la défenderesse produisit une confession de jugement, pour la somme de $38, laquelle fut refusée, le 16 septembre 1925, par la demanderesse.

Feu M. H. Primeau

(Du correspondant de la PRESSE)



FEU M. H. PRIMEAU

Howick—Ces jours derniers est décédé à l'hôpital Notre-Dame, M. Honoré Primeau, à l'âge de 67 ans. Il laisse sa femme Hortense Lacoste, 3 enfants, un fils, Rosa, et une fille, Mme veuve J.-B. Jodoin.

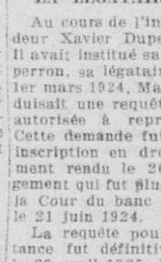
Les funérailles ont eu lieu à Howick, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, le fils du défunt, Les porteurs étaient MM. Léon et Alexandre Primeau, frères du défunt, E. Rocheleau, Armand Lazure, Joseph Riess et Isidore Jodoin, ses neveux.

On remarquait dans l'assistance MM. et Mmes Jos. Lacoste, Louis Robidoux, J.-B. Jodoin, Jos. Jodoin, Rod. Jodoin, M. et Mme Jos. Bourgouin, MM. Jos. Primeau, Adélard et Lorenzo Primeau, Xavier Hébert, Aug. Vallée, Jos. Valin, Ald. Hébert, Mlles Aurore et A. Lavigueur, Mme Jos. Rose, Rosa et Bessie Rose, M. et Mme J.-I. Lamothe, MM. G. Hébert, W. Lacoste, R. Cueillerier, A. Dulude, Donat et Wilfrid Doré, E. Boschard, E. Théberge, E. Boldue, J.-B. Lemieux, J. Dugrenais, A. Colle, N. Rose, J.-C. Dupuissis, J. Cullins, J. Elliott, Dr Patenaude, Mme M. Walker, etc.

Feu M. O. Audet

(Spécial à la PRESSE)



FEU M. O. AUDET

Grondines — Ces jours derniers est décédé à l'âge de 70 ans, M. Onésime Audet. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé J.-H. Cinq-Mars, assisté des abbés F.-N. Dionne et F. Fortier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Joseph Georges, Cléophas et Liboire Sauvageau, Napoléon Sanschagrin et Delphis Sauvageau. La croix était portée par M. Joseph Rivard. Le défunt laisse cinq fils: Georges, Patrice, Laurent, Albert et Philippe, et deux filles, Mmes L.-P. Vallée et Célestine.

Dans le cortège on remarquait: MM. et Mmes Georges et Patrice Audet, MM. Laurent, Albert et Philippe Audet, M. et Mme L.-P. Vallée, Mlle Célestine Audet, Mmes Arthur Trottier, Mme Georges Sauvageau, M. et Mme Josaphat Trottier, Mme Théophile Hamelin, MM. Rethude Portelance, Honoré Houde, Adélard Sauvageau, Josaphat Trottier, Arthur et Robert Sauvageau, Mlles Yvonne Vallée, Louisiana et Annette Sauvageau, Lucille et Alice Trottier, Dr Archambault, Sylvio Paquet, MM. et Mmes Louis et Tancrède Hamelin, MM. Damien Paquet, Charles Laganière, Louis Trottier, Mlles Nelly et Melindy Paquet, Rose, Eva et Louisette Guilbault, Annette et Edith Paquet, Aurore, Marie-Anne et Geneviève Trottier, Jeannette Lanouette, Laurette Houde, Adèle Hamelin, MM. Gérard Archambault, Ulderic Trottier, Mlles Blandine Hamelin, Gilberte Laganière, Mmes Arthur Perron, Joseph Rivard, Robert Trottier, MM. Henri et Lucien Houde, Philomon Hamelin, Joseph Côté, Napoléon Trottier, Henri Lalonde, Charles-J. Laganière, Alphonse Portelance, Azarias Rivard, Bernard Marcotte, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, etc.

L'ELECTRICITE

Le vent pour la production d'électricité

Une force gratuite dont on ne s'est pas encore bien servi jusqu'à présent.

DES EXPERIENCES

L'on a, jusqu'à présent, utilisé couramment, pour la production de l'énergie électrique, les cours d'eau (la houille blanche), la vapeur, et même des moteurs à essence ou à gaz. Mais l'on ne s'est pas encore beaucoup servi de la force du vent. Voici, à ce sujet, un article que nous empruntons à la "Croix", de Paris:

"Les moulins à vent étaient autrefois très répandus dans les Flandres et en Angleterre, alors qu'aujourd'hui on les délaisse un peu partout pour les remplacer par des machines à vapeur. Cela tient à ce que les conditions d'existence ont changé. Jadis, on attendait que le vent souffle; actuellement, on a besoin chaque jour de force motrice, même à la ferme. Or, avec une machine à vapeur on sait à quoi s'en tenir et on peut se baser sur des données sérieuses; avec le vent, on ignore tout.

UNE FORCE QUI EST TOUT A FAIT GRATUITE

"Cependant, il est bien compréhensible qu'on cherche à se servir d'une force gratuite, quand ce ne serait que pour se procurer l'éclairage nécessaire, éclairage électrique, naturellement, qui n'est pas encore répandu partout, en particulier à la campagne. Or, jusqu'ici, on n'avait guère entrepris de recherches sur le meilleur moyen d'appliquer les moulins à vent à la fourniture de courant électrique pour l'éclairage. La station expérimentale de Harpenden vient d'entreprendre toute une série d'études fort intéressantes pour déterminer les meilleures conditions à remplir en vue du but à atteindre.

"La difficulté principale réside dans les très grandes variations du vent, en puissance et en direction. Ces variations imposent des conditions particulières pour les roues motrices, également aussi pour l'installation électrique. Pour les roues, on a tendance habituellement à sacrifier leur rendement au prix de premier établissement; pour le dispositif électrique, on a reconnu nécessaire d'interposer une batterie tampon qui sert à l'éclairage quand le vent ne souffle pas; mais on la calcule en général de trop faibles dimensions, toujours dans un but économique, de sorte que les dispositifs qui existent aujourd'hui donnent souvent des déboires qui empêchent le procédé de se répandre.

LES EXPERIENCES QUE L'ON EST A FAIRE

"Les études méthodiques de Harpenden portent sur les roues à aubes, et les dimensions qu'il faut leur donner, qui varient suivant qu'on veut établir un poste de faible puissance (il faut une roue sensible) ou de puissance élevée (il faut une roue de bon rendement aux grandes vitesses de vent, donc moins sensible); sur les batteries tampons, dont les dimensions seront déterminées souvent par les conditions météorologiques du lieu (vents plus ou moins réguliers, durée des temps calmes, etc.) sur le conjoncteur-disjoncteur, organe indispensable pour connecter la batterie à la dynamo du moulin quand celle-ci débite du courant, et pour la déconnecter dès que la tension du courant de charge descend au dessous de celui qui est emmagasiné dans l'accumulateur. Quand toutes les expériences seront terminées, les constructeurs auront des bases d'où ils pourront partir pour construire des installations bien adaptées aux services qu'il s'agira d'assurer.

"Dès maintenant, les sept moulins de type divers qui ont été installés entre Harpenden et Luton, exposés au vent du Sud-Ouest, ont permis de faire quelques constatations intéressantes. Le prix de revient du kilowatt-heure a varié de 12,7 à 4 pence (cela fait un minimum de 2,40 fr.); mais on a reconnu qu'il était possible d'abaisser ce chiffre de 30 à 40 pour 100 par l'emploi de dispositifs perfectionnés.

"Il peut être intéressant de suivre les expériences anglaises, car il ne manque pas d'endroits en France où le vent souffle de façon à pouvoir servir à une utilisation de ce genre, surtout s'il ne s'agit que d'une petite installation de quelques chevaux, pour l'éclairage et une force motrice modérée.

UN APPAREIL GIGANTESQUE

"A côté de ces installations de faible puissance, destinées à une seule ferme, par exemple, ou à une maison d'habitation isolée, on cherche également à capter l'énergie du vent dans de véritables usines. C'est ainsi que nous lisons dans la "Meteorologia pratica" (juillet-octobre 1926), qu'on a commencé récemment, aux environs de Leipzig, la construction d'un gigantesque appareil pour l'utilisation du vent à la production de l'énergie électrique. L'application est nouvelle en Europe, et, même aux Etats-Unis, c'est à peine si on a commencé l'installation d'un autre appareil semblable, de sorte que les techniciens sont encore quelque peu incertains des résultats qu'on obtiendra dans cette tentative. Mais si on se base sur les études théoriques déjà entreprises — nous avons signalé autrefois les calculs de M. Constantin, qui était très affirmatif à cet égard, — il semble qu'on doive attendre de l'utilisation du vent pour la production de l'énergie électrique une véritable révolution dans le domaine industriel.

"Voici en quoi consiste la construction de Leipzig: On vient d'élever une tour métallique de 500 mètres de hauteur (?). A 400 mètres environ sont installées des hélices orientales en tous sens, suivant la direction du vent. Les gigantesques roues ont 200 mètres de diamètre (?). La vitesse moyenne du vent à cette altitude donne aux hélices une vitesse de rotation de 250 tours par minute, ce qui équivaut à une puissance de 1,700 chevaux. En admettant un rendement de 80 pour 100, on pourrait ainsi compter sur 15 millions et demi de kilowatts-heure par hélice.

"La dépense pour une telle construction a été prévue de 6 millions de marks-or, ce qui permettrait de ramener le prix de l'énergie électrique à 2 pour 100 de ce qu'il est actuellement.

AUTRES PROFITS QUE L'ON PEUT TIRER

"Il va s'en dire qu'on pourrait tirer d'autres profits de la tour ainsi construite; par exemple, on pourra s'en servir pour y installer une station de télégraphie sans fil ou encore un poste de signalisation. Enfin, on a prévu, pour la tour de Leipzig, une sorte de plate-forme située à 300 mètres, sur laquelle sera construit un restaurant. Une autre installation de ce genre sera effectuée prochainement dans les environs de Berlin.

"Bien que les Allemands soient amoureux du "kolossal", les nombres qu'ils indiquent nous paraissent sujets à caution: des hélices de 200 mètres de diamètre... Quoi qu'il en soit, il semble évident que nous devons de plus en plus chercher une utilisation rationnelle des forces naturelles, de celle du vent en particulier, et que tous les travaux accomplis en ce sens finiront par assurer à l'industrie toute l'énergie dont elel a besoin."

POUR CONSERVER LES CHUTES DE MINNEHAHA

Les chutes de Minnehaha, qui ont été célébrées en prose et en vers, étaient à la veille de disparaître tout à fait, car le petit cours d'eau qui les constitue était en train de se dessécher. Ce petit cours d'eau sort du lac Minnetonka et, par les chutes de Minnehaha, tombe dans le Mississipi à Minneapolis, Minnesota. Il n'en restait plus guère qu'un tout petit filet. Afin d'empêcher les chutes de devenir une chose du passé, l'on a décidé de leur fournir de l'eau en quantité suffisante. Pour cela, l'on a creusé un puits de 470 pieds de profondeur au-dessus des chutes, puis l'on a installé une pompe électrique d'une puissance de trente H.P., laquelle fournit 1,000 gallons d'eau par minute. Grâce à ces mesures, les chutes de Minnehaha ont repris leur gloire d'autrefois.

Les funérailles de Mme Emile de Serres

Les funérailles de Mme Emile de Serres ont eu lieu, jeudi matin, à 9 heures, à Notre-Dame-des-Lourdes. Le service a été chanté par le R. P. Adrien, O.F.M., assisté de MM. M. Lacombe et Labrosse, P.S.S., de Saint-Jacques. Des membres de la chorale de cette paroisse, sous la direction du maître de chapelle, Paul Tremblay, ont interprété la messe de requiem de Bottigliero. Etait à l'orgue, M. Armand Pelletier.

Le convoi funèbre est parti, à 8 heures 45, de la résidence de la famille, 496 rue Lagauchetière Est. Conduisaient le deuil, MM. Honoré Drouin, père de la défunte; Emile de Serres, son époux; Rosario Drouin, son frère; Albert, Adélard et Jules de Serres, Aimé D'Auray et Paul Jarret, ses beaux-frères. On remarquait, dans le cortège, une nombreuse délégation de la Société des Artisans Canadiens-Français: MM. T. Brossard, N.P., premier vice-président; J.-S. Dupéré, directeur; L.-P. Durocher, E. Lemieux, E. Tremblay, N. Brunette, G. Gendron, A. Ménard, L.-G. Jarret, T. Dulude, H. Cormier, G. Latourelle, W. Gagnon, E. Bertrand, Dr J.-A. Bouteau, A. Généreux, L. Alary, A. Dion, A.-N. de Mariel, R. Poulin, J.-A. Thérien, G. Angers, A. Carrière, J. Lamarche, M. Dozois, L.-A. Clavel, E. Gratton, G. Marsan, H. Truchon, A. Clavel, O. Lamarre, T. Ducharme, J.-M. Chevalier, J.-B.-A. Gougeon. Faisaient encore partie du cortège: MM. Ludger Gravel, G. Scott, Henri Préchette, P. Drouin, Jules d'Auray, H. Barbeau, André d'Auray, Lucien Drouin, P.-S. Hardy, A. Casavant, R. Verronneau, J.-F. Saint-Jules, C. Robitaille, de Sorel, C. Vallerand, Jean Vallerand, Robert et Henri d'Auray, J.-L. Théoret, J.-A. Fontaine, Joseph Cormier, J.-A. Constant, Henri Ouimet, P.-H. Lefebvre, J.-A. Roy, de Lapraire, J.-U. Maher, J.-E. Roy, A. Maisonneuve.

Offrandes de messes: M. et Mme R. Verronneau, M. et Mme Robert d'Auray, famille Joseph Cormier, Mme C.-V. Préchette, de Québec, M. et Mme Paul Préchette, de Québec, M. et Mme Léon Brunet, de Québec; M. et Mme Elphège Marier, M. et Mme Régis Vallois, Mme Fernande Buron, Mlles Biron, Mme R.-A. Allaire, Mlle M.-L. Rivest, Mme Sommerville, famille J.-B. Saint-Pierre, Mlle Alexina Desjardins.

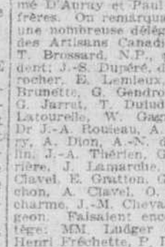
Messes privilégiées: famille de Serres, famille Drouin, famille E.-P. Bérubé, de Québec, M. et Mme L.-A. De Serres, d'Amos, M. et Mme Aimé d'Auray, M. et Mme H. Préchette, le personnel du bureau de la Société des Artisans Canadiens-français, famille Alfred Vallerand, M. Jules d'Auray, M. Henri d'Auray, Mlles Vallerand, Mme Narcisse Gagnon, Mme Whifrid Gagnon, le Dr et Mme Omer Noël M. et Mme Georges Latourelle, M. et Mme A. Saint-Jean, Mlles Bertrand, Mlle Adrienne Martel, M. et Mme Thomas Dulude.

Bouquets spirituels: famille Joseph Roy, Art. Lord, Louis Lemieux, J.-E. Lemieux, J.-N. Bertrand, U. Maher, L.-H. Paquin, Mme H. Milller, famille Alfred Richard.

Offrandes de fleurs: famille de Serres, famille Drouin, MM. et Mmes R. Drouin, Henri Préchette, H. Barbeau, Lucien Drouin, Paul Jarret, Paul Renaud, Joseph Cormier, M. Rodolphe Bédard, famille A. Ménard, M. et Mme Henri Ouimet, M. et Mme A.-H. Carrillo, Mlle Alma Dupuis, Mlle Alice Boire, MM. Albert et René Théberge, la Compagnie Gravel & Drouin, limitée, M. Pierre Préchette, M. P.-J. Préchette.

Télégrammes de sympathies: M. et Mme E. Comtois, de Sorel; M. et Mme Adélard Dalgle, de Lumford, Maine; Mme C.-V. Préchette, de Québec; le R. P. Fortier, de Caugnawaga; la famille Adélard Gendron, de Sorel.

Feu M. Joseph Joly



Feu M. Joseph Joly.

A Montréal, ces jours derniers, ont été célébrées à l'église de la Nativité d'Hochelaga, les funérailles de M. Joseph Joly, décédé à l'âge de 61 ans et 9 mois, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Boirier assisté comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Charrand et M. l'abbé Parrot. Les porteurs étaient MM. Adélard Bluteau, Albert Hogg, Hubert Daigneault, Joseph Chaloux, Alphège Gagnon, Jean Zarids Beaudry.

Le défunt laisse dans le deuil: sa mère, Mme veuve Joseph Joly; son épouse, née Rosanna Mainville, deux filles: MM. Philippe et Albert Joly; deux filles, Mme Joseph Houle, Mme Louis Angelos de Newbury-Fort et treize petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant; trois frères: MM. Wilfrid, Omer et Louis Joly et quatre soeurs: Mme Omer Aubin, Mme Adélard Brunelle, la Rév. soeur Marie-Dolorosa, de la communauté des Soeurs de la Sainte-Famille, la Rév. soeur Saint-David, des Soeurs Grises de la Croix.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Philippe Joly, M. et Mme Albert Joly, M. et Mme Joseph Houde, M. et Mme Wilfrid Joly, M. et Mme Omer Joly; ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Omer Aubin, M. et Mme Adélard Brunelle, M. et Mme Louis Angelos, Mme Vve Joseph Joly, M. et Mme Joseph Mainville, M. et Mme Evangéliste Brissette, M. et Mme Charles Mainville, M. Aldège Mainville, M. Albert Mainville, les RR. SS. de la Sainte-Famille étaient représentées par la nièce du défunt, soeur Thérèse du Sauveur, et accompagnée de soeur Marie-Bernadette, la communauté des RR. SS. de la Providence était représentée par la nièce du défunt, la rév. soeur Marie-Eugénia; la congrégation des religieux de Sainte-Croix était représentée par le Rév. Frère Raymond et ses élèves; la Ligue du Sacré-Coeur était représentée par les porteurs.

Dans l'assistance on remarquait: MM. W. Champagne, Philippe Brissette, Henri Mainville, M. et Mme Armand Rieard, MM. Alfred Houde, Félix Mainville, Lucien Mainville, Paul Mainville, Mlle Irène Mainville, M. et Mme Alderic Gauthier et leur fille, M. et Mme Jean Laplar'e, M. Joseph Gauthier, Mlle Yvonne Vignola, M. et Mme Thomas Girard, M. Georges Neault et sa fille, MM. Adjutor Fortier, Anatole Fortier, M. et Mme René Prappler, Mme Audette, Dr Chouinard, Pierre Lambert, M. et Mme Thibault, M. et Mme Therriault.

De nombreux bouquets spirituels furent offerts ainsi qu'une couronne de fleurs, par Mme A. Dumont, M. et Mme Benoit, Mme Lambert, M. Aylia Tremblay, Mme P. Harvey, Mlle Noémie Harvey.

Gravement ébouillanté

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 31. — M. Dolbec, de Stratford-Centre, ayant à transporter de l'eau bouillante, pendant qu'il était à faire une boucherie de plusieurs porcs, avec l'aide de M. Théodule Plante, perdit soudain l'équilibre et l'eau bouillante se répandit sur ses jambes et une de ses mains. Il fut gravement ébouillanté.

LA PEGRE LA PLUS DANGEREUSE DU MONDE

Suite de la page 27

peines. Il y eut bataille, vous pensez... Le chef Jouin fut tué sous mes yeux...

—Comment opérez-vous avec un "client" difficile? Comment l'amenez-vous au poste et surtout comment lui passez-vous les menottes?

—Nous n'avons pas la même méthode qu'à New-York, c'est certain. Au lieu de prendre le client de front, par violence, nous le prenons plutôt par ruse. Ainsi récemment, à New-York, les détectives se présentent à la porte d'une chambre d'hôtel. Ils frappent et déclinent leur qualité en se tenant bravement devant la porte pour faire face au bandit. Celui-ci au lieu d'ouvrir la porte, ouvre le feu. Il vide son automatique à travers la porte sur les agents dont un est tué. Il garde la dernière balle pour lui et se tue aussi. Cette méthode évidemment n'est pas sans mérite. Elle fut vite finie, c'est entendu.

UNE METHODE DISCRETE

Notre méthode est différente. Me trouvant, récemment à Paris, dans un hôtel, pour procéder à l'arrestation d'un criminel dangereux, je mis sa chambre en surveillance pendant toute la nuit. Le matin, à l'heure où les voyageurs étant levés il n'y avait plus danger de panique, je plaçai mes hommes de chaque côté de la porte et je criai: "Au feu". Tout le monde sortit. Le criminel sortit comme les autres, effaré. Nous lui sautâmes dessus. Je lui passai la "ligotte" avant même qu'il sut ce qui lui arrivait.

—La ligotte?

—Oui, la ligotte. De votre temps cette méthode n'existait pas. Que voulez-vous nous n'avons pas à Paris, votre système perfectionné de voitures, de signaux d'appels. D'autre part, à Paris, le moindre spectacle provoque l'attroupement des badauds. Au lieu de menottes nous avons un bout de corde d'environ huit pieds. A l'un des bouts un noeud coulant. Nous le passons au poignet du "sujet" et lui mettons la main dans la poche de son pantalon, puis nous passons la corde sous le gilet que vous appelez, je crois, "veste".

LES MAINS DANS LES POCHES

Nous faisons un autre noeud coulant autour de l'autre poignet, lui mettons l'autre main dans la poche de son pantalon et le ceinturons par deux fois. Le "sujet" s'en va avec un agent de la sûreté à son côté et un autre le suit. Il a les deux mains dans les poches, et un autre le suit. Il a les deux mains dans les poches, et un autre le suit. Il a les deux mains dans les poches, personne ne s'apercoit de rien et il est quand même réduit à l'impuissance. En province on procède autrement: une canne dont la poignée est un anneau dans lequel passe une corde qui ceinture le prisonnier, tandis que la canne introduite dans le pantalon le force à marcher la jambe raide, l'empêche de courir...

—Au Quai des Orfèvres, c'est-à-dire à la Sûreté de Paris, reprend le détective Rousselet, nous procédons autrement. Avec un simple canif nous coupons tous les boutons du pantalon et si le prisonnier porte une ceinture on l'enlève. Puis on invite le prisonnier à mettre les mains dans ses poches. Avec ce système, dit-il je n'ai jamais eu d'accident. Tout au plus me suis-je fait plusieurs fois qualifier par mes "clients" de certain animal, fort estimable d'ailleurs qui est à la base de la charcuterie.

Et comme les deux policiers sont en somme de Paris, c'est-à-dire très gais, cette idée suffit à les faire pouffer.

—Bonne chance, messieurs...

Car aux policiers en mission, on leur serrant la main il convient comme aux marins qui s'embarquent, de souhaiter bon voyage. Sait-on la rencontre qu'ils vont faire?

Feu M. J. Magnan

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. J. MAGNAN

Verchères. — Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Joseph Magnan décédé à l'âge de 69 ans et 11 mois. Conduisaient le deuil, le fils du défunt, Henri, ses gendres, MM. Alcidas Brunelle, Octave Dumarel, sa belle-fille, Mme Georges Surprenant, ses petits-fils, MM. Calixte Côté, Paul-Emile Brunelle, son beau-fils, M. Pacifique Jussaume, ses neveux et nièces, MM. Constant Thomas Dumas, Louis Caisse, de Contrecoeur, Mme David et sa fille, Yvette, de S.-Lambert.

Les porteurs étaient MM. Louis Brunelle, Télesphore Bissonnette, Adolphe Bissonnette, Edmond Bissonnette, Albert Jacques et Josaphat Dansereau.

Dans le cortège on remarquait Mlles Lucienne et Armandine Jodoin, Mme Pierre Geoffrion, Louis Brunelle, Wilfrid Brunelle, MM. et Mmes Wilfrid Racine, Félix Desmarais, Mme F. Deslauriers et son fils, Augustin, le Dr et Mme H.-R. Lapierre, MM. J.-B. Dupré, Marius Laporte, J.-Albert Geoffrion, Mlle Olivine Collette, Mme Ernest Dansereau, Mlle Angeline Bussières, M. et Mme Albert Chagnon, Mlle Philomène Provost, Mme Oscar Desmarais, M. Edmond Collette, Mlles Juliette et Thérèse Collette, Mme Eustache Provost, Mlle Marie Provost, Mmes Albert Jacques, Edmond Bissonnette, M. et Charbonneau, Mme Paul Lussier, (Dr) Pierre Bertrand, Arthur Bertrand, Josaphat Dansereau, etc. Le défunt laisse son épouse, un fils, ses filles, Mmes Vital Hentis, Georges Jussaume, et Octave Dubamel, ses belles-filles, Mmes Philias Larrance, Joseph Jussaume, Ulric Jussaume, Georges Surprenant, Alcidas Brunelle, Mlle Marie Jussaume, ses beaux-fils, MM. Denis, Adélard, Edmond, Georges, Joseph et Pacifique Jussaume, ses frères, Malgolre, Arthur, Louis, Jean et Isaïe Magnan, ses soeurs Mme Joseph Mathieu et Mlle Rosanne Magnan. L'inhumation a eu lieu aux Etats-Unis.

DE LA JOLIE VAISSELLE

On vient de recevoir au magasin Black & White, 502 rue Notre-Dame Ouest, une grosse consignation de belle vaisselle Limoges, Johnston, etc., dans les dessins les plus nouveaux. L'assortiment ainsi complété rend le choix des plus faciles puisqu'il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Comme nous le disait le directeur de cette importante maison de détail, le fait que ce magasin est situé un peu en dehors des grandes rues commerciales a une heureuse influence sur les prix auxquels ces articles sont marqués.

En outre de la vaisselle et verrerie on peut toujours trouver au magasin Black & White le plus complet assortiment des meilleures marques de thés et cafés à des prix qui rendent possible une économie appréciable. (r)

Berne, 31. — On compte actuellement en Suisse dix-neuf fédérations ouvrières groupant 150,000 artisans.

LOUEZ
CE POLISSOIR ELECTRIQUE A PLANCHER
du magasin près de chez-vous
pour $2.00 par jour



Avec ce polissoir vous pourrez embellir TOUS vos planchers et linoléums dans le même temps que cela vous prenait autrefois pour faire une seule pièce. Avec cette nouvelle méthode, tout ouvrage pénible est évité. Vous n'êtes pas obligée de vous baisser ni de vous mettre à genoux. Ne salit ni n'abîme les mains. Et l'ouvrage se fait dix fois mieux et plus vite qu'avec les anciennes méthodes à la main.

Polissoir électrique à plancher à la cire Johnson

Tout ce que vous avez à faire c'est de répandre une mince couche de cire à polir Johnson. Celle-ci nettoie en même temps qu'elle cire. Passez ensuite le polissoir électrique sur le plancher et laissez L'ELECTRICITE faire tout l'ouvrage.

Essayez ce traitement à la cire Johnson sur vos planchers — vieux ou neufs — en bois, linoléum, tuile ou composition. Ne vous inquiétez pas du fini premier des planchers— que l'ouvrage ait été fait au vernis, au laque, à la cire ou à la peinture, peu importe.

Ce polissoir électrique à plancher marche tout seul — vous n'avez pas besoin de le pousser ou de peser fort dessus — dirigez-le simplement du bout des doigts. Vous le raccordez à n'importe quelle douille de lampe et cela ne vous coûte que 1½c de l'heure.

Vous pouvez louer ce polissoir électrique à plancher pour $2.00 par jour du magasin ou du

L'embellissement du Home

LE FOYER EST LE SANCTUAIRE DES VERTUS FAMILIALES

LE NETTOYAGE DES RIDEAUX DE TULLE. LAVAGE ET APPRET

En procédant soi-même à cette délicate opération, on peut, en prenant bien des précautions, réaliser une très sérieuse économie.

RIDEAUX DE COULEURS

Bien que le nettoyage des rideaux de tulle soit chose délicate, on peut y procéder soi-même en prenant quelques précautions et réaliser une sérieuse économie. Ne pas laisser les vitrages se trop salir pour n'avoir pas besoin de les frotter vigoureusement, les secouer après dépendage, puis les mettre tremper à l'eau froide en changeant celle-ci fréquemment ou mieux les laisser quelques heures dans un récipient dans lequel un filet d'eau continu simule l'eau courante.

Préparer à l'aide de flocons de savon mis à dissoudre dans l'eau chaude une eau très savonneuse. Quand celle-ci n'est plus que tiède y placer les rideaux mouillés bien pressés en boule contre les mains. Si on possède une machine à laver, secouer les rideaux pendant quelques minutes dans ladite eau savonneuse. Dans le cas contraire, ramener le tulle en boule entre les deux mains et le presser à plusieurs reprises dans l'eau savonneuse. Quand celle-ci est grisâtre, recommencer l'opération dans une autre eau savonneuse tiède, rincer à l'eau froide, essorer entre les mains, puis dans un linge.

Pour les rideaux incrustés de tissus de couleur, ne laisser tremper que peu de temps dans l'eau froide et dans un récipient assez grand pour que l'étoffe flotte sans se replier sur elle-même, procéder rapidement au savonnage à l'eau froide; rincer à l'eau de pluie additionnée de vinaigre, essorer et étendre immédiatement en veillant à ce que les parties de tissu de couleur ne puissent décharger sur le fond blanc.

Apprêt. — Préparer une eau gommée si le rideau est bis ou de couleur, un empois à l'amidon cuit azuré pour les tulles blancs; y plonger le rideau, essorer et étendre humide, soit sur le tendeur à rideaux fait d'un cadre de bois moltonné, sur lequel on épingle les bords, soit sur un drap étendu sur un sommier ou plus simplement sur une couverture de laine recouverte d'un drap, le tout solidement fixé sur le parquet à l'aide de grosses punaises ou de pointes longues et fines.

Reporter sur ce drap à l'aide de craie de couleur, les proportions à donner aux rideaux plus un demi-pouce de tous côtés, remplacer au besoin le trait de craie par un ruban de fil maintenant les angles par des punaises.

Réunir les rideaux d'une même fenêtre l'une contre l'autre de telle sorte que l'envers soit toujours au-dessus lorsqu'on enlèvera le premier.

Epingler de deux en deux pouces aux dimensions prévues et à un pouce du trait de craie et bien droit fil; laisser sécher en place si le tulle est uni.

Pour les rideaux retrempés dans la couleur, ne les apprêter qu'un à un et passer l'eau gommée à l'éponge avant le séchage naturel ou au fer.

Si les rideaux sont incrustés de dentelle, doubler la couverture de laine d'un épais molleton et quand chacun des rideaux est à moitié sec, passer un fer moyennement chaud sur les motifs de dentelle bien à plat et sécher tout le rideau, notamment les parties doubles et le ruban de tête en posant successivement le fer de place en place sans jamais le pousser sur le tissu, ce qui ferait gondoler ce dernier.

Laisser refroidir le rideau, l'enlever; si les bords sont un peu tiraillés par les épingles mal placées, les repasser avec un fer chaud.

Pour les tulles tendus en haut et en bas on se contente de les bien essorer, puis on les place tendus sur les tringles bien essuyées, où ils achèvent de sécher et de se tendre normalement.

Les rideaux froncés sur des entre-deux plats sont fixés en haut et en bas par des épingles nombreuses qui assurent l'apprêt des entre-deux posés l'envers en dessus. Accentuer les reliefs au repassage en repoussant chacun d'eux avec la pointe du fer incliné à 45 degrés.

Les franges nouées sont épinglées sur leurs noeuds, bien droites. Les effilés sont brossés droit ou repassés, puis peignés pendant qu'ils sont chauds. Il est nécessaire de démonter les franges de perles de bois avant le trempage, certains bois laissant des traces jaunâtres ou certaines couleurs déchargeant.

Pour les rideaux incrustés de couleur, employer à l'éponge un empois froid et léger; s'assurer avant de les incruster que les rubans et les cretonnes ne déchargent pas au lavage.

CASTLE & SON LTD.

EBENISTES-MEUBLIERS

Décorations intérieures, Draperies, Tentures, Rembourrage, Papiers peints, posage, etc.

Travail fait sur plans — Estimés gracieusement fournis.

Lancaster 1927

148, rue St-Urbain, Montréal. 230-s.n.

REMERCIEMENTS DE LA S.-JEAN-BAPTISTE A LA PRESSE FRANÇAISE

"La Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, fait observer son président général, l'échevin Léon Trépanier, a entrepris, au cours de 1926, une vaste campagne en faveur de l'émancipation économique des nôtres. Elle croit, en effet, avec notre grand économiste, M. Edouard Montpetit, que "La question économique est devenue aujourd'hui une question nationale" — une question dont la solution est maintenant commandée par notre désir de survivre comme race.

"C'est à cette noble tâche que travaille ardûment la Caisse Nationale d'Economie, due au patriotisme pratique de notre Société nationale. Car cette oeuvre, absolument sans but lucratif, cherche à assurer, sous la surveillance de l'Etat, non seulement l'aisance aux Canadiens-Français, grâce à leurs épargnes, mais aussi à développer nos institutions nationales au moyen de son capital inaliénable, vraie puissance pour la race, puisqu'il nous pourra définitivement libérer des marchés monétaires étrangers.

"Cette belle oeuvre, à la fois humanitaire et patriotique, a considérablement été aidée par la presse de chez nous au cours des premiers mois de sa grande campagne nationale. Aussi, en ma qualité de président général de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, je tiens à lui en manifester, aujourd'hui, notre vive reconnaissance.

"Aux vaillants journaux qui luttent pour l'émancipation économique des nôtres, la Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, présente ses souhaits les plus patriotiquement sincères de prospérité, pour 1927, et demande instamment à tous nos compatriotes de les encourager et de leur parole et de leurs deniers, puisque c'est avec eux seuls que nous pourrons enfin nous affranchir du capital étranger."

DRAPERIE ITALIENNE

On entend par Italienne, une expression employée par le tapissier pour désigner différentes tentures et draperies.

Le rideau à l'italienne se relève généralement très haut et à l'angle du décor, soit à droite, soit à gauche, s'il y a une ou deux fenêtres.

LAQUE DE CHINE

La Laque de Chine, ou laque, est un vernis employé par les Chinois et les Japonais pour recouvrir les meubles, coffrets, bibelots; ces laques sont décorées richement par ces peuples.

COMMODES ANCIENNES

On nomme commode, un meuble bas, formé de grands tiroirs, en vogue au XVIIIe siècle; les commodes de cette époque sont actuellement très recherchées.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 31. — Les différentes paroisses de la ville viennent de choisir leurs marguilliers nouveaux. M. le notaire J.-A. Trudel, président de l'Association des Notaires de la province, succède à M. Charles Bourgeois, bâtonnier général de la province, comme marguillier à la cathédrale. A Sainte-Cécile, M. Aimé Guimond fut élu pour remplacer M. J. Alarié; à Notre-Dame, M. Adolphe Allard remplace M. O. Guay; dans la paroisse du S.-Sacrement, le docteur Henri Beaulac succède à M. A. Chauvrette.

—Les funérailles de Mme Dominique Bellerose, décédée à l'âge de 77 ans et 10 mois, ont eu lieu, ces jours derniers. Le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Saint-Pierre, assisté des abbés J.-A. Lemire et Picotte comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. M. Duchesneau, O. Labonté, J. Doucet et M. Dumas.

Dans l'assistance on remarquait MM. Jos. Bellerose, U. Bellerose, Maurice Bellerose, Gérald Bellerose, G.-H. Bellerose, M. et Mme Hector Villemure, Mlle Gertrude Bellerose, M. et Mme Joseph Vigneau, Mme Joseph Villemure, Mlles Laure et Yvonne Bellerose, Marie-Anne Villemure, Jeanne Normand, W.-E. Pilotte, Corinne Vigneau, Mmes O. Labonté, Ferdinand Chauvette, Lucien Fontaine, Rondeau, etc.



John B. Maus a été nommé vice-président et gérant général de la HAVOLINE OIL COMPANY OF CANADA LIMITED. (r)

COMMENT GARNIR ET VOILER LES PORTES VITREES A LA MODE

Il est facile de combiner de fort jolis rideaux de taffetas souple, de beau crêpe de Chine ou de dentelle.

MOUSSELINE ET MACRAME

Plus que jamais les portes vitrées sont en faveur dans les intérieurs modernes. Leurs petits carreaux mettent une note fraiche et gaie entre le hall et le salon et ajoutent au charme de la baie faisant communiquer le salon et la salle à manger.

Si la transparence de ces portes laisse circuler hardiment la lumière, il est parfois nécessaire de les masquer discrètement. Dans ce cas, les taffetas souples ou le crêpe de Chine de tons amortis s'harmonisant avec l'ameublement, la toile de soie ou plus simplement la toile de Tarare de ton écru sont indiquées. Le tissu, ayant au moins le double de largeur du vantail, est coulissé en haut et en bas sur des tringles plates.

Si le rideau s'arrête à une certaine hauteur du sol, laissant les carreaux supérieurs nus, le tissu se fronce sur un entredeux ou comporte une sorte de lambrequin de dentelle ou de broderie, à moins qu'il ne s'incruste de denis de venise ou de milan.

Quand l'opacité des rideaux de portes n'est pas désirée, on a toutes les fantaisies à sa disposition: filet à larges mailles, brodé de dessins byzantins ou modernes dans les tons éteints rose ancien, violet parme, vert saule, par lesquels se jouent des fils de métal; tulle d'or alourdi de gros glands dont l'ampleur se monte sur un large entredeux de filet fin brodé de fil de lin écru ou bis; tulle brodé de pois de couleur, monté sur un lambrequin de perse glacée pendeloquée de perles de bois.

La mousseline brodée, si elle ne protège guère le soir contre l'indiscrétion des regards, compose dans le jour une barrière suffisante. Elle est jolie surtout en bis ou ocrée, tandis que le crêpe broché est tout à fait séduisant en tilleul ou mauve rosé; le voile de coton rehaussé d'un entrelacs de ruban de ton vif fait très bien aussi.

Les vitrages tendus s'usent généralement à l'endroit des tringles; quand le fait se produit, on remplace la partie coulissante par un large ruban de soie brochée ou une bande de tissu brodé ou imprimé sur laquelle l'ampleur se groupe. Pour le bas, il suffit de le discipliner dans une bande semblable ou de l'alourdir d'une passementerie.

Pour les halls ou les salles de billard, on fait en macramé de fort jolis brise-bise. Imaginez un haut galon faisant le quart ou le tiers de la hauteur du vitrail d'où s'échappent de longs brins de ganse arabe semblable à celle qui compose l'entre-deux.

Ces effilés sont noués de place en place régulièrement et s'entremêlent d'autres brins supportant des perles de verre, celles-ci étant parfaitement lavables.

Cette disposition très sobre est d'une très belle allure.

Dans un tout autre ordre d'idées, l'unique porte vitrée donnant dans un boudoir s'adornait dans cette pièce d'un haut entredeux de filet rebrodé d'or, auquel de minuscules rubans allant du rose au mauve s'entremêlaient à de minces galons d'or pour former une haute frange froufroutante que stabilisaient de grosses perles de bois doré cousues au bas de chaque ruban.

Tout comme les vitrages, les rideaux de portes sont facilement maculés; on se trouvera bien de faire fréquemment laver les uns et les autres à la maison et de leur redonner leur première fraicheur à l'aide de bains recolorants judicieusement établis.

Pour les rideaux bis, on emploiera une infusion de thé noir, dans laquelle on versera quelques gouttes d'encre carminée, on obtiendra ainsi un bis rosé très délicat; si on veut un bis jaunâtre, on diluera dans de l'eau chaude de la terre d'ocre et de la terre pourrie à raison de ⅔ de la première et de ⅓ de la seconde.

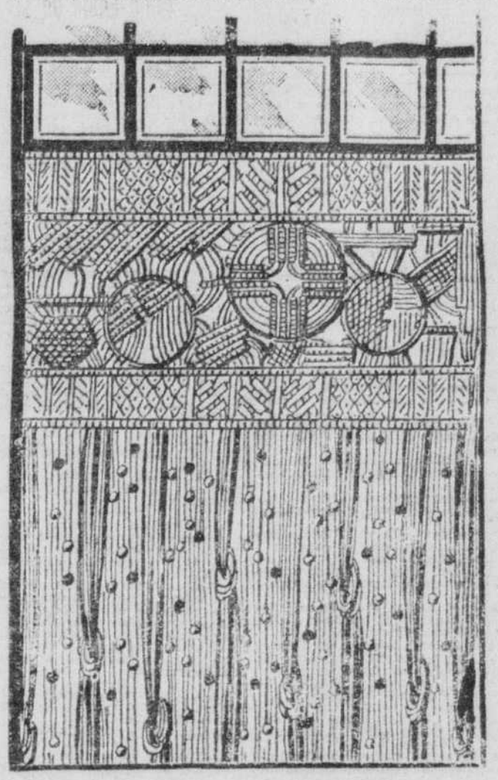
Veut-on donner à un tulle crémé un ton plus séduisant tout en restant très clair: une décoction de tilleul additionné ou non d'encre carminée donnera un crémé très doux.

Le café mêlé de chicorée donne un bis s'harmonisant avec les tentures de cretonne.

Se souvenir que, quel que soit le produit choisi, la décoction ou infusion doit être soigneusement passée à travers un linge et ne présenter aucune trace colorante en suspension.

La même règle doit être observée quand on emploie les boules à raviver pour redonner de la vigueur à un ton pâli.

Quand on teinte ou recolore un vitrage, il est préférable d'appliquer l'empois à l'éponge après l'épinglage et d'employer une eau assez fortement gommée de préférence à l'empois d'amidon de riz.



Voici un magnifique rideau de porte fait d'une très large bande de macramé d'où part une longue frange nouée. L'effet oriental en est des plus décoratif.

Cette école va être ouverte le 10 janvier

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 31. — La nouvelle école Sainte-Thérèse d'Avila ouvrira ses portes, le 10 janvier. La partie des garçons sera sous la direction du R. F. Emilien, des Frères du Sacré-Coeur, ancien professeur puis directeur de l'académie Saint-Patrice, de Magog.

Le R. F. Emilien vient d'arriver d'un voyage d'études en Espagne, et il enseignera aux élèves des classes supérieures. Il aura pour collaborateurs, les RR. FF. Ludger, ancien professeur à Magog, et Théofred, professeur actuel des élèves de la paroisse Sainte-Thérèse, à l'académie du Centre.

SAINT-SIMON-DE-BAGOT

—M. Auguste Chevalier a vendu sa propriété à M. N. Charpentier.

—M. Olivier Cournoyer a vendu son emplacement à M. Aubert Guertin.

—Omer Lireault a été élu marguillier, en remplacement de M. Ed. Fournier.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 3 janvier 1887 il y aura 40 ans lundi:

M. Boyer, M.P.P., et M. Andrews Dawes se sont rendus en délégation auprès de M. Jos. Hickson, du Grand-Tronc, auquel ils ont demandé, au nom des citoyens de Lachine, qu'une gare nouvelle soit érigée au sein de leur ville. M. Hickson a chargé deux inspecteurs de se rendre à Lachine et de faire rapport.

* * *

A la grand'messe célébrée, le Jour de l'An, à l'église Saint-Patrick, M. le curé Dowd a fait un sermon des plus émouvants. Pendant son allocution, il a fait remarquer que le 20 mai prochain il célébrerait le cinquantième anniversaire de son élévation à la prêtrise.

* * *

Vendredi dernier, les employés de la maison J.-M. Fortier, manufacturier de cigares, ont présenté à M. Joseph-Frédéric Lefebvre une adresse accompagnée d'une montre de prix, comme témoignage de leur estime. M. Lefebvre répondit en termes appropriés.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 2 janvier 1897, il y aura 30 ans dimanche:

Le jour de l'An a été célébré avec l'entrain habituel, cette année. Cependant, la mort de Mgr Fabre a jeté comme un voile de deuil sur la population et dans toutes les réunions de familles on n'a pas manqué de rappeler le souvenir du regretté archevêque.

* * *

Quatre candidats se disputeront probablement l'honneur d'être maire de Saint-Henri. Ce sont MM. les échevins Guay, Labrèche, Bernard et Lafleur. On sait qu'à Saint-Henri, l'élection du maire se fait par le peuple comme à Montréal.

* * *

Les employés du département de l'aqueduc dont la sympathie est bien connue pour le nouveau surintendant, M. J.-O.-A. Laforest, lui ont présenté une adresse de félicitations et de bons souhaits, la veille du jour d'An, à l'occasion de sa récente nomination.

* * *

La "Presse" écrivait, le 2 janvier 1907 il y aura 20 ans dimanche.

A l'occasion de l'Heure sainte et de la messe de minuit du Nouvel An, à Notre-Dame, S. G. Mgr Bruchési a adressé la parole aux membres de l'Adoration nocturne qui fêtent le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur oeuvre et aux fidèles qui se pressaient dans l'église.

* * *

Le village de Charlemagne, nouvellement érigé en municipalité, vient de choisir son maire dans la personne de M. Médéric Lebeau, marchand. Les conseillers sont MM. F. Payette, H. Bellehumeur, T. Laurin, E. Bonenfant, E. Ethier et L.-P. Longpré.

* * *

En l'église paroissiale de Saint-Lin ont eu lieu se matin, au milieu d'une affluence extraordinaire de parents et d'amis, les obsèques de feu Charlemagne Laurier, député de l'Assomption aux Communes et frère de Sir Wilfrid Laurier.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 2 janvier 1917, il y aura 10 ans dimanche:

Une épouvantable hécatombe a lieu, à Saint-Ferdinand de Halifax, comté de Mégantic, alors que plus de 40 pauvres malades, des femmes hospitalisées chez les soeurs de la Charité sont brulées vives ou asphyxiées au cours d'un affreux incendie qui détruit un asile.

* * *

Les funérailles de l'honorable T.-Chase Casgrain, ministre des postes, ont eu lieu, ce matin, au Gésu. S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, chanta l'absoute et le R. P. Louis Arcand S. J. recteur du Collège Sainte-Marie, chanta le service, assisté du R. P. A. Bernier, comme diacre et de M. l'abbé A Augé, comme sous-diacre.

* * *

La mort vient de faire une nouvelle victime dans la personne de M. A.-E. Pontbriand, de Sorel. Le défunt était l'un des hommes les plus marquants du district. Il était fondateur de la compagnie Pontbriand et président de la compagnie électrique de Sorel.

L'HON. S. BRUCE A OTTAWA, DIMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — L'hon. Stanley Bruce, premier ministre de l'Australie, arrivera à Ottawa, dimanche soir, accompagné de Mme Bruce et de ses secrétaires. Pendant leur court séjour dans la capitale, ils seront les hôtes d'honneur du gouverneur général et de la vicomtesse Willingdon.

Lundi soir, le gouvernement donnera un dîner d'Etat, en l'honneur du premier ministre de l'Australie, qui pourra rencontrer ainsi les membres du gouvernement canadien, le chef de l'opposition, les juges de la Cour suprême, les consuls généraux des divers pays, les sous-ministres des divers départements et tous ceux qui font partie de ce que l'on est convenu d'appeler la liste officielle.

Le lundi matin, l'hon. M. Bruce sera l'hôte d'honneur au déjeuner du Canadian Club, où il adressera la parole. Le premier ministre Bruce partira pour Toronto, au cours de la nuit.

Les assureurs et les accidents du travail

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31.—Le premier ministre et le ministre des travaux publics ont reçu, hier, une délégation des assureurs, qui viennent discuter avec le gouvernement les taux d'assurance relativement à la loi des accidents au travail.

MEUBLES

Un chesterfield, une divanette, une lampe de plancher et tout autre article d'ameublement, sont des cadeaux présentables et faits pour durer toute une vie.

PAUL A. PINARD

4204 ST-DENIS

Coin Rachel. Tél. Est 7150



1920 *1927*

Nous offrons à tous nos bons vieux amis, à tous nos nouveaux amis, nos

Meilleurs Souhaits

Que 1927 leur soit favorable et puissent-ils voir la réalisation de tous leurs désirs. Nous espérons avoir l'occasion de contribuer à votre bonheur.

"La Liberté"

LE MAGASIN DES BAS PRIX

MEUBLES, VETEMENTS ET FOURRURES

1764 — OUEST, NOTRE-DAME — 1764

St-Henri, angle Turgeon. Le coin rond.

DESCENDEZ A LA RUE SAINT-AUGUSTIN. TEL. WEST. 7610



Certitude Absolue au Sujet de la Qualité

LA QUALITE SUPERIEURE DU

Baker's Breakfast Cocoa

pour le DEJEUNER

n'est pas une chose accidentelle

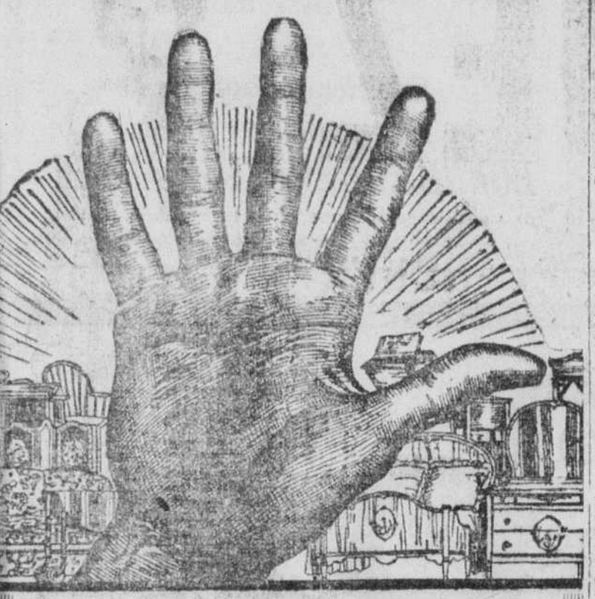
C'est le résultat d'une sélection et d'un mélange judicieux de fèves de cacaoyer, dont il existe plus de trente qualités; d'une torréfaction soignée, une opération très délicate; et d'une préparation ultérieure d'après les meilleurs procédés mécaniques (sans produits chimiques) qui conserve la délicieuse saveur naturelle, l'arome exquis et l'agréable couleur des fèves.

WALTER BAKER & CO. Limited

Etablie en 1780 DORCHESTER, MASS.

Fabrique Canadienne à Montréal

Livret de Recettes de Choix envoyé gratuitement



REDUCTION

DE

33 1/2% à 50%

sur vos ameublements de

Chambre à Coucher

— ET —

SALLE A MANGER

Avant l'inventaire

Valeurs exceptionnelles et quantité limitée

Emmagasinés et assurés gratis jusqu'à livraison

VENEZ VOUS CONVAINCRE EN VISITANT NOS TROIS GRANDS ETAGES.

NOUS ECHANGEONS LES VIEUX MEUBLES POUR DES NEUFS.

E. GERMAIN & FILS

963, RUE STE-CATHERINE EST

Entre Papineau et Cartier Téléphone : Est 2244

La plus ancienne maison de meubles de Montréal

Bonne Année

Que 1927 soit pour tous nos clients la plus heureuse et la plus prospère de leur vie.

St-Jean COMPAGNIE LIMITEE

319 Est, rue Ste-Catherine,

Coin St-Denis. Tél. Est 5273-0152

Pour ces étrennes que vous avez oubliées, donnez un meuble.



Aujourd'hui et à partir de lundi le 3 janvier vous pouvez profiter d'une réduction de prix extraordinaire.

Toutes marchandises achetées pendant cette vente peuvent être gardées en entrepôt jusqu'au printemps prochain sans charge.

Le Courrier de Colette

Pour éviter l'encombrement et rendre ce courrier plus intéressant, nos correspondants voudront bien prendre note des avis ci-dessous :

1.—Ne formulez qu'une seule demande.

2.—Si l'on désire obtenir une réponse dans l'édition hebdomadaire, le signaler.

3.—Donner une adresse postale lorsqu'on désire échanger des recettes ou des renseignements.

4.—Ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général. Les questions légales ne sont pas admises non plus sous cette rubrique.

5.—Nous ne donnons dans ces colonnes aucune adresse commerciale ; les annonces y pourvoient.

Les lettres dans lesquelles TOUTES ces conditions ne seront pas observées resteront INVARIABLEMENT sans réponse.

D.—Quel est le deuil à porter pour une jeune soeur de quinze ans? — QUI N'A JAMAIS PORTE LE DEUIL.

R.—On porte six mois de noir et six mois de demi-deuil. Durant la première période, on doit éviter de faire de la musique excepté dans la grande intimité, on évite aussi de paraître dans les endroits publics d'amusement.

D.—De la cendre sèche de charbon peut-elle servir comme engrais, mélangé avec un autre engrais?—UN ABONNE D'AMERIQUE.

R.—La cendre de charbon de bois est un bon engrais, mais celle de charbon minéral n'a que peu de valeur. On peut l'employer, cependant.

D.—Nous sommes de jeunes mariés, chez les parents de qui de nous-deux conviendrait-il que nous allions d'abord au jour de l'an ?—REINA.

R.—Vous pouvez vous rendre d'abord chez ceux qui habitent le plus près de vous ou chez les plus âgés. Il n'y a aucune règle formelle à ce sujet.

D.—Croyez-vous qu'une jeune fille qui, au sortir du couvent, s'est placée dans un bureau et qui est très peu au courant des travaux du ménage embarrasserait un homme en se mariant ? —CE QUE JE NE VOUDRAIS PAS.

R.—Mais non. On se met très vite au courant de la tenue d'une maison; il suffit d'être intelligente.

D.—Une jeune fille qui reçoit des souhaits d'un homme marié ami de son patron, doit-elle répondre par l'envoi des siens ?—JEUNE SECRETAIRE.

R.—Non; elle attendra l'occasion de remercier de vive voix et si l'occasion ne se présente pas, elle laissera tomber la chose.

D.—Est-ce que l'huile d'olive est bonne pour les cheveux secs ? — JOSETTE.

R.—Oui, il faut la mélanger à du bay rhum ou à de l'alcool.

D.—Quel fut le premier Rhéaume qui vint s'établir en ce pays ?—A TEMPO.

R.—Jean Rhéaume, originaire de Paris, marié à Québec, le 26 janvier 1665, à Marie Hurdouil, veuve de Simon Savard.

D.—J'ai 45 ans et je n'ai pas beaucoup de cheveux; j'ai dessein de les faire couper, pensez-vous que la mode va durer encore longtemps des cheveux courts ? — R. A. C.

R.—Selon toute apparence, cette mode va durer encore assez longtemps.

D.—Je travaille dans un bureau, devrais-je en partant la veille de la fête, offrir mes souhaits aux messieurs ?—BIJOU.

R.—Non, c'est à eux à vous offrir les leurs.

D.—Etant employée pour une personne riche, suis-je tenue de lui donner quelque chose comme étrennes ; il est probable que je recevrai d'elle un cadeau ?—IGNORANTE.

R.—Non, vous n'êtes pas tenue de faire d'étrennes à votre patronne.

D.—Est-il obligatoire de porter le deuil pour une grand'mère ?—PENSIVE.

R.—Il n'est pas obligatoire de porter le deuil, mais on le porte généralement ; trois mois de noir, trois mois de demi-deuil.

D.—Est-ce que la laryngite se guérit, et par remède ou par opération ?—UN LECTEUR DU COURRIER.

R.—Oui, la laryngite se guérit, et sans opération. Un séjour un peu prolongé à la maison, se tenir constamment les pieds secs, éviter l'humidité, etc. Vous pourriez prendre un sirop au moment des quintes de toux.

D.—Quelle est la préparation à employer pour faire croître la barbe chez un jeune homme ?—MERCI POUR LUI.

R.—Je crois qu'il se vend des lotions à cet effet dans les pharmacies, mais je ne puis vous en nommer aucune ici.

D.—Quels sont les règlements du jeu de rummy ; est-ce qu'un joueur peut abattre plus de trois cartes à la fois ? —UN QUI AIME CE JEU.

R.—On peut abattre en même temps deux séries de trois cartes. Les séries sont trois cartes de même valeur ou trois cartes qui se suivent.

D.—Pensez-vous que je ferais bien de raccourcir un manteau de fourrure qui a 48 pouces, il est à peu près à 10 pouces du sol ?—UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Je ne vous le conseille pas. Un manteau de fourrure se porte pour le confort et dix pouces du sol ne sont pas une longueur excessive.

D.—En deuil de mon père, récemment, puis-je offrir des cadeaux à mes amies au Jour de l'An ?—COEUR DESOLE.

R.—Oui, le deuil ne s'oppose pas à ce qu'on offre des cadeaux.

D.—Où se trouve, à Montréal, la maison mère du Précieux-Sang ?—MADEMOISELLE A. O.

R.—Monastère du Précieux-Sang, Notre-Dame de Grâces.

D.—Que pensez-vous d'une jeune fille de 24 ans qui aime la danse, les soirées, la mode, les fards, les robes courtes et qui sort avec un jeune homme de son âge, lequel lui reproche tous ces goûts et lui défend de suivre ces modes. Il y a huit ans que nous sortons ensemble et nous nous sommes brouillés souvent. Il me dit qu'il n'épousera quand je serai plus réservée. Il me semble que je le suis, mais il ne revient pas. Pensez-vous que je fais mieux de continuer à m'amuser ou de l'attendre ?—QUI N'A PAS DE REPONSE.

R.—Ma chère enfant, vous auriez tout à gagner à être sérieuse. Toutes ces futilités ne font pas le bonheur et une jeune fille vraiment intelligente et avisée ne prend que ce qui est convenable de la mode et de la distraction mondaine ; elle n'y consacre qu'une petite part de son temps, réservant les meilleures heures à cultiver son coeur et son esprit et à se préparer à son rôle futur de mère de famille. La vie est une chose sérieuse ; si on l'oublie, elle se charge de nous le rappeler, et durement.

D.—Je suis veuve, mais mon deuil n'est pas très récent, conviendrait-il que mes enfants fêtassent mon anniversaire ; croyez-vous aussi que je serais imprudente en épousant un jeune homme de dix ans plus jeune que moi; j'ai quatre enfants dont le plus jeune a 17 ans, dois-je les garder avec moi s'il ne s'y oppose pas ?—J'AIME VOTRE COURRIER.

R.—Vos enfants peuvent dans l'intimité fêter votre anniversaire. Je ne saurais vous conseiller ce mariage ; il y a quatre-vingt-dix chances sur cent pour que cette union ne soit pas heureuse. Quel qu'il en soit, vous n'avez pas le droit de sacrifier le bonheur de vos enfants.

D.—Où pourrais-je vendre une ceinture flèchée ?—TROP D'IDEAL.

R.—Dans les grands magasins de fourrure et dans les magasins d'articles de sport, vous aurez chance de vendre cette ceinture.

D.—D'où venaient les Sauvages qui peuplaient l'Amérique quand elle fut découverte?—UNE NOUVELLE ABONNEE.

R.—La version la plus vraisemblable est que ces Indiens avaient traversé d'Orient par le détroit de Berling, un hiver particulièrement froid où ce détroit était gelé.

D.—Quel fut le premier Juteau qui vint en ce pays?—UNE DESCENDANTE.

R.—Louis Juteau, établi à Champlain, marié à Marie-Noëlle Villeray, était au pays en 1689.

D.—Quel deuil porte-t-on pour un beau-frère. Ma soeur demeure chez-nous, devons nous abstenir d'ouvrir le gramophone, d'aller au cinéma, etc?—MERCI D'AVANCE.

R.—On ne porte ce deuil que légèrement et quelques mois, mais, par égard pour votre soeur, vous devez autant que possible vous abstenir de faire de la musique à la maison, pendant un an.

D.—Quelle est la quantité de chaque ingrédient et la manière de préparer la pommade pour amincir le nez?—UNE FRANCO-AMERICAINE.

R.—Je n'ai plus cette formule; si quelque lectrice l'a conservée et veut bien me l'envoyer, je la publierai de nouveau ici à votre intention. — Pour votre autre question: Non, si vous ne faites rien autre chose.

D.—Quel fut le premier Séguin qui vint au pays?—S.S.

R.—Jean Séguin, baptisé à Lafertè-Macé, en Normandie, marié à Québec, le 26 août 1669, à Lelcrèce Billot.

D.—J'entre chez moi accompagné d'un ami, est-ce à moi à le précéder?—MARY.

R.—Oui.

D.—Je suis allée à ma réunion d'anciennes élèves à mon couvent, dois-je une visite dans les huit jours qui suivent?—FROU-FROU.

R.—On ne fait pas de visite de digestion après une telle réunion.

D.—Un jeune homme avec qui je correspondais depuis deux ans a cessé subitement de m'écrire sans me donner de raison; je lui ai adressé deux lettres sans réponse, est-ce que je pourrais lui envoyer mes souhaits ?—ULYSSE.

R.—N'en faites rien, ma petite, vous n'auriez sans doute pas plus de réponse; vous donneriez l'impression que le jeune homme l'impression que vous courez après lui. Il faut savoir supporter avec dignité l'inconstance des hommes; on se diminue un peu en en manifestant trop de dépit.

D.—Recevant un prêtre à dîner, où dois-je le placer à table et quel est le menu que je dois servir ?—DAME G. B.

R.—A la droite de la maîtresse de maison. Quant au menu, composez-le d'après les ressources dont vous disposez. Faites les choses simplement.

D.—Quelle est l'adresse des soeurs Dominicaines de Québec ?—JE VOUS REMERCIE A L'AVANCE.

R.—Couvent des soeurs Dominicaines, chemin Saint-Louis, Québec.

D.—Quelles sont les personnes que je devrai inviter pour le souper des fiançailles et quelle toilette devrais-je porter ? Mon fiancé et moi appartenant à la classe ouvrière ? — AMOUREUSE D'UN BRUN.

R.—On n'invite généralement que les proches parents des deux familles. Une jolie robe de ville, de nuance claire, en georgette ou crêpe romain.

D.—Un manteau de mouton de Perse est-il plus joli tout en mouton ou garni de fourrure différente ? — UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—Une garniture de fourrure à long poil est fort élégante et jeune.

D.—Comment adresse-t-on une lettre au frère André : — ABONNEE DES ETATS-UNIS.

R.—Révérend frère André, Oratoire S.-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal.

D.—Qui, de l'homme ou de la femme doit passer le premier en montant ou descendant un escalier ?— PERSONAL STANFORDS.

R.—La femme.

D.—A une correspondante qui demande pourquoi un homme compte toujours plus les dépenses de sa femme que les siennes propres, vous dites que c'est sans doute que l'égoïsme fait le fond de la nature masculine. Merci pour nous, mais est-ce qu'une femme ne compte pas souvent plus les dépenses de son mari que les siennes propres ? — SANS RANCUNE.

R.—Peut-être, mais non d'une manière aussi générale, d'abord parce qu'elle ne les connaît pas toujours et aussi parce qu'elle est moins attachée à l'argent. Je parle en général, car il y a des exceptions.

D.—J'aimerais savoir que sont devenus les descendants d'Octave Cloutier, natif du Cap Saint-Ignace et marié à Marie Naud. Voilà douze ans, ils habitaient à Adam's, Mass ? — ONESIME CLOUTIER, Danielson, Conn.

R.—Si quelqu'un peut vous renseigner, il pourra vous écrire. C'est pourquoi, je donne plus haut votre adresse.

D.—Où se sont établis les descendants des familles Dubuc qui demeuraient à Chambly il y a à peu près un siècle ? —ROSETTE.

R.—Si quelqu'un peut vous fournir des renseignements à ce sujet, je les publierai ici avec plaisir.

D.—Serais-je tenue de porter le deuil de ma belle-mère, celle-ci étant morte peu de temps avant mon mariage ?—Mme J. E. D.

R.—En ce cas, vous pouvez vous dispenser de porter le deuil.

D.—Puis-je envoyer une carte ou rendre visite à la famille de mon amoureux de qui j'ai fait la connaissance, il n'y a pas longtemps?—FLEUR DE NEIGE.

R.—Vous pouvez soit rendre visite soit envoyer une carte.

D.—J'ai une horloge de style "Grand'père", et le bois, l'hiver, sèche tellement que l'on ne peut fermer la porte. L'hiver, l'été le bois revient à sa consistance primitive, comment remédier à cela?—SAINT-ANDEOL.

R.—Je crois que vous vous trouveriez bien de passer de temps en temps un linge mouillé sur le bois de cette porte, à l'intérieur pour ne pas abîmer le vernis.

D.—Qu'est-ce que le cubisme?—WATTEAU.

R.—C'est le dessin de cette peinture qui est fait de ligne droite et donne l'effet de cubes juxtaposés. Ce genre qui fut lancé il y a une vingtaine d'années a recruté quelques adeptes mais semble maintenant désuet.

D.—Où s'adresse-t-on pour faire analyser gratuitement des aliments, surtout du lait?—REINE-MARIE.

R.—Au service de l'Hygiène, à l'hôtel de ville.

D.—Quel tissu et de quelle couleur conviendrait le mieux pour combiner avec du cachemire blanc pour une robe de fillette de quinze ans?—ENFANT DE MARIE.

R.—De la gabardine ou de la popeline bleu-marine conviendrait très bien.

D.—Qui est curé de la paroisse Saint-Zotique? — UN AMI QUI EST EN PEINE.

R.—M. l'abbé S. Morin.

D.—Puis-je, sans avoir l'air de trop m'avancer demander au jeune homme qui me courtise depuis deux ans et m'a parlé mariage, il y a déjà longtemps; s'il est dans les mêmes idées, vu qu'il n'en a pas été question depuis longtemps?—PETITE MONTREALAISE.

R.—Oui, sans doute.

D.—Comment doit-on nourrir un petit rat blanc domestique?—MERCI.

R.—On lui donne du pain émietté, des biscuits, du fromage sec et du lait.

D.—Est-ce qu'il y a une station du nom de Chambly, entre Saint-Lambert et Sorel, par chemin de fer?—J. A.

R.—Non.

D.—Comment organise-t-on une fête d'enfants? — C'EST POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Vous faites vos invitations par téléphone en vous adressant aux parents, bien entendu. Quand les petits invités sont arrivés, vous organisez des jeux, des danses, vous faites chanter, réciter des fables à ceux qui le peuvent, vous pouvez distribuer des prix aux vainqueurs des jeux. Puis, un goûter léger de friandises termine la fête.

D.—Quels sont les collèges de pension qu'il y a à Montréal ou aux alentours?—EN PEINE.

R.—Le collège Notre-Dame des Neiges, pour les enfants au-dessous de douze ans; le collège de Montréal, le collège Sainte-Marie, le Mont-Saint-Louis, le collège Saint-Laurent prennent des pensionnaires.

D.—Je vais être marraine d'un jeune homme qui abjure le protestantisme, je veux lui offrir un chapelet, de quelle couleur le choisirais-je? — JE SUIS PRESSEE.

R.—Vous pouvez lui offrir un petit chapelet d'acier très fin, ou encore un chapelet de bois d'olivier; vous en trouverez un choix dans les magasins.

D.—Où pourrais-je faire examiner des armoiries qui sont gravées sur un coupe-papier, pour savoir à quelles familles elles appartiennent?—FONDART.

R.—Vous pourriez vous adresser à M. Victor Morin qui est très versé dans l'art héraldique et qui consentira peut-être à vous renseigner à ce sujet.

D.—Où pourrais-je m'adresser pour avoir une terre du gouvernement dans l'Ouest canadien?—J'AI 21 ANS.

R.—Adressez-vous à M. l'abbé J.-A. Ouellette, missionnaire colonisateur, 353 rue Craig Ouest, Montréal.

D.—Peut-on à seize ans, n'ayant pas terminé ses études, entrer dans une communauté, telle que les soeurs Grises?—VOCATION SUBITE.

R.—Oui, je le pense, si la vocation est sérieuse.

D.—Comment se font les petits fours glacés?—CAMPAGNARDE.

R.—Je publierai cette recette si une lectrice me l'envoie.

D.—Quels furent les premiers Loyer qui vinrent au Canada?—QUI EST EN PEINE.

R.—Gabriel Loyer dit Desnoyers, marié à l'Ange Gardien, le 22 février 1694, à Geneviève Gendron.

D.—Comment pourrait-on améliorer une crème de toilette qui a durci ?—LIETTE.

R.—Versez-y quelques gouttes de glycérine et pétrissez de manière à donner à la crème sa consistance primitive.

D.—Quelle fut la première famille Carpentier qui vint en ce pays ?—UNE INCONNUE.

R.—Claude Carpentier, de Neuville, évêché de Rouen, marié à Québec, le 24 août 1671, à Marguerite de Sainte-Foye.

D.—Où m'adresserais-je pour vendre des cheveux ?—CHEVEUX COUPES.

R.—Je ne crois pas que vous trouviez à vendre des cheveux maintenant. Depuis la mode des cheveux courts, les coiffeurs ne les achètent pas.

D.—A 23 ans, puis-je encore suivre des cours privés ; je regrette de n'avoir pu recevoir d'instruction ? —UNE ORPHELINE.

R.—Oui, certainement. Vous pourriez suivre les cours du soir qui se donnent au Monument National sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ces cours sont gratuits.

D.—Mon amoureux a délaissé pour moi une jeune fille qui me semble être supérieure à moi sous bien des rapports. Il paraît m'aimer beaucoup ; je le juge un peu volage cependant et je ne montre indépendante vis-à-vis de lui. L'autre jeune fille fait tout ce qu'elle peut pour le reprendre ; or, voilà que pendant quelque temps, il me délaisse aussi pour une troisième, mais il me revient presqu'aussitôt. Le frère de ce jeune homme m'aime aussi et, naturellement, me laisse entendre que son frère ne m'est pas toujours fidèle et notamment qu'il voit quelques fois son ancienne et première amie. Que pensez-vous de cela et lequel des deux frères dois-je encourager ; c'est le premier que je préfère ?—BLONDINETTE QUI ATTEND.

R.—Celui que vous préférez, évidemment. Tâchez de triompher de vos rivales. La lutte est permise sur ce terrain, pourvu qu'elle se fasse honnêtement.

J. O. P. — Je ne sais ni où est né ni où est mort ce Gilbert Gagnon et ne connais rien à cette affaire de succession au sujet de laquelle j'ai reçu plusieurs demandes.

GERMAINE B. — Vous pouvez parfaitement inviter l'inspecteur à cet examen de fin d'année. On peut envoyer ses souhaits mais on n'offre pas de cadeau.

UNE AME BIEN EN PEINE.—Oui, vous feriez bien d'avoir avec cet homme une explication franche et digne. Donnez-lui bien l'impression, surtout qu'il ne s'agit pas de le reprendre mais simplement de ne pas le laisser sous une impression fausse à votre égard. Soyez calme, froide et apparemment indifférente. C'est, de toute façon, la meilleure attitude à prendre, dans votre propre intérêt. Vous avez été un peu imprudente, mais vous êtes excusable.

ORPHELINE QUI VEUT ETRE HEUREUSE. — Ma chère enfant, il vaut mieux ne rien dire.

—Mlle Marcelle Des Champs, Saint-François-Xavier des Hauteurs, demande les mots de la chanson : Le crépuscule.

—M. C. Lemay, Saint-Alexis des Monts, demande la chanson : L'amour pardonne.

—Mlle Marie-Ange Lacasse, Adamsville, demande la chanson : Chante, rossignol, chante.

—M. Alphonse Huis, de Lemay, Abitibi, demande les mots de la berceuse de Jocelyn.

—M. Léo Roy, 172 rue Rochester, Ottawa, Ont., demande la chanson : Celle qu'on n'oublie pas.

—Mlle Mabel Labelle, Saint-François du Lac, demande la chanson du Prisonnier.

—Mlle Alice Ethier, Saint-Robert, de Richelieu, demande la chanson : Une larme sur la tombe de ma mère.

—Mlle Gabrielle Landry, 86 Lyman Avenue, Burlington, Vt., demande la chanson: Aimer, c'est forger sa peine.

—Mlle A. Castonguay, Nord-Contrecoeur, B. 350, demande la chanson: Aimer, c'est forger sa peine.

—Mlle Alice Beaulieu, Saint-Louis des Ha! Ha! demande le numéro 5 du feuilleton: Le pare rose.

—Mlle Marcelle Thibodeau, Louiseville, demande la chanson: Une larme sur la tombe de ma mère.

—M. Jean-Paul, 17 Clifton St., Worcester, Mass., demande la chanson: Il ne faut pas pleurer pour ça.

—Mlle Rita Robert, Sainte-Rose du Lac, Man., demande la chanson du Prisonnier.

—Mlle Annette Landry, Natashquan, demande la chanson: Maman jolie.

—Mlle Gratia Beaupré, Ancienne Lorette, demande la chanson: Il ne faut pas pleurer pour ça.

—Mlle Maria Dumont, Isle-Verte, demande la chanson: Sol canadien.

D.—J'ai souvent l'occasion de rencontrer sur la rue un jeune homme qui me plaît et qui me parle et vient me reconduire chez moi, mais j'ai une raison pour ne pas l'inviter à entrer, je le rencontre quelquefois avec d'autres jeunes filles, pensez-vous qu'il puisse avoir des intentions pour moi?—ON ESPERE TANT QU'ON AIME.

R.—Peut-être. Pour quelle raison ne l'invitez-vous pas? Vous avanceriez mieux votre affaire en l'invitant et en le présentant à vos parents, car, je veux croire qu'il s'agit d'un garçon bonnête et pouvant être bien vu partout. Autrement, il faudrait n'y plus penser.

D.—L'ex-impératrice Eugénie est-elle morte?—CHERCHEUSE.

R.—Oui, elle est morte il y a cinq ou six ans.

D.—Existe-t-il à New-York un hôpital où l'on puisse suivre un cours de garde-malade en français? — HEART BROKEN FOR EVER.

R.—En français, non, je ne pense pas.

D.—Quel est le genre de draperie qui se fait pour des fenêtres; le madras est-il encore de mode; pour les portes d'arche, doit-on mettre les mêmes draperies que pour les fenêtres?—DAME PH. G.

R.—Le madras s'emploie, ainsi que le rep, le velours, la soie, la cretonne, selon l'argent dont on peut disposer et l'appropriation de la pièce que l'on garnit. On met généralement un bandeau de marquisette ou de filet sur les vitres on encadre la fenêtre d'une étoffe un peu lourde qui cache les boiseries, un lambrequin étroit forme le haut de la fenêtre. On garnit une porte d'arche ou baie de la même manière.

D.—En deuil de ma mère depuis dix-neuf mois, puis-je envoyer mes souhaits sur carte de faitaisie?—UN GROS MERCI.

R.—Oui, sans doute; beaucoup terminent ce deuil après dix-huit mois.

D.—Comment emploie-t-on l'huile de ricin pour faire croître les cils?—QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—On en met un tout petit peu au bord des cils à l'aide d'un fin pinceau, très propre, le soir. Il faut persévérer plusieurs mois pour obtenir un résultat.

D.—Quel fut le premier colon du nom de Meilleur qui vint en ce pays ?—J.-A. M.

R.—Jacques Le Meilleur, originaire de Sait-Gervais, évêché de Rouen, marié à Québec, le 28 janvier 1677, à Marie Valade.

D.—J'ai perdu ma mère au mois de juillet; elle demeurait aux Etats-Unis. J'ai de grands enfants qui étudient; aux vacances du jour de l'An, pourrais-je les laisser recevoir leur amis ?—MON PREMIER DEUIL.

R.—Oui, certainement.

D.—J'ai un ami avec qui je correspondais depuis un an, mais comme il n'a que 21 ans, il se prétend trop jeune pour avoir des intentions arrêtées pour l'avenir; cette correspondance est plutôt un amusement pour lui, pensez-vous que je devrais la cesser ou lui faire préciser ses intentions, car je suis plus vieille que lui et je ne veux pas perdre mon avenir ?—ROSE ALMA.

R.—Vous pouvez lui dire que vous ne désirez pas perdre votre temps dans une correspondance qui ne vous mènera à rien et vous jugerez, d'après sa réponse, de que vous devez faire.—H.

D.—Quelle est l'oeuvre des Soeurs de la Providence, quelle dot faut-il apporter et à quel âge, peut-on être acceptée? —UNE QUI LIT VOTRE COURRIER.

R.—Les soeurs de la Providence s'occupent de toutes les oeuvres de charité. Vous aurez les détails en écrivant à la supérieure, maison-mère, rue Sainte-Catherine, angle de la rue Fullum.

D.—De quelle teinte devrais-je faire le dessous d'une robe de georgette orange, pour la porter un peu ?—CAPRICE.

R.—Un dessous blanc ou rose très pâle aurait un joli effet.

D.—Quels livres pourrait-on offrir en cadeau à une demoiselle de quarante ans ?—J'AIME UNE BRUNE.

R.—Le choix est varié; il dépend du degré de culture de cette personne et de la composition de sa bibliothèque actuelle. Le mieux serait de consulter discrètement ses goûts.

D.—Comment enlever le goût de brûlé à des confitures ?—QUEBECQUOISE.

R.—Ce n'est pas possible.

D.—La montre-bracelet est-elle considérée comme un bijou ou si on peut la porter durant le deuil d'un père ? — PIERRE-LINE.

R.—On peut porter la montre qui n'est pas un simple bijou mais un objet d'utilité.

D.—J'ai été reçue à dîner chez les parents de mon amoureux, est-ce à moi à leur offrir la première mes souhaits au temps des fêtes ?—SOEUR DE L'EAU VIVE.

R.—Oui, c'est-à-dire aux dames de la famille.

D.—Doit-on servir le potage avant l'entrée dans un dîner ?—UNE REPONSE CETTE SEMAINE.

R.—On le sert après.

D.—J'avais rencontré un jeune homme qui semblait m'aimer et qui me le disait; quelque temps après il partit pour une autre localité, je lui ai écrit et il ne m'a pas répondu, comme il possède un objet qui m'appartient, puis-je lui écrire encore pour le lui demander? —J'AIMAIS SES GRANDS YEUX.

R.—Vous le pouvez, certainement.

D.—Quelle est l'adresse de l'inspecteur d'écoles pour le comté de Montcalm ?—MERCI A L'AVANCE.

R.—M. J.-R. Desormeaux est l'inspecteur pour ce comté; il habite, je crois, 107 rue du Couvent.

D.—Un manteau de drap beige conviendrait-il pour un manteau de printemps à une dame de 58 ans ?—LECTRICE DE COLETTE.

R.—Oui, très certainement. Ces manteaux sont classiques.

D.—Mon mari me donne $80 par mois pour la nourriture de la famille qui est de quatre personnes et pour l'entretien de nos deux filles et moi-même; il prétend que je pourrais faire des économies sur ce montant, qu'en pensez-vous ?—R. A. D.

R.—Peut-être pourriez-vous, en étant très modeste dans vos goûts, mettre une toute petite somme de côté, guère plus que $50 à $60 par année.

D.—Est-ce que l'état de garde-malades est considéré comme une profession ou comme un métier; quelqu'un me dit que c'est un métier pour rester vieille fille, mais je ne le crois pas; qu'en pensez-vous ?—QUI AIME A LIRE VOTRE COURRIER.

R.—Vous faites bien de ne pas le croire, car les garde-malades se marient aussi facilement et quelquefois mieux que bien d'autres. C'est une carrière très enviable, où l'on peut faire du bien et où l'on peut gagner honorablement sa vie.

D.—Le velours coupé est-il encore de mode ?—NINON AUX YEUX BLEUS.

R.—Le velours coupé n'est plus très nouveau. — Pour votre autre question : On ne fait plus plus cette réduction.

D.—Pourriez-vous m'indiquer de jolies décorations pour la table de Noël. Un bouquet de fleurs naturelles ou des chandeliers conviendraient-ils?—J'AIME A SUIVRE LA MODE DU JOUR.

R.—Les fleurs font toujours la plus jolie décoration. On se plaît fort aussi à y mêler des bougies de couleurs s'harmonisant avec le service et que l'on dispose joliment à chaque bout de la table; des courants de houx sur la nappe font aussi un joli effet à un dîner de Noël.

D.—J'aimerais avoir le nom et l'adresse d'un prêtre catholique à Windsor, Ont. ?—C.

R.—M. l'abbé H. Robert, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, Windsor, Ont.

D.—J'aimerais connaître un procédé pour effacer des rides autour des yeux, qui ne peuvent pas être causées par l'âge, je n'ai que 23 ans ?—COEUR FRIVOLE.

R.—Il ne faut user d'aucun procédé, mais faire disparaître la cause de ces rides précoces; elles sont dues sans doute à des veilles prolongées ou à une fatigue excessive, à moins qu'elles ne proviennent d'un mauvais état de santé. Dans tous les cas, c'est la cause qu'il faut supprimer.

D.—A quel comté appartient la paroisse de Sainte-Barbe, près de Valleyfield ?—UNE EMBETEE.

R.—Au comté d'Huntingdon.

D.—Donnant une partie de cartes chez soi, est-ce que l'on peut gagner les prix sans impolitesse ? — EDITION HEBDOMADAIRE.

R.—Non. Il convient si l'on joue et si l'on gagne de refuser le prix et de l'attribuer à la personne qui a le plus de points ensuite. Mais, une dame qui reçoit chez elle ne prend pas part au jeu ordinairement se réservant pour veiller au bien-être et au bonheur de tous ses invités. H.

D.—Je suis mariée depuis cinq mois et j'ai reçu beaucoup de cadeaux. Je n'ai pas envoyé de cartes de remerciements, serait-il convenable que j'envoie des cartes de souhaits en y ajoutant un mot de remerciement ? — UNE ABONNEE DU JEUDI.

R.—Oui. Vous pouvez mettre : Veuillez agréer mes meilleurs voeux et m'excuser de n'avoir pu avant ce jour vous remercier pour le charmant cadeau que vous m'avez envoyé à l'occasion de mon mariage. H.

D.—Les pardessus courts sont-ils plus à la mode que les hauts pour l'hiver. Il s'agit de couvre-chaussures ? — JULIETTE.

R.—Les couvre-chaussures hauts sont les plus portés et les plus pratiques.

D.—Quelle fut la première Quivé ou Calvé qui vint en ce pays ?—ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Je ne possède aucune note concernant cette famille.

D.—Quelle est la meilleure manière de serrer une bicyclette pour l'hiver ?—IVANHOE.

R.—Dans un endroit sec et de température modérée pour que les pneus se conservent souples.

D.—Quel fut le premier Barcelo qui vint en ce pays ?—UN ESPAGNOL.

R.—Gérard Barsolou (On écrit Barsolou ou Barcelo plus tard) originaire d'Ager, marié à Montréal, le 6 mai 1700, à Marie-Catherine LeGrus.

D.—Quel est le procédé pour nettoyer le mouton blanc frisé très fin ?—UNE QUI AIME VOS CONSEILS.

R.—Saupoudrez-le de son un peu humide, et brossez bien la fourrure; recommencez deux ou trois fois.

D.—Quel est le meilleur procédé pour nettoyer une coutellerie de bonne qualité ?—CAMILLE.

R.—Il se vend diverses préparations excellentes pour nettoyer les couteaux. Vous en trouverez chez votre épicier.

D.—Quelle est la recette de la tire au miel blanc?—G. L.

R.—Si quelque lectrice veut bien m'envoyer cette recette, je la publierai pour vous.

D.—Comment restaurer un tissu métallique ainsi que du ruban argenté? — MERCI BEAUCOUP.

R.—Je ne pense pas que ce soit possible. Cependant, on obtient de bons résultats, parfois, en saupoudrant de crème de tartre le tissu à nettoyer, et l'on brosse ensuite avec une brosse douce.

D.—J'ai toujours eu l'habitude d'aller au jour de l'an, chez les parents de mon mari, mais comme je suis brouillée avec sa soeur et que je ne veux pas la voir, je me demande que faire, car, d'un autre côté, je ne voudrais pas faire de peine à mon mari ? — UNE REPONSE S. V. P.

R.—Le jour de l'an est une excellente occasion pour pardonner et se réconcilier avec ses ennemis. Quoi qu'il en soit, vous ne devez pas causer à votre mari le chagrin de ne pas l'accompagner chez lui. Si cette personne avec qui vous êtes brouillée s'y trouve, et que vous ne vouliez pas lui parler, vous n'avez qu'à faire comme si elle n'y était pas.

D.—Quelle est la dot exigée par les soeurs de Marie-Réparatrice? — UNE QUI AIME LE CLOITRE.

R.—Vous aurez ce renseignement, que je ne puis publier ici, en vous adressant à cette communauté même, 1025 rue Mont-Royal ouest.

D.—Est-ce qu'il y a un procédé pour faire tenir la peinture sur la porcelaine ?—MARGUERITE D.

R.—Il faut cuire la peinture sur porcelaine dans un four spécial.

D.—Est-ce qu'il n'y a qu'une seule paroisse dans Verdun ?—O. R.

R.—Il y en a deux: l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs et l'église Notre-Dame de la Paix.

D.—Dans une pièce dont une partie est plus large que l'autre est-il mieux de mettre une carpette de prélart ou du prélart à la verge qui couvrira toute la pièce ?—D. H.

R.—Il vaut mieux couvrir entièrement le plancher.

D.—J'ai un beau-frère éloigné qui est veuf et qui m'envoie sa carte, dois-je y répondre et au nom de mon mari comme au mien ?—INCERTAINE.

R.—Oui, vous devez lui envoyer vos souhaits et ceux de votre mari.

D.—Est-ce que la première famille Vézina qui vint au pays portait un surnom, et lequel ?—MERCI BEAUCOUP D'AVANCE.

R.—Cette famille ne portait pas de surnom.

D.—Où pourrais-je me procurer la photographie de Mlle Antoinette Giroux portant le costume de l'Aiglon ?—MERCI A L'AVANCE.

R.—Je ne sais où vous pourriez avoir cette photographie, à moins de le demander à la charmante artiste elle-même qui daignera peut-être vous la donner.

D.—J'avais deux prétendants dont l'un était riche et l'autre pauvre; c'est ce dernier que j'aimais, mais mes parents m'ont en quelque sorte forcée d'épouser l'autre. Voilà deux ans que je suis mariée et je suis très malheureuse car, non seulement je n'aime pas mon mari, mais je me sens encore attirée vers l'autre qui est mon cousin et que je vois souvent. Je songe à fuir, je travaillerai comme garde-malade dans un hôpital je suis si découragée que je ne sais que faire; je suivrai votre conseil ?—UNE VIE BRISEE.

R.—Ma chère enfant, votre sort est bien triste, en effet. Avez-vous fait tout votre possible pour vous attacher à votre mari que vous n'aimez pas mais qui doit avoir des mérites et qui doit souffrir de votre indifférence. Le mieux pour vous, maintenant qu'il est trop tard pour arranger votre vie autrement, serait encore de tâcher de vous habituer à ce qui est. Pour cela, il faudrait ne plus voir celui que vous avez aimé. Est-ce possible ? Tâchez d'en trouver le moyen. Et, ne délaissez pas votre foyer. Peut-être si vous aviez un enfant, cela contribuerait-il à améliorer votre situation; ce serait ainsi sûrement. Vous n'avez pas perdu tout espoir de ce côté, n'est-ce pas ? Patientez; le temps arrange toute chose.

D.—Que veut dire au juste le mot paradoxe ?—BARBARA R.

R.—Voici la définition du dictionnaire: Opinion contraire à l'opinion commune.

D.—Que pensez-vous d'un père de famille qui a des propriétés et qui ne donne jamais un sou à sa femme ni pour elle ni pour habiller ses cinq enfants ? Croyez-vous que je ferais bien de mettre mes enfants en pension et de demander une séparation, car j'ai toujours été malheureuse à ce sujet ?—AUTOUR DU MONDE.

R.—Vous pouvez facilement obliger votre mari à pourvoir à vos besoins, mais ne prenez pas sur vous de mettre vos enfants en pension sans le consentement de leur père, vous n'en avez pas le droit.

D.—Quel fut le premier Lebrun qui vint au pays ?—COEUR QUI SOUFFRE.

R.—Noël Lebrun dit Carrière, originaire de Boulogne, marié à Saint-Jean, I.O., le 4 février 1697, à Anne Brochu.

D.—Qu'est-il le plus porté cet hiver, des guêtres, des grands bas ou des pardessus ?—ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Les pardessus.

D.—Je me marie en janvier, je suis enfant de Marie et j'ai 23 ans; j'épouse un veuf et je suis en deuil de ma mère depuis trois mois à peine, serait-il joli de me marier en blanc; j'aurais un costume blanc garni de renard jaune. J'ai déjà un manteau de fourrure et un costume; je puis me payer le luxe de changer souvent, ayant de la fortune et pouvant faire mes robes moi-même? — UNE FUTURE.

R.—Véritablement. A votre place je choisirais autre chose; d'abord parce que la toilette blanche n'est jolie que très légère, avec voile et couronne, ensuite parce que vous épousez un veuf que vous n'êtes plus très très jeune et que vous êtes en deuil, toutes raisons qui réclament une toilette discrète et sobre. Ayez donc un joli ensemble robe en crêpe satin d'une jolie nuance de gris ou de brun, manteau de suédine ou de point d'aiguille de même teinte garni de renard, petit chapeau de duvetyne ou de satin. Ce sera tout à fait élégant.

D.—Une robe de velours coupé serait-elle de mise pour une jeune fille de dix-neuf ans ?—BABY FACE.

R.—Le velours coupé n'est plus très nouveau.

D.—Quelle fut la première famille Deschamps dit Arnault venue au Canada ? —C.K.A.C.

R. — Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bo

Le budget de la ville de Lachine, pour 1927, tel que préparé par la commission municipale des finances

Les revenus provenant de la taxe générale, de la taxe d'eau, des impôts spéciaux et de divers autres départements atteindraient la somme de $700,187.33.

LES DEPENSES D'ADMINISTRATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 31. — Les prévisions budgétaires de la ville de Lachine, pour l'année 1927, telles que préparées par la commission des finances, contiennent les faits suivants :

Revenu probable : taxe générale, $258,650.41; taxes spéciales, Reg. No 415, $4,759.53 ; Enlèvement de la neige, $6,386.65 : $269,796.59 ; moins permis de construction, $1,-$48.24 ; total : $267,948.35.

Taxes spéciales, re : travaux d'aqueduc, d'égouts, de trottoirs, de pavages : $43,403.73.

Taxe d'eau, $76,589.71 ; moins escompte, $2,100.00 — $74,489.71; éclairage, $99,500.00 ; moins escompte, $7,000.00—$92,500.00.

Taxes d'affaires, $26,211.83; licences, $8,500.00 ; marché public, $3,200; intérêts,$9,000 ; Cour du recorder, $600 ; diverses recettes, $6,000 ; permis de construction, $500 — total $54,011.83 ; sou du pauvre, $3,806 ; moins 50%, $1,-900 — total, $1,900.

Gouvernement provincial, re : dispensaire anti-tuberculeux, $534,-253.62 ; taxes scolaires : Commission de la Présentation de Dorval, taxe neutre, $4,659.42 ; commission du Très S.-Sacrement, $34,-454.31; commission de Lachine, $53,427.36 ; commission scolaire protestante, $38,924.08 — total, $131,465.77.

Logements ouvriers : montant à percevoir pour loyers, d'après cédule annexée, $30,300 ; moins pertes probables, $3,030 — total $27,270. Intérêts et fonds d'amortissement re : Prêts aux particuliers, $7,197,-94. — Grand total $700,187.33.

LES DEPENSES

Administration générale : intérêts et fonds d'amortissement sur débentures émises et sur règlements ; paiement d'obligations à C.-F. Ironside et R. Bickerdike ; paiement d'obligations, débentures à échéance ; commission des chemins à barrières, $191,111.01.

Commission des finances : bureau de l'aviseur légal, $2,000 ; Cour du recorder, $1,200; bureau du secrétaire-trésorier, $15,999 ; bureau de l'ingénieur, $8,200; intérêts sur billets, $9,000; remboursement, dépôt d'éclairage et intérêt, $700 ; subvention aux hôpitaux, $4,000; allocation "Victorian Order of Nurses", $200; entretien d'aliénés, écoles d'industrie et de réforme, $4,500 ; entretien d'orphelins aux orphelinats, $4,500 ; allocations pour oeuvres de charité, $2,300; allocations autres que pour oeuvres de charité, dépenses d'élections s'il y a lieu, amendements à la charte, salaires, impression, papeterie, préparation de règlements, actes notariés et diverses dépenses imprévues, $11,000; allocations pour concerts, fanfare de Lachine, $700; commission métropolitaine de Montréal, $6,000; indemnités aux membres du conseil, $4,200; salaires des estimateurs, $1,500; salaires des auditeurs, $1,-000; assurance de responsabilité patronale pour la part réservée aux salaires applicable au compte du revenu, $3,000; Napoléon Robert, pension, $800; sécurité publique, $1,078; total, $76,877.00.

Voirie: services personnels (employés permanents), $2,650; services personnels (employés temporaires), entretien des rues et trottoirs et enlèvement de la neige, $35,000; services autres que personnels, assurance, express, fret, charretiers, matériaux, équipement, outils, machineries et contingents, $11,000; foin, avoine, entretien des chevaux et des autos, $1,500; traverses à niveau, chemins de fer Canadien National, salaire, entretien, $5,300 ; achat de chevaux, $1,000; intérêts sur obligations C.-F. Ironside et R. Bickerdike, $168; intérêts, gouvernement de la province de Québec sur $22,680.70, octroi pour voirie, $453.61; intérêt sur hypothèque C. Lavoie, $240 ; total, $57,311.61.

PARCS ET AQUEDUC

Parcs: services personnels (employés permanents), $1,300; services personnels (employés temporaires, entretien des plares et gardien de la baignoire), $2,000; services autres que personnels, assurances, express, fret, charretiers, matériaux, équipement, outils, machineries, uniformes, $500; total $3,800.

Aqueduc: services personnels, (employés permanents), $6,625 ; services personnels (employés temporaires), $7,000; services autres que personnels, impression, téléphones, outils et contingents, $700; matériaux, $1,500; charbon, $1,-000; agrandissement de propriété, nouvelles connexions, $3,000; chlore liquide pour traitement de l'eau, $1,750; total $21,875.

Egouts: services personnels (employés temporaires), $2,000; services autres que personnels, express, fret, charretiers, matériaux et contingents, $800; achat d'auto, $570; nouvelles connexions, $500; total $3,870.

Eclairage: services personnels (employés permanents), $12,875; services personnels (employés temporaires), $1,500; services autres que personnels, assurances, impression, express, fret, charretier, divers et contingents, $2,000; matériaux, $2,000; foin, avoine, entretien des automobiles, $500; agrandissement de propriété, nouvelles connexions, $2,000; pouvoir, $60,400; total : $82,275.

HYGIENE, POLICE, INCENDIES

Hygiène: services personnels (employés permanents), $6,725; salaires pour vidangeurs (5à$25.50 par semaine), $6,956; incinérateur (salaire de l'ingénieur, bois, charbon, divers et contingents, nourriture des chevaux, ferrage, réparage des voitures et attelage, incinérateur, truck auto, désinfectants, impression, papeterie, uniformes, fret, téléphones, gazoline, pneus, assurances, salaires pour gardien de l'écurie, couvrir les vidanges, 3,000; réparation à l'incinérateur, $200 ; achat d'un camion, $1,500; total : $19,681.

Police: services personnels (employés permanents), $19,310; services autres que personnels, téléphone, entretien des prisonniers, assurances, entretien des autos, $1,-500; équipement, outils, machineries et uniformes, $700; total: $22,310.

Incendies: services personnels (employés permanents), $8,525; services personnels (employés temporaires), comprenant pompiers volontaires et ramoneurs de cheminées, $2,000; services autres que personnels, assurances, impressions, papeterie et entretien des autos, téléphones et entretien des chevaux, matériaux et boyaux, $2,500; équipement, outils, machineries et uniformes, $800; total: $13,825.

AUTRES ITEM

Bâtisses municipales: services personnels (employés permanents), $2,150; services personnels (employés temporaires,) $3,500; services autres que personnels, assurances, express, fret, équipement, outils, machineries, uniformes, divers et contingents, matériaux et entretien, $2,500; chauffage et amélioration du système, $4,000; total : $12,150.

Fonds de réserve: pour frais de perception de taxes, jugements et frais, primes sur coupons d'intérêts, obligations et autres dépenses imprévues 5% de $519,585.63: $25,-979.28; intérêts et fonds d'amortissement re: prêts aux particuliers, $7,197.94. Grand total: $700,187.-33.

LES EMPLOYES CIVIQUES

La liste des employés réputés permanents de la cité de Lachine et leurs salaires, pour l'année 1927, sont les suivants: recorder, $1,000; greffier, $200; secrétaire-trésorier, $2,400; assistant-secrétaire-trésorier et comptable,$2,100; sténographes: Mlles Florence Whalan, $1,040; Jeanne Vallée, $881; teneur de livres, Ovida Poitras, $1,375; caissier, Alfred Julien $1,400; O. Larivée, $1,400; commis, H. Lamarche, $1,300; département de collection: J.-H. Bédard, $1,300; Emile Daoust, $1,200; Paul Larin, $800; Rod. Boulet, $800; Gédéon Bourgon, $1,300; Adolphe S.-Onge, $1,350; Joseph Beauchamp, $1,300; Octave Saint-Germain, contremaître, $1,650; Ernest Leclaire, mécanicien en chef, logé et chauffé, $1,950; Avila S.-Aubin, ingénieur, $1,650; Joseph Cadoue, chef électricien, $2,500; Avila Barbarie, électricien, $1,600, logé; Armand Ledoux, électricien, $1,700; Georges Durocher, chef de police, $2,260; Arthur Dicaire, sous-chef et inspecteur sanitaire, $2,100; Donald McKenzie, capitaine, $1,550; Joseph Desforges, capitaine, logé et chauffé,$1,450; John Camden, capitaine, logé et chauffé, $1,350; Adolpha Laforce, chef des pompiers, logé et chauffé, $1,500; Dr J.-A. Clément, médecin d'hygiène et du dispensaire antituberculeux, $2,200; Arthur Ranger, inspecteur des denrées et officier de l'observance du sou du pauvre, $1,800. M. Ranger aura privilège, à titre de compensation additionnelle, de faire des inspections quotidiennes aux villes de Dorval et de S.-Pierre. Euclides Lamarche, clerc du marché, logé et chauffé, $1,100.

Feu Mme Jérôme Bisson

(Spécial à la PRESSE)



Feu Mme JEROME BISSON

Grande Rivière—Ces jours derniers, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Grande-Rivière, Co. de Gaspé, les funérailles de Mme Jérôme Bisson, née Sara-Anna Couture, décédée à l'âge de 55 ans et 8 mois.

Les porteurs étaient : MM. Joseph Bisson, Alvarez Bisson, Arthur Couture, Alphonse Couture et Roger Langevin, petits-fils de la défunte. Elle laisse, pour pleurer sa perte, son père, M. Joseph Couture; ses frères, MM. Arthur Couture, Abel Couture, Elie Couture et Alphonse Couture et une soeur, Mme Alfred LeLièvre (Marcelline); une demi-soeur, Mlle Marthe Couture et un demi-frère, Pierre Couture; quatre fils, MM. l'abbé Elie Bisson, du grand séminaire de Gaspé, Joseph Bisson, Rodolphe Bisson et Alvarez Bisson; quatre filles, Mme Alvarez Langevin, de Montréal, (Odile); Mme Hubert Kennedy, de Montréal-Ouest, (Nancy); Mlles Evangéline et Gilberte, de Petite Rivière-Ouest et huit petits enfants; un beau-frère, M. Philippe Bisson, d'Ottawa, Edouard Joncas, de Chandler.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Belisle, curé de la paroisse qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé Tremblay, comme diacre et M. l'abbé Elie Bisson, fils de la défunte, comme sous-diacre. Aux autels latéraux, M. Ayer, curé de Sainte-Adélaïde de Pabos et M. l'abbé Henri Grenier, directeur du grand séminaire de Gaspé, célébraient la messe.

La défunte était dame de Sainte-Anne. Portaient les coins du poêle : Mmes Isaac Covier, Narcisse Mercier, Pierre Méthot, Constant Jones, toutes dames de Sainte-Anne et amies de la défunte. La bannière des dames de Sainte-Anne était portée par M. Léon Covier, marguillier et Zénon LeBreux assisté de la présidente et la directrice des dames de Sainte-Anne, Mme Alphonse Couture et Mme Isaac Nicolas.

Dans le cortège on remarquait : MM. Georges Beaudin, maire de la Grande-Rivière; Xavier Nicolas, Léonidas Nicolas, gérant de la succursale de la Banque Nationale de Grande-Rivière, Georges Sheane, Jean Nicolas, Clarence Jones, shérif, Horace Jones, les soeurs du Bon Pasteur.

Bouquets spirituels : les étudiants en théologie du grand séminaire de Gaspé; la famille Couture, la famille Bisson, famille Philéas Leduc, de Montréal, famille Fillon, de Montréal, famille Langevin, famille LeBlanc, de Waterbury.

Sympathies : Dr Lapierre, M. et Mme Oswald Jones, Clarence Jones, Horace Jones, Mike Jones, M. et Mme G. Meloy, de Chandler, M. et Mme Benoît Joncas, de Chandler, M. et Mme Théophile Normandeau, de Petit Pabos, M. et Mme Narcisse Mercier, M. et Mme Gonsalve Duguay, M. et Mme Georges Bisson, M. et Mme Léandre Béliveau, M. et Mme Isaac Covier, M. et Mme Arthur Beaudin, M. et Mme Thomas Smith, M. Léandre Méthot, Mlle Euphémie Méthot.

Feu Mme A. Parent



Feu Mme A. Parent.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Alphonse Parent née Larivière (Alinée), survenue à sa demeure, 2566 rue Frontenac, à l'âge de 78 ans.

Elle laisse, outre son mari, quatre fils, Adémar, Horace, Arthur et Oscar Parent, une fille, Mme Arthur Gauthier (Odélia).

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Eusèbe, lundi, le 3 janvier. A la famille, nos sympathies.

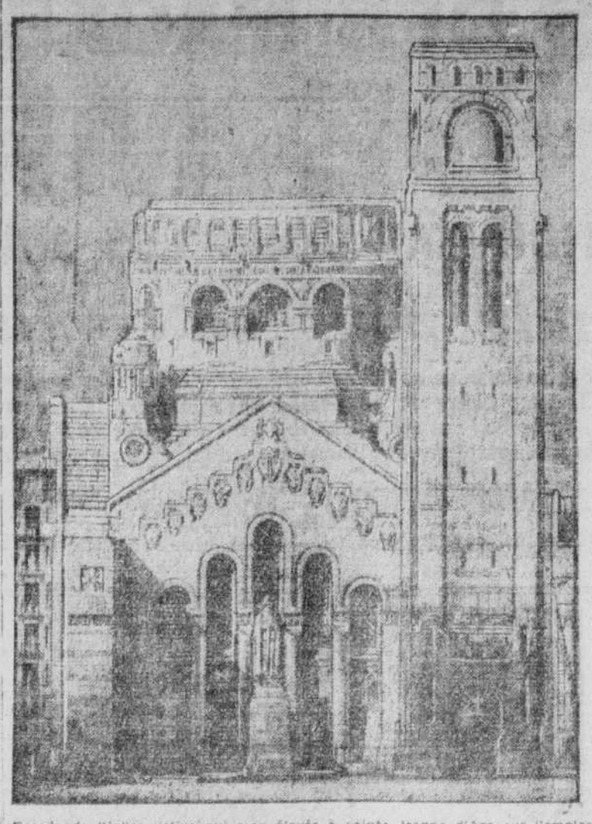
Ne pas confondre

Mlle Berthe Leduc, domiciliée 2244 rue Panet, déclare n'avoir rien de commun avec la nommée Berthe Leduc arrêtée ces jours derniers.

LA SOIE JAPONAISE

Tokio, 31. — Actuellement, la situation commerciale du Japon dépend de la vente de ses soies brutes en Amérique.

UNE BASILIQUE SAINTE-JEANNE D'ARC



Façade de l'église votive qui sera élevée à sainte Jeanne d'Arc sur l'emplacement de l'église Saint-Denys de la Chapelle, à Paris. La photo ci-jointe donne l'élévation de la façade. Celle-ci est en retrait d'une trentaine de pieds derrière la statue de la sainte. Le campanile de droite forme donc un avant-corps et la coupole, masquée par un couronnement, s'élève à 75 pieds environ en arrière. En coupe longitudinale, l'église a l'aspect d'une construction à plan central, prolongé au fond par une abside et à l'entrée par une travée. Une cour, où se dresse la statue, la précède et c'est sur cette ligne qu'est bâti le campanile.

NOUVELLES de nos VILLAGES

SAINT-ELPHEGE

—M. Roméo Hamel, secrétaire de la paroisse, a été élu marguillier, en remplacement de M. Josaphat Dancau, sortant de charge.

S.-STANISLAS-DE-KOSTKA

—M. Albert Théoret, de Trenton, Pennsylvanie, E.-U., a visité ses parents durant les fêtes.

—M. Aimé Laframboise est nommé marguillier, en remplacement de M. Guillaume Vincent, sortant de charge.

—Mme Henri Lefebvre est de retour de Montréal.

—M. et Mme Hugues Laframboise, de Montréal, ont été les hôtes de MM. Aimé et Wilfrid Laframboise, leurs oncles.

LA MINERVE

—M. B. Bergeron était de passage à Val-David, récemment.

—M. Thomas Mailloux était de passage, récemment, à Montréal.

—M. A. Ducharme, maire de La Minerve, était de passage à Montréal, dernièrement.

—M. Hervé Labelle, de Labelle, était ici, dernièrement.

—M. Hervé Morin, de Montréal, est venu ici, chez M. Louis Depiver.

RIVIERE BEAUDETTE

—M. Avila Berner a été élu marguillier de notre paroisse, en remplacement de M. Regis Leblanc.

—M. Fabien Biron a été nommé secrétaire-trésorier pour la municipalité de Sainte-Claire d'Assise.

—La quête à la messe de minuit a été faite par Mlle Marie-Ange Leblanc, assistée de M. Alexandre Pigeon. A la messe du jour, la quête a été faite par Mlle Irène Daoust, assistée de M. Oscar Leblanc.

S.-PIERRE-LES-BECQUETS

M. l'abbé Vigor Lefebvre, de l'université de Québec est venu chez son père, pour les vacances de Noël.

—M. Ls-Eugène Beauchemin, étudiant à Montréal, est aussi venu chez son père.

—Mlles Françoise et Brigitte Lauzé, MM. Georges-Aimé Maillé et Georges-Emile Boileau sont venus dans leurs familles.

—M. Octave Gervais a été élu marguillier, en remplacement de M. Oscar Beauchemin, sortant de charge.

WOTTON

MM. Albert et Arthur Vaillancourt ont visité des parents, à St-Gérard et Weedon.

—Mlle Thérèse Delorme, de Ham-Sud, est venue en notre localité, chez des parents.

—M. et Mme Adjutor O'Bready ont visité leurs parents, à Notre-Dame du Ham.

—M. l'abbé Maurice O'Bready a visité son père, M. Elie O'Bready.

—MM. Edgar Grégoire, Valère Duplin et Noble Charland, du séminaire de Sherbrooke, sont venus en vacances chez leurs parents.

—Mlle Aldéa Duplin, institutrice à Sherbrooke, a visité son père, M. Oscar Duplin.

—A une élection de marguillier, M. Elie O'Bready a été élu, en remplacement de M. Alcide Nenuit.

SAINT-PAULIN

MM. Théodore, Earl, Jack Pluze et Davis ont passé une vacance de plusieurs jours, à New-York.

—M. et Mme Georges Carry, sont allés en Pennsylvanie, passer une quinzaine, dans leur famille.

—M. Terry Mitchell est allé à Montréal, chez ses parents.

—M. Emile Thibaudeau, étudiant à Notre-Dame, est venu en vacances dans sa famille.

—M. Réal Trempe, du collège de Loutseville, chez son père, M. Alfred Trempe.

—Soeurs S.-Gabriel, supérieure, et Marguerite de Savoie, des Soeurs de l'Assomption sont allées à S.-Germain, visiter le père de cette dernière, dangereusement malade.

—Soeur Sainte-Henriette et Soeur Sainte-Rose, de Viterbe, des Soeurs de l'Assomption, sont venues faire passer des examens aux élèves du couvent ici.

L'ISLET STATION

—M. et Mme O. Carbonneau sont allés à Québec, dernièrement.

—M. Eugène Gagnon est allé en voyage au Lac S.-Jean, dernièrement.

—MM. Gérard Tellouk et Antonio Gagnon sont allés à Québec, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Anna Bélanger, de Québec, était dernièrement l'invitée de sa tante, Mme Amédée Bélanger et autres parents.

—M. Théodore Gagné a passé une huitaine à Causapscal, chez des parents.

—Mme Narcisse et Mlle Laura Fortin sont allées à Québec, dernièrement.

—Mlle Azaelie Thibault est allée à Lévis.

—Mlle Géraldine Gagnon a passé quelques jours à Québec, dernièrement.

—M. Léon Laberge, M. et Mme Ernest Morin, Mme Emile Després et sa fille Jeanne, ainsi que M. Lauréat Gagnon, se sont rendus à Québec, ces jours derniers.

—M. DeChamplain Caron, qui est à poursuivre ses études au collège de Charlottetown, I.P.E., est venu dans sa famille, pour les vacances du jour de l'An.

JOHNVILLE

—M. Arthur Boutin, de Montréal, a passé les vacances de Noël chez sa mère, Mme Doyon.

—MM. Gérard Rodrigue, Victor Thivierge et Gaston Rodrigue, étudiants au collège Sainte-Anne, sont venus en vacance dans leurs familles.

—Mlles M.-A. Blanchette et M.-Rose Duquette, institutrices du village, sont venues en vacance dans leur famille.

—M. et Mme Edouard Rodrigue, de Montréal, et leur petite-fille Pauline, sont venus en visite chez Mme Nap. Rodrigue.

—M. et Mme Jean-Paul Roy, de Beauceville, a passé le jour de l'an chez M. F.-X. Thivierge.

—M. Arthur Authier est allé à S.-Hilaire, visiter son vieux père. Il a passé aussi quelques jours à Montréal, chez des parents.

—Mlle Lucienne Thivierge, de Windsor Mills, a visité son père, M. X. Thivierge.

—M. Henri Lacharité, de Montréal, a passé quelques jours ici, dans sa famille.

—M. Etienne Landry a été nommé marguillier, en remplacement de M. Arthur Authier, sortant de charge.

—Le C. P. R. fera construire ici, sous peu, une cour pour le chargement des bestiaux.

—Le commerce du bois est très actif, ici, cet hiver. M. Camille Adam a fait l'achat de coupes de bois, ce qui donne de l'ouvrage à plusieurs hommes, soit au bois ou à la scierie.

Feu M. N.-L. LaPlante

(Spécial à la PRESSE)

S.-Chrysostôme. — Ces jours derniers, ont eu lieu à S.-Chrysostôme, les funérailles de M. Noé-L. LaPlante, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Vincent, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Delâge, de Howick, et Dagenais, de S.-Chrysostôme, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt a rempli toutes les charges importantes de sa paroisse. Il laisse son fils, Joseph, ses filles, Ernestine, Mme Fernand Marcil, soeur Louis-Arthur, soeur Michel-Ange, des Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, ses petits-enfants Jean-de-la-Croix, Arthur et Lyra Marcil, quatre frères, Edmond et Domina, de S.-Chrysostôme, Modeste, de S.-Antoine Abbé, et Vital, de Hull; deux soeurs, Mmes Joseph L'Ecuyer, de S.-Martine, et J.-B. Laflamme, de Montréal, et un grand nombre de neveux et nièces. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Feu M. Adélard Dumas



Feu M. AD. DUMAS

Ces jours derniers, en l'église Saint-Pierre, ont eu lieu les funérailles de M. Adélard Dumas, fils de Mme veuve Alexis Dumas. Il laisse sa mère, deux frères, Alexandre, de Vancouver, et Victor ; six soeurs, Mmes Arthur Forcier (Mathilda), Arthur Paulet (Anna), Sr Saint-Maxime, de Berlin, N. H. (Clara), Joseph Forcier (Georgiana), Henri Desmarais (Rose-Alma), Wilfrid Chartré (Albertine); plusieurs neveux et nièces.

Dans le cortège, on remarquait : le frère du défunt, M. Victor Dumas ; ses beaux-frères, MM. Joseph Forcier, Arthur Paulet, Arthur Forcier, Henri Desmarais, Wilfrid Chartré ; ses neveux, MM. Arthur Paulet, Valmore Gonneville, Charlemagne Forcier, Georges-Etienne Paulet, Robert Forcier ; MM. Willie Dumas, Elzéar Bernard, Arthur Chartré, Joseph Desmarais, Joseph Chartré, Joseph Roy, Pierre Houle, Alexandre Brodeur et autres.

Feu M. O. Caron

(Du correspondant de la PRESSE)

Lamartine.—Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Octave Caron, décédé à l'âge de 32 ans. Le défunt laisse sa femme, née Hélène Bernier et 7 enfants.

M. le curé a chanté le service. M. J.-B. Bernier portait la croix et M. J.-Charles Dubé conduisait le corbillard. Les porteurs étaient les cousins du défunt, MM. Victor Bonnier, Edouard et Charles Caron, de S.-Jean Port Joli, et J.-B. Dubé, de S.-Eugène.

Conduisaient le deuil le beau-père du défunt, M. Ferné Bernier, ses frères Sainte, de Lilet, Louis-Antoine et Alphonse, de S.-Eugène, Joseph, de Bras d'Apic, Charles et Georges, de S.-Aubert, ses beaux-frères, MM. Jean Gagné, de S.-Pierre, et Erasme Saint-Pierre, de S.-Aubert, J.-B. Bellua Ywne, Victor Elie, Onésime et Aimé Bernier tous de S.-Eugène, ses oncles, MM. Alicendo Caron, de S.-Pierre, Louis Peltier, de S.-Rock-des-Aulnais, Théophile et Marc Bernier, de S.-Eugène.

Eloigne l'Influenza et la Pneumonie

Les rhumes bronchiaux négligés sont dangereux. Arrêtez-les immédiatement avec la "Buckley's Mixture". Son action dans le soulagement de la toux et le dégagement des conduits respiratoires est excessivement prompte et sûre. Tous les pharmaciens vendent "Buckley's" sous garantie absolue.

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 2 F522

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'éclair— Une seule gorgée le prouve

LA RENOMMEE MONDIALE du YOUNG'S Médaille d'Or MOUNTAIN DEW Scotch Whisky s'est accrue énormément par tout l'univers



VOICI POURQUOI:

Le public apprécie sa maturité, sa qualité et sa caractéristique uniforme qui le rendent hors pair.

Prix: $3.50 la bouteille.

"Il n'est pas de plus fin whisky fabriqué."

Toujours de l'avant depuis 1797.

Bouteille de 40 oz. $5.25.

Annoncez dans la "Presse"

EE Si votre enfant est irritable, essayez la EE

POUDRE STEEDMAN

Elle le calmera

Cette Poudre ne contient ni poison ni narcotique ; elle agit délicatement sur les intestins, calmant ainsi toute chaleur fébrile, et maintient tout l'organisme en bon état

EMPLOYEE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

Seules les véritables Poudres STEEDMAN portent deux EE sur l'étiquette

Nous enverrons notre brochurette "CONSEILS AUX MÈRES" Gratuitement sur demande

THE LEEMING MILES CO., LTD., MONTREAL

EE



SOLILOQUES

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par ERNEST CHOQUETTE)

Suite de la page 20

croient plus au bonhomme Nicholas, ni à ses descentes et à ses escapades fantastiques par la cheminée, ni à aucune de ces naïves légendes dont ils enluminaient autrefois si dévotement leurs rêves, à l'époque des étrennes.

Dans sa marche inexorable, le temps n'a pas oublié mon foyer. Sourdement, il est parvenu à dépoétiser et à anéantir toutes ces joies qui étaient si douces; à arracher méchamment de nos existences ces fines émotions qu'on ne retrouve jamais plus.

Et en songeant, ce soir, devant le nouveau premier de l'An qui accourt, je m'aperçois bien que ce sont les vieux plus que les jeunes, les pères, bien plus que leurs enfants,qui regrettent l'absence des soldats de plomb et des trompettes, et qui s'attristent tout bas de la fuite de ces bonheurs évanouis.

Ernest Choquette

UN BEAU TEINT

est le résultat du nettoyage gentil mais parfait de la peau. Le savon que l'on peut employer en toute sécurité à cette fin est le

Resinol



¶ Le rhumatisme sous toutes ses formes peut être soulagé. Infortunés rhumatisants, bonne nouvelle !

¶ L'illustre Dr. Weil a inventé un remède "AREX COMPOUND", qui soulage pour longtemps, dès les premières doses. C'est le remède idéal, l'une des plus utiles découvertes de la science ! ! !

Chez tous les pharmaciens

Prix $1.00

The Arex Company, Lévis, P. Q.



PUISSE L'AN-NEUF

apporter à tous nos

AMIS ET CLIENTS

une ample provision de

Joie, Bonheur et Prospérité

En formulant ces voeux nous désirons ajouter, pour notre clientèle, la sincère expression de notre vive gratitude, et la prions de nous continuer, en 1927, les faveurs de son bienveillant patronage.

A NOTRE PERSONNEL

vont aussi nos remerciements pour son intelligente collaboration et l'énergie que chacun a déployée surtout durant cette dernière période de grande activité. Aussi sommes-nous heureux d'annoncer un

DEMI CONGE

LE LUNDI, 3 JANVIER, nos magasins ne seront ouverts qu'à 1 heure p.m.

LA DIRECION

AU BON MARCHE LETENDRE LIMITEE

Lisez les Annonces de la "Presse"



M. POL. CHARLEBOIS, *président*

ECHANGE MONT-ROYAL LIMITEE

Gramophones, Records, Pianos

Avec nos remerciements à notre nombreuse clientèle nous souhaitons à tous une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

718, Mont-Royal Est.

Mon traitement vous offre la santé



Femme j'ai subi comme vous, maux de tête, maux de reins, constipation, attaques de nerfs et insomnies. L'expérience et l'étude m'ont enseigné les remèdes à ces maux. Je puis maintenant vous venir en aide. Envoyez-moi simplement des détails sur votre compte et je vous expédierai absolument gratuit, un traitement d'essai de dix jours. Je suis venue en aide à des centaines de femmes. 25P

MME M. SUMMERS BOITE 11 WINDSOR, ONT.



Tél. Est 1744 — En face de l'Université ou peu plus loin que Ste-Catherine

LE FRANCO-AMERICAIN

Notez l'édifice et l'adresse

NOS DENTS sont très belles, d'un naturel parfait et à la portée de toutes les bourses.



TOUS NOS TRAVAUX SONT GARANTIS

Spécialités — EXTRACTION SANS DOULEUR; Couronnes et Ponts; Dentiers

Rayons X, Gaz, Traitement à domicile pour invalides.

Dr GASPARD FAUTEUX

LE FRANCO AMERICAIN 1242 St-Denis, Montreal.

Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m.

NOUVELLES DES MAGASINS EATON

Téléphone: Uptown 7000

VENTE DE MI-HIVER

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

Elle commence lundi pour se continuer tout le mois

AVEC le premier mois de l'année, arrive notre grande Vente de Mi-Hiver, et pour faire du mois de janvier un mois d'économies remarquables, tous nos rayons se sont arrangés pour marquer les marchandises utiles actuellement à des prix qui vous engageront à venir profiter des occasions offertes. Notre devise, pendant ce mois, sera "Du nouveau tous les jours", et nous vous promettons pour chaque jour, des occasions telles que vous voudrez être parmi les premiers rendus pour en profiter. Cherchez nos étiquettes en bleu et blanc sur chaque étage de notre magasin—voyez nos étalages—voyez les journaux quotidiens—venez à bonne heure et venez souvent pendant ce mois d'économies merveilleuses.

POUR LUNDI — LE PREMIER JOUR DE LA VENTE — NOUS OFFRONS UNE ENORME COLLECTION D'OCCASIONS

PRESQUE tous nos rayons présentent des spéciaux pour lundi, nous ne pouvons en faire qu'une brève mention ici, — et en plus de ces spéciaux annoncés, il y en aura un grand nombre non annoncés, indiqués par les étiquettes en bleu et blanc de notre Vente de Mi-Hiver.

PARDESSUS D'HIVER POUR HOMMES

Des pardessus qui étaient à des prix beaucoup plus élevés, et ont été réduits pour un solde rapide lundi. **19.50**



En épais tissus de laine et étoffes couverture, à jolis dessins en gris, tan et bruyère, la plupart avec envers carreauté. Modèles amples et Ulster à ceinture. Tous doublés de simili-soie, avec grand col tempête. Tailles 34 à 44. Rég. 25.00 et 29.50. Spécial de notre vente de Mi-Hiver, lundi **19.50**

Au deuxième chez Eaton

PARDESSUS D'HIVER POUR GARÇONNETS **7.95**

Ils vont se vendre rapidement à ce prix lundi. La plupart sont en épais tissus, non seulement très chauds, mais très durables. Modèles amples unis ou avec ceinture en arrière, tous avec grand col tempête transformable. Teintes de gris, tan et nuances chinées, avec carreaux sur l'envers, et doublure à l'empiècement et aux manches. Tailles 28 à 36 pour garçonnets de 10 à 18 ans. Rég. 10.00. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **7.95**

Au deuxième chez Eaton



ROBES pour DAMES et JEUNES FILLES

Prix réduits du tiers à

6.50 à 11.00



Une superbe occasion d'avoir une élégante robe de jersey, de drap ou de velours de coton aux deux-tiers de son prix ordinaire. Les robes de jersey sont en une ou deux pièces, avec plis et plastron. Les robes de velours de coton sont à jupes carreautées en couleurs variées. Les robes de drap sont en une ou deux pièces, en tissus unis ou rayés, avec garnitures de galon, motifs brodés et autres fantaisies de la mode. Tailles 16 à 42. Rég. 9.75 à 16.50. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi **6.50 à 11.00.**

Au troisième chez Eaton

MANTEAUX POUR JEUNES FILLES ET DAMES DE PETITE TAILLE **7.95**

Manteaux garnis de col de fourrure, tous bien doublés et très chauds, et tous d'une qualité qui vous étonnera à ce prix. La plupart sont en épais tissus de couleurs variées, d'autres sont en suédine avec col de "Sealine". Tailles 16 à 20 seulement. — Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **7.95**

Au troisième chez Eaton

GANTS DE LAINE

pour garçonnets, la paire

Gants de laine à tricot écossais, avec poignets de jersey et doigts sans couture. En laine unie ou brossée, teintes de gris et chinées. Pointures 4 à 7 dans le lot. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **.69** **.69**

Gants de laine écossais

pour hommes, la paire



En laine brossée avec poignets de jersey et doigts sans couture. Teintes de gris et chinées. Faites-en une bonne provision à ce prix. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **.59** **.59**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

BAS DE LAINE ET SIMILI-SOIE POUR DAMES, .77 la paire

Pas de commandes "C.O.D."

Légèrement imparfaits. Jambe à côtes de fantaisie, pied sans couture, bien renforcés à la pointe et au talon. Teintes de fauve, gris et mélanges variés. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **.77**

BAS DE CACHEMIRE POUR ENFANTS, la paire, .59

Pas de commandes "C.O.D."

Bas à côtes fines, pied sans couture, bien renforcés. Teintes variées de gris, fauve et noir. Pointures 6½ à 9 dans chaque couleur. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **.59**

CHAUSSETTES POUR HOMMES, .55 la paire

1,000 paires de chaussettes en laine, ou laine et soie Rayon, tricot uni sans couture, bien renforcées à la pointe et au talon. Rayures et carreaux de fantaisie en gris et fauve. Pointures 10 à 11½. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **.55**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

OCCASIONS dans les COTONS et FINETTES



Grands draps de coton, la paire **2.85**

Très grands draps en bon coton, soigneusement ourlés. Environ 88 x 90 pouces. Sans apprêt. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **2.85**

Taies d'oreillers .23 chacune, ou 5 pour **1.00**

En coton à texture uniforme, ourlets unis, 42 ou 44 par 33 pouces. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **.23** chacune ou 5 pour **1.00**

Coton croisé à draps, la verge **.59**

Epais coton croisé, 80 pouces de largeur, bien blanc. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge **.59**

Coton à draps blanc la verge **.33**

1,000 verges de coton blanc de qualité durable, environ 69 pouces de largeur. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge, **.33**

Coton à taies d'oreillers, la verge **.29**

Coton circulaire d'une bonne épaisseur, 40 ou 42 pouces de largeur. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge, **.29**

Ouate **.29**

1,000 verges de ouate blanche de belle qualité, pour usages variés. Rég. .35. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **.29**



FINETTE, la verge

1,500 verges de finette saxonne d'une bonne épaisseur et très durable. 24 pouces de largeur. Rég. .23. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge, **.19** **.19**

COTON BLANC, la vge

2,000 verges de coton bien blanc, très durable pour usages ménagers. 34 pouces de largeur. Rég. .15. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge, **.12** **.12**

COTON OUATE, la vge

1,100 verges de coton ouaté blanc importé, très épais. 29 pouces de largeur. Rég. .30. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge, **.21** **.21**

SACS A MAIN 1.50

Modèle plat se portant sous le bras, en cuir persan, avec fermoir intérieur, miroir et porte-monnaie. Jolies couleurs. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **1.50**

SACS A MAIN 1.95

Modèles poche et plat en chevreau, veau et cuir à grenure persane, avec miroir et porte-monnaie à l'intérieur, et solides poignées de cuir. Bon choix de couleurs. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **1.95**



Au rez-de-chaussée chez Eaton

BOTTINES DE COURSE POUR HOMMES, 3.29 la paire

85 paires de bottines en vachette et cuir de kangarou, noires seulement, renforcées de sangle, bout mou et modèle lacé jusqu'au bout. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **3.29**

BOTTINES DE PATINAGE DE FANTAISIE POUR DAMES, 3.95 la paire

Tige haute et modèle à talon, en cuir gun metal, doublées de coton. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire, **3.95**

BOTTINES DE PATINAGE DE FANTAISIE pour HOMMES, 3.95 la paire

Bottines à tige haute avec bout mou et doublure de cuir. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la paire, **3.95**

PATINS, 1.49

150 paires de patins garantis, en Vanadium chromé, avec dessus trempé et en aluminium. Pointures pour chaussures 5 à 10 pour hommes et pour dames. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la paire, **1.49** *Au rez-de-chaussée chez Eaton*

LINGERIE POUR DAMES



Robes d'intérieur, .50

Plusieurs modèles en ratine à rayures foncées. Petites, moyennes et grandes tailles. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **.50**

Bouffants de coton ouaté, .45

En épais coton ouaté, avec élastique à la taille et aux genoux, et gousset renforcé. Tailles 36 à 44. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **.45**

Corselettes et corsets, 1.00

Une grande variété de modèles dans ce lot. En coutil et tissu broché. Bonnes jarretelles. Tailles 24 à 30 dans les corsets, et 34 à 40 dans les corselettes. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **1.00**

Robes de nuit de confection chinoise à la main, 1.69

En beau nansouk, joliment brodées à la main. Des douzaines de modèles charmants. Tailles jusqu'à 44. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **1.69**



Au troisième chez Eaton

Peinture préparée

Peinture de bonne qualité pour la maison. Choix de blanc, crème, chamois, gris et vert. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, la pinte, **.75** — le ½ gallon, **1.45** — le gallon, 2.75

Au quatrième chez Eaton

MERCERIE

ELASTIQUE SIMILI-SOIE — blanc seulement. ⅜ pouce de largeur. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, 6 verges pour **.25**

JARRETELLES POUR DAMES — en solide élastique avec bonnes attaches. Chair ou blanches. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, 2 paires pour **.25**

FIL DE TOILE IRLANDAIS — bobines de 50 verges, noir, beige ou blanc. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, 3 bobines pour **.20**

EPINGLES DE SURETE EN CUIVRE — inoxydables, 12 en trois grosseurs pratiques sur une carte. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, 5 cartes pour **.15**

EMBAUCHOIRS — pointe et talon en bois dur avec solide barre d'acier. — Pour chaussures de dames. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, 4 paires pour **.25**

FERS A FRISER FRANÇAIS — pour ondulation Marcel, en acier, s'échauffant facilement. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, **.75**

FERS A FRISER ELECTRIQUES — moyenne grosseur, complètement garantis, avec corde et prise de courant. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, **.75**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

Pas de commandes "C.O.D."

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de commandes "C.O.D."

Bas de cachemire pour dames, .39 la paire

Un prix exceptionnel pour d'aussi bons bas en cachemire de laine anglais, bien renforcés à la pointe et au talon. Teintes variées de fauve, gris, chameau, etc. Pointures 8½ à 10 dans le lot. Venez de bonne heure. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la paire, **.39**

Chaussettes de cachemire pour hommes .49 la paire

En beau cachemire de laine anglais, souples et chaudes, moyenne épaisseur. Grand choix de nuances de fauve, gris et chameau. Pointures 10 à 11½.

Edredons de coton, 2.98

100 édredons bien remplis, à couvertures bleues ou roses, avec panneaux de nuance harmonisante. 66 x 72 pouces. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, chacun, **2.98**

Tissu "Beach", .29 la verge

1,500 verges, en nuances de bleu ciel, rose, saumon, tan, vert, blanc et brun. 35 pouces de largeur. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la verge, **.29**

Pardessus d'hiver pour garçonnets 5.95

En épais tissus, frise et autres étoffes, à demi, aux trois-quarts ou entièrement doublés, plusieurs de peluche, les autres de tissus laineux. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **5.95**

Chapeaux pour dames et enfants, .50

Grandes occasions dans ce lot. Chapeaux de feutre et quelques-uns en taupé pour dames. Chapeaux de feutre et bonnets de drap pour enfants. Bon choix de couleurs. Légèrement défraîchis. Rég. 1.49 à 2.25. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, **.50**

Marquisette à rideaux .19 la verge

200 verges de marquisette unie ou carreautée, 36 pouces de largeur, moyenne épaisseur et plus épaisse. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la verge, **.19**

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

300 chandails pour dames, 1.69 chacun

Achat spécial de beaux chandails fermés ou ouverts, plusieurs modèles et couleurs dans cette variété. Tailles 36 à 42 dans le lot. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver lundi, **1.69**

Gilets et caleçons pour hommes 1.39 chacun

300 articles de bonneterie "St-George", en laine crème, genre par côtes. Les gilets doubles en avant et en arrière. Tailles 34 à 44. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, lundi, chacun, **1.39**

Gantelets de laine pour dames, .29 la paire

Au delà de 1,000 paires de gantelets en laine épaisse, nuances chinées, très pratiques pour les sports d'hiver. Spécial de notre Vente de Mi-Hiver, la paire, **.29**

Parures de cou pour dames, .33

Plastrons en beau tulle garnis d'imitation de valenciennes et de guipure, avec entredeux autour du col et en avant. Encolure en pointe pouvant se porter haute au choix. Environ une douzaine de modèles. Rég. .69. — Spécial de notre vente de mi-hiver, lundi . . . . . **.33**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

GROCETERIA

Spéciaux de 9 à 11.30 a.m. seulement

Raisin épépiné soufflé Sun-Maid, gros paquet. . . . . **.15**
Crisco, boîte 1 livre. . . . **.23**
Old Dutch ou Lux, 3 paquets pour. . . . . **.25**
(Limite 6 paquets au même client)
Savon à buanderie Climax, 26 morceaux pour. **1.00**
Confitures aux prunes sans noyaux, seau de 4 livres. **.38**

Pour toute la journée

Thé noir EATON Palawan, étiquette bleue, la livre. . . . **.65**
Gélatine Knox ordinaire, le paquet. . . . . **.22**
Ananas tranché de Singapour, la boîte. . . . . **.14**
Soude à laver, le paquet. . . **.06**
Bon Ami en poudre ou en morceaux. . . . . **.13**
Cerises glacées à la pesée, la livre. . . . . **.43**

Au sous-sol chez Eaton

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

3e SECTION

LA PRESSE

PAGE 27
A 38

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, VENDREDI, 31 DECEMBRE 1926

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Bonne et heureuse !

A nos clients, à nos lecteurs, à nos amis.

Pas besoin de s'embarrasser de formules compliquées quand il est entendu que les plus vieilles sont encore les meilleures.

Une année de paix, de prospérité, de plein contentement dans tous les foyers. Que nul ne s'abandonne demain aux pensées moroses. Le "spleen" perd ses droits durant les prochaines vingt-quatre heures.

Souhaitons ensemble que le Canada continue à se développer dans l'harmonie par l'effort soutenu de ses habitants et des sujets nouveaux qui lui arrivent; souhaitons avec sir Henry Thornton que nos compatriotes passés à l'étranger viennent profiter du renouveau économique que connaît déjà notre pays.

La population de Montréal a fait oeuvre méritoire en aidant l'Association du Bien-Etre à réaliser, dans une mesure toujours plus étendue, la belle devise inscrite à son programme d'action populaire: Rendre la jeunesse meilleure. L'excellente organisation a su accomplir cette année encore un travail de géant et grâce à elle les petits pauvres de Montréal ont connu des heures joyeuses.

Il est compris que la consommation des spiritueux va en diminuant au Canada, mais ça ne signifie pas que les gens ont pris la résolution d'imiter ce digne parlementaire qui jeta un jour dans son évier — du moins l'a-t-il déclaré — l'humide cadeau qu'un fonctionnaire lui adressa sous forme d'excellent whiskey, à l'occasion des fêtes de Noël. Des statistiques récentes nous remettent en mémoire ce geste digne des temps héroïques que nous aurions mauvaise grâce de ne point rappeler au moins une fois l'an.

M. Aimé-P. Grothé, décédé hier, était bien connu au Barreau et dans les cercles militaires de notre ville. Il avait également pratiqué le reportage et la "Presse" l'avait déjà compté au nombre de ses collaborateurs. Le défunt fit partie du 22e régiment et se conduisit vaillamment au feu; il fut blessé près d'Ypres en 1916 et rentra au pays avec le grade de major. Aimé Grothé s'occupa fort activement, un temps, de politique municipale et il se porta candidat dans le quartier Saint-Louis où il livra une lutte serrée à son heureux opposant. Dans le commerce intime, Aimé Grothé était un joyeux camarade, enclin au plus complet optimisme. La "Presse" prie M. Théodore-A. Grothé, Madame Grothé et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses sincères regrets.

SCANDALES DU LAIT

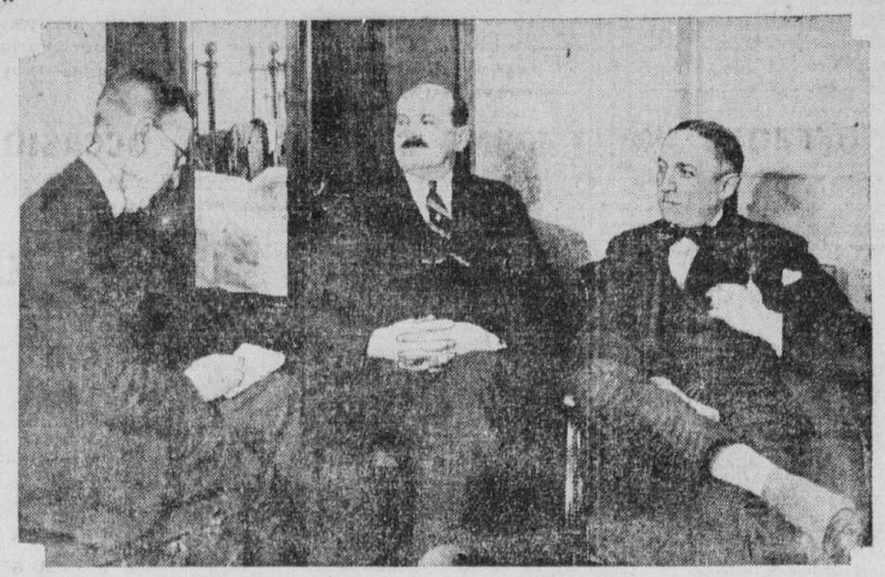
Paris, 31. — L'"Ere Nouvelle" poursuit son active campagne contre les scandales du lait.

LA PEGRE LA PLUS DANGEREUSE DU MONDE

COMMENT PROCEDENT LES LIMIERS DANS LES NUITS ROUGES DE PARIS

Souvenirs de deux as de la police française. — Echo de la terrible arrestation de la bande à Bonneau. — Celui qui arrêta Landru. — A quoi sert une corde. — A quoi servent les boutons. — Ce que c'est que la "ligette".

UNE VIE REMPLIE DE DANGERS.



M. MARCEL CHARPENTIER, commissaire de police mobile, et l'inspecteur principal GERMAIN ROUSSELET, de la Sûreté de Paris, donnant au reporter de la "Presse" des précisions sur les méthodes d'opérer de la police française. (Cliché du photographe de la "Presse").

Lorsque nous, les étrangers, nous songeons à Paris, il nous apparaît sous l'aspect de la ville aimable et souriante, où la vie est facile, spirituelle et légère. Paris d'ailleurs a cette rare fortune qu'on l'évoque sous un aspect différent selon qu'on est artiste, savant ou simplement jolie femme et que chacun le voyant à sa manière, a mille fois raison. Car Paris est le résumé du monde où, depuis les grands magasins jusqu'aux oeuvres d'art et aux travaux des savants, tout atteint un degré de perfection qui ne se trouve pas ailleurs. C'est par excellence la ville vers laquelle convergent les hommes de tous les pays. C'est pourquoi on ne se dit pas assez que sous le Paris, qui travaille, mélite ou s'amuse, s'agite une pègre excessivement dangereuse faite des pires bandits venus de partout. Il ne se passe guère de nuit où il n'y ait des rixes mortelles, au moins un meurtre ou un assassinat. Paris, la Ville-Lumière, n'a pas à proprement parler de nuit noire, mais plutôt des nuits rouges. Mais comme, à de rares exceptions près, les journaux ne donnent guère d'importance aux rencontres à coups de couteau, aux duels de la rue, les crimes passent souvent inaperçus.

LE REDOUTABLE "QUART D'OEIL"

Mais si les Parisiens un peu blasés sur le chapitre des rixes et des meurtres — à la longue on se lasse de tout — ne s'y intéressent pas beaucoup, il n'en va pas de même de la police, ce redoutable et vigilant "quart d'oeil" de Paris qui ne se ferme jamais. C'est qu'elle a affaire à des criminels autrement déterminés, autrement ingénieux, partant autrement redoutables que les nôtres. Quelques chiffres comparatifs permettront d'en juger. Il est très rare que nos agents de police, nos détectives, se fassent tuer. La police de New-York a perdu l'an dernier, un détective en moyenne par semaine. Pendant la même période la police parisienne s'en est fait "desseandre" au moins deux, sans compter les blessés. Il s'ensuit que si dans une grande ville être détective comporte certains risques, certains dangers, l'être à Paris ne constitue pas un métier de tout repos. C'est pourquoi le préfet de police de Paris, j'entends le chef Bélanger de là-bas, s'attache à développer chez ses hommes la plus grande force morale qu'on ait encore trouvée: l'esprit de corps et de camaraderie.

L'ESPRIT DE CAMARADERIE

Lorsqu'un détective est mis en service, on lui adjoint un camarade avec lequel il devra constamment travailler. Il est averti qu'il sera tenu pour responsable envers ses chefs de la vie de son associé à la vie à la mort. Il doit solennellement jurer de faire tout, de risquer sans hésiter sa vie pour le défendre. En sorte que lorsqu'un apache de Paris, "amoche" un agent de la Sûreté, il peut être assuré d'avance du bon vouloir de son camarade qu'il a négligé de tuer. Et comme à ce camarade on adjoint immédiatement un compagnon, au lieu d'en avoir un sur les bras, il est en principe assuré d'en avoir deux. Sans compter bien entendu tous les autres agents qui lui mettront la main au collet à l'occasion. A New-York, cela s'appelle le "Third Degree". A Montréal aussi, peut-être. A Paris cela s'appelait autrefois le "passage à tabac" et certains agents passaient pour y posséder une certaine expérience.

—Aujourd'hui l'opération reste la même, mais elle a changé de nom: c'est le "fox trot", nous dit M. Marcel Charpentier.

LA SURETE GENERALE

M. Marcel Charpentier est de la rue des Saussaies, commissaire de police mobile de la Sûreté Générale. C'est un grade qui n'a pas d'équivalent ici. La Sûreté Générale a juridiction dans toute la France. Elle correspond à notre Sûreté Fédérale, à cette différence près qu'ayant affaire aux plus fins escrocs, aux plus redoutables assassins du globe, elle a en une semaine plus d'affaires sur les bras, que la nôtre en une année. Son compagnon est M. Germain Rousselet, un des as de la Sûreté Parisienne, connu dans toute l'Europe par des arrestations retentissantes alors qu'il était déjà brigadier, il y a une vingtaine d'années. Depuis, il est passé inspecteur principal. Ayant pris sa retraite, il est devenu le chef de la brigade des recherches d'un groupe de compagnies d'assurances contre le vol d'autos, de bijoux, etc. C'est à ce titre qu'il est venu avec M. Marcel Charpentier, de Biarritz à Paris, au Havre, à New-York, à Toronto, à Montréal, enfin, à la poursuite des escrocs qui tentent de négocier les bijoux du grand financier belge Loewenstein.

RESSEMBLANCE FRAPPANTE

—Il y en a pour $500,000, au bas mot. Il y a de quoi se remuer, vous pensez... me dit le détective Rousselet.

—Et ça marche, le "boulot"?

—Marcher ce n'est pas assez dire, reprend le détective. Nous passons notre temps à sauter d'un train dans un autre.

—Vous repartez?

—Ce soir ou demain, à New-York. J'ajoute que nous ne sommes pas mécontents des résultats de nos investigations.

—Mais, reprend M. Marcel Charpentier, nous sommes surtout enchantés de nous trouver à Montréal, cette grande ville française. Et puis il faut que je vous parle d'un de vos policiers pour lequel, en le voyant, je me suis pris de sympathie: le chef de la Sûreté Mercier.

—Et puis, reprend le détective Rousselet, le chef de la police Pierre Bélanger. C'est frappant sa ressemblance avec Joffre. J'ai rarement vu un homme plus sympathique, donner une impression aussi forte de brave homme. On sent que pour ses hommes il est un bon papa. Ou je me trompe ou il en est à la fois très écouté, très aimé.

—Monsieur Rousselet, lui ai-je dit, votre métier comporte des dangers. Racontez-moi une des affaires célèbres où vous avez opéré?

—Jamais je n'ai été blessé. Jamais je n'ai eu à faire usage d'une arme. J'ajoute que mes investigations terminées, le plus souvent je n'opérais pas moi-même l'arrestation.

UN TROU, UNE CHEVILLE

J'ai bien reçu par-ci par-là un coup de tête dans le ventre, mais, comme on dit, un trou une cheville. Au coup de tête, en manière de réponse, j'opposais un coup de genou. Après quoi c'était généralement le dentiste qui avait le plus fort à faire. Des affaires retentissantes, j'en ai eu quelques-unes, notamment l'affaire Landru, vous vous rappelez? J'ai eu, comme les camarades, affaire avec des grinches dangereux, des "méchants" comme on dit, mais ils ne m'ont pas eu. J'aurais mauvaise grâce à vous en dire plus.

—Et vous, Monsieur le Commissaire? Quelle a été votre affaire la plus célèbre?

—Vous vous rappelez l'affaire de la bande à Bonneau? Cette bande de bandits anarchistes qui a terrorisé Paris?

UNE ARRESTATION TRAGIQUE

Vous vous rappelez Bonneau qui, pour se déguiser, s'était ouvert les paupières, ce qui lui donnait un tout autre regard? C'est moi qui ai arrêté Rodriguez. J'étais avec le chef de la Sûreté Jouin et l'inspecteur Lamar lorsque Gauzy, le receleur, Garnier et Bonneau ont été arrêtés. Ce ne fut pas sans

A suivre sur la page 22

Cent treize personnes ont été arrêtées, au cours de l'année, par les agents qui surveillent les trafiquants de drogues

Le rapport annuel indique que dix accusés seulement ont été reconnus comme de véritables vendeurs de stupéfiants, ou d'en avoir favorisé la transaction.—Cent trois ne sont que de malheureux habitués.—Nombreuses sentences.—Les accusés ne sont âgés que de 26 à 31 ans.

UNE AMELIORATION SENSIBLE

Les agents spéciaux Arthur Bélanger, Ernest Francoeur et Wilfrid Bourdon, chargés de la surveillance des trafiquants de drogues à Montréal, ont remis, hier après-midi, entre les mains du chef Bélanger le rapport de leur travail pour les douze mois de l'année 1926.

LES ARRESTATIONS

Cent treize arrestations pour drogues ont été opérées au cours de l'année qui finit aujourd'hui. De ces 113 accusés, 7 ont été acquittés, un a été interné à l'hôpital Saint-Jean de Dieu, un autre a fait défaut de comparaître et il reste encore 12 causes pendantes devant la Cour du recorder. Il demeure que 92 accusés sur 113 ont été convaincus de culpabilité, et, comme nous l'avons déjà signalé, 12 causes ont été ajournées en Cour du recorder.

VENDEURS ET HABITUES

Des 113 arrestations, cinq ont été effectuées pour ventes de drogues, cinq pour avoir donné de ces produits narcotiques et 103 concernant des individus arrêtés en possession de stupéfiants. Parmi ces prisonniers, il y avait 81 hommes et 22 femmes. Parmi les premiers, 70 étaient reconnus comme des trafiquants et 11 connus comme des habitués.

Au nombre des 22 femmes appréhendées, 18 ont été reconnues être des vendeuses de stupéfiants et 4 des habituées.

LES SENTENCES

Les sentences infligées aux condamnés constituent une moyenne de 14 mois par accusé. Sur ce nombre, 105 sentenciés sont nés au Canada. Il s'y trouve aussi 3 Chinois, 2 Italiens, 1 Grec, 1 Roumain et 1 Américain.

MOYENNES D'AGE

En 1922, la moyenne d'âge des accusés était de 29 ans. En 1923, elle était de 31 ans; en 1924, de 26 ans; en 1925, de 27 ans, et en 1926, de 26 ans.

LE VAGABONDAGE

Au cours de l'année, les agents spéciaux ont opéré, chez les adeptes des trafiquants de drogues, 45 arrestations pour vagabondage. De ce nombre, 22 accusés, après avoir été mis sous observation, ont bénéficié de sentences suspendues. Les 23 autres ont subi des sentences variant du paiement des frais à 6 mois de prison.

L'agent spécial Arthur Bélanger déclarait, hier après-midi, à notre représentant, que malgré que l'année 1926 ait compté 20 arrestations de plus qu'en 1925, la situation s'est améliorée d'au moins 90 pour cent, au cours des 12 derniers mois.

TOTAL DE $6,126.75 POUR SOEUR BONNEAU

Une nouvelle souscription pour Soeur Bonneau porte à $6,126.75 la somme d'argent qui est remise à S.G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse de Montréal. Cette souscription de $1.00 est celle de M. Gérard Francoeur, de Hillhurst, Ontario.

Un rapport du greffier de Joliette

Les sommes dépensées par cette ville, en divers travaux d'amélioration.

LES CHIFFRES CITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 31. — Le greffier de la ville de Joliette a soumis, mercredi soir, un rapport détaillé complet sur toutes les sommes d'argent qui ont été dépensées, durant la dernière saison, en divers travaux d'amélioration.

Au chapitre des égouts permanents, le montant emprunté était de $21,360. Les travaux exécutés, suivant rapport de l'ingénieur de la ville, en date du 20 décembre, se sont chiffrés à la somme de $14,190.39. A ce montant, il faut ajouter la quote-part de ce département, dans les frais de l'adoption du règlement, $167.26; l'assurance patronale, $271.24; et la perte sur vente d'obligations, $207.19. Il reste encore en caisse une somme de $6,523.93, qui devra être dépensée, l'an prochain, pour travaux d'égouts.

Quant à ce qui concerne le département d'aqueduc, le montant emprunté était de $1200. Les travaux exécutés ont coûté, d'après le rapport de l'ingénieur, $1261.00.

LES PAVAGES

Au département des pavages, le montant emprunté avait été de $22,465, plus un autre montant de $4,260 restant pour travaux non exécutés l'an dernier, soit un total de $26,725. D'après le rapport de l'ingénieur, les travaux exécutés, durant la dernière saison dans ce département ont coûté la somme de $26,299. Il faut y ajouter la quote-part dans les frais d'adoption du règlement, $175.90; assurance patronale, $109.69 et perte sur vente d'obligations, $220.91, soit un total de $26,805, laissant à la charge du revenu une somme de $80.50.

Dans son rapport, le greffier explique que les travaux d'égouts qui n'avaient pu être construits, en 1925, à même un emprunt de $65,000 alors contracté et pour lesquels une somme de $1,400 avait été déposée à la banque, à un compte spécial, ont été faits dans le cours de l'été dernier, et le coût de ces travaux, toujours d'après le rapport de l'ingénieur de la cité, a été de $1,432, laissant une somme de $32 à être supportée par le revenu.

Il explique aussi que la somme de $4,260, qui avait été déposée à un compte spécial de pavage, ainsi que celle de $1,400, qui avait été déposée à un autre compte spécial d'égouts ont été employées pour faire des travaux publics, sur autorisation du conseil par résolution à cet effet.

Sur l'emprunt de $50,000, il reste, non dépensée, une somme de $6,523.93, que le conseil décide de déposer à un compte spécial d'épargne, en attendant que les travaux pour lesquels elle est pourvue puissent être exécutés, au cours de la prochaine saison, et entre autres la reconstruction du pont des Dalles, au pied de la rue Saint-Barthélemy.

La guignolée à Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 31—Les membres de la garde d'honneur de notre ville ont couru, récemment, la guignolée, à travers notre ville et S.-Jean-Baptiste, au bénéfice de la conférence S.-Vincent de Paul de Grand'Mère. Les recettes totales se chiffrent à $386.

Ce personnel médical

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — Les syndics de l'hôpital Civique d'Ottawa, à leur réunion d'hier après-midi, ont adopté une résolution ayant pour effet de continuer en fonction tout le personnel médical actuel, jusqu'à ce que les autorités aient décidé de leur politique future, relativement à la constitution définitive du personnel de l'hôpital.

Une organisation bancaire achète d'un bloc une forte émission de la Commission scolaire de Sherbrooke

(Du correspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 31. — Le splendide état financier de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke vient d'avoir un témoignage de confiance peu ordinaire. Une organisation bancaire a acheté d'un bloc l'émission des $125,000, de débentures nécessitées par la construction de l'école Sainte-Thérèse d'Avila, au taux exceptionnellement avantageux de 99.42½.

Et cette soumission n'était pas la seule de son genre: sur douze soumissionnaires, huit ont offert plus de 99. La plus basse soumission était de 98.13. Cette émission de $125,000 permettra non seulement le paiement de la nouvelle école Sainte-Thérèse, l'une des plus modernes de la province, mais en même temps le rachat de $50,000 de débentures échéant le 15 janvier. Cela veut donc dire que la commission dispose actuellement d'une somme d'environ $40,000. Le secrétaire de la commission scolaire catholique, M. Léon Lacombe, déclarait, hier, que la commission a un actif doublant exactement son passif. C'est ce qui lui permet de payer elle-même les obligations qu'elle contracte, ainsi qu'en fait foi le système de remboursement adopté pour la nouvelle émission. Dès 1927 la commission commencera à rembourser les détenteurs de débentures, au taux de $3,000 par année, plus les intérêts.

L'émission actuelle est en coupons de $500, et a été achetée conjointement par Ernest Savard Ltd et le Crédit Canada Ltd, tous deux de Montréal.

Sur la scène de l'actualité



L'HONORABLE J.-L. PERRON, ministre de la voirie, sur l'active initiative de qui l'on compte pour améliorer l'entretien des routes, dans les grands boulevards, surtout dans le voisinage des grandes villes, l'hiver, afin de tirer le plus de profit possible, de nos chemins macadamisés. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse".)

Un jeune homme que la police a arrêté pour vol de radios

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — Frederick Anderson, le jeune cambrioleur de 26 ans, marié et père de trois enfants, que la police d'Ottawa a arrêté mercredi midi, a comparu en Cour de police, hier, et s'est reconnu coupable aux trois accusations de vol portées contre lui. Dans les trois cas, il s'agit de vol de radio ou de parties de radio, d'une valeur totale de plus de sept cents dollars. Le magistrat Hopewell rendra sa sentence dans une semaine. L'ajournement de la cause a été demandée par la police d'Ottawa qui continue ses recherches et a trouvé encore des objets volés dans la maison du prévenu.

L'incendie cause des dommages à Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 31. — L'autre nuit, vers les deux heures du matin, nos pompiers furent appelés pour un incendie qui menaçait de détruire complètement la propriété de M. Hormisdas Lampron, rue De la Roche et occupée, partie par la Commission scolaire et partie par M. Hector Lafrenière.

Le feu se déclara dans une chambre du logement occupé par M. Lafrenière et on suppose qu'il est dû à une cigarette enflammée, jetée négligemment par terre.

La partie occupée par la Commission scolaire ne subit aucun dommage. Par contre le logement de M. Lafrenière fut considérablement endommagé et les pertes par l'eau et le feu sont de plusieurs centaines de dollars.

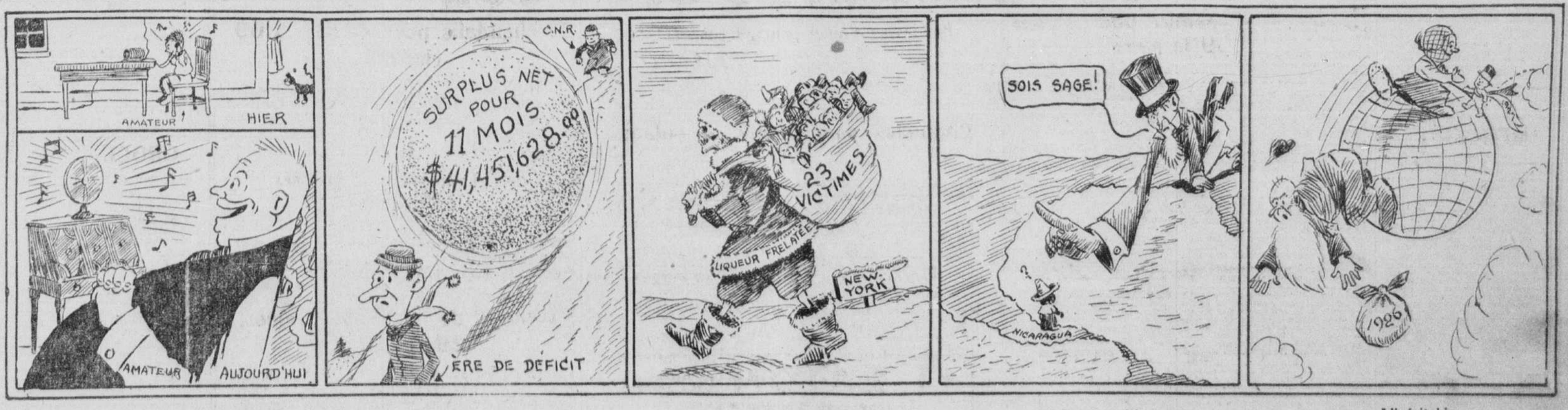
AUTRE INCENDIE

Nos pompiers furent appelés, vers les minuit, dernièrement, chez M. Wilfrid Grondin, épicier de cette ville, pour un commencement d'incendie dans son poulailler. Les pertes ne sont pas très considérables, grâce au dévouement de M. M. Grondin et du constable Hector Boucher.

CHEZ LES EXTREMISTES

Paris, 31. — Battus à Paris sur la question de l'Assemblée générale, les extrémistes de la Fédération des fonctionnaires ont décidé de porter l'agitation dans les grandes villes de province.

A TRAVERS L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



Le radio populaire. — Enfin! — Visiteur tragique. — Sam est sérieux. — L'inévitable.

SECTION DES PETITES ANNONCES CLASSÉES

RAPIDITÉ, SÛRETÉ, ÉCONOMIE

DEMANDES

POSITIONS DEMAND. HOMMES

BOULANGER d'expérience demande emploi, campagne préféré. S'ad. 130 Quesnel. 64-2

CHAUFFEUR fournaise ou gardien avec références. 1864 Visitation, apt 2. Amherst 9028.

JEUNE homme, voyageant depuis quatre ans, désirerait voyager pour maison sérieuse, connections dans province Québec. Bonnes références. Ecrire casier 146, la Presse.

JEUNE homme connaissant parfaitement les deux langues, désire ouvrage ou bureau en général ou comme assistant gérant de livres, ayant 2 ans d'expérience, désirerait se créer un avenir. Téléphonez Bél. 7350. 60-6

VOUS trouverez gardien de nuit avec certificat pour chaudière à vapeur, sobre et honnête. Adresser 551 Notre-Dame Est. 62-2

VOYAGEUR expérimenté dans les accessoires de forge désire position. Accepterait autre chose à vendre ou représenterait compagnies manufacturières. Références. Ecrire casier 2279 la Presse. 64-2

POSITIONS DEMAND. FEMMES

BONNE femme demande journées à faire. Lancaster 1724.

BONNE femme de campagne s'engagera dans une blanchisserie. S'ad. par téléphone: Lancaster 2821. 64-2

FILLE distinguée se placerait comme gouvernante, dame de compagnie, garde-malade non graduée ou fille de bureau chez courtier ou voyageuse pour rester chez courtier ou voyageuse pour rester chez elle. Bonne référence. Ecrire casier 2279 la Presse. 64-2

INSTITUT LAROCHE, collège classique, commercial, brevets, conversation anglaise, sténographie, clavigraphie, garçons, filles, leçons strictement privées, jour, soir, face théâtre St-Denis. Est 7496. 18,24,31,8

Mlle ROBICHAUD, 2051 St-Denis, sténographie, excellent cours anglais, jour, soir, position. Est 8100.

MME DALPE, professeur de piano, théorie, solfège, préparation à tous les diplômes, 6337 Laverdure. Cal. 7461W.

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes, ni exercices. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. 124 Stanley. Up. 3260.
4-m, j s

PROF. LAROCHE, bachelier de l'Université de Laval, leçons strictement privées. Brevets, droit, médecine, art dentaire, pharmacie, etc., cours classique. 1425 St-Denis. Est 7496. 18,24,31,8

TELEGRAPHIE, école la mieux équipée de la province. Nos professeurs sont des ex-opérateurs de chemin de fer. Succès garanti. Prospectus gratuit. Ecole Canadienne de Télégraphie Elite, 1 carré St-Louis, Montréal. Est 2539.
28,30,31,3

UN COMMERCE à vous. Faites des plaques de nom et de numéros, des dateurs et des enseignes en verre étincelant. Grosse brochurette et échantillons gratis. E. Palmer, Dépt. 101, Wooster, Ohio. 301-a,n b

VIOLON—Elèves demandés. Instrument fourni gratuitement. Prof. L. Charbonneau, 5826 De St-Vallier, Cal. 2259F.

VIOLONISTE—Professeur Emile Tardy. Enseignement d'après les grands maîtres belges et français. Studios 1851 St-Germain, près Ontario, 5446 Parc Avenue, près St-Viateur. 31,8,15,22,29

AGENCES DEMANDEES

FRANÇAIS retournant bientôt en France, après séjour au Canada pour affaires commerciales, désire collaboration aux firmes canadiennes désirant introduire leurs produits sur les marchés européens. Casier 2269, la Presse. 18,31

AGENTS DEMANDES

AGENTS. Quatre-vingt à cent cinquante dollars par semaine. Un homme a fait soixante-dix dollars en une journée en vendant les fameuses montres Studebaker à 21 pierres directement de la fabrique. Paiements faciles. Dernier modèles minces. Equipement gratuit. Tout le temps ou partie du temps. Ecrivez aujourd'hui Studebaker Watch Company of Canada Ltd, Dépt. A, 575, Windsor, Ont.

AGENTS, Jobbers pour vendre à la campagne excellent parfum détaillant dix cents, dure six jours, prix avantageux par quantité; autres produits. Boîte Postale 2472, Montréal.

AGENTS. Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'articles pratiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Lake Frères Limitée, Montréal. h

AGENTS, échantillon, 60c, gratuitement, $50.00 à $75.00 par semaine. E. Audet & Co., 549 Iberville, Montréal.

AGENTS demandés pour représenter The Fonthill Nurseries, la plus ancienne et considérable au Canada. Variétés de fruits et plantes ornementales de pleine terre pour Québec. Joli équipement gratuit, territoire exclusif, bon salaire, commencez maintenant. Stone & Wellington, Toronto. 43-m,j,s,n h

PERSONNES ambitieuses ayant initiative pour faire connaître et vendre aux particuliers les produits Rawleigh. Beaucoup d'argent à faire dans votre localité. 150 à 400 de profit par mois. Expérience pas nécessaire. Les méthodes de vente Rawleigh vous créeront des marchés partout. Nous fournissons marchandises, accessoires et vous faisons bénéficier de nos services. Les profits augmentent tous les mois. Les plus bas prix. Les meilleures valeurs. Le meilleur service. W.-T. Rawleigh Co. Ltd., Dépt. CN 7963, Montréal, Qué.

AGENTS DEMANDES

DANS chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon Preste Cleanser Company, 478 Duluth, Montréal.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIES demandés pour alimenter le commerce, dans manufacture chaussures. Casier 167 La Presse.

ASSOCIE demandé ou vendra part hôtel, extra. Ecrire Casier 162 La Presse.

ASSOCIE demandé avec $300, et 400.00 dans un garage établi depuis longtemps et bien outillé. Bélair 5625J. 28,30,31

AVOCAT d'expérience demande jeune associé, deux langues, bonnes conditions. Ecrire 4416, rue Garnier. Tél. Amherst 4746. 62-2

NOUS pouvons former votre commerce en compagnie limitée, à peu de frais. Pas de responsabilité personnelle. Venez nous voir pour informations. Finances Canadiennes, édifice St-Denis, chambre 99. 28,30,31

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BARBIER jeudi soir et vendredi, 500 Rachel, S. Nantel, Bélair 2812. 63-2

BUCHERONS pour Anticosti, travail à la corde 2.50 et 2.75, bons hommes de chantier pour faire 90.00 à 125.00 par mois clair. Départ samedi soir pour prendre le bateau "Montcalm" à Québec dimanche matin. Northwestern Employment Agency, 376 rue Craig ouest (petite rue Craig). 63-2

BUCHERONS demandés pour la Champlain Logging Co., Rouyn, Abitibi, et environs. $40 et $50 par mois ou à la pièce. Départ le 5 janvier 1927, demander M. Gagnon, Bureau de Placement Provincial Gratuit, 8 St-Jacques. 31,5,4

CHARRETIERS pour construction à Autiosti 65.00 par mois avec pension. Départ samedi soir. Northwestern Employment Agency Ltd., 376 rue Craig (petite rue Craig). 63-2

COMMIS pharmacien demandé pour services libres. S'adr. Pharm. Cartier, 403 Mont-Royal Est.

COMMIS d'expérience dans l'épicerie, connaissant les deux langues, pour ouvrage au dehors de Montréal. Ecrire en mentionnant l'âge, l'expérience et le salaire désiré à Casier 148 La Presse. 62-3 h

COMMIS d'expérience dans ferronnerie matériaux de construction et plomberie, connaissant les deux langues, pour ouvrage en dehors de Montréal. Ecrire en mentionnant l'âge, l'expérience et le salaire désiré à Casier 147 la Presse. 62-3 h

CONCIERGE demandé, homme marié, (care-taker) chauffage de fournaise, logé, chauffé, sans salaire. S'adresser 153 St-Paul est. 60-6

CONTREMAITRE parlant français et anglais avec expérience pour garage d'automobiles de toutes les marques pour être en charge de plusieurs employés. Inutile de faire application sans expérience. Place permanente pour homme compétent. S'adresser casier 139 la Presse. 63-2

DEUX rédacteurs et aussi deux solliciteurs d'annonces, de préférence quelqu'un ayant de l'expérience et pouvant parler le français. S'ad. entre onze heures et midi, au directeur du département de la publicité de "La Patrie", immeuble de "La Patrie", rue Ste-Catherine est.

DISTRIBUTEUR—Jobber, pouvant porter petit stock, demandé pour fournitures de chauffage personne avec facilité pour livraison préférée. Bonne rémunération. Casier 535, Trois-Rivières, Qué. 61-6 h

ELECTRICIENS demandés à Arvida, Qué., pour poser les fils dans les maisons. S'ad. 271 rue Craig ouest.

EMPLOIS obtenus, améliorés. (Lemay, 469b, Chambord, autres ailleurs se placèrent en consultant seule organisation coopérative sérieusement établie. Autres avantages). S'adresser "Renseignement Mutuel". 1450 St-Denis.

HOMME demandé avec petit capital, pour prendre soin d'un magasin de radio. S'ad. Plateau 5878.

HOMMES et jeunes hommes, avez-vous une position? Si non, adressez-vous à Immigration d'affaires générales. 706 Ste-Catherine est. 60-5

HOMME demandé, capable de faire les sacs de voyage en cuir et de les coudre sur moulin Puritain. Ecrire casier 2279 La Presse. 28,31

JEUNE homme ayant une couple d'année d'expérience dans la comptabilité pour ouvrage général de bureau, donner les références et salaire exigé à casier 164 la "Presse".

JEUNES hommes et jeunes filles de la campagne qui désirez travailler à Montréal, écrivez à casier 136, Station "C", Montréal. 31,6

JEUNE HOMME demandé. S'adresser Jean Jolicoeur, Pharmacie Jolicoeur, 1316 Ste-Catherine. Est 3184J.

LE VILLAGE de Monte Bello, Qué., comté Papineau, demande un instituteur. S'ad. à J.-F.-O. Caron, sec.-très. 31,3,5,7h

NOUS demandons 10 hommes pour travailler à la glace à Val-David. Shimnick Ice & Cartage Co., 6276 St-Laurent. 63-2

ON DEMANDE un contremaître pour manufacture de chemises de toilette. The Maple Leaf Overall Co., St-Hyacinthe, Qué. 28, 31, 4 h.

PLANTEUR de quilles demandé. 909 Mont-Royal est. 63-2

PUISSANTE Compagnie Canadienne d'assurance-Vie demande représentant avec ou sans expérience pour Montréal et province, situation navante, comportant avenir garanti par contrat, chance de promotion. Ecrire ou voir Maurice Girard, 9 à 10 a.m., chambre 62, édifice St-Denis, 294 Ste-Catherine Est, Montréal.

REPRESENTANT demandé dans chaque paroisse, pour vendre avec aide de notre agent général, un article de première nécessité aux cultivateurs. Agents de machines aratoires préférés. Les appliquants devront être actifs et responsables. Affaire très payante pour le représentant choisi. S'ad. à 100-3ème Avenue, Québec.

SOLLICITEUR intelligent, énergique, pour emploi permanent. Ecrire immédiatement: Casier 135, La Presse.

TROIS (graîners) demandés pour lits en métal, pouvant imiter à l'aquarelle. B. 1934

UN VOYAGEUR commercial pour vendre spécialités dans épiceries, pour les Cantons de l'Est. Bonne commission pour homme requis. Un qui porte déjà échantillons, aurait préférence. On exige de bonnes recommandations. 64-3h

VENDEURS d'automobiles demandés immédiatement par Compagnie d'automobiles en affaires depuis nombre d'années. Expérience d'automobile pas nécessaire. Si vous vous sentez capable de produire des résultats, écrivez à Boîte 151 La Presse, mentionnant si vous parlez et écrivez anglais et français. 62-3 h.

VENDEUR d'actions demandé pour compagnie très sérieuse. Mentionner salaire désiré ou commission dans votre application. Ecrire à casier 149 La Presse. 62-3

VENDEUR visitant les quincailliers et les épiciers détaillants demandé pour vendre balais et vadrouilles à commission. Casier 153 La Presse. 62-3

VENDEUR pour s'occuper de la vente d'une nouvelle émission d'obligations et d'actions d'un manufacturier local bien établi. Devra avoir des références de premier ordre. Bonnes conditions. Boîte 155 La Presse. 62-2

VENDEUR ayant de bonnes relations demandé pour vendre des sous-vêtements pour dames à commission à Montréal ou dans la province. Donner références. Nustyle Undi Mfg. Company, 83 rue McCaul, Toronto, Ont.

VOYAGEUR d'expérience en chaussures et claques pour les Cantons de l'Est. The Kaufman Rubber Co., Ltd., 137 rue McGill. 29, 31

ECOLES DE METIERS

A BAS les petits salaires; gagnez $20 à $40 par semaine. Apprenez le métier de barbier à la fameuse école Hemphill, seule détenant charte du gouvernement. Gagnez en apprenant. Diplômes décernés. Payez par petits versements. Faites venir le catalogue gratis. Ecole de Barbier Hemphill, 143 St-Laurent. 61-5

ATTENTION — Faites 35 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège des Barbiers Moler, 52 Saint-Laurent, Montréal. 1,4,9,13,16,20,23,28,31

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'Ecole la plus moderne, montré par barbiers experts; position garantie. Cours spécial $25. Informations, Arthur Moreau, gérant, Ecole Vaughn, 39, St-Laurent, Montréal. 60-6

APPRENEZ métier barbier, cours spécial, 25., aussi cours coiffure, professeur expérimenté, meilleures conditions que partout ailleurs. Ecole des barbiers modèle, 41 Craig Est. 27,29,31

AUTOMOBILE. Venez apprendre à conduire sur une machine avec double conduite. Notre expérience de 14 années vous servira. Licence garantie. Ecole Pratique, 3907 St-Denis, près Sherbrooke.

AUTOMOBILE, cours complet, mécanisme, électricité, tous genres de moteurs, ateliers les mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial à faire passer examens de "chauffeurs" mécaniciens en véhicules moteurs. Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez, Ecole Technique, Montréal, 70, Ouest, Sherbrooke. 6-306

AU GARAGE Provincial on demande un homme sans expérience pour l'automobile, bon salaire. 1408 Plessis. 61-3

$5 à $10 par jour sont payées à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobile, Expert en ignition d'électricité, batteries, soudeur, etc. La plus grande institution du monde dans les métiers utiles. Diplômes décernés. Payé en apprenant. Demandez immédiatement notre catalogue. Ecole d'automobile Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 61-5

L'ECOLE Provinciale des chauffeurs enregistrée au gouvernement donne des cours de chauffeurs sur les McLaughlin, Studebaker, Ford, Dodge, pour $8, jour ou soir, 1408 Plessis, près Ste-Catherine. 61-5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIMEREZ-VOUS suivre cours de couture ou préférez-vous Instruction rapide sur matières diverses? Est 1932W. 11,18,24,31

APPRENEZ dans un mois la confection des chapeaux, fleurs, fantaisies, succès garanti. Position assurée. 882 Ontario est.

BORDEUSE, imitation French-Curl, demandée; bon salaire. Ouvrage continu. La Diva Shoe Regd. 11 Marie-Louise, près 1691 Sanguinet; tél. Lanc. 7383.

CAISSIERES, commis, sténographes. Consultez cette organisation coopérative sérieusement établie. Mademoiselle Gaze, 2549, Boulevard Rosemont, autres ailleurs, furent ainsi avantageusement renseignées). S'adresser "Renseignement Mutuel", 1450, Saint-Denis.

COIFFEUSE demandée comme associée sans argent, anglais, français, pour salon coiffure, bien établi; partage dans profits. Pas dépenses. Chance unique. Inutile de se présenter sans expérience. 2944 Masson.

CONTREMAITRESSE

pour manufacture, doit avoir expérience dans la fabrication des salopettes en général, pour hommes et garçons. S'adr. The T. Eaton Co., Ltd., 2950 Bleury, 8e étage. F

DES STENOGRAPHES, grade 3 (bilingues) hommes et femmes, pour les bureaux du gouvernement, Montréal; traitement: $960 par année. S'adresser, sur des formules que l'on peut obtenir du maître de poste à Montréal, au secrétaire de la Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 8 janvier 1927. 63-2h

DRAPEUSE expérimentée demandée dans robes. Textile Skirt, 282 Ste-Catherine ouest. 62-2

FEMMES et jeunes filles désirez-vous de l'ouvrage? Adressez-vous Compagnie d'affaires générales, 706 Ste-Catherine est. 60-5

FEMMES et jeunes filles désirez-vous de l'ouvrage? Adressez-vous Compagnie d'affaires générales, 706 Ste-Catherine est. 60-5

FILLE expérimentée demandée pour étiquettes "Joke" dans manufacture de vêtements. S. & G. Boys Clothing Co. Limited, 201 rue Des Inspecteurs.

FILLES d'expérience pour monter fleurs artificielles. S'adresser 3ème plancher, Lachance, 2151, Ste-Hélène. 64-2

FILLES expérimentées demandées pour confection des chemises de pyjamas. S'ad. lundi, 3 janv. Shaw Mfg, 4407 Clarke, angle Mont-Royal.

FINISSEUSES expérimentées demandées, habituées à coudre les collets de fourrure sur les manteaux de dames. S'ad. M. Dobrofsky & Son, Ltd, 54 rue Crescent.

HOMMES et femmes demandés pour gagner de $5 à $15 par semaine dans leurs moments de loisir à domicile. Pas de sollicitation. Chèques de paye réguliers. Ecrire Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dépt. 29. B.

INSTITUTRICE demandée pour enseigner à Huberdeau, Co. Argenteuil. S'ad. M. Sar sain, sec.-très. 63-2

JEUNE fille demandée pour bureau de dentiste. York 2813, 269 Church.

JEUNES filles désirant faire du théâtre ou du cinéma, inscrivez-vous à notre concours spécial d'aptitudes. Ecrire donnant numéro téléphone si possible. Boîte 139 La Presse. 29, 31

LACHINE

On demande une fille de table dans maison privée. Devra coucher chez elle. Ne langue française ou anglaise. S'ad. à Mme Frank L. Packard, 609, rue 44, Lachine, ou téléphoner Lachine 390.

MODELE d'artiste demandé immédiatement, aussi modèles pour poser pour photographies de lingerie. Répondre en incluant photographie complète. Boîte 163, La Presse.

OPERATRICES

expérimentées demandées dans les robes de coton pour dames. Canadian Waist, 3ième étage, immeuble Place Philip. 62-3 F

OPERATRICES expérimentées pour confection de robes de soie. Chambre 59f, 282 Sainte-Catherine ouest.

OPERATRICES expérimentées dans robes de soie et coton pour dames. National Waist Co. Ltd, 1620 Clarke, près Mont-Royal. 61-4

OPERATRICES bien expérimentées seulement demandées dans les manteaux en charmeen pour dames. Wexler Costume Co., immeuble Jacob, 282 Ste-Catherine ouest. 63-2

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie. Position stable et bon salaire. Beacon Dress, 282 rue Ste-Catherine ouest. 283-S

OPERATRICES demandées dans les robes de dames. Personnes expérimentées seulement. Position stable. Style Dress, immeuble Sommer. 63-2

OPERATRICES demandées dans les robes de coton pour dames. Joseph Mfg Ltd., 3ième étage, immeuble Sommer. 63-2

POUR LE RAYON DES MANTEAUX

On demande des filles expérimentées pour le rayon des manteaux; doivent être grandes et de bonne apparence, et parler les deux langues. Se présenter au Bureau de Placement chez Henry Morgan & Co., Ltd. 64-2 hF

PRESSEUSES expérience dans les robes de jersey et de soie. S'adresser National Waist, 1620 Clarke près Mont-Royal. 62-2

SAUCEUSE de chocolat demandée avec expérience. 544 De Fleurimont. 64-2

STENOGRAPHE demandée avec expérience dans les deux langues pour un bureau d'avocats. Inutile de se présenter sans avoir les meilleures références. S'adresser à J.-Alex. Fruchtenbaum, 112 St-Jacques, Montréal. 63-2

STENOGRAPHE, française et anglaise, expérience dans le trafic maritime préférée. Ecrire mentionnant expérience et salaire demandé. Boîte 125, La Presse. 29, 31

VERITABLE confort enfin! Nouvelle invention empêchant les épaulières de glisser. Les femmes en raffolent. Gros profits. Représentantes demandées. Ecrire Lingerie "V" Co., McIntyre Blk, Winnipeg. F

COIFFEUSES

A BAS les petits salaires! Apprenez l'ondulation Marcel, manicure, massage, teinture, etc. Seule école opérée par compagnie détenant charte du gouvernement. Salaire en apprenant. Succursales dans les grandes villes. Pour informations: Marcel Beauty Parlor, 6 est, Ste-Catherine. 61-5

COIFFEUSES

APPRENEZ la coiffure en deux semaines, 6 leçons pour 5.00, 10.00 le cour. Aussi cours le soir. Est 1872w, 708 Ste-Catherine Est. 62-2

CALVICTERINE salon de coiffure, ondulation Marcel, .50. Cours de coiffure complet, $15. 4861 St-Denis, Bélair 1874.

DAME expérimentée pour salon de coiffure. Doit parler les deux langues. Position stable. Mentionner âge et expérience. Casier 158 la Presse. 63-2

ONDULATION Marcel. Tél. Cherrier 0955. 63-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE d'enfants, références exigées. 1291, Chemin Ste-Catherine. Atlantic 2192. 62-2

CUISINIERES, servantes générales, filles de chambre, de table, de la ville et de la campagne, placées gratuitement au Bureau de Placement Provincial Gratuit, Service d'Emploi du Canada, 61 Notre-Dame est, Main 8700, local 126.

CUISINIERE 40 à 50 demandée pour presbytère de campagne. Ecrire casier 2278 La Presse. 63-2

CUISINIERE bourgeoise, aussi cuisinière générale, 20.00 à 40.00. Plusieurs positions vacantes. S'ad. Foyer Domestique, 2363 Cartier, Amherst 8646. 60-6

FILLE expérimentée demandée, anglais nécessaire. 482, boul. Saint-Laurent.

FILLE générale demandée, références exigées pour le commencement janvier. 6 Willowdale près chemin Bellingham, Outremont. 59-6

JEUNE fille demandée pour aider aux légers travaux du ménage. S'ad. 252 avenue Prince-Albert, Westmount 3404. 68-2

JEUNE fille désirant bon chez-soi, on échange de légers services. 1955 Blvd Rosemont. Calumet 5148.

ON DEMANDE une cuisinière ou une assistante, recommandée pour cuisine de 100 personnes. S'adresser à l'Académie St-J.-Bte, 786 rue Henri-Julien. 63-2

ON demande immédiatement jeune fille ou femme pour aider au ménage et enfants pour une semaine. Tél. Westmount 0943. 62-2

ON DEMANDE une bonne d'enfants, pour commencement janvier, références exigées. 78 Willowdale, près Chemin Bellingham, Outremont. 59-6

SERVANTE demandée, devra parler l'anglais. Bon chez-soi. S'ad. après six heures, Walnut 6660. 62-2

SERVANTE générale de campagne préférée, gros lavage en dehors, famille 3 enfants. 2870 Masson, Rosemont. Clairval 6264M.

SERVANTE demandée, petite famille, bon chez-soi, références exigées. 5235 Marquette. 64-9 h

SERVANTE générale sachant faire cuisine, famille 3 grandes personnes, bon salaire, références exigées. 4088 Saint-Hubert, près Duluth. 62-3

ON DEMANDE A LOUER

DOCTEUR en chiropractique demande à louer 2 ou 3 appts pour bureau, endroit central. St-Denis préféré. Ecrire Casier No 7. 62-2

HOTEL avec option d'acheter dans le nord de Labelle, homme qualifié, ferait toutes réparations nécessaires. S'adresser Edouard David, 7403 De L'Epée. 63-2

APPARTEMENTS DEMANDES

JOLIS appartements, famille, aussi restaurant possible. Ecrire Casier 161 La Presse.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER à sacrifice: durant février, mars et avril: magnifique appartement de huit chambres, chauffé, non meublé, toutes commodités, planchers en bois dur, beaux balcons à l'avant et à l'arrière. Les locataires partant pour voyage, accepteront termes très bas. S'adresser 22 ou 26 carré St-Louis. 62-2

APPARTEMENT de 4 belles pièces à louer, chauffées, eau chaude, taxe d'eau payée, bas prix jusqu'à mai. 3464, Av. de l'Hôtel de Ville, près Sherbrooke. Lanc. 6635. 63-2

"LE NORTHVIEW". Cinq et six chambres, neufs, chauffées, près l'hospice du Père André. Tél. Main 2282. 55-26h

NOUVEL APPARTEMENT

Rue Durocher, près Avenue des Pins. Appartements des plus modernes, 3 ou 4 chambres, et salaines de bain avec douche, Frigidaire; occupation fin de janvier. S'adresser Plateau 6945, le soir Uptown 8072. F

ST-DENIS 9421 — 3 à 7 appartements. S'adresser Atlantic 2688. 62-2

APPART. MEUBLES A LOUER

A LOUER, appartement une chambre richement meublé, eau chaude, cuisinette, concierge. S'adresser 1501 St-Denis, coin carré Viger. 64-2

A LOUER, appartement richement meublé, eau chaude, cuisinette, concierge, 711 Shuter. 64-2

2, 3 APPTS, eau chaude, 1839 S.-Christophe, près Ontario.

APPARTEMENT Chénier, 256 Lagauchetière Est; 1 appt. cuisinette, meublé, chauffé, éclairé, au mois. Eugène Desmarais, Est 3905. 55-2

CLARKE 344, près Ste-Catherine, 1 pièce, cuisinette, eau chaude, 4.00 par semaine et plus, gaz, électricité, téléphone gratuit. 61-4

CUISINETTE eau chaude, 20.00 à 35.00, 3481 Berl. Est 0416. 63-2

HUTCHISON 25, près Sherbrooke, une pièce en avant, meublée, cuisinette, chambre de bain, jean chaude, gaz, électricité comprise 3e. Concierge, appt 3.

MANCE, 190, 1 pièce, cuisinette, eau chaude, etc, loyer modéré. Concierge. Plateau 4291. 64-2

MANCE 206, une pièce très claire, cuisine éclairée, moderne, chambre de bain, meublée à neuf, doit être vu pour être apprécier, 3e., 42. Concierge. 62-2

MANCE 99, une chambre meublée à neuf, décorée à neuf, très chaud, eau chaude, doit être vu pour être apprécié, 2e, en montant. Concierge. 62-2

ONTARIO ouest 55, 2 pièces meublées, chauffées, éclairées, eau payée. 28,30,31

OVERDALE 12, une pièce, cuisine et alcôve à gaz. Possession immédiate. $22 à $30. S'ad. McNeill, Lancaster 6800, 17 Latour.

PARC Lafontaine 3690, près Sherbrooke, une pièce, cuisinette, eau chaude, 4.00 par semaine et plus, gaz, électricité gratuit. 61-4

ST-DENIS 1555, près Demontigny, 1 et 2 chambres, bain privé, cuisinette, ménage neuf, 5.00 par semaine et plus.

ST-HUBERT 1680, entre Demontigny-Ontario, une pièce meublée, cuisine, bain, eau chaude, très confortable, 20. à 30. Concierge. 62-2

S.-MARC 96, 2 petits appts meublés, lumière, gaz, eau chaude incluse; service concierge; tél., loyer raisonnable. Up. 2665.

SHERBROOKE Est 107, face Mont-St-Louis, 1 et 2 chambres meublées à neuf, cuisinette, eau chaude, 4.00 par semaine et plus, gaz, électricité gratuit. 61-4

SHERBROOKE Est 22, 1 pièce, cuisinette, eau chaude, 5.00 par semaine et plus, gaz, électricité gratuite. 61-4

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambres doubles et simples, en avant, tél. et gaz si désiré. 361 ave. Viger.

AMHERST et Demontigny. Chambres 1.00, 2.00, 3.00 par jour. Eaux chaude et froide. A la semaine, 3.00 à 5.00. Hôtel Lafayette. 175-306

BEAU grand salon double meublé, moderne, pour couple ou personne seule, pension si désirée, aussi petite chambre. Amherst 1522.

BELLE grande chambre, téléphone, famille privée, moderne, propre. 1441 Pie IX, près Ste-Catherine.

BERRI 1020. Belle petite chambre à louer; 2.00 et 2.50.

BERRI 4396, grande et petite chambres propres, gaz, téléphone. Bélair 2486M.

BERRI, 1246. Grande chambre et pension pour couple. Aussi une petite, téléphone. 62-2

DORCHESTER Est 128, chambre, poêle à gaz, 2.25 en montant, tranquille, sans écriteau.

CHAMBRES A LOUER

MONTCALM 2123, troisième, chambre pour couple ou un monsieur. 64-2

NOTRE-DAME Est 37, Chambres non meublées. L. Larue, 152 S.-Paul Est, Main 2829. 4,11,18,24,31

ONTARIO Est 214, grande chambre, poêle à gaz, téléphone.

ONTARIO Est 279-349-200, chambres devant, confortables, propres, bain, gaz, téléphone.

ONTARIO ouest 25, grande chambre, poêle gaz, 3.50, maison tranquille. 28,30,31

RIVARD 4141, salon double meublé ou non, tranquille, sans enfants.

ST-DENIS 1548, près Mt-Royal, deux grandes chambres, téléphone, maison privée, bon chez-soi, monsieur seulement. Téléphone Bélair 1727w. 61-6

S.-DENIS, 2878, grande chambre pour messieurs. Tél. Est 6614. 63-2

ST-DENIS 1025. Grande chambre, propre, tranquille, chaude, aussi petite. 63-2

ST-DENIS 1092. Petite, grande chambres, poêle gaz, bon marché.

ST-DENIS 2981, près Duluth. Belle grande chambre, garde-robe.

ST-DENIS 3819. Chambre sur devant, garnie ou non, eau chaude, pension. Est 6689.

ST-DENIS 1731. Chambre très chaude, poêle gaz, garde-robe, téléphone.

ST-HUBERT 2082, salon double pour deux messieurs, et boudoir, eau chaude, téléphone, tout confort voulu.

S.-HUBERT 3701, près Cherrier, chambre devant, maison privée, respectable. A vendre ou échanger.

S.-TIMOTHEE, 1480, près Demontigny, chambre propre, homme ou couple. Maison honnête, téléphone.

SALON double, bon chez-soi pour deux ou trois personnes distinguées. Prix modéré. 3785 Berri, près Roy. 62-3

SHERBROOKE EST 67. Trois grandes modernes sur devant, même plancher, accès cuisine, bon marché. 61-4

SHERBROOKE Est 226. Grande chambre, lavabo, cuisinette. Lancaster 4576. 63-2

SHERBROOKE Est 240. Chambre devant, bien meublée, chaude, tranquille. Lancaster 7877. 61-3

VISITEURS des fêtes, chambres chaudes à partir de 1.50 par jour. Restaurant licencié de bière et vin. Hôtel Wilhelmina, Uptown 5346. 62-6

CHAMBRES ET PENSION

PAPINEAU, 5505. Chambre et pension, sans enfants. Amherst 8222. 63-2

ST-HUBERT 1784, chambre, pension, maison privée. Est 9063w.

CHAM. ET PENSION D'ENFANTS

GARDERIE Ste-Thérèse, pension pour bébés. 5276 St-Denis. Bélair 9522 F. 61-7

PENSION privée pour bébés naissants à 1 an. Madame Brunelle, Cartmel 1031J.

GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, beau grand garage pour l'hiver, rue Mentana, entre Duluth et Napoléon. S'adresser au No 2648 Mentana, tél. Est 6150F. 59-6

GARAGE à louer, 4100 Cartier, près Rachel. Am. 5574.

1ère CLASSE, une ou deux places, belle sortie, près Mont-Royal. Bélair 7906W. 4443 Christophe-Colomb.

ST-LUC 30, moderne, épreuve du feu, chauffé, 15. Concierge. 62-2

MAISONS A LOUER

A BON MARCHE. Coin Milton et St-Urbain, 6 et 7 appartements, ménage fait, $25. Duclos, 97 Saint-Jacques, Harbour 2950. 63-2

A LOUER 5 appartements, 3ième étage, réduit jusqu'à mai, garage ameublement à vendre. 7003 St-Denis. 28,31

AMHERST 1472, Sanguinet 1421, 5-6 pièces, bain, électricité, gaz. 60-5

6 APPARTEMENTS modernes, bargain pour personne responsable. 1669 Sanguinet, plus bas Ontario. Bélair 3861.

A ROSEMONT, Huitième, près Masson, gratis pour chauffage. Lancaster 7569. 35,61

3e AVE, Rosemont, No 5529, deux logements, 3 appartements, planchers bois dur, fixtures électriques, gaz et bain, $16. Wurtele 2500, 3 appartements, fixtures électriques, gaz, 10. 1ere ave, Rosemont, 5575, grand logement 7 pièces, planchers bois dur, bain, gaz, fixtures électriques, cave et garage, $25. S'adresser Robin Frères, 715 Gilford. Bélair 1660; le soir, Bélair 1270J. 28,30,31

BEAUBIEN 2122, près Ontario, 6 appts modernes, bois dur. 31,3

BLOOMFIELD, 747A, 751B, 7 appartements, chauffage moderne, ménage fait. Main 8552. Atlantic 6378w. 62-6

BLVD Monk, 542, Ville Emard, logements neufs, 4 appts, planchers bois dur, gaz, bain, fixtures électriques, 14.00 par semaine. S'ad. 523 Monk, téléphone Walnut 4360.

BOYER, Mentana et St-Denis, près Mt-Royal, logements cinq et six pièces. Bélair 8346. 18,31,8

BOYER 6582, près Beaubien, 5, 6 appts libres, prix réduits. Bélair 1340.

CARTIER près Sherbrooke, 5 et 6 pièces, chambres de bain, moderne, plancher bois dur 25., 28., 29, meublées si désiré, 35., 37., 40. Uptown 2798. 62-3

COQUERELLES, punaises, fourmis, rats, souris, etc., rapidement et complètement exterminés. Résultat absolument garanti ou rien à payer. Pas de contrat trop petit ou trop gros. Main 2977 pour aperçu des prix. Kennedy Mfg. Co., 170 rue William. 28,24,27,29,30,31h

DEMONTIGNY et Montcalm, logement propre 6 appts, gaz, électricité, bain, lavabo, possession immédiate. $20.00. 610 Demontigny. 63-2

HOTEL DE VILLE 4960, près de la rue Villeneuve, 6 appartements et chambre de bain, libre bas. S'adresser 4782 Drolet, tél. Bélair 4704M.

JOLI LOGEMENT neuf à louer, 4 pièces, rue Berri près Mt-Royal. S'adresser Bélair 1240J.

LOGEMENTS à louer très bon marché pour l'hiver, rue Ontario Est, entre Amherst et Parthenais. Appelez à Bélair 5914. 60-5

LOGEMENTS, 3, 4, 6, 8 appartements, rue Visitation, Panet et Parthenais. S'ad. 1200 Beaudry ou Atlantic 1850. 24,31,8,15

MAISON neuve, 4 appartements, plancher bois dur, réservoir eau chaude. 2507 Terrasse Guindon. Amherst 4082. 64-2

MAISONS à louer: 2201, 2203 L'Assomption; 2693 Rouen; 945 Françoise Barry; 5047 Bordeaux; ménage fait, prix réduit. Notaire Prieur. Est 3695. Atlantic 0323. 63-2

MARQUETTE 4325, 4 grands appartements éclairés, ménage fait, bas prix. 29, 31

NOS 2162 et 2163 Avenue Delorimier, 3 appartements, seront loués très bon marché pour l'hiver. Appelez Bélair 5514, ou Main 6278. 60-5

NOTRE-DAME E. 1891, Davidson 1887, cinq chambres $10.00.

RUE du Champ-de-Mars, 51, 4 bas de 2 étages, 6 appartements. S'ad. Main 2829. 60-6

TETRAULTVILLE, logis chauffé, 2 appts. 4048 Tellier, coin Désormeaux. 11,18,24,31

VERDUN, maisons neuves de toutes grandeurs sur toutes les rues pour mai. Occupation pendant avril gratuite. Pour occupation maintenant, maisons de 10 et plus. Ouvert le soir. Metcalfe, York 6458. 4031 Wellington, près Church. 28,29,31

VISITATION 1935, près Ontario, 4 logements propres, bain, électricité, gaz. 60-5

WOLFE 1113, près Dorchester, 2 pièces, fixtures électriques, ménage fait. 60-5

MAISONS MEUBLEES A LOUER

ATTENTION, nouveaux mariés, nouveau, propre et coquet logis meublé, 5 chambres, à vendre. Piano automatique inclu, linge, etc. 500 comptant, loyer 28. Entourage distingué, visible après 6 heures le soir ou dimanche toute journée, 5230 Papineau, près Laurier.

ARTICLES DE MENAGES

CHESTERFIED, Davenport, moulin électrique, carrosse, table, chaises, desk, etc. A. Gagnon, 148 Vinet, Upt. 2263.

CONTENU de 5 appartements, bel ameublement, bas prix avec bail. 7003 St-Denis. 28-31

COUCHETTE ¾ avec matelas 15.00, pupitre roll top avec fauteuil 25.00, bassinette d'enfant, 4824 Chambord.

DIVANETTE en beau chêne solide massif, sacrifiera à $17.00. 1174 Notre-Dame de Lourdes, près Dorchester et St-Denis. 61-5

ELECTROLIERS six pièces, 7.00, échantillons, moitié prix. Chambly Electric, 332 Mont-Royal Est. 18,31,2

FOURNAISES, POELES

A partir de 25.00 en montant, aussi fournaises de passage, d'occasion ou neuf, 5.00 à 25.00. Paquin, 1192 Maisonneuve Est 4071. 4, 11, 18, 25, 31 F

2 GROSSES fournaises Nos 4 et 5, vendra bon marché. Lancaster 6268.

LITS d'acier, cuivre, fer, matelas, sommiers, à sacrifice. Enchères Baillargeon.

MACHINE à coudre Singer basculante, parfaite condition, bon marché. 856 Ontario Est. 62-3

MACHINE à coudre Singer basculante, bonne condition, 1906 Maisonneuve. 60-5

MEUBLES antiques divers en vente tous les jours. Enchères Baillargeon.

MEUBLES de toutes sortes au deuxième étage. Enchères Baillargeon. 31,4,5

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Bureaux de chambre, lave-mains, tables toilette, lits-commodes, lits-tables, lits en fer 1.00, en cuivre 5.00, Davenports, Dinette 1.00, Sideboards, chaises, sets de salon, fournaises, moulins à laver. E. Germain Fils, 963 Ste-Catherine Est. 60-3 F

MEUBLES de bureaux en tout genre, coffres-forts et portes de voûtes. Enchères Baillargeon.

MEUBLES, tapis, prix réduits, comptant et termes. Paul-A. Pinard, 4204 St-Denis. Bel. 7159.

MEUBLES et poêles, grande vente, 50 sets boudoir, 3 morceaux, 24.00, matelas 4.95, lits acier 5.95, sommiers spirales 3.50, meubles échangés, comptant, crédit. Le plus grand établissement dans l'Est, National House Furniture Co., 1044 Ste-Catherine Est. Est 6772. 62-26

MOULIN électrique Blue Bird, cuve en "coppe", tordeur, en bon ordre, 60.00. 673 Ontario Est.

ON ACHETE, emmagasine, échange meubles, poêles seconde main. 1769 Amherst. Est 8839w. 46-36

POELES et fournaises, gaz, électricité, charbon, réchauffeurs d'eau, réservoirs. Bois de cabinet, lavabos, porcelaine, bon marché. Enchères Baillargeon.

RUGS, poêle à gaz, rugs, meubles salle à manger, chambre à coucher et vivoir. Piano Pratte, gramophone McLagan. Clairval 7569J.

ST-DENIS 1042, ameublement 14 chambres, richement meublé, garage tout loué, à sacrifice, cause santé.

SET salle à dîner noyer noir, servi un an. 4041 Garnier. Tél. Amherst 3841. 63-2

SET salon magnifique, table, gramophone acajou, aussi rug, radio. 4524 Messier.

10 A 30%

de réduction sur meubles et tapis. Spécial : nouveaux rugs Axminster, 2¼ x 3 vgs 25.00. Moïse Laurin, 815 Est Mont-Royal. 63-2 F

BIJOUTERIES

BIJOUX faits sur commande, réparations, argenterie et dorure. Prix de la manufacture. Farmer Bros. Jewellery Limited, 40 S.-Laurent. Harbour 5043. 4,11,18,24,31

JOLIES montres-bracelets pour femmes ou hommes, échantillons de voyageurs, valant $20 à $25, sacrifiera $5. 3469 Parc Avenue. 61-4

BOIS ET CHARBON

ACHETEZ notre charbon, 25% d'économie, ou Coke 12.50, 10 sacs 3.50, chez Chamberland Frères, 4468 Parthenais. Amherst 1581. 62-5

ACHETEZ retailles bois de plancher, aussi croutes bois franc sciées, fendues, 10 sacs 2.00, 25 sacs 5.00. Charbon à vendre. Mongeau. Est 0630. 41-26

CHARBON Welsh venant d'arriver, 17.00; à Amérindien, 16.50. Main Scranton Coal. Bel. 7015. 63-2

5,000 CORDES bois mou de 4 pieds, attaché ou libre. Independant Coal Co., Buckingham, P. Q. 162-306

QUANTITE bois et charbon No 1 qu'il faut vendre immédiatement Welsh 16.50, Scranton 16.25, Coke 12.50. Erable 14.00. Clair. 8184. 62-3

ROGNURES de bois franc bien sciées, 20c la poche. Deilsle Frère, 4381 Papineau. Am. 6833. 56-10

STOVE, 17.00; chestnut, 16.50; egg, 16.50; merisier, corde 1 pied, 4.50, bois mou, corde, un pied, 3.50. Charbon mou grosseur Stove, 12.00 tonne. Jos. Amiot, Clairval 2508. 52-16

STOVE Scranton, 16.50; chesnut, 16.50; Welsh, première qualité, 17.00. Clairval 8146.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A SACRIFICE, harnais usagés, doubles, simples, colliers toutes sortes, sleighs de promenade, d'ouvrage, peaux noires. 4859 S.-Laurent.

A SACRIFICE, cheval vite; Ste-Catherine; harnais; sleigh. 2058 Frontenac.

BERLOT à vendre. 153 S.-Paul Est. Main 2829.

BERLOT, sleigh, lorrie, sleighs d'épicerie et de famille. 730 Charlevoix.

BITHEL, 773 S.-Laurent, harnais, traîneaux tous genres; valises, couvertes. 58-26

CHEVAL, harnais, carriole et 3 robes pour charretier, en bon ordre, vendra séparément ou le tout pour 100. 18 Labadie, entre Fairmount et Laurier.

CHEVAL, berlot, attelage 50, le tout, bob sleigh avec boîte pour neige et charbon, bon marché. 208 Delisle. 63-2

CHEVAL, 1250 livres, pas défauts, vendra $55.00. 4392 Brebeuf. 28,30,31

3 CHEVAUX, vendra sacrifice. 179 Workman. 28,31

DEUX bons chevaux 12.00, garantis, bon marché. 4626 Delaroche.

PAIRE de juments, 6, 7 ans, 1200, 1300, garanties, saines, faut vendre. 4619 Brébeuf.

SLEIGHS

Sleighs à vendre, simples et doubles. S'ad. à M. Whitacker, William Davies Co., Ltd., 160 rue Mill. 23, 24, 27, 29, 31 F

SLEIGH à neige, double et attelage double. 2200 Dorion.

SLEIGH Windsor. Mde J. Gauthier, 3686 Henri-Julien. Calumet 8461J.

SUPERBE jument noire, de route, 6 ans, 1225 lbs; sleigh Windsor, Ste-Catherine, berlot, musk-ox, robes, couvertes, toiles. Toutes sortes harnais, doubles, simples. 4136 Mentana.

50 VOITURES de toutes sortes, hiver et été et plusieurs attelages. 4139 Mentana. 61-4

COMMERCES A VENDRE

A L'ASSOMPTION. Boulangerie à vendre, 2,800 pains de 3 lbs par semaine. S'adresser à Jos. Turgeon, L'Assomption. 20,27,3,11,18,24,31

BELLE boutique de barbier avec salon de coiffure, shoe shine, magasin de tabac; vendra bon marché à prompt acheteur. Propriétaire, 4895 S.-Laurent.

BELLE taverne, au centre, 4000 comptant, balance en propriété. Soir, Est 3229. 61-4

45 BONS hôtels à vendre ou échanger pour terres ou propriétés de ville. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Qué.

BOUTIQUE de barbier et restaurant, bonne localité. Adresse 125 Workman. 63-6

BOUTIQUE avec machinerie, scie-ronde, scie à ruban, shaper, four, mortaiseuse, corveuse, établi, moteur, etc., à vendre bien bon marché. S'adresser Calumet 6376w.

BOUTIQUE et logement avec outillages, dans le village de Ste-Brigitte. Correspondre avec Ernest Desfossés, Ste-Brigitte-des Saults, comté Nicolet. 31,8

CHIC magasin de tabac avec bureau de poste attaché établi depuis 17 ans. Cause maladie. Informations: Est 4841. 60-5

CREMERIE à remettre avec ou sans stock, logement petit loyer. 482 Duluth est.

EPICERIE, bon poste avec logis en arrière. 800 Logan. Cal. 5703W.

ETAUX de boucher à vendre. Tél. Main 2998. 63-2

GARAGE contenant 52 machines. Bonne clientèle, comprenant outillage, pompe à gazoline. Considérera échange. Cause de vente: maladie. S'ad. le soir, après 7 heures. Est 1928W.

GROS magasin général de campagne, stock et bâtisses à vendre ou à échanger pour propriétés à Montréal. Champagne, 4, 1695 Papineau, Montréal. Am. 2420. 63-2 h

COMMERCES A VENDRE

HOTEL licencié bien situé, prix $16,000 à échanger pour terre. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Que.

PHARMACIE à vendre, bonne place d'affaires. S'ad. Pharmacie Choux, 3500 Blvd. St-Laurent. 56-9

PHARMACIE bien établie, bonnes affaires. Ecrire casier 165, la Presse.

PHARMACIE à vendre, bonne place d'affaires. Pour détails, s'ad. pharmacie Gauvin, 851 Ste-Catherine Est. 56-9

RESTAURANT, bonne localité, logis en arrière, cause maladie. Adresse 1811 Notre-Dame Est. 61-4

RESTAURANT, bonne place, faisant 250.00 par semaine, 4 appts, loyer bas, cause mortalité. Cal. 0726, 6978 St-Hubert. 63-2

RESTAURANT, 44 Rachel Est, bonne place d'affaires. Bon marché.

RONDE de lait à vendre, 55 gallons, 2550 Adam. 60-7

SALON de crème à la glace, épicerie, très achalandé, beau site. 7207 S.-Denis. Emp. dem.

STOCK et fixtures de pharmacie à vendre. Pour détails s'ad. Pharmacie Gauvin, 851 Ste-Catherine Est. 64-6

UNE occasion de faire $40,000.00 sur un placement de $18.00 seulement. Ecrire pour détails à case 132 la "Presse". 61-4h

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

ACHETEZ pour étrennes un cigare "Empire" neuf ou reconstruit, démonstrateur entièrement garanti, à prix considérablement réduit et payable par versements mensuels. Toutes les marques à vendre ou échanger. Empire Typewriter Co., 752 St-Pierre. Lancaster 9866. 13,15,17,20,,22,24,27,29,31

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. Landry & Berthiaume Limitée, 1 Notre-Dame est. Main 4357. 91-306

COMPTOIRS vitrés, glacières pour épicier, boucher, balances, etc. Enchères Baillargeon. 31,5

NOUVEAUX MODELES. Caisses enregistreuses "National", maintenant en démonstration. Beaucoup d'améliorations et perfectionnements. Aussi grand assortiment de caisses enregistreuses reconstruites. Paiement mensuels faciles, sans intérêt. J.-C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine Ouest. Lancaster 8203-8204. Un seul bureau. 28-52

TABLES de pool (Life pool), fontaines soda, comptoirs, tables, chaises. Enchères Baillargeon.

FOURRURES

A BON MARCHE manteau mouton garni martre d'Alaska, valeur de 175.00 pour 125.00. 330 Beaubien Est.

ALLEZ, MESDAMES, au vrai grand marché des manteaux mouton, 115.00, 150.00, 175.00, 225.00, 275.00, tous garantis. Reid, 1481 Amherst. 61-5

A SACRIFICE, tout neuf, superbe manteau mouton garnis Alaska 40. 6407 St-Denis.

A SACRIFICE. Beaux manteaux mouton, seal Chaval; toutes les garnitures; 75.00 en montant. 344 Sherbrooke Est. 62-3

AUBAINE, manteau seal garni kolinsky, valeur de 125.00 pour $5.00. 330 Beaubien Est.

BEAU manteau Hudson seal $45.00. 1453 Vimont, Villeuville.

BESOIN argent, élégant manteau, seal neuf, payé gros prix, pour 75.00, 4850 St-Denis. 62-3

CAPOT chat sauvage canadien, grandeur 40-42, porté un hiver; vendra sacrifice. Calumet 1606W.

CAPOT de chat sauvage, canadien, grandeur 46 pour $75.00. 5118 Marquette. 63-2

CAPOTS de fourrure pour hommes Tant qu'il y en aura, $22.00; grandeurs: 40 à 48. Rowat-Cusson-Rous Ltd, 323 ouest, rue Notre-Dame. 61-4

CAUSE rupture pour fiançailles, je sacrifierai riche manteau mouton Perse garni sunprhe Alaska, payé 200.00, garanti neuf, acheté pour Noël, jamais porté, aucune offre raisonnable refusée, aussi beau paradis. 4880 St-Denis. 60-5

MANTEAU seal sacrifié 35.00. 1663 S.-Denis, près Emery.

NON réclamés, pardessus en loutre, casques en vison et loutre. Art. Dupré, 1271 Amherst. 60-5

PALETOT en castor pour homme, valant $700 pour $350. Un casque jockey en vison, valant $50.00 pour $25. Manteau Hudson Seal garniture taupe, No 36, valant $250 pour $125. S'adresser A. Jetté & Cie, 50 Notre-Dame O., chambre 52, Main 7097. 62-3

ST-DENIS 3819. Paletot collet, casque en mouton, habit 38, etc.

VOS PATTES de mouton de Perse vous rapporteront plus d'argent si vous les vendez à Goodman. Plateau 4975. Aussi autres retailles. 62-3

GRAMOPHONE ET PHONO.

A L'OCCASION de notre grande ouverture, nous offrons 5000 records nouveau procédé, valant 75c et $1.00 pour 35c. 2223 Mt-Royal Est. 63-2

A PROMPT acheteur, riche gramophone console, neuf, valant gros prix, sacrifiera bon marché, un échantillon en gros. 4880 St-Denis. 62-3

GRAMOPHONES, style Victrola, hauteur 42 pouces, automatiques, diamant, 50 sélections, 150.00, garantis. 1423 Amherst, près Ste-Catherine. 166-406

GRAMOPHONES cabinet style Victrola, 50.00, ressort double, automatique, diamant, 50 sélections. 340 Mont-Royal, près Berri. 141-306

GRAMOPHONE Console, 60 sélections. Valeur 175.00, pour 55.00, garanti, 340 Mont-Royal, près Berri. 41-m,j,s.

GRAMOPHONE console, noyer, comme neuf. Valeur 225.00 pour 65.00, avec sélections. Cause départ. 4575 St-Denis, près Mont-Royal. 42-m,v,s.

GRAMOPHONES neufs ou d'occasion; bon marché. Gramophones réparés avec soin, le temps que vous attendez. Ouvrage garanti. Records échangés pour des usagés ou neufs. Echange. Mont-Royal, Limitée, 715 Est, Mont-Royal. Tél. Am. 6664. 58-1,j,s

GRAMOPHONE parfait ordre, 20 sélections, 12.00, garanti. 340 Mont-Royal Est. 40-1,M,v

GRAMOPHONES, petit Victor, 12.00, avec records, 1432 Amherst, près Ste-Catherine. 49-25

GRAMOPHONE, gros console, fini acajou, pratiquement neuf, garanti pour 5 ans. Vaut la peine d'être vu. Vendra bien bon marché. 95 Laurier ouest, peut être vu de 1 à 2 hrs et 6 à 8 p.m. 59-6

GRAMOPHONE mahogany, vendra à sacrifice. York 0019. 62-3

GRAMOPHONE console 175.00, réduit 56.00; réparations gramophones et machines à coudre. 264 Mont-Royal Est. 60-5

GRAMOPHONE à vendre, besoin d'argent, 60.00. 1663 S.-Denis, près Emery.

GROS gramophone forme console, neuf, d'une grande valeur, $300, vendra 75, marchandise prise pour dette. 25 Laurier ouest, 6 à 8 p.m. 18-N

PHONOGRAPHE Lindsay, genre Console, fini en noyer ou en acajou, avec 10 records doubles à votre choix pour 50, condition $5.00 comptant et 5.00 par mois. C.-W. Lindsay Ltd., 394 Ste-Catherine Est, coin St-Hubert. 63-2

VICTOR Victrola, modèle X, en acajou, en parfait état, $50. Walnut 5699, 136 Vendôme.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BEAU piano de pratique, tout ce qu'il faut pour un commençant, 49, condition 5.00 comptant et 1.00 par semaine. C.-W. Lindsay Ltd., 394 Ste-Catherine Est, coin St-Hubert. 63-2

CHANCE exceptionnelle pour piano automatique Heintzman légèrement usagé. Lauzon Phaneuf Ltée, 610 est, Mt-Royal. 59-6

MAGNIFIQUE piano cottage en parfait ordre. Prix raisonnable et condition facile, cause de mortalité. M. W. Bureau, 95 St-Laurent, Longueuil.

MAGNIFIQUE piano droit usagé, en bon état, $75.00 comptant, cause départ de la ville. 4631 Fabre. 63-2

PIANO cottage, parfaite condition. Vraie chance, 140.00. 3734 St-Hubert. 60-5

PIANO automatique moderne, parfaite condition, très bas prix, rouleaux et banc. 3734 St-Hubert. 60-5

PIANO cottage parfait ordre, banc très bas prix, 294 Boulevard St-Joseph Est. 28,30,31

PIANO, beau cottage presque neuf, beau son, grand sacrifice. 305 Galt, Verdun. 62-3

PIANOS droits automatiques, électriques de restaurant, harmoniums. Enchères Baillargeon. 31,4,5

PIANO style Louis XV à sacrifice. 264 Mont-Royal Est.

PIANOS DE PRATIQUE

Six bons pianos de pratique, tous en bon état, convenables pour commençants. Haines Bros., $55.00; Weber, $65.00; Brown, $60.00; 2 Chickering, $75.00 et $40.00; Steinway, $85.00. Conditions depuis $5.00 comptant et $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550, Sainte-Catherine ouest. 29,31,4 h F

SAXOPHONE C mélodie, C soprano, Alto, 4341 Berri. Bélair 2225.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

TAMBOURS et accessoires; sacrifierait bon marché, 2491 Notre-Dame O. West 3171.

MACHINERIES et FOURNITURES

COURROIES, CHAISES, POULIES

de première classe. Le plus gros stock à Montréal; les plus bas prix. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

Coussinets à Billes pour Chaises

Hyatt pour 2 3-16, $8.00; Chapman pour 2 7-16, $10.00. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill. hF

Lames de Scie Mécanique à Pouvoir

Grande quantité dans les dimensions régulières à moitié des prix réguliers. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

MOTEURS et YACHTS

MOTEURS Buffalo, Evinrude et Kermath. Drolet, chambre 311, 137 McGill. 41-m,j,s

RADIOS

ACHETEZ seulement après avoir écouté le radio à cristal le plus fort connu, $5.00, garanti. Aussi écouteurs Stromberg-Carlson. 1174 N.-D. de Lourdes, près coin Dorchester et St-Denis. 44-21

AUBAINE véritable, Atwater-Kent, 6 lampes, modèle 35, aussi un Neutrodyne à 5 lampes, et un Superhétérodyne à 8 lampes avec loop. Deux batteries A, 6 volts et un Eliminateur B Timmons, chargeur Kestigon Westinghouse et haut parleur Magnavox, modèle R.3, le tout comme neuf, vendra en bloc ou séparément. S'adresser 3310 Adam, près Leclaire. Clairval 4154W. 57-8

BARGAIN d'appareils de radio, de toutes sortes, 3 à 8 lampes. Les plus bas prix et satisfaction garantie. Venez les voir. 4521 Delanaudière, près Mt-Royal. Am. 7353.

BATTERIES à louer pour radios et automobiles, rechargées, réparées et délivrées. 2282 Ontario est. Clairval 4309. 57-8

CABINETS de radio de toutes sortes, faits à ordre. P. Dupuy, 1048 Ontario Est. 31-3

DEUX radios, lampes, batteries, écouteurs, le tout 18.00. S'ad. 1408 Joliette.

RADIO 5 lampes complet avec tubes, haut-parleur, batteries, grande distance et volume, $50.00. Vaut le double. 2152 Amherst. 51-4

RADIO 5 lampes 201, très bon, sacrifiera, 35.00 avec lampes et haut-parleur. 1432 Amherst, près Ste-Catherine. 51-inM.,v.s

RADIO dans joli cabinet, batteries B, accumulateur A, haut-parleur et écouteurs, le soir après 7½ p.m.; très bon marché. 1745 St-Hubert.

RADIO $2. A cristal, garanti le plus fort pour entendre tous les concerts de Montréal. Venez l'écouter. 7 à 8 hrs. 95 Laurier Ouest. 300-N

THE ROGERS Radio Repairing Co., 3942 St-Hubert, Est 1028. Nous réparons radios de toutes sortes, à domicile. Installations d'antennes, etc. 62-3

UN magnifique cadeau est un radio à cristal et une lampe, vrai petit bijou, pouvant écouter sur haut-parleur, invention nouvelle. 95 Laurier ouest. Venez le soir, de 6 à 8 hrs p.m. 55-6

VOTRE radio cristal avec une lampe Westinghouse vous permet d'écouter avec "cristal seul" ou "cristal et lampe" à volonté sur haut-parleur, démonstration gratuite. 1174 N.-D. de Lourdes, près Dorchester. 62-3

VETEMENTS

HABITS et paletots d'hommes, 2.00, 4.00 plus; pantalons d'hommes, 2 paires pour 1.00; habits et pardessus, nouvelles couleurs, vendra à moitié que neuf, prix. 534-603 Notre-Dame Ouest. 62-3

HABITS longs pantalons pour garçons 4.95, habits, pardessus, dernière nouveauté pour homme, 3.00 en montant, pantalons breeches 1.00. 286 Mt-Royal Est et 912 Ste-Catherine Est. 61-4

LOT de beaux pardessus d'hiver, $3. et plus; lot de bons habits, $5 et plus; belles fourrures bon marché, robes, manteaux, mitaines et tapis bon marché. Nous donnons un cadeau avec un achat de $5 1693 Notre-Dame Est, près Désery. 62-5

MANTEAU tweed brun, collet castor, 28 pouts, collet et manchon opossum. 4316 St-Hubert.

MANTEAUX échantillons pour demoiselles, 2 à 18 ans. Manteau de dames et très grandes tailles, pour être écoulé. Pas de dépenses de magasin. Prix inférieurs à ceux de la fabrique, 3973 (ancien numéro) 1123 St-Laurent.) 41-j.v.s.

PALETOTS, complets, occasions, depuis 4.00, pantalons, depuis 1.00. Ne manquez pas cette occasion. 339 Ontario ouest.

ROBES très jolies, tailles: 34-36; toutes neuves; bon marché. 5236 S.-Denis.

TUXEDO complet, 42, parfait. Occasion. 509 Blvd St-Laurent.

VENTE de paletots et de complets, 100 au choix, depuis 4.00, gilets 0.50, pantalons, depuis 1.00. Habits genre sack 1.50, vêtements de garçonnets très bon marché, la plupart neufs. 13a Ontario est, près Saint-Laurent.

IMMEUBLES

A ECHANGER

DELAROCHE, 5 logements, revenu 1296.00, hypothèque 5000.44, échangerait pour petite terre, près village. Laframboise, 297 Mont-Royal Est. Bel. 8958, soir Bel. 6724M. 63-2

DEUX lots vacants sur Boul. Gouin, coin Brousseau, échangerait aussi pour maison. Chambre 4, 4505 Papineau, Montréal. Amherst 1890. 63-2 h

LAFONTAINE, Viauville, 2 logements, revenu 2360. Prix 22,000.00, échangerait pour épicerie ou cottage clair d'hypothèque. Laframboise, 297 Mont-Royal Est, Bélair 8958, soir 6724M. 63-2

A VENDRE OU A ECHANGER

PLUSIEURS propriétés à Montréal, bon revenu, nouvellement construites, commerce d'épicerie et licence bière, état de boucher, automobile Pilot, sédan 1926. Considérera toute valeur avec argent. Appelez le soir, dimanche, tout renseignement où tout appointement, Atlantic 7275F.

QUEBEC, Outremont, 60 pieds terrain, 44 pieds bâtisse, 4 logements. Revenu 1176.00, accepterai propriété campagne. Héroux, Amherst 3831. 29,31

ST-BASILE, magnifique ferme, 130 arpents; très bien bâtie avec gros stock et roulant, sacrifiera raison majeure ou échangera pour propriété à Montréal. Autres détails, P.-O. Coulombe, L'Epiphanie.

ARGENT DEMANDE

ACCEPTERAIT $2500, 6½%, en première hypothèque sur propriété valeur $5000. Ducios, 97 St-Jacques. 63-3

CAPITAL—On demande un capital de $50,000 pour entreprise manufacturière montréalaise bien établie rapportant de bons profits. Permettra l'investigation la plus sévère. Fera affaires avec les intéressés seulement. Boîte 154 La Presse. 63-2

DEMANDE 2500 sur 3 logements et 7000 sur 6 logements 6%. Calumet 1746. 62-2

ON DEMANDE à emprunter $6000 sur propriété de $10,000. S'adresser A. Gilbert, 876 Ile Rosaire, Villeray. 62-3

ARGENT A PRETER

A "AGENCE CONFIDENTIELLE", on règle tous troubles. Payons dettes, créanciers. Loi Lacombe. Voyez maison responsable. Conditions faciles. 182 Ste-Catherine Est. Bureau 3. 191-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 78 St-Jacques. 42-33

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1835. Prêts première et deuxième hypothèques; propriétés en construction; achetons hypothèques, balances de prix de vente 91-306

A PRETER, Montant quelconque, 6½ première ou deuxième hypothèque. L. Bell, Canadian Metropolis Securities Ltd, chambre 602, 260 St-Jacques. Main 5614. Atlantic 5955 168-306

A PRETER immédiatement en première hypothèque 6%, deuxième 7%. Prêts temporaires en construction. Achat balance prix vente. Jean Beetz, 11 Notre-Dame ouest, Main 1889. 61-4

A PRETER sur hypothèque divers montants taux courant. Notaire Oscar Théorêt, 20 St-Jacques, Main 0803. 28,30,31,4,5,8

A PRETER sur hypothèque divers montants. Notaire Boisjoli. Main 0868. 4,11,18,24,31

MAISONS A VENDRE

COMPTOIR BELLEROSE

4500—Des Belges, frontage 30 pieds, 3 logements. Comptant 1000. Balance facile.

4500—Delanaudière, 2 logements. Comptant 1500. Près Laurier, en bon ordre.

4500—Montcalm, près Robin, 2 logements. Comptant 2500. Bien placée.

8200—Henri-Julien, 3 logements rapportent 570. Loués bon marché. Beau placement.

8200—Orléans, près Ontario, 4 logements rapportent 720. Comptant 2000. Placement avantageux.

8500—Henri-Julien, 2 logements. Comptant 1000. Prendrait terrain.

3500—Davidson, 3 logements rapportent 672. Comptant 1000. Prendrait terrain.

5800—Chateaubriand, 2 logements rapportent 624. Comptant 1500. Balance facile.

6000—Des Erables, 2 logements, maison neuve, cave cimentée, beau garage, 5 pièces, vitres dans le plomb. Comptant 900. Balance facile.

6200—Poupart, 3 logements, maison neuve. Comptant 1000. Prendrait terrain.

6500—Letang, 3 logements rapportent 744. Maison neuve. Comptant 2000. Bien placée.

6800—Berri, 3 logements, maison neuve, rapportent 744. Comptant 2500.

6800—Chambord, 3 logements rapportent 720, maison neuve. Comptant 1500.

7300—Chambord, 3 logements rapportent 876, maison moderne. Comptant 2000. Bien placée.

7700—Berri, 3 logements, frontage 30 pieds, maison moderne. Comptant 3000.

8000—Verdun, 3 logements rapportent 1056. Comptant 1500. Prendrait terrain maison moderne.

8000—Berri, 3 logements, maison neuve, frontage 30 pieds, près moderne. Comptant 2500.

8500—De Gaspé, 4 logements rapportent 936, frontage 30 pieds, bonne maison. Comptant 2000.

8500—Parthenais, 3 logements rapportent 960. Comptant 3000, près Mont-Royal.

8500—Berri, 3 logements rapportent 936, 3 étages, 6 pièces. Comptant 1500. Balance facile.

8600—Préfontaine, 3 logements rapportent 960. Maison en bon ordre. Comptant 2000. Bien placée.

9800—Des Erables, 6 logements rapportent 1352. Comptant 3500, balance facile.

10000—Joliette, près Ontario, 5 logements en bon ordre. Comptant 5000.

10200—Gertrude, 5 logements rapportent 1320. Comptant 3000. Balance facile.

10800—Fullum, près Mont-Royal, frontage 30 pieds, 5 logements. Comptant 3500.

11900—Bordeaux, près Mont-Royal, 5 logements, 1 magasin, rapportent 1584. Comptant 2500. Balance facile.

12000—St.-Urbain, près Bernard, 3 logements rapportent 1320, cave cimentée, garage, maison en très bon ordre. Balance facile.

12400—Désery, près Ontario, 6 logements rapportent 1560. Comptant 3000. Placement intéressant.

12500—Berri, 5 logements, frontage 30 pieds, maison neuve, vitres dans le plomb, cave cimentée, garage, incrusta. Prendrait terrain.

16500—St.-Dominique, 9 logements rapportent 2208. Comptant 2500. Balance facile.

COMPTOIR BELLEROSE, 1559 S.-Denis, près Demontigny. Est 4466. Ouvert le soir. F

ARGENT A PRETER

ARGENT sans commission, première hypothèque. Leblanc, 97 St.-Jacques. Harbour 2679. 64-6

ARGENT 6%. Lippé, notaire, 11 Place d'Armes. Main 3225. 262-306

ARGENT disponible immédiatement. Notaire Boileau, 30 St-Jacques. Main 7896. 56-m,j,s

ARGENT; hypothèque, balance-vente. Notaire Ducharme, 180 Saint-Jacques. Main 7741. 270-m,j,s.

ARGENT de suite, premières et deuxièmes hypothèques, prêts temporaires. Finances Canadiennes, 294 rue Ste-Catherine est, chambre 99. Est 2837. 28,30,31

A 6 et 6½%, 4000, 5000, 12000, 30000 et plus, première hypothèque. Romuald Lavallée, notaire, 43 Côte Place d'Armes. 28,30,31,4

BELANGER & BELANGER, notaires, 30 St-Jacques, Main 1859. Prêts hypothécaires. 44-306

BOHEMIER, J.H.A., notaire, prêts 1ère hypothèque, 6%, 99 S.-Jacques. Harbour 326. 49-306

MONTREAL LOAN & MORTGAGE Co.

Prêts première hypothèque, district Montréal seulement, intérêts taux courants. Palements faciles. 189 S.-Jacques, chambre 14. Harbour 1675. Aucune commission chargée 45-m,j,s.

PRETERONS RAPIDEMENT 1,000 à 500,000 6%, sur cottages, flats, appartements ou constructions. 50% valeur réelle. Samuel Lepage, 30 St-Jacques Harbour 6226. 149-306

PRETS hypothèque, maisons finies ou en construction, achats de balance de prix de vente ou d'hypothèques. Notaire Ernest Jasmin, 92 rue Notre-Dame Est. Main 6291. 4,11,18,24,31

PRETS négociés rapidement sur meubles et automobiles tout en les gardant en votre possession, strictement confidentiel. Inspection gratuite. United Finance Company, 610 immeuble Transportation, 120 S.-Jacques.

PRETS première, deuxième hypothèque, 6%. Achat hypothèques, débentures, propriétés. Notaire Legault, 90 St-Jacques. Main 8583. 231-306

REGLEMENT de lettes, marchands particuliers, prêts sur meubles, bijoux, fourrures. Tél. Main 6214, soir Cal. 6595W. Canadian Trader, 16 rue S.-Jacques. 31,4,8

500,000 à 100,000.00, 1ère-2ième hypothèque. Intérêt taux courant, service rapide, ville, campagne, satisfaction assurée. 4576 St-Denis 236-306

1,000 à 10,000. Jeannotte, notaire, 706 Ste-Catherine. Est 0398. 4,11,18,23,31

2,000, 5,000, 10,000. Martel & Côté, 33 rue Notre-Dame Est. 207-m,j,s.

3,000 à 15,000.00 1ère hypothèque. Lancaster 6479. Immédiatement. 29,31

REGLEMENTS DE DETTES

REGLONS toutes dettes pour vous, remboursements à la semaine, pas d'inspection. Est 1482. 61-4

MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS 3 ou 6 logements, donnerais $1500 première hypothèque, $1500 deuxième hypothèque, $1500 comptant. Ducios, 97 St-Jacques. 63-3

ON DEMANDE un cottage clair d'hypothèque à échanger pour propriété de revenu. S'ad. Docteur Henri S.-Onge, dentiste, 3947 S.-Denis.

PROPRIETE demandé, 2 logements, rue St-Denis. Donnera 1000 comptant. Ecrire casier 160, la "Presse".

MAISONS A VENDRE

A BON MARCHE, Chambord 4225, près Paro Lafontaine, trois étages, trois logements, sept appartements et garage. Rap. $1,440. Defleurimont 371, en face cour de Corporation, deux magasins, 4 logements, revenu 1,200. 5867 Bordeaux, 50 x 75, deux côtés, neuf logements, un magasin, cave et cour. 17,000 ou offre, par côté, vendra de suite, bon marché. La Préfontaine, 4225 Delaroche. Amh. 3763. 31,3

A BON marché, deux étages, trois logements, cave de huit pieds cimentée, très chaud et construit par le propriétaire. 7614 Casgrain.

A BON marché, maison 2 étages, grande cour, poulailler, sacrifiera; besoin d'argent. 193 Jolicoeur. 64-6

A BON marché, terrain 25 x 92 bien situé; sacrifiera. York 2583. 64-6

AUBAINE. Trois logements, modernes, contracteur ayant failli, rue St-Dominique près Jarry, $800.00 comptant, balance termes faciles. Bélair 1495M. 4070 St-Hubert.

AVE WESTHILL 433, maison semi-isolée, sept pièces, foyer, décorée à neuf. Locataire paisible, près des écoles et des églises. Vendra à sacrifice pour clore une succession. Tél. Walnut 0712. 63-3

BARGAIN, propriété 2 étages avec épicerie, logement en arrière, garage, place d'affaires, vendra cause maladie. Pas d'agents. 7538 Henri-Julien.

CAUSE maladie 24000.00, 10 logis, 26 pieds de front chacun, comptant 10000.00, conditions faciles, particuliers seulement. 4524 Boyer, près Mt-Royal. 62-3

CHAMBORD, maison neuve, près Parc Lafontaine, revenu 93.00 par mois, prix 5000.00, comptant 3000.00. Laframboise, 297 Mont-Royal Est. Bel. 8958, soir, Bel. 6724M. 63-2

MAISONS A VENDRE

MARTIN & COMPAGNIE

2485-87 Ontario Est. Tél. Clairval 4569

STE-CATHERINE, 8 logements, 5 magasins, bon revenu, prix 31,000.

BOULEVARD PIE IX, 4 logements, prix 12,800.

ADAM, près Wm-Davis, 5 logements, bon revenu, prix 9,400.

GARNIER, près Mont-Royal, 4 logements, garage, prix 12,900.

AYLWIN, près Ste-Catherine, 3 logements, bon revenu, prix 9,000.

LAFONTAINE, près Orléans, 3 logements, revenu 821, prix 7,300.

NICOLET, 3 logements, garage, prix 4,800.

BOURBONNIERE, construction neuve, 3 logements, planchers bois dur, cave, prix 8,200, comptant 1000, balance facile.

LAFONTAINE, près Bennett, 5 logements, 30 pds front, cave cimentée, système, garage, revenu 1879. Prix 17,000.

VALOIS, 5 logements, 27½ de front, planchers bois dur, revenu 1224. Prix 10,750.

ADAM, près Théodore, 3 logements de 6 pièces, prix 6,500.

JEANNE D'ARC, près Ste-Catherine, 5 logements, revenu 1320, échangera pour terrain bien situé et argent.

BOURBONNIERE, près Lafontaine, 3 logements, garage, revenu 945, échangera pour automobile et argent.

CHATEAUBRIAND, 3 logements, revenu 2037, échangera pour épicerie bien située.

FLORIAN, coin de ruelle, 6 logements, cave, revenu 1050, échangera pour terrain et argent.

BOURBONNIERE, 2 logements, revenu 480, échangera pour restaurant et argent.

LAFONTAINE, coin de rue, 6 grands logements, revenu 1967, échangera pour propriété dans le Blvd St-Denis.

MESSIER, près Mont-Royal, 3 logements, revenu 815, échangera pour terrain et argent.

MARTIN & COMPAGNIE, 2457 Ontario Est, Clairval 4569. Nous sommes ouverts le soir jusqu'à 8 heures. F

BERNIER ET BERNIER

AIRD, près Adam, 40 pieds front, 5 logements, des plus modernes, vendrait à bonnes conditions.

BENNETT, près Lafontaine, 4 logements, propriété neuve, prix 11,000, comptant 2500, balance 6%.

DESJARDINS, près Ste-Catherine, 6 logements, 6 pièces chacun, prix

LE MARCHE LOCAL A TERMINE L'ANNEE AVEC VIGUEUR

LA SITUATION FINANCIERE ET COMMERCIALE

L'année 1926 se termine dans une atmosphère de confiance et d'optimisme qui fait bien présager de l'avenir. Il est incontestable que pendant les douze derniers mois les conditions des affaires se sont notablement améliorées et cette amélioration s'est traduite par des profits plus élevés pour nombre d'entreprises, des dividendes plus substantiels et un mouvement à peu près général de hausse au marché de la Bourse.

Même pendant les semaines des fêtes et, en dépit de certaines actions enregistrées à Wall Street, le tonus de la bourse locale n'a pas déterioré sur celle des semaines précédentes.

Si certains titres, autrefois les vedettes du marché, sont plus calmes et semblent répondre lentement jadis se mettaient en évidence et constituaient un puissant stimulant pour le marché et les gains qu'ils enregistrent à leur tour sont une preuve évidente que le retour à la prospérité est générale. L'on peut même noter une différence entre les Etats-Unis et le Canada en ce sens que nos voisins les affaires sont un peu moins brillantes que l'année dernière à pareille époque tandis qu'ici elles sont certainement meilleures.

DOMINION BRIDGE

Parmi les titres qui ont déployé cette semaine une belle vigueur se trouve la Dominion Bridge dont le cours a touché 172. Beaucoup croient que ce stock est actuellement à un niveau passablement élevé mais cela n'empêche pas qu'il s'en rencontre qui sont disposés à l'acheter à ce prix, bien qu'il soit ex-droit de $2 il faut ajouter que ceux qui en détiennent des actions sont plutôt enclins à les garder en portefeuille en vue d'une amélioration continue des affaires et de celles de la Dominion Engineering Co., une entreprise filiale (pour actions ordinaires) à 120 (ex-dividende) sont actuellement à 120 (ex-dividende) sur le Curb de Montréal. Il ne semble y avoir aucun doute que pour la Dominion Bridge et sa filiale, l'année 1927, sera encore meilleure que celle qui vient de s'écouler, grâce au nombreuses constructions qui vont se faire prochainement.

CANADA CEMENT

Cette compagnie, comme la précédente, est appelée elle aussi à bénéficier du vaste programme de construction dont on entrevoit la réalisation dans toutes les parties du pays. L'on sait généralement que même à l'heure présente la production de la compagnie est considérable et ceux qui détiennent un stock de cette entreprise ou qui en achètent ont confiance que pendant les prochaines années ce titre montera encore. De là le peu d'actions mises sur le marché à un moment où cependant la demande est bonne et de là aussi l'une des causes pour lesquelles le Canada Cement se raffermit considérablement.

CANADA STEAMSHIP

Les actions ordinaires de la Canada Steamship Lines furent de nouveau très recherchées cette semaine, à tel point que pendant certaines séances elles venaient en tête de la liste sous le rapport de l'activité des transactions. Le gros de ces achats de ce stock semble venir d'une seule et même direction et c'est ce qui a pour effet de susciter un intérêt particulier parmi les milieux de la spéculation. Dans ces milieux l'on attend aussi avec impatience la publication du rapport annuel qui ne doit cependant paraître que le printemps prochain, parce que l'on croit qu'il sera une surprise pour un grand nombre.

Une rumeur circule aussi à l'effet que la compagnie aurait acheté une nouvelle ligne de navire des intérêts Norcross.

CANADIAN CAR

L'excellente demande dont les titres de la Canadian Car furent l'objet dernièrement est attribuée au fait que dans les milieux qui passent pour bien renseignés le règlement des réclamations de la compagnie contre le gouvernement allemand est considéré comme imminent. L'on dit que les négociations poursuivies à Washington à ce sujet sont sur le point de se terminer d'une manière favorable pour la compagnie. L'on prétend que le montant qu'elle retirera sera d'environ $2,000,000. Se serait un beau montant ajouté à son capital d'exploitation qui, d'après le dernier rapport, s'élevait à plus de $4,000,000. La compagnie serait dans une excellente position pour l'exécution de nouvelles commandes qu'elle va espérer obtenir, recevoir dans un avenir prochain.

BRAZILIAN TRACTION

Le Brazilian Traction a repris ces jours-ci son activité à cours de hausse, après être plus ou moins resté dans la stagnation les jours précédents. L'on s'attend à ce que la réunion des directeurs au cours de laquelle sera prise la décision relative au dividende ait lieu vers le milieu du mois prochain et l'on entretient à certains milieux la forte espoir que le taux en sera porté à 6%. En attendant le mifreis reste en-dessous de 12 cents, des histoires de révolution ont de nouveau circulé et l'on ne sait exactement quelle est la position de Loewenstein, mais cela n'empêche pas que, d'après les rapports publiés, les revenus de la compagnie continuent d'augmenter et c'est surtout ce facteur qui exerce actuellement une influence favorable sur le cours du Brazilian qui a remonté de plusieurs points.

QUEBEC POWER

Les actions ordinaires et de priorité du Quebec Power ont suscité cette semaine un regain d'intérêt. Plusieurs s'attendent, en effet, à d'intéressants développements au début de l'année en ce qui concerne les stocks de cette compagnie. La conversion des actions de priorité en actions ordinaires et le paiement d'un dividende sur les actions Quebec Railway sont considérés dans quelques milieux comme des mesures préliminaires à des plans plus importants relativement à la structure financière de la compagnie. Etant donné les progrès industriels remarquables de la région desservie par l'entreprise l'on entrevoit pour le stock un avenir brillant. Comme le cours est tout près de 200 les gens considèrent comme une chose très logique que la compagnie envisage le fractionnement des actions.

AUTRES TITRES

Au nombre des autres titres qui ont bénéficié d'avantages plus ou moins importantes à signaler les deux stocks de la Canadian Canners Co., de la Dominion Textile et de la Canadian Converters. Tous ces titres représentent des compagnies dont les affaires promettent de s'améliorer considérablement.

Par contre le B. C. Fishing a continué à perdre du terrain et à être l'un des stocks les plus faibles de toute la liste. Ceux qui prônaient activement la récapitalisation de la compagnie prétendent que les rumeurs voulant que des fabricants de conserves de la Californie allaient acheter la B. C. Fishing, rumeurs qui ont d'ailleurs été démenties, n'ont fait que retarder la réalisation de leur projet.

* * *

Valeurs :	Clôture 27 déc.	Max	Min	Clôture 28 déc.	Diff
Abitibi Power & Paper	88	88¼	87	87	— 1
Asbestos Corporation ord.	34¼	34	33½	33½	— ¾
Asbestos Corp. priv.	85½	85	85	85¾	— ¼
Atlantic Sugar	40¾	41	39	39	— 1¾
Belgo Paper priv.	101¼	101½	101	101½	— ¼
Bell Telephone	139¾	139¾	137	137	— 2¾
Brazilian Traction	103¾	104½	102¾	103¾	— ¼
B. C. Fishing	81	86¾	80	85¾	+ 4¾
B. Empire Steel 1er	18	18	17¾	17¾	— ¼
B. Empire Steel 2nd	9¾	9¾	9¾	9¾	— ¼
Brompton	35	35½	35¼	35¼	— ¼
Can. Car ord.	44¾	49	44	48	— 3¾
Can. Car priv.	93½	96	93	93¾	— 3
Canada Cement ord.	127	128	127	127	— ½
Canada Cement priv.	117	118¾	117	118¾	— ¼
Can. Industrial Alcohol	27¾	28¾	27¾	28¾	— ¼
Canada Steamship pref.	59¾	61	60¾	61½	+ 1
Canadian Converters	100	101	99	101	— 1
Consolidated Mining & Smelting	367	367	367	369	— ¼
Dominion Bridge	115	122	119¾	119	— 6
Dominion Glass	104½	106½	89	106½	— ¾
Dominion Textile	102¾	107¾	102	106	— ¾
Howard Smith ord.	81¾	82	81¾	82	— ¼
Howard Smith priv.	104½	106	104½	106	— ¼
Lake of the Woods	119	119	119	119	— 10
Laurentide	113¾	113¾	113¾	113¾	— ¼
Lyall	79	79	79	79	— ¼
Montreal Power	70¾	70¾	69¾	69¾	— 1
Montreal Tramways	66	67¼	66	67	— ¼
National Breweries	39¾	40¾	39¾	39¾	— ¼
Ogilvie	106	106¾	106	106	— ¼
Ottawa Power	100	100	100	100	— ¼
Penmans	135	135	135	135	— ¼
Price Brothers	67¾	68¾	67¾	68¾	— ¼
Quebec Power	198	199¾	191	191	— 1
St. Lawrence Flour	93	93	93	93	— ¼
Shawinigan	149	150	147	147	— 1¾
Spanish River ord.	101¾	102¾	101¾	102	— ¼
Spanish River priv.	113	114	113	114	— ¼
Steel of Canada	118	119¾	118	118¾	— ¼
Twin City	87	87	86¾	87	— ¼
Wayagamack Pulp & Power	55	55	55	55	— ¼
Winnipeg Railway	60¾	61¾	60¾	60¾	— 1¾

* * *

Amer. Can Co.	62¾	63¼	62¾	63¼	+ ¼
Amer. Tel. & Tel.	149¾	149¾	148¾	149¾	— ¼
Anaconda Copper	47¾	48	47¾	47¾	— ¼
Baldwin Locomotive	160¾	160¾	160	160	— 6¾
Baltimore & Ohio	108	108	107¾	107¾	— ¼
Bethlehem Steel "B"	48¾	48¾	48¾	48¾	— ¼
Canadian Pacific	148	149¾	148	149¾	— ¼
Chrysler Motors	36¾	36¾	36¾	36¾	— ¼
Cons. Gas of New-York	110¾	110¾	108¾	108¾	— 1¾
Cont. Baking "A"	62¾	63¾	62¾	63¾	— ¼
Cont. Baking "B"	7¾	7¾	7¾	7¾	— ¼
Cont. Can.	97¾	97¾	97¾	97¾	— ¼
Famous Players	114¾	115¾	114¾	115¾	+ 1¾
General Electric	46¾	46¾	46¾	46¾	— ¼
General Motors	154¾	160¾	153¾	158¾	+ 4¾
General Railway Signal	83¾	84¾	83¾	84	— ¼
Gillette Safety Razor	93¾	93¾	93¾	93¾	— ¼
Hudson Motors	47¾	47¾	47¾	47¾	— 2¾
International Nickel	66	66	66	66	— ¼
International Paper	97¾	97¾	96¾	96¾	— ¼
Mack Truck	97¾	97¾	96¾	96¾	— ¼
N.Y.-New-Haven, Hartford	40¾	40¾	40	40¾	— ¼
North Pacific	79¾	79¾	79¾	79¾	— ¼
Pan. American Petrol	66	66¾	66	66	— ¼
Pan. American Petrol "B"	66	69	66	66¾	— ¼
Southern Pacific	110¾	111	109¾	110¾	— ¼
Southern Railway	123¾	125¾	122¾	124¾	— 2¾
Studebaker	57¾	57¾	57	57	— ¼
Texas Oil	57¾	57	56¾	57	— ¼
U. S. Alcohol	76¾	77¾	76¾	77¾	— ¼
U. S. Rubber	61¾	61¾	61¾	61¾	— ¼
U. S. Steel	127¾	128¾	127¾	127¾	— ¼
White Motors	57¾	57¾	56¾	57¾	— ¼
Willys-Overland	23¾	23¾	23¼	23¼	— 1¾

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE EN BOURSE

Mouvement des valeurs canadiennes et américaines du 27 au 30 décembre, selon les chiffres communiqués par Geoffrion et Cie, membres de la bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

La vie économique du Canada en 1926

La maison Nesbitt, Thomson & Company, Limited, publie dans "Le Placement", une revue des événements qui ont affecté en quelque sens la vie économique du Canada pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous la reproduisons en entier :

Durant l'année 1926, on travailla ferme sur la colline du Parlement à Ottawa. Il est douteux que l'on puisse trouver dans les annales politiques canadiennes une année où les événements se soient succédés aussi rapidement. Trois gouvernements administrèrent les affaires du pays ; deux gouverneurs généraux représentèrent le Roi d'Angleterre ; les délégués canadiens assistèrent à la Conférence impériale ; un premier ministre se retira de la vie publique et un chef temporaire fut désigné pour conduire dans l'opposition un des partis politiques traditionnels. Des scandales retentissants dans le service des douanes et de l'accise ont amené la constitution d'une Commission d'enquête qui, en raison de l'impartialité de ses travaux, mérite des louanges. La nomination d'un ministre canadien à Washington a été faite et ce représentant doit entrer en fonctions au début de l'année 1927. La création de ce poste indique l'importance croissante des relations politiques et économiques du Canada avec les Etats-Unis. Le gouvernement qui fut élu le 14 septembre, a commencé ses travaux sous les auspices les plus heureux depuis 1921. Il détient suffisamment de sièges à la Chambre des Communes pour se libérer de l'influence déprimante d'un groupe minoritaire. Les voeux du pays accompagnent ce nouveau gouvernement en dehors de toute question de parti.

"Les problèmes les plus pressants auxquels les administrateurs actuels ont à faire face, sont les impôts et la colonisation. En raison de certaines promesses faites par les membres du gouvernement pendant la campagne électorale, et en raison de diabètes dont les finances furent administrées durant la dernière année fiscale, on prévoit que des mesures précises seront prises pour alléger le fardeau de l'impôt. Nous en serons redevables à l'honorable M. Robb si, tout en faisant voter les dépenses ordinaires, il peut autoriser de nouvelles dépenses, tout en réalisant en même temps les économies. La question de l'immigration et de la colonisation mérite l'attention toute particulière du gouvernement et les citoyens du Canada attendent avec impatience la politique du ministre de l'Immigration et de la Colonisation.

"Le 1er juillet marquera le 60ème anniversaire de la Confédération. Un projet de commémorer cet événement et il est particulièrement flatteur pour nous que le prince de Galles et le premier ministre d'Angleterre aient signifié leur intention d'être présents à ces fêtes. Nous revoyons avec orgueil l'histoire de cette période, mais les forces vives de la nation sont telles que les prochaines soixante années devraient marquer un progrès encore plus rapide et plus intense que dans le passé.

LES CHEMINS DE FER

"La progression continue des recettes nettes du chemin de fer National Canadien durant l'année écoulée est une source de satisfaction et pour les citoyens du Canada et pour les administrateurs de cette entreprise. Composé de réseaux dont un grand nombre n'ont pu payer leurs frais d'exploitation, et furent imposés au peuple avec un énorme service d'intérêts, le chemin de fer National Canadien était, en 1921, peu fait pour encourager même les plus optimistes. Des centaines de facteurs firent de la gérance du réseau National un problème des plus ardu et des plus compliqué. Comme nous n'avons que deux grands réseaux en opération au Canada, qui desservent presque le même territoire, le transport de l'un ne pouvait être accru qu'aux dépens de transport de l'autre, à moins qu'une augmentation appréciable du transport total n'ait été obtenue. La croissance du transport durant l'année écoulée a été très sensible et le résultat atteint par les réseaux National Canadien et Pacifique Canadien a été très satisfaisant. Les recettes nettes du National Canadien pour les dix mois au 31 octobre sont de 34,000,000 et celles du Pacifique Canadien de $36,500,000.

Rentes 4% Grand Tronc Pacifique

"Un accord fut conclu, l'année dernière, entre les détenteurs de rentes 4% Grand Tronc Pacifique et le chemin de fer National Canadien. Cet accord sera déposé devant le Parlement canadien pour être ratifié durant la prochaine session. Les détenteurs de ces rentes n'ont reçu aucun intérêt depuis que le Grand Tronc Pacifique fut confié à un curateur en mars 1919, car les rentes n'étaient pas endossées par le gouvernement canadien conditionnellement par le réseau du Grand Tronc. Par le compromis du comité McKenna, au nom des détenteurs de rentes et des administrateurs du National Canadien, les porteurs de ces rentes recevront une nouvelle obligation du chemin de fer National Canadien garantie par le Gouvernement et portant intérêt au taux de 2%.

"Le fonds d'amortissement sera constitué en mettant de côté un autre 1%. On se servira de ce fonds pour acheter, pendant un certain nombre d'années, les obligations de ceux qui légueront s'en défaire. De cette façon le montant total, soit $35,000,000, sera remboursé en trente-cinq ans.

Obligations Canadian Northern

"Au mois d'octobre 1926, une entente fut conclue entre le chemin de fer National Canadien et les porteurs des obligations 5% Canadian Northern Railway. L'entente est que les obligations Canadian Northern seront échangées contre des obligations National Canadien de valeur nominale égale, portant intérêt au taux de 4½% à partir de 1930 et payables au pair en 1970 ou en tout autre temps à partir de 1940 sur préavis de trois mois. Ces obligations Canadian Northern n'ont payé aucun intérêt depuis 1914 et aucune clause de l'entente conclue entre les obligations et le chemin de fer National Canadien ne traite du paiement des intérêts arriérés. L'entente, de même que dans le cas des obligations 4% du Grand Tronc Pacifique, doit être soumise à l'approbation du Parlement.

LES PROVINCES MARITIMES

"Les conditions économiques et géographiques propres aux Provinces Maritimes entraînèrent des problèmes qui attendent une solution depuis la Confédération. Le rapport de Lord Durham, en 1839, marque le premier effort de redressement. Aujourd'hui, après plus de quatre-vingt-cinq ans, la Commission Royale des réclamations maritimes, mieux connue sous le nom de Commission Duncan, constitue le deuxième effort pour faire entendre les justes réclamations des Provinces de l'Atlantique.

"Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince Edouard ont souffert en raison de leur isolement naturel du Canada central. Cette situation défavorable a été fortement accentuée par les taux de fret établis pour favoriser les intérêts des Provinces de l'Ouest au détriment des Provinces de l'Est. La Commission Duncan recommande l'abaissement des taux sur les marchandises à destination ou expédiées de la division Atlantique du chemin de fer National Canadien et que le coût de cette mesure soit supporté par le Gouvernement fédéral.

"D'autres mesures suggérées pour vaincre les difficultés actuelles sont des bonis pour les aciéries, l'établissement d'usines à coke gouvernementales en différents endroits du Canada pour promouvoir l'emploi du charbon de la Nouvelle-Ecosse et une augmentation immédiate de $1,600,000 par année de l'allocation du Gouvernement aux Provinces Maritimes.

"La Commission s'accorde avec les revendications des provinces qu'elles ont été et sont traitées différemment des Provinces de l'Ouest" et recommande l'adoption de "promptes" et "immédiates" mesures de secours. Le Canada tout entier ne tirerait-il pas un énorme bénéfice si le Gouvernement fédéral, en dehors de tout esprit de parti ou de tout provincialisme, acquiesçait aux justes revendications des Provinces Maritimes ? On souhaite ardemment qu'on analyse dans cet esprit les conclusions de la Commission.

LA VOIE FLUVIALE DU S.-LAURENT

"Le plan soumis pour établir une voie fluviale qui permettrait aux océaniques de remonter le Saint-Laurent jusqu'aux ports canadiens et américains des Grands Lacs, occupe actuellement l'attention des Gouvernements canadien et américain. Le projet ne s'attache pas seulement à la navigation mais aussi à l'utilisation de forces hydrauliques sur le Saint-Laurent, qui peuvent produire quelque 4,000,000 h.p.

"Une commission internationale conjointe, composée de trois membres choisis par le Gouvernement des Etats-Unis et trois membres choisis par le Gouvernement canadien, se réunit en 1925 pour discuter le côté économique du projet. La Commission obtint le témoignage d'hommes éminents. L'entreprise reçut l'approbation éclatante des gens et la dénonciation violente des autres. D'après les rapports faits à la Commission, tant de points de vue contradictoires furent amenés et tant d'opinions diverses exprimés, qu'un conservateur désintéressé trouve très difficile d'en arriver à une décision.

"Afin de rendre plus facile la compréhension du problème technique, la Commission conjointe recommanda la constitution d'un conseil d'ingénieurs composé de trois représentants de chaque nation intéressée. Après une étude préliminaire et minutieuse du problème physique, le comité d'ingénieurs a fait rapport en novembre 1926. Les membres du conseil n'ont pu arriver à une entente complète au sujet de l'utilisation des forces hydrauliques, les ingénieurs américains favorisent une exploitation à un degré et les ingénieurs canadiens à deux degrés. L'unanimité s'est faite toutefois sur un point : le coût de l'entreprise. Il faudra plus de $350,000,000 pour réaliser l'un et l'autre des projets, ainsi que le réseau navigable projeté, le compris la somme déjà dépensée pour le canal Welland. Cet estimé ne couvrirait pas le coût d'exploitation des forces situées sur la partie du fleuve Saint-Laurent entièrement en territoire canadien, mais seulement aux exploitations sur les eaux limitrophes. Si l'on ajoute ce qu'il faudrait dépenser pour les ports de ce nouveau réseau, le coût total dépasserait certainement $1,000,000,000.

"Rafle pénétrée tous les produits du monde sur des océaniques jusqu'au coeur de l'Amérique du Nord est certes un rêve merveilleux. Mais si l'on tient compte que ce sont les contribuables du Canada qui en supporteront le coût, ce rêve ne devrait pas se matérialiser avant que le pays ait atteint une prospérité encore plus grande.

LE PAPIER A JOURNAL

"Le Canada a définitivement acquis la prédominance dans la fabrication du papier à journal du monde entier. On exprima des craintes, en 1926, lorsque de nouvelles machines furent installées dans les usines du pays. Toutefois, nous pouvons maintenant jeter un coup d'oeil rétrospectif sur l'année écoulée et comprendre pourquoi les producteurs de papier à journal furent si enthousiastes alors que leur politique nous apparût pour le moins téméraire.

"Les usines canadiennes exportèrent, durant les dix premiers mois de 1926, plus de papier à journal qu'elles en produisirent durant l'année 1925, et, lorsque les derniers chiffres seront publiés, nous verrons que la production fut de 1,800,000 tonnes, soit 280,000 tonnes de plus qu'en 1925. La production canadienne dépassera, en 1926, de 150,000 tonnes la production américaine.

"La puissance des usines canadiennes continuera à progresser en 1927. De nouvelles machines seront installées durant le premier semestre, qui augmentera de près de 1,000 tonnes la production quotidienne, ce qui portera la production nord-américaine à plus de 14,000 tonnes par jour.

"Les prédictions des économistes américains indiquent une période incertaine durant la première partie de l'année 1927 et le Canada se verra peut-être dans l'obligation d'augmenter ses exportations outremer, à moins que la production américaine de papier à journal ne diminue. Un grand nombre croient que cette tendance se fait déjà sentir et en tout cas quelles que soient les circonstances difficiles que le Canada ait à traverser dans un avenir rapproché, l'attitude des hommes d'affaires les plus éminents du Canada est une preuve de leur confiance dans le succès définitif de cette industrie.

LES MINES

"Les ressources naturelles représentent le plus riche actif du Canada. Les progrès et le développement du pays reposent sur ces dons de la nature. L'industrie minière atteint d'année en année de plus vastes proportions et les caractères de certains dépôts de minerais du Canada augmentent l'importance de l'industrie toute entière. Le Canada fournit au monde entier la majeure partie du nickel, produit plus de 85% de l'aluminite consommée, et se classe troisième parmi les producteurs d'argent du monde.

"On évalue à plus de $325,000,000 la production des métaux et des minéraux durant le premier semestre de 1926, soit une augmentation de plus de $8,000,000 pour la même période en 1925. Malheureusement nous ne pouvons obtenir un rapport semestriel de la production des matériaux de construction et des produits argileux, mais la valeur de ces produits est comprise dans la valeur totale de la production minérale. En 1925, la production minérale du Canada fut évaluée à $226,500,000; on estime celle de 1926 à environ $325,000,000.

"Il n'est pas déraisonnable d'espérer un avenir de plus en plus brillant pour l'industrie canadienne. Trois grands centres miniers aux vastes perspectives, dont bientôt rang parmi les "producteurs". Au début de 1927, Rouyn, un champ minier plein de promesse, constituera un centre de production qui permettra d'augmenter de façon appréciable la valeur totale de la production canadienne.

L'INDUSTRIE HYDRO-ELECTRIQUE

"A côté de la croissance des industries minière et pastelière, le Canada a aussi utilisé ses ressources hydrauliques. L'industrie hydro-électrique est un si grand facteur dans le succès de ces industries que, sans son aide, celles-là n'auraient pu atteindre leur état actuel de prospérité.

"Durant les dernières années du 19e siècle, on commence à utiliser les forces hydrauliques du Canada. A la fin de l'année 1900, on produisait 170,000 h.p. et au 31 décembre 1925, les usines canadiennes produisaient 4,230,428 h.p., soit une augmentation de plus de 2,523%.

"En 1925 on augmente la production de plus de 718,000 hp. et le capital engagé dans les forces hydrauliques atteint $815,724,000. En 1926, on construit de nouvelles usines et on améliore celles déjà existantes. Mais il est assez difficile de donner un estimé exact des travaux accomplis à la fin de l'année 1926. On commença, l'année dernière l'éxection des usines suivantes avec leur puissance de production : Bridge River (Colombie britannique) 300,000 hp.; Rivière Saguenay (Québec) 800,000 hp.; Rivière Gatineau (près de Hull), 500,000 hp.; de même qu'une augmentation de 90,000 hp. à l'usine de l'île Maligne (Québec) et de 25,000 hp. à l'usine de Great Falls (Manitoba).

"On évalue à 41,400,000 hp. (débit moyen) les forces hydrauliques du Canada dont au 31 décembre 1926 on n'exploitait que 10¼%. Il est peu probable que l'installation totale soit à la fin de 1926 de plus de 12%. On constate ainsi tout ce que l'avenir offre à cette grande industrie canadienne.

"Aux Etats-Unis, la population croit sans cesse et les débouchés nouveaux sont surtout représentés par la consommation domestique. Au Canada, il est entendu que cette augmentation n'est pas absorbée par les 9,000,000 d'habitants mais par les nombreuses industries toujours en progrès. L'industrie de la pâte et du papier consomma, en 1925, près de 757,000 hp., soit 17.6% de la puissance totale. Les mines et les centres miniers des nord-ontarien et québecquois sont alimentés par les usines de la Canada Northern Power Corporation Limited, dont la production est de 76,500 hp.

"Le développement de l'industrie hydro-électrique au Canada indique clairement l'état des affaires du pays et le projet d'ériger de nouvelles usines est un indice de prospérité. Nous avons toute raison de croire que cette prospérité repose sur les solides assises du bons sens."

LES HOMMES D'AFFAIRES



M. A. MURRAY VAUGHAN, gérant de l'Eastern Securities Company, Limited, dans la province de Québec.—(Cliché Canadian Newspaper Service).

LES MARCHES DES BESTIAUX

Semaine finissant le 23 décembre 1926.

TORONTO

Les ventes jusqu'à et y compris mercredi, furent de 2281 bêtes à cornes, 814 veaux, 3786 porcs et 1035 moutons et agneaux. En plus, il y avait en cours d'expédition directe 728 bêtes à cornes, 2 veaux, 703 porcs et 41 agneaux.

BETES A CORNES : Les arrivages étaient peu nombreux et reprenaient ce qu'ils avaient perdu la semaine dernière. Il y avait quelque 700 bêtes à cornes de qualité inférieure de reste de la semaine précédente et elles s'enlevèrent graduellement.

Les exportateurs expédièrent 237 bêtes à cornes outremer au cours de la semaine. Les bouvillons pesant s'achetèrent, pour la plupart, lundi, à des prix fermes ; les meilleurs donnant de $7 à $7.60 les cent livres. Quelques bouvillons bon-poids de choix se vendaient $7 à $7.25 et les qualités assez bonnes et les autres $6 à $6.75; les bovins de boucherie $4.50 à $5.75. Les vaches de boucherie se vendaient à des prix plus élevés, $4.50 à $5.50 pour les meilleures; celles pour la mise en conserves donnaient $2.25 à $2.50 les cent livres. Les bons taureaux pour l'exportation se vendaient $4.50 à $5.25 et les communs aussi bas que $3.25.

Les bovins d'engrais se vendaient lentement par groupes de $5 à $5.50 les cent livres. Les vaches pleines et les vaches laitières se vendaient facilement de $90 à $110 pour les meilleures.

Les maisons de salaison locales ont abattu la majorité des bovins accumulés au cours des deux dernières semaines. Il y a, cependant, conformément aux rapports reçus, plusieurs expéditions de bovins de l'ouest en route pour les saleurs, directement.

VEAUX : — Les arrivages de veaux étaient aussi peu considérables, mais les acheteurs étaient, en général, indifférents; les prix étaient de 50 centins de moins pour la semaine. Les veaux de boucherie se vendaient de $10 à $11. Les veaux engraissés à l'herbe donnaient de $5 à $5.25; la majorité des ventes se faisaient à $5.

Porcs : La majorité des porcs furent vendus aux bouchers locaux et les prix varièrent entre $11.50 à $11.75. Les saleurs payaient $11.50 pour les lisses-épais et $2 de plus pour les porcs de choix et $11. pour les porcs d'état. Les truies se vendaient $9 à $9.50.

Moutons : Le marché des agneaux était peu actif. Quelques groupes composés de brebis et de mâles de qualités communes et intermédiaires se vendaient de $9 à $9.50 et très peu d'agneaux obtinrent au-dessus de $10. Les mâles se vendaient de $8 à $9 et les moutons de $3 à $6.50.

MARCHE BRITANNIQUE DU PORC A BACON

Porc à bacon canadien en balles 88/- à 96/- (19 à 20¾ centins), boîtes 86/- à 90/-, (18¾ à 19½ centins) aucun américain. Irlandais 104/- à 128/-, (22½ à 26¾ centins). Danois 92/- à 100/-, (20c à 21¾); Suisse 80/- à 90/-, (17¼c à 19½c). Hollandais 76/- à 90/-, (16¼-19¼). Une petite quantité de Wiltshires canadiens. A cause des fêtes le marché était très irrégulier. Les abattages danois très nombreux.

DUNHAM

—M. Barthélemy Giroux, de Montréal, était en visite chez M. Wilfrid Cusson, à Dunham, récemment.

—Mlle Lucienne Lasnier, qui était en visite à St-Jean, depuis 5 semaines, est revenue ici.

—M. Lucien Bombardier, de Coaticook, est venu passer Noël dans sa famille, chez M. John Bombardier.

—Mlle Marie-Paule Lasnier, institutrice à West-Shefford, est venue passer ses vacances chez ses parents, M. Raphaël Lasnier.

Progrès rapide des travaux à la Makamic

La Makamic Mine, Inc., dont l'exploitation est commencée depuis quelques mois seulement se développe rapidement.

Depuis le 26 octobre dernier, début des travaux, il y a eu vingt-trois mille pieds carrés de dénudement et douze cents pieds de long de tranchées de quatre à neuf pieds de profondeur. En plus, des camps ont été construits.

Les travaux exécutés, si on en juge d'après différents rapports de M. Maurice Archambault, en charge du laboratoire provincial des mines à Ancs, et ingénieur-conseil de la Makamic Mines Limited, sont l'optimisme des promoteurs Inc., donnent des résultats qui justifient et des hommes d'affaires qui sont allés visiter la propriété en novembre dernier.

Il y a actuellement sept zones intéressantes de minerais to localisées, connues sous les noms de Veine A, Veine B. I, Veine B2, Veine C1, Veine C2, Veine D, Veine E. Il y aurait une autre zone minéralisée environ 1500 pieds plus à l'ouest de la Veine D, mais on n'en tient pas compte vu qu'elle peut être le prolongement de la Veine D.

Au stage où en sont actuellement les travaux, la zone la plus intéressante est la Veine A, qui est constituée par une bande de rhyolite légèrement cuprifère, pieds, au sein de laquelle court une d'une largeur approximative de trente veinule parallèle de chalcopyrite presque massive, ayant une épaisseur de trois à neuf pouces, avec un maximum de vingt-quatre pouces environ.

Les travaux se continuent très activement et la compagnie a demandé des soumissions pour le perforage au diamant et aussi pour la prospection électrique qui sera exécutée en même temps.

COURS DES CHANGES

Cours fournis par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Cours sur Devise	Valeur au pair	Mont-réal
Londres—livre S.	$4.86⅔	$4.85 13/16
Paris—franc	19.3c	0396⅛
Bruxelles—Belga	19.3c	0278
Rome—lire	19.3c	0451¾
Genève—franc	19.3c	1923
Amsterdam—florin	40.2c	4005
Madrid—peseta	12.3c	1529
Stockholm—cour.	26.8c	2670
Oslo—cour.	26.8c	2527
Copenhague—cour.	26.8c	2683½
New-York—dollar	5/64	prime
Brésil—milreis	32.4c	1181
Berlin—mark-or	24.c	2380

Emission adjugée

L'émission de $125,000 d'obligations 5% à 10 ans, en série, de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, a été adjugée au concours à la maison Ernest Savard, Limitée, et au Crédit Canada, Limitée, au prix de 93.125. Outre la liste des soumissionnaires Wood, Gundy & Company, 99.41 ; la Banque Canadienne du Commerce, 99.378 ; le Crédit Anglo-Français, 99.372 ; Read, T. Leclerc, 99.36 ; Ames & Company, 99.37 ; L.-G. Beaubien & Compagnie, Ltée, 99.12 ; Dominion Securities Corporation, 98.11 ; Dymond, Anderson & Co., 98.85 ; Hanson Bros., 98.77 ; et Normand & Halain, 98.13.

Dividendes à Toucher

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en Bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie :

	Payable le
Mackay Companies—1¾ %	2 jan.
Mackay Companies priv.—1 %	2 "
Winnipeg Electric priv.—1¾ %	1 "
Wabasso Cotton (a)—$1.50	
(a)—boni de 50 cts inclus	2 "
Can. Conn. Cottons priv.—1%	3 "
Bank of Nova Scotia—1%	3 "
Quebec Power priv.—1¾ %	3 "

SENATEUR A LA RETRAITE

Paris, 31. — M. Gomot, sénateur du Puy-de-Dôme se retire à 90 ans de la vie politique et ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Bel optimisme au banquet de la compagnie Weston

M. W.-G. Weston, président de George Weston, Limitée, s'est montré des plus optimiste au banquet annuel de la compagnie, qui a eu lieu à l'hôtel Queen's, mercredi dernier. M. Weston dit que l'année écoulée est une des plus brillantes que la compagnie ait jamais traversées et ajouta que le public remarquable donner sa préférence au produit canadien ; il annonça que la compagnie, qui est actuellement la plus grande biscuiterie indépendante du Canada, veut demeurer canadienne dans son administration.

M. Weston remercia M. J.-C. McMullen, gérant de Montréal, ainsi que le personnel du département des ventes, qui ont contribué à augmenter les ventes de 17 pour cent sur l'année 1925.

La Compagnie du Téléphone Bell du Canada

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de deux pour cent (2%) a été déclaré payable le 15 janvier 1927, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 23 décembre 1926.

W. H. BLACK,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 24 nov. 1926.

H. R. GIGUERE
Obligations Etrangères
ACHETEES VENDUES
Renseignements Gratuits
1242 RUE BERRI
(près Ste-Catherine)
Tél. Est 7188—Montréal, Qué.
8-s.n

Les Valeurs Minières de Rouyn
Gagnent Rapidement du Terrain
comme valeurs de placement
Le développement des mines du Québec promet de dépasser, durant les années prochaines, tout ce qui s'est fait jusq

L'orientation de la culture et de l'industrie maraîchère dans la province de Québec

Par M. J.-H. LAVOIE, chef du Service provincial de l'Horticulture.

L'orientation de la culture et de l'industrie maraîchère dans la province de Québec, tel fut le sujet de l'intéressante conférence prononcée par M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, lors du congrès des Jardiniers-Maraîchers à Montréal, les 13 et 14 décembre 1926. M. Lavoie suivit à la tribune l'honorable ministre de l'agriculture qui venait de remettre à M. Paul Wattiez, président de l'Association des Jardiniers-Maraîchers, la médaille d'officier du Mérite Agricole et le diplôme du Très Grand Mérite Agricole. Voici le texte de son allocution:

Monsieur le président,

Monsieur le ministre,

Après le glorieux assaut que votre modestie vient de soutenir — assaut qui a semblé vous jeter dans un grand étonnement et vous causer une vive émotion — je m'empresse de vous assurer que je me garderai bien de la violenter davantage.

Je croirais toutefois manquer à mon devoir, monsieur le président, si je ne me faisais pas ici l'interprète des nombreux agriculteurs de cette province, pour applaudir à la recognition officielle de votre mérite et vous offrir, ainsi qu'à madame Wattiez, l'expression de nos félicitations les plus cordiales.

Notre hommage de reconnaissance et nos remerciements unanimes s'adressent en même temps à l'honorable M. Caron qui, en vous décernant, M. le président, honore non seulement l'artisan d'une brillante carrière horticole, mais encore, l'art lui-même dans lequel vous avez jusqu'ici excellé. Or, comme l'honneur nourrit les arts, s'il faut en croire la vieille maxime latine "Honor alit artes", les horticulteurs devront désormais ajouter à vos autres titres, M. le ministre, celui de nourricier de l'art horticole.

REVOLUTION ECONOMIQUE

Mesdames, Messieurs,

Un agronome célèbre, Olivier De Serres, écrivait au 16e siècle, qu'il n'est nul art au monde auquel soit requise une plus grande philosophie qu'à celui du jardinage. C'est qu'en effet, l'horticulture consiste surtout à observer et à raisonner en vue de connaître les causes et les effets des choses. Cette vérité que le temps a depuis lors confirmée, s'affirme de nos jours d'une façon plus évidente que jamais, parce que jamais l'horticulture n'a subi de contre-coups semblables à ceux occasionnés par la grande révolution économique qui caractérise l'époque où nous vivons.

En moins d'un siècle, les améliorations dues à la découverte et à l'utilisation de la vapeur, de l'électricité, du froid artificiel et de l'essence, ont, en effet, non seulement révolutionné les modes de transport, de conservation et de vente des produits horticoles, mais encore, changé les goûts et les habitudes des peuples et sapé les bases mêmes de certaines productions, comme nous le verrons plus loin. Et c'est précisément à cause de ce bouleversement résultant de conditions nouvelles, que l'horticulture a plus que jamais besoin, pour s'y adapter, d'hommes capables de penser, d'observer et de raisonner, afin que par eux, elle puisse être reconstituée sur des bases nouvelles, entrer dans la voie du progrès et devenir une source de prospérité pour le pays.

En voyant ici réunis, dans cette vaste enceinte, l'élite de nos horticulteurs accourus nombreux des diverses parties de la province, pour se renseigner, se concerter et s'unir; en constatant les progrès étonnants déjà réalisés, en moins d'un an, par la Société des Jardiniers-maraîchers devenue florissante et prometteuse, grâce au zèle éclairé et au dévouement sans borne de ses officiers et à l'intelligente collaboration de ses membres; en assistant à l'alliance que nos techniciens les plus éminents s'apprêtent à faire contracter entre la science et la pratique; enfin, en appercevant ici présents ces précieux auxiliaires de succès dont le concours nous est largement acquis et qui sont: le clergé, merveilleux talisman de recrutement pour les bonnes causes; les gouvernements, inlassables dispensateurs des faveurs législatives, administratives et pécuniaires; les dames, stimulant par excellence de l'activité masculine, et la presse, puissant levier de l'opinion; il y a vraiment lieu de fonder sur l'avenir de l'horticulture québecoise les plus belles espérances.

Il existait autrefois dans un temple grec une statue de déesse dont la physionomie paraissait empreinte de tristesse à ceux qui entraient et souriante à ceux qui sortaient.

Mesdames et messieurs, au seuil de ce congrès, la complexité des graves problèmes de l'heure reflétait des traces d'anxiété sur le gracieux visage de la jeune Flore québecoise. Puisse ce visage nous paraître souriant et auréolé d'espérance, au sortir de ces assises solennelles.

CAUSES DU MALAISE AGRICOLE

Pour appliquer un remède avec discernement et efficacité, il faut d'abord se rendre compte de l'état du malade et trouver la cause de son mal. Aussi commencerons-nous par déterminer les causes générales du malaise dont souffre l'horticulture mondiale; nous décrirons ensuite les causes locales et en expliquerons les effets; puis nous terminerons par l'indication, sinon la prescription des remèdes et du régime qui nous semblent être les plus appropriés et les plus efficaces.

Et d'abord, le mal dont souffre l'horticulture est universel. Il affecte particulièrement la culture forcée dans tous les pays d'Europe et d'Amérique situés au nord de la longitude 40ème. Ce mal fut engendré par le perfectionnement des voies de transport, qui sont graduellement devenues assez nombreuses, rapides et bien aménagées pour permettre aux productions horticoles des pays chauds d'envahir les marchés des pays du nord, où ces mêmes plantes ont besoin de chaleur artificielle pour se développer. Rien ne pourra désormais arrêter sa marche, qui s'accentuera irrémédiablement avec l'amélioration croissante des transports jusqu'à l'anéantissement à peu près complet de la culture forcée. C'est la grande revanche de la nature. Après avoir pendant bien longtemps lutté contre elle et avoir pourtant réussi, par des moyens artificiels, à produire en quantités très appréciables des plantes dont elle se refusait à la culture de plein air, l'homme des pays du nord s'est lui-même fait l'instrument dont elle s'est servi pour rétablir ses droits. Le progrès a conduit l'homme à détruire d'une main ce qu'il avait édifié de l'autre, au prix de bien des siècles de labeurs.

On ne peut lutter indéfiniment contre les forces de la nature et résignons-nous d'avance au sort qui attend la culture maraîchère artificielle de la génération à venir. Nombreux sont déjà les jardiniers français qui ont quitté leur pays pour l'Algérie, d'où ils expédient maintenant en France, en moins de 24 heures, les délicieux produits maraîchers de pleine terre qu'ils devaient naguère jadis cultiver artificiellement. De plus en plus nombreux seront également les produits maraîchers qui nous viendront du sud des Etats-Unis. Voilà pour la culture forcée. Le sort en est jeté: sa disparition graduelle est une question de temps.

UN AUTRE MAL

Quoiqu'il leur soit préjudiciable, ce mal ne saurait cependant pas seul compromettre d'ici longtemps, le développement — et encore moins l'existence — des cultures maraîchères semi-forcées. Elles sont cependant menacées elles aussi, pour l'avenir, d'un autre mal dont les conséquences leur seront funestes dans la mesure des progrès réalisés par la locomotion. En effet,



M. J.-H. LAVOIE, chef du service de l'horticulture de la province de Québec.

les moteurs sont en train de remplacer les chevaux, dans les grandes villes. Or, le fumier de cheval étant indispensable pour produire économiquement la chaleur artificielle nécessaire aux cultures faites sous châssis, il s'ensuit que ce mal s'aggravera au pro rata de la diminution du nombre de chevaux. Dans certains pays, on s'en alarme d'autant plus que cette diminution se complique du fait que la sciure de bois remplace progressivement la litière de paille dans les écuries.

Si la culture maraîchère de plein air échappe aux maux précédents, elle n'est cependant pas moins affectée que les cultures artificielles et semi-forcées, par la fièvre de jouissance et de luxe encore engendrée par le progrès et qui a considérablement changé les goûts et les habitudes des consommateurs et des producteurs.

Les communications faciles entre pays et continents devaient fatalement amener le consommateur à connaître des produits exotiques, à y prendre goût et à les introduire dans son régime alimentaire. Ces nouvelles additions à son menu réduisirent d'autant la consommation des produits indigènes dont le nombre était d'ailleurs assez restreint et dont la qualité laissait souvent fort à désirer.

Ce fut en vain que l'on tenta, par la suite, dans maints pays, d'opposer des barrages tarifaires à l'envahissement des marchés du nord par le flot montant de la production du Sud. Le consommateur avait introduit de nouveaux produits dans son régime et il lui en fallait désormais, même au poids de l'or.

REACTION COMPENSATRICE

Un peuple ne saurait, non plus, s'entourer bien longtemps de compartiments étanches sans étrangler sa propre expansion économique. Il en est, du reste, des lois de l'échange comme des dépressions atmosphériques qui déterminent des appels d'air renversant tout sur leur passage pour rétablir l'équilibre.

A la suite de ces modifications profondes dans le régime alimentaire des peuples, une réaction compensatrice ne devrait pas tarder à se produire. Aussi, se traduisait-elle, chez nous, par l'introduction, l'acclimation et la culture d'un grand nombre d'espèces nouvelles, dont la tomate, le maïs sucré et le céleri furent les plus importantes.

Si le consommateur avait acquis des goûts nouveaux et était devenu plus exigeant, le producteur dut aussi prendre des habitudes nouvelles. A venir jusque-là, il produisait et vendait individuellement. Mais à partir de là, il dut s'unir et s'organiser pour lutter avantageusement contre la concurrence redoutable qui le nemaçait. Devenu impuissant, l'effort individuel devait faire place à l'effort collectif.

Malheureusement, il n'en fut pas ainsi partout et c'est ce qui fait que la culture maraîchère de plein air souffre de malaises endémiques ou locaux qui en paralysent parfois le développement, comme c'est le cas chez nous.

CAUSES LOCALES DE MALAISE

La vue d'ensemble que nous venons d'avoir sur les causes générales du malaise horticole était nécessaire à la bonne compréhension des causes locales, parce que ces dernières sont très nombreuses et complexes. Leur étude s'impose toutefois rigoureusement, parce que c'est d'elle que dépend la solution des problèmes qui nous intéressent, et c'est précisément, Mesdames et Messieurs, parce que je suis de ceux qui pensent qu'il est plus temps que jamais que le producteur sache le pourquoi des choses dont dépendent ses intérêts vitaux, que je n'ai pas craint, au risque de passer pour un ennuyeux théoricien, de vous retenir jusqu'ici dans un domaine quelque peu abstrait. Si dans le passé, on eût pris autant de soin à orienter le producteur, en lui ouvrant les yeux sur les événements économiques de portée considérable qui se déroulaient autour de lui, hors de sa province, qu'on en mettait à lui montrer comment faire les choses, ses marchés lui appartiendraient aujourd'hui, au lieu d'être aux mains des voisins.

Il n'est guère possible de prévenir des conséquences désastreuses, quand on ignore les causes qui sont susceptibles de les produire.

Aussi n'est-il pas surprenant d'entendre souvent dire, et c'est à votre honneur, Mesdames et Messieurs, que les Canadiens-français ne marchent de l'avant que lorsqu'ils sont convaincus. Encore faut-il cependant, pour les convaincre, leur apprendre le pourquoi des choses et qu'eux-mêmes soient disposés à l'apprendre.

Or, c'est un fait que ce défaut d'orientation, quelles que soient les circonstances atténuantes auxquelles on puisse l'imputer, fut l'une des causes principales du malaise de l'horticulture québecoise. Un grand nombre de choses secondaires s'y rattachent.

EPARPILLEMENT CULTURAL

Parmi celles-ci, mentionnons tout d'abord l'éparpillement cultural qui engendre une extrême diversité de production et qui a pour effet de la rendre impropre aux besoins du commerce et de l'industrie. En effet, si nos productions horticoles les plus considérables étaient concentrées aux endroits les plus propices au lieu d'être disséminées, comme elles le sont à travers toute la province et souvent même dans des milieux impropres, ou si même, à défaut de concentration, elles provenaient au moins de variétés semblables, plutôt que d'être un amalgame de variétés dissemblables, elles pourraient non seulement nous permettre d'en approvisionner amplement nos marchés, mais encore d'en exporter.

En d'autres termes, ce n'est pas tant la quantité que l'uniformité de qualité qui fait généralement défaut.

Ainsi, les pommes de terre ne nous manquaient pas en 1925; nous en avions récolté au-delà de 18,000,000 de boisseaux. Nous en avons cependant fait venir 1143 wagons des provinces maritimes qui, n'en ayant récolté que 17,735,000 boisseaux, en ont pourtant exporté 5,230,500 boisseaux, soit 30% de leur production, alors que nous n'en avons exporté que 253,193 boisseaux, soit 1.39% de la nôtre.

De l'oignon, il s'en récolte abondamment chez nous; rien n'empêche que nous en avons reçu 73 wagons de l'Ontario, qui en a exporté 18,577 boisseaux, alors que nous n'en avons pas exporté un seul.

Pendant que la même province trouvait moyen d'exporter 1,880,924 de boisseaux de choix-navets, nous n'en exportions que 414,890.

Il se cultive du céleri et des tomates dans le district de Montréal; nous avons tout de même reçu d'Ontario, en 1925-26, 51 wagons de céleri et 19 de tomates.

Nos exportations de fraises ne s'élevaient qu'à 1873 lbs, alors que celles des provinces maritimes furent de 366,549 lbs; et encore faut-il ajouter que nous en avions reçu 43 wagons d'Ontario et du Nouveau-Brunswick durant la même année.

Combien intéressant il serait de connaître, en outre, les quantités respectives des espèces légumières contenues dans les 182 wagons de fruits et légumes mélangés que nous reçumes d'Ontario en 1925-26.

ABSENCE DE COOPERATION

L'éparpillement cultural ne saurait seul suffire à expliquer la vente de nos productions, car quelques-unes d'entre elles qui sont pourtant déjà concentrées dans des milieux très favorables, ne répondent pas aux désidérata de la demande. La cause en est attribuable à l'absence de coopération entre producteurs, chacun cultivant les variétés de son choix et vendant individuellement. Il en résulte que la production, manquant d'uniformité, n'est pas en état d'alimenter le commerce en gros, et le fut-elle, que son prix de revient est trop élevé pour rencontrer la concurrence extérieure.

Veut-on un exemple de coopération? Je vais le prendre chez des concurrents ontariens qui nous ont expédié cette année 19 wagons de tomates à l'état frais. Ils sont organisés d'après un plan coopératif. Dès que la vente de la récolte est terminée, le gérant vient rencontrer nos commerçants en gros et prend ses commandes pour la saison suivante. Il convient ensuite avec ses producteurs des quantités que chacun d'eux s'engage, de par contrat, à cultiver d'après des méthodes culturales déterminées, à classifier suivant un standard établi et à emballer selon que spécifié. Les graines de semence, de même que les engrais chimiques et le matériel d'arrosage, d'emballage, etc., leur sont procurés à prix très réduits par la coopérative qui perçoit un pourcentage sur les achats et les ventes. Voilà le moyen par excellence d'uniformiser la qualité et l'emballage de la production; d'en réduire le prix de revient, d'en assurer la vente à des prix rémunérateurs et de satisfaire aux exigences du commerce.

MARCHE DEFECTUEUX

Enfin, Mesdames et Messieurs, au nombre des autres causes, signalons brièvement l'exiguité et l'aménagement défectueux des places de marché dans les villes, l'insuffisance de protection tarifaire, le coût élevé des transports, la cherté des engrais, et arrêtons-nous quelque peu sur la mentalité du consommateur et du producteur à l'égard de la production.

Combien de consommateurs qui gémissent sur la cherté des vivres, se paient cependant le luxe d'acheter à des prix exorbitants des produits maraîchers de provenance étrangère, de qualité bien inférieure à ceux qu'ils pourraient se procurer ici à cent pour pour cent meilleur marché. Est-ce parce qu'ils ne connaissent pas mieux ou par snobisme? Je l'ignore.

Ainsi, au début du printemps dernier, un commerçant en gros dont je visitais l'entrepôt, à Montréal, me fit voir des choux de primeurs importés, flasques et insipides, qu'il vendait facilement à $4.25 le baril, alors qu'il avait peine à écouler à $1 un lot considérable de superbes choux d'hiver canadiens, savoureux et profitables.

EDUCATION DU CONSOMMATEUR

Si le consommateur savait jusqu'à quel point il contribue, en ce faisant, à l'enchérissement du coût de la vie et à l'avilissement des prix des produits québecois, je me demande s'il persisterait quand même à encourager la production étrangère, à l'encontre de ses intérêts et au détriment de son pays.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que l'éducation du consommateur s'impose à l'égal de celle du producteur.

Autant il y a lieu d'être étonné de l'ignorance ou de la bêtise du consommateur, autant nous avons raison d'être parfois déconcerté de la persistance d'un grand nombre de producteurs à ne vouloir pas tenir compte des goûts du consommateur, ou plutôt des exigences de la demande. Ainsi, voilà 10 ans que nous nous évertuons à faire comprendre aux producteurs de pommes de terre qu'ils ne devraient cultiver que les variétés Irish Cobbler et Montagne Verte, parce qu'elles sont les plus recherchées sur tous les marchés des Indes Occidentales et de la partie est du continent américain, et c'est à peine si nous avons pu réussir à les faire adopter.

PRODUCTEUR REFRACTAIRE

A l'opposé du consommateur et surtout du commerçant qui sont à l'affût des nouveautés, le producteur est, par mentalité, plutôt réfractaire aux innovations. C'est ce qui explique, dans une certaine mesure, pourquoi il se trouve toujours, dans tous les pays, des producteurs qui croient que tout est empirisme en horticulture, c'est-à-dire, qui ne veulent procéder que d'après l'expérience et la pratique acquises, et qui se défient de la théorie et des progrès scientifiques dont ils ne veulent pas mettre à profit les données et les applications nouvelles.

Jean Mayer, célèbre horticulteur du 18e siècle, raconte qu'il eut dans son bon vieux père un exemple frappant de cette adhésion invincible aux premiers principes reçus, aux usages pratiqués. "Un jour, dit-il, il me surprit, transportant, à l'aide d'un pinceau, des poussières séminales d'une fleur sur une autre; lui ayant alors expliqué ce que je faisais, il se mit à rire et dit à mes ouvriers: si le bon Dieu n'y met la main, ces chiens de philosophes inventeront encore une nouvelle manière de propager l'espèce humaine!"

De nos jours, il existe encore un certain nombre d'horticulteurs qui éprouvent une extrême répulsion à se servir de procédés nouveaux qui considèrent les hommes de science comme des toqués et les fonctionnaires publics comme des individus payés pour ne rien faire! Et, pourtant, Mesdames et Messieurs, tous les grands progrès industriels et agricoles ont été le résultat de recherches purement scientifiques. Leur réalisation n'a pu s'opérer que par la coopération de la tête et de la main. "Impossible de séparer ces deux choses, dit Claude Bernard. Une main habile, sans la tête qui la dirige, est un instrument aveugle. Une tête sans la main qui réalise sa pensée, est une force inerte. C'est l'aveugle et le paralytique s'entr'aidant: Allez, vous agirez pour moi et j'y verrai pour vous."

Je laisse à votre digne aumônier, dont la compétence en la matière est incontestable, le soin de vous renseigner sur les causes morales qui causent et peuvent causer un préjudice considérable à la bonne réputation des produits maraîchers de cette province, dans l'espoir qu'il saura mieux que moi réussir à convaincre et à guérir les récidivistes du camouflage des produits.

REMEDES

Ces remèdes sont reconnus partout comme étant les plus énergiques et les plus curatifs qui soient. Ce sont: 1o.—La coopération entre producteurs; 2o.—Encore la coopération entre producteurs et consommateurs; 3o.—Toujours la coopération entre producteurs et techniciens.

La coopération entre producteurs assurera la concentration des cultures, l'uniformité de qualité de la production, l'abaissement du prix de revient, l'élévation du prix de vente, et, partant, des profits rémunérateurs.

Si vous êtes désireux d'en faire l'expérience, je suis autorisé à vous dire de la part des autorités du ministère qu'il est prêt à vous aider, dans la mesure de ses ressources, à vous organiser pour l'uniformisation, la classification et la vente coopérative de vos produits.

Entre producteurs et consommateurs, la coopération doit consister à établir des relations commerciales qui fassent mieux connaître et apprécier la production locale et, partant, à lui assurer la préférence et la prépondérance sur celle de l'extérieur. Dès lors, mesdames et messieurs, que vous aurez fait le nécessaire pour rendre vos produits conformes en tous points au désidérata de la demande, il nous deviendra possible de faire de la réclame en leur faveur, non seulement dans la province et au pays, mais encore et surtout, à l'étranger, afin de vous y trouver des débouchés dont bénéficieront à la fois producteurs et consommateurs.

Car s'il est important de développer le commerce intérieur d'une nation, il l'est d'avantage d'en organiser le commerce extérieur. En effet, mesdames et messieurs, le commerce intérieur ne fait qu'occasionner la circulation de l'argent du pays de mains en mains, sans rien ajouter à l'avoir global, tandis que le commerce d'exportation l'augmente.

HOMMAGE AUX TECHNICIENS

Enfin, mesdames et messieurs, est-il besoin d'insister sur la coopération de plus en plus bienveillante, de plus en plus étroite, je dirai de plus en plus fraternelle, qui doit unir les producteurs aux techniciens, lorsque l'on sait l'accueil si sympathique que vous leur faites et l'empressement que vous mettez habituellement à suivre leurs indications.

Il n'y a que ceux qui ne connaissent pas les services inappréciables que les techniciens rendent et peuvent rendre à l'agriculture, qui les méconnaissent ou les déprécient.

Ce sont eux, pourtant, qui ont créé et amélioré les races et variétés qui font aujourd'hui l'orgueil du Canada et la prospérité de ses habitants.

C'est à eux qu'il faudra demain s'adresser pour obtenir des variétés plus résistantes aux maladies et au transport et répondant mieux aux besoins du commerce et de l'industrie.

Ce sont eux qui vous orienteront désormais dans la voie du progrès et permettront à la province de Québec de devenir, à brève échéance, le pays pourvoyeur par excellent de semences saines, vigoureuses et productives, à la production desquelles son sol et son climat se prêtent merveilleusement.

L'avenir de l'horticulture Québecoise repose sur l'intelligente coopération du technicien, du producteur et du consommateur.

De même qu'à la vue du serpent d'airain, les malades israélites étaient guéris, puisse la coopération guérir de même sans retard les maladies dont souffre actuellement notre horticulture.

Ce n'est qu'alors et alors seulement que cette terre, poussière de nos ancêtres nous apparaîtra pour de bon ce qu'elle est en réalité; une école d'indépendance et de liberté.

En terminant, mesdames et messieurs, permettez-moi de vous dire bien haut ce mot d'ordre de nos ancêtres bretons: "Arras atao, En Avant, toujours!

Encan Régulier

Lundi à 10 heures

MEUBLES
FOURNITURES
DE MAISON

Manteaux de Fourrure
ETC

SPECIAL
1 gros lot D'EPICERIES ASSORTIES

Vente privée tous les jours

"La Bourse des Occasions"

Les Enchères Baillargeon Limitée

329 rue Ontario E., près St-Denis

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:
Fahed Nassar, 2064 Notre-Dame Ouest, Montréal.
FAILLI.

Avis est par les présentes donné que: MARDI, le 4 janvier 1927, à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu à l'enchère, aux bureaux de MM. FRASER FRERES, 453 rue St-Jacques, à Montréal, l'actif suivant:

a—Mercieries pour hommes et garçons	$ 820.86
b—Mercieries pour dames et fillettes	535.47
c—Chaussures et claques assorties	179.78
d—Chapeaux et casquettes pour hommes	124.52
e—Fixtures et caisse enregistreuse	184.62
	$1,845.25

Conditions de vente: COMPTANT, et l'acquéreur devra assumer le bail jusqu'au premier mai 1927, à raison de $45 par mois.

Le magasin, 2064 Notre-Dame Ouest sera ouvert pour inspection, lundi le 3 janvier 1927, de 2 à 5 p. m.

Pour toute autre information s'appliquer aux soussignés.

Montréal, le 30 décembre 1926.

ALEX. G. COUDSI,
PAUL KOENIG,
Bureau: Chambre 502, 90 rue S.-Jacques, Tél. Main 7120, Montréal.

Chemin de fer National du Canada

SOUMISSIONS

Chemin des Voitures du Pont Victoria

Des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour le pont Victoria" et adressées à l'ingénieur en chef régional, chemin de fer national du Canada, Toronto, Ontario, seront reçues jusqu'à midi, lundi, 10 janvier 1927, pour la pose d'un plancher en bois sur le chemin des voitures dudit pont.

On peut voir des plans, devis et formules de contrat et d'instructions pour soumissionner et obtenir une formule de soumission en s'adressant à l'un des bureaux suivants:

Bureau de l'ingénieur des Standards
Immeuble Canadian National Express
Montréal, P. Q.

Bureau de l'ingénieur en chef régional, Nouvelle gare Union, Toronto, Ontario.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par la compagnie de chemin de fer et suivant les modes de soumissionner.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

A.-E. WARREN, gérant général.
Chemin de fer National du Canada.
Toronto, Ont., 30 décembre 1926.

VENTE AU COMMERCE

MERCREDI, LE 5 JANVIER 1927

A nos salles, 79 rue St-Jacques, à 10 hrs. a. m.

STOCK D'EPICERIES AU MONTANT DE $650.00

M. CONSTANTINEAU, 5353 rue Des Erables

COMPRENANT: Biscuits, catsup, confiture, pois, blé-d'Inde, olive, huile d'olive, cornichons, fèves au lard, spaghetti, mayonnaise, amandes, jelly, cocoa, thé, café, épices, saumon, coconut, soupes, sardines, poivre, raisin, poli, savon, tomates, essences, balais, fleur, corn flakes, bonbon, etc.

AUSSI

STOCK DE VAISSELLE ASSORTIE AU MONTANT DE $725.00

MARCHANDISES SECHES GENERALES, MERCERIES ASSORTIES, CHAUSSURES

Vente en lots convenables aux acheteurs.

F.S. En vente privés tous les jours. Caisses enregistreuses, balances, comptoirs, show-cases, partitions, moulin à café électrique, etc.

Jeudi 6 jan. 1927 étant Fête Catholique, nos salles seront fermées.

Encanteurs. MARCOTTE FRERES LIMITEE

COUR SUPÉRIEURE

29 décembre 1926. Président: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Berth Harold McCreath vs J.-B. Sparrow Theatrical and Amusement Co. Motion du demandeur pour amender; accordée en par demandeur payant frais de motion.

J. Vlau vs H. Langevin et al. Inscription en droit du défendeur Doyon; preuve avant faire droit; dépens réservés.

Azarie Genest vs J. Lacovitsky et al. Motion du défendeur Holleau pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

A.-O. Rondeau vs L. Piette et Dame J.-V. Jeannette, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

Philémon Cousineau vs F.-X. Lahaie et Dame Julia Lefebvre, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

Banque Canadienne Nationale vs La Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. Motion de la demanderesse pour détails; accordée, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Beaudoin limitée vs Albert Laflamme et Alexina Courtemanche et al, T. S. Motion de la demanderesse pour forcer T. S. à déclarer de novo, accordée, dépens vs T. S.

A. Saltzman vs Lionel Shuman. Motion du défendeur pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

St. Lawrence Fur Co. vs J. Winer alias Weiner et al et Nathan Grobstein et al, exqual T. S. Motion de la demanderesse pour déclarer la saisie tenante; accordée.

St. Regis Land Co. Limited, en liquidation. Requête pour mise en liquidation; accordée. Lionel Joron nommé liquidateur provisoire, avis ordinaires.

Gérard Chartrand vs Singer Manufacturing Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

29 décembre 1926; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Mlle M.-L. Bruneau vs Léonidas Labrie. Inscription en droit de la demanderesse; preuve avant faire droit, dépens réservés.

J.-Alphonse Séguin vs Dame Marie Viger et Laurette Giroux, opposante. Motion du demandeur pour cautionnement pour frais; accordée, $200 de cautionnement, 3 semaines de délai, dépens à suivre.

J. Safrophay, débiteur. Assemblée des créanciers; J.-Arthur Gagnon nommé syndic.

Arthur Alarie, débiteur. Assemblée des créanciers; F.-R. Paquet nommé syndic.

Fuller Brush Co., Limited vs R. Leguerrier et John-A. Harper, opposant. Motion de la demanderesse pour interroger l'opposant; accordée, dépens réservés.

C.-E. Prigon vs Walter Chu et al. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

M. Steinert & Sons Co. Limited vs G.-S. Johnston et Tucketts Tobacco Co. Limited, T.S. Jugement par défaut vs T.S.—Juge Coderre.

Dame G. Théberge et vir vs Crédit-Canada Limitée. Motion de la défenderesse pour permission de plaider; accordée en par défenderesse payant frais de motion et défaut; plaidoyer instanter.

B. Cohen et al, vs A.-E. Lauzon. Motion des demandeurs pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

G. Petrucci vs Aluminum Co. of Canada limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre le sort de la cause.

Mitchell Holland, Waring Gillon Ltd. vs Dame Grace St-Claire-McDougald et vir et T. Brossard, mis-en-cause; motion de la défenderesse pour détails; accordée quant aux paragraphes 3 et 4 seulement, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Antonio Morin vs The Thres Line Navigation Co., Ltd., requête du demandeur pour approuver règlements; jugement pour $75.00.

Dame Rose Albert et vir vs F. Galdstein; jugement pour $95.00.

Joseph Lemire vs Dame Clara Boucher, et Charles Darabaner mis-en-cause. Jugement pour $179.00.

Gédéon-A. Lippé et al., vs Albert Martel; jugement pour $395.00.

Dame Rose Lacroque vs René Hurteau et al, jugement pour $384.00.

Dame Yvo C. Demuy vs Tancrède Joly et Dominion Rubber System (Québec Ltd), T.S. Jugement par défaut vs T.S.

Alderic Dufresne vs Oscar Germain. Jugement pour $256.88.

La Compagnie d'assurance Mutuelle de Montréal vs J.-A. Vigneault. Jugement pour $107.00.

Traders Finance Corporation Ltd vs G.-A. Laroche et L. Plante, mis-en-cause. Jugement maintenant saisie-revendication.

Charles Senécal vs Elgar Turgeon et Banque Canadienne Nationale et al, T.S. Jugement suivant la déclaration des T.S.

30 décembre 1926. Président, Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Sabatino Andreane vs Fraser, Brace Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Michel Plante vs The Quebec Development Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

P. Guay vs A. Aubuchon. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame H. Millette et vir vs Arthur Messier. Requête de la demanderesse pour ester en justice; accordée dépens à suivre.

Canadian Exploration Limited et al vs Abana Mines Limited et Sun Trust Co. Limited, mise-en-cause. Inscription en droit de la demanderesse; preuve avant faire droit, dépens réservés.

The Standard Bank of Canada vs Charles-A. Mitchell. Motion de la demanderesse pour règle nisi; accordée rapportable le 10 janvier prochain.

J.-E. Gagné vs British Canadian Ins. Co. Motion du demandeur pour détails; accordée 8 jours de délai; dépens à suivre.

National Salesmen's Training Association vs Maurice Moses. Motion de la demanderesse pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

W.-J. Bellingham, failli, et Alexander Burnett, syndic requérant. Requête du syndic pour être relevé du défaut; accordée en par requérant payant $35. de frais.

F. Garneau vs N. Carrière. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du défendeur; accordée.

Dame S. Sterngers vs J.-H. Amour. Motion du défendeur pour le rejet de la procuration; motion renvoyée, avec dépens.

LICITATION

Lundi, le 17 janvier prochain (1927), à onze heures de l'avant-midi, au Bureau du notaire Henri Schetagne, Chambre 402, 99 rue Saint-Jacques, Montréal, sera vendu, au plus offrant et dernier enchérisseur:

Un emplacement situé dans la ville de Lachine, connu et désigné sous le numéro cinq cent soixante-dix-huit (No 578), aux plan et livre de renvoi officiels de la Ville de Lachine, dans le comté de Jacques-Cartier, mesurant cinquante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses dessus construites, consistant dans une maison en bois sur solage en pierre, contenant deux logements portant les Nos 75 et 75A de la 12ème Rue, avec des hangars et des écuries dessus érigés.

Pour les conditions de la vente s'adresser à H. Schetagne, notaire. Cet immeuble appartient à la succession de M. Pascal Lemieux, en son vivant de Montréal, 28 décembre 1926.

H. SCHETAGNE, notaire.



ARGYLE
OLD NECTAR WHISKY
Produit de
GOODERHAM & WORTS LTD.
Etablis au Canada depuis 94 ans.
13 onces flacon . $1.75
26 " bouteille 3.35

Co. Motion du demandeur pour détails; accordée 8 jours de délai; dépens à suivre.

National Salesmen's Training Association vs Maurice Moses. Motion de la demanderesse pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

W.-J. Bellingham, failli, et Alexander Burnett, syndic requérant.

Requête du syndic pour être relevé du défaut; accordée en par requérant payant $35. de frais.

F. Garneau vs N. Carrière. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du défendeur; accordée.

Dame S. Sterngers vs J.-H. Amour. Motion du défendeur pour le rejet de la procuration; motion renvoyée, avec dépens.

Recherches concernant l'industrie de la tourbe au Canada.

Les travaux du comité chargé d'étudier la question de la tourbe ont constitué une avance notable vers l'établissement d'une industrie de la tourbe au Canada, d'après ce qui ressort du rapport définitif de ce Comité, récemment publié par le ministère des Mines. Le Comité de la Tourbe a été nommé conjointement par le gouvernement du Dominion et celui de la province d'Ontario, avec instruction de trouver, si possible, une méthode efficace et pratique au point de vue commercial, pour l'obtention du produit de nos immenses tourbières comme combustible auxiliaire, principalement dans la "région pauvre en combustibles minéraux" qui embrasse le Québec et l'Ontario. L'avant-propos du rapport relate qu'un succès très encourageant a été obtenu par le Comité au cours de ses investigations et que le but que les gouvernements avaient en vu en nommant le Comité a été en grande partie atteint.

Les conditions déplorables qui existent dans certaines parties du Canada, particulièrement l'Ontario et le Québec, par suite de l'obligation de compter sur l'étranger pour leur approvisionnement en anthracite, ont fait ressortir la nécessité d'assurer à cette région une source d'approvisionnement domestique pour le combustible dont elle a besoin. La possibilité d'utiliser la tourbe comme succédané de l'anthracite fut mise à l'épreuve et le Comité commença ses investigations en 1918. Des travaux furent effectués par le Comité à la tourbière située près d'Alfred, Ontario, environ 40 milles à l'est d'Ottawa. Durant la période des investigations, le Comité imagina des machines et élabora des méthodes pour l'exploitation de la tourbe sur une base commreciale. Les membres du Comité allèrent plus loin encore et firent une étude des divers usages auxquels peut servir la tourbe, en vue de s'assurer de quelle façon les tourbières non requises pour l'extraction du combustible ou celles qu'une exploitation intensive a épuisées, pourraient être utilisées le plus profitablement.

Les principales conclusions auxquelles en est venu la Comité sont que les seules méthodes qui pourraient être employées économiquement pour la préparation de la tourbe sont celles basées sur la dessication à l'air libre; que les conditions climatériques dans l'Ontario et le Québec permettraient la préparation de la tourbe durant 100 jours de l'été, et que la production commerciale de cette sorte de combustible pourrait être réalisée sur plusieurs des tourbières que le Comité a examinées en détail et qui sont favorablement situées tant au point de vue de la densité de la population qu'à celui des facilités de transport.

AVIS est par les présentes donné que ALEXANDRE GAREAU, HERVE GAREAU, HECTOR GAREAU, EMILE GAREAU, ARTHUR GAREAU et JEANNE GAREAU, et PHILIAS ROLLAND, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour faire passer une loi décrétant que les biens de la succession de Joseph Gareau et de son épouse sont la propriété absolue des requérants.

Montréal, le 9 décembre 1926.

LAURENDEAU & LAURENDEAU,
11,18,24,31 Procureurs des requérants.

CITE DE

Le RADIO de LA PRESSE

L'heure de musique hebdomadaire du théâtre Capitol, transmise, dimanche après-midi, par par le poste de la "Presse".

LES POSTES AMERICAINS

Au poste C.K.A.C.

DIMANCHE

Demain fête du Premier de l'An, aucune émission ne sera donnée par le poste de la "Presse".

L'HEURE DU CAPITOL

Dimanche après-midi, à 2 h. 45, le poste CKAC transmettra, directement du théâtre Capitol, l'heure de musique de ce lieu d'amusement, consistant en une Ouverture, "Faust", de Gounod, par l'orchestre symphonique du théâtre, sous la direction de M. J.-J. Gagnier; morceaux d'orgue choisis, exécutés par "Buddy" Payne; la semaine canadienne-française au Capitol, avec M. Charles Marchand, folkloriste bien connu, assisté d'une troupe de troubadours et seize autres artistes canadiens bien connus, comprenant Arnold Becker. Prélude s'adaptant à la pellicule "Faust", dans laquelle le grand artiste européen Emil Jannings joue le principal rôle.

Emissions locales

AUJOURD'HUI

12 h. 35 p.m.—CFCF—Orchestre de concert, rapports du marché et température.

1 h. 45 p.m. — CKAC — Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette.

4 heures p.m. — CKAC — Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse à Montréal et New-York. L'heure.

7 heures p.m. — CFCF — Cecil Daly et son orchestre de danse.

9 heures p.m. — CFCF—L'heure de musique de la "Dominion Battery". (Reliable).

10 h. 30 p.m.—CFCF—Musique de danse et vaudeville.

DEMAIN

9 heures p.m.—CHYC—Conjointement avec le poste CHIC, de Toronto, la compagnie Northern Electric transmettra le programme suivant:

"Badinage" (Victor Herbert)
"Love Everlasting" (Friml)
L'orchestre de salon Victor
"Old German Minnelied"
"Holy Child"
John McCormack, ténor.
"Litany" (Schubert)
"Invitation to the Waltz"
Alfred Cortot, pianiste.
"Ave Maria" (Verdi)
"Pace, Pace Mio Dio"—
"Forza del Destino" (Verdi)
Rosa Ponselle, soprano.
"Avé Maria" (Schubert)
"Menuet Beethoven" (No 2)
"Humoresque" (Dvorak)
Mischa Elman, violoniste.
"On Wings of Song" (Mendelssohn)
"Kathleen Mavourneen"
John McCormack, ténor.
"Estrellita" (Ponce)
"Black Eyes" (Russian Gipsy Song)
"Because I Love You"
(Irving Berlin)
L'orchestre de salon Victor
"Berceuse" (Chopin)
"Valse" (Chopin)
"Etude" (Chopin)
Alfred Cortot, pianiste.
"Elegie" (Massenet)
"Lullaby" (Rosetti-Scot)
"Le Rosaire" (Nevin)
Rosa Ponselle, soprano.
"Nola" (Félix Arndt)
"In a Persian Market" (Keteiby)
L'orchestre de salon Victor.
"Caprice Basque" (Sarasate)
"Méditation"—Thais (Massenet)
"Valse" (Victor Herbert)
Mischa Elman, violoniste.
"Far Away Bells" (Furber Gardon)
"Calling Me Back to You" (Seaver)
"Just for Today" (Partridge-Seaver)
John McCormack, ténor.

DIMANCHE

2 h. 45 p.m.—CKAC—L'heure de musique du théâtre Capitol.

7 heures p.m.—CHYC—Chorale et orgue.

9 heures p.m.—CHYC—Concert du studio.

LUNDI

12 h. 35 p.m.—CFCF—Orchestre de concert, prix du marché, température et l'heure.

1 h. 45 p. m.—CKAC—Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette.

4 heures p.m.—CKAC—Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse à Montréal et New-York. L'heure.

7 heures p.m.—CFCF—Contes en français et en anglais.

7 h. 30 p.m.—CFCF—Orchestre de concert dans le programme suivant: (1) Ouverture: "Sakuntala", Goldmark; (2) Suite: "A Lover in Damascus", Finden; (3) Fantaisie: "Mignon", Thomas; (4) Piano: "Ballade", Chopin; (5) Sélection: "Mlle Modiste", Herbert; (6) "Hymn to the Sun", Rimsky-Korsakow.

8 h. 30 p.m.—CFCF—Causerie sur le soleil, par le professeur A.-H.-S. Gillson.

9 heures p.m.—CFCF—L'heure de musique de la maison "Radio Limited".

10 h. 30 p.m.—CFCF—Programme de musique de danse.

Vendredi, 31 décembre

POSTES SILENCIEUX

Ce soir les postes suivants ne donnent pas d'émission : CKAC, CNRM, CHYC, WLW, WHAZ, et WOR.

ARTICLES D'INTERET

8 H. P.M.

WGY, 379.5, Schenectady : La fanfare Lemington.

10 H. P.M.

WPG, 299.8, Atlantic City : Revue de 1926.

10 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York : Les clubs de nuit à New-York.

LES PROGRAMMES

6 H. P.M.

WBBM, 226, Chicago : La musique en dinant.
WEAF, 492, New-York : La musique en dinant.
WTAM, 389.4, Cleveland : L'orchestre dîner.

6 H. 15 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : La musique en dinant.
WBZ, 333.3 Springfield : La musique en dinant.
WOR, 405.2, Newark: Quatuor d'instruments à cordes.

6 H. 30 P.M.

WGY, 379.5, Schenectady : La musique en dinant.

7 H. P.M.

WBZ, 333.3 Springfield : Orchestre.
WGY, 379.5, Schenectady : La musique en dinant.
WPG, 299.8, Atlantic City: La musique en dinant.
WRNY, 375, New-York : Programme du studio.
WTAM, 389.4, Cleveland: Studio.

7 H. 10 P.M.

KDKA, 309.1, E. Pittsburgh : Le "Radio Club".

7 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York: "Fairyland".
WGY, 379.5, Schenectady : Orchestre.
WJZ, 454.3, New-York : Orchestre de concert.
WOR, 405.2, Newark : L'orchestre Clin Lee.

8 H. P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : Orchestre de concert.
WBZ, 333, Springfield : "Kerbstone Four".
WEAF, 491.5, New-York : Les "Happiness Caddy Boys".
WEBH, 370.2, Chicago : La musique en dinant.
WGY, 379.5, Schenectady : Fanfare Remington.
WJZ, 454.5, New-York : L'orchestre Sundial.
WOR, 405.2, Newark : Chant.
WRNY, 375, New-York: L'heure Huntington.

8 H. 30 P.M.

WBZ, 333, Springfield : Violon.
WEAF, 491.5, New-York : Le "Hohner Harmony Four" aussi transmis par WEEI, WLIT, WRC, WLIB, WWJ, WTAM, WCAE et WGR.
WOR, 405.2, Newark: Récital d'orgue.
WPG, 299.8, Atlantic City : Concert.

9 H. P.M.

WBBM, 226, Chicago : L'heure classique et moderne.
WBZ, 333, Springfield : Programme de musique.
WEAF, 491.5, New-York : "South Sea Islanders".
WJZ, 344. 6, New-York : L'heure Breyer.
WPG, 299.8, Atlantic City: Concert.
WRNY, 375, New-York : L'ensemble Geon.

9 H. 15 P.M.

WOR, 405.2, Newark : Programme du studio.

9 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York : Programme par l'orchestre "La France", aussi transmis par WEEI, WGR, WLIT, WCAE, KSD, WOC, WTAM, WWJ et WDAF.

9 H. 45 P.M.

WRNY, 375, New-York : Trio d'instruments.

10 H. P.M.

WBBM, 226, Chicago : L'heure de l'harmonie.
WBZ, 333, Springfield : L'orchestre.
WEAF, 491.5, New-York : Les Anglo Persians, aussi WEEI, WGR, WTAM, WLIT, WWJ, WCAE, WOC, WDAF, WCCO, WRC, KSD, WTAG, WGN et WWJ.
WEBH, 370.2, Chicago : Musicale.
WJZ, 454.3, New-York : Heure de musique de Baldwin, aussi transmis par WGY.
WPG, 299.8, Atlantic City: Revue.

10 H. 15 P.M.

WRNY, 375, New-York : Programme spécial du Nouvel An.

10 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York : Les clubs de Nuit de New-York.
WEBH, 370.2, Chicago: Orchestre.
WTAM, 389.4, Cleveland: Programme du studio.

11 H. P.M.

WJZ, 454.3, New-York: Soprano.
WOR, 405.2, Newark : Orchestre.
WRNY, 375, New-York : Chant.
WTAM, 389.4, Cleveland : L'orchestre

12 H. P.M.

WBZ, 333, Springfield : Orchestre.
WRNY, 375, New-York : Les cloches.

Samedi, 1er janvier

POSTES SILENCIEUX

Ce soir les postes suivants ne donnent pas d'émission : CNRM, CFCF, CHYC, WHAZ.

ARTICLES D'INTERET

8 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: La symphonie de New-York.

8 H. 10 P.M.

WBZ, 333, Springfield: La symphonie de Boston.

8 H. 30 P.M.

WJZ, 454.3, New-York: La Philharmonie de New-York.

8 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: John McCormack et Rosa Ponselle, Alfred Cortot et Mischa Elman.

LES PROGRAMMES

6 H. P. M.

WBBM, 226, Chicago : Musique.
WEAF, 492, New-York : La musique en dinant.

6 H. 15 P. M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Concert.
WBZ, 333, Springfield : Orgue.
WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs.
WTAM, 389.4, Cleveland: Orchestre.

6 H. 30 P. M.

WBZ, 333, Springfield: Orchestre.
WGY, 379.5, Schenectady : L'orchestre Onondaga.

7 H. P. M.

CKCL, 357, Toronto : La musique en dinant et le trio de concert Paris Garter.
WEAF, 491.5, New-York : L'orchestre Hofbrau.
WJZ, 454.3, New-York: L'orchestre Vorhee.
WLW, 422.3, Cincinnati : Orgue.
WOR, 405.2, Newark : L'ensemble Jacobs.
WRNY, 375, New-York : Programme varié.

7 H. 15 P. M.

WBZ, 333, Springfield: Orchestre.
WPG, 299.8, Atlantic City: La musique en dinant, orgue.
WTAM, 389.4, Cleveland : Le "Blue Flash Wizard".

7 H. 30 P. M.

WEAF, 491.5, New-York : Comédie musicale.
WGY, 379.5, Schenectady : Théâtre à Buffalo.
WJZ, 454.3, New-York: Orchestre.
WOR, 405.2, Newark : Orchestre.
WRNY, 375, New-York : L'orchestre Roosevelt.

7 H. 45 P. M.

WJZ, 454.3, New-York: Quatuor.

8 H. P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Fanfare.
WEAF, 491.5, New-York: Symphonie.
WEBH, 370.2, Chicago: Programme du Nouvel An.
WJZ, 454.3, New-York: Musique.
WLW, 422.3, Cincinnati : Le club Hawkins.
WOR, 405.2, Newark: "Radio Franks".
WRNY, 375, New-York: L'heure des débuts.

8 H. 10 P.M.

WBZ, 333, Springfield: La Symphonie de Boston.

8 H. 15 P.M.

WOR, 405.2, Newark : Orchestre de concert.

8 H. 30 P. M.

WEAF, 491.5, New-York: Philharmonique.
WPG, 299.8, Atlantic City : Grands musiciens.

9 H. P. M.

WBBM, 226, Chicago : L'heure de l'harmonie.
WEAF, 491, New-York: John McCormack, Rosa Ponselle, Mischa Elman et Alfred Cortot, aussi transmise par WEEI, WGR, WCCO, KSD, WOC, WDAF, WGN, WRC, WWJ et WCAE.
WFI, WCAE, WSAI, WTAM, WWJ et WGN.
WORK, 405.2, Newark: Musique.

9 H. 45 P.M

WBBM, 226, Chicago : L'heure de mélodie.

10 H. P. M.

WRNY, 375, New-York : Musique et chant.
WPG, 299.8, Atlantic City: Musique.

10 H. 30 P.M.

WGY, 379.5, Schenectady: Musique.
WPG, 299.8, Atlantic City: Musique.

11 H. P. M.

WBZ, 333, Springfield : L'orchestre Reisman.
WEAF, 491.5, New-York : L'orchestre Lopez.
WJZ, 454.3, New-York: Orchestre.
WOR 405.2 Newark Musique
WTAM, 389.4, Cleveland: Vaudeville.

11 H. 30 P.M.

WBZ, 333, Springfield: Message pour le nord.
WPG, 299.8, Atlantic City: Musique.
WRNY, 375, New-York : L'orchestre Napoléon.

12 H. P. M.

WBBM, 226, Chicago : Théâtre.
WEBH, 370.2, Chicago : Orchestre et chant
WRNY, 375, New-York : Spécialités.

1 H. A. M.

WBBM, 226, Chicago : Le "Natty Club".

Musique de danse

WGY, 379.5, Schenectady : Musique de danse.
WPG, 299.8, Atlantic City: Musique de danse.

11 H. P.M.

WOR, 405.2, Newark : Musique de danse.

11 H. 30 P.M.

WPG, 299.8, Atlantic City: Musique de danse.

Dimanche 2 janvier

POSTES SILENCIEUX

Ce soir, les postes suivants ne donneront pas d'émission: CKAC, CNRM, CFCF, CNRO.

ARTICLES D'INTERET

9 H. 15 P. M.

WEAF, 491.5, New-York: Louise Homer, contralto et Louise Homer Stires, soprano.

10 H. 15 P. M.

WEAF, 491.5, New-York: Donald MacMillan, explorateur.

LES PROGRAMMES

6 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: "Mid-Summer Night Dreams".
WEBH, 370.2, Chicago : La Musicale "Twilight".
WOR, 405.2, Newark: Concert.
WTAM, 389.4, Cleveland : L'orchestre Hollanden.
WRNY, 375, New-York: Programme Gola.

6 H. 20 P.M.

WEAF, 491.5, New-York : Orchestre de concert.

6 H. 30 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : Petite Symphonie.

7 H, P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Orgue.
WJZ, 454.3, New-York : Concert et carillon.
WTAM, 389.4, Cleveland : Orchestre du théâtre.

7 H. 20 P.M.

WEAF, 491.5, New-York : La famille du Capitol. Aussi transmis par WTAG, WCAE, WJAR, WEEI, KSD, WRC et WWJ.

7 H. 30 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield: Chorale.

7 H. 45 P. M.

WOR, 405.2, Newark: L'orchestre de l'hôtel Vanderbilt.

8 H. P.M.

WEBH, 370.2, Chicago : Concert.

8 H. 30 P.M.

WBZ, 333, Springfield: Musique.
WLW, 422.3, Cincinnati: Musique de Beethoven.

8 H. 50 P.M.

WLW, 422.3, Cincinnati: Orchestre de concert.

9 H. P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Programme spécial.
WJZ, 454.3, New-York ; Orchestre de Concert.
WPG, 299.8, Atlantic City : Orchestre de concert.

9 H. 15 P.M.

WBBM, 226, Chicago : Excursion.
WEAF, 491.5, New-York: Louise Homer, contralto et Louise Homer Stires, soprano, aussi transmis par WJAR, WTAG, WCAE, WEEI, WRC, WSAI, WGR, WCCO, WGN, KDS, WTAM, WOC, WFI et WWJ.

10 H. P.M.

WJZ, 454.3, New-York: Ludlow, violoniste.
WPG, 299.8, Atlantic City: Concert

10 H. 15 P.M.

WEAF, 491.5, New-York: Donald MacMillan.

10 H. 30 P.M.

WBBM., 226, Chicago : L'heure de la mélodie.

1 H. A.M.

WBBM, 226, Chicago : Le "Nutty Club".

Lundi, 3 janvier

POSTES SILENCIEUX

Ce soir, les postes suivants ne donnent pas d'émission: CKAC, CNRM CHYC, WBBM et WEBH.

ARTICLES D'INTERET

8 H. P.M.

WLW, 422.3, Cincinnati: Les "Burnt Corkers".

9 H. P.M.

CNRO, 434.5, Ottawa: Concert français.

10 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: L'opéra "Rigoletto".

10 H. 35 P.M.

WOR, 405.2, Newark: Les "Negro Spirituals".

LES PROGRAMMES

6 H. P.M.

WEAF, 492, New-York: La musique en dinant.
WTAM, 389.4, Cleveland : Les Royal Canadians.

6 H. 15 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : Concert
WOR, 405.2, Newark : L'ensemble Jacobs.

6 H. 30 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Orchestre et orgue.
WGY, 379.5, Schenectady: La musique en dinant.

7 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: Pianiste.
WLW, 422.3, Cincinnati : L'orchestre et la revue.
WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs.
WPG, 299.8, Atlantic City: Orgue.
WRNY, 375, New-York : Programme varié.
WTAM, 389.4, Cleveland : Orchestre.

7 H. 30 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield: Baryton, pianiste.
WEAF, 491.5, New-York : "House of Myths"; aussi transmis par WSAI.
WOR, 405.2, Newark : Orchestre.
WRNY, 375, New-York : Orchestre de concert.

8 H. P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : Concert.
WBZ, 333.3, Springfield : L'orchestre du Capitol.
WBAF, 491.5, New-York: Musique.
WHAZ, 379.5, Troy: Quatuor.
WJZ, 454.3, New-York : L'orchestre Market.
WLW, 422.3, Cincinnati: Les "Burnt Corkers".
WOR, 405.2, Newark : Spécial.
WPG, 299.8, Atlantic City : Musique.
WRNY, 375, New-York : Récital.
WTAM, 389.4, Cleveland : Orchestre de concert.

8 H. 15 P.M.

WEAF, 491.5, New-York: Les livres. Aussi transmis par WLIT et WSAI.

8 H. 30 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Trio.
WEAF, 491.5, New-York: Hires Harvesters.
WJZ, 454.3, New-York : L'heure Wilys.

9 H. P.M.

CNRO, 434.5, Ottawa : Fanfare.
KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh : Une heure d'opérette.
WBZ, 333.3, Springfield : La fanfare "Shriners".
WEAF, 492, New-York : L'orchestre "Gypsy", aussi transmis par WJAR, WLIT, WCSH, WTAM, WDAF, WEEI, WCAE, WWJ et WSAI.
WLW, 422.3, Cincinnati: Orchestre et chant.
WOR, 405.2, Newark : Studio.
WPG, 299.8, Atlantic City: Orchestre de concert.

9 H. 30 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Chant et musique.
WHAZ, 379.5, Schenectady: Orchestre et chant.

10 H. P.M.

WBZ, 333.3, Springfield : Trio.
WEAF, 491.5, New-York : Opéra également transmis par les postes WCAE, WJAR, WDAF, WSAI, WLIT, WRC, KSD et WCEH.
WLW, 422.3, Cincinnati : Orgue et orchestre.
WOR, 405.2, Newark : Orchestre.
WRNY, 375, New-York : L'orchestre.
WTAM, 389.4, Cleveland : Concert du studio.

10 H. 10 P.M.

WLW, 454.3, New-York : ténor et banjo.
WPG, 299.8, Newark: Anniversaire.

10 H. 30 P.M.

WJZ, 454.3, New-York : L'orchestre Specht.
WPG, 299.8, Atlantic City : Fanfare.

11 H. P.M.

WEAF, 492, New-York : L'orchestre Palais d'Or.
WOR, 405.2, Newark : Musique.
WTAM, 389.4, Cleveland : L'orchestre Gill.

Musique de danse

10 H. P.M.

WOR, 405.2, Newark: Orchestre de danse.

11 H. P.M.

WOR, 405.2, Newark : Musique de danse.

FETE EN L'HONNEUR DE Mgr BRUNAULT

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 31.—Mardi soir à 7 h. 30, a eu lieu à l'académie des Frères des Ecoles Chrétiennes, une séance récréative donnée par les élèves de cette institution en l'honneur de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, à l'occasion du 27e anniversaire de sa consécration épiscopale. Tous les membres du clergé de notre ville y assistaient, ainsi qu'un grand nombre de citoyens.

Une adresse fut présentée à notre évêque par l'élève André Houde. Un monologue contenant les souhaits du nouvel an fut récité par l'élève N.Duval. De nombreux morceaux de chant furent exécutés par la chorale. Les solistes étaient les élèves Charland, Duguay et Lessard. Il y eut déclamations par les élèves Courchesne, Duguay, Normandin, Boisvert et Brassard. Mlle Nellie Smith accompagnait au piano, et M. R. Chatillon, sur violon.

Il y eut aussi la distribution des mentions et des médailles de mérite aux élèves les plus méritants pour la première partie de l'année.

La soirée se termina par une allocution de Mgr Brunault qui se dit bien touché de la fête qu'on venait de lui faire, et félicita les Frères sur leur manière d'instruire leurs élèves, et les élèves pour le succès remporté dans leur chant et leurs déclamations.

LES FUNERAILLES DE L'ABBE ARCHAMBAULT

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Antoine sur Richelieu, 31. —Après un premier service chanté à Montréal, les restes de M. l'abbé Alexandre Archambault, professeur au séminaire de philosophie de Montréal, ont été transportés ici, et exposés dans notre église paroissiale, mardi après-midi. Mercredi, un second service fut chanté, ici, par M. l'abbé Arthur Vézina, du séminaire de Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés Pépin, vicaire à Saint-Antoine, et Olivier Godin, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes furent dites par MM. les abbés Raymond Archambault, cousin du défunt, et Bédard, du séminaire de philosophie de Montréal. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Collette, Loiselle, Brodeur, de S.-Denis-sur-Richelieu; Albert Vézina, curé de Saint-Marc de Richelieu; Fortin et plusieurs autres. Une importante délégation de séminaristes de Montréal, élèves du défunt, assistait à cette cérémonie.

Dans l'assistance, on remarquait les frères du défunt: MM. Auguste, Georges Paul, Sylvain et Jules Archambault; ses beaux-frères et ses soeurs: MM. et Mmes G. Fortin, Horace Labrecque et Auguste Archambault; deux de ses cousines, Soeur Saint-Stanislas et Soeur Sainte-Catherine de Sienne, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

La chorale a chanté la messe de Perosi. Mlle Tessier touchait l'orgue. M. Richard Olivier a chanté les principaux soli. L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille Archambault, ici.

Echos de Sherbrooke et de ses environs

Sherbrooke, 31. — L'hon. juge C.-D. White a rendu jugement dans la cause d'Alphonse Lapierre, de Courcelles contre D.-A. Stalker, de Montréal, pour la somme de $1,-100, représentant la balance d'une certaine somme due sur le prix d'une quantité de bois dont le paiement n'aurait pas été soldé. Faute de preuve, l'action a été renvoyée avec dépens.

—M. R. Langis, président de la commission de la voirie à Sherbrooke, a déclaré que les travaux de construction d'égoûts et de pavage qui ont été exécutés l'automne dernier, dans les rues Québec et Windsor, ont coûté la somme de $7,084.50, dans la rue Windsor, et $901.22, dans la rue Québec.

—Le nouveau moulin que la Brompton Pulp and Paper Company a fait construire à Brompton-ville, a été ouvert, cette semaine. Plusieurs centaines de nouveaux ouvriers y trouveront de l'ouvrage.

—M. Napoléon Therrien, cultivateur, a été élu marguillier à Brompton-ville, en remplacement de M. Napoléon Desjardins, sortant de charge.

—Il est tombé six pouces de neige à Sherbrooke dans la nuit de mardi à mercredi. C'est la plus forte chute de la saison.

UNE FETE BRILLANTE

Paris, 31. — La fête de Noël patronée par les dames de l'Association Paris-Amérique Latine au profit de milliers d'enfants nécessiteux présents fut très brillante et touchante.

Le foyer muni d'accessoires électriques

M. M.-P. Tuteur en décrit les nombreux avantages par le radio.

AU POSTE CKAC

Au cours d'une causerie qu'il a donnée au studio du poste de la "Presse", mardi après-midi, M. M.-P. Tuteur, gérant général de la compagnie "Premier Vacuum Cleaner, Limited", a parlé des grands avantages du foyer muni d'accessoires fonctionnant au moyen du courant électrique. Voici un résumé de sa causerie:

Quelle est la femme qui ne se sent pas impressionnée par le simple énoncé de ce titre? Fers électriques, grille-pain électriques, percolateurs, poêles, machines à laver et balayeuses électriques, tels sont les principaux aides électriques qui traversent la pensée.

Même la lampe Alladin ne pouvait rendre de plus précieux services en fait d'annoindrir la corvée de la ménagère et par le fait même lui aider à conserver ses charmes féminins que ne le font les aides électriques dans le foyer moderne.

Dans le peu de temps qui m'est alloué pour cette causerie, il m'est impossible de développer un tel sujet dans tous ses détails. Je me contenterai, car conséquent, de parler très brièvement sur les principaux appareils électriques en usage dans le foyer moderne. Mais si parmi le vaste auditoire invisible auquel je m'adresse, il se trouve une seule ménagère qui cette causerie enseignera les bienfaits et les avantages des accessoires électriques, je serai amplement récompensé de mon travail.

L'invention de ces aides électriques destinés à épargner du travail aux ménagères ne date que depuis quelques années, et au début il était nécessaire de lui démontrer combien de travail cela lui épargnerait et de lui prouver clairement que cette nouvelle méthode était si non plus, du moins aussi satisfaisante que l'ancienne.

Avec leur perspicacité usuelle pour saisir les avantages qu'offre une nouvelle méthode, les femmes ont compris de suite qu'une ère nouvelle s'ouvrait devant elles. Elles voyaient s'enfuir ces journées de lavage éreintant et entrevoyaient leur foyer exempt des microbes, et tout cela leur paraissait comme un rêve trop beau pour être vrai.

Mais c'était un rêve qui est devenu une réalité, et elles commencèrent par acheter un fer électrique. Comme elles constatèrent que ce fer était beaucoup plus commode que l'ancien, elles se décidèrent ensuite à faire l'achat d'un grille-pain électrique, puis d'un percolateur à café. Engagées dans cette voie, elles n'avaient plus qu'un pas à faire pour se décider à faire l'essai des aides électriques de grande importance tels que poêle, machine à laver, et enfin l'inoomparable balayeuse électrique.

Un beau poêle électrique immaculé avec contrôle de la chaleur et exempt de poussière, éliminant la perte de la chaleur et les odeurs de la cuisine, c'était pour la femme habituée au vieux modèle du poêle à charbon une vision délicieuse.

Une laveuse électrique qui transforme la corvée du jour de lavage en un travail agréable à faire! Avec quelle reconnaissance la nouvelle "possesseur" d'un tel aide, jusqu'à tout dernièrement l'esclave de la cuve à laver, reçoit son époux avec un air reposé, une apparence propre, etc.

Mais une balayeuse électrique. Oh! quelle joie! C'est probablement le plus grand de tous les bienfaits dont on peut à combler!

Cela peut vous paraître incroyable, mais il y a quelques dix ans, il était nécessaire de construire les balayeuses électriques par le vide avec un globe de verre à l'entrée du sac afin de pouvoir convaincre de visu les ménagères que la balayeuse enlevait réellement toute la saleté de leurs tapis.

La femme moderne de nos jours sachant combien peu sanitaire était l'ancienne méthode du balai et de la brosse, choisit habituellement la balayeuse par le vide comme le premier pour cela pure qu'il est constaté que non seulement la balayeuse épargne des heures d'un travail ingrat, fait disparaître toute trace de poussière dans la maison, mais elle extirpe en plus toute la saleté et le grave destructeur du fond même des carpettes, et elle fait l'office du gardien de la santé au domicile.

Il y a une différence immense entre la balayeuse par le vide moderne comparée à l'encombrante machine d'il y a quelques années. La balayeuse moderne a maintenant atteint la perfection en fait de nettoyeuse motrice, comme pièce de machinerie d'un solidité et d'une efficacité reconnues dont on n'avait pas même rêvé il y a cinq ans.

On est arrivé à faire aujourd'hui une machine développant une double action par la combinaison de la succion avec une brosse fonctionnant par pouvoir direct, sur moteur, lequel est monté sur coussinet à billes. Ces parties n'exigent aucun huilage—le centre des roues est rempli de graphite de sorte qu'elles ne crieront jamais et ne demandent aucune attention. Elles possèdent la beauté, l'efficacité de nettoyage, la légèreté, et ce qui est encore plus intéressant, on peut se les procurer complètes avec les accessoires pour le nettoyage des différentes parties de la maison à des prix des plus raisonnables. La ménagère moderne qui vit dans un siècle là où l'on est habitué à payer pour le service en même temps qu'on le reçoit, peut grâce à un système de paiements faciles, se procurer tel appareil électrique exactement de la même manière qu'elle paie sa servante pour les services qu'elle lui rend.

Je me rappelle avoir entendu dire ceci à une femme orateur: "Si les balayeuses par le vide étaient faites pour les hommes, il n'y aurait certainement pas un seul foyer sur tout le continent qui n'aurait pas la sienne!"

Cela est bien vrai. Plus d'un homme dont le bureau est un modèle d'élégance et de confort—pourvu de claviographes, téléphone, dictaphone, en un mot de tous les appareils et machines possibles qui tendent à diminuer le travail, permettent cependant que leur femme fasse tous les travaux du ménage avec les seuls vieux accessoires d'il y a un demi siècle. En permettant un tel état de chose à leur domicile ils ne se rendent évidemment pas compte que le travail de la ménagère en est un presque aussi important que celui qu'ils dirigent. En effet, il arrive très souvent qu'il faut une démonstration de la balayeuse par le vide à domicile pour leur ouvrir les yeux sur le travail que leur femme a à faire durant le cours de la journée, et alors ils en sont plus souvent qu'autrement tout étonnés et s'il faut dire la vérité, ils ont même un peu honte.

Comme conclusion, permettez-nous de vous dire que nous, de la Premier Duplex Vacuum Cleaner Co., sommes d'accord avec la grande directrice du mouvement féminin qui disait que la balayeuse électrique par le vide avec brosses fonctionnant par courroie sur un moteur monté sur coussinets à billes était "la plus grande invention de l'homme à l'usage exclusif de la femme". C'est même une réclame satisfaction pour chaque membre de la compagnie que l'affirmer de représenter de constater qu'en plus des considérations commerciales, ils aident tous d'une manière ou d'une autre les ménagères de notre grand Dominion à atteindre une nouvelle conception de la propreté au foyer, et contribuent à leur procurer un plus grand nombre d'heures de loisir chaque jour.

Prochaine retraite fermée

Grand'Mère, 31. — Le R. P. Dalpé, O. M. I., directeur des retraites fermés au Cap de la Madeleine, était dans notre ville, ces jours derniers. Il présida une réunion des anciens retraitants de notre ville, chez M. J.-L. Champigny, pour décider de la date de la prochaine retraite fermée de nos concitoyens. On a fixé cette retraite au 19 février prochain. Toutes les personnes qui voudront suivre cette retraite devront s'adresser soit à M. Dosithé Leduc ou à M. J.-L. Champigny.

L'exposition de volailles de Drummondville

Sous les auspices de l'association avicole du 21 au 23 décembre courant.

LES PRIX

(Spécial à la PRESSE)

Drummondville, 31.—Nous donnons ci-après la liste des prix décernés à l'exposition de l'Association Avicole de Drummondville, tenue dans notre ville, les 21, 22 et 23 décembre 1926.

Médaille en or offerte par M. Dominique Courchesne, gérant de la Banque Provinciale de Drummondville, pour le meilleur exhibit de Plymouth Rock Barré. Gagnée par M. J.-E. Fontaine, S.-Guillaume.

$2.50 offerts par le Dr L. Hélie de Drummondville, pour le meilleur trio de Wyandottes Blancs. Gagnés par M. Anatole Fontaine, S.-Guillaume.

$2.50 offerts par le Dr L. Hélie pour le meilleur trio de Rhode Island Rouges. Gagnés par MM. Lamoureux Frères, S.-Félix de Kingsey.

$2.50 en or offerts par M. Edouard Courchesne, agent d'assurances, pour le meilleur trio de Leghorn Blancs. Gagnés par M. L.-A. Bélisle, S.-Guillaume.

$2.50 offerts par M. Joseph Houle de S.-Germain, pour la fermière qui a le plus d'exhibits. Gagnés par Mme Théophile Houle, S.-Germain.

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION

Les dons mentionnés ci-dessous furent reçus de MM. le Dr A. Rajotte, $10; J.-O. Montplaisir, $5; Eugène Pelletier, $5; Vincent Guerin, $5; Boisselle & Rajotte, $5; Gustave Mercure, $5; J.-H. Chassé, $3; Emile Chagnon, $3; Donat Marcotte, $2; Plante & Marcotte, $2; P.-X. Balhumeur, $2; C. Hallam, $2; W. St-Onge, $2; J.-T. Courchesne, $2; A.-G. Caron, $2; Ovila Rolland, $2; V. Laflamme, $2; Gauthier & Vermette, $2; Dr J.-E. Précourt, $2; P. Vignault, $2; Hervey Lauzière, $2; E. Beaudoin, $2; Laurent Houle, $2; Norbert Boisvert, $2; Adélard Birtz, $2; T.-O. Morel, $2; Dr Jos. Garon, $2; J.-H. Gosselin, $2; Mlle Cécile Simonneau, $2; tous de Drummondville; M. Antonio Curotte, South Durham, $2.

PLYMOUTH ROCK BRES

Coq.—1er, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle; 2e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 3e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 4e, J.-B. Fontaine, S.-Guillaume; 5e, Joseph Lemaire, S.-Majorique.

Poule.—1er, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle; 2e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 3e, J.-D. Lachapelle, S.-Paul l'Ermite; 4e, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle; 5e, 6e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume.

Cochet.—1er, 2e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 3e, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle; 4e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 5e, L.-A. Bélisle, S.-Guillaume; 6e, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle.

Poulette.—1er, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 2e, 3e, 4e, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle; 5e, J.-D. Lachapelle, S.-Paul l'Ermite; 6e, Jacob St-Ours, Sainte-Angèle.

RHODE ISLAND ROUGES

Coq.—1er, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 2e, Henri Stockwell, Stanstead; 3e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 4e, Adélard Laselle, Drummondville.

Poule.—1er, 2e, Henri Stockwell, Stanstead; 3e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 4e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 5e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 6e, Lamoureux Frères, S.-Félix de Kingsey.

Cochet.—1er, 2e, Henri Stockwell, Stanstead; 3e, Lamoureux Frères, S.-Félix de Kingsey; 4e, Hector Goyette, S.-Eugène; 5e, 6e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume.

Poulette.—1er, Henri Stockwell, Stanstead; 2e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 3e, Lamoureux Frères, S.-Félix de Kingsey; 4e, 5e, J.-E. Fontaine, S.-Guillaume; 6e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume.

WYANDOTTE BLANCS

Coq.—1er, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 2e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 3e, 4e, 5e, 6e, Anatole Fontaine, S.-Guillaume.

Poule.—1er, 2e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 3e, Napoléon Ménard, Drummondville; 4e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 5e, 6e, Anatole Fontaine, S.-Guillaume.

Cochet.—1er, 2e, Anatole Fontaine, S.-Guillaume; 3e, Napoléon Ménard, Drummondville; 4e, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 5e, 6e, Anatole Fontaine, S.-Guillaume.

Poulette.—1er, Lafleur & Lafleur, S.-Guillaume; 2e

L'APPAREIL BROWNING-DRAKE, 5 LAMPES

par GLENN-H. BROWNING.

Contrairement à l'opinion générale des constructeurs amateurs de radio, les principes de la réception radiotéléphonique n'ont que très peu changé, depuis quelques années et, l'efficacité d'un circuit ne dépend que de la construction des appareils utilisés. Ainsi, dans tout récepteur, il y a un système de captation : l'antenne et la prise de terre ; un système de syntonisation : un ou plusieurs condensateurs et des bobines ; le détecteur ou rectificateur et une méthode pour convertir le courant alternatif, à fréquences basses en sons; écouteurs ou haut-parleurs. Dans les appareils plus compliqués, on ajoute des phases de haute-fréquence, pour atteindre de plus grandes distances, et d'autres, de basse-fréquence, pour arriver à faire fonctionner un haut-parleur.

Les modes pour obtenir la haute-fréquence sont nombreuses. Dans l'appareil Browning-Drake expliqué ici, un transformateur de haute fréquence syntonisée est utilisé. Sa construction est le principal facteur de l'efficacité du récepteur. Les moyens pour obtenir l'amplification à basse-fréquence sont aussi nombreux.

Dans l'appareil récepteur Browning-Drake, une phase d'amplification de haute-fréquence syntonisée, un détecteur à réaction ou régénératif et trois phases d'amplification à basse-fréquence, couplage par impédance, sont utilisés. Cet appareil est surtout construit pour fonctionner avec accumulateur et il devrait fournir d'excellents résultats, si l'on prend le soin voulu pour en faire l'assemblage.

ACCESSOIRES VOULUS

Les accessoires nécessaires pour construire ce récepteur sont les suivants: (1) 1 panneau 7 x 24; (2) 1 sous-panneau ou base 7 x 23; (3) 1 unité de syntonisation National D-B 1B (4) 1 unité National B-D 2B (5) 1 rhéostat Yaxley, 30 ohms; (6) 1 commutateur Yaxley; (7) 1 condensateur fixe ou variable .0001 mf; (8) 1 condensateur de grille de .00025 à .00005 mf; (9) 1 fuite de grille fixe ou variable de 4 à 8 meg; (10) 1 condensateur fixe .001 mf Deutschmann; (11) 1 condensateur 1 mf fixe; (12) 1 condensateur d'équilibre General Radio; (13) 1 voltmètre Hoyt pour batteries A et B; (14) 1 douille pour fiche Yaxley, circuit simple; (15) 1 rhéostat 4 ohms Yaxley; (16) 2 "Impedaformers" National type B; (17) 1 "Impedaformer" de prise National type B; (18) 1 douille pour fiche Yaxley, circuit double; (19) 1 résistance fixe de 25 à 33 ohms; (20) 5 réceptacles type UX de bonne qualité, et, (21) 8 bornes d'attache de bonne qualité.

Un diagramme de couplage et une photographie montrant la distribution du panneau avant aideront à l'amateur à la construction de cet appareil que l'on prétend être très efficace.

Quelques suggestions générales sont faites, qui aideront certainement à éliminer de nombreux troubles.

CHOSES IMPORTANTES

Assurez-vous que le fil allant des plaques fixes du premier condensateur de syntonisation va directement à la grille de la première lampe et est tenu à distance des autres fils de raccordement. Cette même précaution s'applique au fil allant de la plaque de la lampe de haute-fréquence au primaire du transformateur de haute-fréquence. Le fil venant des plaques fixes du second condensateur de syntonisation (.00025 mf) doit aller directement à la fuite de grille et le condensateur de grille qui sont placés aussi près que possible de la grille du détecteur. Il est préférable de monter le condensateur et la fuite de grille directement sur la borne de grille de la lampe détectrice. Ces accessoires doivent être à quelque distance des autres accessoires en métal, sans quoi on aurait des difficultés à recevoir les basses longueurs d'ondes.

SUR LA BASSE-FREQUENCE

Les fils de la plaque et de la grille, sur les lampes du système d'amplification de basse-fréquence, doivent être aussi courts que possible, malgré que cela ne soit pas aussi important que dans le cas des mêmes fils, en haute-fréquence. Les raccordements des sources de courant "A" et "B" peuvent être entremêlés ou suivre le cours le plus commode sans que cela affecte la qualité de la réception.

LA RAMPE 199

Une lampe UX-199 est employée comme amplificatrice de haute-fréquence, et, la résistance de 25 à 33 ohms, en série avec les fils du filament, pourvoit à la différence existant entre la lampe n'employant que 3 volts et celles en utilisant 6. Ainsi, si l'on emploie une résistance de 33 ohms, le rhéostat No 1 peut être tenu grand ouvert, quand



Le récepteur de radio à 5 lampes, décrit par M. Glenn-H. Browning. — Une vue du panneau extérieur montrant la disposition des divers disques et manettes de contrôle.

on désire avoir le plein volume. Ce rhéostat, alors, n'agit que comme contrôle du volume, malgré que l'on remarque que, en le fermant peu à peu et en augmentant la régénération sur le détecteur, l'appareil devient plus sélectif.

Le condensateur de 1 mf. placé en parallèle avec la pile "B", dans la plupart des cas, peut être éliminé, si les fils de cette pile sont très courts. Toutefois, si l'on a des difficultés à équilibrer l'appareil, on devra l'installer dans le circuit, comme indiqué.

CE CONDENSATEUR

Un condensateur fixe de .0001 mf., en série avec l'antenne est montré, à cause de la capacité incertaine de nombre de ces appareils qui sont sur le marché; on recommande plutôt un petit condensateur variable d'une capacité maximum de .0001. Ce condensateur peut aussi être placé de manière à compenser pour la différence entre les deux gros condensateurs et les amener à peu près aux mêmes chiffres, pourvu que l'on utilise une antenne de 60 pieds.

Quand on raccorde le condensateur .0001 au premier circuit de syntonisation, on recommande d'expérimenter afin de voir si le point

L'appareil à cinq lampes Browning-Drakes. — Schema montrant la disposition des diverses pièces et la manière de les raccorder les unes aux autres.

"1" doit être raccordé au point 2 ou 3, sur le schéma. Dans le cas d'une antenne longue, disons de 80 à 150 pieds, on fait habituellement le raccordement de 1 à 2; avec l'antenne courte, 1 à 3, fonctionne habituellement mieux. Ne raccordez jamais 1 à 2 et 1 à 3 en même temps, cela établirait un court-circuit sur la moitié de la bobine d'antenne.

LES AMELIORATIONS

On remarquera que plusieurs nouveaux appareils ont été ajoutés: De ce nombre, se trouve la bobine d'arrêt de haute-fréquence incluse dans le circuit de basse-fréquence. On ne réalise généralement pas que dans ce type d'amplification, la haute-fréquence venant du détecteur s'introduit dans la basse-fréquence causant la distorsion et, dans le cas d'un détecteur à réaction, rend le contrôle très peu satisfaisant. Cet effet est éliminé par l'introduction de cette bobine dans le circuit. Toutefois, l'appareil "Impedaformer" National a cette bobine incorporée comme partie de l'unité, de sorte qu'une bobine d'arrêt séparée n'est pas nécessaire.

CHOIX DES LAMPES

On peut indifféremment utiliser les lampes UX-201A ou deux lampes High-Mu et une lampe de grande énergie sur la dernière phase. Si l'on emploie les lampes Mu-20 on n'a besoin que de peu de pile C et parfois pas du tout, excepté sur la dernière phase de basse-fréquence. Habituellement, la combinaison d'une lampe UX-199, sur l'amplification de haute-fréquence, une lampe UX-201A, pour la détection, 2 UX-201A pour les deux premières phases de basse fréquence, et une lampe UX-112, ou UX--201A, pour la dernière phase, donnent tout le volume qu'on puisse désirer.

Dans le cas où l'on utilise une lampe UX-112 sur la dernière phase, des bornes séparées doivent être pourvues pour C et B, de manière à pouvoir donner 9 volts C et 135 volts B, sur la dernière lampe.

Il y a nombre de constructeurs de récepteurs qui ne désirent pas employer 135 volts de pile B, de sorte que l'on a cru bon de montrer, sur le schéma, une lampe 201A dans la dernière phase, avec 90 volts, seulement, sur la plaque, cette combinaison étant très satisfaisante.

LA NEUTRALISATION

Il y a plusieurs méthodes pour équilibrer cet appareil, pour qu'il ne retransmette pas dans l'antenne et donne le meilleur rendement. Etablissez tous les raccordements, pour que l'appareil soit en condition de fonctionner. Le rhéostat No 2 doit être ouvert de manière à donner environ 5 volts, si les lampes UX-201A sont employées. On ferme complètement le rhéostat No 1 et l'on syntonise un poste local, au moyen de deux disques et de la bobine rotative. Assurez-vous que la première lampe est dans son réceptacle, puis, réglez le condensateur d'équilibre de manière à ce que le signal soit le plus faible possible. Quand l'appareil est équilibré et que l'on ferme la première lampe, si l'on change le chiffre du premier disque, cela n'a que peu d'effet sur le signal reçu.

Quand il n'y a pas de poste local, on peut équilibrer l'appareil en syntonisant le sifflement d'un poste quelque peu éloigné. On règle le condensateur de neutralisation de manière à ce que le signal reste pratiquement aussi fort, quand on change le chiffre du premier disque.

Une autre méthode, quand il n'y a pas de poste local en émission, est de placer le second disque à environ 20; on tourne la bobine rotative jusqu'à ce que le secondaire du transformateur de haute-fréquence vienne en oscillation. On constate ceci en touchant les plaques fixes du condensateur de .00025 mf alors un clic distinct se produit. On retourne alors la bobine rotative pour éliminer les oscillations. Tournez le premier disque et constatez si une position quelconque lance le secondaire en oscillation. Si cela se produit, le condensateur de neutralisation doit être réglé de nouveau.

Deux autres accusations contre Joseph Skiffington

Ottawa, 31.—Joseph Skiffington, qui a demandé un ajournement de sa cause au magistrat Hopewell, aura à répondre à deux autres accusations de cambriolage chez lady Pope et chez Minor-C. McAdam.

A la demeure de sir Joseph Pope, hier après-midi, la police a retrouvé les deux montres et la bague disparues il y a déjà quelque temps. De même, plusieurs articles de bijouterie ont été retrouvés qui étaient la propriété de M. McAdam. La police est d'avis que ces objets ont été volés par l'accusé qui les aurait ensuite cachés.

Skiffington est au poste de police, tandis que son compagnon, Fred Schumann, est à la prison de la rue Nicholas.

Echos de Nicolet

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 31.—Les élèves du séminaire, du couvent des soeurs de l'Assomption, de l'Ecole Normale et du Jardin de l'enfance de notre ville sont en vacances depuis le 29 décembre, jusqu'au sept de janvier.

—M. Auguste Saint-Pierre et son fils, Jean, de Montréal, ont passé le jour de Noël chez MM. Ant. Saint-Pierre et Lorenzo Saint-Pierre.

—M. H. Smith, fils du Dr H.-P. Smith, de notre ville, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, est venu passer les vacances du jour de l'an dans sa famille.

—Dimanche après-midi, eurent lieu dans les salles de l'Hôtel-Dieu de cette ville une belle fête pour les petits orphelins et orphelines, à 1 h. 30 arriva le Père Noël qui distribua à ces petits enfants les cadeaux que contenait l'arbre de Noël qui avait été érigé par les Dames de Charité de Nicolet.

—M. J.-Albert Caron, doit nous quitter prochainement pour aller demeurer à Louiseville.

—La récolte de la glace est commencée sur la rivière Nicolet.

—M. Maurice Duhaime, de Masson, était de passage à Nicolet, ces jours derniers.

—M. Iséon Courchesne, étudiant en droit à Montréal, est venu passer le temps des fêtes chez son père, M. le notaire O. Courchesne.

GARANTIE
Achetez un UTAH et faites-en l'essai durant deux semaines. Comparez son avec ce que les autres peuvent donner de mieux. SI LA RECEPTION DE L'UTAH N'EST PAS SUPERIEURE A CELLE DE TOUS LES AUTRES HAUTS-PARLEURS retournez-le à votre marchand ET IL VOUS REMETTRA VOTRE ARGENT.

Si vous voulez ce qu'il y a de mieux achetez un
UTAH
UTAH JUNIOR
11" DIAMETRE



$17.50
G. C. PAYETTE & CIE
190 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
UTAH
Made in Salt Lake City
Marque déposée

NOUVELLES OUVRIERES

Bons souhaits et messages aux membres des organisations du travail.

A NOS LECTEURS

A l'occasion du renouvellement de l'année, qu'il nous soit permis d'exprimer aux lecteurs de cette colonne ouvrière nos meilleurs voeux pour 1927. Nous y joignons l'expression particulière de notre vive gratitude à nos nombreux et dévoués correspondants, qui nous ont généreusement facilité la tâche, et dont les services sont toujours vivement appréciés.

A tous les officiers et membres des associations ouvrières, de toutes dénominations, nous souhaitons la plus grande somme de bonheur, possible, aussi bien dans leurs organisations, que dans leurs foyers. Comme le bonheur est impossible, sans le bienfait de la paix, nous souhaitons tout particulièrement que l'harmonie règne dans la classe laborieuse, d'abord entre patrons et ouvriers, et aussi entre les ouvriers eux-mêmes. Ne semble-t-il pas qu'en dépit d'opinions contraires ou d'intérêts opposés, les ouvriers devraient toujours se considérer comme des frères, c'est-à-dire s'estimer et être toujours prêts à s'entr'aider?

Puisse 1927, qui nous arrive avec de belles promesses, pour l'ouvrier canadien, tout particulièrement,



M. CLOVIS BERNIER, président du Conseil central des syndicats catholiques, qui adresse un message spécial aux syndicats affiliés, à l'occasion du Nouvel An.

faire oublier aux uns les déceptions de l'année qui s'en va, et à tous apporter le bienfait d'une bonne entente dans leurs organisations le succès dans leurs entreprises, et le bonheur dans leurs foyers.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Le président du Conseil central des syndicats catholiques nationaux de Montréal, adresse aux membres des syndicats affiliés à ce conseil, un message à l'occasion de la nouvelle année.

"A l'aurore de l'année 1927, je me dois, écrit M. Brunet, comme président du Conseil central des syndicats catholiques de vous présenter des voeux de bonne et heureuse année. La formule des souhaits n'a rien de neuf, mais les choses qu'elle signifie sont changeantes, avec les années.

Une bonne et heureuse année pour nos ouvriers syndiqués catholiques veut dire: une année où le travail sera abondant et remunéré selon les règles de la justice chrétienne. Je souhaite que le chômage ne frappe aucun de vous, surtout ceux qui, chargés d'une famille nombreuse, ne peuvent guère compter que sur la paie hebdomadaire pour faire face aux obligations courantes. Puisse l'industrie rester active et accroître ses activités; puisse la santé vous permettre à tous de donner un labeur continuel.

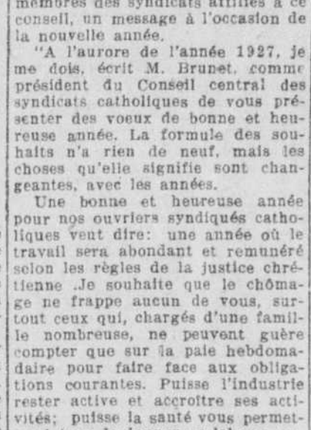
RECEPTION SOCIALE

Suivant une coutume déjà traditionnelle, le Conseil central des syndicats catholiques nationaux organise pour sa prochaine assemblée régulière de janvier, la première de l'année 1927, une réception sociale pour tous les syndiqués catholiques et leurs épouses. Cette réception aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 655, Demontigny Est.

Un joli programme artistique y sera exécuté avec la coopération de tous les syndiqués.

CONFECTION POUR HOMMES

L'union locale No 115 de la "Amalgamated Clothing Workers Union of America," est la seule organisation canadienne française de la confection pour hommes, à Montréal. Un travail gigantesque est accompli par cette union, chaque année et avec succès, dans le but de défendre et de maintenir les intérêts des ouvriers canadiens français, dans l'industrie du vêtement, en notre ville. Elle mérite, à ce titre, la gratitude de tous les ouvriers de langue française qui travaillent dans les ateliers de la confection pour hommes. La communication suivante nous est adressée, que nous publions avec plaisir.



M. ALFRED ALLAIN, vice-président du local No 115, de la "Amalgamated Clothing Workers Union", qui a été l'objet d'une vive démonstration de gratitude de ses camarades canadiens-français, à la dernière assemblée de ce local.

Les officiers du Local 115 canadien-français de la Confection pour hommes, adressent à tous les membres de ce local leurs souhaits de bonheur et de prospérité à l'occasion de la Nouvelle Année.

A la dernière réunion du Local 115, assemblée qui fut nombreuse et enthousiaste, plusieurs questions très intéressantes furent discutées.

L'agent d'affaires M. W. Carey, fit un long rapport des activités du local. Les minutes du Bureau Conjoint, furent approuvées de même que celles du bureau Exécutif. Pour clore l'assemblée on fit le tirage d'une magnifique dinde offerte gracieusement par le confrère Alain, vice-président du Local 115. L'heureux gagnant est M. Mercier, presseur à l'"American Clothing".

D'après 6 rapports sur les dernières activités du local la grève à donné des résultats très appréciables, résultats qui ont même dépassé les prévisions de plusieurs. De nombreux membres sont entrés dans l'Union, ainsi que plusieurs manufactures. La grève à surtout été profitable, dit-on, aux Canadiens-Français. Elle leur a fait obtenir une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail en général.

L'un des faits les plus remarquables consignés dans le rapport a été la décision du bureau exécutif de rendre l'assemblée de l'union obligatoire.

Les membres unionistes, a-t-on dit, et surtout les Canadiens-Français sont trop portés à ne pas vouloir comprendre que de leur assistance régulière aux assemblées dépend le bon fonctionnement de l'organisation et son plein pouvoir de protection. Le fait est indéniable, car, dans les autres locaux où l'assistance est toujours très grande, on s'aperçoit des résultats par le fait qu'ils ont plus vite et très souvent les meilleures places dans les ateliers au détriment des Canadiens français.

Ce n'est pas qué le bureau exécutif veuille s'imposer en maître et en tyran en rendant obligatoire l'assistance aux assemblées. C'est dans l'intérêt même des membres, car l'insouciance des nôtres en négligeant volontairement leurs intérêts nous oblige à prendre des mesures de rigueur et c'est ce qu'ils devraient s'efforcer de comprendre. Les réunions ont été fixées au 2ème et au 4ème lundis du mois. Les membres sont tenus d'assister à au moins une de ces deux assemblées bi-mensuelles. La prochaine assemblée aura lieu le 10 janvier à la salle Prince Arthur à 8 h. p.m. Tous doivent y être présents.

Au nom du local 115, je remercie le confrère Carey du beau travail qu'il a fourni durant l'année. J'espère que tous les membres continueront comme par le passé à lui apporter leur entière coopération.

Le local 115 canadien-français remercie cordialement le grand quotidien la "Presse" qui lui a accordé tant de fois l'hospitalité dans ses colonnes et tout particulièrement M. Gérard, chroniqueur des nouvelles ouvrières de l'aide efficace qu'il lui a apportée.

Signé : L. OLIGNY,
Membre du bureau conjoint.

UNION DES CIGARIERS

A l'occasion du nouvel an, l'Union des cigariers local 58, par l'entremise de ses officiers, offre ses plus sincères remerciements aux travailleurs organisés en général, pour l'attention toute spéciale qu'ils ont bien voulu porter à l'étiquette bleue qui apparait sur les boîtes de cigares actuellement sur le marché de cette ville. Des voeux de prospérité sont formulés par les dirigeants de cette vieille organisation afin que les mauvais jours de l'année qui finit n'apparaissent plus au cours de l'année nouvelle et que la joie et le bonheur règnent dans tous les foyers ouvriers. Par Ben Drolet, président.

LIGUE DE L'ETIQUETTE

Le secrétaire de la Ligue de l'étiquette unioniste du Conseil des métiers et du travail de Montréal, M. B.Drolet, remercie, dans un message spécial, les ouvriers organisés de leur coopération à l'entreprise de la ligue. Il déplore certaines faiblesses, mais il espère que, l'an prochain, l'on prendra de fermes résolutions d'encourager toujours et partout l'étiquette unioniste et que l'on restera fidèle à ces résolutions, chez les ouvriers organisés.

En tous les cas, continue M. Drolet, le mouvement pour la propagande de l'étiquette de l'union parmi les unionistes en général, a sensiblement porté des fruits. Les ouvriers cordonniers, couturiers et cigariers s'en sont ressentis par la demande plus constante et plus régulière de leurs produits.

Au nom de la ligue de l'étiquette unioniste, nous en remercions sincèrement nos frères unionistes pour avoir si bien compris toute l'importance qu'il y a d'encourager cette marque syndicale. De plus nous formulons des voeux sincères pour que l'année 1927 soit la plus féconde en faveur de l'étiquette, et que les travailleurs soient de plus en plus attentifs aux recommandations qui leur seront faites, toujours dans l'intérêt général, par la ligue de l'étiquette laquelle a été rétablie par le Conseil des métiers et du travail."

ELECTION D'OFFICIERS

Du correspondant de la PRESSE

Trois-Rivières, 31. — Les syndicats catholiques et nationaux de Trois-Rivières viennent de mettre le clou à leurs activités de cette année en élisant les officiers de leur conseil central pour l'année 1927. Voici le résultat du scrutin : président, M. Aristide Chevrette; 1er vice-président, M. G.-M. Boucher ; 2ème vice-président, M. E. Lemire; secrétaire, M. Alfred Carle; assistant-secrétaire, M. Albert Goulet ; trésorier, M. F.-X. Toupin; gardien, M. Jeffrey Cossette; sentinelle, M. Martel Piché.

Le recrutement se continue vigoureusement dans les divers syndicats, et le grand nombre de nouveaux membres va obliger certains d'élargir considérablement leurs cadres. Le recrutement est si rapide que la direction des syndicats espère que, sous peu, tous les ouvriers de Trois-Rivières feront partie des syndicats catholiques et nationaux.

CHEZ LES CORDONNIERS

Le Conseil conjoint No 17 de la B. & S.W.U. tient à avertir les membres des unions affiliées que les salles, aux quartiers généraux, 729A Sainte-Catherine est, sont fermées aujourd'hui, vendredi, à partir de 1 h. p.m. et que lundi prochain, 3 janvier, elles resteront fermées toute la journée.

RECEPTION DES RELIEURS

Les officiers de l'union internationale No 91 des relieurs recevront, cet après-midi, de 2 h. p.m. à 6 h. p.m., les membres de cette union, à l'occasion du Nouvel An, aux bureaux de l'agent d'affaires, 3 Craig est, chambre 22.

CHRONOLOGIE GENERALE DE L'HISTOIRE DU CANADA

(Enregistré conformément à la loi des droits d'auteur).

1713, le 27 septembre. — Louis XIV écrit à M. de Costebelle. Je vous ai fait donner mes ordres pour préparer à évacuer la ville et forts de Plaisance et les autres forts de votre gouvernement de l'Isle de Terre-Neuve cédés à ma chère soeur la Reine de la Grande-Bretagne... Mon intention est qu'en attendant que la saison permette qu'on puisse vous transporter à l'Isle Royale (Cap Breton), vous restiez avec mes officiers, mes troupes et mes sujets dans la ville de Plaisance... Je prie Dieu, M. de Costebelle, qu'il vous tienne en sa sainte garde." (Coll. de Mos.)

1713. — Lamothe. — Cadillac (Antoine), qui avait intérêt à détruire M. de Bienville dans l'esprit du ministre du roi de France, écrit une lettre à la Cour, peu après avoir été nommé gouverneur de la Louisiane. Cette lettre, dit M. P.-G. Roy, est un tissu de faussetés et de calomnies. (Voir 25 oct. 1713).

1713, le 2 octobre. — M. de Bienville, lieutenant de roi, écrit du fort Saint-Louis de la Mobile, à son frère aîné le baron de Longueuil. Il lui faisait des confidences au sujet de ses projets matrimoniaux. Il voulait épouser la fille de M. de Lamothe-Cadillac, son plus violent adversaire..." Je penserais à la "demandé" en mariage si j'avais reçu votre agrément et celuy de ma très chère soeur; quoyque j'aurez bien de la peine à me résoudre à estre gendre de M. de la Motte..." (P.-G. Roy). — Il lui écrivait aussi sur "l'exode des colons au Mexique le prix énorme des farines, la vente des esclaves, la monopolisation de toutes les marchandises. (Revue can.)

1713,, octobre. — La bulle "Unigenitus" qui condamne les "Réflexions morales" du P. Quesnel, janséniste, est soumise par Louis XIV à la délibération de quarante évêques. Huit se déclarent contre elle, entre autres l'archevêque de Paris, cardinal de Noailles. (Drayss).

1713, le 5 octobre. — Nicolas Dupont, conseiller au Conseil supérieur de Québec et seigneur de Neuville, donne aux Soeurs de la Congrégation un arpent et demi de terre en superficie, à proximité de l'église, "pour y faire une mission pour l'instruction des jeunes filles de la seigneurerie". ...L'acte passé devant Dubreuil fut signé par Dupont, Marguerite Lemoine, Jean Pinguet et Philippe Boucher, curé de Saint-Joseph. (Depuis un grand nombre d'années. M. Basset, curé de la Pointe-au-Trembles, de Québec, désirait avoir des Soeurs... Il fit même, à cette intention, un pèlerinage à Lorette, avec la Soeur Bourgeoys, et celle-ci l'avait assuré qu'il ne mourrait pas sans en avoir). (L'Instruction au Can.) (Voir 1er août 1715.).

1713, le 8 octobre. — Mgr de Saint-Vallier fait les ordinations suivantes à Québec: Etienne Auclair-Desnoyers, Jacques Blzard, Jean-François Brequemacher, Récollet, Alexandre Cloutier, Michel Poulin de Courval, Joseph-Augustin Quintal, Récollet. (Allaire).

1713.—Malgré la faiblesse de l'émigration française, qui se réduisait alors à quelques marchands et à quelques soldats, le chiffre des habitants n'avait pas cessé de s'accroître. Le Canada comptait 18,129 âmes. (Garneau, 5e éd.)

1713, le 24 octobre.—Mgr de Costebelle écrit au ministre (Pontchartrain). "...Votre Grandeur m'a ordonné de recourir à tous les moyens pour attirer les nations sauvages de l'Acadie au Cap-Breton. J'ai l'honneur de lui envoyer l'extrait de la lettre que M. Gaulin (missionnaire) m'écrit à ce sujet, m'assurant que cet article ne formera pas de grandes difficultés. Je le crois de même; mais il faut y ajouter quelque chose de plus pour conserver ces nations dans notre parti... les Anglois donnent des marchandises au double meilleur marché que les François..." (Coll. de Mss.)

1713, le 25 octobre.—M. Ducios, commissaire-ordonnateur à la Louisiane écrit à la Cour de France: "Je ne saurais trop exalter la manière admirable dont M. de Bienville a su s'emparer de l'esprit des Sauvages pour les dominer; il a réussi par sa générosité, sa loyauté, sa scrupuleuse exactitude à tenir toute promesse faite, ainsi que par la manière ferme et équitable dont il rend la justice entre les différentes nations qui le prennent pour arbitre; il s'est surout consilié leur estime en sévissant contre tout vol ou déprédation commis par les Français qui sont obligés de faire amende honorable chaque fois qu'ils ont fait quelque injure à un Sauvage". (P.-G. Roy).

1713, le 28 octobre. — Mgr de Saint-Vallier écrit à Pontchartrain, ministre de Louis XIV : "J'attends que le Coadjuteur (le Père Louis-François de Mornay) arrive pour nous aider. J'ose me flatter qu'il apportera un règlement, avec ordre exprès aux chanoines de loger ailleurs qu'au séminaire. Cet ordre seul sur le logement mettra l'affaire du Chapitre en état de réussir au goût de la cour." (Arch. de l'évêché de Québec).

1713, le 14 novembre.—M. de Vaudreuil écrit au ministre quelques mois après l'arrivée de Mgr de Saint-Vallier : "J'ai attendu jusques ici, disait-il, à vous parler de l'arrivée de M. l'évêque en ce pays. Je ne saurais trop vous dire combien elle a fait plaisir à tout le monde, et de bien en même temps, par la quantité de prêtres qu'il a ordonnés, dont on avait très grand besoin dans toute la colonie. Ses charités continuelles, d'ailleurs, font que chacun a recours à lui. En mon nom particulier, j'ai une véritable joie de le revoir, et je me fais un honneur de lui rendre visite à son Hôpital-Général, où il demeure, le plus souvent qu'il m'est possible" (Corresp. générale, vol. 34).

1713, le 15 novembre. — MM. Vaudreuil et Bégon écrivent au ministre (Pontchartrain) : "Cette colonie ne souffre pas moins par le défaut d'ouvriers qui sont si rares qu'il n'est presque pas possible de cultiver les terres ni d'y faire la récolte... Il est très important de restreindre les "anciennes limites" dans l'étendue de la presqu'île connue par toutes les cartes sous le nom d'Acadie, par les raisons expliquées fort au long dans le mémoire, la carte et la lettre... que le sieur Bégon a faite avec le P. Aubry, missionnaire de Saint-François, qui a plus de connaissances de ce pays là qu'aucune autre personne qui soit ici". (Corresp. gén.)

1713, le 15 novembre.—Le marquis de Vaudreuil adresse au ministre les mémoires et la carte du P. Aubery, de la Compagnie de Jésus. (Corr. gén.)

1713, le 3 décembre.—M. de Longueuil cède l'Ile-à-la-Pierre à Jean Calliou, qui, de son côté, le donne aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame par un acte passé devant Raimbault, notaire à Ville-Marie, le 3 déc. 1713. (Faillon).

1713, le 20 décembre.—M. Paul Dupuy, seigneur de l'Ile-aux-Oies, officier du régiment de Carignan, meurt et est inhumé dans l'église de Québec, près de son épouse, Jeanne Couillard, qui l'avait précédé dans la tombe, le 12 juillet 1702.

DE BIGNAY.

LES SKIEURS QUE LES LAURENTIDES ATTIRENT

A l'occasion du Jour de l'An, nos chemins de fer viennent d'entrer dans une autre période de grande activité en ce qui concerne le transport des voyageurs. Le Pacifique Canadien, pour sa part, aura fort à faire pour tenir tête à l'augmentation considérable du trafic sur ses lignes en cette circonstance. Mais les autorités du département des voyageurs ont pris leurs mesures en conséquence et ceux qui voyageront sur les trains de la compagnie pourront, tout comme lors de la fête de Noël, se rendre à destination avec le maximum de rapidité et le minimum d'ennuis dus à l'encombrement.

Le mouvement des voyageurs vers les Laurentides s'annonce comme devant être particulièrement important à l'occasion du congé du Nouvel An, et des trains spéciaux devront suppléménter le service régulier sur cette ligne. Le premier de ces convois partira de la gare Viger cet après-midi, à 3 heures, pour se rendre jusqu'à Sainte-Agathe. Un wagon sera spécialement mis à la disposition des skieurs sur ce train, de même que sur les trains réguliers de 3 h. 15 et 4 h. 10 p. m. Chacun pourra y monter avec ses skis et autres accessoires de sport, sans se soucier d'avoir à faire expédier ces choses par le wagon à bagages, comme cela se fait d'ordinaire. Pour le retour, dimanche soir, les trains partant de Sainte-Agathe circuleront en deux sections afin d'assurer à tous le maximum de confort.

Le nombre des voyageurs se dirigeant vers Québec est aussi très considérable, nous dit-on. Déjà la vieille capitale regorge d'Américains, qui depuis quelques années ont pris l'habitude de venir y passer le Nouvel An. Plus de 300 visiteurs de Boston, voyageant sur deux trains spéciaux du Pacifique Canadien, sous la direction du Dr C.-H. Tozier, sont arrivés à Québec hier matin et logent au Château Frontenac. Un concert de chansons du folklore canadien-français par Charles Marchand et ses troubadours de Bytown, a été organisé spécialement pour ces visiteurs, tandis qu'un programme de sports d'hiver a été préparé pour la circonstance.

La saison des sports d'hiver bat déjà son plein à Québec et la venue de ces touristes n'est que le prélude de l'affluence qui ne manquera pas de se continuer pendant les mois de janvier, février et mars.

LA CONSOMMATION DES LIQUEURS ALCOOLIQUES

Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 31. — Les Canadiens consomment moins de breuvages alcooliques actuellement, qu'ils ne le faisaient avant la déclaration de la grande guerre, si l'on en juge par les statistiques compilées par le bureau de la statistique fédérale.

Au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1926, la consommation individuelle au Canada fut: spiritueux, .270 de gallon; bière, 5.617 gallons; vins, 0.74 de gallon; tabac, 3,468 livres. Pendant l'année fiscale de 1914, les chiffres étaient les suivants: spiritueux, 1,016 gallons, bière, 7.2 gallons, vins, .124 gallon; tabac, 3,711 livres.

Anciennement on consommait le whiskey et les autres liqueurs fortes à un taux approximatif d'un peu plus d'un gallon et demi annuellement par tête de population dans le Dominion.

Echos de Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 31. — Nos autorités municipales viennent de recevoir un crucifix et une station du Sacré-Coeur, réplique du Sacré-Coeur de Montmartre pour être placés dans la salle du conseil et dans celle du recorder. La bénédiction de ce crucifix et de cette statue donneront lieu à une belle cérémonie, qui sera présidée par M. le curé H. Trudel.

—Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont tenu une assemblée dans leurs salles, mardi soir. En l'absence du grand chevalier M. Pelletier, la séance fut présidée par M. Jos. Lessard, député grand chevalier.

—M. Alfred Therrien passe ses vacances du jour de l'an chez ses parents à S.-Norbert.

—M. Emile Rodrigue et Mlle Florence Veilleux, de Trois-Rivières, ainsi que M. Joseph Pagé, d'Almaville, étaient en visite chez Mme Augustin Rodrigue, ces jours derniers.

—Mme Augustin Rodrigue et son fils, Herménégilde, ont visité des parents et amis à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Le grand encherc public organisé par M. le curé O. Landry, au bénéfice de l'église de S.-Georges a obtenu un beau succès. Les organisatrices étaient Mmes Henri Parenteau, Adolphe Rivard et Wellie Langevin. Les candidates du concours de popularité étaient Mlles Antonia Rivard, Jeanne Parenteau, Alice Bordeleau, Rose Morin, Berthe Langevin et Régina Goyette.

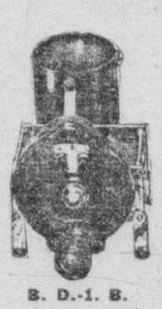
La rifle d'une somme de $15 en or a rapporté avec la rifle d'une table et de chaises pour enfants, la somme de $617.80.

Les candidates, se sont classées comme suit : 1ère, Mlle Antonia Rivard, $203.50; 2e, Mlle Jeanne Parenteau, $137.40; 3e, Mlle Alice Bordeleau, $135.40; 4e, Mlle Rose Morin, $76.20; 5e, Mlle Berthe Langevin, $36.35; 6e, Mlle Régina Goyette, $28.70.

Les gagnants des objets raflés furent: Mme Adolphe Rivard; Mlle Angélina Jackson, M. Nérée Massicotte, M. E. Delangis, Mme H. Bédard.

Aux six candidates on distribua de jolis prix. Durant la soirée, un beau programme de musique fut exécuté par l'orchestre J.-C. Blais.

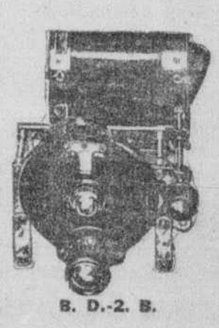
CONSTRUISEZ VOTRE
RECEPTEUR BROWNING-DRAKE
AVEC DE VERITABLES
UNITES DE SYNTONISATION NATIONAL
"TYPE B"



B. D.-1. B.

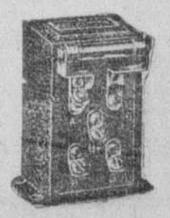
B D-1 B—Cette unité comprend une bobine d'inductance à enroulement espacé Browning-Drake montée sur condensateur National Equicycle (SLF) de .0005 avec un disque à vernier fini velours de 4". Prix de liste $14.35

B D-2 B—Cette unité comprend un transformateur Browning-Drake à enroulement espacé monté sur condensateur National Equicycle (S L F) de .00025 avec un disque à vernier fini velours de 4". Prix de liste $19.25



B. D.-2. B.

IMPEDAFORMER NATIONAL
"TYPE B"



Ce type comporte en une seule unité la bobine de réaction à basse fréquence, 1 condensateur MFD et un shunt de grille, ce qui facilite l'assemblage des unités d'amplification tout en prenant moins de place. Tel que spécifié ci-dessus pour les bobines de réaction, dans chaque série de trois Impedaformers, un est marqué 1ère phase, ce qui comprend une bobine de réaction basse fréquence; et on s'en sert pour la première phase ou la phase productive d'amplification. Prix de liste $7.70

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND LOCAL

Manufacturés par
NATIONAL COMPANY INC.
Cambridge, Mass.
W. A. READY, président,
Ingénieurs et manufacturiers

Dépositaires:
JOHN DUNCAN & CO., LTD.
28 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Série Complète d'accessoires et d'appareils récepteurs faits à la fabrique
BROWNING-DRAKE

ATLAS SALES
Dépositaires pour l'ouest de la ville
116 RUE MANSFIELD
Tél. Lanc. 9681
Si vous avez de la difficulté avec votre radio, quelle que soit sa marque, téléphonez-nous.

LE CANADIEN CONTINUE SA SERIE DE VICTOIRES EN BATTANT PITTSBURGH PAR 1 A 0

Billy Boucher compte le seul point de la joute dans la période finale

Le Canadien a remporté sa quatrième victoire consécutive en battant le Pittsburgh par 1 à 0, hier soir au Forum devant une assistance de 9,000 personnes. Billy Boucher a compté l'unique point de la partie sur le "rebound" de Hart dans la dernière période.

WORTERS EN GRANDE FORME

Le score n'indique pas ce qu'a été la joute, car le Canadien a complètement déclassé ses adversaires. Worters dans les buts des Pirates a joué une partie sensationnelle, sauvant son club d'une défaite humiliante. Ses arrêts merveilleux lui ont attiré les applaudissements de la foule. Il a écarté nombre de coups qui paraissaient des points certains.

PARTIE TRES RAPIDE

La joute a été très rapide. Durant toute la rencontre les clubs ont joué à une allure vertigineuse. Les deux équipes se sont beaucoup servies de leurs substituts afin de pouvoir lutter en vitesse avec l'adversaire. Les punitions ont été très rares, les hommes se contentant de jouer pour la rondelle.

DEFENSE TRES SOLIDE

La défense du Canadien, composée de Leduc et de Gardiner a été invincible. Tous les élans des visiteurs venaient se briser sur ce mur infranchissable. De plus, ces deux joueurs ont été très brillants à l'attaque et ont fait des courses de toute beauté. Les hommes d'Odie Cleghorn voyant qu'ils ne pouvaient les dépasser se sont contentés de lancer de loin, mais voyaient leurs lancés arrêtés par Hainsworth, qui a joué une brillante partie.

TOUS LES JOUEURS SE DISTINGUENT

Il serait très difficile de mentionner quel a été le joueur le plus effectif du Canadien car tous se sont distingués. Chacun a fait son grand possible pour compter, mais sans succès. Seul Boucher a eu la satisfaction de prendre Worters en défaut. Les avants ont été continuellement très dangereux. Morenz, Joliat et Gagné ont bombardé sans merci les buts de Worters mais toujours pour voir leurs lancés arrêtés par le petit gardien des buts des Pirates. Morenz a électrisé la foule par ses courses sensationnelles de toute la longueur de la glace.

LES SUBSTITUTS JOUENT BRILLAMMENT

Les substituts du Canadien ont montré qu'ils sont dangereux. C'est lorsqu'ils ont été sur la glace que le Canadien a scoré. Mantha a joué très brillamment hier soir, il a fait des courses d'un bout à l'autre de la glace, dépassant tout sur son passage. Trois ou quatre fois, il est venu à un cheveux de scorer. C'est presque par miracle que Worters a arrêté ses coups. Mantha a été frénétiquement applaudi. Il l'a mérité. De plus, il s'est montré invincible sur la défense.

JOUTE TRES BRILLANTE

La partie d'hier soir a été très brillante. On a vu du beau jeu de hockey. La joute a été très franche, très loyale. Cooper Smeaton a eu une besogne facile. Il n'a infligé que six punitions et c'était pour des bagatelles. Le résultat a toujours été incertain. Les deux clubs ont manqué de belles chances de scorer, n'essayant que très rarement le "rebound". Les joueurs lancaient, puis se hâtaient de revenir sur la défense, ce qui explique facilement le faible score.

Du commencement à la fin, les spectateurs ont été tenus sur le qui-vive. Il y a eu une démonstration délirante de joie lorsque Boucher a compté, pendant près de deux minutes, les applaudissements ont résonné dans le Forum.

Le Canadien a bien mérité la victoire, car il a eu constamment l'avantage.

Worters, Arbour et Langlois ont été les meilleurs hommes du Pittsburgh. Ils ont donné beaucoup de fil à retordre au Canadien. Vers la fin de la partie, Worters a été blessé, mais après s'être fait penser, il est revenu prendre sa place.

Les hommes de Cecil Hart semblent en grande forme et ils feront sûrement une dure lutte au club Ottawa samedi soir. Le Canadien aura certainement son mot à dire dans la course au championnat.

Composition des équipes :

Canadien		Pittsburgh
Hainsworth	Buts	Worters
Gardiner	Défense	Langlois
Leduc	Défense	McKinnon
Morenz	Centres	Milke
Joliat	Ailes	Darragh
Gagne	Ailes	Arbour
Mantha	Substituts	Smith
Lépine	Substituts	McGurry
Boucher	Substituts	McGuire
Larochelle	Substituts	Drury
Hart	Substituts	Cotton
	Substituts	White

Arbitre : Cooper Smeaton.
Première période
Aucun point.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
1. Canadien—Boucher . . . 12.15

LE MONTREAL BAT DETROIT PAR 2 A 0

Windsor, 31.—Le Montréal a triomphé hier soir du club Détroit, par un score de 2 à 0. Stewart qui avait été automatiquement suspendu après sa troisième punition majeure et qui avait été réinstallé par le président Calder après la partie de mercredi soir avec Chicago était à son poste hier soir.

Une foule de 4,000 personnes a été témoin de la rencontre.

Une punition dans la première période a permis au Montréal de prendre l'avantage sur le Détroit. Nelson Stewart, le fameux centre des visiteurs, fut envoyé à la clôture une minute après le commencement des hostilités. Comme il revenait sur la glace, il reçut la rondelle de Broadbent et tira dans le filet, comptant le premier point de la soirée.

Dans la deuxième période, Munro compta de nouveau pour le Montréal. Ce fut là le dernier point et la joute se termina avec un score de 2 à 0 en faveur des champions.

Composition des équipes :

Montreal		Detroit
Benedict	Buts	Holmes
Noble	Défense	Laughlin
Munro	Défense	Kitchen
Stewart	Centres	Sheppard
Broadbent	Ailes	Gordon
Siebert	Ailes	Oatman
Phillips	Substituts	Frederickson
Dinsmore	Substituts	Walker
Carson	Substituts	Foyston
Donnelly	Substituts	Arbour
Rothschild	Substituts	Halderson
Hitton	Substituts	

Arbitre : Bobby Hewitson.
Première période
1. Montreal—Stewart . . . 4.05
Deuxième période
2. Montreal—Munro . . . 15.30
Troisième période
Aucun point.

TORONTO, 4; BOSTON, 1

Toronto, 31.—Le Toronto a remporté hier soir une victoire décisive sur le Boston, par un score de 4 à 1.

Composition des équipes :

Toronto	buts	Boston
Roach	défense	Stewart
Brydge	défense	Hitchman
McCaffery	défense	S. Cleghorn
Day	centres	Herberts
Bailey	ailes	Cooper
Carson	ailes	Garraith
Corbeau	subs.	Shore
Bourgeault	subs.	Stuart
Cox	subs.	Oliver
Meeling	subs.	Briden
Ridas	subs.	Keats
	subs.	Coutu

Arbitre : Lou Marsh, Toronto.
Première période
1.—Toronto—Bailey . . . 13.40
2.—Toronto—Carson 20
Deuxième période
3.—Toronto—Day . . . 4.00
4.—Toronto—Dennenay . . . 11.30
Troisième période
5.—Boston—Herberts . . . 10.59

LANDIS REPOND AU DEFI DE RISBERG

Chicago, 31.—Charles Risberg, ancien shortstop du White Sox de Chicago, a été invité hier par le juge Landis à aller à Chicago et à déposer devant lui les informations que Risberg s'est vanté dans les journaux de posséder sur le compte de vingt joueurs de baseball des grandes ligues, informations qui causeraient un plus grand scandale que celui qui est aujourd'hui devant le public.

Le juge Landis a annoncé à Risberg dans un télégramme que son temps et ses dépenses lui seront remboursés. Le télégramme a été envoyé à Rochester, Minnesota.

"Le plus tôt sera le mieux", a dit le juge Landis en réponse au défi de Risberg publié dans les journaux d'hier.

"Landis et les magnats du baseball ne veulent rien savoir" déclarent les journaux en reproduisant l'entrevue de Risberg qui a été banni du baseball en 1920 avec plusieurs autres joueurs des White Sox de 1919. C'est là un défi au Commissaire. Nous verrons bien ce qu'il dira".

Le télégramme suivant a été envoyé à Risberg par le juge Landis :

"Les journaux publient une entrevue de vous dans laquelle vous dites que vous pouvez donner des informations impliquant dans un scandale vingt joueurs des grandes ligues dont les noms n'ont pas été mentionnés auparavant. Admettant que vous avez fait cette déclaration, je vous invite à venir ici et à me soumettre des faits. Vous recevrez une compensation raisonnable pour votre temps et vos dépenses".

KENESAW M. LANDIS.

Concours de sauts en skis cet après-midi à Côte-des-Neiges

Le premier concours de sauts en skis de la saison aura lieu cet après-midi à la Côte-des-Neiges sous les auspices du Montreal Ski Club.

L'on aura là l'occasion de voir, pour la première fois depuis son retour de Norvège et autres pays d'Europe, le fameux Leonard Lehan qui a établi là-bas plusieurs records remarquables, faisant entre autres un saut de 193 pieds dans l'un des concours.

Le concours de cet après-midi est ouvert à tous les clubs locaux. C'est pourrait-on dire un concours international vu que plusieurs étudiants de Dartmouth et autres universités américaines qui sont ici pour le temps des fêtes y prendront part.

Lehan est le premier skieur à se mettre en évidence cette saison. Mercredi, il a fait un saut de 100 pieds. Plusieurs autres sauteurs, Tiffin, King, et Knowlton ont fait l'essai de la colline samedi dernier et disent qu'elle est en bon état pour le concours. Lehan a l'intention de battre cet hiver le record local de 132 pieds pour un saut.

Trois grandes parties à l'aréna dimanche après-midi

La Ligue de hockey Mont-Royal intermédiaire donnera trois bonnes parties dimanche après-midi à l'Arena. Les joutes au programme sont les suivantes : C.P. Verdun vs Tacoma, Beaurivage vs Saint-Anthony, et Champetre vs Eureka. Les six équipes sont en grande forme et chacune d'elles a l'ambition de vaincre.

Jean Sauvé, qui a donné tant de satisfaction aux clubs ces derniers dimanches, sera encore l'arbitre le 2 janvier après-midi.

LES QUILLES A LA "PRESSE"

Lors des dernières parties régulières de la première série de la ligue de petites quilles Compo-Photo-Presse, jouées récemment au Central, le club Impressions, dirigé par le capitaine Authier a infligé la plus écrasante défaite de la saison au club Ingénieurs, du capitaine A. Locas, gagnant facilement les trois parties et l'emportant par 275 points sur le grand total. Tout en tenant compte que deux joueurs manquaient sur l'alignement des Ingénieurs, il est bon de noter que l'Impression a joué avec un entrain extraordinaire, roulant un total d'équipe de 583 lors de la troisième partie. Les vainqueurs voulant absolument terminer la première série par une victoire et ils ont raison de se féliciter de leurs succès. Le capitaine Authier est fermement décidé à se classer bon premier durant la deuxième série et il promet de donner du fil à retordre à tous les autres clubs. Pas trop découragé, le capitaine Locas des Ingénieurs veut lui aussi se reprendre et il a ordonné à ses joueurs de pratiquer afin de retrouver leur forme du début de la saison pour faire meilleure figure durant la deuxième série qui commencera le 12 janvier prochain.

La Photo, du capitaine Alex. Coutée a terminé la série de main de maître en blanchissant le redoutable Lino du capitaine Grenier, lui enlevant complètement toute chance d'arriver premier. Perdant la première par trois points, le Lino s'est découragé et a facilement dû baisser dans les autres parties, permettant la série par 37 points. La Photo est en forme et elle saura se faire justice au cours de la deuxième série. Son mot d'ordre étant : Faut gagner. De son côté, le capitaine Grenier, revenu du choc que la défaite de son club lui a fait éprouver, a juré de prendre une éclatante revanche et il n'y a pas de doute qu'il ne donnera pas de chances à aucun club. Battu à la dernière minute, alors qu'il entrevoyait le championnat, le Lino fera tout son possible pour se classer bon premier et détailler avec les Typos à la fin de la saison.

Les Typos, composés de MM. J. Fontaine, L. Laberge, A. Ruel, E. Laverdure et du capitaine G. Contant ont remporté haut la main le championnat de la première série en gagnant deux parties sur trois contre le Compo du capitaine S. Lamallice. Les Typos l'emportent aussi par 76 points sur le grand total. Les vainqueurs ont été habilement conduits et méritent le succès qu'ils ont remporté. Cette victoire a été joyeusement célébrée après la soirée, les joueurs et quelques amis étant les hôtes du capitaine Contant qui a royalement fait les choses. Le Compo n'a pas donné la moindre chance à ses adversaires et il va falloir mentir très fort pour qu'on ait été capable de féliciter les nouveaux champions. Les Typos sont décidés à remporter la seconde série, mais le Compo va se réorganiser et jouant avec l'entrain qui l'a caractérisé depuis le début de la saison, il ne serait pas étonnant de le voir répéter son exploit de l'an dernier et remporter de nouveau le championnat 1926-1927. A tout événement, il sera intéressant de suivre tous les clubs lors de la deuxième série. Il faut féliciter tous les membres de la ligue de l'esprit sportif qu'ils ont montré au cours de la première série, tous donnant le maximum de leur habileté.

Le concours pour le prix Imbleau qui se poursuivait depuis trois semaines a commencé par la fin de la partie. L'équipe de la Machine Shop se composait de Frank Gauthier, Emmanuel Boisvert, Oscar Nobert et Ernest Mercier, skip.

L'équipe des Electriciens se composait de Rob. Watts, Tom Hale, H.-B. Lovait et C.-E. Elley, skip.

La Machine Shop défit les Electriciens par 13 à 12.

UN DEFI AUX QUILLES

Une équipe recrutée parmi les amateurs locaux de quilles lance un défi pour un enjeu de $75.00 à Arthur Salois, de Shawinigan. L'équipe locale, pilotée par M. Emile Roy, sera composée de MM. Edouard Duguay, Fred. Lahale, O. Garceau, O. Albert et Emile Roy. L'on jouera trois parties à Grand'Mère, sur les allées Lamprim et trois à Shawinigan.

On voudra bien s'adresser à M. Emile Roy, Grand'Mère, pour plus amples informations.

LE HOCKEY A GRAND'MERE

Les patelins des machines Trois et Quatre se sont rencontrés avec leurs confrères des machines Six et Sept dans une affiche pour de hockey, mercredi soir. Nos jeunes amateurs nous ont donné à cette rencontre une véritable exhibition de jeu vite et très serré, mais complètement dénouvrie d'ensemble. Il est fort regrettable que les bons joueurs qui composent ces deux équipes ne soient pas plus à pratiquer le jeu d'ensemble à combiner plutôt que de jouer un jeu individuel, leurs succès seraient meilleurs.

A la fin de la troisième période, alors que le score était égal, Ed. Gagnon, en voulant arrêter la rondelle la fit rouler dans les filets de son équipe et donna la victoire à ses adversaires.

Trois et Quatre	Six et Sept
L. Brunelle, Buts	P. Landry
Ed. Hogue, Défense	Guy Page
Jos. Héroux, Défense	Ed. Gagnon
Anderson, Centre	P. Noël
O. Boisvert, Ailes	Luc Boisvert
Eug. Beaulieu, Ailes	Alide Grenier

Arbitre : Phil. Paquin.
Chronométreur : H. Austin.
Première période
3 et 4 . . . O. Boisvert . . . 5 m.
6 et 7 . . . Ed. Gagnon . . . 8 m.
Deuxième période
6 et 7 . . . Luc Boisvert . . . 3 m.
3 et 4 . . . Ed. Hogue . . . 7 m.
6 et 7 . . . Noël . . . 8 m.
3 et 4 . . . O. Boisvert . . . 1 m.
Troisième période
3 et 4 . . . Adjection . . . 11 m.
6 et 7 . . . Ed. Gagnon . . . 5 m.
3 et 4 . . . Ed. Gagnon (erreur) 5 m.

—On nous annonce que notre équipe sonfior ira rencontrer le Shawinigan sur son terrain mardi prochain, 4 janvier, pour reprendre la partie contestée qui se termina par un score égal de 4 à 4, la semaine dernière.

LE CLASSEMENT DES JOUEURS DE TENNIS

Paris, 31.—René Lacoste, Jean Borotra et Henri Cochet sont mis tous trois en première place dans le classement officiel des joueurs de tennis de la Fédération Française, pour 1926. Lacoste était déjà reconnu universellement comme le premier joueur de tennis au monde, mais la Fédération Française l'a mis sur un pied d'égalité avec ses camarades de l'équipe pour la coupe Davis.

Didi Vlasto et Helen Contostavlos se partagent la première place dans la catégorie des femmes. Suzanne Lenglen a perdu sa chance en devenant professionnelle. Paul Feret qui est aussi devenu professionnel, est complètement ignoré par la Fédération.

Sport à Grand'Mère

(Correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 31.—La saison du curling est ouverte pour de bon en notre ville et nos amateurs s'en donnent à cœur joie depuis l'ouverture de la saison.

On a procédé récemment à l'élection des officiers pour la saison 1926-27 avec les résultats suivants : M. Harry-E. Bates, président ; M. E.-B. Wardle, vice-président et M. A.-E. Brown, secrétaire-trésorier.

On a inauguré le jeu par un grand conspiel où on a donné pour trophées de magnifiques dindes. Deux équipes se sont inscrites pour ce conspiel qui devait remporté par la victoire de l'équipe Jas. Kirby, skip, sur celle de Percy Blinco, skip, par 13 à 6.

Dans la première série, I. Holland défit J. Reed par 8 à 3. F.-W. Bates gagna sur D.-C. Foster par 9 à 7. H. Simms gagna sur O. Pronovost par 8 à 7. Ernest Mercier battit G.-F. Ulley par 9 à 5 et Holland défit A.-E. Brown, par 7 à 6, et S.-P. Austin défit P. Blinco par 8 à 7.

Dans la deuxième éliminatoire, Bates battit Holland par 9 à 5. Simms défit Mercier par 11 à 5, et Backer kakna sur Austin par 9 à 6.

Dans la troisième éliminatoire, Bates défit Backer et sur une passe de Simms prit part avec ce dernier dans la dernière série éliminatoire. Simms se classa vainqueur avec son équipe et gagna les magnifiques dindes offertes en trophées.

Deux équipes d'amateurs au curling, la Machine Shop et les Electriciens ont joué dernièrement une partie de 12 bouts qui fut très contestée grâce aux efforts soutenus depuis trois semaines du commencement à la fin de la partie. L'équipe de la Machine Shop se composait de Frank Gauthier, Emmanuel Boisvert, Oscar Nobert et Ernest Mercier, skip.

L'équipe des Electriciens se composait de Rob. Watts, Tom Hale, H.-B. Lovait et C.-E. Elley, skip.

La Machine Shop défit les Electriciens par 13 à 12.

UN DEFI AUX QUILLES

Une équipe recrutée parmi les amateurs locaux de quilles lance un défi pour un enjeu de $75.00 à Arthur Salois, de Shawinigan. L'équipe locale, pilotée par M. Emile Roy, sera composée de MM. Edouard Duguay, Fred. Lahale, O. Garceau, O. Albert et Emile Roy. L'on jouera trois parties à Grand'Mère, sur les allées Lamprim et trois à Shawinigan.

On voudra bien s'adresser à M. Emile Roy, Grand'Mère, pour plus amples informations.

LE HOCKEY A GRAND'MERE

Les patelins des machines Trois et Quatre se sont rencontrés avec leurs confrères des machines Six et Sept dans une affiche pour de hockey, mercredi soir. Nos jeunes amateurs nous ont donné à cette rencontre une véritable exhibition de jeu vite et très serré, mais complètement dénouvrie d'ensemble. Il est fort regrettable que les bons joueurs qui composent ces deux équipes ne soient pas plus à pratiquer le jeu d'ensemble à combiner plutôt que de jouer un jeu individuel, leurs succès seraient meilleurs.

A la fin de la troisième période, alors que le score était égal, Ed. Gagnon, en voulant arrêter la rondelle la fit rouler dans les filets de son équipe et donna la victoire à ses adversaires.

Trois et Quatre	Six et Sept
L. Brunelle, Buts	P. Landry
Ed. Hogue, Défense	Guy Page
Jos. Héroux, Défense	Ed. Gagnon
Anderson, Centre	P. Noël
O. Boisvert, Ailes	Luc Boisvert
Eug. Beaulieu, Ailes	Alide Grenier

Arbitre : Phil. Paquin.
Chronométreur : H. Austin.
Première période
3 et 4 . . . O. Boisvert . . . 5 m.
6 et 7 . . . Ed. Gagnon . . . 8 m.
Deuxième période
6 et 7 . . . Luc Boisvert . . . 3 m.
3 et 4 . . . Ed. Hogue . . . 7 m.
6 et 7 . . . Noël . . . 8 m.
3 et 4 . . . O. Boisvert . . . 1 m.
Troisième période
3 et 4 . . . Adjection . . . 11 m.
6 et 7 . . . Ed. Gagnon . . . 5 m.
3 et 4 . . . Ed. Gagnon (erreur) 5 m.

—On nous annonce que notre équipe sonfior ira rencontrer le Shawinigan sur son terrain mardi prochain, 4 janvier, pour reprendre la partie contestée qui se termina par un score égal de 4 à 4, la semaine dernière.

S.-EUSTACHE ROYAL

Le S.-Eustache Royal a rencontré le Reo du Village Bélanger et l'a défait par 4 à 2 dans une joute mouvementée. Le Royal remercie le Reo de sa bonne hospitalité.

Le Royal lance un défi à tout club junior de Montréal et des environs, Sainte-Thérèse préféré. Inf. Lucien Crépeau, S.-Eustache, par lettre seulement.

QUILLES A GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 28.—L'équipe Victoria, de notre ville, qui fait partie de la Ligue des Villes-Soeurs, aux quilles, a facilement eu raison du S.-Marc, de Shawinigan dans trois belles parties jouées dernièrement à Grand'Mère sur les allées Lamuron devant un grand nombre de spectateurs.

Nos gars étaient réellement en verve ce soir-là; il était très facile de constater leur supériorité sur leurs adversaires.

Aucun visiteur ne réussit à boucler ses cinq cents points dans les trois parties. Par contre, trois joueurs de notre équipe, O. Albert, O. Garneau et D. Gariépy, firent des scores magnifiques.

E. Déziel, pour les visiteurs, a joué trois parties médiocres; ce fut le plus faible joueur de la soirée. Chez les visiteurs, Pellerin fut l'étoile, suivi de près par T. Deschesnes. Malgré leur gros travail ces deux derniers ne purent cependant enregistrer respectivement que 490 et 467 points.

Ovila Albert, pour le Victoria, enregistra le plus gros score individuel de la soirée dans une seule partie alors qu'il débuta dans la première avec un score de 232 points. Gariépy, dans la deuxième lui frotta les oreilles en enregistrant 212 points. Beaumont, sans cependant se révéler un aussi fort joueur aux quilles qu'au hockey a joué une assez belle partie. Garneau a joué un gros jeu soutenu dans les trois parties et a pu se classer deuxième de notre équipe. Simard a aussi fort bien joué.

Nos gars ont remporté les trois parties faisant subir un dur blanchissage à leurs visiteurs, les battant dans les trois parties avec une avance totale de 515 ce qui est bien calculé comme un record dans la Ligue des Villes-Soeurs.

Voici le détail du score :

S.-Marc, de Shawinigan			
R. Hallé	134	149	147— 420
B. Déziel	87	77	117— 281
P. Boisvert	166	145	136— 447
A. Pellerin	143	201	146— 490
T. Deschesnes	176	155	136— 467
	686	727	682—2095
Victoria, Grand'Mère			
O. Albert	232	182	171— 585
E. Simard	148	163	164— 475
O. Garneau	199	160	218— 577
D. Gariépy	162	212	162— 536
A. Beaumont	129	143	156— 428
	880	860	871—2611

CLUB SAINTE-ANNE

La direction du club de gouret et de balle-au-camp Sainte-Anne Ind., champion de Montréal des clubs de 14 à 18 ans pour 1925-1926, tient à souhaiter à tous les bons sports, une bonne, prospère et heureuse année.

Elle tient aussi à souhaiter du succès et une bonne et heureuse année au Dr Gadbois, à l'échevin Savard, présidents-honoraires du Sainte-Anne Ind., à M. Henri Duplessis, son ex-président, à M. Durocher, gardien du Parc Laurier et artisan dévoué des succès du Sainte-Anne, au rédacteur du sport de la "Presse" et à tous les joueurs qui ont porté et qui portent les couleurs du Sainte-Anne.

Comme cadeau, le club Sainte-Anne adresse, à tous les clubs de 16 à 18 ans, un défi sportif et amical pour jouer sur son terrain, le plus beau du nord.

La direction n'a point une nouvelle résolution, mais a renouvelé ses anciennes qui lui semblent bonnes, excellentes même. Comme par le passé, le club Sainte-Anne donnera du sport loyal, "en autant que les circonstances le permettront". Son but principal est de satisfaire le club visiteur et les spectateurs. C'est légitime de toute part. Il faut espérer que les partisans du club Sainte-Anne, nombreux l'an dernier, seront plus nombreux et plus généreux cette année et qu'ils sauront apprécier toutes les démarches que la direction s'impose et la récompense par leur présence. Tous les mercredis soirs, le club Sainte-Anne jouera au Parc Laurier, avant le Paquin-Wilbrod. Le spectateur est assuré d'une bonne soirée, chaque mercredi. Il est probable que M. Durocher permettra au Sainte-Anne de jouer aussi le dimanche après-midi et le lundi soir. Pour informations, s'adresser à Marcel Moisan, 14 de Lanzon, et à Roland Cusson, Bélair 5519W.

CLUB PAQUIN WILBROD

Après avoir battu le Pont Viau par le score de 5 à 2, le club de hockey Paquin Wilbrod a remporté une brillante victoire sur le North East End Garage, par le score de 6 à 1, devant une assistance de huit cents personnes.



RENE MARTINEAU, gardien de buts du club de hockey Paquin Wilbrod.

La partie fut un régal pour les amateurs. Le club Paquin Wilbrod a joué une belle partie de combinaisons et a ainsi complètement déclassé ses adversaires.

Pour les vainqueurs, Chartier et Papineau ont enregistré chacun 2 points. Bélanger, Castonguay et Corneiller un chacun.

Avec de tels joueurs, le Paquin Wilbrod est prêt à rencontrer le club de la "Patrie", dans n'importe quel temps. Avis donc au gérant de la "Patrie" de correspondre au plus tôt avec le gérant J.-R. Besner, Amherst 1955, ou à A. Allard, Cherrier 0127.

L'alignement du Paquin Wilbrod — Bureau, Lachapelle, Cyr, Chartier, Castonguay, Corneiller, Charette, Papineau, Leblanc, Daigneault et Collard.

CLUB PAQUIN WILBROD

Après avoir battu le Pont Viau par le score de 5 à 2, le club de hockey Paquin Wilbrod a remporté une brillante victoire sur le North East End Garage, par le score de 6 à 1, devant une assistance de huit cents personnes.

RENE MARTINEAU, gardien de buts du club de hockey Paquin Wilbrod.

La partie fut un régal pour les amateurs. Le club Paquin Wilbrod a joué une belle partie de combinaisons et a ainsi complètement déclassé ses adversaires.

Pour les vainqueurs, Chartier et Papineau ont enregistré chacun 2 points. Bélanger, Castonguay et Corneiller un chacun.

Avec de tels joueurs, le Paquin Wilbrod est prêt à rencontrer le club de la "Patrie", dans n'importe quel temps. Avis donc au gérant de la "Patrie" de correspondre au plus tôt avec le gérant J.-R. Besner, Amherst 1955, ou à A. Allard, Cherrier 0127.

L'alignement du Paquin Wilbrod — Bureau, Lachapelle, Cyr, Chartier, Castonguay, Corneiller, Charette, Papineau, Leblanc, Daigneault et Collard.

HOCKEY A VARENNES

Le dimanche, le Varennes et le Boucherville donnaient une belle joute de gouret dénuée de toute rudesse, mais marquée par de belles passes et par un beau travail des gardiens de buts. Gos, instituteur du collège de Saint-Jean, officiait pour les Varennes, et J. Lussier, du collège de Varennes, pour les visiteurs. Ces deux jeunes gardiens de buts firent de beaux coups en arrêtant maints lancers des adversaires qui paraissaient des points.

La partie fut très rapide et très intéressante. Les Boucherville furent plus agressifs et plus agiles que le Varennes dans la première période, ce qui permit à Langlois de se mettre en évidence par ses arrêts sensationnels.

Vers la fin de la période, Dalpé, du Varennes, se réveilla en esprit la rondelle après avoir contourné, en évitant tous les obstacles, il logea le disque dans les buts des Boucherville. Dans la deuxième, Dalpé fit encore des siennes, non loin des buts des visiteurs, en faisant une superbe passe à Malenfant qui logea le coutchoune dans la cage de Lussier.

Varennes menait par 2 à 0. A la fin de la deuxième période et au commencement de la troisième, le Boucherville fit tant et si bien que Rocn et Dubois comptèrent tour à tour, ce qui rendit le résultat de la joute fort critique pour le Varennes. Les deux équipes firent l'impossible jusqu'à la fin de la période pour faire pencher la victoire de leur côté.

La période supplémentaire fut enlevante sous le rapport de la vitesse, par les beaux exploits des défenses et des gardiens de buts. Tous les efforts furent inutiles, le score demeura 2 à 2.

Hébert, Martel, Dalpé, Langlois, Malefant ont joué une belle partie. Tandis que Bémeur, Meunier, Lussier, et les frères Chagnon se sont distingués pour le Boucherville.

CLUB SAINTE-ANNE

La direction du club de gouret et de balle-au-camp Sainte-Anne Ind., champion de Montréal des clubs de 14 à 18 ans pour 1925-1926, tient à souhaiter à tous les bons sports, une bonne, prospère et heureuse année au Dr Gadbois, à l'échevin Savard, présidents-honoraires du Sainte-Anne Ind., à M. Henri Duplessis, son ex-président, à M. Durocher, gardien du Parc Laurier et artisan dévoué des succès du Sainte-Anne, au rédacteur du sport de la "Presse" et à tous les joueurs qui ont porté et qui portent les couleurs du Sainte-Anne.

Comme cadeau, le club Sainte-Anne adresse, à tous les clubs de 16 à 18 ans, un défi sportif et amical pour jouer sur son terrain, le plus beau du nord.

La direction n'a point une nouvelle résolution, mais a renouvelé ses anciennes qui lui semblent bonnes, excellentes même. Comme par le passé, le club Sainte-Anne donnera du sport loyal, "en autant que les circonstances le permettront". Son but principal est de satisfaire le club visiteur et les spectateurs. C'est légitime de toute part. Il faut espérer que les partisans du club Sainte-Anne, nombreux l'an dernier, seront plus nombreux et plus généreux cette année et qu'ils sauront apprécier toutes les démarches que la direction s'impose et la récompense par leur présence. Tous les mercredis soirs, le club Sainte-Anne jouera au Parc Laurier, avant le Paquin-Wilbrod. Le spectateur est assuré d'une bonne soirée, chaque mercredi. Il est probable que M. Durocher permettra au Sainte-Anne de jouer aussi le dimanche après-midi et le lundi soir. Pour informations, s'adresser à Marcel Moisan, 14 de Lanzon, et à Roland Cusson, Bélair 5519W.

HOCKEY A VARENNES

Le dimanche, le Varennes et le Boucherville donnaient une belle joute de gouret dénuée de toute rudesse, mais marquée par de belles passes et par un beau travail des gardiens de buts. Gos, instituteur du collège de Saint-Jean, officiait pour les Varennes, et J. Lussier, du collège de Varennes, pour les visiteurs. Ces deux jeunes gardiens de buts firent de beaux coups en arrêtant maints lancers des adversaires qui paraissaient des points.

La partie fut très rapide et très intéressante. Les Boucherville furent plus agressifs et plus agiles que le Varennes dans la première période, ce qui permit à Langlois de se mettre en évidence par ses arrêts sensationnels.

Vers la fin de la période, Dalpé, du Varennes, se réveilla en esprit la rondelle après avoir contourné, en évitant tous les obstacles, il logea le disque dans les buts des Boucherville. Dans la deuxième, Dalpé fit encore des siennes, non loin des buts des visiteurs, en faisant une superbe passe à Malenfant qui logea le coutchoune dans la cage de Lussier.

Varennes menait par 2 à 0. A la fin de la deuxième période et au commencement de la troisième, le Boucherville fit tant et si bien que Rocn et Dubois comptèrent tour à tour, ce qui rendit le résultat de la joute fort critique pour le Varennes. Les deux équipes firent l'impossible jusqu'à la fin de la période pour faire pencher la victoire de leur côté.

La période supplémentaire fut enlevante sous le rapport de la vitesse, par les beaux exploits des défenses et des gardiens de buts. Tous les efforts furent inutiles, le score demeura 2 à 2.

Hébert, Martel, Dalpé, Langlois, Malefant ont joué une belle partie. Tandis que Bémeur, Meunier, Lussier, et les frères Chagnon se sont distingués pour le Boucherville.

HOCKEY A SAINT-LIN

Les Wolves de S.-Lin n'ayant aucun engagement de pris après le 2 janvier, seraient désireux d'organiser des joutes sur leur patinoire avec des clubs de Montréal. Ces parties seraient jouées le jeudi soir. Un train laisse la gare Viger tous les soirs et est de retour le matin à 8.15 à Montréal.

Tout club qui désirerait faire le voyage à S.-Lin le jeudi soir est prié de communiquer avec M. Patrick Monahan, S.-Lin, par téléphone ou par lettre.

Le S.-Lin lance un défi aux Aces et Regents de S.-Jérôme pour le 6 janvier ainsi qu'au S.-Thérèse pour le 8 janvier.

La saison de hockey s'annonçant très belle, les Wolves du S.-Lin demandent aux citoyens du village et des alentours de bien vouloir les encourager en assistant en grand nombre aux parties.

LE SAINT-ANTOINE

Dimanche dernier, le Saint-Antoine a joué contre le Dalgie et Paul une des plus intéressantes parties jamais jouées. Dans la première période, le Saint-Antoine enregistra un point. Dans la deuxième, le Dalgie et Paul compta dès la mise au jeu de la rondelle, égalant le score. A la fin de la troisième période, le Saint-Antoine scora de nouveau, mais alors le Dalgie et Paul lança tous ses joueurs à l'attaque et réussit à compter juste deux secondes avant la fin de la partie qui se termina avec un score de 3 à 2. Le Saint-Antoine invite le Dalgie et Paul à aller de nouveau cette saison le rencontrer. Le Saint-Antoine joue le dimanche après-midi, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi soirs. Information: Tél. Est 1651.

MARRON vs SOURDS-MUETS

Fier du succès remporté dimanche dernier, alors qu'il a battu le Regent Knitting par 6 à 0, le Marron s'attaquera dimanche au S.-Viateur, de l'Institut des Sourds-Muets.

Tous ceux qui sont vu le Marron à l'ouvrage, sont convaincus qu'il va livrer une lutte acharnée à ses redoutables adversaires. Les joueurs du Marron sont maintenant en grande forme et promettent une victoire à leurs partisans.

Le Marron est libre le mercredi, 5 janvier, et est prêt à rendre visite à tout club amateur. Le 9, il jouera contre le C. P. S.-Laurent, et le 16, il rendra visite au S.-Antoine. Le Marron joue tous les mercredi soirs et dimanche. Inf. M. Ovila Hébert — 1119 Demontigny Est. Tél. Est 7003M.

JEUNE C. P. SAINTE-HELENE

Le Sainte-Hélène a, dimanche dernier, ouvert sa saison de gouret par une brillante victoire sur l'Ovila-Emard, le battant par le score écrasant de 12 à 3. Le Sainte-Hélène mit le scope de 3 à 0 au commencement de la première période. Le Ville-Emard, malgré ses efforts, ne put faire que 3 points dont 2 dans la troisième période. Les points furent faits par les trois frères Corbell et Jourdenais.

Dimanche prochain, ce sera au tour du club Laval-D'Hochelaga, de la ligue Bancroft, de venir essayer ses forces contre celles du Sainte-Hélène. Le Sainte-Hélène l'attend de pied ferme et espère remporter sa deuxième victoire. La partie commencera à 3.00. Le Sainte-Hélène compte sur l'encouragement de tous les partisans. Bienvenue à tous.

Le gagnant du tirage du $5.00 en or ou profit du Sainte-Hélène, est M. Marois, 4531 rue Boyer. Le numéro du billet est 823.

PARTIE NULLE DE 3 A 3

La joute tant attendue entre les deux rivaux, le N.-D. des Victoires et le Beaurivage, a eu lieu lundi soir dernier, mais aucun des deux clubs n'a pu remporter la palme, car le score a été de 3 à 3.

A. Champagne a scoré deux points et W. S.-Arnault un par le N.-D. des Victoires.

La partie a été de toute beauté et seulement une punition a été infligée de chaque côté. Lundi soir prochain ce sera au tour de l'Etoile de l'Est à faire face aux N.-D. des Victoires. Le N.-D. des Victoires n'a aucune défaite dans la Ligue Junior de l'Est et il a 3 blanchissages à son crédit. Il faudra que l'Etoile de l'Est se surpasse pour remporter la victoire. Pour information, M. Bergeron, 199 rue Omer. Main 6115.

JEUNE BORDEAUX

Le Jeune Bordeaux a ouvert sa saison dimanche dernier alors qu'il est allé rencontrer

Victoires du Boswell et du club Canada Iron

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 30.—Plus de neuf cent personnes ont assisté, aux deux parties de la ligue de la cité. Un enthousiasme très grand semblait régner dans l'assistance, qui s'intéressa fortement aux joutes du Wayagamack vs le Boswell et de l'International Paper vs Canada Iron.

La partie Wayagamack-Boswell débuta à une belle allure. Les montées à trois hommes se succédaient de chaque côté et les lancers pleuvaient, sans cependant réussir à déjouer les gardiens de but. Beauvais sauva ses buts plusieurs fois devant les avants du Boswell qui avaient réussi à percer la défense du Wayagamack. Au bout de 17½ minutes de jeu, Villemure réussit enfin à prendre Beauvais sur une magnifique passe de côté suivie d'un rapide lancer. Ce premier point eut pour effet d'activer encore le jeu. La période se termina sans point malgré de vigoureuses montées des deux clubs.

Dans la deuxième période, le Wayagamack faiblit dès le début et le jeu était peu rapide. Aussi le Boswell en profita-t-il pour assiéger vigoureusement les buts de Beauvais, qui fut de nouveau déjoué par Villemure après seulement 3.45 minute de jeu. Villemure compta sur une passe de Lemarié. Après que le Boswell eut ajouté cet autre point à son actif, le Wayagamack sembla se réveiller et les montées se succédaient de chaque côté aussi nombreuses que dans la première période. Le jeu était toujours à l'avantage du Boswell et un troisième point fut enregistré à son crédit au bout de quelques minutes de jeu sur une passe de Duval à Villemure qui compta encore. La période se termina sans autre point.

Dans la troisième période, le Wayagamack se lança à l'attaque dès le début, afin d'essayer de compter. Aussi après 45 secondes de jeu, Bouchard compta-t-il sur une passe de Guy. Le jeu se continuait rapide et partagé, lorsqu'au bout de 6 minutes, Duval assura pratiquement la victoire du Boswell en comptant le 4ième point, après une magnifique montée suivie d'un bon lancer qui prit Beauvais en défaut. L'avantage était toujours du côté du Boswell et le Wayagamack fut visiblement vaincu lorsque Roy compta de nouveau après une minute de jeu. Malgré tous ses efforts et de vigoureuses montées, le Wyagamack ne put réussir à compter de nouveau et il fut complètement déclassé, lorsque Villemure du Boswell, au bout de 9 minutes, scora son 4ième point qui porta le nombre de points de son club à 6. Personne ne peut compter jusqu'à la fin de la période et le Wyagamack resta battu par le score de 6 à 1.

Parmi les joueurs les plus effectifs, on doit mentionner pour le Boswell, Villemure, Duval, Lemarié, Roy et Beauvais; pour le Wayagamack, Guy et Bouchard.

Voici l'alignement des équipes:

Wayagamack		Boswell
Beauvais	buts	Lacoursière
Bouchard	défenses	Duval
Lahaie		Beaulieu
Guy	centres	Roy C.-E.
Richard	ailes	Villemure H.
Marchildon		Laurier
Parmer	substituts	Beyrevin
Aworth		Milot
Dusseault		Legendre
Préfontaine		Desbiens
Villemure		Marchand

Arbitre: T. Richardson.

Première période

1—Boswell—Villemure . . . 17.45

Deuxième période

2—Boswell—Villemure 1.45
3—Boswell—Villemure 12.00

Troisième période

4—Wayagamack—Bouchard . . . 0.45
5—Boswell—Duval 6.00
6—Boswell—Roy 1.00
7—Boswell—Villemure 9.00

Résultat final: Boswell 6, Wayagamack 1.

La seconde partie fut beaucoup plus contestée que la première et se joua très rapidement. Le jeu devint serré dès le début de la première période et les montées se succédaient sans répit de chaque côté, mais les combinaisons étaient toujours arrêtées aux défenses qui ont fait un merveilleux travail durant cette période. Seul Chamaillard réussit à lancer au filet, mais ne put prendre Lamère en défaut dans cette période. Ce vingt minutes se termina sans qu'aucun club ait pu compter.

La deuxième période se continua aussi rapide que la première, et au bout de 4 minutes de jeu, le Canada Iron réussit à prendre l'avantage, lorsque Durand compta sur une passe de Chamaillard. Jusqu'à la fin de cette période, les lancers plurent aux filets des deux clubs, mais le vingt minutes se termina sans autre point.

Dès le début de la troisième période, l'International se rua à l'assaut, mais chacune de ses montées était vigoureusement repoussée par le Canada Iron. L'avantage était également partagé, lorsque Chamaillard prit Lamère en défaut sur une montée, suivie d'un rude lancer qui trouva bien le fond du filet. L'International se relança à l'attaque plus furieusement que jamais, afin d'éviter le blanchissage. Après 7½ minutes de jeu, McCarthy compta le premier point de son club, sur une magnifique montée de côté suivie d'un rapide lancer qui réussit enfin à prendre Smith en défaut. Le Canada Iron se contenta de jouer sur la défense jusqu'à la fin de la partie et garda constamment quatre hommes près des filets, afin d'empêcher que l'International n'égalait le score dans ses vigoureuses et rapides montées de la fin de la période, qui se termina ainsi sans autre point.

Le Canada Iron se trouvait donc vainqueur par 2 à 1.

Il faut signaler le jeu très rapide de cette joute, plus rude que la première, mais sans brutalité excessive. Parmi



M. RODOLPHE POTVIN, ancien gérant du club de hockey S.-Louis de Sorel, qui dirige cette année les S. Patrick Ind., d'Ottawa.

les joueurs marquant on doit mentionner, pour le Canada Iron, Chamaillard, Durand et Veillette; tandis qu'il ne faut pas oublier pour les vaincus, le jeu très effectif de McCarthy, Brouillette et de Lamère, qui se montra excellent gardien de buts devant les lancers particulièrement rudes des Chamaillard.

Voici l'alignement des équipes:

Can. Intern. Paper		Can. Iron F.
Lamère	buts	Smith
McCarthy	défense	Gariépy
Grenier	défense	Chamaillard
Brouillette	centres	Veillette
Bujold	aile droite	Frénette
St-Pierre	aile gauche	Durand
Lambert	subs	Boisvert
Toupin	subs	Bélliveau
Spurr	subs	Châteauvert
Robinson	subs	Bourassa
Johnson	subs	Després

Sommaire

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1—Canada Iron, Durand . . . 4.00

Troisième période

2—Canada Iron . . Chamaillard . 7.00
3—Intern. Paper . . McCarthy . 7.30

Résultat final: Canada Iron 2, International Paper 1.

LIGUE DE QUILLES DES MARCHANDS DE BOIS

La maison L. Villeneuve & Cie Ltée n'a pas voulu terminer l'année 1926 sans remporter les honneurs de cette soirée. En plus d'avoir gagné ses trois parties contre J.-P. Dupuis Ltée, deux de ses brillants joueurs, MM. Trudel et Jos. Brunette, après avoir appris que la ligue et le dévoué président, M. W. Thomson donnaient 2 superbes dindes, se sont mis à l'oeuvre et ont su mettre très leur adresse et leur habileté à profit en obtenant les deux plus hauts scores de la soirée, gagnant ainsi ces oiseaux de basse-cour et en plus les deux cuillers. Sans doute c'est un succès qui a été fort apprécié par les autorités de cette maison. Scores:

McLennan Lumber Cie Ltée			
Guindon, C.	159	125	134— 418
Turgeon, G.	137	98	134— 369
Walker, P.	128	92	101— 321
Payette, Jos.	117	110	139— 366
Hains, J.	203	191	120— 514
	744	616	628—1988

Thomson-Kneeland Lumber Cie			
Armstrong, J.-G.	182	172	156— 510
Hepburn, G.	162	153	144— 460
Mullholland, J.	128	140	141— 409
Riendeau, A.	139	147	152— 429
Thomson, W.	159	191	171— 521
	771	803	765—2339

Le Thomson-Kneeland gagne 3 parties.

E.-J. Maxwell Ltd.			
Ravary, H.	121	121	158— 410
Poitevin, J.	144	120	165— 429
Hains, J.	123	150	135— 408
Bourdeau, H.	176	155	151— 482
Maxwell, E.-B.	143	182	180— 505
	717	788	789—2294

R. Emard			
Desroches, A.	121	126	171— 418
Thibeault, H.	190	145	115— 450
Guertin, A.	174	152	156— 482
Mongeau, A.	116	129	203— 448
Emard, H.	151	113	143— 407
	752	665	788—2206

E.-J. Maxwell gagne 2 parties.

L. Villeneuve & Cie Ltée			
Gauthier O.	163	136	145— 444
Payette A.	132	192	129— 453
Cagnon A.	123	167	132— 412
Brunette Jos.	209	151	167— 527
Trudel A.	178	142	226— 546
	805	778	799—2382

J. P. Dupuis Ltée			
Sénécal J.-L.	126	140	138— 404
St-Pierre E.	170	159	116— 445
Bruneau J.-A.	165	176	137— 478
Rousbois E.	164	137	152— 453
Valade D.-S.	177	125	165— 467
	802	737	708—2247

L. Villeneuve & Cie gagne 3 parties.

Daigle & Paul Ltée			
Lalande P.	159	143	142— 444
Brisebois L.	128	140	142— 410
Moffat B.	127	148	183— 458
Lemieux A.	168	149	109— 426
Bérard Jos.	134	128	143— 405
	716	708	719—2143

Halliday-Dubé Lumber Cie			
Brisebois P.	115	149	160— 424
Perras F.	127	137	120— 384
Bélisle G.-J.	156	161	165— 482
Rose A.	134	159	199— 492
Freck O.-S.	169	150	171— 490
	701	756	815—2272

Halliday-Dubé gagne 2 parties.

ROYAL CANADIEN

Le Royal Canadien de S.-Eugène a défait les Collégiens par un score de 3 à 1. Le Royal Canadien aimerait à arranger des parties avec le Collège Bourget de Rigaud, Hudson, Vankleek-Hill, Pointe-Fortune, Hawkesbury, Inf., René S. Lefebvre, S.-Eugène, Ontario.

JOUTES DE QUILLES

Ottawa

Tesseri	88	77	103— 268
Stuarts	109	113	125— 348
Ladora D.	116	110	132— 358
Sabourin	128	86	95— 309
Ladora, capt.	92	113	113— 318
	533	499	568—1600

Maroons			
Page	86	67	89— 242
Louis	93	87	101— 290
Nadeau	126	122	108— 356
Marius	99	80	122— 311
Cormier	140	137	103— 380
	542	503	524—1579

Les Maroons gagnent 2 parties.

Canadien			
Gagnon	94	71	90— 255
Samson	98	106	99— 303
Laplerre	70	88	89— 247
Lussier	86	90	98— 274
Camille	94	99	105— 298
	442	460	481—1377

New-York			
Bernier	86	94	72— 252
Laberge	117	106	105— 328
Filiatreault	85	92	84— 273
Perron	84	88	97— 279
Corbeil	133	101	90— 324
	505	481	452—1456

Le New-York gagne 2 parties.

PING-PONG A SAINT-LAURENT

Les membres du Cercle Paroissial de S.-Laurent sont à jouer un tournoi de "ping pong". Maurice L'Heureux est toujours en tête avec 5 parties gagnées et aucune de perdue.

	PO.	G.	P.	J.
Maurice L'Heureux	1	5	0	5
Georges Labelel	2	4	0	4
Charles Vrendra	3	3	0	3
Wilfred Lachapelel	4	2	3	5
Roland L'Heureux	4	2	3	5
François Jacry	4	2	4	6
Rémi Dastenais	5	1	6	7
Maurice Joly	6	0	1	1
Marcel L'Heureux	4	0	2	2

Sport a Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 31. — La saisohn du hockey est ouverte pou rde bon en notre ville et notra patinoire est très achalandée depuis le commencement de la saison. Quoique nos espérances soient plutôt vaines pour la formation d'une Ligue de la Cité, plusieurs équipes d'amateurs se sont formées et nous donnent de magnifiques parties d'exhibition qui attirent une foule considérable d'amateurs de hockey.

Les Paper Mill 1 et 2 ont subi une défaite aux mains de leurs confrères Paper Mill 6 à 7, dernièrement dans une joute sensationnelle jouée devant une foule considérable de supporteurs de chacunne des deux équipes. Il y avait de l'enthousiasme chez les spectateurs comme chez les joueurs, car les paris se sont faits nombreux sur cette rencontre. Le score final fut de 3 à 1, et ce ne fut qu'à la fin de la troisième période que les vainqueurs purent réaliser leur victoire, car le score était resté de un à un depuis le commencement de la première période.

Un jeu serré et très vite fut joué: par contre on a paru négliger le jeu de passes et chaque équipe paraissait vouloir adopter une politique de renforcir continuellement les défenses plutôt que de se lancer vaillamment à l'attaque.

Lucien Boisvert fut le héros des 6 et 7 alors que O. Boisvert fut l'heureux compteur des 1 et 2 qui évita un désastre à son équipe.

Voici l'alignement et le sommaire:

Paper Mill 1 et 2		Paper Mill 6 et 7
Ed. Hogue	buts	P. Landry
Rif. Landry	défenses	Guy Paré
Jos. Trépanier		Ed. Gagnon
A. Deschenes	centres	P. Lahaie
O. Boisvert	ailes	L. Boisvert
L. Peterson		A. Grenier
C. Bourassa	substituts	

Première période

1 et 2—O. Boisvert 3.00
6 et 7—Luc. Boisvert 1.20

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

6 et 7—Luc Boisvert 15.00
6 et 7—E. Gagnon 2.00

Arbitre: Hector St-Cyr.
Chronométreur: Arthur Trépanier.

A LA PATINOIRE DU COLLEGE

Une intéressante partie de hockey a été jouée dernièrement, sur la patinoire du collège, devant un grand nombre de spectateurs entre les équipes Senior et Junior de cette institution. Les Séniors avaient à coeur de remporter la victoire car ils ne voulaient, pour aucune considération ternir leur titre. Leur victoire, quoique inspirée par un gros travail fut complète, par un score final de 5 à 0. Nous ajouterons, cependant, que les Juniors ont donné du fil à retordre à leurs grands frères en plus d'une occasion.

Voici le détail du score et l'alignement:

Senior, Collège		Junior, Collège
W. Chiasson	buts	Chs. Ed. Garceau
Guy Ricard	défense	Wellie Demers
J. Bordeleau	défense	J. Mathon
Noël Proulx	centres	Paul Dodd
Harold Gaudet	ailes	E. Beauchesne
Art. Lamarche	ailes	Emile Juneau
A. Matteau	substituts	P. Villemure

Première période

Senior—Proulx . . . . . 4 m.
Senior—Lamarche . . . . . 2 m.
Senior—Bordeleau . . . . . 7 m.
Senior—Gaudet . . . . . 5 m.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Senior—Alph. Matteau . . . . . 17 m.

Arbitre: Frère Augustin.

Une prochaine rencontre aura lieu sous peu entre le club Senior du Collège et le club Boisvert, de S.-Jean-Baptiste. Cette rencontre promet des sensations chez nos jeunes amateurs du hockey car le Senior entend conserver sa position de champion chez les jeunes amateurs du hockey, à Grand'Mère et il se promet de travailler ferme à conserver sa position.

Les Séminaristes étrangers en vacance, projettent une prochaine rencontre avec les joueurs de la Fanfare, sur la patinoire du Collège d'ici quelques jours. Encore une rencontre qui sera certainement intéressante et qui ne sera pas dépourvue de chaleur et d'enthousiasme.

LE SIMARD DEFAIT LES UNIVERSITAIRES PAR 1 A 0

Le fameux club amateur Simard de cette ville, mieux connu sous le nom de Balayeurs, a défait les Universitaires, mardi soir dernier par un score de 1 à 0. En raison de la mauvaise température on ne joua que deux périodes de 20 minutes. Ce fut vers la fin de la deuxième qu'Emile Paquin donna la victoire au Simard en comptant l'unique point de la soirée.

La neige a beaucoup nui aux joueurs qui promettent de se reprendre dès la semaine prochaine.

Voici l'alignement et le sommaire:

Simard		Universitaires
Ern. Landry	buts	N. Hanna
H. Lemay	défense	M. Gélinas
H. Berthiaume	défense	J. M. Lefebvre
Emile Paquin	centres	Jean Ricard
H. St-Cyr		L. Lefebvre
Emile Hogue	ailes	Hector Lavallée
Paul M. Lord	substituts	Henri Roy
Léo St-Cyr	substituts	Jules Ricard
	substitut	L. Blinco

Première période

Pas de point.

Deuxièmepériode

Simard—Emile Paquin . . . . . 14 m.

Arbitre: Philippe Paquin.
Chronométreur: Amable Boisjolie.

BRASSERIES NATIONALES

Molsons

Laporte	152	146	175— 473
Gingras	174	140	158— 472
Meehan	163	165	204— 532
Larivière	196	178	180— 554
Pelletier, H.	159	204	160— 523
	844	833	877—2554

Garage

Leduc	149	110	133— 392
Gingras	127	101	130— 358
Heapy	124	141	178— 443
Dummy	100	100	100— 300
Dummy	100	100	100— 300
	600	552	641—1793

Shops

Callan	164	130	127— 421
Doré	159	200	199— 558
Dummy	100	100	100— 300
Ryan	116	144	135— 395
Labrie	102	137	178— 417
	641	711	739—2091

Ekers

McKenzie	177	159	141— 477
Lévesque	204	167	167— 538
Chrétien	125	132	161— 418
Lauzon	181	168	171— 520
Désautels	156	190	163— 509
	843	816	803—2462

Dow Cap

Thompson	157	135	129— 421
Fabas	192	172	163— 527
Berningham	189	193	207— 589
Mignesult	146	141	138— 425
Laurin	111	160	181— 452
	795	801	818—2414

Dawes Black

Sicotte	149	168	179— 496
Lachance	154	137	137— 428
Thomson	169	156	179— 504
Humphrey	195	169	176— 540
Carl	194	170	177— 640
	861	799	848—2508

Dawes Red

Beauchamp	167	160	161— 488
Holstein	139	164	155— 458
Collins	126	146	109— 375
Duplessis	181	144	119— 444
McRobie	157	146	179— 482
	770	754	723—2247

Dow Stock

Gagnon	182	127	145— 454
Straughton	115	134	128— 377
Allen	109	132	143— 384
Chevalier	151	172	118— 441
Robertson	100	119	94— 313
	657	684	628—1969

QUILLES A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 31. — Les dernières rencontres dans la Ligue de Quilles des Banques ont donné les résultats suivants:

BANQUE DE MONTREAL

Bourgeault	104	81	185
Pinaud	113	86	118— 317
Bettez	84	97	127— 308
Moher	86	...	... — 86
	383	287	326—896

BIG FOUR

Brûlé	115	94	107— 314
Leblanc	95	112	115— 322
Mongeau	111	113	98— 321
	319	318	320—957

BANQUE ROYALE

Martin	101	108	88— 297
Lanciaux	106	101	82— 289
Hébert	97	113	84— 294
	304	322	254— 800

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Clermont	148	101	146— 395
Saint-Pierre	115	118	94— 327
Lajoie	93	107	95— 295
	356	326	335—1017

Ballon au panier

Si les joueurs de ballon-au-panier du National n'ont pas joué beaucoup de parties d'exhibition à venir jusqu'à date, c'est qu'ils ont travaillé à améliorer leur jeu afin de donner à leurs nombreux supporteurs des parties plus intéressantes.

Pour la première fois, depuis que notre association s'occupe de basketball, nos joueurs ont l'avantage de posséder un instructeur compétent; et tout fait prévoir qu'avec les instructions d'un entraîneur comme Howley, nos hommes seront en mesure de faire honneur à leur club en remportant le championnat intermédiaire pour la saison 1927.

L'Association Athlétique d'Amateurs Nationale n'aura qu'une seule équipe cette année dans la Montreal Basketball League. Voici la composition de l'équipe: Jean Nuckle, Laurent Guay, Emilien Rhéaume, Jimmy Wilies, Joe Russuil, Léo Cloutier, Edwin Flynn, Roger Latour, Antonio, Baby Kid Bonier, C.-E. Desjardins.

Si l'on peut se faire une idée de ce que sera la force d'une équipe d'après le jeu déployé par les joueurs dans leurs pratiques, il est permis de croire que l'A. A. d'A. Nationale possède une des équipes les plus fortes de la section intermédiaire.

Depuis deux mois, les joueurs ont pratiqué régulièrement deux fois par semaine, tous les mercredis et vendredis à neuf heures. Il y a eu quatre parties d'exhibitions de jouées dans le gymnase du National et nos hommes ont remporté trois victoires.

Il est fort probable que dimanche prochain, le 2 janvier, il y aura une partie d'organisée pour 3.30. Le gérant de l'équipe M. Arsène Bernard est actuellement en pourparlers avec d'autres clubs. Tout fait prévoir que les joueurs du National seront alignés contre un club de première force.

Les amateurs, qui se rendront au gymnase de la rue Cherrier dimanche après-midi, assisteront à une partie de première classe. L'entrée est absolument gratuite et tout le monde est bienvenu.

VICTOIRE DU S.-POLYCARPE

Le Saint-Polycarpe a triomphé du Valleyfield par 4 à 3 dans sa première partie de la saison. Les points ont été faits par D. Daoust et E. Lalonde. Inf. Fortunat André, gérant, S.-Polycarpe.

QUILLES A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières—Le club S.-Louis de la Classe B., dans la Ligue de la Cité, vient de donner unt leçon aux clubs de la Classe A, en joualnt le grand total de 2,772 en trois parties. Il a fait 1,003 en une partie. Guay fut l'étoile de cette rencontre avec un total de 638. Voici les scores détaillés des parties de la Classe "B".

S.-Louis

Bouchard	136	134	202— 472
Lefebvre	186	146	189— 521
St-Arneau	202	178	204— 584
Pagnan	189	188	182— 557
Guay	199	213	226— 638
	912	857	1003—2772

Whippet

Marion	142	146	181— 469
Lacerte	138	178	178— 489
Doucet	133	157	180— 470
Chartray	173	167	182— 522
Cadorette	120	144	158— 422
	701	792	879—2472

Victoria

Gauthier	169	180	191— 540
Dubé	158	158	148— 464
Tousignant	132	183	166— 481
Savard	189	182	201— 566
Gaudet	175	162	161— 498
	817	865	867—2549

Bowling Ball

Bonenfant	154	185	177— 516
Langlois	166	151	127— 444
Lévesque	132	...	... — 132
Bettez	...	161	131— 292
Hamel	156	126	167— 449
Beauchesne	143	169	182— 494
	761	792	784—2327

Le Canada Life a blanchi le Travellers dans la ligue des Assurances. Les scores ont été comme suit:

Travellers

Badeaux	86	56	65— 207
Godette	76	80	101— 257
Dunny	74	80	89— 243
	236	216	255— 707

Canada Life

Teasdale	83	92	85— 260
Charbonneau	69	84	101— 254
Didier	90	77	86— 253
	242	253	272— 767

Le Canada Life gagne trois parties.

Les dernières parties de la Ligue Industrielle ont donné les résultats suivants:

S.-Lawrence

Heath	199	96	138— 433
Levasseur	218	133	176— 527
Arseneau	273	243	230— 746
Porteous	132	208	216— 556
	822	680	760—2262

Wabasso

Collins	155	202	160— 517
Anderson	173	178	176— 527
Pagnan	242	195	200— 637
Levell	207	111	134— 452
	777	686	670—2133

Le S.-Lawrence gagne deux parties.

Wayagamack

Brown	146	144	185— 475
Bourassa	176	180	210— 566
Gauthier	253	203	234— 690
Préfontaine	113	120	141— 374
	688	647	770—2105

North Shore Power

Desbiens	201	150	173— 526
Cloutier	145	172	205— 522
Dupont	161	199	179— 539
DuSault	132	189	178— 499
	639	710	728—2077

Le Wayagamack gagne deux parties.

Christie Wire

Thompson	115	101	144— 360
Maheu	117	108	87— 312
Britten	134	165	225— 524
Whitehill	85	72	88— 245
	451	446	544—1441

Canipco

Par défaut.

Le S.-Maurice a été blanchi par le Laviolette dans la Ligue de la Cité. Voici les scores:

S.-Maurice

Harris	192	156	110— 458
Piquette	143	156	181— 480
Desbiens	148	179	133— 460
Bettez	141	168	165— 477
Marco	192	159	171— 522
	819	808	760—2387

Laviolette

Larivière	157	206	163— 526
Lamberi	156	186	153— 495
Bettez	201	206	191— 598
Gagnon	181	179	183— 543
Fournier	160	217	161— 538
	855	994	853—2702

Trois-Rivières. — Les parties de la Ligue Départementale de la North Shore ont donné les résultats suivants:

Meter

Grenier	90	108	89— 287
McClown	87	99	96— 282
Spénard	124	94	90— 308
Bierer	105	78	71— 254
Cloutier, A.	108	133	121— 362
	514	512	467—1493

Opération

Ryan	104	93	93— 290
Fregeau	93	85	84— 262
Richer	82	142	106— 330
Thibodeau	91	78	93— 262
Dupont	121	97	109— 327
	491	496	485—1471

Contrats

Marcotte	92	94	94— 280
Pelletier	79	82	103— 264
Marcotte, L.	74	71	77— 222
Cloutier, Z.	101	108	105— 314
Brock	...	114	124— 238
	346	469	403—1318

Perception

Descormiers	106	102	95— 303
Duchaine	100	99	87— 286
Patton	83	69	81— 233
Desbiens	136	140	93— 368
Plamondon	...	100	139— 239
	425	510	505—1440

Comptabilité

Précourt	89	84	81— 254
Baptist	94	88	81— 263
Roosefort	86	78	120— 284
Smith	80	94	119— 293
Dusault	89	170	104— 363
	448	509	505—1462

Wiring

Ayotte	117	97	95— 309
Teiller	76	115	88— 280
Giroux	86	91	103— 280
Higginson	104	96	103— 303
Cloutier, Ar.	110	111	108— 329
	93	510	504—1507

Ligue des Pharmaciens

	N. C.	Poison	
J. Bruce	58	64	87— 209
L. Aubin	78	70	104— 252
L. Huet	102	99	113— 314
A. Robert	76	125	141— 342
R. Ranger	100	127	104— 331
	414	485	549—1448

Leduc & Leduc

T. Leduc	67	70	77— 214
F. Cardinal	91	101	89— 281
B. Spénard	88	106	86— 279
L. Bergeron	68	85	64— 217
L. Lepage	77	83	94— 254
	391	444	410—1245

Le N. C. Poison gagne 2 parties.

Martineau & Boucher

R. Malo	128	113	87— 328
R. Boudrias	87	93	82— 262
R. Poudrette	87	132	109— 328
O. Latrelle	77	116	88— 281
R. Brodeur	85	101	74— 260
	464	555	440—1459

Mallinckrot

L. Léonard	76	99	110— 285
M. Gagnon	138	111	86— 325
H. Potter	80	99	109— 288
M. Pearson	65	97	100— 262
H. Jones	110	107	112— 329
	469	513	517—1499

Le Mallinckrot gagne 2 parties.

Casgrain & Charobneau

J. Murray	104	97	83— 284
H. Thibault	90	126	90— 306
R. Brisebois	92	81	99— 272
E. Boissonault	101	99	118— 318
J. Carpentier	102	102	127— 330
	489	505	516—1510

Wallacker Ltd

Macavoy	128	134	93— 355
Garnier	55	87	86— 228
Bouchard	62	94	89— 245
Armand	78	66	93— 237
Durand	74	69	76— 219
	397	450	437—1284

Le Casgrain gagne 3 parties.

McEwen & Cameron

Beaupré	83	97	113— 293
Stacey	80	85	87— 252
Webb	84	104	93— 281
McEwen	93	84	73— 248
Therrien	99	134	97— 330
	427	504	463—1404

Palmers Limited

Warren	86	61	127— 274
Petits	144	78	85— 307
Gruhn	100	104	123— 327
Quinn	157	110	171— 438
Patton	99	111	76— 286
	586	464	582—1632

Le Palmers gagne 2 parties.

M. Quinn du club Palmers gagne une cuiller pour le plus fort total, 438.

M. Petts du club Palmers, gagne une cuiller pour une partie simple, 144.

ACAD. SUP. PLATEAU, 1; CENTRALISTES, 1

Jeudi dernier, au Parc Lafontaine l'Acad. Sup. du Plateau rencontrait le Centraliste. Le résultat final fut de 1 à 1. Comme le score l'indique, la partie fut très contestée.

Il faut donner une mention spéciale à Perreault sur la défense qui arrêta les nombreux élans du Centraliste, et à Gingras sur l'avant qui scora l'unique point du Plateau.

Jeudi à 8.45 le Plateau rencontrera le Sainte-Cécile D'Hochelaga.

Voici l'alignement du Plateau: Tourangeau, Perreault, Bédard, Denis, Gingras, A. Girard, Art. Brodeur, U. Legault, Brunet.

ROYAL, 1; CULTIVATEUR, 1

Dans une partie de hockey jouée à Lafraire dimanche dernier, le club Cultivateur a défait le Royal par le score de 2 à 1 dans une partie de ligue. Voici les noms des gagnants: Snocler, L. Longtin, O. Perrier, L. Roy, G. Brossard, S. Reeves, J. Reeves, T. Senocler, E. Goyette, David.

Les deux points du Cultivateur ont été fait par J. Reeves.

ECOLE LAJOIE

L'école Lajoie a organisé deux équipes de gouret de 11 à 13 et de 12 à 14 ans. Elles sont prêtes à arranger des parties. Inf.: équipe de 12 à 14 ans, s'adresser à Paul Mardi, Att. 4850w. Pour celle de 11 à 13 ans, s'adresser à F. Poirier, Atd. 3622.

L

LE JEU DE DAMES

ADRESSES DES CLUBS
LIGUE D'AMERIQUE

NATIONAL — 80, rue Cherrier. Tél. Est 0323.

CLUB MAISONNEUVE. — 2889, rue Ontario. Tél. Clairval 6018.

SECTION IBERVILLE. — Coin Vinet et Workman. Tél. Westmount 0183.

DELORIMIER. — 2151, Mont-Royal. Tél. Amherst 6201.

CLUB VERDUN, 4145 rue Wellington, (Soubassement du presbytère de Verdun.)—Tél. York 0336F.

CLUB PLESSIS. — 1639, Maisonneuve. Tél. Est 5701F.

DAMIER ST-HENRI. — 1204 rue Iberville.—Lima.

M. L. H. & P. CONS. — Edifice Power, rue Craig Ouest.

Sec.-cor., M. Emile Moreau, 4261 ave Henri-Julien. Tél. Bélair 5820.

CLUBS AMERICAINS

Club Chicopee.—Salle de l'Union Canadienne; Armand Tremblay, 249 Center Street, Chicopee, Mass.

Club Lacordaire. — Salle Lacordaire, Audenville, Mass.; J.-B Dierich, 36 Mary Street, Aldenville, Mass.

Club Saint-Jean-Baptiste. — Monument National, salle Conseil No 1, L. U. S. J.-B. d'Amérique: Ed. Beauregard, père.

Club Rochambeau. — Salle du Cercle Rochambeau, 312 Main Street, Holyoke, Mass.; P.-J. Lafontaine, secrétaire, 173, Park Street, Holyoke, Mass.

LIGUE du JEU de DAMES CANADIEN.

Bureau chef : 6863 Chambord. Tél. Calumet 3523w. Aug. Perrault, secrétaire-correspondant.

Adresses des clubs

Damier Hochelaga, 1949 Chambly. — Tél. Clairval 1730.

Damier Laurier, 6145 Bréboeuf. — Tél. Amherst 0822.

Canadien St-Henri, Inc., 104 rue Bourget. — Tél. Westmount 0768.

Damier Les Etoiles, 204 Beaubien Est. — Tél. Cal. 3923w.

Damier St-Rosaire, 8017 St-Hubert. — Tél. Calumet 2731M.

Damier Rosemont, 5237, 31ème Avenue. — Tél. jour: Main 6834, tél. soir: Clair. 2059w.

Damier Le Foyer, 204 Beaubien Est. — Tél. Calumet 9216.

Rédaction : — Pour nouvelles du jour, téléphones jusqu'à 9 heures a.m.; soir, de 7 h. à 11 h. p.m., Atlantic 0294. Les courtes nouvelles du samedi seront reçues jusqu'à dix heures a.m., le vendredi, à la "Presse".

AUX CORRESPONDENTS

M. Ch. Latreille. — Le fait de jouer une partie, sans voir le damier, n'a jamais été frappé par personne. Cette chose prodigieuse appartenait à M. Lucien Gagnon, de Montréal. Malgré les non-croyants, notre jeune phénomène est maintenant absolument maître de la situation.

D'ailleurs, puisque la chose semble surprendre même les plus sceptiques, et afin de convaincre tout le monde, M. Gagnon nous informe qu'il est prêt à accepter l'invitation de n'importe quel club des deux rigues pour une séance sans voir.

Et voilà...

REMERCIEMENTS

De tout coeur nous remercions nos aimables correspondants des bons souhaits exprimés à notre égard à l'occasion du nouvel an.

De notre côté, nous souhaitons à la grande famille des damistes; union, bonne entente, et en plus un plus grand développement au jeu de dames, auquel La "Presse" prête son concours par la presse, son indispensable publicité.

M. ARTHUR D'ARGY
Champion de Trois-Rivières

Cher Monsieur,

C'est avec un vif regret que j'ai appris, par votre lettre, votre départ subit pour Trois-Rivières.

Je désire cependant vous remercier pour le travail que vous avez fait pendant votre trop court séjour parmi nous, et suis certain que les amateurs montréalais vous seront reconnaissants d'avoir bien voulu annoter tant de belles parties au cours de votre "tournoi de maîtres".

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées et me croire.

EMILE MOREAU

DEFI RELEVE

A M. D. Poitras,

En réponse à votre défi pour un match, vous savez fort bien que je ne briserai pour aucune considération le principe de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique de jouer aucun match en dehors de ses propres rangs, possédant tout le matériel voulu pour m'intéresser ses membres.

Je suis, d'ailleurs, actuellement engagé dans un tournoi au club Saint-Henri; je sais très régulièrement toutes les séances du tournoi des maîtres, au club Delorimier, et il n'y a aucun match au monde qui soit assez intéressant pour m'empêcher d'assister aux magnifiques séances qui ont lieu au cours de ce beau tournoi.

ADELARD LORRAIN.

CORRESPONDANCE

Comme il a été beaucoup question, depuis quelque temps, de mon attitude à l'égard des deux Ligues du Jeu de Dames de Montréal, je me permets, aujourd'hui, de définir quelque peu mes vues à ce sujet.

Malgré que je sois à demi retiré des cadres du jeu de dames et opposé à l'existence de deux ligues, je ne puis laisser passer sous silence ce que je constate journellement dans les journaux, aussi ai-je tort d'être ainsi opposé à l'existence de ces ligues, mais chacun a ses vues dans cette affaire.

J'admire beaucoup le grand tournoi des maîtres de la Ligue Américaine, mais comme il n'y a rien de parfait sous le soleil, je dirai que je n'approuve aucunement ce titre pompeux de "maîtres".

Un autre fait intéressant est le talentueux jeune Ferdinand Guertin (13 ans et 8 mois); ce jeune prodige sera-t-il avant longtemps champion du Canada? Je le crois, et ce sera un beau jour pour les damistes que de voir un jeune imberbe de seize ans arriver à un tel honneur. Je fais ces remarques parce que la chose s'est rencontrée dans la personne de M. Alphonse Blondin, qui, à l'âge de seize ans, était champion.

Un autre fait encore plus extraordinaire qui vient de se produire, et qui est unique au Canada, c'est le fabuleux exploit de M. Lucien Gagnon, de la Ligue Canadienne, de jouer, et cela au grand complet, une partie du jeu de dames canadien à l'aveugle. Il est bien vrai que le maître Springer, de Hollande, joue également à l'aveugle, mais sur un damier de cent cases et avec quarante pions, alors que Gagnon a à manoeuvrer 60 pions sur 144 cases.

Que de louanges à l'adresse du joueur étranger tant en Europe qu'au Canada! Nous n'avons rien à dire à cela, mais lorsque l'un des nôtres surpasse de plusieurs coudées M. Springer, il se trouve des nôtres qui n'ont pas le courage d'applaudir le talentueux joueur à l'aveugle qu'est M. Lucien Gagnon.

Malgré le quant dira-t-on de ces damistes qui ne savent reconnaître le réel mérite, Gagnon, comme joueur à l'aveugle, est unique dans les deux continents et la gloire d'un tel exploit rejaillira sur un Canadien-français, c'est-à-dire sur tous les damistes du Canada.

Confrères, sachons reconnaître le talent, qu'il soit chez les membres de la Ligue d'Amérique ou bien chez les membres de la Ligue Canadienne, et nous y cueillerons honneur et gloire.

En terminant, je transmets, par la voie de La Presse, mes meilleurs souhaits de bonne et heureuse année aux membres du club Plessis.

J. READY,
Président du Plessis

POTINS DU PLESSIS
Par Jean Ris

Tournoi des maîtres:—Auger a fait un zéro contre R. Lorrain. N'en prenez pas l'habitude, s'il vous plaît, confrère.

* * *

Ethier a divisé les choses avec R. Samson. Ethier, que l'on disait qu'il serait à la queue du tournoi! Hein! les pronostiqueurs, vous vous trompez...

* * *

Gauthier n'y était pas. Alors, que puis-je dire de lui?

* * *

La semaine dernière je disais qu'après le Delorimier c'était le Plessis qui était le plus nombreux à la séance; cette semaine, je puis affirmer que c'est le Plessis. Si on ne le crois pas, ouvrons un concours d'assistance.

* * *

Le Plessis n'était pas seulement en nombre, car nous y avons vu ceux qui ont travaillé comme rapporteurs et juges, et: E. Moreau, A. L'Archevêque, M. Cardinal, J. Lafortune, E. Leblanc, G. Cartier. Donc, que l'on ne viendra pas dire que le Plessis tire en arrière.

* * *

Depuis que le poténiste parle de lui, notre ami David est si populaire que l'on parle même de le présenter comme futur échevin.

* * *

Daigle dit que si Lafrance ne jouait pas si fort il le battrait. Est-ce vrai?

* * *

L'Archevêque aurait bien voulu monter de classe. Il dit que si le président du Plessis avait voulu, il aurait monté; à cela, notre président est opposé à toute promotion sans le pourcentage, il dit qu'il ne veut pas faire comme d'autres clubs, alors qu'on a monté des membres à la douzaine sans l'avoir mérité. Actuellement, avec le pourcentage diminué de 100 points, chacun aura à son mérite.

* * *

Il est malheureux que notre ami Arthur n'ait pas eu $5.00.

* * *

Ready dit partout qu'il est contre deux ligues. Aurait-il envie d'en fonder une troisième?

* * *

Où dit que c'est les deux frères Grisé qui écrivent ces potins : l'un pour la rédaction et l'autre comme administrateur.

SOUHAITS DU NOUVEL AN

Les membres des clubs Le Foyer et Les Etoiles me permettront bien encore, cette année, de leur offrir mes voeux les plus sincères de bonne et heureuse année.

En ce faisant, je suis heureux de féliciter messieurs les officiers et membres de ces clubs de leur bel esprit d'initiative au cours de l'année écoulée, et c'est avec un réel plaisir que je constate la bonne entente qui règne parmi nous.

Il est bon et encourageant d'avoir à présider aux destinées de ces deux institutions, qui sont pour ainsi dire l'orgueil de la Ligue du Jeu de Dame Canadien, et je souhaite qu'il en soit ainsi pour tous les clubs de dames.

L. MONTREUIL, président

RAPPORT D'ASSEMBLEE

Lundi dernier, les directeurs de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique ont tenu une assemblée spéciale, à la palestre du National.

En l'absence du président de la Ligue, M. A. Cardinal, engagé pratiquement tous les soirs pendant le temps des fêtes, le vice-président, M. J. Mailloux, préside l'assemblée, et il s'acquitta fort bien de cette tâche si délicate.

Le principal but de l'assemblée était de mettre la dernière main à l'organisation du euchre et il fut unanimement résolu d'avoir un représentant de chaque club dans le comité, lequel représentant sera ni plus ni moins que l'organisateur attitré de son club. Voici la composition de ce comité :

MM. A. Cardinal, du Delorimier, L. Galarneau, de M.L.H.P., H. Phaneuf, de Maisonneuve, J. Cholette, de Verdun, E. Verdon, de Iberville, W. Labrecque, de National, Les clubs Saint-Henri et Plessis se choisiront un représentant d'ici quelques jours.

Il fut aussi décidé de nommer deux organisateurs en chef, ces deux chefs organisateurs avant la responsabilité complète du euchre et, naturellement, le contrôle absolu. Ceux-ci réuniront les membres du comité aussi souvent que la chose sera nécessaire afin de discuter des meilleurs moyens à prendre et partager l'ouvrage.

MM. Jos Saint-Jean et R. Dussault ont été choisis à l'unanimité comme les deux organisateurs-en-chef du euchre. C'est dire qu'avec deux hommes si bien expérimentés dans l'organisation des euchres, et si avantageusement connus du public, aidé en plus d'un comité tel que formé, il n'y a aucun doute que le grand euchre et bal des damistes de Montréal sera un succès sans pareille.

Les pronostics sont aussi des plus encourageants. Les membres du comité sont des hommes dont la réputation n'est plus à faire; plusieurs maisons ont déjà offerts de très beaux prix, et le public se montre des plus enthousiasmé et prêt à faire sa large part. Dans la seule journée de dimanche, au-dessus de 75 damistes ont pris leurs billets et promirent d'amener leurs amis avec eux.

L'assemblée réria aussi plusieurs affaires de routine et ajourna au deuxième lundi de l'année prochaine.

EMILE MOREAU,
Sec.-Cor.

UN AUTRE SUCCES

La séance de dimanche dernier, du tournoi de maîtres, fut un autre succès malgré le fait que c'était le lendemain de Noël, fête qui est toujours célébrée avec tant d'éclat. La spacieuse salle du Delorimier était pratiquement remplie et on se montra fort enthousiasme durant toute la séance. MM. Ethier, Samson, Leveillé, Gendron, Bell, Lorrain, Lapierre et Desfauriers, recevant à tour de rôle les applaudissements de la foule.

Les concurrents se montrèrent aussi à la hauteur de la situation et donnèrent aux nombreux spectateurs de très belles exhibitions. Voici un sommaire de cette séance:

R. Lapierre	1	L. Paquette	0
R. Lorrain	1	Ed. Auger	0
A. Gendron	1	F. Guertin	0
N. Desfauriers	1	E. Brunet	0
A. Bell	1	L. Dussault	0
V. Leveillé	1	A. Paquette	0
A. Ethier	½	R. Samson	½

Comme on peut le constater, les parties nulles ne sont pas à l'ordre du jour, chaque concurrent s'mettant tout en oeuvre pour obtenir la décision.

Les rapporteurs aux grands damiers étaient MM. R. Dagenais, A. Lorrain, A. L'Archevêque, M. Gendron, H. Rhéaume, H. Thivierge, C. Nobert et C. Cardinal.

Les chronométreurs: MM. G. Cartier, J. Lafortune, H. Boyer, E. Leblanc, C. Nadeau, O. Michaud et A. Bell Sr.

Plusieurs étrangers étaient présents, parmi lesquels on remarquait MM. G. Asselin, de S.-Félix de Valois; C. Lecerc, St-Antoine; U. Vadeboncoeur, St-Jérôme; F. Germain, St-Rémi, etc.

Voici la position à date des concurrents:

	G.	N.	P.	P.C.
M. Deslauriers	9	1	1	863
A. Gendron	7	1	2	750
W. Heil	6	3	1	725
H. Pelletier	5	3	2	583
P. Bell	4	4	2	550
F. Guertin	4	3	3	546
L. Dussault	3	3	3	500
P. Gauthier	3	3	3	500
R. Lapierre	3	3	3	500
R. Lorrain	2	3	2	500
R. Samson	2	6	3	455
L. Ottina	2	5	3	450
L. Léveillé	2	4	4	450
E. Auger	1	4	5	450
E. Brunet	3	2	4	444
L. Paquette	1	6	2	444
R. Dussault	2	3	3	438
A. Tanguay	2	3	4	390
A. Ethier	1	4	6	378
A. Paquette	1	2	4	390
				H

LIGUE D'AMERIQUE

Nous recevons, de la part de plusieurs amateurs, surtout de la campagne, la demande de publier dans la chronique du samedi, le sommaire de la séance du dimanche précédent.

Comme un grand nombre des damistes de la campagne nous l'ont fait remarquer, la plupart d'entre eux n'ont pas l'avantage de recevoir le journal tous les jours, mais lis ont soin de se le procurer tous les dimanches en se rendant au village, et n'ont rien de plus pressé que de s'enquérir des dernières nouvelles concernant le fameux "tournoi de maîtres" organisé par la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique.

Nous nous ferons donc un plaisir de satisfaire à cette légitime curiosité de nos excellents confrères de la campagne et leur donneront chaque samedi le sommaire de la dernière rencontre.

Je profite aussi de la circonstance pour assurer les amateurs de la ville ou de la campagne, qui désirent avoir des renseignements quelconques, de ne pas se gêner pour m'écrire et s'ils le préfèrent, comme quelques-uns en ont fait la demande, leur correspondance restera confidentielle.

Malgré le peu de temps à ma disposition, je me ferai cependant un plaisir de leur donner les renseignements demandés.

NOS MEILLEURS SOUHAITS

A l'occasion de la nouvelle année il me fait plaisir de présenter, au nom de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique et à tous les damistes du continent américain, nos voeux les plus sincères pour que la prospérité, le bien-être et le bonheur habitent dans la bonne intimité de chacun de leur foyer.

Espérons que la nouvelle année marquera pour notre beau jeu de dames une amélioration toujours grandissante et que 1927 sera le digne couronnement du dix-huitième anniversaire de cette belle et grande organisation damique qu'est la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique.

Il est certes consolant de pouvoir regarder en arrière et constater les immenses progrès qu'a fait depuis la fondation de la Ligue d'Amérique, le seul jeu national qui reste aux Canadiens-français.

Je profite aussi de la circonstance pour remercier tous ceux qui nous ont aidé à faire, de la saison damique de 1926, un si beau succès et comptons sur leur précieuse coopération pour 1927.

Je souhaite à tous ces vaillants capitaines d'équipes de continuer à soutenir parmi leurs hommes le même et bel enthousiasme en 1927 tel qu'ils ont fait en 1926.

Je désire aussi remercier tout spécialement ces généreux collaborateurs qui, par leurs dévouement si désintéressé, ont si puissamment contribué au succès qu'a obtenu le fameux et mémorable tournoi qui se jouent actuellement entre les meilleurs joueurs de Montréal.

Tous les concurrents, ainsi que tous ceux qui nous ont prêter leur concours, soit comme rapporteurs, chronométreurs, juges, annottateurs, etc., tous ces infatigables travailleurs ont droit à notre considération. Les dévoués directeurs du club Delorimier ont aussi certainement droit à une mention toute spéciale pour le grand travail qu'ils ont fait.

Et au public amateur, si justement enthousiaste, à cette grande foule de vrais damistes qu'aussura d'une façon si efficace le succès moral et financier de cette difficile, mais noble entreprise qu'est le "tournoi de Maîtres", il me fait plaisir de souhaiter qu'ils nous conservent encore longtemps leur précieux appui.

Espérons que l'année 1927 soit pour tous les damistes une année de bonheur, de paix et de prospérité, et que la belle activité qui règne dans nos rangs aille toujours en augmentant.

EMILE MOREAU, Sec.-Cor.

Potins du club Hochelaga

Dimanche dernier, grand ralliement au club et parties de dames fort contestées entre les membres.

* * *

J. V. Fréchette vs M. Lamieux: Nos sympathies à M. Fréchette pour sa tragique fin d'année. "Pinaxo, etc...."

* * *

A. Duval vs J. Béliveau: Les élèves vont bientôt faire la "barbe" aux vieux; c'est vrai, lorsqu'on est vieux la barbe pousse plus vite.

* * *

N. Lacoire vs W. Soulicny: Wilfrid, fait attention au maître, il a bien des tours dans son sac, mais n'importe, tu as faits bonne figure.

* * *

Edm. Gagnon vs J. A. Daigle: Ecoute Daigle, c'est pas parce que tu es capitaine du C que tu vas en montrer à ton directeur...

* * *

A l'occasion de cette fin d'année, le président se fait un devoir et un plaisir d'offrir ses souhaits de bonheur et de succès pour la future année, tant individuellement que pour le succès de la Ligue. Les membres du club Hochelaga se joignent à leur président pour adresser leurs meilleurs souhaits à tous leurs confrères de la Ligue.

Le secrétaire, J. A. DAIGLE

AUX OFFICIERS ET MEMBRES DE LA LIGUE DU JEU DE DAMES CANADIEN

Avant de tourner la page de l'année 1926 sur laquelle vous avez écrit en lettres d'or, en collaboration avec votre humble serviteur, les plus belles traits de l'histoire des annales du jeu de dames depuis un temps immémorial, permettez-moi de vous remercier sincèrement du dévouement loyal que vous avez tous apporté à notre cause.

Tous nos succès sont dus à l'union, l'entente et l'harmonie qui n'ont cessé de régner en maîtresses dans nos délibérations, nos relations et nos entreprises.

Vous tous et chacun de vous avez, par conséquent, le mérite des immenses progrès accompli pour assurer le maintien et développer le respect des nobles traditions ancestrales canadiennes-françaises, et comme j'avais l'occasion de vous le dire publiquement à St-Hyacinthe, nous formons tous un seul et même chapitre dont vous m'avez fait l'honneur de m'attribuer la première lettre, et aujourd'hui je puis répéter avec plus de vérité que Montcalm, après la bataille de Carillon: "Je n'ai eu que l'honneur d'être à la tête d'aussi vaillantes troupes".

Grâce à vous, la Ligue Canadienne est pleine de vie, mouvementée, mais sûrement, elle a fait son chemin et continuera encore son oeuvre dans le même esprit et avec la même bonne volonté.

Avant que le rapide sillage du temps nous enlève dans sa course vertigineuse une année aussi fructueuse et ne jette plus que quelques lueurs sur ce passé déjà vieux, c'est une grande joie pour nous d'y retracer avec plaisir un dernier regard sur ses principaux événements, tels que: banquet aux huîtres, concert-boucane, excursions à St-Laurent, St-Vincent de Paul, Granby, St-Jean, St-Hyacinthe, Crabtree-Mills, Ste-Anne des Plaines, Rosemère, Berthierville, rencontre de professionnels, euchre et premier anniversaire.

"L'on voudrait s'arrêter à la page où l'on aime".
"Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts".

Je désirerais la retenir encore entre mes mains, mais le vieux bonhomme Temps est déjà penché pour me l'arracher et la retourner pour l'année 1927.

D'ailleurs, s'il est bon de vivre d'un passé aussi noble, il importe de ne pas s'y complaire au point d'oublier le présent rempli des plus douces espérances pour l'avenir, et de se retourner vers elles le demains pleins d'espoirs et de promesses.

C'est maintenant un devoir agréable pour moi de souhaiter à tous les officiers, membres et amis de la ligue, une année bonne et heureuse, en commençant par ces vénérables vieillards ployant sous le faix des ans et chargés de mérites, jusqu'aux plus jeunes dont la vie est encore remplie d'espérances et de vertes illusions.

A chacun de vous je souhaite santé, paix dans vos familles et prospérité dans vos entreprises.

Je ne puis terminer sans déclarer à M. P.-J. Lafontaine, secrétaire de la Ligue Américaine, que nous sommes vraiment touchés des souhaits qu'il nous a adressés. Puisque nous avons mérité, comme frères cadets de la grande famille damique, qu'il daigne jeter un regard sur nous après nos frères aînés de la Ligue d'Amérique, nous recevons ces voeux et ces souhaits avec émotions et nous le prions d'accepter en retour pour lui, et de transmettre à ses amis de la Ligue Américaine les meilleurs voeux de tous les membres de la Ligue du jeu de dames Canadien.

A tous nos amis de la Ligue d'Amérique je répète que, si nous ne sommes pas frères du même lit, nous appartenons encore à la même famille dont l'idéal commun est de travailler à l'expansion d'un sport essentiellement canadien-français et cher à nos aïeux.

Je leur souhaite donc à tous une bonne et heureuse année, sachant qu'ils accepteront ces voeux avec les mêmes sentiments de considération qui ont toujours existé en moi à leur égard.

DONAT CORBEIL, N. P.
Président.

FANTAISIES

Se servant du nom des officiers et des capitaines, voici ce que le publiciste de la Ligue du Jeu de Dames Canadien souhaite aux membres à l'occasion du nouvel an.

D.—B—rière
G. E. Car—O—n
Ed. Gag—N—on
A. Vi—N—et
U. L—E—blanc
J.—F—ernet
I. Mont—E—uil
A. Calouet—T—e
J. G.—E—ndron
L.—S—awyer
J. N. R—A—cicot
D. Poi—T—ras
D. Lao—O—mbe
A. A—U—bertin
E. Go—S—selin
A. Daig—L—e
E. P—E—pin
V. De—S—rochers
J.—M—oreau
M. D—E—nis
P. E—M—eloche
O.—B—langer
E. Hébe—R—t
A. P—E—rrault
P. Vien—S—
N. Var—D—al
D. Corb—E—il, N.P.
J. C. Ma—L—o
J. C. Cardin—A—l
Alex.—L—arin
P. H. Bez—I—er
Luc. Ga—G—non
H. T—U—rcotte
A. Pich—E—tte

LUCIEN GAGNON

GAGNON EXECUTE 80 MOUVEMENTS, AU CANADIEN SAINT-HENRI

Une des plus belles assistances, parmi laquelle une vingtaine de membres du beau sexe, avait l'avantage d'être témoin du savoir-faire de notre phénomène canadien, M. Lucien Gagnon, exhibitionnait mercredi soir, au Canadien Saint-Henri, Inc., alors qu'il fit, avec une facilité prodigieuse 80 mouvements dans une partie de Dames "sans voir", contre M. Delphis Poitras, fervent damiste de la partie ouest et appréciés à sa juste valeur le grand talent du jeune damiste canadien, membre du Canadien Saint-Henri, Inc.

Les lecteurs remarqueront sans doute que M. Gagnon n'a pas terminé cette partie qui semblait être nulle; la position de 16 à 10, avec chacun une dame ne donnait aucun avantage ni d'un côté ni de l'autre, malgré la position solide qu'offrait le jeu du talentueux maître de la partie "sans voir". M. L. Gagnon.

Cependant, pour le bénéfice des personnes qui ne purent assister à cette rare démonstration, nous devons avouer qu'ayant oublier ou perdue momentanément la pièce qu'occupait la case 37, M. Gagnon préféra abandonner la joute plutôt que de recevoir un renseignement; et cela semblait donner satisfaction à l'assistance qui éprouvait visiblement beaucoup de fatigue pour le joueur "sans voir". Après avoir nommé les pièces restantes (moins trois), sur le damier, M. Gagnon reçu les applaudissements prolongés de l'assistance qui ne ménagea pas sa surprise et son contentement.

Immédiatement la partie terminée, M. Alfred Aubertin, gérant d'affaires concernant les parties à l'aveugle de M. Gagnon, invita le notaire Donat Corbeil, président de la Ligue du Jeu de Dames Canadien, à adresser quelques mots. Avant que le notaire prononce son discours, il fit remarquer à l'audience que M. Gagnon était réellement un maître de l'annotation Manoury, puis c'est dans des termes et des phrases les plus choisis et élogieuses que le notaire Corbeil félicita son confrère de Ligue du projet si grand et si intellectuel qu'il réalise avec un succès tout à fait remarquable et extraordinaire. Il réchauffe les esprits en invitant tous les témoins des prodigieux exploits de M. Gagnon à s'unir et crier fortement: "Honneur aux Canadiens-Français" et termine en renouveaant ses félicitations à l'unique joueur "aveugle" de nos jours, qui est le premier à lancer cette nouvelle méthode de jouer, chez les damistes du Canada.

M. W. Geoffrion, président général du Canadien Saint-Henri, succéda au notaire Corbeil et il va s'en dire que son discours, tout comme son prédécesseur, fut rempli de félicitations et d'hommages à M. Gagnon; de plus, en sa qualité de président il se dit heureux et fier de pouvoir compter parmi ses membres un tout jeune homme qui vient de surgir et que l'on appelle phénomène.

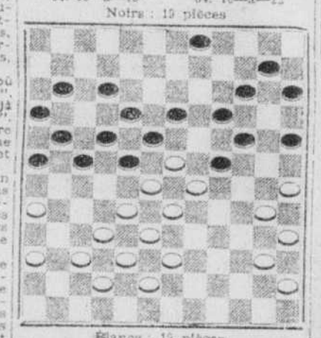
Après ces discours, cette fête, qui était sous la haute présidence du docteur Z.-A. Côté, président honoraire du club, se termina par du chant et de la danse jusqu'aux petites heures du matin. En un mot, ce fut un beau succès et chacun en conservera un inoubliable souvenir.

BLEU, BLANC, ROUGE.

PARTIE NO 35
Par C.-E. Saint-Maurice

Blancs	Noirs.
1. 47—A—40	1. 28—A—34
2. 46—A—39	2. 34—A—47
3. 52—A—41	3. 29—A—35
4. 41—A—28	4. 23—A—45
5. 50—A—23	5. 26—A—33
6. 39—A—28	6. 38—A—33
7. 59—A—52	7. 22—A—38
8. 65—A—59	8. 15—A—22
9. 53—A—47	9. 4—A—15
10. 60—A—53	10. 2—A—9
11. 68—A—60	11. 17—A—23
12. 75—A—68	12. 13—A—17
13. 71—A—65	13. 8—A—13
14. 56—A—50	14. 24—A—29
15. 61—A—56	15. 18—A—24
16. 67—A—61	16. 12—A—18
17. 50—A—45	17. 5—A—12
18. 58—A—50	18. 14—A—20
19. 61—A—58	19. 8—A—14
20. 45—A—39	20. 1—A—8
21. 39—A—26	21. 20—A—31
22. 68—A—61	22. 14—A—20
23. 51—A—45	23. 9—A—14
24. 45—A—39	24. 28—A—34
25. 58—A—38	25. 32—A—30
26. 58—A—51	26. 3—A—9
27. 47—A—40	27. 11—A—22
28. 64—A—58	28. 17—A—28
29. 70—A—64	29. 21—A—26
30. 58—A—45	30. 31—A—27
31. 56—A—50	31. 10—A—16
32. 62—A—56	32. 25—A—29
33. 69—A—62	33. 29—A—25
34. 58—A—51	34. 13—A—20
35. 60—A—58	35. 8—A—13
36. 62—A—60	36. 20—A—31
37. 68—A—57	37. 31—A—44
38. 48—A—39	38. 34—A—48
39. 58—A—48	39. 12—A—20
40. 53—A—42	40. 16—A—26
41. 59—A—53	41. 7—A—15
42. 64—A—59	42. 26—A—32
43. 48—A—39	43. 20—A—26
44. 60—A—54	44. 17—A—40
45. 47—A—42	45. 37—A—41
46. 52—A—47	46. 27—A—40
47. 47—A—34	47. 23—A—36
48. 53—A—47	48. 24—A—29
49. 47—A—40	49. 15—A—22
50. 59—A—53	50. 22—A—27
51. 66—A—59	51. 14—A—20
52. 56—A—50	52. 5—A—14
53. 51—A—46	53. 30—A—25
54. 53—A—48	54. 16—A—22

Noirs : 15 pièces



Blancs : 15 pièces

55. 43—A—37	55. 31—A—44
56. 50—A—37	56. 32—A—43
57. 56—A—49	57. 43—A—39
58. 55—A—38	58. 33—A—44
59. 57—A—50	59. 44—A—70
60. 48—A—41	60. 69—A—80
61. 60—A—53	61. 70—A—48
62. 54—A—15	62. 21—A—10
63. 34—A—32	63. 25—A—38
64. 39—A—33	64. 38—A—27
65. 40—A—34	65. 27—A—40
66. 46—A—11	66. 4—A—17
67. 42—A—3 gagnent.	

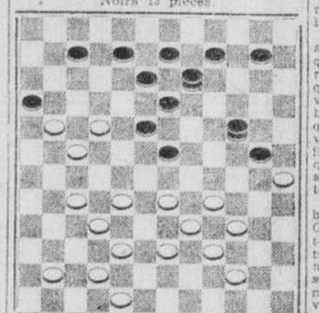
Solutions des problèmes du 24 décembre:
No 7069, par M. W. Beauregard:
Blancs. — 33 à 33; 35 à 28; 46 à 40; 52 à 50; 33 à 33 gagnent.
Noirs. — 57 à 44; 18 à 45; 22 à 46; 44 à 27.

No 7070, par M. E. Beauregard:
Blancs. — 39 à 34; 45 à 38; 42 à 36; 27 à 21; 24 à 17; 30 à 24; 24 à 9; 18 à 3 gagnent.
Noirs. — 19 à 32; 32 à 47; 47 à 38; 10 à 29; 35 à 15; 23 à 12; 3 à 14.

No 7071, par M. D. Carrier:
Blancs. — 42 à 38; 33 à 27; 32 à 47; 51 à 46; 44 à 37; 70 à 53; 54 à 26; 26 à 6 gagnent.
Noirs. — 7 à 31; 22 à 33; 41 à 52; 52 à 39; 31 à 57; 57 à 48; 39 à 61.

No 7072—PROBLEME CANADIEN
Par M. G.-A. Raymond, St-Jean, dédié aux problémistes de l'univers, avec mes meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

Noirs 13 pièces.



Blancs 18 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

No 7073—PROBLEME CANADIEN
Par M. Nap. Brochu, Lévis, respectueusement inscrit aux solutionnistes avec mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année.

Noirs 12 pièces

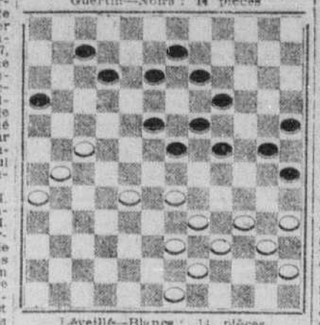


Blancs 12 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

Fin de la partie F. Guertin vs V. Léveillé, jouée le 12 déc. pour le titre de maître.

Guertin—Noirs : 14 pièces



Léveillé—Blancs : 14 pièces

Trait aux Noirs

Léveillé, Blancs	Guertin, Noirs
1—	1. 14—A—20
2. 37—A—31	2. 25—A—30
3. 32—A—21	3. 15—A—26
4. 45—A—38	4. 34—A—45
5. 46—A—40	5. 35—A—46
6. 52—A—50	6. 27—A—32
7. 58—A—51	7. 8—A—14
8. 70—A—63	8. 14—A—20
9. 63—A—58	9. 20—A—35
10. 64—A—58	10. 28—A—30
11. 51—A—46	11. 23—A—28
12. 53—A—47	12. 36—A—41
13. 47—A—36	13. 30—A—41
14. 52—A—47	14. 41—A—52
15. 58—A—47	15. 26—A—37
16. 60—A—58	16. 42—A—48
17. 54—A—41	17. 35—A—48
18. 58—A—52	18. 48—A—54
19. 60—A—55	19. 54—A—60
20. 45—A—39	20. 33—A—48
21. 66—A—49	21. 28—A—35
22. 50—A—45	22. 26—A—33
23. 47—A—40	23. 35—A—48
24. 45—A—39	24. 33—A—38
25. 29—A—52	25. 38—A—44
26. 42—A—36	26. 44—A—50
27. 36—A—29	27. 50—A—56
28. 29—A—24	28. 56—A—61

Les Blancs abandonnent.
Annotateur : Arthur Daigy.

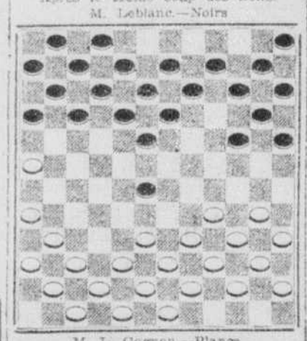
PARTIE A L'AVEUGLE

Ci-dessous nous donnons la première partie jouées sans voir, en Canada, par M. Lucien Gagnon, au club Saint-Rosaire.

L'adversaire de "l'aveugle" était le président du club, M. C. Leblanc. Temps : 1 heure 15 minutes. Annotateur, M. Alfred Aubertin; Rapporteur, M. Ernest Hébert.

Blancs. L. Gagnon.	Noirs. C. Leblanc.
1.— —a—	1.—28—a—34
2.—47—a—40	2.—34—a—47
3.—53—a—40	3.—38—a—28
4.—60—a—53	4.—17—a—28
5.—65—a—60	5.—12—a—17
6.—70—a—65	6.— 8—a—12
7.—65—a—60	7.—27—a—28
8.—60—a—54	8.—17—a—22
9.—50—a—39	9.—19—a—31
10.—56—a—50	10.— 9—a—18
11.—61—a—56	11.— 3—a— 9
12.—67—a—61	12.—22—a—27
13.—52—a—47	13.—16—a—22
14.—59—a—52	14.—11—a—16
15.—65—a—59	15.— 4—a—11
16.—44—a—37	16.—25—a—31
17.—49—a—44	17.—32—a—27
18.—55—a—49	18.—28—a—34
19.—60—a—55	19.—27—a—32
20.—37—a—31	20.—34—a—39
21.—42—a—37	21.—26—a—31

DIAGRAMME No 1
Après le 21ème coup des noirs.
M. Leblanc.—Noirs



M. L. Gagnon.—Blancs

Commentaires de M. A. Aubertin

23—Meilleur jeu ; un piquet est toujours trop menaçant.

24—Quoique la position ne soit pas compromise, les blancs offrent un échange de pièces, 4 pour 4; les noirs, en acceptant cet échange, aurait dégagé la pièce qu'occupe la case 31, qui est souvent dangereuse.

32—Voulant se convainc

A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE

VIEILLES CLOCHES ET VIEILLES EGLISES

Elle sonna bien longtemps l'autre jour, à Saint-Vallier, la vieille cloche de la vieille église. Longtemps elle envoya à tous les échos son chant pieux et sa plainte mélancolique; et elle ne cessa de prier et de pleurer tant que se déroula sur la route la procession lente et recueillie. Et ceux qui l'entendaient, pendant cette soirée grise de novembre, devinaient aussitôt tout ce qu'il y avait de chers souvenirs et d'espoirs mêlés de regrets dans cette voix qui disait de si longs adieux.

* * *

Ce fut, en effet, pour la paroisse de Saint-Vallier, un grand deuil et une grande joie que la journée du quinze novembre... On y fermait un vieux temple tout usé et décrépi, et l'on y ouvrait un sanctuaire neuf, rayonnant de l'éclat, de la grâce d'une fraîche parure. La vieille église était abandonnée, là, près du rivage, où depuis deux cents ans, modeste et un peu solitaire, elle gardait la terre et les flots; et une église nouvelle, fixée au coeur du village, imposante, monumentale, riche, vraiment digne des généreux paroissiens qui l'ont élevée, appelait, accueillait en sa nef large, pleine de lumière, ceinturée d'élégantes colonnes et voûtée de caissons dorés, la foule qui y devra désormais s'agenouiller et prier.

Mais les choses vieilles qui s'en vont ont des charmes irrésistibles, de secrètes attirances; elles nous sont plus chères que les choses nouvelles; et c'est pourquoi, l'autre soir, pendant que dans le ciel morne elle laissait mélancoliquement chanter sa voix un peu grêle, la vieille cloche de Saint-Vallier rappelait vers le vieux clocher, comme un essaim d'oiseaux inquiets, toutes les pensées et tous les souvenirs.

Aussi bien, tout semblait-il s'attrister avec la vieille cloche et avec les âmes; et sur la grève prochaine, sur le fleuve qui se faisait plus sombre, sur la campagne toute nue et désolée, sur les longs arbres décharnés, sur les toits et sur la foule le brouillard d'automne secouait ses franges humides, et la première neige faisait tomber ses grandes étoiles mouillées. La nature gardait pour d'autres jours et d'autres fêtes ses joies et son soleil.

C'est dans ce décor un peu monotone et froid que se développait, sur la petite route qui monte de la vieille église au village, la longue et pieuse théorie. En tête brillait la croix d'argent que suivaient les enfants de choeur vêtus de leurs blancs surplis, et les prêtres, gardiens des sanctuaires. Puis venait le Pontife, le premier pasteur du troupeau errant, qui portait sous le dais, enveloppés dans des étoffes précieuses, le ciboire, l'hostie sainte, le viatique, le Dieu qui cherchait pour sa gloire et pour son repos une nouvelle arche d'alliance. Les fidèles s'empressaient derrière le sacrement, et pendant qu'ils s'acheminaient vers le village et vers la grande église neuve qui y dressait sa haute flèche et ses tourelles, tous songeaient combien cet exode était solennel et triste, et comme les âmes s'arrachent avec peine et regrets aux lieux et aux choses qu'elles ont longtemps habités.

Et la vieille cloche, qui essayait pourtant de chanter l'hosanna au Dieu qui toujours triomphe, n'ouvrait ses lèvres de bronze que pour dire les notes douloureuses d'une séparation définitive; et c'était toute l'âme endolorie du vieux temple qui passait à travers cette voix plaintive. Avec l'hostie qui s'en allait, s'échappaient de la vieille église toute sa joie et toute sa vie. C'est lui, Jésus, l'hôte des tabernacles, qui donne à nos temples catholiques ce je ne sais quoi d'auguste, de sacré, et de vivant qui manque aux temples protestants, et qui fait les nôtres si hospitaliers et si consolateurs. Et voilà bien près de deux siècles que le Dieu de l'Eucharistie avait fixé sa demeure dans cette vieille église de Saint-Vallier, que jour et nuit, sous la lampe jamais éteinte qui annonçait sa perpétuelle présence, il avait résidé dans ce tabernacle où il faisait affluer et d'où il répandait la vie.

Et maintenant, elle assistait, la très vieille église, à l'exil de l'ami fidèle, et elle sentait donc se retirer d'elle-même l'âme divine qui l'avait remplie: et c'est pourquoi de son vieux clocher ne pouvaient tomber ce soir-là, dans le ciel gris de novembre, sur la foule mouvante et recueillie, que des chants tristes et des prières dolentes.

* * *

C'est donc une page de l'histoire de Saint-Vallier que l'on a terminée l'autre jour, et tout un long chapitre que l'on a voulu clore.

Cette vieille et longue histoire, la vieille église (démolie depuis), la garde et la retient. Elle est écrite en traits profonds sur son toit rouge qui fléchit, sur sa façade toute lézardée, sur ses murailles qui crevassent; elle est gravée sur ces dalles où tant de générations sont venues prier, sur ces autels où sont allés tant de désirs et tant d'espoirs; elle plane aujourd'hui, d'un large vol inquiet sous cette voûte étroite, surbaissée et noircie, et elle s'y agite en souvenirs tumultueux et pressés. L'histoire de Saint-Vallier, elle est là tout entière, dans chacune des pierres de l'église abandonnée, et dans toute cette décoration classique et dans ces sculptures vieillies, qui rappellent le dix-huitième siècle. Ces ors bruns et usés, ces feuilles d'acanthe si légères qui couronnent les pilastres corinthiens, ces portes ioniques, ces volutes qui s'enroulent et retiennent en leurs plis une si vénérable poussière, la table sainte, étroite et haute, sous laquelle des tiges de fer tordent leurs anneaux capricieux, la chaire un peu rustique qui n'ajoutait rien à la beauté des discours, et s'harmonisait plutôt avec l'austère éloquence paroissiale; et le sanctuaire, enfin, maintenant tout mutilé, à qui l'on a arraché peu à peu ses colonnes, ses modillons, sa frise, et jusqu'à son tabernacle: tout cela est pénétré des souvenirs des temps disparus, et c'est sur toutes ces choses et à travers toutes ces vieilles lignes à moitié effacées ou brisées que l'on peut lire encore l'histoire du vieux temple et de la vieille paroisse. L'histoire de Saint-Vallier est là, imprimée sur toutes ces ruines éloquentes, et c'est deux cents ans de vie commune que ces ruines rappellent à toutes les mémoires.

* * *

Et si elles pouvaient aujourd'hui parler, ces ruines, que de choses elles apprendraient aux jeunes qui ignorent les temps passés, et qui s'aventurent dans des habitudes et des moeurs nouvelles? Comme elles diraient surtout la piété fidèle de nos gens de la campagne, la foi vaillante de nos anciens Canadiens!

A la campagne, plus encore que dans les villes, c'est l'église qui est le centre de la vie publique. C'est là que chaque jour les bonnes âmes du village vont, le matin, assister à la messe, et le soir, visiter le bon Dieu du tabernacle. C'est là que chaque dimanche se réunissent tous les fidèles. Ils sont bien rares encore, dans nos paroisses rurales, ceux qui refusent à Dieu le devoir dominical. Dans nos bonnes familles canadiennes, comme le sont toutes les familles de Saint-Vallier, on ne conçoit pas le dimanche sans messe, sans prières, sans vêpres, et sans un long sermon. On n'y conçoit donc pas le dimanche sans une visite reposante et pieuse à l'église du village.

On y accourt le matin, quand les travaux urgents du ménage sont terminés. On y vient à pieds, souvent, de toutes les extrémités de la paroisse; et rien n'est beau, par nos matinées d'été pleines de soleil, comme de voir s'en aller sur la grande route, dans leur toilette de fête, avec des souliers neufs ou des chapeaux chargés de rubans, garçons et filles qu'attire à l'église une piété souvent distraite. Ils s'appellent et se rejoignent sur la grande route, le long des sentiers parfumés, pour causer du temps et de l'avenir; et parfois, quand ils ont passé, il manque une fleur au rosier qui borde le chemin, une étoile d'or aux tiges de marguerite qui poussent près des clôtures.

Les plus fortunés, les fils et les filles des riches cultivateurs se rendent en voiture au temple paroissial. On attèle alors la plus belle bête sur le "quatre-roues," on s'en va bon train et l'on repasse en chemin, avec quelle vanité satisfaite, les dévots ambulants. Quand on est arrivé au village, on fouette vivement la jeune ou la vieille cavale, et l'on file dans une course élégante et rapide sous le regard curieux de tant de portes et de fenêtres ouvertes.

A Saint-Vallier, c'est à grande allure que l'on descendait la petite route qui, avant d'aboutir au fleuve, conduisait au cimetière et à l'église les pèlerins du dimanche.

Quelle joie pour nos braves Canadiens de se revoir, de se réunir et de causer un brin à la porte de l'église, en attendant que le dernier "tinton" ait fini de sonner, ou que le "connétable" avertisse que le curé va donner l'eau bénite! On y allume la pipe, et l'on parle du temps sec ou pluvieux, et l'on s'informe des foins drus ou clairots, du seigle qui épie, de l'avoine qui taille, ou des blés qui mûrissent; à moins que l'on ne s'inquiète du dernier événement qui a troublé la vie publique ou mouvementé la vie paroissiale.

Pendant que les hommes bavardent, les femmes, celles que la dévotion n'a pas encore attirées au pied de l'autel, ne restent pas inactives. Elles causent aussi, avant et après la messe; elles se groupent, elles se racontent les accidents de la semaine, elles se livrent leurs petits secrets, elles échangent leurs recettes, elles signalent à l'horizon, dans "le rocher" ou au "bord de l'eau", le prochain mariage qui va réjouir les commères.

Jadis, c'est-à-dire il y a vingt, ou trente ans, on prolongeait très longtemps après la messe, ces longs "parlements". A une époque où l'on n'avait pas besoin de dîner quand on était à l'église, et où l'on renvoyait donc la soupe après les vêpres, on s'attardait sur le terrain de l'église en des conversations interminables.

Puis, pendant que les hommes se dispersaient dans les salles publiques, ou dans les magasins du village, les femmes, qui ne se souciaient pas de sortir de l'ombre du clocher, s'installaient à l'angle du perron, à l'intérieur des tambours, dans les escaliers des jubés pour s'entretenir tout à leur aise, et pour assaisonner de commentaires intarissables les galettes sucrées que l'on sortait de larges et propres mouchoirs rouges.

Quand on avait satisfait à tous les devoirs de l'amitié, et à toutes les obligations de la vie sociale, quand on avait enrichi et meublé sa mémoire de nouvelles qui suffiraient à défrayer les causeries de la semaine, on rentrait au temple pour y égrener son chapelet, faire le chemin de la croix, adorer et prier.

* * *

Telle était, il y a trente ans, l'assiduité religieuse de nos chrétiens: telle est encore, aujourd'hui, dans une très grande mesure, la fidélité que conservent pour le temple nos bonnes gens des campagnes. L'église est encore pour eux le foyer de cette vie meilleure qui est la vie surnaturelle des âmes. C'est là que s'assemble la grande famille paroissiale; le troupeau béni s'y réfugie comme en un berceau que garde le pasteur vigilant.

A certaines époques de l'année accueillante, plus ouverte, plus peuplée et plus familiale. Fêtes solennelles qui rappellent nos grands mystères! Jours depuis si longtemps rêvés des premières communions, alors que des essaims d'enfants et de voiles blancs sortent joyeux et légers des temples, les sentiers et dans la vie le parfum des innocentes vertus! Jours tristes des funérailles, où l'on apporte au pied de l'autel des dépouilles aimées, qui groupent autour des tombeaux les amis et les frères, et qui appellent sur les défunts la prière qui console et qui purifie!

Ces jours-là, les âmes se font plus dociles, plus souples et plus ferventes. Elles sentent se réveiller en elles toute la foi des ancêtres, et elles communient, par de mystérieux commerces, avec toutes celles qui les ont précédées au tabernacle, et qui remplissent encore de leurs souffles sacrés le sanctuaire des vieux temples.

Espérons que longtemps encore vivront en nos paroisses canadiennes ces fortes et pures traditions.

Et puisque c'est une page nouvelle du livre de la vie paroissiale que commencent aujourd'hui nos compatriotes de Saint-Vallier, puisse cette nouvelle page ressembler beaucoup à l'ancienne! Et puisse-t-elle n'enfermer jamais que des souvenirs qui les réjouissent et les honorent!

Ce sont d'autres voix, d'autres cloches, trois soeurs harmonieuses, qui vont tour à tour réciter et chanter l'histoire de demain. Mais la vieille cloche, celle qui l'autre semaine avait des accents si tristes, s'associera parfois,—dans le petit clocher où on l'invite à se poser encore, et où chaque jour elle annoncera au peuple le sacrifice matinal,—elle s'associera à la vie commune que depuis si longtemps elle publie et elle célèbre. Et si cette vie est désormais tout entière faite de charité, de concorde, de piété et de paix bienfaisante; si elle est vraiment l'image parfaite où se retracent les vertus anciennes, la vieille cloche retrouvera, c'est sûr, sa note joyeuse et légère.

Sa voix d'airain gardera sans doute le souvenir du vieux temple et des vieilles choses, mais elle dira aussi à tous ceux qui l'entendent la fidélité des âmes nouvelles, et le bienfait des traditions conservées.

(Tiré de "Propos Rustiques", de l'abbé Camille Roy, publiés par la Librairie Beauchemin, Limitée, Montréal.)


VOULEZ - VOUS VOUS ASSURER D'UN
DENTIER PARFAIT
Ce qu'il y a de mieux avec le meilleur matériel
VOYEZ LE Dr
MEDERIC MASSON
SPECIALISTE
qui fait
L'Extraction sans Douleur
par la formule
NOVO-CODINE
qui lui est exclusive
4064 ST-DENIS
PRES DULUTH
Tél. Bélair 4613

Les funérailles de Mlle Camille Mercille

(Spécial à la PRESSE)

S.-Lambert, 31.— Récemment, est décédée Mlle Camille Mercille, fille de M. Albert Mercille. Ses funérailles ont eu lieu ici. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lessard, curé de la paroisse, qui chanta le service, assisté du R. P. F.-X. Rabeau et de l'abbé J.S. Bourgault, comme diacre et sous-diacre.


Feu Mlle CAMILLE MERCILLE

La défunte laisse pour déplorer sa perte, en plus de son père et de sa mère, trois soeurs, Adrienne, Mme Renaud (Joséphine), et Mlle Antenaise; deux neveux, Roger et Marcel Duquette.

Conduisaient le deuil, son père et ses neveux. Dans le nombreux cortège, on remarquait: MM. Ernest Day, Joseph Mercille, Emile Duquette, Hector Duquette, A. Duquette, A. Ray, Mercille, Nap. Achim, Hilaire Achim, Emilien Fauteux, Emery Fauteux, Emilien Achim, Noé Bétournay, Aug. Mercille, Gaston Rolland, Alfred Prendergast, Rég. Art. Leber, Léon Favreau, Alp. David, Alfred David, Adrien Sainte-Marie, Edmond Désmuliers, notaire, Dr A. Chevrier, J.-U. Lalonde, I. Lalonde, R. Préfontaine, René Lalonde, C. Lecavalier, E. Dubrule, Edgar Day, B. Beauchamp, A. Wickham, F. Chamberlain, Paul Sainte-Marie. Les Enfants de Marie, avec leur bannière, ouvraient le cortège.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Alf. Prendergast, M. Ernest Day, M. et Mme Gaston Rolland, M. et Mme Emilien Fauteux, Mme Hilaire Achim, Mlle Germaine Achim, les employés du bureau d'enregistrement de Longueuil, la famille Jules Dubreuil, M. René Lemieux, Mme Ovila Frappier, M. et Mme MacNab.

Offrandes de messes: la famille Albert Mercille, Mlle Hortense Mercille, Mme Emery Fauteux, Mme Hilaire Achim, Mlles Bétournay, affiliation à l'archiconfrérie de l'oeuvre du Noviciat, sa Soeur Adrienne, la belle-soeur du monastère du Précieux Sang, Soeur Mercille (sa tante), les religieuses hospitalières de S.-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme Léon Favreau et Mme Albert Day, M. et Mme Emilien Achim, Mme Alex. Brosseau, Mme Henri Brosseau, la famille Joseph Lespérance, Mlle Maria Achim, Mlle Isabelle Gaudet, Mlles Jeanne et Gertrude Emard, la congrégation des Enfants de Marie, M. et Mme Ernest Villeneuve.

Bouquets spirituels: la famille Emile Duquette, Mme Alp. Mercille, M. et Mme Ray, Mercille, Mlle Emérancienne Mercille, Mlle Irène Mercille, Mme Herménégilde Sicotte, M. Alp. David, les élèves de l'académie S.-Michel, Mme J.-T. Lalonde, famille Lue Day, famille Jean Dubrule, famille Emile S.-Maurice, M. et Mme Robert Deschesnes, M. et Mme Oswald Lussier.

Sympathies: M. et Mme Alfred Prendergast, Mlles Prendergast, Mme C. Lecavalier, les religieuses du Précieux-Sang, Soeur Antoine, des Soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les religieuses de l'académie des Saints-Anges, de S.-Lambert, les religieux de l'académie S.-Michel, M. l'abbé Jos. Jude, la famille Alex. Boissy, la famille Roméo Boissy, Mme Alp. Pente, M. et Mme A. Chevrier, Mme Hubert Guertin, la famille Robert Terroux, M. et Mme Paul Pratt, Mme et Mlles Louis Bétournay, M. et Mme Joseph Mercille, marre, Mme E. Lefebvre, Mme F. Laumlle Pauline Sicotte, Mme Basile Larin, Mme C. Snyder, M. et Mme I. Lalonde, Sylvestre Brosseau, Cécile Brosseau, Mary Brosseau, Richard Brosseau, Hector Brosseau, M. et Mme J. Girouard, M. et Mme P. Peltier, Mlle E. Dufresne, Mme Power, Mme Carritnal, Mlle Conroy, les membres de la fédération S.-Jean-Baptiste, de S.-Lambert, Mme S.-Jean, Mme MacNab, etc. M. C. Lecavalier chanta le Pie Jesu.

Feu M. Gérard Dulac

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Gérard Dulac, fils de M. et Mme Louis-Philippe Dulac, de la rue Saint-Hubert. Le service fut célébré à l'église Saint-Edouard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, et la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Le défunt laisse, dans le deuil, outre son père et sa mère; quatre frères: MM. Philippe, Wilfrid, Eugène et Lucien Dulac; ainsi que trois soeurs: Mme M. Aubin (Berthe), Mme E. Aubin (Catherine) et Mme Oliver (Clara).

LA LANGUE DE NOS PÈRES

ZIGZAGS AUTOUR DE NOS PARLERS

PAR LOUIS-PHILIPPE GEOFFRION

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

UNE JEUNESSE, DES JEUNESSES, JEUNESSER

On entend souvent dire, chez nous: "La fille d'Untel, sais-tu que c'est une jolie **jeunesse**";—Cette femme est bien trop vieille pour marier une **jeunesse** comme le petit gars de Fanfan Latulippe"; — "Les **jeunesses** s'en sont donné durant les vacances"; — "Le soir, pendant que les vieux parlent politique en fumant leur pipe, les **jeunesses** font des tours de force: ils tirent au renard, au poignet, à la jambette, au crochet, etc."

Cet emploi du mot **jeunesse**, pour désigner une ou plusieurs personnes, est-il admissible dans la langue de la bonne compagnie?

Dans le style académique, le sens ordinaire du mot **jeunesse** est: temps de la vie entre l'enfance et l'âge mûr. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans cette phrase de Fléchier: "M. de Turenne a eu dans sa jeunesse toute la prudence d'un âge avancé, et dans un âge avancé toute la vigueur de la jeunesse", ainsi que dans ces vers de Victor Hugo, que chacun finit toujours par redire à sa façon:

Que la jeunesse est courte, hélas! et comme l'âme
Pleure quand elle voit s'envoler cette flamme!

Pris dans un sens collectif, **jeunesse** se dit aussi de l'ensemble de ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse. "Si **jeunesse** savait, et si vieillesse pouvait", répète depuis toujours la sagesse humaine. "La plus inquiète des **jeunesse**, remarque quelque part M. Henry Bordeaux, est celle qui n'a pas d'opinions extrêmes".

Jeunesse se dit quelquefois des jeunes gens en général, mais à l'exclusion des jeunes filles. Dans une de ses pièces de théâtre, Pierre Corneille parle d'"une fille qui voit et que voit la **jeunesse**"; et Voltaire a écrit: "Ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une **jeunesse** florissante inutilement sacrifiée".

Par extension, **jeunesse** se dit en outre de l'enfance et de la jeunesse prises ensemble. On élève, on enseigne la **jeunesse**. "L'éducation de la **jeunesse** est une magistrature", aimait à proclamer Mgr Dupanloup.

Enfin, note l'Académie dans son dictionnaire, **jeunesse** "se dit quelquefois, populairement, d'une personne jeune, et surtout d'une jeune fille". Et l'Académie donne ces exemples. "C'est une **jeunesse**, une jolie **jeunesse**. Cette **jeunesse**-là fait la fière". Avec cette acception de jeune homme, de jeune fille, **jeunesse** est d'usage assez ancien. On le trouve dans Vauquelin de la Fresnaye, poète du seizième siècle:

Di que je fus couplé, sous le joug d'hyménée,
avec une **jeunesse** à toute vertu née;

dans les **Plaideurs** de Racine, dont un des personnages dit:

Je suis tout réjoui de voir cette **jeunesse**;

dans le **Théâtre d'éducation** de Mme de Genlis: "Mme de Genlis; "Mme Dupré n'aime pas que des **jeunesses** comme nous sortent souvent"; ainsi que dans le poète Henri de Latouche:

Des **jeunesses** viendront avec la cornemuse
Lui faire la conduite...

Jeunesse s'emploie couramment, avec le sens de jeune fille, dans les parlers de la Picardie, de la Bretagne, de l'Anjou, de la Saintonge et de l'Auvergne; avec celui de jeune personne, de jeune homme, de jeune fille, dans les parlers de la Normandie, de la Champagne, de la Bourgogne, du Berry, du Nivernais et du Limousin. On le trouve dans les romans rustiques: dans **la Mare au diable**, de George Sand: "D'abord, je ne suis pas d'avis que tu prennes une **jeunesse**"; dans **François le Champi**, de George Sand: "Laissez partir cette **jeunesse** qui ne vous aime pas comme elle devrait"; dans **la Petite Fadette**, de George Sand: "La bavousette (bavette de tablier), que depuis plus de dix ans les **jeunesses** ne portent plus"; dans **un Clocher dans la plaine**, de M. Joseph L'Hôpital: "Deux **jeunesses** (un jeune homme et une jeune fille) dans le bon âge"; dans **Gaspard des Montagnes**, de M. Henri Pourrat: "Est-ce qu'il n'avait pas tout pour tourner la tête aux **jeunesses**?"; dans **l'Ivraie**, de M. Jean Nesmy: "Près de la porte de l'église, elle se retournait pour voir si on riait dans son dos, si les **jeunesses** se moquaient en la montrant du doigt".

On peut donc, ainsi que le permet l'Académie, se servir de **jeunesse**, dans le style populaire ou familier, pour désigner une jeune personne. Mais, comme le fait remarquer quelque part Sainte-Beuve, "dans le beau style, on s'en prive toujours".

Nos gens prononcent tantôt **jeunesse**, tantôt **junesse**, comme les Normands et les Angevins. **Jenesce** et **junesce** sont d'ailleurs des formes anciennes du mot **jeunesse**.

On dit aussi chez nous, mais peu souvent: les **jeunesses du sexe**, au lieu de: les jeunes filles, les jeunesses. Cette expression paraît inusitée en français. Elle peut cependant se justifier, à la rigueur: puisqu'il est correct de désigner les femmes sous le nom de **personnes du sexe**, et qu'il est permis de dire, dans le langage familier, **jeunesses** pour jeunes gens, en quoi **jeunesse** du sexe pêche-t-il contre la langue française?

Dans nos parlers populaires, on emploie quelquefois **jeunesser** avec le sens de: s'amuser avec les jeunesses, à la manière des jeunes gens, mener la vie libre et joyeuse des jeunes gens: "Regarde-moi cet enfant-là, ç'a pas de barbe au menton et ça commence à **jeunesser**"; — "Trois mois après la mort de sa femme, il s'est mis à **jeunesser**"; — "Après le repas du soir, écrit le frère Gilles dans **les Choses qui s'en vont**, nous étions tellement rendus à bout, que nous n'avions pas l'envie d'aller **jeunesser** bien loin".

Selon toute apparence, le verbe **jeunesser** est un canadianisme. On ne le trouve dans aucun dictionnaire de la langue commune, ni dans aucun lexique des parlers provinciaux.

Mais il ne manque pas de pittoresque. Il est bien formé, très parlant, et tout à fait transparent. Un Français qui l'entendrait pour la première fois, en saisirait immédiatement le sens. Au vrai, il ne lui manque que d'être usité dans la bonne compagnie, en France, pour avoir droit de cité. C'est l'important, cependant.

L.-P. Geoffrion

M. T. JONES QUITTE LA GERANCE DE LA MUTUAL ASSURANCE

M. Thomas Jones, gérant montréalais de la Mutual Life Assurance Company of Canada, se retire aujourd'hui même des services actifs de cette compagnie. M. Jones fait partie du personnel de la compagnie depuis plus de vingt ans et il s'y est fait remarquer dès ses débuts comme assureur. Il entra à la Mutual, à Winnipeg, et se fit apprécier dans les provinces des prairies. Son succès fut si grand


M. THOMAS JONES, de la Mutual Life Assurance Company of Canada, qui abandonne son poste de gérant pour assumer des devoirs moins rigoureux.

que la plus grande agence du Dominion, celle de Montréal, le fit venir dans la métropole.

L'expérience de M. Jones dans l'assurance a été très longue: il fit ses débuts à l'âge de 21 ans avec une compagnie écossaise de Liverpool, Angleterre, représentant, ensuite une puissante compagnie américaine en Irlande puis en Amérique.

Il y a plus de vingt ans, M. T.-R. Earl, décédé depuis, se réserva les services de M. Jones, dont les exploits eurent bientôt fait d'étonner ses collègues. En avril 1910, il fut transféré à Montréal, où il réussit à établir une agence qu'il fortifia d'un record remarquable tant pour la production que pour la conservation.

M. Jones continuera à être au service de la compagnie, mais il sera libre d'aller où bon lui semblera, de suivre ses propres inclinations. Il pourra jouir ainsi d'un repos bien mérité, et il se retire avec les meilleurs voeux de ses nombreux amis de la Mutual et du dehors.

Son successeur est M. Hugh Connell, qui depuis nombre d'années est le populaire gérant de la Mutual Life à Saint-John, Nouveau-Brunswick.

Feu Mme Pierre Hébert

(Spécial à la PRESSE)

S.-Hilaire. — Récemment, à l'église de S.-Hilaire, ont eu lieu les funérailles de Mme Pierre Hébert, née Louise Dunn, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son époux; R. Millier, son gendre; H.-H. Dunn, son frère; MM. J.-A. Hébert et O. Lespérance, ses beaux-frères.

Les porteurs étaient MM. Louis Blain, Appolinaire Messier, F.-X. Fallie, Odias Charbonneau, Omer Millier et Léonidas Millier.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé T.-J. Barré, ancien curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé L.-N. Lévesque, curé actuel, assisté des abbés Phaneuf, aumônier de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe, et Laflamme, vicaire à Beloeil.

Offrandes de messes: Mme Aline-B. Dunn, Marcel Dunn, Mme R. Daveluy, Dr S.-J. Girard, Mlle Annie Girard, R. Millier, la famille W.-E. Phaneuf, la famille J.-A. Dion, Germain S.-Pierre, la famille Jos. Daphinais, M. et Mme Oscar Desautels, Mme L.-P. Brodeur, Mme D.-B. Delorimier, Mme J.-C.-S. Gauthier et famille; Mlles Henriette et Gabrielle Lemay, garde P. Ducharme, Mlle Rosalie Mallette, la famille Isa Authier, Mme Anaïs Millier.

Bouquets spirituels: les religieuses du Bon Pasteur, les élèves musiciennes du couvent de Farnham, les religieuses du couvent de S.-Hilaire, Sr S.-Joseph de S.-Agnès et les élèves de sa classe, Beloeil; garde Irène Hotte, M. et Mme Herd Noiseux, la famille Arsène Comtois, la famille Martin, Mlles Herminie et Emma Lespérance, la famille Dollard Church, M. et Mme Alexandre Blain, M. et Mme Damase Chicoyne, la famille D. Poirier, Mme François Baril, M. et Mme O. Lespérance, Mme Ed. Dunn.

Offrandes de fleurs: la famille J.-A. Hébert, Edmond Martin, la famille J.-E.-M. LesRochers, M. et Mme François Fortin.

L'orgue était tenu par Mme E. Brahy. Le service fut chanté par le choeur de la paroisse, aidé de M. Millier, de l'église Notre-Dame de Montréal.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, sa mère, Mme Edmond Dunn, de Beloeil; sa fille, Marie; ses petites-filles, Louise et Claire Millier; son gendre, Rosaire Millier; trois soeurs, dont deux en religion, Soeur Marie de S.-Dominique, des Soeurs du Bon Pasteur, de Montréal, Soeur M. de Sainte-Madeleine, des Soeurs de la Présentation, de Farnham, et Mme Oscar Lespérance, de Beloeil; deux frères, MM. H.-H. Dunn, de Montréal, et H.-A. Dunn, d'Edmonton.

Les funérailles de Mme Jos. Paquette

Les funérailles de Mme vve Joseph Paquette, née Célina Delphine Proulx, autrefois de Sainte-Thérèse de Blainville décédée le 15 décembre ont eu lieu dernièrement à Montréal en l'église Sainte-Brigide au milieu d'un nombreux cortège de parents et amis. M. l'abbé Marius Papineau, de Québec, petit-fils de la défunte a chanté le service assisté des abbés Lafrance et Jodoin comme diacre et sous-diacre, tous deux vicaires de Sainte-Brigide.

La messe de Perosi fut exécutée par la chorale de la paroisse initiée à celle des enfants sous la direction de M. Charbonneau.

Conduisaient le deuil: MM. Joseph Uhald et Majorique Paquette, ses fils; MM. Louis Papineau et Raoul Galarneau, ses gendres; Léon-Lucien Paquette, son petit-fils; M. Damien Jérôme, son beau-frère; MM. Joseph Beslauriers, Adélard Brière, Camille Maisonneuve, Edmond Noël, ses neveux; MM. Guillaume Desjardins, Odilon Plamondon, ses cousins.

Assistaient aux funérailles: MM. A. Chartrand, A. Doin, J. Duhamel, Frs Beaudoin, Alex. Proulx, R. Vincent, Damien Duquette, S. Riendeau, E. Laliberté, P. Laliberté, O. De Guise, Mercure et Fils, H. Laliberté



Nos Meilleurs Souhaits pour l'Année 1927

COMME le flot pousse le flot, l'année qui s'en vient pousse l'année qui s'en va. 1926 appartient au passé, tandis que 1927 est le présent, l'avenir. Sans trop nous soucier d'hier, préoccupons-nous d'aujourd'hui afin que demain soit digne de nous. Soyons optimistes. Les regrets sont stériles et ce qu'il importe, c'est de bâtir l'avenir, à force d'énergie et de travail. Le succès appartient aux laborieux.

Forte de son passé, la "Presse" poursuivra sa marche en avant dans la voie du progrès. Nos lecteurs peuvent compter sur un service d'information de plus en plus complet et soigné. Nos nouvelles illustrées seront enrichies de commentaires appropriés et nous nous efforcerons tout à la fois de bien renseigner, instruire et égayer. Nous voulons que la "Presse" continue de battre la marche dans le journalisme quotidien du Dominion. Aujourd'hui, mieux qu'hier et encore mieux demain: telle est la devise que la "Presse" veut constamment réaliser. 1927 trouvera donc la "Presse" supérieure à ce qu'elle a pu être en 1926. Réussissant ainsi non seulement à retenir son immense clientèle mais aussi à l'accroître encore, la "Presse" continuera d'être le meilleur médium de publicité auprès de la population canadienne-française, qui compte 71 pour cent dans la ville de Montréal, le plus riche marché du pays. Vu que la "Presse" pénètre dans tous les foyers canadiens-français, elle reste le grand organe nécessaire de publicité auprès de nos compatriotes.

Que l'an 1927 apporte le succès, la prospérité et le bonheur à tous les lecteurs et annonceurs de la "Presse", et que chacun d'eux contribue pour sa part à édifier la richesse et l'influence grandissantes de la patrie canadienne! Citoyen heureux, il aura accompli ainsi son noble devoir de patriote.

43e ANNEE — No 34
MONTREAL, VENDREDI, 31 DECEMBRE 1926

4e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 39
A 48

Les ventes populaires de janvier vont commencer, aussi les marchands avertis feront-ils bien de les annoncer dans la "Presse".

LA VIE ARTISTIQUE

THEATRE — CINEMA — MUSIQUE

LA TROUPE D'OPERETTE FRANCAISE



Quelques-uns des principaux artistes de la Compagnie d'Opérette Française qui, après de grands succès à New York, viendra donner quelques semaines de représentations au théâtre Saint-Denis, à partir du 9 janvier prochain. 1. M. JEAN HIRIGARAY, baryton de l'Opéra-Comique; 2. Mlle MARCELLE EVRARD, de l'Opéra-Comique; 3. Mlle SONIA ALNY, de l'Opéra-Comique; 4. Mlle JENNY SYRIL, de l'Opéra-Comique; 5. M. GEORGES FOIX, ténor de l'Opéra-Comique.

La troupe d'opéra D'Oyly Carte mardi au His Majesty's

La compagnie d'opéra D'Oyly Carte, qui débutera au théâtre His Majesty's mardi prochain, dans "The Mikado", est reconnue comme très remarquable dans l'interprétation des oeuvres de Gilbert et Sullivan, où elle s'est spécialisée. La saison londonienne de cette troupe s'est terminée le 18 décembre au Princes Theatre, afin que l'ensemble des artistes et des choristes pût arriver à temps pour entreprendre sa tournée canadienne, avec débuts à Montréal.

Outre le talent particulier de chaque interprète de premier plan, on se plaît à reconnaître à la troupe D'Oyly Carte une homogénéité parfaite, à laquelle ne contribue pas qu'un peu le choeur mixte. C'est l'un des rares ensembles d'opéra qui nous permette d'entendre les mots de chacun des airs de l'oeuvre. On appréciera probablement de façon particulière les choeurs et les quatuors sans accompagnement.

Cette troupe donnera sans doute à Montréal une série de représentations appelées à rester mémorables.

Superbes films avec de grandes vedettes au théâtre Electra

Le programme de l'Electra pour aujourd'hui est composé comme suit : Norma Shearer dans "Upstage" et "Go This Is Paris" avec Monte Blue et Patsy-Ruth Miller. Ce spectacle sera aussi à l'écran demain, Jour de l'An.

Dimanche, lundi et mardi, le programme de l'Electra se présente ainsi aux amateurs, inaugurant la nouvelle année avec deux vues très spéciales : Dorothy Revier et Cullen Landis dans "Sealed Lips" (Lèvres Scellées), une



CULLEN LANDIS, dans "Sealed Lips", au théâtre Electra, dimanche, lundi et mardi.

passionnante aventure dans laquelle une femme se dévoue jusqu'au sacrifice. L'autre vue est intitulée 'Racing Blood'. Les principaux rôles sont tenus par Robert Agnew et Ann Cornwell. Une comédie complète le spectacle. De mercredi à samedi prochains, nous aurons à ce cinéma Milton Sills et Mary Brian dans "Paradise", avec "Exit Smiling", jouée par une troupe d'étoiles. On annonce pour bientôt "Sweet Rosie O'Grady" et "The Phantom of the Forest". Comme toujours, l'orchestre Masino compose des programmes absolument populaires, avec, à l'occasion, de superbes morceaux de musique classique. Il y a toujours un double programme au théâtre de M. Mercier et les titres des vues principales sont invariablement exposées en français.

Cercle "Le Patriote"

Le cercle dramatique et musical "Le Patriote" faisait son début dans la salle de l'école Montcalm, devant une assistance d'au delà mille personnes. Le drame "Le fils du forçat" fut rendu avec succès par les membres du cercle. Les principaux rôles étaient tenus par MM. P.-W. Murphy, A. Nantais, L. de Cotret, P. Germain, P. Dupras, A. Bonnet, L. Gohier, R. Dubé, R. Perrault, A. Magnan, P. Delagny.

On remarquait aussi au programme : Mlle C. Saint-Georges, pianiste; M. C. Bonami, M. E. Quesnel, le professeur Georges Martin, illusionniste et l'orchestre du cercle, qui fit les frais de la musique.

Nouvelle revue

C'est tout prochainement que sera donnée la nouvelle revue des auteurs de la grande revue, "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?", MM. Gagnier et Robert. Cette nouvelle revue sera représentée au théâtre Saint-Denis que dirige M. Jos. Cardinal et montée par MM. Raoul Léry, le directeur artistique.

Une autre reprise de "Les crochets du père Martin"

L'Association Dramatique Nationale, à la demande pressante du public, a décidé de donner de nouveau, vers la fin de janvier, une reprise de l'incomparable pièce de E. Cormon et E. Grangé, "Les crochets du père Martin".

Le public de Maisonneuve, qui eut le plaisir d'applaudir cette pièce il y a un an, fut unanime à dire que ce fut une des meilleures pièces jouées depuis longtemps par des amateurs.

D'ailleurs "Les crochets du père Martin" furent interprétés plus de 200 fois à Paris sur le théâtre de la Gaîté et les Parisiens reconnaissent eux-mêmes que c'est une des meilleures pièces du répertoire français.

L'Association, en plus des "Crochets", a décidé de mettre aussi à l'affiche une des plus gaies et des plus spirituelles comédies, 'Le sourd ou l'auberge pleine'. Cette exquise comédie-bouffe de Desforges fut représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de Madame, par les comédiens de son Altesse Royale, le 6 juillet 1824.

Par les soins de M. Rolland Farah-Lajoie, président de l'Association, et de M. Lucien Joanette, l'infatigable directeur-artistique, ces deux pièces seront présentées avec une mise en scène remarquable et une interprétation de premier ordre.

PRINCESS
Soirées 8.15—Matinées 2.15 précises
SPLENDIDE! — CAPTIVANTE! — ETOURDISSANTE!
ROSE-MARIE
D'ARTHUR HAMMERSTEIN
Même distribution qu'auparavant
PRIX — TAXE EN SUS
Soirées . . . . 50c à $3.00
Mat. sam. . . . 50c à $2.50

CANADIEN FRANÇAIS
Jos. Cardinal, directeur-propriétaire:
Raoul Léry, directeur artistique.
Pour réserver les billets Est 5219.
Semaine commençant dimanche en matinée.
PIECE EN 4 ACTES
par A. DUMAS FILS
Le principal chef-d'oeuvre du plus grand des dramaturges français.
A LA DEMANDE GENERALE
DENISE
Mise en scène de la Comédie Française de Paris. Direction scénique: A. Godeau.
Une pièce troublante, passionnante, émouvante au plus haut point. — Des scènes d'une incomparable beauté et d'une force inouïe. — Un drame qui ne connaîtra jamais de rival.
DISTRIBUTION
André de Bardannes, M. ALBERT DUQUESNE
Brissot, ... M. PAUL HUBERT
Thouvenin, M. G. SARDET
Fernand de Thauzette, M. RENE DARMOR
De Pontferrand, . . M. ANT. GODEAU
François, . . M. CHARLES PHILIPPE
Denise, . . . Mme MARTHE THIERY
Mme de Thauzette, Mlle GABY HAUBIEN
Marthe de Bardannes, Mlle JANE MAX
Mme Brissot, ... Mlle L. PARLAY
Mme de Pontferrand, Mme JEANNE BERTY
Clarisse de Pontferrand, Mlle JEANNE DESLAURIERS
Matinées les lundi, mardi, jeudi et samedi.
La semaine, en matinée: Orchestre (réservé) 35c; Balcon, 25c.
En soirée et le dimanche en matinée: Orchestre (réservé) 60c; Balcon (réservé) 40c.
Galerie, 100 sièges à 25c.

MAISONNEUVE VAUDEVILLE
LAURIER
Dernières fois aujourd'hui et demain
Son Meilleur Rôle
DOUGLAS FAIRBANKS
dans
"THE BLACK PIRATE"
COMEDIE ET VAUDEVILLE
DIMANCHE A MARDI
Un Vrai Succès de Rire
Reginald DENNY
dans
"Stepping Out"
avec une forte distribution d'étoiles
EVELYN BRENT dans
"FLAME of the YUKON"
"CASEY OF THE COAST GUARD"
2 — NUMEROS DE VAUDEVILLE — 2
A partir de lundi au Laurier
Grande comédie musicale avec
LARRY LARIVEE et 12 artistes

LA REVUE DE L'ANNEE ARTISTIQUE

THEATRE—MUSIQUE—CINEMA.

La revue artistique de l'année 1926 apporte des conclusions peu différentes de celle de l'année 1925. Dans l'ensemble, les résultats sont pratiquement les mêmes dans les diverses sphères d'activités, sauf dans celle du théâtre, où l'on enregistre un nouvel affaissement, sans cependant que les conditions soient pitoyables. Les grands succès peuvent se compter, dans ce domaine, et le genre le plus régulier et le plus fructueux est encore celui de la comédie burlesque.

La musique hésite encore beaucoup et c'est avec prudence qu'on se risque dans une grande entreprise. Les artistes locaux et les organisations d'amateurs maintiennent bien le terrain conquis et les grandes difficultés sont encore pour les artistes étrangers et les impresarios.

Le cinéma est le seul des trois grands arts commercialisés qui occupe une place vraiment enviable. Sa popularité gradit sans cesse, avec les améliorations que les producteurs y apportent et l'intérêt croissant des mises en scène et des distributions. La production des studios est insuffisante, comme d'ailleurs le nombre des salles de spectacles.

LE THEATRE

L'année théâtrale a été plutôt pauvre en résultats financiers. Toutes les scènes de comédie et de drame accusent une diminution assez considérable de recettes, chaque mois de 1926 étant comparé au mois correspondant de 1925. C'est ce qui a forcé les directeurs à revenir au mélodrame, aux pièces du répertoire populaire, politique qui devra se continuer jusqu'au relèvement définitif du théâtre français à Montréal, si cet heureux événement peut se produire. L'année a surtout été celle des revuistes, car la revue d'actualités ou de genre est encore le spectacle le plus suivi et le plus en demande. On a vu à l'affiche et à plusieurs reprises nos revuistes les plus populaires, MM. A. Bourgeois, Hervé Gagnier, G.-H. Robert, Henri Letondal, Jean Nolin, Alex. Silvio, Alex. Gélinas, J.-R. Tremblay, Eddy Gélinas, Armand Leclaire, E. Guimond, W. Proulx, etc. Ce vent favorable semble devoir souffler encore quelque peu pour eux et la publicité nous a déjà informé d'une production substantielle que nous pourrons apprécier prochainement.

La plus grande compétition faite au théâtre est celle du cinéma, qui ne souffre aucune comparaison pour la mise en scène et généralement les distributions. Il fouille le continent pour obtenir les artistes de l'emploi et ne connaît pas le récit. Pour soutenir cette compétition, le théâtre augmente sans cesse ses dépenses de mise en scène et l'on trouve des cas où le décor n'a rien à envier au cinéma, comme celui par exemple d'"Aloma of the South Seas", qui fut donné au théâtre Princess.

PLUSIEURS CHANGEMENTS

Le fléchissement général du théâtre parlé a occasionné au cours de l'année plusieurs changements de direction. Le théâtre Princess a été acquis par la compagnie Shubert, de New-York, et l'on y a depuis donné les plus belles représentations en langue anglaise de la saison. Le théâtre Gayety, qui avait fait une piètre année entre les mains du circuit Columbia, a été rouvert par le circuit Mutual, qui y fait depuis septembre des affaires d'or. Récemment, les théâtres National et Canadien passèrent aux mains de M. Jos. Cardinal, fondateur de la Compagnie d'Amusement Cardinal. Le premier contrat de vente fut presqu'aussitôt annulé, pour être remplacé par un autre, de sorte qu'on ne put savoir, pendant une semaine, à qui appartenaient les théâtres.

LES REPERTOIRES

Dès le début de 1926, sir John Martin-Harvey vint donner une série de très intéressantes représentations au théâtre His Majesty's. Le Canadien ouvrait l'année avec "Allo 1926"; le Chanteclerc donnait une deuxième semaine de "Oh! qu'ça pique!" et le Saint-Denis continuait sa saison de grand guignol et de comédie-vaudeville et cinéma, sous la direction Pelletier. Pendant que les théâtres continuaient régulièrement leur saison, on remarquait les matinées poétiques de Mlle Jeanne Rolland, la venue de la danseuse et cinégraphiste Gilda Gray au Princess, la création d'une pièce canadienne, "La pupille de Montcalm", de M. Marcel Linder; la reprise de "La Passion", de Daoust et Beaulieu, la création de celle de Lassalle, qui fit deux semaines au Saint-Denis, la venue de George Arliss, etc.

Les amateurs, de leur côté, abordèrent aussi le genre populaire, ou plus populaire, sauf la nouvelle Société Canadienne de Comédie, direction Marcel Noël, qui débuta avec un succès raisonnable par "Dicky". Les comédiens du collège Sainte-Marie, des nombreux cercles paroissiaux et indépendants, les organisateurs des soirées de folklore, la Junior League, et tout dernièrement le club Kiwanis eurent de beaux succès avec leurs représentations.

TROUPES ETRANGERES

Durant 1926, nous n'avons eu qu'une seule troupe française étrangère, celle de la Porte Saint-Martin de Paris, avec Pierre Magnier et Germaine Dermoz comme grandes vedettes. Après un succès appréciable aux théâtres His Majesty's et Princess, en province et dans la Nouvelle-Angleterre, cette troupe eut un succès colossal au théâtre Saint-Denis, indiscutablement le plus considérable de l'année. Les autres succès les plus marquants de l'année furent celui de la soirée bénéfice de Soeur Bonneau et les représentations gratuites pour les enfants, toutes sous les auspices de la "Presse".

Les principaux remaniements, à l'exception du changement de direction des grands théâtres, ont été celui accompli au théâtre Orpheum, qui abandonnera le cinéma dimanche soir pour aborder la comédie américaine, et ceux du théâtre Arcade, où, après une bonne saison de la troupe Talbot et Léo, va en commencer une autre de la troupe Dauriac, qui donnera de la comédie légère, dès dimanche.

Bref, la saison purement théâtrale n'a pas été excessivement brillante et les troupes les plus régulièrement payantes ont encore été celles de comédie burlesque. Dans ce domaine, on a aussi enregistré de nombreux changements de directions et d'artistes.

LA MUSIQUE

L'année 1926 a été, de la part des impresarios, une année de sage hésitation, et en conséquence une année qui nous a donné assez peu de grandes auditions. La période de grand affaissement qui a immédiatement suivi la Grande Guerre n'est pas encore passée. Le public est devenu plus exigeant, les artistes aussi, de sorte qu'il faudra trouver un moyen terme pour donner de beaux concerts à prix plus abordables. La solution rêvée est encore celle d'une grande salle, qui ne nous sera peut-être donnée que lorsque le public sera déshabitué du récital et du concert, et il faudra alors attendre encore quelques années pour "le grand réveil".

LES GRANDES SOIREES

Les grandes soirées de l'année ont été celles de la représentation du "Barbier de Séville", avec Chaliapine, à laquelle assistait la reine Marie de Roumanie; le concert de l'Orchestre Symphonique de Boston, direction Koussevitzky, le concert des vedettes du Metropolitan (Easton, Burke, Johnson, Pelletier), au Forum; la représentation du "Prophète" avec Marshall, le récital Kreisler, le concert Thibaud-Casals, le concert-bénéfice Plamondon sous les auspices de la "Presse", le récital Gigli, les ballets Mordkin, le festival des chorales montréalaises, la première audition mondiale de "Djympko", d'E. Renaud.

CHEZ LES NOTRES

Parmi les événements concernant nos principaux musiciens, mentionnons le fait que la Société Canadienne d'Opérette a célébré sa cinquantième représentation lyrique en décidant de donner à l'avenir trois représentations mensuelles régulières, et quatre à l'occasion, pour satisfaire le public; l'entrée de Mlle Sara Fischer à l'Opéra-Comique de Paris, la première représentation en Amérique de "Benvenuto Cellini" par le Conservatoire Morin-Labrecque, un premier récital d'Edward Johnson, une audition d'Emiliano Renaud, l'attribution d'une bourse d'études au talentueux Lionel Daunais, la fondation de la Société Pro-Musica par M. Léo-Pol Morin, le retour de M. Rodolphe Mathieu, de M. G.-E. Tanguay, de Mlle Camille Bernard, de M. Albert Cornellier, après de beaux succès à Paris, le retour de M. Charles Goulet, les auditions du quatuor Dubois, de la Chorale Brassard et de la Symphonie Brassard, des Chanteurs de Montréal, de la chorale de Lachine, de la chorale de Verdun, de nos chorales paroi-

A suivre sur la page 45

UN GRAND CONCOURS DE BEAUTE



Rangée du haut, de gauche à droite: JEANNE DESAULNIERS, REINE LAPATRASSE, ANNETTE FRAPPIER. — En bas, de gauche à droite: GERMAINE LACROIX, MARGUERITE DOYLE, RITA PAPINEAU, les candidates les plus en vue au grand concours de beauté du théâtre Amherst, concours qui se terminera par l'attribution de $1,000 en argent aux gagnantes.

EVERYBODY KNOWS
LOEW'S
GOOD SHOWS
CE SOIR A 11.30
SPECTACLE DE MINUIT DU LOEW'S
12 bons numéros de VAUDEVILLE + FANTAISIES
et tout ce qui contribue au plaisir
IL RESTE QUELQUES SIEGES

OUVERTURE de GALA
DIMANCHE SOIR 2 JANVIER
Le Foyer du bon Théâtre
La troupe de l'Orpheum
dans la grande comédie à succès du Broadway
"SURE FIRE"
avec
MARGARET KNIGHT
LED KENNEDY
et une troupe d'étoiles directement du Broadway
Théâtre ORPHEUM
PLATEAU 2141-2142
PRIX POPULAIRES
50c à $1.00
Mercredi, jeudi et samedi, matinées

UNE GLOIRE DE LA SCENE



La célèbre actrice française CECILE SOREL (la comtesse de Ségur), sociétaire de la Comédie-Française de Paris, qui donnera des représentations de quatre magnifiques pièces du grand répertoire, la semaine prochaine, au théâtre Princess.

GAYETY · MUTUAL · BURLESQUE
1927
HEUREUX.
Semaine commençant dimanche soir, 2 janvier
Un sourire à la Nouvelle Année!
C'est le numéro le plus distinctif du circuit Mutual
Matinée spéciale tous les jours.
25c
Deux fois par jour 2.15 et 8.15 P. M.
KITTY WARREN
DANS
"SMILES AND KISSES"
AVEC
CHARLES GOLDIE
CE SOIR
Grande Représentation de minuit
Une représentation immense. Une cuche de belles filles. Tout pour vous rendre heureux.
NE LA MANQUEZ PAS !
Une représentation qui déborde de rire, de mélodie et de danse.
Et un heureux choeur de
Belles Filles au Charmant Sourire

L'Intrigue de "Flup"

Flup est un commissionnaire de la gare de Lyon et le gaillard le plus rigolo qui existe. Un jour, ayant porté les malles d'un duc qui se rendait à Kandy, ville de Ceylan, Flup avait reçu pour ses services un fort joli pourboire. Croyant avoir affaire à Rockfeller et de plus s'imaginant qu'il poursuivait une martingale, il n'a plus qu'un but, suivre cet homme qui peut lui apporter la fortune.

Le duc, ayant été engagé par le gouverneur de Kandy pour relever l'élégance de cette ville et pour organiser des fêtes, tombe bientôt amoureux de la fille du gouverneur mais devant le mépris de cette dernière qui ne peut comprendre qu'un duc vende son titre et ses talents mondains, le duc se trouve complètement déroulé.

Notre ami Flup, qui a suivi le duc, se présente à lui: mécontent d'abord, le duc lui demande des explications, mais bientôt il réalise qu'il a sous la main le moyen de conquérir Miss Maud et il demande à Flup de lui prêter son nom; dorénavant, Flup s'appellera le duc de Florigny, et le duc, Antonin Flup.

On peut s'imaginer les attitudes que prendra notre Flup devenu le duc et par quelles aventures il passera. Vernes en foule et vous passerez une soirée des plus gaies. Flup est un gaillard dont les reparties sont extrêmement drôles et il saura vous faire rire aux larmes.

Théâtre FRANÇAIS

27 Ste-Catherine Est. LAncaster 5513

COMMENÇANT

Dimanche 2 Janvier

The TEMPTRESS

LA TENTATRICE

Production Vincent Blasco Ibanez

avec **Greta Garbo, Antonio Moreno, Lionel Barrymore, Roy D'Arcy, Armand Kalez.**



Une sensation romantique. La légende d'une SIRENE MODERNE.

L'HOMME PRIMITIF vs

La Femme à l'âme glacée

Cette vue que vous devez voir est considérée comme un CHEF-D'OEUVRE.

Aujourd'hui et Demain

PREMIER DE L'AN

Grand Programme Double

SWEET ROSIE O'GRADY

SHIRLEY MASON, CULLEN LANDIS, WILLIAMS CONKLIN.

L'émouvante histoire d'une fille de "Quatre Millions" qui a rencontré un garçon de "Quatre Centins".
Une fille pauvre devrait-elle toujours marier un homme pauvre? Voyez la réponse dans "Sweet Rosie O'Grady". Aussi

RACING BLOOD

avec ROBERT AGNEW, ANN CORNWALL, JOHN ELLIOTT.

Une histoire de courses d'un genre tout à fait nouveau débordant de vie, d'aventure et de scènes cocasses.

COMEDIE ET VAUDEVILLE

CE SOIR VENDREDI

GRANDE REPRESENTATION de MINUIT

MIDNIGHT SHOW

7 ACTES DE VAUDEVILLE

et une vue pour la première fois à Montréal

PRIX: Matinée . . . 10c et 15c
Soirée et dim. 15c et 25c

AU THEATRE FRANCAIS



Une scène du film "The Temptress", avec Antonio Moreno et Greta Garbo, qui sera au programme du théâtre Français, dimanche, lundi, mardi et mercredi.

On jouera "Sure Fire" pour la réouverture du théâtre Orpheum

On ne pouvait mieux choisir pour la réouverture du théâtre Orpheum que la comédie "Sure Fire" qui commencera à être jouée, dimanche. C'est une des comédies les plus divertissantes et des plus comiques qui soit jouée sur la scène actuelle.

C'est l'histoire d'un jeune auteur qui va s'établir en campagne pour avoir la solitude pendant qu'il est à composer une pièce. Nous sommes transportés dans un petit village de l'Indiana. Il va demeurer chez la maîtresse des postes du village, et là, il devient amoureux de la fille de cette dernière. On l'accuse de vol dans la suite, mais il réussit à prouver qu'il est innocent après avoir traversé une suite d'aventures plus ou moins comiques à son avis. Il épouse enfin la flamme de son coeur. Les avantures qu'il vient de traverser lui fournissent l'intrigue dont il avait besoin pour sa pièce.

Mlle Margaret Knight jouera le rôle de l'héroïne et M. Leo Kennedy, celui du jeune auteur.

Il y aura matinée les mercredis, jeudis et samedis. Le programme sera changé tous les dimanches soirs.

Le théâtre a été décoré à neuf.

LAC DESERT

M. Hervé Labelle a vendu sa coupe de bois à M. Jones Vallée.

—Plus de 200 hommes sont occupés aux chantiers de M. Emery Godard.

—Mme Ferdinand Lambert, de Trois-Rivières, a visité ses parents, ici.

—Mme W. Donat a passé les fêtes à Montréal.

—M. W. Donat est de retour de Valleyfield.

ALHAMBRA

Aujourd'hui et au jour de l'An (demain)—DOUGLAS FAIRBANKS dans "THE BLACK PIRATE"—OLIVE BORDEN dans "Fig Leaves".

Dimanche, lundi et mardi.—2—Grandes vues spéciales—3—Un épisode de l'Ouest américain.

"The Flaming Frontier"

avec Hoot Gibson, Dustin Farnum et Anne Cornwall — Aussi "HER MAN O'WAR" avec Jetta Goudall et Wm Boyd.

Pantages Entertainment

Aujourd'hui et Demain

DERNIERES CHANCES DE VOIR

La jolie pantomime anglaise

"JACK AND THE BEANSTALK"

AVEC UNE TROUPE DE QUARANTE,

ainsi que

Reginald Denny

dans sa comédie à succès,

"TAKE IT FROM ME"

CE SOIR

Grande Représentation de Minuit

Nouveautés, surprises de la scène. Une foule d'attractions.

ENCORE QUELQUES BONS SIEGES.

"The Temptress" avec Greta Garbo et Moreno au théâtre Français

"The Temptress", (La Tentatrice"), le magnifique drame que la direction du Français met à l'affiche pour dimanche, lundi, mardi et mercredi est un des plus beaux succès de l'année. De plus, c'est un des films les plus considérables que Metro-Goldwyn-Mayer ait mis sur le marché depuis plusieurs années. "The Temptress" est par Ibanez, l'immortel auteur des "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse" et autres grands succès mondiaux. Il a été filmé sous la direction de Fred Niblo, qui a donné à l'art cinématographique des chef-d'oeuvres comme "Ben Hur", "Blood and Sand" et "The Mark of Zorro". Les artistes qui tiennent les principaux rôles dans cette grande pièce sont Greta Garbo, la nouvelle étoile internationale; Antonio Moreno, un favori de l'écran, Lionel Barrymore, artiste d'un talent si caractéristique; Roy d'Arcy, le traître idéal de toute tragédie et drame violents, ainsi que le fameux artiste français, Armand Kaltz, qui, dans un personnage en vedette, se fera apprécier davantage dans la dernière pièce d'Ibanez. La sujet n'est pas du tout compliqué, mais l'auteur l'a exposé dans un tel déploiement de décors, avec une si grande mise en scène et greffé tant de scènes épisodiques spéciales que ce drame est considéré comme au moins d'égal intérêt que toute autre oeuvre du grand écrivain espagnol. C'est l'histoire d'une sirène moderne dont le coeur est froid et qui joue avec les hommes au tempérament ardent. La direction du théâtre Français offre à sa nombreuse clientèle ses meilleurs souhaits du Nouvel An.



MIRIAM HICK, ingénue, et FRANK JOYNER, rôle de composition, deux des principaux artistes de la nouvelle troupe de comédie anglaise et américaine qui débutera dimanche soir, au théâtre Orpheum, dans "Sure Fire".

Troupe de comédie au Palais Laurier

Commençant lundi, le 3 janvier, le Palais Laurier, coin Sainte-Catherine Est et Lespery, aura comme attraction spéciale Larry Larrivée avec une compagnie de 12 personnes, incluant M. Teddy (Googles) Burns, M. Harry Edwards, Mme Alma et 8 jolies filles, danseuses superbes, dans une grande revue musicale intitulée "Pep". Tout sera nouveau en fait de comédie, chansons, danses et costumes. Deux grandes vues seront montrées ainsi que comédies et nouvelles. Ne manquez pas ce programme qui sera extraordinaire et valant doublement le prix d'admission.



Le comédien LARRY LARRIVEE, que l'on verra au Palais Laurier, la semaine prochaine.

NOUVELLE MODE



La charmante COLLEEN MOORE, que l'on verra bientôt dans "Orchids and Ermine" et "Twinkletoes", vient de lancer une nouvelle mode qui a été immédiatement adoptée dans tous les studios : celle d'avoir les sourcils épais. Plus de pincettes, plus de supplice, et l'on se met maintenant de la vaseline chaude sur les sourcils pour les laisser pousser.

Programme du concert par Ulysse Paquin à l'hôtel Ritz-Carlton

Faisant allusion il y a quelques jours au programme du concert, à l'hôtel Ritz-Carlton, le mercredi soir 12 janvier prochain, par M. Ulysse Paquin, basse, soliste à l'orchestre Touche, de Paris, nous disions que celui-ci interprétait quelques pièces de choix des meilleurs auteurs des quatre derniers siècles. Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui les titres de ces oeuvres, ainsi que celles qu'exécutera au même concert le trio Duquette. On verra, sans qu'il soit besoin de commentaire, qu'elles constituent un programme vraiment exceptionnel, certaines des oeuvres n'ayant jamais encore été entendues à Montréal.

Voici ce programme et l'ordre dans lequel il sera exécuté :

No 1—(a) O. Vulnera Doloris (1604-1674) . . . G. Carissimi
(b) Monstre Affreux (1739) . . . Rameau
(Extrait de l'opéra Dardanus).
(c) Air de César, (1682-1759) . . . Handel
(Extrait de l'opéra Jules César)
Note : (S'adressant à l'envoyé du Roi d'Egypte qui lui apporte la tête de Pompée, traîtreusement assassiné).
Ulysse Paquin.

No 2—Trio d'après Scriabine, C. S.-Saens
Allegro
Menuet
Intermezzo
Finale et Presto.
MM. R. Duquette, G. DeNoutier, N. Elchorn.

No 3—(a) Strophes Saphiques . . . Brahms
(b) Mauvais Accueil . . . Brahms
(c) Le Lotus (op. 25) . . . Schumann
(d) Nuit de Printemps, (op. 25) . . . Schumann
Ulysse Paquin.

No 4—(a) Gavotte (1683-1764) . . . Leclair
(b) Andante du Trio . . . Chamblade
(c) Rondo Turque . . . Hummel
MM. R. Duquette, G. DeNoutier, N. Elchorn.

No 5—(a) I know a hill . . . B. Wempley
(b) Les Berceaux . . . G. Faure
(c) Du Courage, mon âme éclate en douleur, C. Bordes
(d) Autrefois une puce, . . . Moussorgsky
(Chanson de Mephistopheles dans la cave d'Auerbach, tiré du "Faust" de Goethe).
Ulysse Paquin.

Mme Chamberland-Paquin sera au piano d'accompagnement.

COTEAU LANDING

—A une réunion tenue à Coteau Station, par l'inspecteur Le Rouzès, présidée par M. le curé Gagné, de Coteau, les instituteurs et institutrices des paroisses de Coteau-Station, Coteau-Landing, Rivière Beaudette, S.-Zotique, Mlle Alice Bourbonnais, institutrice de l'école modèle du village de S.-Zotique, a reçu des mains de M. le curé Gagné, une prime de $20, pour ses succès dans l'enseignement.

Programme très spécial demain aux théâtres Lord Nelson et Napoleon Palace

La direction des théâtres Lord Nelson et Napoléon Palace a mis à l'affiche, à l'occasion du Nouvel An, un magnifique programme double pour demain, savoir : Corinne Griffith dans "Syncopating Sue" et George O'Brien dans "The Blue Eagle". Le programme du début de la semaine sera également intéressant et comprendra un film de l'année: "Ladies At Play" avec Doris Kenyon, Lloyd Hughes et Lorles Fazenda. C'est l'histoire de deux héritiers qui perdent six millions de dollars, s'ils ne se marient pas en trois jours. L'autre film a pour titre "The Runaway Express" avec Jack Daugherty et Blanche Mehaffey. On annonce pour mercredi et les trois jours suivants : Esther Ralston et Richard Dix dans une histoire de collèges américains, et Alma Rubens ainsi que Walter Pidgeon dans "Marriage License".

Les interprètes pour "Le Voyage de M. Perrichon"

Monsieur Perrichon cherche son papa! monsieur Perrichon ne retrouve plus ses bagages!... monsieur Perrichon croit avoir égaré ses billets!... pour un peu, il perdrait sa femme et sa fille. Il va, il vient, il se démène, il ne sait plus de quel côté aller!... Le public de Montréal sait bien, lui, que le jeudi 20 janvier prochain, il veut aller assister aux scènes hilarantes que provoquera ce "Voyage de Monsieur Perrichon", présenté au Monument National par les interprètes de la Société Canadienne de Comédie.

La distribution du "Voyage de Monsieur Perrichon" est entre bonnes mains, et les répétitions qui se poursuivent sans relâche font prévoir une interprétation homogène et sans faiblesse. Le rôle de M. Perrichon a été confié à M. P.-E. Senay, dont ce sera le début à la Société de Comédie. M. Senay étant un modeste, son nom n'a pas été exposé à la publicité, quoique son expérience soit grande au théâtre, et que son talent et ses efforts sincères aient fait beaucoup pour la propagation du "bon théâtre" en notre province. Excellent comédien, qu'il nous suffise de dire que sa conception du type de Perrichon ne manquera pas de réjouir l'auditoire du 20 janvier. Les rôles de Madame et Henriette Perrichon seront tenus respectivement par Mlles D. Guérin et Madeleine Davis, la première révélera une digne compagne à l'intrépide voyageur, et de leur fille, Henriette, nous ne pouvons que comprendre aisément l'empressement que témoignent deux soupirants à être gros d'elle. La distribution comprend aussi MM. André Rome, Thomas Chamberland, L. Bariteau, A. Trefeh, P. Guévremont, J. Lippé, A. Amirault, J. Ferland et Marcel Noël.

Un spectacle amusant, honnête et moral, que tous et toutes peuvent voir, présenté dans un milieu agréable, des entr'actes courts, agrémentés d'ailleurs par de la musique d'orchestre appréciée; une gaîté de bon aloi, voilà ce que réserve la représentation du "Voyage de Monsieur Perrichon" au Monument National, le 20 janvier. Qu'on y aille en foule!

CHAMBLY

—Mme Clifford Wells, épouse du surintendant de la compagnie Bennett, Limitée, a organisé une fête dont les enfants se souviendront longtemps. Dans les jardins de M. et Mme Wells, il y a un immense sapin que M. G. Bouchard avait rendu féerique par l'installation d'innombrables ampoules électriques. Vers cinq heures, le père Noël apparut, portant sur le dos, un sac dont la vue fit éclater la joie des enfants. Un page de la cour des rois de France présenta les petits Canadiens et les petites Canadiennes au brave Saint-Nicolas.

Monté sur son trône, le visiteur commença à distribuer des bas de Noël, des colis, des jouets, etc.

Avant de partir, le père Noël, fut chargé de porter un message aux généreux bienfaiteurs. M. Blanchet, le conservateur du Fort, se fit l'interprète de tous, pour remercier les auteurs de cette charmante réunion.

M. et Mme Wells reçurent une ovation.

Le père Noël invita l'assistance à le suivre chez M. et Mme Wells, à l'intérieur. M. Wells personnifiait le Père Noël.

MM. Maurice Cullen, Latter, Pilot, Bachand, Dubois et nombre d'autres étaient présents.

SUR L'ECRAN DU THEATRE LOEW'S



THOMAS MEIGHAN, dans une scène de son dernier grand film, "The Canadian", que l'on verra sur l'écran du théâtre Loew's, la semaine prochaine.

COMMENÇANT DIMANCHE

IT'S "CANADA WEEK" at **Loew's**

SANS INTERRUPTION DE 1 A 11 P.M

Aventures au milieu des vastes prairies de l'ouest

Comédie Cinématographique du Loew's Gazette



Une belle histoire des grandes terres à blé du Canada là où le succès dépend des caprices de la température et faisant voir le courage et l'optimisme indomptables des hommes et des femmes édifiant un nouvel empire.

THOMAS MEIGHAN

dans

"The Canadian"

Overture

TANNHAUSER FANTASY

featuring

WILLIAM FINLAYSON

with

SANBORN'S SYNCOPATORS

6 *Vaudeville Acts*

"Coeur de maman", un drame émouvant, au théâtre Chanteclerc

Désirant commencer l'année avec une surprise agréable pour les habitués du théâtre Chanteclerc, M. Alex. Silvio présente pour la semaine prochaine un spectacle des plus touchants, qui sera un véritable régal pour les amateurs de beau théâtre; c'est "Coeur de Maman", l'émouvante pièce en cinq actes de M. Armand Leclaire, l'auteur si favorablement connu qui nous a charmés, attendris et réjouis tant de fois. Voilà bien une pièce pour le public, c'est-à-dire que ceux qui l'entendront s'intéresseront forcément à l'intrigue simple et bien agencée; ils ne sauraient manquer de vibrer, de souffrir, de pleurer et de rire avec les personnages. C'est le genre populaire par excellence, celui qui sait appeler au coeur sans tomber dans l'exagération du gros mélodrame. C'est, à la vérité, une tranche de vie avec ses douleurs et sa gaieté, qui comporte une salutaires leçon de morale, car on y voit ce qu'une faute, l'égarement d'une heure, peut amener de désastres, de souffrances même pour des innocents; mais on y comprend aussi que le pardon est impérieux parfois, noble et doux toujours, que c'est l'arc-en-ciel annonçant enfin le bonheur aux coeurs éprouvés. "Coeur de Maman" est, de plus, une pièce vraiment caractéristique et dont l'action se passe chez-nous, à Montréal et à Québec. C'est du terroir, et du meilleur. Les cinq actes ont de l'allure, de l'action, du sentiment. L'auteur laissé ses personnages se mouvoir avec aisance et simplicité; il en appelle fortement à l'âme des auditeurs qui pleurent doucement, sans secousse violente, et les larmes font bientôt place à une fusée de rire franc et sain qui repose et fait oublier un moment les turpitudes de la vie.

Toute la troupe est de la distribution et chaque personnage sera rendu avec art et sincérité; qu'on en juge plutôt par la distribution suivante: MM. Fred Barry (M. Girard), V. Ouellette (Henri Girard), A. Ledaire (Marcel Girard), V. Pagé (Maxime), M. Roberty (Rochejeau), H. Deygun (Me Lorenger), O. St-Georges (M. Bertrand), Mmes Bella Ouellette (Suzanne), Aurore Alys (Josette), E. Verteuil (Mme Girard), M. Darcy, (Mme Barrette), M. Deygun, (Marie Ange).

Ce n'est pas souvent qu'il nous est donné d'entendre une oeuvre de ce genre : aussi les véritables fervents du théâtre ne devraient pas manquer de venir voir le plus émouvant des spectacles, "Coeur de Maman", la semaine prochaine, au théâtre Chanteclerc.

AU THEATRE CAPITOL, LA SEMAINE PROCHAINE



Quelques scènes de la grande réalisation cinématographique du "Faust" de Goethe que l'on verra sur l'écran du théâtre Capitol, la semaine prochaine, avec le célèbre artiste européen EMIL JANNINGS dans le rôle principal. Ce film, tourné aux studios de la compagnie allemande UFA, est présenté en Amérique par Metro-Goldwyn-Mayer.

"Faust" avec Jannings, et Charles Marchand au théâtre Capitol

Un film épique dont le sujet, le lieu d'origine et l'interprétation suffisent à faire le renom, "Faust", réalisé en Allemagne avec le prestigieux artiste Emil Jannings, sera à l'affiche du théâtre Capitol la semaine prochaine, à partir de dimanche. C'est le récit immortel de Goethe qu'après avoir vu à la scène lyrique et lu dans l'original, nous verrons enfin à l'écran. C'est un film où le mélodrame est intense, qui possède tout le charme de l'idylle de Marguerite où l'on retrouvera le rythme même de l'oeuvre de Gounod. Emil Jannings interprète avec sa puissance coutumière le rôle de Mephisto, secondé par des artistes de première force dans ceux de Marguerite et du Dr Faust.

L'orchestre symphonique du Capitol, sous la direction de M. J.-J. Cagnier, donnera au film un accompagnement de grand choix.

Sur la scène, on aura enfin l'occasion d'entendre dans un cadre bien digne de lui et de son talent l'excellent folkloriste Charles Marchand, qui vient de faire dans l'Ouest canadien une tournée triomphale. M. Harry Dahn, toujours désireux de fournir aux artistes canadiens-français l'occasion de se révéler au grand public des cinémas, doit être remercié pour nous donner l'aubaine d'entendre, après la vision d'un film d'envergure, un artiste aussi divertissant que Charles Marchand et de joyeux lurons comme ses camarades de Bytown. Cette première semaine de l'année sera d'ambiance canadienne-française, et c'est là un délicat hommage que M. Harry Dahn rend au gros de ses auditoires assidus.

AU THEATRE LOEW'S



Les artistes Healy et Garnella, que l'on verra dans un numéro de vaudeville, au théâtre Loew's, la semaine prochaine.

MIDWAY

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Grand programme double
LAURA LA PLANTE
dans "HER BIG NIGHT"
et HOUSE PETERS dans
"PRISONERS OF THE STORM"
Aussi comédie et autres.

DIMANCHE ET LUNDI
Grand programme double
LEWIS STONE
et ANNA Q. NILSSON
dans
"MIDNIGHT LOVERS"
— ET —
BUCK JONES
dans
"30 BELOW ZERO"
Aussi comédie et nouvelles

CE SOIR
Grande Représentation de Minuit
AU BENEFICE DES EMPLOYES
Du plaisir à foison; Ballons, artistes musiciens, vues. Admission 25c.

R. Denny dans une forte production aux théâtres Maisonneuve et Laurier

Reginald Denny, le grand comédien de la compagnie Universal, paraîtra dans son film le plus sensationnel, "Stepping Out", durant la première partie de la semaine prochaine. Il rend son rôle de cette comédie avec un art accompli et se montre plus que jamais le comique par excellence. L'autre vue au même



BESSIE LOVE, qui sera au programme des théâtres Laurier et Maisonneuve, la semaine prochaine.

programme est "The Flame of the Yukon", avec Evelyn Brent, au jeu excitant au plus haut point, qui saura captiver entièrement les spectateurs. Une autre comédie et deux bons numéros de vaudeville seront aussi présentés.

Commençant mercredi prochain, "Young April", avec une distribution d'étoiles, et "Wet Paint", avec Raymond Griffith, le grand comédien de Paramount.

"Smiles and Kisses" avec Kitty Warren au théâtre Gaiety

M. B.-A. Levine présentera "Smiles and Kisses" au théâtre Gaiety, la semaine prochaine. Cette revue est l'une des plus populaires qu'a à offrir le Circuit Mutuel. Elle a obtenu un très gros succès. Cette revue n'a aucune intrigue mais n'est qu'un mélange de chansonnettes et de danses exécutées par des artistes tels que Kitty Warren appuyée par un comédien de talent, Charles Goldie, l'un des plus populaires artistes de la scène burlesque, et Irène Finley, Lou Devine, Joe Lang, Jack Stalb et Betty Abbott. On y verra aussi un choeur composé de jolies filles.

Les décors qui sont employés dans cette revue sont somptueux et nombre de costumes nouveau genre et fascinants pourront être admirés par les nombreux clients de ce populaire théâtre. Du commencement à la fin, les spectateurs seront assurés de jouir d'un spectacle tout à fait agréable et spirituel.

Le film de "Cyrano", au théâtre Princess

La direction du théâtre Princess vient de conclure un arrangement avec M. J.-A. Gauvin pour présenter au magnifique théâtre du centre de la ville le superfilm européen en couleurs naturelles du chef-d'oeuvre de Rostand, "Cyrano de Bergerac". Le rôle principal de ce grandiose film est tenu par M. Pierre Magnier, l'idole de la population montréalaise et ce brillant artiste est admirablement secondé par Mlle Linda Moglia, superbe et très belle Roxane, et une troupe considérable qui, avec la figuration, se chiffre à près de 5,000 personnes.

Tout Montréal voudra revoir Magnier, à l'écran cette fois-ci, et il est certain que la semaine commençant le dimanche 9 janvier au Princess sera un très gros succès pour ce grand artiste et l'art cinématographique français.

Les représentations de "Cyrano" suivront donc immédiatement celles de Mme Cécile Sorel.

"The Black Pirate" au théâtre Alhambra

A l'occasion du Jour de l'An, la direction de l'Alhambra présentera, demain, "The Black Pirate", avec Douglas Fairbanks, Billie Dove et autres grands artistes. Ce film, tout en couleurs naturelles, est le plus beau qu'ait encore tourné le grand artiste. Sur le même programme: Olive Borden et George O'Brien dans "Fig Leaves", une vue où il y a une revue de modes de toute beauté.

Dimanche, lundi et mardi, "The Flaming Frontier", un glorieux épisode des était de l'Ouest américain, avec Hoot Gibson, Anne Cornwall, Dustin Farnum, Kathleen Key et Noble Johnson; "Her Man O'War", avec Jetta Goudal et William Boyd.

De mercredi à samedi, René Adorée et Ralph Graves dans "Blarney" et Buck Jones dans "The Flying Horseman".

"Valencia" avec Mae Murray et L. Hughes au théâtre Palace

Au Palace, la semaine prochaine, une combinaison extraordinaire de talents, Mae Murray et Dimitri Buchowetzki, dans un film au titre ensorceleur, "Valencia". M. George Rotsky est heureux de commencer l'année avec une production aussi brillante, aussi impatiemment attendue des amateurs de cinéma. Sous la direction du fameux metteur en scène russe, Mae Murray réalise dans "Valencia" la pleine mesure de son talent si divers. On peut imaginer ce que le metteur en scène qui a lancé en Europe des vedettes de la qualité de Pola Negri a pu accomplir avec la collaboration d'une artiste aussi vivante, aussi enjouée que la délicieuse Mae Murray.

"Valencia" est un film inspiré de la valse célèbre, situé dans un cirque de Barcelone dont le studio américain a su faire une reconstitution fidèle et charmante.

Aux côtés de Mae Murray, l'on verra Lloyd Hughes, dans le rôle du héros qui conquiert la belle charmeuse, et Roy d'Arcy, dans le rôle fait à sa taille du gouverneur malfaisant, que seconde avec habileté Max Barwyn.

Le Palace offrira en outre à ses habitués d'excellents divertissements scéniques, un programme de musique unique et, sur l'écran, les Actualités et une comédie nouvelle.

Le grand gala de minuit au théâtre Saint-Denis

C'est ce soir, à 11 heures 30, que sera donné le grand gala de minuit de la Compagnie d'Amusement Cardinal, au théâtre Saint-Denis. Ce sera le dernier et le plus colossal événement théâtral de l'année. Tous les artistes de l'importante chaîne de théâtres de l'Est y prendront part: comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs et danseuses, vaudevillistes et diseurs des théâtres Saint-Denis, Canadien, Outremetoscope, National, Arcade et Casino.

Ce sera une représentation monstre, avec un programme comme il ne s'en est jamais offert. En plus des artistes paraissant dans les spécialités où ils excellent, les spectateurs qui auront l'avantage d'avoir retenu en temps leur fauteuil verront une magnifique production cinématographique, avec des artistes de grande renommée, présentée pour la première fois à Montréal.

Il y aura donc un film de toute beauté, dont le titre est tenu caché afin de causer une vraie surprise du Jour de l'an, plus de 100 artistes en scène et un grand orchestre de quarante musiciens, sous la direction de M. Albert Roberval.

Le spectacle en son entier a été organisé sous la direction personnelle de MM. Jos. Cardinal et Raoul Léry, le directeur artistique général des six théâtres. Il n'y a donc pas à se demander ce que seront les décors et les costumes. La représentation se terminera par un grand combat de confettis, serpentins et ballons. Allons donc oublier les petits ennuis de 1926 en terminant l'année dans la gaieté, et commencer 1927 dans un sourire, ce qui sera du meilleur augure pour ce que le nouvel an peut nous réserver. En foule, donc, à la grandiose représentation de ce soir, qui sera la plus belle et la plus intéressante jamais organisée pour servir de trait d'union entre deux années successives.

LORD NELSON & NAPOLEON PALACE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN (JOUR DE L'AN)
CORINNE GRIFFITH dans "SYNCOPATING SUE"—GEORGE O'BRIEN dans "THE BLUE EAGLE".

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

DIMANCHE — LUNDI — MARDI
Grand programme double



Enoncé en Français

AVEC
DORIS KENYON, LLOYD HUGHES et LOUISE FAZENDA

Jamais une telle vue ne vous a été offerte!
Jamais une autre semblable ne vous sera montrée!
Ne soyez pas au nombre de ceux qui n'auront pas vu la plus belle comédie de la saison.

AUSSI JACK DAUGHERTY et BLANCHE MEHAFFY dans "THE RUNAWAY EXPRESS"
Un drame des plus émouvants.

MERCREDI A SAMEDI
RICHARD DIX dans "THE QUARTER-BACK"—ALMA RUBENS dans "MARRIAGE LICENSE".

DOMINION VAUDEVILLE

Dernières fois aujourd'hui et demain
Laura LAPLANTE et Pat. O'MALLEY dans "THE MIDNIGHT SUN"
MARY ASTOR dans "THE YOUNG PAINTER" et Vaudeville.

Programme double—Dimanche à mardi
RUDOLPH VALENTINO
dans
"The Delicious Little Devil"
Avec MAE MURRAY, Etc.
Wm. Fairbanks—Edith Roberts
dans
"THE NEW CHAMPION"
Comédie—3 numéros de vaudeville.

Programme double-Mercredi à samedi
REGINALD DENNY
et une troupe
dans "STEPPING OUT", aussi
"THE STOLEN RANCH"
avec toute une troupe d'étoiles
Comédie—3 numéros de vaudeville.

THEATRE CHANTECLERC

M. ALEX. SILVIO, PROP. — Mme BELLA OUELLETTE, DIR. ART. — M. EDDY GELINAS, GERANT

SEMAINE DU 3 JANVIER 1927

COEUR DE MAMAN

PIECE en 5 ACTES de M. ARMAND LECLAIRE

LE PLUS GRAND DES SPECTACLES

VOUS RIREZ AUX LARMES ET A PROFUSION

Mme BELLA OUELLETTE dans SUZANNE
Mlle AURORE ALYS dans JOSETTE
M. FRED BARRY dans LE GRAND-PERE
M. A. LECLAIRE dans LE FILS

CE SOIR:—Spectacle de nuit. Grande Surprise. Venez voir mourir 1926 et naître 1927.

Bonne et Heureuse Année à Tous!

AU THEATRE PALACE





Deux scènes du fameux film "Valencia", mettant en vedette Mae Murray et Lloyd Hughes, qui sera au programme du théâtre Palace, la semaine prochaine.

Capitol CANADA'S FINEST Entertainment

1 Semaine Seulement
A Partir de Dimanche
5 REPRESENTATIONS par JOUR
De 12.30 à 11 p.m.

Première Presentation au Canada—
du plus émouvant et captivant spectacle jamais projeté sur l'écran.



"FAUST"
WITH
EMIL JANNINGS

Des milliers d'acteurs, nouvelles scènes vraiment sensationnelles, Emil Jannings dans un rôle dont tout le monde parlera

Montré pour la première fois aux PRIX REGULIERS DU CAPITOL

Soirées . . . 60c
Loges . . . 85c
Matinées . . 30c
Loges 50c

Samedi et dimanche en matinée AUX PRIX des SOIREES

Jamais on n'aura vu sur l'écran un spectacle aussi considérable et aussi impressionnant que cette production épique. L'histoire d'amour et de tentation universellement réputée comme opéra est désormais immortalisée par le drame dans une vue que l'on peut qualifier à juste titre de grandiose.



Attraction Extraordinaire
Une Soirée du Bon Vieux Temps au Terminus
Présentée par une troupe canadienne-française avec
CHARLES MARCHAND
et ses "TROUBADOURS de BYTOWN"
Danseurs, joueurs d'os et d'accordéon, conteurs d'histoires, violoneux
20 PERSONNAGES EN SCENE
ARNOLD BECKER, RENE LANGEVIN, JOE BEAUCHAMP, A. NORMANDIN

AU THEATRE GAYETY



Quelques-unes des jolies choristes, de la revue "Smiles & Kisses", que l'on verra au théâtre Gayety, la semaine prochaine.

"The Canadian" avec Thomas Meighan, et Vaudeville au Loew's

Le film "The Canadian", réalisé dans l'Ouest canadien, à l'époque de la grande moisson d'automne, avec Thomas Meighan, Mona Palma, Wyndham Standing et Charles Winninger, sera à l'affiche du théâtre Loew's la semaine prochaine, à partir de dimanche. C'est une adaptation de l'oeuvre de Somerset Maugham, "The Land of Promise", qui a obtenu lors de ses premières présentations un succès général.

Le programme de vaudeville ne le cède pas en valeur au programme cinématographique. On y relève les noms de Juliette Dika, soprano parisienne réputée et interprète consommée de chansons dramatiques; des Doll Sisters dans la revue d'Herbert Barnett et de Jack Thomas; de LaFoy-Startzman qui, avec leur compagnie, présentent une comédie avec chant et danse intitulée "Tea For Three"; de Winehill et Brisco, dans un sketch; de Healy et Garnella, dans leurs danses excentriques; des frères Ambler, équilibristes américains de premier ordre.

Comme compléments à ce programme de choix, des airs nouveaux par l'orchestre Sanborn, les Actualités et une comédie nouvelle.

La Compagnie Française d'Opérette débutera le 9 janvier, au S.-Denis

C'est le grand artiste, ténor de l'Opéra-Comique et professeur au Conservatoire de Paris, M. Thomas Salignac, qui a la responsabilité artistique de la grandiose troupe française d'opérette que des riches dilettantes new-yorkais ont fait venir de Paris il y a quelques semaines et dont le succès artistique à New-York a été véritablement extraordinaire. La confiance que l'on avait placée en M. Salignac n'a pas été vaine car lorsque le critique du N. Y. "Times" affirme que "Il est rare que New-York ait la visite d'artistes aussi parfaits", on peut être assuré que rien dans la réclame n'a été exagéré et que cette troupe parisienne d'opérette est bien la meilleure jamais amenée en Amérique.

Cette troupe comprend exclusivement des vedettes des premiers théâtres d'opérette de Paris et même quelques artistes de l'Opéra-Comique. Le tableau des principaux artistes de la troupe française d'opérette est comme suit: Premières chanteuses, Mlles Jenny Syrti, de l'Opéra-Comique; Mlle Marcelle Byrard, de l'Opéra-Comique et de la Gaîté Lyrique; Mlle Sonia Alny, du Trianon-Lyrique et de l'Apollo. Premier ténor, M. Georges Foix, ténor léger de l'Opéra-Comique et artiste en représentations dans les premiers théâtres d'opérette; premier baryton, M. Hirigaray, de la Gaieté-Lyrique; premier comique, M. Servatius, vedette des grands théâtres d'opérette; secondes chanteuses et rôles comiques: Mlles Claire Brière, de la troupe d'opérette de Vichy; Mlle Andrée Moreau, du Trianon-Lyrique; Mlles Deveau et Narcisse. Seconds chanteurs et comprimarios, MM. Delamercie, Payen, Legrançois, Maquière. Premier chef d'orchestre, M. Julien Clemandh; second chef d'orchestre, M. Reynolds, directeur artistique, M. Thomas Salignac. Directeur de la scène, M. Roeder.

La troupe vient à Montréal accompagnée de ses propres décors et sera secondée d'un excellent choeur et d'un orchestre complet. Comme à New-York, la Compagnie Française d'opérette va nous donner d'admirables représentations des chefs-d'oeuvre de l'opérette, et ces représentations feront certainement époque dans nos annales de l'art français.

Cette courte saison est pour deux semaines, commençant le dimanche 9 janvier prochain au théâtre Saint-Denis. MM. Jos. Cardinal et J.-A. Gauvin nous annoncent deux opérettes chaque semaine. Le programme de la première semaine sera comme suit: dimanche (matinée et soirée), lundi, mardi et mercredi soirs: "La Mascotte", le chef-d'oeuvre d'Aubran, qui mettra toute la troupe en scène. Jeudi (matinée et soirée), vendredi et samedi soirs, "Giroflé-Giroflà" l'admirable opérette de Lecocq.

Autre belle nouvelle, les prix seront extrêmement populaires, une concession spéciale ayant été faite au théâtre Saint-Denis à cause du grand nombre de sièges à ce théâtre. Comme l'on attend à une véritable course aux places, on fera bien de s'y prendre à l'avance et éviter d'être désappointée à la dernière minute comme ce fut le cas pour des centaines de personnes aux représentations populaires de la Porte Saint-Martin.

La prochaine audition du Matinee Musical Club

La prochaine audition organisée par le Matinee Musical Club aura lieu mardi prochain, le 4 janvier, à 3 heures 30 p.m., dans la salle des bals de l'hôtel Mont-Royal. Le programme sera le suivant:

M. Léo-Pol Morin, pianiste et M. Jean Belland, violoncelliste.

1.—Sonate Op. 5 No 2 . . . . Beethoven
Adagio—Allegro Molto—Rondo.
MM. Morin et Belland.

2.—Danses allemandes . . . . Schubert
M. Morin.

3.—Suite en ré . . . . Caix de Hervelois
Grave—Plainte—La Napolitaine.
M. Belland.

4.—Rigaudon . . . . Ravel
Lotus Land . . . . Cyril Scott
La Danse du Feu . . . . Falla
M. Morin.

5.—Elégie . . . . Fauré
Allegro Appassionato . Saint-Saëns
M. Belland.

AU THEATRE AMHERST, LA SEMAINE PROCHAINE



Ricardo Cortez dans "The Eagle of the Sea", commençant mercredi.

Buck Jones et Eva Novak dans "30 Below Zero", commençant mercredi.

Jean Petrovitch et Alice Terry, dimanche, lundi, mardi.

Gwen Lee et Conrad Nagel, dimanche, lundi et mardi.

"Silver King" le fameux cheval au théâtre Impérial

A partir de dimanche, au théâtre Impérial, Lee Hall et Charline Essley et leur troupe—cette dernière se composant de quatre jolies filles, prix de beauté,—présenteront "The Champ", une comédie en un tableau agrémentée de chansonnettes comiques et de danses excentriques et de genre.

Joe Weston et Harriet Hutchins, étoiles de comédies musicales, présenteront le genre de spectacle qui les a rendus si populaires—la personnification de personnages célèbres—le tout accompagné de chansons, danses et reparties comiques.

Les soeurs Dollie et Billie présenteront les derniers succès de la scène du vieux Londres. Elles sont les favorites des music-halls, très jolies et très chics au point de vue de mode.

Seize minutes en compagnie de la troupe Edgar Bergen veulent dire fou rires. Bergen est un ventriloque et un ventriloque hors de comparaison. Il présentera une saynète intitulée "The Operation", contenant une intrigue, ce qui est inusité pour un acte de ce genre.

Une autre comédie "Smithie" dans laquelle le principal rôle est tenu par Adèle Potter assistée de Bernard Wheeler nous raconte l'histoire d'une jeune fille de pauvre condition qui est aidée par un jeune homme du monde et très élégant. Ils chantent et dansent.

Le vaudeville se complète par les "Three Aces" qui feront sensation par leurs exploits sur les patins à roulettes.

Sur l'écran, on verra Fred Thomson et le fameux cheval "Silver King" dans un film intitulé "Lone Hand Saunders".

Un film-nouvelle complètera ce programme intéressant.

Les créanciers ont meilleure mémoire que les débiteurs; et le carême est court pour ceux qui doivent payer à Pâques. Couchez-vous plutôt sans souper que de vous lever avec des dettes.

* * *

Dépensez tous les jours un sou de moins que votre bénéfice de la journée et votre portefeuille commencera bientôt à s'enfler.

Imperial
B. F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE

Bonne et Heureuse Année à Tous

Semaine commençant dimanche. N'oubliez pas notre grand réveillon le vendredi soir. Billets maintenant en vente pour la représentation de minuit ce soir.



LEE HALL and CHARLINE ESSLEY and COMPANY in "The Champ"



DOLLIE & BILLIE (SISTERS) "Two American Girls"



EDGAR BERGEN and COMPANY Voice Illusionist



FRED THOMSON



THREE ACES "A Thrill a Second"



JOE WESTON & HARRIET HUTCHINGS Musical Comedy Stars In Character Interpretations



BERNARD WHEELER & ADELE POTTER In "Smithie"

Mme Cécile Sorel, la célèbre actrice française, à Montréal

Mme Cécile Sorel, la célèbre sociétaire de la Comédie française, que les critiques new-yorkais proclament "la plus grande actrice du monde", jouera la semaine prochaine à Montréal avec la troupe qui l'accompagne. Les représentations commenceront lundi soir, au théâtre Princess, sous la direction de MM. Shubert. La troupe qui accompagne la grande artiste se compose de 75 membres de la fameuse Comédie française de Paris. Pour la première fois, sera jouée à Montréal la "Maîtresse de roi", d'Adolphe Aderer et Armand Ephraim, pièce qui souleva à tel point l'enthousiasme de New-York que le gouvernement français autorisa la grande actrice française à prolonger son séjour dans la métropole américaine, afin d'y donner de plus nombreuses représentations. L'on verra sur la scène, lors de la représentation de la "Maîtresse de roi", des meubles anciens d'une valeur de plus d'un demi-million de dollars. Ces meubles datent tous de l'époque de Louis XV et de la comtesse du Barry, et même un certain nombre d'entre eux sont les meubles authentiques dont se servirent Louis XV et la comtesse du Barry au château de Versailles. Mme Sorel sera appuyée dans la "Maîtresse de roi" par Rolla Norman et Louis Ravet, qui tous deux comptent parmi les plus éminents artistes dramatiques de la France. La mise en scène a été organisée par M. Komisarjevski, de Covent Gardens de Londres, anciennement du théâtre Impérial de Moscou. Les décors sont l'oeuvre de A. Allegri, le grand peintre italien. Il ne faudrait pas oublier de faire remarquer que le rôle de la comtesse du Barry est de tous ceux qu'a joués Mme Cécile Sorel celui qui l'a le plus enthousiasmée et dans lequel elle déploie au plus haut point ses magnifiques talents de grande artiste.

La "Dame aux camélias", cette pièce si populaire d'Alexandre Dumas fils, toujours si bien accueillie du public, compte aussi dans le répertoire de Mme Cécile Sorel, pour la semaine prochaine. Les acteurs paraîtront sur la scène en costumes tout à fait modernes, ce que d'ailleurs le caractère de la pièce permet parfaitement, car les sentiments que l'on y trouve sont les mêmes aujourd'hui qu'à l'époque où elle fut pour la première fois offerte au théâtre.

Mme Cécile Sorel jouera aussi dans une comédie du répertoire classique, le "Misanthrope", l'un des immortels chefs-d'oeuvre de Molière. Elle paraîtra aussi dans l'"Aventurière", d'Emile Augier.

L'énumération des quatre pièces dans lesquelles jouera la grande artiste française fait voir la souplesse et la variété de ses talents.

Lorsque Mme Cécile Sorel arriva à New-York, il y a quelques semaines, son bagage comprenait, entre autres choses, 97 robes, 27 costumes complets, 75 paires de gants et 60 paires de souliers, tous spécialement dessinés et créés pour sa tournée en Amérique. Ses robes sont des merveilles de bon goût.

Série de programme sensationnels pour le théâtre Amherst

Un des plus beaux programmes de vues et d'attractions que l'on ait encore eu à Montréal sera présenté au théâtre Amherst, la semaine prochaine. Ce sera un commencement d'année bien brillant, et une heureuse façon de souhaiter la bienvenue et la bonne année à la nombreuse clientèle.

Demain, samedi, Jour de l'An, attraction spéciale, après-midi et soir, mais plus spécialement en matinée. Dimanche, de même, mais en matinée seulement.

De dimanche à mardi soir, on présentera "The Magician", une grande production spéciale de Rex Ingram. C'est une idylle d'amour d'une grande puissance. La science occulte est aux prises avec l'amour, et ce dernier est vainqueur. Un des romans les plus émouvants que l'on puisse imaginer.—Une autre vue d'un genre tout différent complétera harmonieusement ce programme. "There You Are" (Et vous y voilà), avec Conrad Nagel et Edith Roberts; une comédie désopilante, plus que suffisante pour faire oublier les douleurs d'estomac, et les maux de tête d'un trop bon commencement d'années.

De mercredi à samedi, la première vue au programme sera: "Eagle of the Sea" (L'Aigle des Mers) avec Ricardo Cortez, l'artiste le plus populaire à l'heure actuelle. On entend souvent dire parmi le public accoutumé du théâtre que Ricardo remplacera Valentino. C'est une assertion qui a un sens de vérité tout en étant injuste d'un autre côté. Si Rudolph Valentino est devenu célèbre grâce aux vues amoureuses dans lesquelles on lui a fait jouer le rôle principal, ce qu'il savait naturellement très bien faire, par ailleurs dans tout autre rôle, il n'avait plus sa supériorité, tandis qu'avec Ricardo Cortez, il sera facile de constater dans ses quelques vues qui vont venir que, comme amoureux, il ne le cède en rien à qui que ce soit; et qu'en outre, dans d'autres rôles, tel que celui de guerrier, (rappelant un peu Douglas Fairbanks) il n'en cède encore moins en rien à qui que ce soit, pas même à ce dernier. Pour compléter le programme, une autre vue de circonstance: "30 below zero" (30 au-dessous de zéro). Cette vue nous montrera Buck Jones devenu aviateur. A la suite d'une fête dont il se rappelle peu les incidents il fait dans les airs avec un professeur de sciences, et "tire" vers le pôle nord. Quarante-huit heures dans les airs le conduisent dans les plaines de glaces et de neiges. Naturellement, comme dans toute histoire bien tournée, il y rencontre l'étoile magique de sa vie; puis les amours, et la suite; le tout dans les neiges; mais quand on s'aime, il fait chaud quand même. Pour voyage de noces, on s'en retourne à New-York, c'est mieux comme ça.

Lundi soir, le fameux concours de Beauté, avec présentation toute spéciale à l'occasion de la première après le jour de l'An. Jeudi soir, l'autre concours de Beauté, M. Vardec nous promettant un amusement sortant de l'ordinaire.

Mardi soir, la Revue de Danse sera une des plus belles que l'on puisse désirer.

Vendredi soir, la Revue juvénile réunira l'ensemble des petites étoiles que les clients du Amherst ont tant applaudies depuis plusieurs semaines; ce sera un véritable régal.

Samedi soir, la reprise des soirées de Cabaret, avec mise en scène très élaborée.

Comme toujours et pour la plus grande satisfaction de la foule de ses admirateurs, Armand Bluteau et son orchestre seront sur la scène pour nous donner de la musique enlevante et accompagner les numéros de vaudeville, dans une mise en scène de circonstance. A la demande générale, ils exécuteront le fameux morceau d'ouverture "Orphée"; la pièce la plus brillante parmi les ouvertures. Un couple de danseurs, "Eleanor Williams", de New-York, offrant des danses sensationnelles. On entendra aussi un excellent baryton d'opéra français, par Jan Noylhier, dans un répertoire habilement choisi.

AMHERST

RUES STE-CATHERINE ET AMHERST. TEL. EST 7466

Je souhaite une bonne et heureuse année à tous mes clients et clientes.
LEO VARDEC, Gérant.

DIMANCHE, LUNDI, MARDI—PROGRAMME TRIPLE

The MAGICIAN

avec ALICE TERRY et PAUL WEGENER



UN chef-d'oeuvre! Une vue empoignante où l'amour livre combat aux puissances du mal, avec une jolie femme comme enjeu. Emouvante et mystérieuse à l'extrême.

Ne manquez pas le plus grand succès de l'auteur de "Scaramouche", "Les Quatre Cavaliers", "Mare Nostrum".

UNE VUE Metro-Goldwyn

Une production REX INGRAM

Exposé français

EN PLUS
"THERE YOU ARE"
Les aventures cocasses d'un jeune homme timide qui veut faire l'amour sérieusement.
Conrad Nagel, Edith Roberts, Georges Fawcett et Eddie Gribbon

SUR LA SCENE
ARMAND BLUTEAU
ET SON ORCHESTRE
à la demande générale ils joueront "ORPHEUS".
Aussi
JAN NOYLHIER
BARYTON d'OPERA
— et —
ELeanor & Williams
Danseur et Danseuse de New-York.

Présentation Juvénile Dimanche en matinée
Concours de Beauté Lundi et Jeudi
Revue de Danse Mardi Revue Juvénile Vendredi

La Sensation Théâtrale de la Saison

SOREL

LA PLUS GRANDE ACTRICE DE L'UNIVERS ET SA TROUPE DE 75 ACTEURS DE LA COMEDIE FRANÇAISE

— UNE SEMAINE SEULEMENT —
Commençant lundi, 3 janvier

"MAITRESSE DE ROI" — Lundi, jeudi et samedi en matinée et mercredi en matinée.
"LA DAME AUX CAMELIAS" — Mardi et vendredi en matinée.
"LE MISANTHROPE"—Mercredi en soirée et samedi en matinée.

THEATRE PRINCESS

PRIX — Soir: $3.00, $2.50, $2.00, $1.50, .50
Mat: $2.50, $2.00, $1.00, .75, .50

Durant une semaine commençant dimanche après-midi, 9 janvier
LE PLUS GRAND ACTEUR LYRIQUE DE FRANCE
PIERRE MAGNIER
DANS LE SUPER-FILM EUROPEEN TOUT EN COULEURS
"CYRANO DE BERGERAC"
L'IMMORTELLE CHEF-D'OEUVRE DE ROSTAND
Prix populaires spéciaux — Soir: .25 à $1.00.
Mat. tous les jours .25 à .75

La ravissante "veuve joyeuse" dans le plus grand succès de sa carrière!



MAE MURRAY dans Valencia

Une superbe histoire d'amour se passant à Barcelone

Nous commençons la nouvelle année d'une manière SENSATIONNELLE
Attraction supplémentaire extraordinaire
BEN SCHERZER
Le fameux VIOLONISTE canadien et maître des cérémonies au théâtre Palace
AUTRES ATTRACTIONS SCENIQUES
Revue du Palace
Comédie du Palace

Ouverture ESPANA Rhapsodie d'Emmanuel Chabrier
G. Agostini, directeur musical
Ben Scherzer, Asst. directeur

à partir de dimanche au Palace

Vis-à-vis EATON
Courtoisie, service et confort

PRIX: — MATINEES: Tous les sièges 30c, Loges 50c — SOIREES: Tous les sièges 55c, Loges 75c

Prix des soirées toute la journée samedi, dimanche et les jours de fête.

PROCHAINE TOURNEE



MLLE BALLON, la distinguée pianiste et virtuose montréalaise qui s'embarquera le 14 janvier, à S.-Jean, N.-B., à bord du "Montcalm", du Pacifique Canadien, pour une tournée de concerts à Londres, Paris, Prague, Vienne, Berlin et autres villes. Mlle Ballon, qui a remporté de grands succès comme soliste de l'orchestre Philharmonique de New-York, a donné à l'Ellan Hall un concert qui l'a rangée parmi les grands virtuoses modernes.

ELECTRA
Aujourd'hui et demain,
NORMA SHEARER
dans
UPSTAGE
En plus,
MONTE BLUE et PATSY RUTH MILLER
dans
SO THIS IS PARIS

Commençant dimanche pour 3 jours,
DOROTHY REVIER et CULLEN LANDIS
dans
SEALED LIPS
En plus,
ROBERT AGNEW et ANN CORNWALL
dans
RACING BLOOD
ORCHESTRE MASINO
tous les jours

STARLAND
COMMENÇANT LE 3 JANVIER
CAROLINE



JULIETTE D'ARGERE
SWIFTY-PAT SHAW — FELIX LECLAIR — AURELE DUMONT — MARCEL DEQUOY — GERMAINE MASSE, et les FILLES DE MONTE CARLO.
Matinée, 10c. Soirée, 25c

RIALTO

Dimanche, Lundi et Mardi
Superbe Programme Double

DOROTHY GISH



LONDON

L'histoire d'une brebis égarée du Limehouse et ses aventures d'amour dans le fashionable Mayfair. Un poignant drame héroï-comique de la vie de Londres la nuit.

—AUSSI A L'AFFICHE—



NORMA SHEARER dans UPSTAGE

L'émouvante histoire vécue d'une chanteuse-danseuse. Norma vous plaira dans ce rôle.

Comédie OUR GANG
"BABY'S CLOTHES"

Douglas Fairbanks dans "The Americano" au théâtre Strand

"The Americano", ce grand succès de Douglas Fairbanks que l'on vient de rééditer, est à l'affiche du théâtre Strand pour le début de la semaine. Douglas Fairbanks tient, dans ce film, le rôle d'un ingénieur des mines, Blaze Derringer, qui part pour l'Amérique centrale en vue d'y faire certaines exploitations, mais en réalité pour y rencontrer une jeune fille dont il est fortement épris. Le rôle de la jeune fille en question est tenue par Alma Rubens. "Wings of the Storm" est le second film principal à l'affiche, dans lequel on voit un chien de police, "Thunder", ainsi qu'un minuscule animal de même race qui tous deux, démontrent jusqu'à quel point ils ont du flair. Les vedettes dans ce film sont Virginia Brown Faire et Reed Howes. Une comédie intitulée "Golf, Widows" et des nouvelles Pathé complètent le programme qui sera entièrement changé pour mercredi et les trois jours suivants.

Norma Shearer dans le film "Upstairs" au théâtre Rialto

La direction du théâtre Rialto nous présente, au début de la semaine, Norma Shearer dans son dernier et retentissant succès, "Upstairs". Cette artiste, comme on le sait, est une brillante étoile de Montréal dont la beauté et la variété des créations furent toujours admirées de ses compatriotes autant que des étrangers. Dans son nouveau film, elle ne fait l'écho des triomphes et tragédies des artistes de vaudeville c'est-à-dire de ceux-ci sont seuls à connaître, d'ordinaire. On présente aussi Dorothy Gish dans "More for Your Money", adaptation à l'écran d'une nouvelle écrite spécialement pour Mlle Gish, par Thomas Burke, auteur de "Limehouse Nights" et intitulée "London". Une très amusante comédie "Babys Clothes" ainsi que des nouvelles Fox du monde entier complètent le programme. Il y aura lundi soirée de cabaret avec Al Gagnon et son orchestre, puis quelques numéros de vaudeville. Le programme sera complètement changé, comme d'habitude, pour mercredi et les trois jours suivants.

"The Country Beyond" avec Marie Prévost au théâtre Belmont

"Almost A Lady" et "The Country Beyond" sont les titres des deux principaux films mis à l'affiche pour le début de la semaine au théâtre Belmont. Le premier est une remarquable adaption à l'écran d'une nouvelle de Frank Adams, laquelle fut publiée sous le titre de "Skin Deep". On y relate les aventures et tribulations de toutes sortes d'une pauvre jeune fille remplissant le rôle de modèle et les compilications de la vie sociale d'un jeune couple irlandais, genre nouveaux riches. Marie Prévost y tient le rôle de la jeune fille, et Harrison Ford celui de duc. L'histoire de "The Country Beyond", fut écrite par James-Oliver Curwood, alors qu'Olive Borden, qui débuta comme étoile de cinéma dans "Fig Leaves", tient le premier rôle féminin, à côté de Ralph Graves et Charles-Farrel MacDonald. En plus de ce programme double, il y a plusieurs excellents numéros de vaudeville. Ce programme sera toutefois complètement changé pour mercredi et les trois jours suivants.

SAINT-VALENTN

—M. Henri Langlois a été élu marguillier.

—Les jeunes gens sont à exercer des comédies pour le euchre, au profit des oeuvres paroissiales, les 18 et 20 janvier.

Dans les théâtres de la United Amusement, la semaine prochaine



Ricardo Cortez dans "The Eagle of the Sea", au Lundi et Mardi Regent, Dimanche.

Wallace Beery et Raymond Hatton dans "We're in the Navy Now" au Rivoli, Dimanche, Lundi et Mardi.

Tom Moore et Corinne Griffith dans "Syncopating Sue" au Corona, commençant dimanche

Olive Borden dans "The Three Bad Men" au Plaza, Dimanche., Lundi et Mardi.

Norma Shearer et Oscar Shaw dans "Up Stage" au Rialto. — Dimanche, Lundi et Mardi.

Francis-X. Bushman dans "The Marriage Clause" au théâtre Papineau

La direction du théâtre Papineau a mis à l'affiche, pour le début de la semaine, un film intitulé "The Marriage Clause", où Francis-X. Bushman et Billie Dove sont à l'honneur. L'histoire racontée fut inspirée par la vie au théâtre, et les deux principaux interprètes y remportent le plus gros succès de leur carrière respective. Tom Mix et son fameux cheval sont aussi au programme dans "The Great K. and A Train Robbery". Tom Mix y excelle dans le rôle du voleur sur les convois de chemin de fer, alors que le film fut tourné dans les plaines plus ou moins sauvages de l'ouest. L'intrigue est on ne peut plus captivante ainsi que d'un caractère finement sentimental. Il y aura, lundi soir comme attraction supplémentaire, une revue très spéciale de danse. On y verra toutes sortes de danses nouvelles et des créations. Le programme sera entièrement changé pour mercredi et les trois jours suivants.

"Syncopating Sue" avec Corinne Griffith au théâtre Corona

Le programme du début de la semaine au théâtre Corona nous fournit la rare occasion de voir quatre étoiles du cinéma bien connues et fort prisées, nous voulons parler de Corinne Griffith, Tom Moore, Richard Dix et Esther Ralston. Les deux premiers artistes sont à l'honneur dans "Syncopating Sue" qui est une histoire se passant à New-York et dont le héros caresse le désir de faire la vie de théâtre. Quand à Richard Dix et Esther Ralston, nous les voyons dans un film intitulé "The Quarterback" dont l'intrigue se passe dans un camp. L'une des scènes représente la plus émouvante partie de ballon qui ait jamais été vue au cinéma. Une très divertissante comédie, "Snookums Merry Christmas" et des nouvelles Fox du monde entier complètent le programme. Il y aura, mardi soir, quelques numéros de beau vaudeville. Selon l'habitude, la direction du théâtre Corona changera complètement son programme pour mercredi et les trois jours suivants.

G. O'Brien et Olive Borden dans "Three Bad Men" au Plaza

La direction du théâtre Plaza a mis à l'affiche, pour le début de la semaine, un magnifique programme double qui comprend : "Atta Boy" et "Three Bad Men". Ce dernier film contient le récit de la lutte soutenue par des milliers de défricheurs, dont les activités se dépensent sur des terres vierges. On assiste à l'idylle amoureuse de deux jeunes pionniers dont les rôles sont tenus par George O'Brien et la belle Olive Borden. Monty Banks est la grande vedette dans "Atta Boy", où il joue au reporter. C'est là une des comédies les plus désopilantes auxquelles il nous ait été donné d'assister jusqu'ici. L'action y est aussi des plus rapide. Il y aura mercredi soir revue de danse d'un caractère très nouveau et intéressant. Comme d'habitude, la direction du théâtre Plaza changera complètement son programme pour mercredi et les trois jours suivants.

Le plus grand succès de John Gilbert au théâtre Mont-Royal

"Bardelys the Magnificent" est le titre du principal film que la direction du théâtre Mont-Royal a mis à l'affiche pour le début de la semaine. On y voit plusieurs artistes bien connus et aimés, dont John Gilbert, Eleanor Boardman et Roy D'Arcy. Jamais John Gilbert n'avait encore donné comme dans cette création la pleine mesure de son talent, même dans "The Big Parade" ou "La Bohème". Il tient le rôle du jeune amoureux transi qui est follement épris d'une jolie femme. Harold Lloyd nous revient dans son fameux succès réédité, "Never Weaken". Une comédie de Mack Sennet, des fables d'Esope et six actes de vaudeville complètent le programme du début de la semaine. Les attractions de la dernière moitié de la semaine seront nouvelles et non moins intéressantes.

"La clé du Paradis"

Tel est le titre de la comédie, que prépare actuellement le Cercle Académique Lafontaine pour représenter au Monument National, mardi, le 1er février 1927.

Cette pièce a pour auteurs MM. Henri Chivot et Alfred Duru, reconnus pour les meilleurs dans leur genre. C'est une fine comédie en 3 actes, très spirituelle, et remplie de situations excessivement comiques. En somme, c'est un bijou de pièce que le public aura le plaisir d'apprécier.

Soirée à Rosemont

La congrégation des hommes et des jeunes gens de S.-Vianney qui, comme on le sait, vient de célébrer dignement l'inauguration de son église, n'a pas voulu s'arrêter en aussi bonne voie, et, à cet effet, a préparé à l'occasion de la Nouvelle Année, une grande soirée récréative, au profit des oeuvres paroissiales.

Les organisateurs, qui n'ont rien négligé pour faire de cette soirée un succès, ont préparé un programme des plus attrayant et des plus intéressant.

En outre de l'attraction principale du Professeur Hoffman, prestidigitateur canadien-français bien connu, le public aura le plaisir de voir à l'oeuvre M. Arthur Hendchon, qui présentera un numéro de tours de force tout à fait inédit et extraordinaire, ainsi que d'entendre de la jolie musique, du chant et de la déclamation par le notaire Duval.

Va sans dire que tous les amateurs de bon théâtre assisteront en grand nombre à cette soirée, qui a été placée sous le patronage de M. le curé J.-B. Bernier.

REGENT

DIMANCHE A MARDI
Programme Double Spécial

"THE EAGLE OF THE SEA"



Florence Vidor, Ricardo Cortez

AUSSI
CLARA BOW
dans une pimpante comédie dramatique
"The Lawful Cheater"

A NE PAS MANQUER
VEILLE du JOUR de L'AN
CE SOIR, A 11.15
Le grand gala de la saison.
10 Numéros de Vaudeville 10

BON PROGRAMME DE VAUDEVILLE

CORONA

(1374 rue Notre-Dame Ouest)

Grand programme double, dimanche, lundi, mardi

CORINNE GRIFFITH in SYNCOPATING SUE



Eprise de musique et de jazz, elle aimait les émotions et la vie du Broadway. Ouvrez le ban en l'honneur de cette jeune fille du Broadway qui jeta ce dernier à ses pieds.

EN PLUS

Une idylle de collège débordante d'émotions et de comédie. Dix dans son meilleur rôle. Voyez-le

RICHARD DIX
— DANS —
"THE QUARTERBACK"

MARDI—GRANDE SOIREE DE VARIETES

PLAZA

DIMANCHE LUNDI MARDI — PROGRAMME DOUBLE SPECIAL

"3 BAD MEN"
Une des plus belles histoires d'amour jamais filmées, avec comme vedette, l'étoile de "Fig Leaves".
OLIVE BORDEN
GEORGE O'BRIEN

MONTY BANKS
Voyez ce comédien populaire dans la comédie par excellence de la saison! Emotions et rires à profusion.
"ATTA BOY"

COMEDIE: "BUSINESS WORRIES"

SOIR du JOUR de L'AN : VAUDEVILLE—
MER. : REVUE DE DANSE

STRAND

Excellent programme double
DIMANCHE — LUNDI — MARDI



DOUGLAS FAIRBANKS

dans une nouvelle édition de son ancien succès

The AMERICANO

Un drame d'aventures à grand spectacle, coloré, excitant, émouvant, romanesque, humoristique, dont le héros est un jeune ingénieur de mine. L'action se passe au milieu d'une révolution dans l'Amérique Centrale.

"WINGS of the STORM"

la touchante histoire d'une jeune fille, d'un homme et d'un chien.

Interprétée par WILLIAM RUSSELL, VIRGINIA BROWNE FAIRE, REED HOWES, avec le concours de THUNDER, le merveilleux chien de l'écran.

Comédie Golf Widows et Actualités

Cercle Jeanne-d'Arc

Décemment, à la salle du Cercle Sainte-Jeanne d'Arc les élections des nouveaux officiers pour l'année 1927 eurent lieu avec le résultat suivant:

Directeur artistique, M. Edgar Goulet.
Président, M. Adrien Filiatrault.
Vice-président, M. Gena Surprenant.
Secrétaire-trésorier, M. Paul Goulet.
Régisseur, M. Marcel Sallette.
Accessoristes, Thomas Dion et Henri Buisson.

La direction en profite pour remercier les membres honoraires ainsi que le public en général pour le bon encouragement qu'ils lui ont témoigné et les prie de bien vouloir recevoir ses meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

RIVOLI

(Bélanger et Saint-Denis)

Dimanche, lundi, mardi
Programme double spécial

Une comédie des hautes mers, remplie d'intrigues, d'amour et de la vie mouvementée des matelots de la guerre mondiale sur les navires.



Attraction Supplémentaire
"THE LILY"

Une histoire faisant voir ce qui se produit lorsqu'une belle femme est privée de ce qu'il y a de mieux dans la vie. Avec
BELLE BENNETT

Comédie Spéciale et Gazette

Lloyd Hughes et Mary Astor dans "Forever After" au Westmount

La direction du théâtre Westmount a mis à l'affiche, pour le début de la semaine, un programme double d'un immense intérêt, dont "Forever After" avec Lloyd Hughes et Mary Astor dans les deux principaux rôles. Certaines scènes représentent d'émouvantes parties de ballon entre des collégiens sur des champs de bataille de France. L'intrigue finit dans un hôpital français. Betty Compson, après une année d'absence, revient sur la scène dans "The Belle of Broadway", qui est le récit de la vie de théâtre. Il y aura, lundi, soirée de cabaret avec Al Gagnon et son orchestre augmenté de neuf nouveaux musiciens, ainsi que quelques numéros d'excellent vaudeville. Le théâtre Westmount changera complètement son programme pour mercredi et les trois jours suivants.

R. Cortez et Florence Vidor dans "The Eagle of the Sea" au Regent

Ricardo Cortez et Florence Vidor sont tous deux à l'honneur dans "The Eagle of the Sea", à l'affiche du théâtre Regent. L'intrigue, pleine d'action, de sentiment et de couleur locale, se déroule à l'époque du retour du général Jackson à la Nouvelle-Orléans. Lafitte, un évadé de prison, visite cette dernière ville et tombe en amour avec une jeune fille du sud. Il est reconnu par Jackson... Le film vous révélera ce qu'il en advient. "The Lawful Cheater" avec la jolie Clara Bow, des nouvelles Pathé et trois numéros de vaudeville complètent le programme. Les habitués du théâtre Regent sont priés de ne pas manquer le magnifique gala organisé à l'occasion du Nouvel An qui commencera à onze heures et quart du soir. On dit que ce sera la plus belle fête de nuit encore vue à Montréal. La direction du théâtre offrira un programme tout à fait nouveau mercredi, et durant les trois jours suivants.

"We're in the Navy Now" avec Wallace Beery et R. Hatton au Rivoli

Wallace Beery et Raymond Hatton jouent conjointement et remportent un nouveau succès dans "We're in The Navy Now", récent film Paramount que la direction du nouveau théâtre Rivoli a mis à l'affiche pour le début de la semaine. C'est une comédie excessivement amusante. Ils sont encore supérieurs à ce qu'ils étaient dans "Behind the Front". L'histoire relatée est un récit à la fois véridique et amusant de la guerre, lequel provoque le rire jusqu'aux larmes. Beery tient un rôle de pugiliste, alors qu'Hatton est son gérant, et que Chester Conklin avt comme capitaine de transport. Nous voyons également à l'affiche Belle Bennett dans son succès le plus nouveau, "The Lily", mélodrame d'amour d'un intérêt très captivant. Quelques autres brefs sujets complètent le programme qui, selon l'habitude, sera entièrement changé pour mercredi et les trois jours suivants.

YOMININGUE

—A l'occasion des fêtes étaient de passage ici: Mlle R. Valiquette, chez sa mère, Mme J. Valiquette; Mme Noël Lamarche, chez sa soeur, Mme Christin; M. Victor Charbonneau, chez son père, M. Victorin Charbonneau; les étudiants J. et R. Potvin, E. Marin, G. P. Charbonneau, Patenaude et M. Larocque, chez leurs parents.

Une soirée récréative et musicale à Saint-Janvier

Sous le patronage de M. le curé F.-X. Labonté et au profit des oeuvres paroissiales aura lieu le mardi soir, 4 janvier, à Saint-Janvier, une séance récréative et musicale. Au programme deux saynètes enfantines. Dans la première figurent Léa Champagne, Thérèse Bélisle, Marie-Jeanne Tremblay et Suzanne Bélisle; dans la seconde: Germain Ouellette, Léopold Giroux, Octave Forget, Roland Léveillé, François Tremblay et Lucien Forget. Les interprètes d'une opérette pour jeunes filles, opérette également au programme sont : Mlles Lydia Gascon, Rosa Lapointe, Jeanne Brunet, Laurette Bélisle, Eva Léveillé, Albertine Brousseau, Jeanne Cardinal, Corinne Gascon et Germaine Coursol; les lutins: Mlles Annette Bélisle, Emilienne Bélisle, Adrienne Gascon, Cécilia Champagne, Annette Léveillé, Lucile Brunet.

Au piano : Mme Marc Vermette.

Enfin dans une désopilante comédie figureront deux artistes de Sainte-Thérèse, MM. Arthur Mathieu et Damase Juteau et un groupe de jeunes gens de Saint-Janvier.

La baronne de Hueck

La baronne Catherine de Hueck viendra dentôt donner une conférence à Montréal sous les auspices de l'Association de bienfaisance du Proche-Orient. Bien que réfugiée russe, la baronne est maintenant sujette britannique par son choix, habitant le Canada. Elle et son mari perdirent tout ce qu'ils avaient pendant la révolution russe. Blessée, elle dut faire un voyage dans des conditions lamentables en Finlande, en Scandinavie et finalement en Angleterre, pour venir s'installer au Canada. C'est à Toronto, où elle demeure, qu'on a découvert son remarquable talent de conférencière, après qu'elle eût travaillé comme saucesse de chocolat, commis et fille de table pour gagner sa vie. Esprit hautement cultivé, d'une grande érudition, la baronne de Hueck intéressera vivement ses auditeurs lors de sa prochaine conférence à Montréal.

Mt.-ROYAL

Dimanche—Lundi—Mardi
Programme Triple

JOHN GILBERT
dans "BARDELEY'S THE MAGNIFICENT"

HAROLD LLOYD
dans "NEVER WEAKEN"

COMEDIE SPECIALE, FABLES et
VAUDEVILLE

WESTMOUNT

(Sherbrooke ouest et avenue Grey)
DIMANCHE, LUNDI ET MARDI — PROGRAMME DOUBLE

"FOREVER AFTER"
MARY ASTOR et LLOYD HUGHES

"Belle of Broadway"
avec BETTY COMPSON

LUNDI SOIR — CABARET

BELMONT

Splendide Programme
Dimanche, Lundi, Mardi

THE GIRL WITH THE CHAMPAGNE TEMPERAMENT



Marie PREVOST in "Almost a Lady"

EN PLUS

OLIVE BORDEN

Une vue où pullulent le pathétique et l'humour et étalant devant vos yeux les beautés de la nature sauvage et la vie joyeuse du Broadway.

"The Country Beyond"
Comédie....
"BUSTER WATCH TIDE"

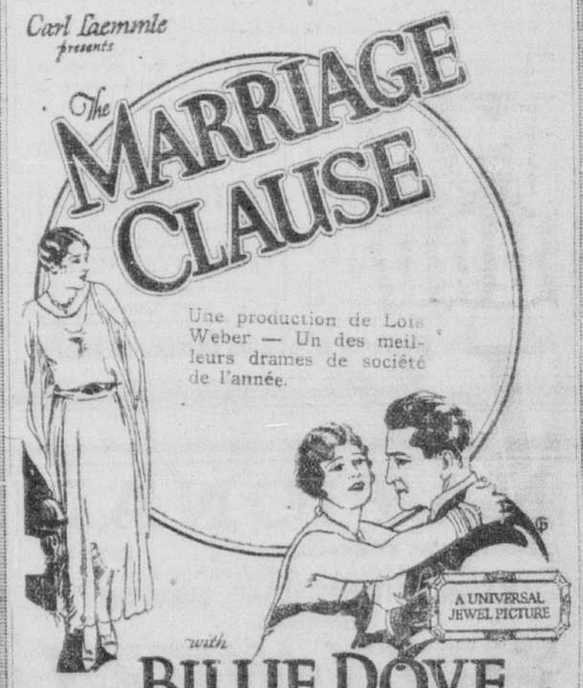
Lundi Soir — Variétés

PAPINEAU

DIMANCHE, LUNDI, MARDI
GRAND PROGRAMME DOUBLE

Carl Laemmle presents

The MARRIAGE CLAUSE



Une production de Lois Weber — Un des meilleurs drames de société de l'année.

with
BILLIE DOVE and FRANCIS X BUSHMAN

L'HISTOIRE intime d'une étoile de la scène — les secrets de ses ambitions et de ses espérances — ses amours et ses triomphes — ses joies et ses douleurs —tout est bien rendu par une splendide troupe d'étoiles.

Vue Supplémentaire

TOM MIX et TONY

Dans leurs derniers et meilleurs succès

"Great K & A Train Robbery"

Comédie: "What Prices Pleasure", Gazette.

Lundi Soir — Revue de danse

"La femme X" et une vue de toute beauté au théâtre S.-Denis

Les fervents du grand drame français auront l'avantage d'entendre, la semaine prochaine, au théâtre Saint-Denis, l'incomparable pièce d'Alexandre Bisson, "La femme X". Qui ne connaît pas cette pièce merveilleuse dont les succès ne se comptent plus et dans laquelle tous les artistes se font un orgueil de jouer? Qui n'est pas retourné l'entendre chaque année qu'elle a été jouée et qui n'a pas vu le film grandiose qu'en a tiré Pauline Frederick?

"La femme X" est certes le drame le plus profondément émouvant de tout le répertoire, dans le genre qu'il aborde, et il est impossible de mieux peindre l'amour maternel que l'auteur ne l'a fait.

Nous assistons dès le début à un drame conjugal bien attristant, lorsque la jeune femme abandonne son mari et son bébé pour suivre un séducteur sans conscience. Les années passent et l'on voit bientôt de bien vifs contrastes entre l'existence de la fugitive et de son mari. Celui-ci est devenu avocat célèbre, puis juge. Son fils a terminé de brillantes études et vient d'être admis au Barreau. La mère, déchue, misérable, a fait un vif d'aventures et de plaisir et la voilà seule, abandonnée, adonnée à la boisson et aux drogues. Pour la faire chanter, un misérable individu la menace d'aller dénoncer son existence à son mari. Mais, dans sa déchéance, elle a conservé ses sentiments maternels, et, plutôt que de voir son fils apprendre ce qu'elle est, elle tue le gredin qui la menaçait. Elle est arrêtée mais, pour ne pas briser le bonheur de son enfant, qui est fiancé à une honnête jeune fille, elle refuse de donner son nom et est inscrite sur le rôle des Assises sous le nom de "femme X".

Son fils, sans la connaître, s'intéresse à son sort, et c'est lui qui va la défendre. Ce sera sa première cause. Le procès s'instruit et le mari de la femme X, juge d'un tribunal supérieur, vient sur le banc entendre plaider son fils. La preuve est forte, accablante. La tension de l'auditoire est extrême. Quel est le verdict et l'issue de ce drame passionnant, né un jeune homme loyal défendi sans la connaître une mère déprave mais repentante et aimante? C'est un dénouement que tous connaissent et aimeront à revoir, la semaine prochaine, au théâtre Saint-Denis.

La mise en scène sera de la plus grande exactitude et l'on aura surtout une distribution de première force. Mme Demons tiendra le rôle de la femme X et M. Vandéric celui du fils, alors que M. Elzéar Hamel fera un juge d'une belle autorité. Pour les besoins de la pièce, nous aurons des artistes capables de jouer la situation, de nous étreindre et nous faire pleurer.

Le film à l'affiche est "The Last Frontier", avec William Boyd, Marguerite de la Motte, J.-Farrell Macdonald, Jack Hoxie, Junior Coghlan, Mitchel Lewis, Gladys Brockwell, Frank Lakteen et Sally Rand. L'importance de cette distribution dit assez celle du sujet et l'excellence même de cette grande production.

M. Albert Roberval a encore un magnifique programme musical à nous présenter. Son orchestre débutera par la belle ouverture de "Quaker Girl" et jouera des compositions variées pendant tout le spectacle.

C'est donc un véritable programme des fêtes que M. Jos. Cardinal présente au Saint-Denis et il n'est pas besoin de recommander aux amateurs d'en profiter, car il se recommande de lui-même.

Pour les fonctionnaires

Tous les fonctionnaires provinciaux devront se rendre rendez-vous au Monument National, le 18 janvier prochain, alors que La Société Canadienne d'Opérette donnera une quatrième représentation de "Manoeuvres d'Automne" à leur bénéfice.

"Manoeuvres d'Automne", opérette en quatre actes de Emmerich Kalman, est une oeuvre fort jolie qui a remporté un très grand succès lors des premières représentations qui furent données au commencement de décembre. L'intrigue de cette oeuvre tout en étant sentimentale est parfois très gaie et fait rire aux larmes. La distribution met en scène MM. J. Fournier de Belleval, Gaston St-Jacques, Ernest Loiselle, Honoré Vaillancourt, Paul-Emile Leblanc, Lucien Quintal, Honoré Lefebvre, P. Desjardins et autres; Mmes Lucille Turner, Geneviève Davis, Marie-Rose Descarries et autres. Mentionnons aussi les choeurs et l'orchestre de La Société Canadienne d'Opérette qui ont fort contribué au succès des premières représentations.

CASINO

Ste-Catherine et Dorion. Est 2008
Semaine commençant samedi
Jos. CARDINAL présente

"VIVE 1927 !"
Grande comédie en 2 actes et 2 tableaux par
M. PAUL HEBERT
L'une des productions les plus sensationnelles du genre.
TABLEAUX : Le nouveau calendrier. Les événements de l'année. L'amour en légumes. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.
Avec 10 grands numéros de chant appropriés à la pièce. Cette pièce gardera l'affiche jusqu'à mercredi soir.
Dimanche à jeudi
"THREE WEEKS IN PARIS"
avec Matt Moore et Dorothy Devore. — Comédie
"Salty Sap"

A partir de lundi prochain, débuts d'une nouvelle troupe de choristes.

Commençant jeudi, le jour des Rois,
ATTENTION, VOILA LES ROIS
grande comédie composée par M. P. Hébert spécialement à l'occasion de la fête.
Sur l'écran :
A FIGHTING PEACE MAKER
avec JACK HOXIE
Comédie
NOTHING MATTERS

Dimanche matinée, Concours des Jarretières.
Vendredi, soirée d'amateurs.
Admission: Mat., 10 et 20c.; Soirées : 20 et 25c.

Jardin de Danse
Bleury, près Ste-Catherine
CE SOIR SPECIAL
Veillée du Jour de l'An
Danse de 9 heures à la fermeture. Souvenirs, serpentins.

SPECIAL
Dimanche après-midi
Admission générale — 30c



Le Prof. Vachon
donne des leçons strictement privées tous les jours, de 1 à 9 hrs.
Mlle Jeanne Gagnon
pour appointement PL. 1764.

ARCADE

Ste-Catherine et Maisonneuve — Est 2132
Semaine commençant Dimanche
JOS. CARDINAL présente
Une nouvelle troupe de comédie avec un grand répertoire des pièces les plus désopilantes du répertoire français.
Engagement spécial de MM. J.-P. FILION, GASTON DAURIAC, MARTY, Mmes ROSE REYDUZIL et EVA PREGENT.
Direction scénique: G. Dauriac.

La troupe la mieux balancée pour les courtes et fines comédies. Elle s'augmentera à l'occasion d'autres artistes de la Compagnie d'Amusement Cardinal.

Changements des comédies en même temps que les vues, le dimanche et le jeudi.

DIMANCHE A JEUDI
Comme pièce de début:
"COUP DOUBLE"
par A. Queyriaux et L. Fauriol.
"ROLLING HOME"
avec Reginald Denny et Marian Nixon.

JEUDI A DIMANCHE
"AGENCE MATRIMONIALE"
Comédie avec la nouvelle troupe.
"THE LOVE THIEF"
avec Norman Kerry et Greta Nissen.

Admission: Matinée, 10 et 20c. Soirée, 20 et 25c

NATIONAL

STE-CATHERINE ET BEAUDRY — EST 2400
JOS. CARDINAL, directeur-propriétaire
SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE
Rentrée de
PIZZY-WIZZY
dans une comédie sensationnelle avec
MACARONI
Mlle M.-J. BELANGER, JACK FOGARTY, une troupe de danseuses entièrement nouvelle et maints autres artistes aimés du public.
La réunion de Pizzy-Wizzy et de Macaroni nous garantit des comédies à feu roulant, d'un genre absolument spécial, typique, original, qu'on ne trouve qu'avec eux.
du Jazz--de la Vie--de la Gaieté--du Mouvement
TOUTE LA SEMAINE
LEFTY FLYNN
dans
"The College Boob"
Comédie "Wife Shy"
LUNDI, SOIREE DES PRODUITS CANADIENS
RAPPORTS DE TOUTES LES PARTIES DE HOCKEY.
Admission : Matinée, 10 et 20c; Soirée, 25c

AU THEATRE S.-DENIS, LA SEMAINE PROCHAINE



Quelques scènes du grand film des studios DeMille, "The Last Frontier", que l'on verra sur l'écran du théâtre Saint-Denis, la semaine prochaine, avec les vedettes suivantes dans les premiers rôles: Marguerite de la Motte, William Boyd, J.-Farrell Macdonald, Jack Hoxie, Junior Coghlan, Mitchel Lewis, Gladys Brockwell, Frank Lakteen et Sally Rand. La troupe jouera le célèbre drame de Bisson, "La Femme X", avec une puissante distribution.

Retour du comédien Pizzy-Wizzy et sa troupe au National

Continuant la réorganisation de ses théâtres, M. Jos. Cardinal en est maintenant arrivé à la scène du National. Grâce à des arrangements qu'il a pu conclure cette semaine, les habitués du National seront heureux d'apprendre le retour à leur théâtre favori du comédien sans rival dans son genre, de celui que l'on a vu longtemps au National et dont on regrettait vivement le départ: Pizzy-Wizzy.



Le populaire comédien PIZZY-WIZZY, qui fera sa rentrée au théâtre National avec Macaroni, la semaine prochaine.

En effet, depuis que Pizzy avait quitté ce populaire lieu d'amusement de l'Est, l'on sentait qu'il y manquait quelqu'un. Le vide était grand, car on avait été si longtemps habitué à voir le joyeux Pizzy sur la scène. D'un autre côté, on constatait que Pizzy et Macaroni sont deux artistes qui se complètent, faits pour jouer ensemble. Aussi leur réunion définitive plaira-t-elle à tous les amateurs et rétablira-t-elle une situation anormale. C'est une grande amélioration pour le théâtre et la comédie burlesque en général. En même temps que Pizzy, M. Cardinal a engagé le populaire danseur et chanteur Jack Fogarty, un groupe absolument nouveau de chanteuses et de choristes, et plusieurs autres artistes qu'on sera heureux de revoir.

A l'occasion de son engagement par la Cie d'Amusement Cardinal, Pizzy a décidé de faire une entrée triomphale au National. Aussi a-t-il préparé une comédie sensationnelle qui ne manquera pas d'avoir son retentissement. Ce sera une de ces pièces cocasses, comme seul Pizzy peut en préparer. Le programme nous présentera aussi Mlle Marie-Jeanne Bélanger dans son répertoire.

Lundi, soirée des Produits Canadiens. Rapports de toutes les parties de hockey.

Toute la semaine, "The College Boob", avec Lefty Flynn, grand film rempli de sensations nombreuses et d'une action très rapide. Comédie "Wife Shy" et autres.

Grande troupe de comédie et beaux films à l'Arcade

Une magnifique surprise était réservée pour les habitués du théâtre Arcade à l'occasion de la nouvelle année. En effet, dès dimanche, le 2 janvier, M. Jos. Cardinal leur présentera une nouvelle troupe qui commencera une saison de comédie légère.

M. Gaston Dauriac aura la direction scénique de cette troupe qui, pour la première semaine, présentera dans les premiers rôles des deux comédies affichées MM. J.-P. Filion, Gaston Dauriac, Marty; Mmes Rose Rey-Duzil et Eva Prégent. Le répertoire de la saison qui va commencer dimanche comprendra les plus fines et les plus spirituelles petites comédies du répertoire léger et enjoué. On pourra en avoir une idée dès la semaine prochaine.

Les fervents de l'Arcade n'ont pas lieu de craindre, cependant, que le nouveau programme n'altère en quoi que ce soit les représentations régulières de cinéma. Comme par le passé, ils auront à leur choix les plus beaux films des meilleurs studios américains, avec les vedettes les plus populaires. On aura aussi de bonnes comédies filmées et toutes autres attractions supplémentaires.

De dimanche à jeudi, "Coup double", comédie en un acte de Queyriaux et Fauriol, avec la distribution suivante: Luttmar, M. Filion; Bridois, M. Dauriac; Maltombé, M. Marty; Victoire, Mme Rey-Duzil; Agathe, Mlle Prégent. Aussi "Rolling Home", le sensationnel succès de Reginald Denny et Marian Nixon.

De jeudi à dimanche, la comédie "Agence matrimoniale", avec la troupe, "The Love Thief" avec Norman Kerry et Greta Nissen. Bonnes attractions spéciales à toutes les représentations.

Une forte comédie, "Le flirt", et deux grands films au Ouimetoscope

Une autre bonne comédie nous a été préparée par M. Arthur-M. Pétrie pour la semaine prochaine, au théâtre Ouimetoscope. Elle a pour titre "Le flirt" et est une digne suite de la série de grands succès que les amateurs ont applaudis durant les dernières semaines.

D'ici dimanche, on montrera encore "L'étranger chez lui", de M. Pétrie, et "The Cohens and Kellys" avec Charles Murray et George Sydney.

Commençant dimanche, on verra donc pour la première fois à Montréal "Le flirt". Toute la troupe des rois du rire y figure, y compris Joseph, M. et Mme Arthur-M. Pétrie, Charlot, Mlle Jeannette Perreault et leurs gais camarades, Mlle Rita Fitzgerald et ses jolies choristes. Il y a dans la comédie des situations piquantes, nouvelles, originales et les amateurs ne devront rien en manquer. On verra en même temps, sur l'écran, "It's the Old Army Game", avec W.-C. Fields, Louise Brooks, Blanche Ring, William Gaxton, Mary Foy et Mickey Bennett, la comédie "Fly Cop", de Larry Semon, et autres attractions.



Le comédien CHARLOT, que l'on verra dans "Le flirt", comédie de M. Arthur-M. Pétrie, la semaine prochaine, au théâtre Ouimetoscope.

Mercredi soir, concours des jarretières. Jeudi, soirées d'amateurs.

De jeudi à dimanche, en plus de la comédie, le grand film "Mantrap" avec Ernest Torrence, la séduisante Clara Bow, Percy Marmont, Eugène Pallette, Miss DuPont et Charles Stevens. Comédie et autres spécialités.

"Denise", chef-d'oeuvre d'Alexandre Dumas fils, sur la scène du Canadien

Pour les fêtes, la direction du Canadien avait reçu de nombreuses lettres de ses habitués demandant de mettre à l'affiche une pièce aimée et connue. On avait demandé "La dame aux camélias", mais cela était impossible puisque la pièce avait été retenue par Madame Cécile Sorel. On avait aussi demandé "Le maître de forges", mais cette pièce vient d'être jouée par la Forte Saint-Martin, au théâtre Saint-Denis, il y a à peine un mois. On avait beaucoup insisté aussi pour "Denise", le chef-d'oeuvre d'Alexandre Dumas fils.

Rien ne s'opposait pour celle-là et, de plus, la direction possédait tous les éléments artistiques nécessaires pour en donner une représentation irréprochable. Il a donc été décidé de la représenter, mais dans un cadre nouveau et de toute beauté. M. A. Godeau, le directeur scénique de notre théâtre français, qui connaît admirablement la pièce et l'a vu maintes fois jouer à la Comédie-française, où elle a été créée avec un éclat triomphal, nous promet une série de représentations comme nous en avons rarement vues. Il veut inaugurer l'année 1927 par un spectacle brillant et dont tout le monde parlera.

L'interprétation de "Denise" réunit une pléiade d'artistes. Voici la distribution: André de Bardannes, M. Albert Duquesne; Brissot, M. Paul Hubert; Thouvenin, M. G. Sardet; Fernand de Thauzette, M. René Farmor; de Pontferrand, M. Ant. Godeau; Denise, Mme Marthe Thiery; Mme de Thauzette, Mme Gaby Hamblin; Martha de Bardannes, Mlle Jane Max; Mme Brissot, Mlle L. Harlay; Mme de Pontferrand, Mme Berthy; Clarisse de Pontferrand, Mlle Jeanne Deslauriers.

Denise Brissot, fille d'un ancien officier devenu intendant chez le comte André de Bardannes, a, tout honnête qu'elle soit, commis jadis une faute, séduite par Fernand de Thauzette, un ami d'enfance qui devait l'épouser mais qui l'a lâchement abandonnée. André aime Denise et en est aimé. Mais, pour sauver la soeur d'André, que le misérable Fernand demande en mariage, elle va conter au comte sa faute et de quelle façon Fernand s'est conduit avec elle. Que va faire André? Il veut d'abord tuer Fernand. Mais ce n'est pas une solution. Et puis, quel scandale!... Après tout, Denise a souffert, elle a expié sa faute, elle vient de se montrer héroïque; nulle autre femme ne mérite davantage son estime et sa confiance. Qu'importent les préjugés du monde! Au moment où elle quitte la maison pour entrer au couvent, André la rappelle, lui tend les bras, et elle s'y jette avec un grand cri d'amour.

Cette pièce est la plus dramatique, la plus forte qu'ait écrite Dumas. Il avait déjà abordé le sujet dans "Les idées de Mme Aubray". Cette fois, il le développe avec une logique telle qu'elle semble tout le monde. Ce qui fait surtout la valeur de cet ouvrage, c'est qu'il est vrai, sincère et profondément humain.



MME MARTHE THIERY, que l'on verra dans le rôle-titre de "Denise", d'Alexandre Dumas Fils, la semaine prochaine, au théâtre Canadien.

Comédies spéciales pour le Jour de l'An et les Rois au Casino

A l'occasion de la semaine du Jour de l'An, M. Paul Hébert nous présentera, au théâtre Casino, sa dernière grande comédie à succès, "Vive 1927 !" en deux actes et deux tableaux. C'est une oeuvre tout à fait nouvelle, présentée pour la première fois à Montréal et qui sera absolument dans le ton de la grande fête du nouvel an. Les tableaux sont ainsi intitulés: Le nouveau calendrier. Les événements de l'année. L'amour en légumes. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Il y aura 10 grands numéros de chant appropriés à la pièce. Les populaires artistes de la troupe y figureront tous et y remporteront un succès qui fera oublier celui du "Réveillon chez Cornesuif" ou "Le singe de ma fille", qui se joue encore aujourd'hui avec "All Around Fryinz Pan", de Fred. Thomson. En même temps que "Vive 1927 !", on verra sur l'écran "Three Weeks in Paris" avec Matt Moore, Dorothy Devore, Willard Louis, Helen Lynch, Eugene Whitman, John Patrick, Frank Bond et Nora Cecil. Aussi, une bonne comédie.

Commençant jeudi, le jour des Rois, nous verrons une autre comédie de M. Hébert spécialement écrite pour la circonstance: "Attention, voilà les Rois!" avec toute la troupe, et la grande production "A Fighting Peacemaker", avec Jack Hoxie, Lola Todd, Ted Oliver, W.-A. Steele, Robert McKenzie, Tom Grimes, Clark Comstock, Bert DeMarc, Frank Rice et Floyd Criswell, ainsi que de bonnes attractions supplémentaires.

A partir de lundi prochain commencera l'engagement d'une nouvelle troupe de choristes, toutes superbement stylées et richement costumées.



MLLE SIMONE ROBERVAL, que l'on verra dans deux nouvelles comédies de M. Paul Hébert, "Vive 1927" et "Attention, Voilà les Rois", la semaine prochaine, au théâtre Casino.

OUIMETOSCOPE

SAINTE-CATHERINE ET MONTCALM — EST 1193
Semaine Commençant Dimanche
Jos. Cardinal, présente (première fois à Montréal)
'LE FLIRT'
par M. Arthur-M. Pétrie
Avec les rois du rire : JOSEPH, M. et Mme ARTHUR-M. PETRIE, CHARLOT, Mlle JEANNETTE PERREAULT
et leurs joyeux copains.
"Le Flirt" est une comédie mirobolante qui jettera le feu rire dans la salle et fera la délectation des amateurs.
BELLES DANSES — MUSIQUE ENTRAINANTE — CHANSONS DROLATIQUES.

Dimanche à jeudi:
"IT'S THE OLD ARMY GAME"
avec W.-C. FIELDS et LOUISE BROOKS. Comédie "FLY COP" avec LARRY SEMON.
Jeudi à dimanche:
"MANTRAP"
avec ERNEST TORRENCE, CLARA BOW et PERCY MARMONT.
Mercredi, Concours des Jarretières
Jeudi, Soirée d'amateurs

ADMISSION : — Matinée 10c et 15c Soirée, 20 et 25c

GRAND GALA DE MINUIT CE SOIR

Plus de cent artistes en scène . . . Orchestre de 40 musiciens. Présentation d'un film éblouissant, première fois à Montréal.

Billets en vente maintenant dans tous les théâtres de la Cie d'Amusement Cardinal.

Orchestre, 80c-60c (Rés.) Balcon 50c (Rés.) Balcon 25c (non Rés.)

ST-DENIS

DIRECTION JOS. CARDINAL. TELEPHONE LAN. 3813

COMMENÇANT DIMANCHE

Le drame le plus impressionnant de tout le répertoire français. Le roman d'une femme qui abandonne son mari et son enfant pour la vie d'aventures et du plaisir. Elle vieillit dans la déchéance pendant que son mari devient juge et que son fils, après de brillantes études, est reçu avocat.

Un misérable crétin veut aller dénoncer au mari ce qu'est devenue sa femme, mais celle-ci, qui a gardé ses sentiments maternels, le tue plutôt que de détruire le bonheur de son fils qui vient de se fiancer.

Sous le nom de la "Femme X" elle subit son procès pour meurtre et c'est son fils, sans la connaître, qui la défend. C'est la première cause de sa carrière. Son plaidoyer arrache des larmes abondantes.

Quel est le verdict? Quelle est l'issue de ce poignant roman? C'est ce que tous doivent venir voir la semaine prochaine.

La pièce la plus émouvante jamais écrite

"LA FEMME X"

en 5 actes par Alexandre Bisson

Mercredi et Vendredi en matinée pas de représentation théâtrale, nous avons un programme de vues double.

Mme Demons dans le rôle de la Femme X
M. Vanderic dans le rôle de son fils.

1er TABLEAU
La rencontre de deux amis
Terrible drame conjugal
Noble et sublime défense

2ième TABLEAU
La chute d'une femme
Les drames de L'Ether
La mort d'un Traître

3ième TABLEAU
Les deux Amours
Le remords d'un père
Deux Maitres ... chanteurs

4ième TABLEAU
Une superbe Plaidoirie
Un fils qui sauve sa Mère?

5ième TABLEAU
La mère et le fils
Sublime pardon

SUR L'ECRAN

"THE LAST FRONTIER"

with WILLIAM BOYD · MARGUERITE DeLAMOTTE
J. FARRELL MACDONALD *and* JACK HOXIE

Une émouvante histoire de facture américaine, remplie de faits audacieux, de foi et d'amour constants, de trahison et de vengeance; une vue qui regorge de situations émotionnantes, captivantes.

Prix d'admission : Soirées et matinées de dimanche — Loges et 1ere section de l'orchestre 60c (réservés). Orchestre 2ème section 35c (non réservés). Tout le balcon 25c (non réservés). Jours de la semaine — Tout l'orchestre 25c. Tél. Lan. 3813.

HORAIRE POUR DIMANCHE ET TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE :
1.00 "The Last Frontier"
2.10 Ouverture
2.13 "LA FEMME X"
7.00 "The Last Frontier"
8.10 Ouverture
8.15 "LA FEMME X"

EVENEMENT EXTRAORDINAIRE

2 SEMAINES COMMENCANT DIMANCHE, 9 JANVIER

La TROUPE D'OPERETTE DE PARIS

(directeur artistique. Thomas Salignac)

Venant directement de Paris et d'un séjour triomphal de 6 semaines au théâtre Jolson de New-York.

La MEILLEURE TROUPE FRANCAISE D'OPERETTE JAMAIS VENUE EN AMERIQUE comprenant les plus grandes vedettes d'opérette, CHOEURS NOMBREUX, MAGNIFIQUES DECORS, TROUPE DE 80 ARTISTES, GRAND ORCHESTRE.

PREMIERE SEMAINE
Représentations tous les soirs ; MATINEES dimanche et jeudi. DIMANCHE 9 janvier (Mat. et Soir) lundi, mardi, mercredi soirs.

LA MASCOTTE

Jeudi 13 janvier (matinée et soir) vendredi et samedi soirs.

GIROFLE — GIROFLA

Prix spéciaux, pour le St-Denis, soirs 35c à 1.50; matinée 35c à 1.00. (Dans les autres villes les prix sont de 3.00). Billets en vente mercredi matin 5 janvier.

LA REVUE

Suite de la page 39

gales et anglaises, la revue ed and White des étudiants de McGill, les nombreux concerts de nos principales fanfares dans les parcs publics pendant la belle saison, maintes auditions d'élèves, la soirée en plein air du club Kiwanis, les représentations d'opérettes et comédies musicales anglaises au Princess et au His Majesty's, les concerts de nos postes radiophoniques et les heures musicales des organisations et clubs féminins de la métropole. Contrairement à la période durant la guerre, les amateurs ont la préférence générale et gardent fermement la faveur du public. On ne peut que s'en réjouir.

LE CINEMA

L'année cinématographique a été très intéressante, à maints points le vue. Il faut signaler que, devant l'augmentation extraordinaire du nombre des théâtres, l'art du cinéma tend à se commercialiser de plus en plus. Si la mise en scène progresse avec la demande, il faut admettre que les films modernes trahissent la précipitation, le travail ultra-rapide. L'art est encore bien protégé, toutefois, sans que l'on puisse dire que l'on a fait mieux que "Hearts of the World", "Broken Blossoms", "The Sea Hawk" et d'autres beaux films d'il y a déjà plusieurs années. L'avancement le plus marquant accompli au cours de 1926 a été la propagation du film en couleurs avec le procédé technicolor. United Artists avec "The Black Pirate", Paramount avec l'avant-dernier film de Swanson, First National avec "Irene" et "Long Pants" (en travail), et les petits films de la Technicolor Co. inspirés de tableaux de grands maîtres ont apporté les plus grands progrès de ce côté. Le film en couleurs n'est pas encore parfaitement net, mais on semble devoir éliminer bientôt l'estompage jusqu'ici inévitable, comme le fait prévoir le procédé français dans le film de Magnier, "Cyrano de Bergerac".

FORTE COMPETITION

Les compagnies de cinéma américaines, qui occupent entièrement le marché canadien, se font plus que jamais une rude compétition. Paramount s'était assuré le débit de ses films par les Publix Theatres, le circuit Balaban and Katz et une foule d'autres circuits. Metropolitan et DeMille ont fait un coup de maître, de leur côté, en s'assurant le circuit Keith-Albee, qui comporte plusieurs milliers de théâtres et leur assure un immense débouché. La tendance des producteurs est de contrôler leur propre circuit et d'être sûrs que leurs films rapportent un minimum prévu. Bien que la compétition soit rude, il n'est peut-être pas d'autre sphère où elle soit plus amicale. Le théâtre d'un producteur reçoit volontiers le film d'un rival s'il a une bonne valeur. On ne saurait en dire autant pour beaucoup d'autres activités.

Le principal moyen de compétition des producteurs est le luxe, la qualité, le faste. C'est à qui ferait plus beau et plus grandiose. Cela porte parfois à négliger l'interprétation qui, par périodes, semble "standardisée". Les artistes absolument personnels sont encore assez rares et, comme au théâtre parlé, ils suivent plutôt le goût populaire que l'absolue vérité artistique.

Comme au théâtre parlé aussi, le studio cinématographique a subi une évolution dans la distribution des rôles. Une seule vedette n'est plus suffisante pour un film, comme autrefois, et, sauf de rares exceptions (Fairbanks, Chaplin, Pickford), il en faut maintenant, deux, trois, quatre, quand ce n'est pas plus. Le public en a plus de contentement, et avec raison.

DEPARTS ET RETOURS

Des pertes sensibles ont été enregistrées par le cinéma américain, au cours de l'année, et l'on a eu à regretter la mort de Rudolph Valentino, Hiram Abrams, président de l'United Artists Corporation, Barbara LaMarr et quelques autres moins connus. Par contre, on a assisté au retour à l'écran d'artistes rentrés auparavant sous leur tente, tels que Mabel Normand, Francis-X. Bushman, Bryant Washburn, George Walsh, Chester Conklin, etc.

Les jeunes premiers latins, qui ont dominé l'écran pendant les cinq dernières années, ont dû céder le pas devant les jeunes premiers saxons. Les grandes vedettes du jour sont Ronald Colman, John Gilbert, Reginald Denny, Richard Dix, Milton Sills, et les noms en "o" ou en "ez" perdent insensiblement leur vogue.

Parmi ceux qui ont fait le plus de progrès en popularité comme en manifestation artistique, en l'espace de douze mois, citons Clara Bow, les comédiens Harry Langdon et George-K. Arthur, Greta Nissen, la radieuse Vilma Banky, Leatrice Joy, William Boyd, Renée Adorée, Betty Bronson et plusieurs autres qui seront sûrement vedettes d'ici un an.

LES COMPAGNIES

La grande compagnie dominante du marché, la plus riche en matériel comme en artistes est toujours Paramount, à qui nous devons la majorité des grands succès de l'année, principalement "Old Ironsides" et "Beau Geste", qu'on verra sous peu. Vient ensuite Metro-Goldwyn-Mayer, qui a fourni le plus bel effort artistique, réalisant une série consécutive de chefs-d'oeuvre tels que "The Big Parade", "Ben Hur", Mare Nostrum", "The Magician", "La Bohème", "Bardeleys the Magnificent". First National, avec ses films de Colleen Moore, Milton Sills (Men of Steel), Harry Langdon, Anna-Q. Nilsson, Ben Lyon, Billie Dove, Johnny Hines, les soeurs Talmadge et autres. United Artists, qui ne donne que des superproductions, vient d'ajouter Gloria Swanson, Morris Gest, Ronald Colman, Vilma Banky et John Barrymore à sa troupe, qui comprenait déjà Fairbanks, Pickford, Chaplin, Buster Keaton et le regretté Valentino.

Universal, qui occupe la première place avec le genre de Reginald Denny et les films de l'Ouest, sait être au premier plan quand il s'agit d'oeuvres colossales comme "Le fantôme de l'Opéra" et "The Flaming Frontier". La compagnie du sympathique président Laemmle nous offrira bientôt "Michel Strogoff", réalisé dans des proportions grandioses par une compagnie française.

Nous avons aussi Fox, qui vient de lancer une des grandes productions de l'année, "What Price Glory"; Warner Brothers, dont on n'a pas oublié "The Sea Best"; F.B.O., l'un des indépendants les plus actifs; Pathé, à qui nous devons de magnifiques comédies, vues de voyages et films à épisodes; Educationel, Columbia, Arrow, Ginsberg, Sterling, Gotham et autres indépendants véritables qui frappent souvent la bonne veine et savent nous intéresser.

Le personnel des metteurs en scène n'a pas beaucoup changé et s'est enrichi d'acquisitions européennes qui pourront se manifester pleinement en 1927. Quant aux films d'outremer, on nous en montre assez souvent, les meilleurs, sous l'étiquette des principales compagnies de distribution avec changements de titres.

Les théâtres de cinéma sont pour la plupart très prospères à Montréal. Ils augmentent leur confort et leurs attractions sans augmenter les prix. Les conditions ont si avantageusement changé depuis une décade qu'on ne saurait établir de comparaison entre le passé et le présent. On a compris enfin que le "prologue atmosphérique" gâte une vue plutôt qu'il ne l'améliore et on l'a remplacé avec succès par de meilleurs divertissements.

NOUVELLE TROUPE A L'ARCADE



Les directeurs et principaux artistes de la nouvelle troupe de comédie qui jouera deux pièces par semaine, en plus du programme régulier de cinéma, au théâtre Arcade, à partir de dimanche prochain. 1, M. RAOUL LERY, directeur artistique de la Compagnie d'Amusement Cardinal; 2, M. GASTON DAURIAC, directeur scénique; 3, M. J.-P. FILION; 4, Mme ROSE REY-DUZIL; 5, Mlle EVA PREGENT; 6, M. MARCEL MARTY; 7, Mme STELLA D'ALBRET.

Comment bien juger du mérite des échantillons de grains de semence.

Le juge qui est appelé à se prononcer sur les mérites de plusieurs échantillons de grain de semence doit constamment avoir dans l'esprit ces qualités que l'on doit rechercher avant tout dans le grain que l'on se propose d'employer pour la semence. Il doit tout d'abord se faire une idée bien nette de ces qualités nécessaires. Le bon grain de semence est un grain qui ne contient pas de graines de mauvaises herbes, pas plus que d'autres espèces ou variétés de grain cultivé, ni de matière inerte; il est luisant, sans moisissure, sa couleur est raisonnablement bonne; il est bombé et de grosseur uniforme; il ne porte aucune trace d'avarie provenant d'une rude battage ou d'autres causes; enfin — et surtout — il n'a aucune trace de maladie.

Lorsque la concurrence est vive, que le nombre de produits présentés est considérable et que la qualité de ces produits est élevée, alors le juge est obligé de faire des distinctions très serrées; s'il a une bonne vue et l'aptitude nécessaire pour faire l'équilibre des valeurs, il peut généralement trouver dans certains échantillons des mérites qui font défaut dans d'autres. Ceux qui ont rempli les fonctions de juge, spécialement aux grandes expositions, se souviendront que bien souvent des exposants, déployant un excès de zèle, ont gâté leurs échantillons en s'efforçant de leur donner un aspect très bombé et d'augmenter ainsi le poids par boisseau mesuré.

La pratique qui consiste à rogner le grain présenté à l'exposition est la cause la plus commune de ces détériorations. Ce rognage consiste généralement à mettre les grains dans un récipient, tinette ou autre, et à les hacher avec une bêche, afin d'enlever les pointes non garnies des grains. Ceci s'applique spécialement, bien entendu, aux échantillons d'avoine et d'orge. Ce rognage peut ne pas faire beaucoup de mal s'il n'est pas poussé à excès, mais il est souvent exagéré, si bien que les extrémités des amandes sont exposées, et souvent même cassées. On ne considère pas que ce grain fasse une semence aussi bonne que celui qui est laissé dans un état naturel, et le juge doit donc lui enlever un bon nombre de points.

Il n'est guère possible de faire des essais de germination avant l'exposition; le juge doit donc examiner les échantillons minutieusement, afin de découvrir les symptômes de faible vitalité s'il y en a. Quand la différence de vitalité n'est que faible, il est impossible de s'en apercevoir, mais si certains échantillons ont été exposés aux intempéries ou gardés dans des mauvais endroits, alors on peut souvent s'en apercevoir.

En faisant l'appréciation du grain, une bonne façon de procéder est la suivante: Trouvez d'abord les échantillons qui paraissent être les meilleurs, puis cherchez celui qui paraît mériter la première classe. Employez celui-ci comme modèle pour trouver le meilleur échantillon suivant, puis ainsi de suite jusqu'à ce que vous ayez le nombre nécessaire d'échantillons lauréats. Lorsque ces échantillons sont en ligne dans l'ordre où ils ont été placés, examinez-les encore une fois soigneusement pour être sûr que chaque échantillon occupe bien la place qu'il mérite vis-à-vis des autres.

Emploi de la paraffine dans l'opération du greffage.

La Revue horticole de l'Algérie a publié une note sur le greffage à la paraffine, dont nous extrayons les renseignements suivants:

"La paraffine peut être employée pour faciliter la reprise de toutes les greffes. Elle remplace avantageusement le mastic et le papier paraffiné qui sont déjà d'un usage courant. Non seulement l'enduit de paraffine comble les joints entre le greffon et le sujet; mais il doit recouvrir entièrement le greffon qui conserve ainsi longtemps sa vitalité, jusqu'à ce que la soudure soit faite, alors que souvent il est desséché avant qu'il ait reçu la sève du sujet.

"Quelques précautions sont à prendre: la paraffine doit être fondue au bain-marie en évitant de l'appliquer trop chaude, l'application est faite au pinceau comme une peinture. Non seulement l'enduit à la paraffine donne de meilleurs résultats pour le nombre des reprises, mais le greffon prend un développement bien plus considérable dès la première année. On peut ainsi avancer la mise à fruit.

Bénéfices réalisés dans la grande culture à Ottawa.

Le prix de revient des récoltes de la ferme et le bénéfice que l'on en tire, varient naturellement dans les différentes parties du pays, mais les faits tirés des recherches et des essais conduits à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et notés dans le rapport de 1925 du chef du Service de la Grande Culture, M. E.-S. Hopkins, offrent plus qu'un intérêt ordinaire. L'année dernière, l'avoine a dépassé tous les records en produisant 86.5 boisseaux par acre et 2.23 tonnes de paille. Si l'on évalue l'avoine à 43 cents le boisseau, la paille à $4 la tonne et le prix de revient total à $35.48, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport qu'on pourra obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ottawa, nous avons un bénéfice de $10.76 par acre.

La récolte de foin a été également beaucoup plus forte que d'habitude sur la ferme; le prix de revient de ce foin a été placé à $28.76 par acre et le bénéfice à $26.10; le rendement a été de 4.33 tonnes par acre et les frais de production de $6.64 la tonne. Les semis consistaient en un mélange de trèfle rouge, de trèfle d'alsike et de mil, auquel on avait ajouté 6 livres de luzerne. C'est cette dernière qui a été la cause principale du gros rendement.

L'ensilage de blé d'Inde a donné un bénéfice de $4.61 par acre, mais ce sont les pommes de terre qui ont donné de beaucoup la récolte la plus avantageuse. Le rendement des pommes de terre a été de 332.3 boisseaux par acre, le prix de revient de $117.50 par acre et le bénéfice par acre de $210.71 en comptant ces pommes de terre à un dollar le boisseau.

Le blé a laissé un bénéfice de $19.97 et l'orge de $15.80 par acre. Le rendement des betteraves fourragères est inférieur à la moyenne, et ici il y a eu perte. L'ensilage du blé d'Inde a donné des résultats un peu meilleurs que la mélange ensilé d'avoine de pois et de vesces.

LA DOUBLE TAXATION

Washington, 31. — Le président Coolidge a décidé que les Etats-Unis participeraient à la conférence internationale sur la double taxation qui se réunira à Genève le 5 janvier.

UN ACTE DE PRUDENCE

Paris, 31. — Les contribuables agiront prudemment en préparant dès maintenant les éléments de leurs déclarations de bénéfices ou revenus réalisés en 1926.

LA SOCIETE FREDERIC CHOPIN

Notre sympathique compositeur canadien Léo Roy vient de fonder, à l'instigation d'Edouard Ganche, la Société Frédéric Chopin au Canada, société qui a déjà reçu plusieurs adhésions. Avant de laisser la parole à M. Roy, notons que les demandes d'admissions dans la nouvelle société doivent être adressées au No 175, avenue des Erables, Québec.

Il y a déjà une quinzaine d'années, M. Edouard Ganche fondait à Paris la Société Frédéric Chopin en France, une noble association musicale et littéraire qui est devenue, depuis, la grande institution française que l'on sait et dont l'oeuvre idéale est la glorieuse et universelle propagation du culte à la fois dévoué et sensé pour le génial maître-compositeur polonais, Frédéric Chopin.

M. Ganche, digne auteur de plusieurs volumes et articles de haute valeur artistique en faveur du grand musicien-poète, a justement mérité l'enthousiaste approbation d'éminents musiciens, poètes et hommes de lettres. En effet, M. Ganche a démontré et prouvé qu'il a bien compris l'illustre Chopin, et c'est chose d'autant plus louable qu'elle est si rare, même en plein XXe siècle.

Si Chopin le virtuose a été quelque peu admiré, Chopin le créateur a été peu, très peu compris, — témoins les expressions fades ou brutales que l'on donne généralement encore à ses admirables compositions. Peu ont eu l'intuitive compréhension du véritable caractère et de l'oeuvre réelle du merveilleux novateur pianistique, rythmique et harmonique que fut le grand Chopin. M. Ganche, dans un magistral article intitulé "Frédéric Chopin au Wawel" paru dans "La Pologne", attrayante revue bi-mensuelle publiée à Paris par l'Etat polonais en France, a fait une splendide apologie du vrai Chopin; il y a démenti avec autorité un tas de fausses légendes à propos du caractère et de l'oeuvre de ce grand génie musical, et il y a demandé la translation des cendres de Chopin au Panthéon de la Pologne. Certaines affinités — sinon ethniques, du moins psychologiques — ont voulu que les Canadiens descendant des Français fussent tout spécialement charmés par l'ardente musique de Chopin, et, surtout depuis une vingtaine d'années, quelques-uns de leurs musiciens remarquables sont devenus de fervents admirateurs et propagateurs de l'oeuvre de ce merveilleux génie.

Je me suis donc décidé de fonder au Canada une Société Frédéric Chopin, soeur cadette de celle que M. Ganche a fondée en France, et, conséquemment, je fais appel à tous ceux et à toutes celles qui connaissent, qui aiment et qui comprennent ou désirent comprendre le génial Chopin et aider à la diffusion universelle de sa gloire légitime, — le but fondamental de La Société Frédéric Chopin étant de faire connaître, aimer et comprendre mieux et plus l'oeuvre Chopinienne.

Les adhésions à La Société Frédéric Chopin devront être tout à fait désintéressées: il n'y sera donné aucun salaire aux officiers et membres des bureaux de direction ou d'administration et l'on n'y paiera pas de commissions ou honoraires pour abonnements, cotisations et collaborations. Pour en devenir membre, il faudra d'abord y avoir été accepté et, ensuite, une modique somme devra être versée à l'avance, chaque année; cela donnera droit à un abonnement annuel à la revue "La Pologne", organe de la Société Frédéric Chopin, et aidera à rencontrer les quelques frais d'administration de la dite Société.

De son côté, l'administration devra pouvoir fournir des rapports réguliers et satisfaisants pour tous. Quand, plus tard, l'état de ses finances le lui permettra, la Société Frédéric Chopin pourra songer à l'achat d'une bibliothèque appropriée à ses fins; de plus, elle pourra organiser des conférences relatives à l'oeuvre Chopinienne et à ses diverses influences sur notre bonne musique moderne et elle sera aussi en état de donner de dignes auditions d'oeuvres de Chopin et de compositions en son honneur: cette façon de glorifier Chopin ne constituera pas un étroit exclusivisme retardataire, mais elle servira à dûment reconnaître un génial prédécesseur et à frayer à nos compatriotes et contemporains intelligents, cultivés et libres, des voies larges et nouvelles.

LEO ROY".



Menu Choisi

REVEILLON DU JOUR DE L'AN
Grand Souper
Orchestre et autres Amusements
Souvenirs
Prix $2.50 par couvert
Kerhulu & Ouiau
1284, rue Saint-Denis
Est 2140.
et
366, Ste-Catherine O.
Plateau 2310.
Prière de réserver vos tables d'avance en vous adressant au maître d'hôtel.

HOTEL CHELSEA
ATLANTIC CITY, N.J.
Directement au bord de l'océan à Chelsea. 400 chambres. A l'épreuve du froid. Le même excellent service sous tous rapports. Faites venir la brochure et J. B. THOMPSON & Cie.

Veille du Jour de l'An
Danse donnée par le club des millionnaires, à la
Palestre du National
Orchestre de danse Mack Horn's composé de 10 musiciens.
Prix pour meilleurs danseurs de fox-trot et de Charleston. BILLETS .50

Heureuse Année à Tous!
Annonce
Veille du Jour de l'An
THE AMHERST GARDEN
Le plus grand restaurant oriental de Montreal
Prix minimum par personne, $1.50
Attraction spéciale
R.-E. DEMERS et ses musiciens
Les vins et bières devront être commandés avant 10 p.m. Réservez vos places maintenant. Tél. Est 2588. 27, 29, 30, 31

Hotel Astor
NEW YORK
Que vous alliez à New-York par affaire ou par agrément, arrêtez à ce fameux hôtel de New-York — le foyer des affaires et du plaisir!
"A la porte d'entrée de l'univers".
J. A. MUSCHENHEIM
TIMES SQUARE
BROADWAY 44 ST. 45 ST.

Hôtel Place Viger
JOUR DE L'AN 1927
Diner spécial à table d'hôte $1.50
Servi de 6 à 9 P. M.
Danse—ORCHESTRE SPÉCIAL
Pour retenir ses places à table, s'adresser au maître d'hôtel, téléphone Main 5720
63-2E

NOUS ANNONÇONS
L'engagement d'
ELMER GROSSO
et de ses huit
"Singing Syncopators"
qui, après 20 semaines de succès au
Century Roof, New York
à MIAMI et à CUBA
joueront à partir de
LUNDI, 3 JANVIER
durant les dîners et soupers dansants et au cours de la soirée.
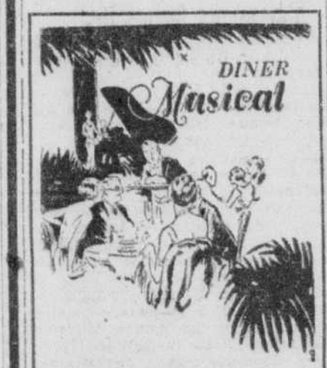


ELMER-GROSSO AND HIS VERSATILE-ORCHESTRA

Elmer Grosso remporta la médaille d'or, offerte par la Broadcasting Exposition Co., of America, en reconnaissance des merveilleux concerts qu'il donna au poste WEAF qui jouit d'une grande faveur auprès des radiomanes.
Il gagna la montre en or offerte par le Morning Telegraph au plus populaire chef d'orchestre.

Lui et ses huit musiciens rendent la musique de danse d'une façon originale; toute sa musique est spécialement orchestrée par Benoit de Bonnell, avec qui il a composé plusieurs chansons populaires.
Leur musique est l'essence même du rythme et de la syncopation; chaque musicien est en plus doté d'une belle voix.
Ils sont à Montréal pour un engagement de longue durée.

Mount Royal Hotel



Le Jour de l'An au Soir
5.30 — 8.30
Solistes:
Blanche Archambault
J. Fournier de Belleval
Autre Attraction Spéciale
Thorpe et LeBrun
dans leurs fameux numéros où ils portent le costume espagnol et la crinoline.
G. R. MARKOWSKI
Directeur musical.
Diner à $1.50, servi dans la salle de bal espagnole, grande salle à manger, Grill.
DIMANCHE, 2 JAN.
Berthe de La Mothe
THE QUEEN'S MONTREAL

THE ROYAL MAIL STEAM PACKET COMPANY
Service des voyageurs et du fret de HALIFAX, N. E.

Aux Bermudes,	Sainte-Lucie,
S.-Christophe,	La Barbade,
Nevis,	S.-Vincent,
Antigua,	La Grenade,
Montserrat,	Trinidad,
La Dominique,	Demerara.

S. S. Chaleur	28 janv.
S. S. Chignecto	25 fév.
S. S. Chaleur	25 mars

The Royal Mail Steam Packet COMPANY
HALIFAX, Nouvelle-Ecosse

PRIX MAINTENANT REDUITS
CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON
DEPARTS des VOYAGEURS
POUR GLASGOW, LIVERPOOL, BELFAST ET AVONMOUTH, PLYMOUTH, HAVRE et LONDRES.
De HALIFAX
Janv. 17—Cameronia à L'derry, Glasgow
Jan. 17—Ausonia à Ply., Havre, Londres
Jan. 21—Alaunia à Cobh (Q'town) L'pool
Janv. 21—Antonia à Ply., Havre, Londres
Fév. 14—Aurania à Cobh (Q'town) L'pool
Fév. 21—Ausonia à Ply. Havre, Londres
Fév. 28—Athenia à L'derry, Glasgow.
Mars 7—Antonia à Ply., Havre, Londres
Mars 14—Aurania à Cobh (Q'town) L'pool
Mars 28—Ausonia à Ply., Havre, Londres
Mars 28—Athenia à L'derry, Glasgow
DE NEW-YORK
Janv. 7—Berengaria à Cher. S'pton
Janv. 15—Aquitania à Cher., S'pton
Janv. 22—Audania à Ply. Havre, Lon.
Autres départs réguliers pour Plymouth, Havre, Londres, Liverpool, Glasgow, Hambourg et de Boston pour Liverpool.

CROISIERES D'HIVER DE NEW-YORK AUX ANTILLES
Caledonia—22 janv.—Trente-un jours
Caledonia—26 fév.—Trente-un jours
MEDITERRANEE
Mauretania—21 fév.—Quarante-trois jours.
Brochurettes illustrées, dates des départs, etc., sur demande.
(Service français)
THE ROBERT REFORD CO. LIMITED
(agents généraux)
Montréal (Tél. Main 5652)
ou s'adresser à l'agent local

TRAIN DE MIDI
Montréal—Toronto
Tous les jours Dimanche Excepté
Départ de Montréal 12.45 p.m.
Départ de Westmount 12.50 p.m.
Arrivée à Toronto 8.45 p.m.
Ballast de cailloux sur tout le parcours
le meilleur qui soit
EQUIPEMENT—
Wagons de première, wagon-salon et wagon-café-observatoire
S'arrête seulement à
Smiths Falls, Perth, Tichborne, Belleville, Trenton, Brighton, Colborne, Cobourg, Port Hope, Bowmanville, Oshawa, Whitby
AU RETOUR
Quitte Toronto à 1.00 p.m.
Arrive à Montréal à 9.00 p.m., le dimanche excepté
AUTRES TRAINS ENTRE
Montréal et Toronto
Tous les jours 9.45 a.m.
Tous les jours 11.00 p.m.
Samedi excepté 10.00 p.m.
le Samedi - 11.45 p.m.
A NORTH TORONTO
au cœur du quartier résidentiel de Toronto
10.30 p.m.—le samedi excepté
(en passant par Peterboro)
LE SERVICE DE RETOUR EST TOUT AUSSI BON
Bureaux de Billets à Montréal—141-145 rue St-Jacques, téléphone HArbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Westmount, Montréal-Ouest et Mile-End
Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

L'INSURRECTION DE 1837-1838

(Suite)

XXXIII

DOCUMENTS DE 1837-38

FORMULES MILITAIRES D'IL Y A CINQUANTE ANS — LE SERMENT DU MILICIEN

Un grand nombre de documents concernant la rébellion de 1837-38 sont encore conservés le long de la frontière. Quelques-uns de ces documents sont très intéressants. Le major H. Sixby, fils du capitaine Sixby dont la compagnie prit part au combat de Moore's Corners, a toute une collection des papiers officiels de son père. Parmi eux se trouve le rôle de la compagnie de son père. Ce document est intéressant parce qu'il contient les obligations compliquées qui liaient les anciens miliciens. Ça se lit ainsi:

"Nous, soussignés, habitants de Saint-Armand, faisons respectivement serment, après avoir entendu la lecture et l'explication des règles et règlements pour la formation, le paiement et l'habillement de corps volontaires, que nous nous enrôlons respectivement et volontairement pour servir dans le corps de Saint-Armand comme volontaires sédentaires, à partir du jour marqué vis-à-vis nos noms respectifs jusqu'au premier jour de mai 1839 sous les conditions de service établies par les susdits règles et règlements, et que nous remplirons fidèlement tous les devoirs qu'on exigera de nous et de chacun de nous durant ce temps, sujets aux règles pour la meilleure administration des forces de Sa Majesté, telles que établies par la loi et sous les provisions des règles et règlements pour le gouvernement de la force de volontaires sédentaires.

"Nous faisons respectivement serment d'être fidèles et attachés à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, et, comme notre devoir nous y oblige, de défendre honnêtement et fidèlement Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, dans leur personne, leur couronne et leur dignité, contre tous ennemis, et d'observer et de suivre tous les ordres de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, et des généraux placés au-dessus de nous respectivement jusqu'à ce que nous soyons respectivement déchargés conformément à la loi. Ainsi que Dieu nous soit en aide. Suivent les signatures de Garret Sixby, capitaine; George Fellers, lieutenant, et des sous-officiers et soldats de la compagnie.

Un autre document intéressant, que nous a prêté le major Sixby, est une vielle feuille de papier contenant la liste de l'habillement de la compagnie du vieux capitaine Sixby. Cette liste démontre que le fourniment de chaque homme se composait d'une rédingote, d'un pantalon, d'un bonnet de fourrure, d'une paire de moccassins, de ceinturons, de fusil, et d'une paire de mitaines.

La première Commission de M. G.-W. Johnson dans la compagnie de Clarenceville est intéressante parce qu'elle fait voir le changement qu'a subi la rédaction de ces pièces. Le document est ainsi conçu: Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre Militaire de Bain et de l'Ordre Royal de Hanovre, commandant des forces de Sa Majesté dans les provinces du Bas Canada et du Haut Canada, et administrateur du gouvernement de la dite province de Québec, etc, etc. A. G.-W. Johnston, salut. Reposant une confiance toute spéciale dans votre loyauté, votre courage et votre bonne conduite, par les présentes et en vertu de pouvoir et de l'autorité que m'a donnés Sa Majesté, je vous constitué et nomme lieutenant dans la compagnie des volontaires loyaux d'Henruville et gardes forestiers de Clarenceville, dont A.-H. Vaughn, écuyer, est capitaine, à partir du neuvième jour de décembre, mille huit cent trente-sept.

Vous devrez donc exercer vos fonctions de lieutenant avec beaucoup de soin et de diligence, bien exercer et discipliner vos sous-officiers et vos soldats auxquels j'enjouins par ces présentes de vous obéir comme à leur lieutenant. Vous suivrez les ordonnances et les règlements concernant le service de Sa Majesté, tels que vous les recevrez de moi ou de tout autre officier supérieur, suivant la loi.

Donné sous mon seing et sceau à l'hôtel du gouvernement, à Montréal, le vingt et un d'avril, en la première année du règne de Sa Majesté et en l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente huit.

J. COLBORNE

La signature au bas de ce document est d'une belle écriture arrondie. Un document qui est actuellement dans le bureau du STAR, est d'une valeur historique considérable, et démontre les efforts des autorités à cette époque pour empêcher le pillage pendant l'insurrection.

Cette proclamation est très bien faite, dans un style tout à fait d'affaire, et se lit comme suit:

QUARTIERS-GENERAUX,

MONTREAL, décembre 28, 1837.

G. O.—Toute personne qui s'appropriera illégalement les biens d'aucun des sujets de Sa Majesté, accusé ou non de trahison, devra être immédiatement arrêté et incarcéré dans la prison commune de ce district; le lieutenant-général commandant les forces enjoint à tous les magistrats et officiers de la paix d'apporter la plus grande vigilance à faire exécuter le présent ordre. Ils auront l'appui de tous les officiers commandant les troupes. Par ordre de Son Excellence,

John Eden,
Député-adjudant-général.

BATAILLE DE ST. EUSTACHE

Sir John Colborne—De Montréal à St-Eustache par St-Martin—Plan de Campagne.

XXXIV

ST. EUSTACHE

Du Sud au Nord—Marche des troupes — Attaque du village — Mort de Chenier.

Le siège de la guerre est maintenant transféré du sud au nord, de la vallée du Richelieu et des townships limitrophe de l'est au comté des Deux-Montagnes.

Tant qu'il y eut quelques chances de succès dans le sud, les insurgés du nord s'étaient contentés de s'organiser simplement, mais lorsqu'ils virent que le sort leur était contraire, ils se décidèrent à faire une résistance plus déterminée, et au besoin de risquer leur cause sur le résultat d'une bataille.

St-Eustache et St-Benoit étaient les lieux de campement et les points de ralliement des insurgés du nord, et nous allons maintenant consacrer notre attention aux événements qui eurent lieu dans chacun de ces endroits.

Ste-Thérèse se trouve sur la ligne principale du chemin de fer du Pacifique, à une distance de Montréal.

Après avoir admiré les édifices majestueux du nouveau collège qui ont remplacé le vieux séminaire historique si bien connu dans les comtés du nord, et visité la nouvelle église qui est une des plus jolies de la province, nous partons pour St-Eustache en voiture.

Après un trajet de huit milles, par de très mauvais chemins, dans une voiture sans ressorts, avec un cheval sans allure et un jeune cocher imbécile, nous arrivons au bout de deux heures à destination.

St-Eustache est situé sur la rivière De Chêne, au milieu d'un paysage charmant, et le village même est un des plus beaux du district de Montréal. Les rues sont larges et bordées d'arbres, les maisons élégantes et presque toutes fraîchement peinturées, accusent la richesse et le bon goût, et la place en général à un air de confort qui dénote l'habitude de l'aisance. L'église, le couvent, le manoir seigneurial et les autres bâtisses publiques sont en rapport avec les résidences privées.

C'est au centre même de ce village qu'eut lieu, le 14 décembre 1837, une semaine après l'affaire de Moore's Corners, l'engagement que nous allons rapporter.

Sir John Colborne, commandant en chef des forces, avait observé depuis très longtemps le rassemblement d'hommes d'armes et de munitions qui se faisait dans le comté des Deux-Montagnes, et, aussitôt qu'il put ramener du sud certains corps d'armée, il se décida à marcher contre les rebelles.

Tous ses préparatifs étant faits, il partit de Montréal le 15 décembre, escorté par une grande foule qui



A l'assaut de l'église

l'acclama avec beaucoup d'enthousiasme. Ses forces se composaient de deux brigades; la première, sous les ordres du colonel Maitland, du 32e régiment, comprenait ce corps-là commandé par le major Reid, et le 83e régiment commandé par le lieut.-colonel Dundas; la deuxième était sous les ordres du colonel Wetherall, du régiment Royal et le vainqueur de St-Charles, et se composait du 2e bataillon de Royaux et des Caribiniers de Montréal.

A St-Martin, cette brigade fut renforcée par le corps de volontaires du capitaine Globensky, une compagnie du 32e, sous les ordres du capitaine Birtwhistle, une compagnie de la milice de Montréal sous le capitaine Tunstall et un détachement de cavalerie sous le capitaine Ermatinger.

La cavalerie fut envoyée en avant pour protéger le pont Lachapelle et tenir libre le chemin entre St-Martin à Montréal.

L'artillerie, avec six pièces de canon, était sous les ordres du major Jackson. Les deux brigades s'avancèrent jusqu'à St-Martin, sur l'Isle Jésus, à mi-chemin entre Montréal et St-Eustache, et à douze milles de Montréal.

Vers deux heures de l'après-midi, l'état-major de Sir John Colborne quitta les quartiers généraux à Montréal, escorté par la cavalerie royale de Montréal, et les "Queen's Light Dragoons" et ils passèrent toute la nuit à St-Martin.

Pendant ce temps le major Townshend recevait l'ordre de partir le lendemain de Carillon, sur la rivière Ottawa, avec un détachement du 24e régiment et les volontaires de St-André, et de s'avancer sur St-Benoit.

Ce fut durant cette nuit du 13 décembre qu'une panique fut causée par la nouvelle que les insurgés avaient attaqué Lachine. Nous avons déjà donné tous les détails de cette affaire d'après les renseignements que nous ont fournis plusieurs anciens volontaires qui se trouvaient de garde dans la ville ce soir-là.

On avait confié, pendant l'absence de l'expédition, la protection de la ville à deux compagnies du 24e régiment et aux différents corps volontaires.

Vers 10 heures du soir le bruit se répandit que des gens en masse s'avançaient sur Lachine pour s'emparer des armes destinées aux volontaires de Beauharnois qui y étaient emmagasinées. Ils devaient ensuite marcher sur Montréal, en l'absence des troupes. L'alarme fut donnée par toute la ville et en très peu de temps tous les volontaires furent sur pied et se portèrent du côté de l'attaque. Le bataillon de volontaires du colonel Maitland s'avançait jusqu'au Tanneries, à trois milles de la ville. C'était une fausse alarme cependant, et le lendemain le calme se rétablit.

Jeudi matin, le quatorze décembre, à huit heures, Sir John Colborne leva le camp à St-Martin et traversa la branche nord de la rivière Ottawa, sur la glace, à trois milles environ en bas de St.-Eustache avec les deux brigades, six canons, la cavalerie volontaire de Montréal, les carabiniers, tandis que la compagnie des volontaires de Globensky s'avançait le long du chemin direct de St-Eustache afin de le tenir parfaitement libre. En s'avançant sur St-Eustache, qui est situé sur la rive gauche de la rivière, la compagnie légère du 32ème régiment protégeait la marche des troupes avec deux canons. Les insurgés ayant été aperçus traversant la glace, en bandes séparées, et se dirigeant vers une île, en face du village, l'ordre fut donné de faire feu sur eux avec deux canons.

Cela eut l'effet de les forcer à se retirer dans le village. Les troupes alors s'avancèrent jusqu'à une distance de six ou sept cents verges du village, les canons furent mis en position et commencèrent à faire feu sur l'église et les bâtisses adjacentes où le corps principal de l'ennemi s'était massé.

A ce moment la brigade Maitland changea de position et se porta sur la droite, précédée par le 32ème régiment, appuyée par une compagnie d'infanterie légère, et suivie par le 83ème régiment afin de s'emparer des chemins et des ponts de l'autre côté du village conduisant à St-Benoit.

Les troupes exécutèrent ce mouvement difficilement, à cause des accidents de terrain à travers les étangs labourés, de l'épaisseur de la neige et des solides clôtures qu'il leur fallait briser.

Malgré tout, ils firent plusieurs prisonniers qui fuyaient de St.-Eustache. Le colonel Maitland plaça un détachement du 83ème régiment pour garder les routes, puis avec toutes ses troupes réunies, il s'avança sur l'église de St-Eustache et s'empara de quelques maisons situées près de l'église, du coté sud-ouest du village. Une de ces maisons était la résidence de M. Scott M. P. P. Elle est située sur la grande rue, près de la place de l'église.

Il ne pût cependant conserver cette position, son régiment se trouvant exposé au feu de l'artillerie postée de l'autre côté du village de même qu'à celui des patriotes.

Il envoya un détachement de grenadiers et deux compagnies de son régiment intercepter le passage à ceux qui s'enfuyaient de l'église.

Dans le même temps, la deuxième brigade, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Wetherall, après avoir traversé la rivière sur la glace, à la Grande Côte, à environ trois milles plus haut que le village, s'était arrêtée à un endroit représentant le sommet d'un cercle au centre duquel se trouvait l'église de St-Eustache. C'était alors le grand chemin conduisant à St-Benoit; aujourd'hui c'est la principale rue de St-Eustache. Ce mouvement porta la brigade directement en face de l'église où les patriotes étaient réunis en grand nombre. Après s'être emparé des maisons qui lui offrait le meilleur retranchement, et sans rencontrer de résistance sérieuse, Wetherall se rapporta au commandant en chef qui lui ordonna d'envoyer un officier chercher l'artillerie. En essayant d'exécuter cet ordre, l'officier en question fut repoussé par la fusillade dirigée sur lui par ceux qui étaient dans l'église. L'artillerie s'avança à l'arrière du village, s'arrêta à environ deux cent quatre-vingt verges de l'église et ouvrit le feu sur la grande porte de l'église, tandis que quelques compagnies du "Royal" et les carabiniers occupèrent les maisons situées près de l'église. Après un combat d'environ une heure, comme la porte de l'église où les patriotes s'étaient retranchés et étaient massés ne cédait pas, un détachement du "Royal" attaqua le presbytère, y mit le feu et tua quelques-uns des patriotes qui la défendaient. Ce presbytère était et est encore situé à la droite de l'église en arrivant du dehors et est séparé d'elle par une petite lisière de terrain. Le feu se communiqua rapidement à l'église qui fut entourée de fumée. Les soldats du "Royal" s'avancèrent alors. A la gauche de l'église, il y avait et il y a encore aujourd'hui le couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Les patriotes s'en étaient emparés et s'en servaient comme casernes, lieu de réunions, refectoire et de quartiers généraux. A la gauche du couvent l'on voyait à cette époque et l'on voit encore de nos jours, la maison seigneuriale qui était alors habitée par M. Dumont. De cette maison les patriotes tiraient sur les troupes placées en face de l'église et du presbytère. Ce que voyant, le colonel Wetherall ordonna aux grenadiers de s'emparer de cette maison. Les grenadiers s'en emparèrent de suite, tuèrent plusieurs des patriotes qui s'y trouvaient, y mirent le feu et firent beaucoup de prisonniers. Au même moment, un autre détachement des "Royal" commandé par le major Warde, qui se distingua si vaillamment à St-Charles, entra dans l'église par en arrière et s'empara de la garnison.

Quelques-uns ont prétendu que le détachement mit aussi le feu à l'église, mais d'autres nient le fait, et il est difficile à cause de la divergence de ces rapports de dire comment fut incendiée l'église. Il est probable cependant que l'incendie fut causé par les fusées lancées par les artilleurs. Cent dix-huit patriotes furent faits prisonniers pendant ces deux attaques. L'on cite parmi ceux qui se distinguèrent dans cette affaire, le lieutenant Ormsby qui faillit être tué, en pénétrant dans l'église, par un patriote qui lui braque un pistolet à la tête. Il fut porté à l'ordre du jour. Les troupes ne firent pas beaucoup de pertes, ce qui est d'autant plus étonnant qu'elles furent tout le temps à découvert et exposées au feu croisé des patriotes qui s'abritaient derrière d'épais murs. S'étant emparé du presbytère à la droite, du manoir seigneurial à la gauche, du couvent situé entre ces deux maisons, il ne restait plus aux troupes que de prendre l'église qui était en feu, ce qu'elles firent rapidement. Si le bas de l'église était resté ouvert il aurait probablement péri moins de monde, mais malheureusement les patriotes avaient eux-mêmes barricadé les portes à l'intérieur et avaient scié les escaliers conduisant aux jubés. Toute retraite leur était ainsi devenue impossible. C'était si bien le cas que lorsque l'édifice devint un brasier alimenté par le feu sur le toit et les projectiles lancés par l'artillerie, et que les patriotes furent refoulés à l'intérieur, massés les uns sur les autres sans le moindre espoir de pouvoir se sauver, le brave Chénier, le chef et l'espoir de ces pauvres patriotes, sauta du deuxième étage de l'église dans le cimetière, se défendit jusqu'à la fin, son fusil à la main, et alla s'abattre sur une tombe couverte de neige. Nous raconterons plus tard tous les détails de sa mort héroïque.



La mort de Chénier

Ce cimetière existe encore au même endroit, entre le couvent et l'église. Le cimetière de la paroisse de S.-Eustache est situé ailleurs, sur les bords de la rivière du Chêne.

Sans compter l'église et le presbytère, environ soixante maisons furent détruites par l'incendie. A Montréal, situé à une distance de vingt et un milles, l'on pouvait sur un terrain élevé voir directement la lueur de l'incendie. Les troupes passèrent la nuit dans des maisons que le feu avait respectées, et partirent le lendemain matin, le quatorze décembre, pour se rendre à S.-Benoit. Les pertes des patriotes furent naturellement plus considérables. L'on a calculé que près de deux cents patriotes avaient succombé, soit au feu, aux coups de baïonnettes ou à l'asphyxie.

Plus de vingt cadavres furent retrouvés dans le cimetière et dans le jardin du couvent. Environ une quarantaine de patriotes furent tués en essayant de s'enfuir à travers les bois.

La population de St-Eustache est plus divisée que celle d'aucun autre endroit que nous avons visité au sujet des événements de 1837-38. Dans ce temps-là, et encore aujourd'hui, on fait une distinction entre les patriotes et les loyalistes, et il y a des représentants des meilleures familles dans les deux camps. Ces derniers ne sont pas du tout disposés à reculer de leur position, et comme ils ont la bonne renommée de leurs pères à coeur, ils maintiennent qu'ils sont aussi bons canadiens, aussi fidèles et dévoués, en gardant leur allégeance aux autorités constituées, que ceux qui ont jugés à propos de prendre les armes contre le gouvernement. Mais il faut observer en outre que les deux partis à St-Eustache semblent s'être fait une convention tacite de ne parler du passé et ne pas permettre cette question de les diviser dans leurs relations sociales. Il y a plusieurs de ces familles qui sont unies par les liens de la parenté et qui ont des intérêts communs par le mariage, et ils préfèrent vivre en paix plutôt que de réveiller les mal-entendus et les haines d'une ancienne lutte. Pour cette cause, nous avons éprouvé plus de difficulté à faire parler les gens de St-Eustache de la journée fatale du 14 décembre. Quelques-uns étaient absents de chez eux, d'autres ne se souvenaient de rien, et nous avons été obligés de nous rabattre sur notre règle d'interroger les témoins oculaires seulement, et de composer notre histoire d'après ces souvenirs.

Ayant donné un plan général de la campagne et ayant expliqué les principaux incidents stratégiques du feu de St-Eustache, au commencement de ce chapitre, nous compléterons le récit par un certain nombre de déclarations particulières qui se suivront en ordre.

ST-EUSTACHE

L'agitation politique avant la grande bataille.

XXXV.

VERSION DU REVEREND MESSIRE PAQUIN

Son journal quotidien — Comment les insurgés furent recrutés— Les chefs—Les alertes.

L'un des principaux témoins oculaires des événements que nous venons de raconter fut l'abbé Paquin, curé de St-Eustache au temps de la bataille qui y eut lieu. C'est lui qui administra les affaires de la paroisse pendant vingt-six ans. La version du révérend M. Paquin est contenue dans un journal historique publié en 1838. C'était un homme de grand savoir et l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres une histoire de l'église en Canada depuis le commencement jusqu'à son époque. Monsieur Paquin y expose ses opinions ouvertement. Dans le début il était enclin à favoriser le mouvement des patriotes, mais lorsque l'insurrection fut condamnée par les évêques et le clergé en général, il fit tout en son pouvoir pour empêcher ses ouailles de tomber dans les malheurs qu'ils subirent plus tard. Ce digne prêtre était tenu en haute estime par tous ses paroissiens. L'on voit encore une plaque commémorative en marbre sur l'un des murs intérieurs de l'église de St-Eustache, sur laquelle il est fait mention des nombreuses vertus, de la science, des oeuvres littéraires et historiques et des actes de charité de ce vénérable prêtre qui édifia et sanctifia son troupeau pendant vingt-six ans. Il est décédé en 1847, âgé de cinquante-six ans. N'oublions jamais ce grand bienfaiteur.

Voici le récit du journal, en question: "Dimanche, le vingt-six de novembre, 1837, des courriers arrivèrent en toute hâte de Ste-Scholastique, village situé à dix-huit milles de St-Eustache, et apportèrent la nouvelle qu'un corps de rebelles assez nombreux s'avançait sur la rivière du Chêne, sur laquelle St-Eustache est bâti avec l'intention de s'emparer du village, et de se diriger sur Montréal. Cette nouvelle qui fut annoncée pendant la grand'messe causa un grand émoi. Pendant les deux jours suivants, le ving-sept et le 28 novembre, les résidences et les fermes de St-Eustache et de Ste-Scholastique furent envahies par les patriotes qui désarmèrent ceux qui ne voulaient pas se joindre à eux et s'emparèrent de leurs armes. Le mercredi suivant qui se trouvait le vingt-neuf, comme le curé de St-Eustache était à table au presbytère avec le révérend messire Turcotte, curé de Ste-Rose, qui venait précisément d'arriver, plusieurs personnes y accoururent en toute hâte et déclarèrent que monsieur Eustache McKay, du Petit Chicot, l'une des concessions de St-Eustache, venait d'arriver au village poursuivi par une bande de patriotes. Presque au même instant survint M. Mackay lui-même qui confirma cette nouvelle. Il était pâle et très agité. L'on voyait dans sa figure qu'il était en proie à une violente colère. Il était armé d'un sabre et de deux pistolets qu'il agitait en disant qu'il n'avait pas peur des patriotes. M. Mackay partit immédiatement pour Montréal, où il s'enrôla dans un corps de volontaires qui marcha sur St-Eustache quelques jours plus tard. Plusieurs familles du village abandonnèrent leurs maisons qu'elles fermèrent et se réfugièrent à Montréal. Dans la soirée du même jour, une partie de la bande des patriotes arriva au village, y rencontra des adhérents et se mit à recruter des hommes en parcourant les maisons. Le lendemain ils étaient entre trois cents et quatre cents réunis près de la montagne du Lac.



La vieille maison des Globensky

Les principaux chefs à cette époque étaient le docteur J.-C. Chénier dont nous parlerons plus au long plus tard, et Amury Girod, un aventurier suisse qui habitait le pays depuis dix ans. Dans sa jeunesse, il faisait partie de l'armée mexicaine où il avait atteint le grade de lieutenant-colonel d'artillerie. Il parlait avec facilité les langues française, anglaise, allemande, espagnole et italienne. Cet Amury Girod avait été recueilli à Québec par le célèbre M. Perrault, protonotaire, qui l'établit sur une ferme modèle, mais avec des résultats tout à fait désastreux. De Québec, Girod se rendit à S.-Charles chercher de l'emploi chez le seigneur Debartzch, dont la maison, comme nous l'avons dit déjà, était devenue les quartiers généraux de Brown, avant et pendant l'engagement du vingt-cinq novembre 1837. Comme Girod ne rencontra pas ce qu'il cherchait, il se rendit à Varennes où il fut reçu et considéré comme un patriote par le docteur Duchesnois, le même, comme l'on s'en rappelle sans doute, qui fit passer le St-Laurent à T. S. Brown, et l'emmena chez lui, au commencement des hostilités.

Peu de temps après son arrivée, Girod épousa une des parentes du seigneur de l'Ile Ste-Thérèse, et y demeura avec son beau-père, s'occupant à écrire des pamphlets politiques et s'intéressant beaucoup à l'agitation insurrectionnelle.

Il tenta en vain de soulever Varennes, mais il eut un peu plus de succès dans la Pointe-aux-Trembles. Il se trouvait à Montréal le jour de la bagarre entre les Fils de la Liberté et les membres du Doric Club que nous avons déjà décrite plus haut. L'on prétend que c'est à son retour de Montréal, en passant à S.-Denis pour se rendre de là à l'Ile Ste-Thérèse, qu'il reçut ordre de monsieur Papineau de se rendre dans le comté des Deux-Montagnes, et d'y prendre le commandement des patriotes avec le grade de général en chef.

Plus tard, Girod et Chénier, à la tête des patriotes, s'emparèrent du fort des sauvages, à la mission du lac, et s'emparèrent des fusils et des munitions qu'ils y trouvèrent et qui appartenaient au gouvernement. De là ils se rendirent à l'établissement de la mission, pénétrèrent dans la cour et dans l'intérieur de la maison, ils s'emparèrent d'un canon appartenant aux missionnaires, et s'en allèrent emmenant leur butin à Saint-Benoit.

Nous donnerons plus tard un compte rendu d'une conversation que nous avons eue avec un citoyen marquant de Saint-Eustache qui assista à cette affaire, les détails les plus complets sur cette expédition.

Les patriotes firent de grands efforts pour persuader aux sauvages de se joindre à eux et de leur céder deux canons et les armes qu'ils possédaient, mais ils ne purent les convaincre.

L'on rapporte une singulière conversation à ce sujet entre Girod et le chef des sauvages, et l'on prétend que cet enfant des bois y fit preuve de beaucoup de bon sens et de logique.

Vendredi, le premier décembre, le docteur Chénier et François Guérin, se rendirent au presbytère de Saint-Eustache et demandèrent à M. Paquin de leur donner les clefs du couvent, qui venait d'être bâti à côté de l'église et n'était pas encore occupé par les religieuses. Le curé refusa carrément d'acquiescer à cette demande, mais Chénier s'empara des clefs par la force et établit son camp dans cet asile de repos.

Cet endroit devint bientôt ses quartiers généraux, et en moins de deux jours soixante patriotes y furent casernés.

C'est là que le deux décembre, M. W.-H. Scott, député à la chambre, pour le comté des Deux-Montagnes, homme très à l'aise et très considéré, accompagné de M. E. Féré, beau-frère de M. Paquin, vint rencontrer les hommes pour lesquels il avait eu des sympathies dans le commencement. Il leur conseilla la modération et la prudence, et plusieurs d'entre eux suivirent ses conseils et sortirent du couvent. Monsieur Féré en fit de même et fut en conséquence fait prisonnier et laissé sur parole au presbytère, où il demeura jusqu'au lendemain.

(à suivre)

Conservation des racines en fosse durant la saison d'hiver.

Les cultivateurs ont souvent, à la fin de l'automne, toute une provision de racines dont ils ne savent que faire parce qu'ils n'ont pas d'endroit satisfaisant pour les conserver. Dans les cas de ce genre la fosse bien construite est tout indiquée pour conserver ces racines. Voici comment cette fosse se construit. On choisit un endroit bien égoutté, de préférence sur sol léger. On creuse ensuite une tranchée peu profonde, d'environ six pouces de profondeur et de quatre à cinq pieds de large au plus, et de la longueur suffisante pour loger toutes les racines que l'on veut conserver. On dépose les racines soigneusement dans cette tranchée en un tas de trois à quatre pieds de hauteur, graduellement rétréci de façon à n'avoir que quelques pouces de large sur le dessus. On construit à tous les cinq pieds environ dans ce tas de racines, des conduits de ventilations descendant jusqu'au fond du tas. On fait ces ventilateurs avec deux planches de six pouces, sur les côtés desquelles on cloue des lattes de six ou sept pouces de longueur et d'une largeur commode, de façon à pouvoir alterner les ouvertures de chaque côté des ventilateurs. On aura ainsi un ventilateur qui mesurera environ six pouces carrés, à l'intérieur.

On recouvre d'abord ce tas de racines d'une couche de paille d'un pied d'épaisseur; si le temps est doux au moment de la mise en fosse, on pourra attendre quelques jours avant de mettre une autre couverture. Ensuite on recouvre cette paille d'environ six pouces de terre, prise aux alentours du tas. Lorsque cette couche extérieure de terre s'est durcie sous l'action de la gelée mais pas entièrement, on met une deuxième couche de paille d'un pied, puis par-dessus encore six pouces de terre.

On fera bien d'étaler un peu de fumier autour de la fosse après avoir mis la première couche de terre, afin d'empêcher cette partie de la terre de geler pour que l'on puisse la prendre à la pelle lorsque la température se refroidit et qu'il est nécessaire de mettre une deuxième couche.

Une fosse construite de cette façon conservera parfaitement les rafrais.

BANQUES OUVRIERES

New-York, 31. — On comptait l'an dernier aux Etats-Unis trente-six banques ouvrières, avec un capital de $2,000,000 des réserves de $3,500,000 et des dépôts de $98,000,000.

La vie au foyer et le coin de repos

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par Mme BLANCHE LAJOIE-VAILLANCOURT)

Les longues veillées d'hiver rassemblent autour du père et de la mère, les enfants qui ont grandi avec l'amour et le respect de la vie de famille. Une pièce aménagée et ornée par les soins ingénieux de la maîtresse de maison, dans laquelle l'amour, le dévouement, le zèle infatigable de la vraie mère se dévirent, cette pièce, dis-je, offre ordinairement un accueil séduisant, un appel au repos et au délassement mérité de tous, après une journée bien remplie.

Groupés autour de la table, les jeunes enfants, mais capables de veiller un peu, se livrent chacun au passe-temps préféré: jeux de cartes, échecs, dominos; les plus grands lisent quelques revues et journaux permis. Le père savoure une pipe de délicieux tabac canadien en contemplant d'un oeil jaloux, les trésors sacrés dont il est le dépositaire et le gardien, parmi lesquels il trouve son bonheur. Le contentement, la joie qu'il éprouve lui fait oublier son pénible labeur en lui donnant l'espoir d'un avenir heureux pour tous.

La mère, dont la vigilance est inlassable tout comme son amour pour les siens ne peut pas toujours s'accorder des loisirs prolongés; pendant qu'elle raccommode, reprise ou tricote bas et mitaines, la jeune fille ou la filiette déjà un peu musicienne égaie la maisonnée par une jolie piécette ou un simple exercice, pratique de la leçon du lendemain. L'on chante en coeur quelques refrains canadiens et l'on termine la veillée par la prière en famille. (Il est même plus recommandable d'ouvrir la soirée par cette belle et pieuse pratique de la prière en famille; l'on est plus certain de n'y pas manquer et de le bien faire).

Quelques heures ainsi employées nous garantissent des distractions saines qui détournent les enfants des dangers du dehors. La mère surtout, s'intéresse à tout ce qui peut favoriser la vie de l'esprit et du coeur chez les siens. La lecture, les conversations intimes, la musique, la peinture, le dessin, les écrits, constituent d'agréables et fructueux passe-temps en hiver.

Les beaux jours nous reviennent. Se peut-il qu'il y ait en été une plus charmante distraction aux travaux intérieurs, une plus belle source de jouissance pour la ménagère que la culture d'un jardin. Dans un jardin on ne cultive pas seulement des légumes, mais aussi des plantes d'agrément. Les enfants capables d'aider doivent y être intéressés: c'est de cette manière qu'on leur inculquera le goût des travaux de la terre. Si l'on possède un parterre, c'est une occupation encore plus attrayante que d'enseigner l'ornementation. La verdure et les fleurs sont les plus belles parures de nos dehors. Quelques ruches ajouteraient à l'agréable et à l'utile de ce parterre, dont la maisonnée bénéficierait largement. La jeune fille doit être l'aide empressée de sa mère pour ce qui regarde ces petits soins extérieurs comme elle doit s'exercer de bonne heure à la pratique des travaux du ménage; et l'on doit lui en inspirer l'amour dès ses plus tendres années, lui inculquer ce principe de morale: tout travail quel qu'il soit, intellectuel ou moral, ennoblit.

LE TARIF QUE LES MARAICHERS VEULENT AVOIR

La Commission du tarif a entendu récemment, à Ottawa, la cause des maraîchers et des horticulteurs canadiens, qui désirent une augmentation du tarif pendant une certaine période de l'année et dans d'autres cas pour toute l'année.

La concurrence américaine est la plainte générale. La cause a été particulièrement forte pour les représentants de la province de Québec. Voici le tarif demandé par les maraîchers de Québec:

SUR LES LEGUMES

Patates, 50 cents le quintal (100 livres), toute l'année.

Oignons, 1 cent la livre toute l'année.

Choux, 1 cent la livre, le 1er avril au 31 janvier.

Choux-fleurs, 2 cents la livre, du 1er mai au 30 novembre.

Céleri, 2 cents la livre, du 30 juin au 31 décembre.

Asperges, 2 cents la livre du 15 avril au 30 juin.

Carottes, 1 cent la livre toute l'année.

Betteraves, 1 cent la livre toute l'année.

Pois, 3 cents la livre, du 1er mai au 31 septembre.

Fèves, 2 cents la livre du 15 juin au 31 octobre.

Concombres, 2 cents la livre, du 1er mai au 30 novembre.

Epinard, 1 cent la livre du 1er avril au 30 novembre.

Radis, 3 cents la livre toute l'année.

Tomates, 8 cents la livre du 1er juin au 31 janvier.

Piment, 3 cents la livre, du 1er juillet au 30 novembre.

Champignons, 10 cents la livre, toute l'année.

Panais, 25 cents le quintal (100 livres), toute l'année.

Salsifis, 2 cents la livre, toute l'année.

Persil, 10 cents la livre, toute l'année.

Cresson, 10 cents la livre, toute l'année.

Choux de Bruxelles, 5 cents la livre toute l'année.

Rhubarbe, 2 cents la livre, toute l'année.

Echalotes, 2 cents la livre, toute l'année.

Autres légumes, 2 cents la livre, toute l'année.

SUR LES FRUITS

Sur les fruits, on demande le tarif suivant:

Cerises, 2 cents la livre, toute l'année.

Pêches, 2 cents la livre, du 30 juillet au 31 octobre.

Poires, 1 cent la livre, du 31 juillet au 31 décembre.

Prunes, 1 cent la livre, du 15 juillet au 31 octobre.

Fraises et framboises, 3 cents la livre du 1er juin au 31 juillet.

Abricots, 1 cent la livre, toute l'année.

Cantaloups, 3 cents la livre du 31 juillet au 31 décembre.

Autres melons, 3 cents chacun.

Ataças, ½ cent la livre.

Pommes, 30 cents la boîte.

La cause de Québec a été spécialement exposée par MM. Pierre Deguire, Camille Légaré, W. Todd, de Montréal, et Slack, de Waterloo.

5000 PRIMES GRATIS pour la vente de nos graines de jardin. Demandez 100 pqts de graines, quand vendus, retournez $6.00, aussitôt vous recevrez la prime à votre choix. Catalogue gratis. ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué. 14 en

Pour de meilleures "Mince-pies" achetez la viande émincée aux fruits Clark—

Préparée d'après une recette qui a fait des milliers de délicieuses "mince-pies". Naturellement elle coûte un peu plus cher que d'autres puisque la meilleure viande, les plus fins raisins et autres fruits et épices sont employés, mais la petite différence dans le prix vaut bien la peine.

"Canada Approved" sur l'étiquette est une protection importante pour le consommateur.

"Les Cuisines Clark vous aideront"

Gratis contre l'asthme durant l'hiver

Une remarquable méthode qui a secouru les asthmatiques et qui enraie les pires attaques. Demandez aujourd'hui l'échantillon gratuit.

Si vous êtes une pauvre victime de ces terribles attaques d'asthme quand il fait froid ou que le temps est humide; si chaque fois que vous respirez vous étouffez comme si vous étiez sur le point de rendre l'âme, faites venir l'échantillon gratuit de la merveilleuse méthode de la Frontier Asthma Co. Où que vous habitiez, que vous ayez ou non confiance en n'importe quel remède, profitez de cet échantillon gratuit. Si vous souffrez depuis longtemps et avez essayé tout ce que vous croyez excellent pour arrêter ces terribles crises d'asthme, si vous êtes découragé à tout jamais, faites venir cet échantillon gratuit.

C'est la seule manière de vous rendre compte de ce que fait la science pour vous soulager malgré tous les désappointements que vous avez éprouvés en cherchant à vous débarrasser de l'asthme. Profitez de cet essai gratuit. Ecrivez maintenant. Nous publions cette annonce afin que toutes les victimes de ces terribles maladies puissent profiter de cette méthode progressive et essayer d'abord gratis le traitement que des milliers de gens reconnaissent comme le plus grand bienfait de leur existence. Envoyez le coupon aujourd'hui. Ne retardez pas.

COUPON ECHANTILLON GRATUIT
FRONTIER ASTHMA CO., 558-E Frontier Bldg., 462 Niagara St., Buffalo, N.Y.
Envoyez échantillon gratuit de votre méthode à
. . . . . .
. . . . . .

BISCUITS JEANNE D'ARC.
C'est le goût qui parle! 21-m.v.n

1927
Que la Nouvelle Année soit pour tous nos clients
Heureuse et Prospère
C'est le voeu que forme
S. L. Contant
ainsi que son personnel

Voeux d'heureuse année

L'an 1926 expire. L'an neuf ouvre devant nous ses vastes perspectives.

Que 1927 vous apporte la prospérité matérielle; que la vie vous soit la plus agréable possible et que vous ayez du plaisir à la vivre.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED
DIAMANTAIRES

A TRAVERS LA SCIENCE FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI

LE SCULPTEUR DE VIE

Par ANDRE ARNYVELDE.

(SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE")

Paris décembre, 1926.

"J'opère pour les chirurgiens français et étrangers tous les jeudis, à 9 h. 30, à l'Hôpital des Enfants-Malades: c'est la matinée laborieuse par excellence, la matinée des opérations d'avant-garde. Puisque vous le souhaitez, il vous suffira de venir, de revêtir la blouse qu'on vous présentera et de vous mêler aux assistants..."

OMBREDANNE.

Au fond de la vaste cité de miséricorde, à l'intérieur d'un grand bâtiment abondamment vitré, dans une salle spacieuse où sont deux tables opératoires, une trentaine d'hommes, de toutes les races mais dont le visage porte un même signe d'étude et de gravité, serrés dans de longues blouses blanches bavardent, discutent autour de radiographies. Le professeur Ombrédanne entre. Il est grand, élancé, de prestance juvénile, vêtu de blanc, coiffé d'un petit calot militaire de toile blanche. C'est le maître de la chirurgie infantile, le successeur de Kirmisson et de Broca à la chaire de clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie de la Faculté de Médecine de Paris. Il serre quelques mains, indique en quelques brefs termes techniques ce qu'il va faire ce matin, et se livre aux infirmières. Elles ajustent son tablier et le voile de toile de la bouche. Tandis qu'il se lave les mains, un brancard est apporté dans le couloir qui précède la salle. Un enfant d'une douzaine d'années, au torse potelé, robuste et gracieux, aux cheveux et aux yeux noirs étincelants, soulève les couvertures qui l'entouraient, et se met debout sur le carrelage. Court maillot de laine blanche, une jambe nue, l'autre bottée de toile, cet enfant, beau comme le S.-Jean d'André del Sarte, du palais Pitti, avance, seul, vers la grande salle. Image brutalement pathétique: le bel être est stropiat. Il boite affreusement, la jambe nue se pose au sol sur l'extrémité des doigts de pieds: tel, ayant fait en oscillant fragilement quelques pas, il se trouve soudain devant cette compagnie d'hommes graves, blancs, et à travers lesquels luit la table d'épreuves. Il s'arrête, interdit, rougit brûlé d'angoisses puis il avance encore, jouant un pauvre courage qui tremble et met une rosée au front. Une infirmière l'aide à gravir la table, il s'y assied, on l'y allonge. Il résiste un instant, mais déjà le masque anesthésiant est fixé à sa bouche, déjà les assistants de l'opérateur étaient les premiers instruments.

Les bras droits levés, comme ferait un bonze approchant l'autel, en réalité pour que les mains gantées de caoutchouc n'aient de contact avec rien autre que l'acier et la chair, le professeur Ombrédanne s'approche du jeune flanc qu'on lui tend nu.

En un instant la petite lame qu'il a choisie a fait une longue entaille à ce flanc, et si profonde que, saisie aussitôt en ses bords par les pinces à traction et largement écartée, voici le muscle visible, au delà des graisses et, tout de suite, le muscle incisé, écarté, voici la région osseuse, le fémur, l'os iliaque.—Bien... Bien... Bien... fit le professeur, à mesure que la chair lui livre plus avant ses mailles innombrables et que se dévoilent aux réseaux intimes de la substance les dispositions qu'il y prévoyait. Et soudain, armé d'un large ciseau à tranchant ondulé et d'un maillet, posant la lame en un point précis de la tête du fémur, du maillet il frappe, à coups fermes, qui secouent tout l'édifice corporel dont la conscience est éclipsée. L'os décapité, bée, suintent une légère mousse sanguine. — Résection modelante du col du fémur, dit le professeur, que nous allons combiner avec une butée ostéo-plastique... L'élément osseux nécessaire à confectionner cette butée, nous l'avons pris souvent dans le tibia. Je crois inutile de l'aller chercher si loin de la partie intéressée, et le prends sur place, dans la masse même du fémur...".

Sitôt dit, on lui tend une petite gouge luisante, et le voilà découpant de cette gouge une masse plate, carrée, à même l'os, il l'extrait, il l'incurve, la ploie entre ses doigts en forme de toit de chapelle, il l'insère au-dessus du cotylo, qui est la capsule de réception, la cavité iliaque où l'extrémité du fémur est, dans les corps normaux, logée. Les assistants du chirurgien tendent la jambe dans la position favorable. L'os est rapproché du "greffon", c'est-à-dire du couvercle osseux en toit de chapelle; le professeur rabat la chair sur l'ouvrage vivant qu'il vient de façonner, suture. L'opération est faite. Les muscles, puis la peau sont recousus. La longue balafre est lavée. Le bel enfant endormi est emporté aux bras précautionneux des infirmières. Le cercle des témoins en blouse — les trente sont devenus cinquante — se disjoint, les visages crispés d'attention se détendent. Le professeur enlève ses gants boueux de sang, desserre le voile de la bouche et commente.

Le commentaire s'adresse à des praticiens, les mots en sont rugueux. Au terme de la matinée, le professeur voudra bien m'expliquer, en langage plus accessible, la nature et la qualité de l'opération: luxation congénitale de la hanche, le fémur va et vient, joue hors du cotyle. En général et jusqu'à ces temps tout proches, on ne savait soigner que par des manoeuvres externes; si elles échouaient, on laissait les malades "abandonnés à eux-mêmes." La plupart du temps, le fémur non emprisonné ascendait peu à peu vers l'intérieur et la jambe allait se raccourcissant. La combinaison de la résection avec la butée greffon en toit de chapelle—on sera enserrée la tête du fémur comme elle le serait dans le cotyle normal, cette combinaison est neuve, audacieuse.... C'est dans l'ensemble des opérations chirurgicales de cet ordre, et dans le monde, la **quatrième fois**, aujourd'hui, me dira le professeur, qu'elle est pratiquée.

On apporte un deuxième malade. C'est un enfant maigriot, de quatre ans au plus. Il tomba dans l'eau bouillante. La brûlure engendra d'une cuisse à l'autre une "palmure", une bride, qui interdit la marche. Couper cette bride? Elle repousserait. La morphologie cicatricielle a ses lois propres. Il faut ruser avec ces lois, pratiquer des "anjambements", des torsions de pédicules.... Le petit bistouri a séparé en deux, dans l'épaisseur, la longue excroissance, puis découpe des losanges, des lanières, ose des courbes, des entrecroisements; le chirurgien les joint de l'aiguille, les scelle à jamais... Sculpture sur vie. Sculpture de vie, puisque le petit Saint-Jean, stropiat, puisque cet enfant aux jambes garottées étaient condamnés à la plus misérable déchéance, et puisque les voilà depuis cet instant rendus à la norme, à la liberté, à la permission du bonheur....

* * *

Le bonheur....

Le 2 mai 1925, le professeur Ombrédanne prit possession de sa chaire à la Faculté. J'eus l'inoubliable honneur d'assister à cette solennité. Pourquoi inoubliable? De telles cérémonies, somme toute, sont, encore que de rare qualité toujours, d'un ordre assez courant dans les milieux de science. L'épithète n'a d'autre justification, en marge du grave souvenir de la réception même, que l'attitude du récipiendaire. La longue table verte du grand amphithéâtre. En demi-cercle les sommités de la Faculté. Sur les gradins, la foule des élèves, des étudiants, des amis. Aux couloirs des portes, pressée, une autre foule de retardataires, parmi lesquels maints personnages illustres. Et seul, debout, derrière la table, vêtu de l'habit noir que veut le cérémonial, droit, grand, svelte, la tête aux moustaches de chat haut levée, le professeur Ombrédanne, un paquet de feuillets à la main, dont il jetait les pages au fur et à mesure sur la table, avec une majesté magnifique et souriante, le professeur Ombrédanne rappelant, comme il est d'usage, ses études, ses grades, ses premières audaces, les modes opératoires auxquels son nom demeure attaché, enfin disant le rôle de ses pairs, les reconstructeurs d'hommes. Grande est la musique de Bach et de Wagner; harmonieuse entre toutes les statues est celle du Saint-Georges de Donatello. Non moins grand était ce lecteur, du seul point de vue de l'esthétique. Aussi émouvant et vaste que cette musique, aussi robuste et serein que le chevalier de bronze, son verbe plein de l'expérience de tant de vies rédimées.

Il termina ainsi:

"A ces enfants, que des malformations congénitales condamnent au désespoir de l'isolement, si, chirurgien habile, vous faites de cette figure répulsive une figure acceptable, de ces lèvres affreuses des lèvres qui pourront connaître sans mensonge la douceur du baiser, ce n'est plus seulement de sa forme que vous aurez créée, mais du bonheur....."

Et il dit encore:

"Le pâtre Alaric avait taillé pour Mireille une coupe de buis où il avait sculpté des raisins et des nymphes, et Mistral dit: "Rien qu'avec son petit couteau il faisait l'oeuvre de Dieu."

"Comme le pâtre Alaric, le chirurgien qui sculpte la nature vivante participe à la création."

Tel je revoyais, ce matin d'opérations aux enfants malades, l'homme de ces paroles à travers l'homme vêtu de blanc, à l'oeuvre, sur le précieuse trame de chair où le destin broda la douleur et où il rebrodait l'espoir.

André ARNYVELDE.

AUX ABATTOIRS DE VAUGIRARD



Afin de donner, sans douleur, la mort aux animaux qui ne sont plus d'aucune utilité et qui souffrent, on a adopté, aux abattoirs de Vaugirard, un gros revolver d'acier, dont le travail a paru très satisfaisant, puisque les animaux pour lesquels il a été utilisé sont morts sans un cri, sans une plainte. On a fait des expériences concluantes devant un grand nombre de personnes qui s'intéressent à la prévention des actes de cruauté envers les animaux. La duchesse de Hamilton et Mme Louis Dausset, femme du sénateur, à qui est due cette innovation, étaient présentes. (Cliché Wide World Photos, Paris.)

ECHOS MONDAINS

—Mlle Lucienne Côté, de Notre-Dame de Grâce, a donné, ces jours derniers, une soirée-dansante à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Antoinette Côté. Il y eut chant, musique et danse. Etaient présentes: Mlles Georgette Hardye, Thérèse Théoret, Yvette Gagné, Gilberte Côté, Marguerite Chauvin, Marcelle Côté, Laurette Dufort, Annette Leduc, May, Dollie et Chrissie Muir, Jeannette et Blandine Caron, MM. Louis Bélec, Jean Brassard, Alphonse Théoret, Gustave Décary, M. Gagné, Philippe Savard, Lionel Crevier, Hubert Leduc et A. Archambault.



Mlle GERMAINE MORACHE, fille de M. et Mme J. Morache, et M. LOUIS MORIN, fils de M. et Mme Louis Morin, dont on annonce les fiançailles.

—M. et Mme Charles Wilson, M. et Mme Ernest Tougas, M. Hercule Tougas et Mlle Alice Tougas ont passé les fêtes de Noël à Chambly Canton, les invités de M. et Mme Georges Wilson.

—Mlle Germaine Lajoie, accompagnée de son petit cousin, Marcel Gaudreault, de Montréal, partiront le 31 courant, pour aller visiter des parents et amis à La Malbaie et aux alentours. Ils y passeront le mois de janvier.

—A Noël, M. et Mme Zotique Gervais, de Tétreaultville, ont reçu à l'occasion des fiançailles de leur fille, Alice, à M. Arthur Dufort, de Maisonneuve. A cette occasion, il y eut souper suivi de danse. Les appartements étaient décorés de roses roses et de chrysanthèmes jaunes. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Joseph Dufort, Mlles Marie Amelia et Orée Dufort, M. Emile Dufort, M. et Mme O. Gervais, M. le Dr Joseph Gervais, de Laval des Rapides; Mlle Anna Pérusse, M. W. Lambert, Mlle Julienne Gervais, M. R. Goulet, Mmes A. de Vaudreuil, L. Daigneault, R. Moudou, MM. et Mmes R. Giroux, E. Gervais, J. Noiseux, F. Duchesne, D. Couture, A. Noiseux, G. Poupart, Mlles L.-A. Noiseux, de Saint-Jean; H. Duchesne, C. Savard, M. Thivierge, Y. Gervais, X. Vandal, G. Héroux, R. Gervais, L. Lavallée, L. Gervais, Mme R. Drolet. Le mariage aura lieu au printemps.

Mlle GERMAINE MORACHE, fille de M. et Mme J. Morache, et M. LOUIS MORIN, fils de M. et Mme Louis Morin, dont on annonce les fiançailles.

—Le mariage de Mlle Rita Kinlough, s.p. M. Gerard Kinlough, frère de la mariée servait au choeur. Le chant fut exécuté sous la direction de Soeur Sainte-Célestine. Mlles Mary et Rose-Imelda Kinlough étaient les solistes. M. J.-P. Kinlough était le témoin de sa fille; M. W. Hayes, celui de M. Ritchie. Après le mariage, Mgr Turquetil et quelques invités prirent le déjeuner avec les nouveaux époux.

veaux époux chez M. Kinlough.

—Mlle Mariette Beaudoin et son frère, Marcel, ont passé les fêtes de Noël à Saint-Esprit, les invités de leur oncle, M. Georges Beaudoin.

—M. Joseph Moreau, autrefois de Montréal et demeurant depuis 38 ans à New-York, est en visite à Montréal pour le temps des fêtes et se retire à l'hôtel Iroquois.

—M. et Mme L. Selby, rue Garnier, ont reçu le jour de Noël, à une soirée-dansante en l'honneur de leur petite-fille, Marguerite. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes A.-L. Désaulniers, L.-C. Selby, Mme Joseph Couture, Mlles Violette Robert, Tharsile Mongeau, Yvette et Jeanne Ménard, de Saint-Basile-le-Grand; Germaine Valiquette, Irène et Thérèse DeSève, d'Ahuntsic; Thérèse Fortier, Lucile Pharand, Renée Lussier, Pauline Gravel, Armande Rajotte, Antoinette Plante, Gabrielle Marcil, L. Marcil, Berthe Vallerand, Lucienne Vallerand, Marie-Marthe et Yvette Désaulniers; MM. Emile et Antoine Mongeau, de Saint-Basile-le-Grand; L. Martin, de Pointe-Claire; M. DeSève, d'Ahuntsic; Lionel Jolicoeur, Marcel Gill, Bernard Saint-Cyr, Jean Lorrain, René Corbeil, MM. de Varennes, Bach, Jaibert, Favreau, Aimé et Jean-Paul Desaulniers. Il y eut chant, musique et déclamation. A minuit, un réveillon fut servi par Mme L.-C. Selby, Mlles Yvette Ménard, Tharsile Mongeau, Marguerite et Yvette Desaulniers.



M. RITCHIE et Mme RITCHIE (Rita Kinlough) dont le mariage fut célébré en la chapelle du couvent des RR. SS. de Sainte-Croix, rue Crémazie, ces jours derniers, par Mgr Turquetil. A côté de la mariée, son père, M. J.-P. Kinlough; à côté du marié, son témoin, M. W. Hayes. — (Cliché F.-E. Maisan, rue Fabre.)

—Mme F.-X. Bellefleur, de Willow-bunch, Sask., est de passage en ville avec l'excursion organisée par la Survivance Française. Mme Bellefleur est l'hôte de sa tante, Mme François Dorval, avenue Papineau.

—Mme Arthur Bissonnette, de Boston, est l'invitée de sa fille, Mme François Dorval, avenue Papineau.

—Au réveillon de Noël servi chez M. et Mme Horace Lecompte, il y eut chant, musique et partie de cartes. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme H. Cyr, M. et Mme Eugène De Liberprey, M. Saint-Jean, M. et Mme Baillargeon, M. et Mme M. Auger, M. et Mme Bruneau, Mme J.-B. De Longchamps, Mme Saint-Pierre, Mme P. De Liberprey, Mlle Archambault, M. Omer De Liberprey, Mlle Y. Saint-Pierre, Mlle N. Gibault, Mlle C. Saint-Pierre et M. Bastien.

—A l'occasion de Noël, M. et Mme Antoine Dagenais ont reçu. Etaient présents: MM. et Mmes Henri Dagenais, Viateur Dagenais, Emile Dagenais, MM. Joséphat et Aldéric Dagenais, Mlle Marie-Ange Dagenais, Mme Dosithé Brazeau, MM. et Mmes V. Pilon, D. Desormeaux, Joseph Clément, G. Edison, H. Marier, Napoléon Lelièvre, M. Armand Dagenais, Mlles M.-A. Pilon, G. Pilon, M.-J. Pilon, M. et Mme Joseph Alarie, F. Alarie, M. et Mme Alfred Alarie, M. A. Alarie, M. R. Alarie, M. et Mme Joseph Desjardins, Mlle Léona Prévost, MM. et Mmes Mathias Laverdure, M. Laverdure, MM. H. Martineau, R. Viau, Auguste Lord, C. Caouette, P. Caouette, A. Comtois, H. Comtois, Mlles Lucienne Mathieu, R.-A. Durocher, Y. Regimbal, E. Miller. Le programme musical fut exécuté par MM. Charles Bourdua, François Pilon, Emile Boisvert et Léo Morin. On remarquait aussi parmi l'assistance: M. et Mme Joseph Renaud, M. et Mme A. Renaud, M. et Mme H. Renaud, M. et Mme J. Boucher, de Shawbridge.

M. JOSEPH BERGERON et Mme BERGERON (Alice Beauchamp) récemment mariés en l'église Sainte-Cécile. (Cliché Lucien Desjardins, rue Mont-Royal est).



M. ARMAND LONGPRE et Mme LONGPRE (Juliette Grenier) dont le mariage fut célébré en l'église Saint-Eusèbe, ces jours derniers.—(Cliché Lucien Desjardins, rue Mont-Royal Est).

MESSES DE MINUIT

A ALBERT MINES

Albert Mines, 31.—Dans la nuit de Noël, ici, la messe fut célébrée par notre curé, l'abbé A. Maloney. La chorale rendit la messe du Premier jour. Le "Minuit Chrétiens" d'Adam, fut chanté par Mlle Laura MacDonald. M. Henri Goulet dirigeait la chorale et Mlle Eva Leclerc touchait l'orgue.

A S.-ALEXANDRE D'IBERVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Alexandre d'Iberville, 31.—La messe de minuit, à S.-Alexandre, fut chantée par l'abbé J.-A. Archambault, curé. Le programme musical a été exécuté par la chorale, dirigée par le Dr L.-O. Bolvin. "Minuit Chrétiens" d'Adam, fut chanté par M. J. Ostiguy. On chanta la messe "Stella Maautina", à l'offertoire, "Montez à Dieu", de Gounod, par le Dr Bolvin. A la messe de l'aurore, les cantiques de Noël, de Gamon. Les solistes furent: MM. J. Ostiguy, C. Brault, A. Methé, H. Quintin, Mme A. Méthé. Touchait l'orgue, Lillian Lusigman.

A S.-MARTINE DE LAVAL

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Martin, 31.—A la messe de minuit, une composition spéciale sur l'air de: "Les Anges dans nos Campagnes", "Ca Bergers assemblons-nous", "Dans cette Etable", furent exécutés à la sacristie, par la fanfare de S.-Martin, sous la direction du rév. Frère Norbert. Le docteur A. Plouffe chanta le "Minuit Chrétiens". La chorale sous la direction de M. L. J. Lavoie, chanta le Kyrie, le Credo, le Sanctus, de "Battman", le Gloria et "Agnus, de avec comme solistes, MM. Thomas Laclimon; à l'offertoire, l'Adeste Fideles, voie et L.-J. Lavoie.

A la messe de l'aurore, les enfants du collège de S.-Martin, assistés des membres de la fanfare et de la chorale, chantèrent en 4 parties les airs de Noël. La messe de minuit fut chantée par M. l'abbé L. Jasmin. Mlle B.-V. Plouffe touchait l'orgue.

A LAC TREMBLANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Lac Tremblant, 31.—Nous avons eu, pour la première fois, la messe de minuit à notre jeune mission du Sacré-Coeur de Lac Mercier. Jamais foule aussi nombreuse s'était réunie dans notre temple, qui était brillamment illuminé et décoré. M. Zéphirin Vanchestein de S.-Jovite, a fourni l'éclairage gratuitement et posé des fils temporaires, pour la circonstance.

La crèche a été faite par M. Létourneau. L'arbre de Noël a été fait par M. Raoul Meilleur.

M. l'abbé Corbeil, de Sainte-Thérèse, officiait. Le chant a été fait par M. F.-D. Barrette et les chantres de la paroisse: MM. Jette, Dauphin et Bédard. "Minuit Chrétiens", fut chanté par M. F. Pinotsau, et à la messe de l'aurore, "Adeste Fideles", par M. Bédard. On a aussi chanté les vieux Noëls. L'orgue était tenu par M. Louis Gauthier. La collecte a rapporté 21 dollars.

La fièvre aphteuse et sa propagation en Suède.

Dans un rapport à la Société de Biologie de Suède, MM. Kling et Hojès ont exposé le résultat de leurs études sur le mode de propagation et de transmission de la fièvre aphteuse en Suède. Ils sont amenés à cette conclusion que la diffusion s'effectue surtout le long des voies de communication à circulation intense et l'évolution généralement d'abord dans les fermes à grands effectifs.

Le rôle des vents, des oiseaux, des rats, etc.; des importations de fourrages, des objets inanimés, leur a paru sans importance réelle dans la diffusion de la maladie, alors que depuis 1898, en Suède, l'homme a été le principal importateur et propagateur de la fièvre aphteuse.

Une conception vraiment nouvelle du rôle de l'homme, dans la diffusion de la fièvre aphteuse, constitue le point original de ce travail.

Pour les auteurs, l'homme serait souvent, non seulement un transporteur de germes, mais aussi vraiment un porteur de germes, le virus pouvant évoluer ou se conserver à l'état latent dans son organisme et vraisemblablement dans ses muqueuses.

L'homme pourrait faire des infections latentes, devenir porte-virus et propagateur du mal.

CONCERT A SHERBROOKE



M. SIMEON MALO, ténor, que l'on entendra au prochain concert qui sera donné à Sherbrooke, le 13 janvier prochain.

A NEW-YORK



M. FRANCISCO ESPAILLAT DE LA MOTA, consul général de la République Dominicaine à Montréal, que son gouvernement vient de nommer consul général à New-York.

LA FLOTTE MONDIALE

Londres, 31. — La flotte mondiale des paquebots représente un tonnage de 12,275,000 et comprend presque un cinquième du tonnage de la marine marchande mondiale totale.

Fabrication du sucre par le procédé de Vecchis.

Le ministère de l'agriculture d'Angleterre a créé une commission pour enquêter en Italie sur le procédé de la fabrication du sucre en partant des cossettes sèches dû à M. de Vecchis.

De l'enquête, il résulte que le procédé est encore à son stade expérimental, mais que, quand certaines difficultés à étudier seront surmontées, il donnera de grandes possibilités au développement de la culture de la betterave à sucre en Angleterre. Des expériences ont été entreprises à la demande du ministère à "l'Institut of Agricultural Engineering" à Oxford.

Les grandes lignes du procédé de Vecchis peuvent être envisagées comme suit: dessécher la betterave en tranches minces, extraire ensuite le sucre de ces tranches desséchées par lixiviation (séparation des substances solubles des insolubles) et non plus par diffusion (passage d'une solution dans une solution de moindre concentration).

Le côté intéressant du procédé réside surtout dans ce fait que l'on peut ainsi faire marcher les sucreries toute l'année, puisque la betterave est ainsi conservée indéfiniment, au lieu de travailler cent jours seulement.

D'autre part, ce procédé permettrait de cultiver la betterave même où il n'y a pas de distilleries, car des sécheries pourraient s'installer sur place à frais beaucoup plus petits et envoyer les cossettes séchées aux sucreries, durant tout le cours de l'année. Le prix de transport serait ainsi très réduit, puisque les cossettes seraient débarrassées d'environ 70% de leur poids d'eau.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien.

La culture du lin augmente au Canada.

La production de filasse se développe au Canada et ses progrès ont été spécialement sensibles en ces quatre dernières années. En 1925, d'après le rapport publié cette année-là par le chef du Service de la filasse, à Ottawa, l'étendue ensemencée en lin dans l'Ouest de la province d'Ontario était de 6,200 acres, soit une augmentation de 440 acres sur l'année précédente. Dans son rapport, le chef du Service, (M. R.-J. Hutchinson), dit que le producteur canadien est dans une situation un peu meilleure que les producteurs de lin irlandais et russes, et qu'il y a eu une demande active au Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis, pour ce qu'on appelle le lin roulé ou non peigné (tossed flax). Il dit également que le commerce du chanvre est actif et qu'il est probable que cette activité se maintiendra.

Les expériences que l'on poursuit actuellement sur la culture du lin à la ferme centrale et aux différentes fermes et stations annexes dans tout le pays, sont indiquées d'une façon détaillée dans ce rapport, que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ottawa. La Sation de Kentville, N.-E., est exceptionnellement bien située pour la production du lin à filasse. On signale une reprise de l'industrie du tissage à la maison à Ste-Anne de la Pocatière, Qué., grâce à la mise en opération du moulin à teiller à cette station. On a obtenu de gros rendements de filasse à Lennoxville, Qué., cette filasse convient mieux cependant pour la vente sous forme de lin roulé que sous forme de filasse et d'étoupe. Les résultats obtenus jusqu'ici sont consignés dans le rapport des essais conduits à Forest, Ont., sur des variétés commerciales de lin; ces essais se poursuivaient toujours. Il se fait également des essais de machines.

C'est si bon manger qu'on se laisse aller à l'excès de temps à autre. N'en soyez pas alors incommodé. Prenez le "Seigels Syrup. Chez tout pharmacien.

Maman, Robert s'est fait mal au doigt



Que de fois la porte de la cuisine ne s'ouvre-t-elle pas pour laisser apparaître une petite tête ébouriffé qui annonce une nouvelle catastrophe.

La mère tient alors la main pour saisir le bouteille et

Absorbine Jr

Quelques gouttes sur une coupure feront disparaître l'infection et accéléreront la cicatrisation naturelle. Une petite quantité du liniment appliqué avec friction vive sur une foulure ou une meurtrissure réduira l'enflure et aidera puissamment à remettre la partie blessée en état parfait et normal. Une bouteille d'ABSORBINE, JR. dans votre pharmacie vous épargnera une quantité innombrable de peines et de souffrances.

Si pas la bouteille chez la plupart des pharmaciens ou expédiée franc de poste acquittés par

W. F. YOUNG, Inc. 118F
Immeuble Lyman, Montréal

MESDAMES !

Si vous avez tout essayé inutilement, demandez à votre pharmacien les PILULES du Dr MARTEL POUR LES FEMMES, en boîtes de fer-blanc cachetées, qui elle vous seront envoyées sur réception de $2.00 (ou les pilules "Spéciales" pour les cas graves, $3.50). Rien de nouveau, mais un bon vieux remède sur le marché depuis des années. Si vous souffrez de nervosité, épuisement, mal de dos ou de n'importe quel symptôme propre à votre sexe, n'attendez pas.

KNICKERBOCKER REMEDY CO.,
71 Front St. E., Toronto

L'Expérience
fait foi de tout.
Placez sans crainte votre argent dans la Parfumerie
J. JUTRAS
LIMITEE

Le BAUME RHUMAL
est le plus efficace pour la toux. Cet excellent remède de famille convient à tous. Il ne contient aucune drogue nuisible. En vente partout; 35c. la bouteille.

CRESOBENE CAPSULES
Indication
Grippe, Rhume, Toux, Bronchite, Laryngyte, Maux de Gorge, Extinction de Voix, Oppression, Asthme.
Composition
Produit Balsamique à l'état naissant, Créosote, Eucalyptol, Térébène, Cinnamon, Pins Maritimes.
$1.00

POUMONS durant L'HIVER

Même si vous jouissez d'une bonne santé, les microbes des Voies Respiratoires sont si virulents qu'ils est prudent de faire l'hygiène préventive en usant de Gargarisme, de Lotion Dentifrice que vous préparerez chez vous au moyen des

CRESOBENE

Ceux qui sont Faibles des Bronches, les Tousseurs perpétuels se trouvent bien de ce produit Balsamique Volatil à l'état naissant, très actif contre les microbes des Voies Respiratoires. Au premier symptôme d'un Rhume, etc., mettez-vous immédiatement sous leurs bons effets. Demandez-nous tout de suite notre brochure Gratuite

"SANTE DES POUMONS"

Vous y trouverez comment préparer chez vous, au moyen des Crésobène, aussi facilement qu'une infusion de thé, un "Sirop", un "Gargarisme", une "Lotion Dentifrice" et comment en "Inhaler" les Vapeurs Balsamiques. Vous ne pouvez traiter vos Poumons, vos Voies Respiratoires mieux et à meilleur marché.

$1.00 chez les pharmaciens ou par la poste.

Standard Products Co., 1566, rue St-Denis, Montréal

Bonne et Heureuse Année
à tous nos amis, clients et aux lecteurs de La Presse.
WILLIS & CO., LIMITED
Manufacturiers de Pianos
580 rue Sainte-Catherine ouest

TRADE MARK FOX
Cherchez cette marque à tous les 48", sur le revers du tissu ou sur une étiquette dans les vêtements.
FOX
WOOLLEN FABRICS
GUARANTEED FOX WOOLLEN FABRICS

A nos clientes
ET A CELLES qui le deviendront, il nous est agréable de souhaiter toutes sortes de bonnes choses pour l'an qui vient.
Que 1927 leur accorde surtout la santé.
LES MAGASINS
Connor
LAVEUSES ELECTRIQUES
L.-A. TESSIER, Gérant Général
J.-E. TESSIER, Gérant des Ventes.

Des autos réellement splendides

Les machines offertes comme prix du tirage au bénéfice des Vétérans.

TIRAGE ADDITIONNEL

Les billets du grand tirage des trois automobiles au bénéfice de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, Succursale Ville-Marie, s'enlèvent avec une grande rapidité et le tirage additionnel du 20 janvier prochain, au cours duquel des prix d'une valeur de près de $500.00 seront tirés au sort, est un nouvel encouragement pour tous les souscripteurs qui auront acheté leurs billets avant le 15 janvier. L'annonce des prix de ce tirage additionnel réservera certainement une surprise à tous.

N'oubliez pas que pour un dollar vous pouvez gagner, en plus des valeurs offertes dans les tirages additionnels, des autos de la meilleure marque qui soit sur le marché, absolument neuves et valant $4,245. Si vous désirez vous rendre compte de la beauté de ces amchines vous n'avez qu'à aller les voir au Clermont Motor Ltd., 4450 rue S.-Denis où elles sont exposées.

Le prix du billet est de $1.00 et on peut s'en procurer aux endroits suivants à Montréal et la banlieue:

Rue Chabot: 5721, Restaurant Dallaire. Côte S.-Paul, Pharmacie Bastien, 1681 avenue Carrie. Lachine: Pharmacie Albert-Lecavalier, 135 rue Notre-Dame. Rue Marie-Anne: Pharmacie J.-J. Ganthier, coin Delaroche. Rue Notre-Dame Ouest: Pharmacie Leduc, coin des Inspecteurs; Phar. Raizenne, coin Versailles; Phar. Bourque, 1737; Phar. Duchesne, coin S.-Philippe; Phar. Lefaivre, coin Beaudoin. Rue Ontario: Pharmacie Gaucher, coin Papineau; Phar. Pipsonneault, coin Plessis; Phar. Leduc, coin Amherst; Phar. H. Forget, coin S.-Hubert; Phar. Laurence, coin St.-Denis. Rue Papineau: Pharmacie Letendal, coin Gilford. Rue Ste-Catherine Est: Pharmacie Liggette, coin St.-Laurent; Phar. J.-E.-W. Lecours, coin St.-Denis; Librairie Pony, 374E.; Phar. Montréal, 534 E.; Phar. H. Forget, 975 E; Restaurant Pelletis, coin Papineau; Phar. Guenneville, coin Dufresne; Phar. Legault, coin St.-Clément; Phar. Lasalle, coin Lasalle; Phar. Leduc, coin Dessaulles. Rue St.-Denis: Librairie Méthot, 1 du Ontario; Pharmacie Leduc, coin Sherbrooke; Phar. Martineau, coin Mont-Royal; Phar. Poirier; Phar. Maillet, coin des Carrières; Clermont Motor Ltd, 4450, près Mont-Royal; Phar. Levesque, coin Laurier; Restaurant Gladianos, 5761, près de Fleurimont. Rue St.-Laurent: Pharmacie Larose, coin Sherbrooke; Phar. Martineau, coin Mont-Royal; Phar. Dunkind, coin Beaubien; Victor Lauson, coin Bernard. Verdun: Pharmacie J.-E. Gaucher, Church et Hannantyne; Pharmacie Vadhonceur, Wellington et Church; Phar. W. Lessard, 4401 Wellington.

Si vous ne pouvez vous en procurer, écrivez au trésorier de la "Presse", Montréal, en incluant le montant nécessaire pour le nombre de billets requis et ces billets vous seront envoyés sans retard.

La "Presse" accusera réception des montants reçus.



GRATIS

Magnifique service en porcelaine, 14 morceaux. (Valeur $4.50). Donné gratis avec

Le THE et CAFE

MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON

En vente partout — Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

805 Notre-Dame Ouest, Montréal. Tél. Main 5036.



Cadeaux aux Invalides

Nombre d'invalides ne pourront pas savourer les copieux menus du temps des fêtes.

* * *

Leur régime doit être léger et bien équilibré.

* * *

A ceux-là, donner du poisson ou des huîtres comme cadeau, ce sera leur causer une belle surprise. C'est une pensée qu'il vaut la peine de ne pas oublier.

Les vendeurs de HATTON vous choisiront quelque variété de choix et l'empaqueteront avec soin.

D. HATTON COMPANY MONTREAL

"La crème des pêcheries"

Lisez les annonces de la "Presse"

ADIEU AU MONDE



Mlle MARIE-ANGE CORRIVEAU, de S.-Sébastien d'Iberville, qui est entrée au noviciat de Marie-Réparatrice, à S.-Laurent.

LES ECHOS VARIES DE MARLBORO

(Du correspondant de la PRESSE)

Marlboro, Mass., 30. — M. et Mme Plouffe, de Saint-Hyacinthe, Qué., passent les fêtes en notre ville, visitant M. et Mme Joseph Delorme et autres parents.

—Roland Boulé est retourné à New-York après avoir passé plusieurs semaines en notre ville, se rétablissant de sa récente maladie.

—André Normandin, employé dans un garage dans la ville de New-York depuis deux mois, a passé la fête de Noël au milieu de sa famille.

—M. et Mme Joseph Dupuis, de Somerville, Mlles Letitia Lizotte et Florida Dupuis, de Springfield, ont passé la fête de Noël chez M. et Mme Henri Dupuis, rue Paris.

—M. et Mme Ulysse Muir, de Northampton, Mass., ont passé la fin de semaine en notre ville, visitant M. et Mme Alexandre Muir, ave Lakeside.

—M. et Mme Victor Grégoire sont revenus de Spencer où ils ont passé la fête de Noël chez leurs parents.

—Mlle Mabel Parker, après avoir passé les vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme George Parker, rue Lincoln, est retournée lundi à Melrose Heights où elle est employée comme institutrice dans une école de l'endroit.

—Noël Giard, étudiant au collège de Joliette, Qué., passe les vacances de Noël et du Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Frank Giard, rue Charles.

—M. et Mme Orai Fontaine, de Plymouth, Mass., sont en visite chez leurs parents en notre ville.

SIX MESSES

Samedi, le jour de l'An, il y aura 6 messes en l'église Sainte-Marie aux heures suivantes: 5.30, 6.45, 7.45, 8.45, 9.45 et 11 heures. Dimanche prochain notre choeur répétera la messe de Noël.

—Samedi dernier eut lieu en la demeure de M. et Mme Pierre Boissi une joyeuse réunion de famille. Assistaient à cette belle fête: M. et Mme Misaël Boissi, MM. et Mmes Aimé Boissi, Arthur Delphis Boissi, de cette ville, Joseph Daoust, Eugène Boissi, de Brockton.

—Thomas Dacey, l'un des citoyens les mieux connus de cette ville est décédé, dimanche dernier. Le défunt a fait partie de la Commission des évaluateurs durant 30 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, mardi le 28 du mois.

ELECTION

Lundi prochain, le 3 janvier 1928, aura lieu l'élection des officiers du Club Dramatique. Les officiers suivants sont élus sans opposition: président, Joseph Bédard; vice-président, Louis Chaput; sec.-arc., Henri Boulé; sec.-fin., Arsidas Vigeant; trés., Eugène Bissonnette; président des auditeurs, Georges Boulé. L'installation des nouveaux dignitaires aura lieu à l'assemblée du mois de février.

—Le banquet annuel du club 1239 de la société des Elks, aura lieu au Elks' Home, mardi le 25 janvier 1927. Mlle Maria Sasseville a été élue présidente du club pour l'année 1927.

—Mlle Emma Goulet, employée au presbytère de la paroisse S.-Joseph de Salem est en visite chez M. et Mme Antonio Cormier, rue Lincoln.

—A la réunion du Club de whist "Le Parisien" qui eut lieu chez Mme Joseph-E. Lapierre, rue Lincoln, lundi le 27, Mme Samuel Daoust fut hôtesse. Mme Joseph Sansoucy a décroché le premier prix; Mme Louise Dupré, le deuxième et Mme Moïse Sasseull, le troisième. La prochaine réunion du club aura lieu chez Mme Edouard Gauthier, rue Gibbon.

—M. et Mme Misael Dupré et leur fille Christine, d'Haverhill furent les hôtes de M. et Mme Edouard Gauthier, rue Chesthut, le jour de Noël.

—M. et Mme Hildège Rougeau, de Montréal, Qué., sont en visite chez M. et Mme Edouard Rougeau.

—M. et Mme Godfroi Brouillette eurent pour hôtes, ces jours derniers, Dr et Mme W. Shea, de Boston.

UN FROID ACCUEIL

Bruxelles, 31. — La première représentation au Théâtre du Parc de "Coeur Ebloui" de M. Lucien Descaves, a été donnée par la troupe de M. Lugné Poë. La pièce a été froidement accueillie.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien.

"OLD MULL"

SPECIALLY BLENDED

BON WHISKY ECOSSAIS D'UNE SAVEUR RARE ET D'UN BOUQUET EXQUIS.

Flacons de 40 onces. $6.00

435

LES DIAMANTS D'ESCURRU

Après avoir soustrait une compatriote aux mauvais traitements de ceux qui l'employaient comme gouvernante, un médecin français se trouve aux prises avec de graves difficultés qui ont une issue tragique.

LE GESTE D'UNE LACHE

L'automne était venu attristant la campagne. Cette fin de villégiature avait un caractère de mélancolie saisissant.

Le soleil restait des jours entiers sans se montrer, caché qu'il était par une brume épaisse, d'où tombaient d'heure en heure de froides ondées.

Le vent aidant, les dernières feuilles se détachaient une à une pour aller sur le sol rejoindre leurs aînées dont l'épais linceul recouvrait la terre.

Les champs étalaient leurs sillons monotones, récemment tracés par les labours d'hiver ; les corbeaux, en bandes nombreuses, troublaient de leurs croassements le calme annonciateur du gel et de la neige.

Nous revenions de la chasse, Pierre Landry et moi ; le fusil entre les jambes, nos chiens couchés à nos pieds, nous laissions le vieux cheval trotter à sa guise, les rênes lâches : le vieux cabriolet grinçait à chaque tour de roue. Mon compagnon fumait silencieusement sa pipe, les yeux dans le vague.

—Eh bien ! a quoi penses-tu, docteur ? Tu fais une mine longue d'une aune... Serait-ce que tu regrettes ce chevreuil que nous n'avons pu retrouver, bien que blessé ?

—Petit malheur...

—Comment, petit malheur ? Un brocart superbe, dont les bois n'eussent pas déparé les panneaux de ta salle à manger, pourtant fort bien garnie déjà.

—Laissons cela, veux-tu ? Je suis dans un mauvais moment, et je demande à ta bonne amitié de ne pas me troubler.

—On ne peut pas dire plus clairement aux gens : Laissez-moi la paix... Monsieur a le spleen ?

—Non... Je me souviens...

Et mon ami le docteur Pierre Landry, allumant une nouvelle pipe, reprit son attitude.

Je suis bavard de mon naturel, et ce tête-à-tête silencieux ne me plaisait guère. Mais, connaissant bien mon vieux camarade, je n'insistai pas autrement pour le faire sortir de son mutisme.

Je rassemblai les guides de mon cheval qui trottait sur place, et par un claquement de fouet sonore, je le ramenai à une plus juste notion de ses devoirs.

Puis sans m'inquiéter de Landry, je sifflai tous les airs de chasse de mon répertoire.

Quand nous arrivâmes à la maison, au Bois-Bannal, la nuit était tout à fait tombée. Le froid était vif, et ce fut avec joie que je chaussai les pantoufles que me tendait Gertrude, la vieille bonne du docteur, et m'allongeai dans un fauteuil, en face de l'âtre où brillait un grand feu clair.

Quant à Landry, il se promena jusqu'à l'heure du repas, faisant les cent pas devant la porte.

—Ah çà ! qu'a donc votre maître, Gertrude ?

—Peut-on savoir, bougonnait la vieille cuisinière ; il est comme ça depuis ce matin, un peu avant votre arrivée, monsieur Maurice... c'est bien sûr cette diablesse de lettre...

—Quelle lettre ?

—Oh ! tout un grimoire que le facteur a apporté pour lui... Sûr que ça n'était pas de bonnes nouvelles, car dès qu'il a eu fini de lire, le docteur avait l'air tout chose...

—Vous avez vu... cette lettre ?

—Sûr, monsieur Maurice, puisque c'est moi qui la lui ai remise : même que ça devait venir de loin...

—C'est bien, Gertrude, merci...

Pierre rentrait, au même instant :

—On ne soupe donc pas ce soir ?

—Mais... quand monsieur voudra...

—Servez-nous vite alors ; je me sens mal à l'aise...

Mais le docteur, malgré tous ses efforts pour faire bonne contenance, était visiblement soucieux. Il mangeait du bout des dents, souriait d'un rire contraint à mes facéties, et laissait à chaque instant tomber la conversation...

—Vois-tu, dis-je, la vie de campagne ne te vaut rien... Malgré moi, tu as voulu t'installer dans ce vieux corps de ferme, perdu au milieu des sapins du Jura, et tu t'ennuies...

—Non, le Bois-Bannal me plaît, mais...

—Mais à condition de ne pas y habiter seul... Eh ! bien, tu as trente ans, marie-toi. C'est le bon moment.

Landry sourit tristement :

—Me marier ? Il fut un temps où j'aurais pu le faire, mais maintenant...

—Eh bien ! maintenant comme naguère, il est toujours temps...

—Peut-être...

—Ah ! enfin ! tu te rends à mes raisonnements... Voyons, tu me caches quelque chose ; confie-moi ton secret, mon vieux.

—Qui sait ? Je puis peut-être t'être utile...

—Merci, Maurice... Aussi bien, tu dois te demander pourquoi je suis venu m'enterrer ici, rompant court avec toutes mes relations parisiennes.

—Je sais depuis longtemps que ce n'est pas une vocation impérieuse qui t'a poussé à te transformer en médecin de campagne.

—Tu pensais juste. Mais j'espérais trouver ici une diversion à mes ennuis.

Tu sais que je possédais et possède encore une assez importante plantation au Brésil. Tu sais également que longtemps j'ai dirigé moi-même cette exploitation, mais tu ignores les motifs qui m'ont poussé à revenir en France... Je vais te les dire...

J'avais, comme voisins immédiats, des gens assez bizarres : un Espagnol d'assez mauvaise mine et de plus mauvaise réputation, uni à une Française d'un caractère détestable.

Les enfants issus de ce mariage ne le cédaient en rien à ces dignes parents, et leur gouvernante, une charmante et douce jeune fille, Isabelle Vernier, était le souffre-douleur de toute la famille.

Un jour, passant à cheval sur les terres de l'hacienda du senor Escurru, — tel était le nom de mon voisin — j'aperçus l'institutrice s'enfuir tout en larmes, poursuivie par les lazzis de ses deux élèves.

Je mis fin à cette scène révoltante, et m'approchant de Mlle Vernier, je la consolai de mon mieux :

—Quittez ces gens, et faites-moi l'honneur d'accepter l'hospitalité sous mon toit. J'ai de nombreux amis, et je puis me flatter que je vous trouverai sans peine une situation meilleure...

—Je ne sais si je dois...

—Laissons là les préjugés, mademoiselle. Je vous donne ma parole d'honnête homme que personne chez moi ne vous manquera de respect.

Mlle Vernier accepta, et bientôt je connus sa triste histoire. Fille unique d'un capitaine au long cours, mort à la mer, sans fortune aucune, elle avait conquis ses brevets d'institutrice et, à la mort de sa mère, elle était venue à 18 ans chercher au Nouveau-Monde à gagner sa vie.

J'aimai vite Isabelle et je crois que, de son côté, je ne lui déplaisais pas de trop.

J'eus le tort de ne pas me déclarer tout de suite, car mes bons voisins, les Escurru, ne se gênèrent pas de dire à qui voulait l'entendre que la préceptrice de leurs enfants s'était enfuie avec un amoureux.

C'est du moins ce que me rapporta un de mes amis.

Je montai à cheval incontinent et me rendis chez mon voisin. Je lui reprochai durement sa conduite, et, cédant à mon caractère emporté, j'allai jusqu'à le menacer.

Mais, de retour au logis, ma colère tombée, je sentis que j'avais commis une imprudence. J'avisai aux moyens d'y remédier. J'écrivis à un de mes compatriotes dont les terres n'étaient pas très éloignées des miennes. Il consentit à engager Mlle Vernier comme institutrice.

J'accompagnai Isabelle chez ses nouveaux maîtres, et repris, le même jour, le chemin de ma plantation.



LES DIAMANTS D'ESCURRU.—Injustement accusée du vol des bijoux de son ancienne maîtresse, Isabelle Vernier monte à cheval et va demander secours à son protecteur, le docteur Pierre.

Le lendemain, à l'aube, une foule de cavaliers entourait ma maison. A leur tête était le senor Escurru :

—Arrêtez ce misérable, criait-il. Sous le prétexte d'une visite, il m'a dévalisé...

Et tandis que je m'habillais rapidement, la troupe avait envahi ma demeure ; Escurru furetait partout ; je voulus protester. Trois solides gaillards me maintenaient solidement.

Escurru, qui depuis une minute fouillait dans mon secrétaire, poussa un cri de triomphe :

—Et voilà la preuve... Voici les pierres de la senora...

Il désignait, de son index tendu, deux superbes diamants.

—Je jure, m'écriai-je, que je suis innocent de ce vol. Ma fortune devrait me mettre à l'abri d'un pareil soupçon...

—Cependant, continua Escurru, en me fixant de son oeil faux, ma femme ne s'est aperçue du vol qu'après votre départ... Et depuis que cette Isabelle Vernier s'est enfuie...

—Assez ! ne prononcez pas ce nom...

—Mais j'y pense ! continua Escurru... Vous avez recueilli cette jeune fille chez vous ; c'est à elle que je dois demander compte de la disparition de ces bijoux. Monsieur Landry, je vous crois, mais c'est la police qui éclaircira cette affaire...

Je vais de ce pas déposer ma plainte... Serviteur !

Muet de rage, je le regardai s'éloigner avec ses acolytes.

J'étais persuadé de l'innocence d'Isabelle, autant que de la mienne, mais la justice comprendrait-elle les raisons qui me faisaient penser ainsi ?

Escurru avait conçu un plan dont l'exécution devait le venger au delà de ses désirs.

Peu d'heures après ces événements, Isabelle arrivait à bride abattue ; je l'avais fait prévenir. Je la mis au courant de tout.

La jeune fille fut atterrée :

—Je suis perdue... un homme comme Escurru n'en est pas à un témoignage près. Eh bien ! reprit-elle, puisque les apparences sont contre moi, dites-moi, monsieur Pierre, que vous avez foi en mon honneur...

—Je vous sais innocente, Isabelle. Du reste, je ferai tout pour vous sauver...

—Dieu vous entende ! murmura-t-elle. A bientôt...

A bientôt !... Bientôt, en effet, nous nous revîmes devant le tribunal.

Isabelle eut beau jurer qu'elle n'était pour rien dans le vol dont on l'accusait, j'eus beau me porter garant de son innocence, rien ne put détruire les témoignages et les insinuations perfides d'Escurru et des siens...

Elle fut condamnée...

A la lecture de la sentence, je perdis la tête...

Je quittai rapidement la salle de justice, et, d'un galop effréné, je vins me poster sur le chemin que devait suivre Escurru, au retour...

Après une heure d'attente, j'aperçus sa petite troupe :

—Votre maître ne vous accompagne-t-il pas ?

—Non, il s'est attardé en compagnie de quelques amis, mais il nous suit de près.

—Bien...

Les domestiques s'éloignèrent.

Une demi-heure plus tard, j'étais face à face avec Escurru :

—J'ai deux mots à vous dire...

—Mais... ce n'est guère l'endroit, ce me semble...

—Je le trouve excellent... Nous serons mieux à terre pour causer. Descendez de cheval...

—Mais...

Je sautai à la bride de sa monture et, d'une bourrade, je le forçai à quitter sa selle.

Le misérable était livide.

—Savez-vous, dans mon pays, quel sort attend les imposteurs ?

—Que voulez-vous dire ?...

—Vous le savez... On les condamne...

—Je ne vois pas pourquoi...

—Vous avez fait emprisonner une innocente. Vous allez me signer une déclaration reconnaissant l'honorabilité d'Isabelle Vernier, et je vous tiens quitte, sinon...

—Sinon...

—Sinon, je vous tue comme une bête dangereuse... Choisissez...

Il hésita une minute, puis :

—Je signerai... Donnez le papier...

Tandis que je le cherchais dans mes poches, le lâche déchargea sur moi son revolver. Je ne dus la vie qu'à un mouvement instinctif qui me fit bondir de côté...

Je sautai sur lui et le terrassai :

—Grâce, râlait-il.

Mais, malgré moi, mes doigts se crispaient à sa gorge.

—Grâce, eut-il la force de dire encore.

J'éclatai d'un rire fou... Le corps fit quelques soubresauts encore, puis plus rien. Il était mort.

Isabelle était vengée, mais je dus quitter le pays en toute hâte...

C'est depuis ce temps que je suis établi ici...

Landry fit une pause :

—La lettre que j'ai reçue ce matin m'annonce que la pauvre fille, sa peine finie, a été expulsée du Brésil et vient d'arriver à Paris, sans ressources...

—Montre-la-moi...

Landry me tendit la missive. Je lus :

—Je comprends ce qui t'arrête... Cette lettre de son avocat t'a plongé dans le désespoir, et bien à tort, à mon avis. Tu as agi comme l'ours de la fable qui tue son maître d'un pavé pour le débarrasser d'une mouche importune... Un peu plus de calme eut mieux servi la cause de ta protégée...

—C'est vrai, soupira mon ami.

—Eh bien ! il se fait tard. Tu as besoin de repos... De mon côté, on m'attend. Promets-moi d'être sage jusqu'à mon retour, qui ne saurait tarder. Je tâcherai de venir demain, après-demain au plus tard. Nous aviserons. Est-ce promis ?

—C'est promis.

On devine ce que je fis. Je gagnai rapidement Mouchard, distant de quelques kilomètres, et pus prendre le rapide de Paris, où je débarquais à cinq heures du matin.

J'avais l'adresse d'Isabelle. Elle ne fut pas longue à rassembler ses quelques hardes, et à onze heures nous reprenions le train...

Le lendemain soir, à sept heures, j'arrivais au Bois-Bannal :

—Mon vieux, je viens dîner avec toi... Mais j'amène un ami, de bon conseil ; fais ajouter deux couverts.

La porte s'ouvrit. Mlle Vernier parut :

—Isabelle !

—Pierre !

—Voilà donc ce qu'avait notre maître, dit Gertrude qui entrait, portant la soupe fumante... Monsieur Maurice, sans être docteur, vous êtes un grand médecin, car rien qu'à voir la figure de M. Pierre, je jure qu'il est guéri de ses mauvaises idées...

—Pour toujours, dit Landry en riant. Maurice, tu seras mon témoin.

—J'y compte... Et à la santé des fiancés, ajoutai-je en levant mon verre.

Depuis ce jour, le Bois-Bannal est en fête...

L'AVICULTURE PAIE-T-ELLE?

L'élevage de la volaille est-il vraiment rémunérateur ?

A ceux qui en doutent nous citerons en exemple la paroisse de S.-Félix de Valois, comté de Joliette, qui s'est particulièrement spécialisée dans cette industrie depuis quelques années et a obtenu de très remarquables succès.

Voici ce que nous trouvons dans le rapport parfaitement contrôlé de M. Anthime Charbonneau, agronome du comté :

En 1920, la paroisse de S.-Félix de Valois produisait à peine 30,000 douzaines d'oeufs.

Du 1er novembre 1925 au 31 octobre 1926, la production s'est élevée à 145,000 douzaines, vendues en moyenne 39 sous la douzaine, formant un revenu brut de $56,550.

En défalquant de cette somme celle de $26,100.00, prix de revient, estimé à 10 sous la douzaine, il reste un bénéfice net de $30,450.00 distribué entre les éleveurs de la paroisse.

SUCCES INDIVIDUEL

Le rapport souligne un succès individuel qui mérite une mention spéciale.

Un des éleveurs, M. Pierre Dalcourt, qui a largement contribué au grand développement de l'aviculture dans sa paroisse, a vendu pendant le même laps de temps, pour $2,178.35 d'oeufs, $110.45 de cochets et $304.00 de vieilles poules: revenus bruts de $2,592.00. Ses dépenses se sont élevées à $898.35, lui laissant, à titre de salaire, $1,694.45.

Ses poules, au nombre de 368, ont pondu en moyenne 182 oeufs.

Ces chiffres et ces renseignements sont ce que nous pouvons dire de plus convaincants à ceux qui, encore sous l'empire des préjugés, prétendent que l'industrie avicole ne paye pas.

LIVERMORE FALLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Livermore Falls, 30—M. Louis-J. Vermette, organiste de la paroisse Sainte-Rose de Lima avait préparé un beau programme de musique qui fut exécuté à la messe de minuit à Noël. Il y eut orchestre supplémentaire à l'orgue composé de M. Louis Laberge, violon; M. Adélard Dumais, charinette; John Vaillancourt, flûte; William Dumais, cornet; Louis Fournier, saxophone. On rendit la messe en sol de Millard. Les soli furent chantés par Mme A. Dufresne, Mlle Alma Dubord, F. Ouellette, Mlle I. Fournier, Mme E. Pineau, Mme J. Dumont, L.-J. Vermette, W. Vachon, Mlle Y. Roy. Le même programme musical fut rendu à la grand'messe de Noël et le dimanche suivant.

—Mlle Yvonne Roy, infirmière au moulin Otis, passa les fêtes à Berwick.

—Mlle Loretta Marcoux passa la fin de semaine de Noël chez ses parents à Rumford.

—M. et Mme Adolphe Chicoine, de Boston, passent les fêtes en ville.

UNE PETITE ANNONCE DANS LA "PRESSE" EST UNE PETITE ANNONCE A LA MAISON

Les Vieux COGNACS ★★★ Monnet

CARRIERE 207 SENECAL OPTOMETRISTES-OPTICIENS MONTREAL

A notre distinguée clientèle, nous offrons nos meilleurs voeux de

BONHEUR ET DE PROSPERITE

pour l'année nouvelle.

CARRIERE & SENECAL

Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu.

207, RUE STE-CATHERINE EST. TEL. LA. 7070

PILULES EADE CONTRE GOUTTE ET RHUMATISME

Soulagent instantanément les pires cas de goutte, rhumatisme, goutte rhumatismale, sciatique, lumbago, douleurs dans la tête, dans les membres et dans la figure.

Tous ceux qui souffrent de goutte ou de rhumatisme devraient recourir immédiatement aux PILULES EADE. Des centaines de témoignages donnés par des hommes de toutes classes et de toutes conditions attestent le pouvoir merveilleux de ces Pilules dans le traitement des cas les plus graves. Ces pilules sont purement végétales et PARFAITEMENT INOFFENSIVES dans leur effets. CONNUES DANS LE MONDE ENTIER. Prix: 50c et $1.25 la bouteille dans toutes les pharmacies. — Agents Grossistes:

FRANK L. BENEDICT & CO., 45 rue S.-Alexandre, MONTREAL. E1

VENTES DE JANVIER DE TOILE IRLANDAISE —PAR LA POSTE

Voici votre chance de vous assurer de véritables occasions en fait de toile venant directement d'Irlande.

Serviettes en toile ouvrée irlandaise de très belle qualité.

Ourlées. 22 x 36 pouces, 4 serviettes pour 1.95

24 x 36 pouces, 4 serviettes pour 2.10

A point d'ourlet. 24 x 40 pouces, 4 serviettes pour 2.95

Toile ouvrée à serviettes, très durable, suffisamment pour 6 serviettes. Le paquet 2.50, 2.95, 3.60

Toile ouvriée de 18 pouces, 6 verges pour 2.10, 2.40, 2.95

Draps de coton fini toile de qualité supérieure; ne sauront manquer de donner satisfaction.

Ourlés

Grandeurs— 1½ x 2½ 1¾ x 2½ 2 x 2¾ 2 x 3 vgs

PRIX— 2.90 3.40 3.70 4.80 pce

Grandeurs— 2½ x 2¾ 2½ x 3 2½ x 3 vgs

PRIX— 4.70 5.00 5.80 pce

A point d'ourlet

Grandeurs— 2 x 2¾ 2 x 3¾ 2½ x 2¾ 2½ x 3¾

5.00 5.50 5.80 6.30 pce

Grandeurs— 2½ x 3¾ 2½ x 3¾

PRIX— 6.40 7.00 pce

Valeurs très spéciales à prix de liquidation avant l'inventaire. Articles faits de notre tissu spécial soie et toile, à rayures et carreaux de couleur. Le tout à moins que moitié prix.

Sacs à ouvrage en toile rayée, .25 chacun.

Sacs à linge sale, .40 chacun.

Sacs à linge sale en toile brodée, .60 chacun.

Salopettes de toile pour dames 1.00

Napperons à point d'ourlet, 14 x 20 pouces, .25 chacun.

Nappes à thé à point d'ourlet, 36 x 36 pce, .60 chacune.

Dessus de table Duchesse à point d'ourlet, 14 x 45 pce, .50 chacun.

Port en sus sur les commandes de $20.00.

MURPHY & ORR, LIMITED

(ETABLI 1825)

Belfast, 7, rue Bedford, - N. Ireland

ECRIVEZ POUR CATALOGUE

43e ANNEE — No 64
MONTREAL, VENDREDI, 31 DECEMBRE 1926

5e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 49
A 60

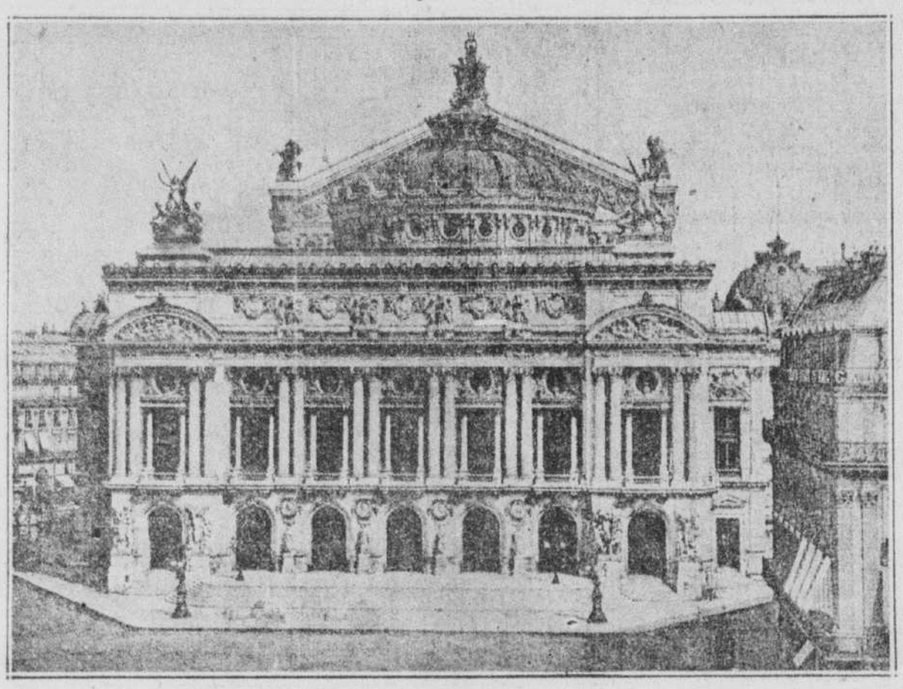
Les petites annonces classées dans la "Presse" sont de plus en plus profitables, car elles sont lues de plus en plus.

"LE PERSAN" COMMUNIQUE A M. GASTON LEROUX LA CORRESPONDANCE DE CELLE QU'ENLEVA LE "FANTOME DE L'OPERA"

Afin de bien marquer son impartialité absolue en ce qui concerne l'existence ou le mythe du personnage maintenant légendaire connu sous le nom de "Fantôme de l'Opéra", M. Gaston Leroux, l'auteur extraordinairement vivant du roman-feuilleton que publiera ces jours prochains la "Presse", nous donne en avant-propos le résultat des deux entrevues qu'il a eues, de M. Faure et du Persan, au sujet de Christine Daaé, du comte et du vicomte de Chagny. On remarquera qu'il n'hésite pas à nous rapporter le scepticisme complet du juge d'instruction Faure lorsqu'il lui parle du fantôme. Par contre, il faut tenir compte de l'importance du témoignage rendu par le Persan, dont le rôle dans le roman même est de première valeur.

Mais lisons attentivement ce que dit M. Gaston Leroux, n'oubliant pas que ces détails sur la genèse du roman en éclairent considérablement les péripéties étranges, que l'on commencera à connaître dans quelques jours:

"Ce jour-là, dit M. Leroux, j'avais passé de longues heures en compagnie des "Mémoires d'un Directeur", oeuvre légère de ce trop sceptique Moncharmin (directeur de l'Opéra de Paris durant le règne du Fantôme), qui ne comprit rien, pendant son passage à l'Opéra, à la conduite ténébreuse du Fantôme, et qui



L'incomparable chef-d'oeuvre de Charles Garnier, l'Opéra de Paris, où se déroule entièrement l'action du "FANTOME DE L'OPERA", le roman-feuilleton dont la "Presse" commencera ces jours prochains la publication illustrée et où nos lecteurs retrouveront un auteur favori, M. Gaston Leroux, avec ses dons remarquables de conteur et d'observateur.

s'en gaussa tant qu'il put, dans le moment même qu'il était la première victime de la curieuse opération financière qui se passait à l'intérieur de "l'enveloppe magique". (Grâce à celle-ci, Erik le Fantôme se faisait verser, à même la bourse de l'Académie Nationale de Musique, d'importantes mensualités).

"Désespéré, je venais de quitter la bibliothèque quand je rencontrai le charmant administrateur de notre Académie Nationale, qui bavardait sur un palier avec un petit vieillard vif et coquet, auquel il me présenta allègrement. M. l'administrateur était au courant de mes recherches et savait avec quelle impatience j'avais en vain tenté de découvrir la retraite du juge d'instruction de la fameuse affaire Chagny, M. Faure. On ne savait ce qu'il était devenu, mort ou vivant; et voilà que, de retour du Canada, où il venait de passer quinze ans, sa première démarche à Paris avait été pour venir chercher un fauteuil de faveur au secrétariat de l'Opéra. Ce petit vieillard était M. Faure lui-même.

"Nous passâmes une bonne partie de la soirée ensemble et il me raconta toute l'affaire Chagny telle qu'il l'avait comprise jadis. Il avait dû conclure, faute de preuves, à la folie du vicomte et à la mort accidentelle du frère aîné, mais il restait persuadé qu'un drame terrible s'était passé entre les deux frères à propos de Christine Daaé. Il ne sut me dire ce qu'était devenue Christine, ni le vicomte. Bien entendu, quand je lui parlai de fantôme, il ne fit qu'en rire. Lui aussi avait été mis au courant des singulières manifestations qui semblaient alors attester l'existence d'un être exceptionnel ayant élu domicile dans un des coins les plus mystérieux de l'Opéra et il avait connu l'histoire de "l'enveloppe", mais il n'avait vu dans tout cela rien qui pût retenir l'attention d'un magistrat chargé d'instruire l'affaire Chagny, et c'est tout juste s'il avait écouté quelques instants la déposition d'un témoin qui s'était spontanément présenté pour affirmer qu'il avait eu l'occasion de rencontrer le fantôme. Ce personnage — le témoin — n'était autre que celui que le Tout-Paris appelait "le Persan" et qui était bien connu de tous les abonnés de l'Opéra. Le juge l'avait pris pour un illuminé.

"Vous pensez si je fus prodigieusement intéressé par cette histoire de Persan. Je voulus retrouver, s'il en était temps encore, ce précieux et original témoin. Ma bonne fortune reprenant le dessus, je parvins à le découvrir dans son petit appartement de la rue de Rivoli, qu'il n'avait point quitté depuis l'époque et où il allait mourir cinq mois après ma visite.

"Tout d'abord, je me méfiai; mais quand le Persan m'eût raconté, avec une candeur d'enfant, tout ce qu'il savait personnellement du fantôme et qu'il m'eut remis en toute propriété les preuves de son existence et surtout l'étrange correspondance de Christine Daaé, correspondance qui éclairait d'un jour si éblouissant son effrayant destin, il ne me fut plus possible de douter! Non! non! Le fantôme n'était pas un mythe!

"Je sais bien que l'on m'a répondu que toute cette correspondance n'était peut-être point authentique et qu'elle pouvait avoir été fabriquée de toute pièces par un homme, dont l'imagination avait été certainement nourrie des contes les plus séduisants, mais il m'a été possible, heureusement, de trouver de l'écriture de Christine en dehors du fameux paquet de lettres et, par conséquent, de me livrer à une étude comparative qui a levé toutes mes hésitations.

"Je me suis également documenté sur le Persan et ainsi j'ai apprécié en lui un honnête homme incapable d'inventer une machination qui eût pu égarer la justice.

"C'est l'avis du reste des plus grandes personnalités qui ont été mêlées de près ou de loin à l'affaire Chagny, qui ont été les amis de la famille et auxquelles j'ai exposé tous mes documents et devant lesquelles j'ai déroulé toutes mes déductions".

M. Gaston Leroux nous promet d'autres précisions pour un prochain communiqué. Il suffira de lire le roman avec une grande attention pour constater que si, au premier abord, bien des faits paraissent impossibles, ils deviennent peu à peu, à mesure qu'avance l'intrigue, singulièrement vraisemblables. "Le FANTOME DE L'OPERA" est, en tous cas, une oeuvre qu'il faut lire. Les sceptiques pourront conclure à son invraisemblance, mais ils ne pourront s'empêcher de reconnaître à M. Leroux, s'ils doutent de sa véracité, une ingéniosité incontestablement géniale.

Plus de 1700 jeunes délinquants ont été traduits devant la Cour juvénile, au cours de cette année

Intéressant rapport annuel préparé par le greffier de ce tribunal dans lequel sont donnés tous les faits intéressants se rapportant à cette importante institution.

Causes, nationalités, religions, etc.

La Cour juvénile prend une plus grande importance chaque année, sous la présidence éclairée du juge J.-O. Lacroix. Comme on peut le voir par le rapport annuel de l'institution que nous publions aujourd'hui, le nombre des causes qui sont venues devant le tribunal des jeunes délinquants a été de 1,706.

Le rapport préparé avec soin par le sous-greffier T. Massie, de la Cour juvénile, a été remis, hier après-midi, à Me Philippe Caisse, greffier de la Paix, sous la juridiction de qui ce tribunal relève. On y verra toutes les informations importantes concernant le travail considérable de cette cour.

DES MILLIERS DE TEMOINS INTERROGES PAR LE JUGE LACROIX

Un détail qui n'apparaît pas dans ce rapport, mais que nous avons pu nous procurer, hier après-midi, c'est que le juge Lacroix, à part son travail comme juge des sessions, a dû interroger plus de 7,000 témoins, au cours des derniers douze mois. On parle maintenant de nommer un avocat pour faire l'interrogatoire des témoins et aussi pour remplacer le juge Lacroix lorsque ce dernier est forcé de s'absenter pour une raison quelconque.

Depuis longtemps, comme on le sait, on parle aussi couramment de placer la Cour juvénile et la maison de détention pour les jeunes délinquants dans de nouveaux quartiers. La chose se fera-t-elle cette année?

Depuis l'ouverture de la Cour juvénile, la maison de détention pour les jeunes délinquants est sous la direction de M. Conrad Despeault et on sait avec quel zèle il s'acquitte de cette tâche.

Le rapport de la Cour des jeunes délinquants de la cité de Montréal, pour l'année 1926, se lit comme suit: :

NOMBRE DE CAUSES

Garçons, 1236; filles, 253; hommes ,160; femmes, 57. Total: 1706. a) Sachant lire: garçons, 1372; filles, 294: ne sachant pas lire: garçons, 24; filles, 16; (b) Sachant écrire: garçons, 1372; filles, 294; ne sachant pas écrire: garçons, 24; filles 16; (c) fréquentant l'école: garçons, 815; filles, 107; travaillant: garçons, 449; filles, 117; ne fréquentant pas l'école: garçons, 132; filles, 86.

RELIGIONS

Catholiques: garçons, 1140; filles, 215. Protestants: garçons, 159; filles, 32. Juifs: garçons, 145; filles, 5. Grecs orthodoxes: garçons, 7; filles, 1. Confucius: garçons, 2. Causes non terminées, 53. Total: 1706.

NATIONALITES

Nés au Canada, 1608; Etats-Unis, 7; Angleterre, 24; Russie, 30; Italie, 16; Irlande, 2; Terre-Neuve, 2; Ecosse, 5; Belgique, 1; Suisse, 2; Pologne, 3; Chine, 3; Allemagne, 1; Roumanie, 1; Autriche, 1.

NATURE DES OFFENSES

Vols simples, 403; vols à l'étalage, 47; vols comme serviteur, 13; vols d'autos, 2; vols avec effraction, 41; vagabondage, 69; incorrigibilité, 173; désertions, 126; règlements municipaux, 221; fausses alarmes, 21; dommages à la propriété, 123; voies de fait graves, 6; voies de fait simples, 26; blessures, 3; crimes d'incendie, 6; immoralité: garçons, 7; filles, 63; passer sur voies ferrées, 27; recel, 2; mendier sans permis, 1; intimidation, 1; lettres de menaces, 1; ivresse, 3; briser sceau des wagons, 6; enfants adoptés, 10; inceste, 4; enfants négligés, 59; actes indécents, 2; mépris de Cour, 1; violation de l'Article 29 de la Loi des Jeunes Délinquants, 233.

ENFANTS PLACES DANS DIFFERENTES INSTITUTIONS

Ecole de Réforme, Montréal, volontaires, 4; condamnés, 62; Bon Pasteur, volontaires, 8; condamnées, 33; Girls' Cottage, Sweetsburg, volontaires, 2; condamnées, 7; Shawbridge Boys' Farm, volontaire 1; condamnés, 13; différents couvents, volontaires, 15; différents collèges, volontaires, 2; Children's Bureau, volontaires, 19.

NATURE DES JUGEMENTS RENDUS PAR LA COUR

Amendes imposées, 196; sentences suspendues, 159; prison: hommes, 43; femmes, 5; plaintes renvoyées, 71; placés sur des fermes, 32; placés à la maison, 19; plaintes retirées, 8; en surveillance, 1008; placés à l'Armée du Salut, 1; mandats non exécutés, 17.

DIFFERENTES SOURCES DE REVENUS

Amendes, $5,950.00; frais, $1,051.80; dépôt, $109.50; salaire des garçons placés sur les fermes, $875.03; argent collecté pour pension des enfants placés, $764.00. — Total $8,750.33.

AGE DES DIFFERENTES PERSONNES QUI SONT PASSEES DEVANT LA COUR JUVENILE

1 an, 2; 2 ans, 2; 3 ans, 4; 4 ans, 2; 5 ans, 6; 6 ans, 13; 7 ans, 19; 8 ans, 37; 9 ans, 61; 10 ans, 115; 11 ans, 121; 12 ans, 185; 13 ans, 245; 14 ans, 304; 15 ans, 283; 16 ans, 64; 17 ans, 18; 18 ans, 4; 19 ans, 12; 20 ans, 3; 21 ans, 7; 22 ans, 4; 23 ans, 6; 24 ans, 8; 25 ans, 3; 26 ans, 7; 27 ans, 16; 28 ans, 1; 29 ans, 6; 30 ans, 13; 31 ans, 9; 32 ans, 6; 33 ans, 4; 34 ans, 5; 35 ans, 1; 36 ans, 6; 37 ans, 28; 38 ans, 5; 39 ans, 11; 40 ans, 13; 41 ans, 2; 42 ans, 5; 43 ans, 4; 45 ans, 5; 46 ans, 2; 47 ans, 10; 48 ans, 4, 50 ans, 2; 51 ans, 1; 52 ans, 2; 53 ans, 4; 54 ans, 1; 56 ans, 2; 63 ans, 2.

Dans le cours de l'année il y a eu 40 sommations.

Dans le cours de l'année, plus de 2,200 personnes sont passées à la Cour pour obtenir des informations de la part du Juge, et faire des plaintes non écrites, dans lesquelles plaintes plusieurs témoins ont été entendus, et qui ont de plus nécessité l'envoi de lettres et de subpoenas.

RECIDIVISTES

Durant l'année il y eut 198 recidivistes dont 157 sont venus 2 fois, 27, 3 fois; 12, 4 fois; et 2 5 fois.

SAINT-TITE-DE-CHAMPLAIN

—M. et Mme Jos. Lévesque, de Québec, ont été les hôtes de M. J.-B. Moussette, de cette ville.

—La quête de la Guignolée, a été faite, dans la ville et la paroisse, afin de venir en aide aux familles qui sont dans la nécessité.

Tous se sont montrés très généreux.

—M. Richard Rompré, de Québec, est venu passer les fêtes à S.-Tite.

—M. Charles-Eug. Lévesque, de Québec a été l'hôte de M. J.-B. Moussette.

—M. et Mlles Beaudoin, de S.-Luc, ont passé la fête de Noël chez M. Emile Beaudoin.

—M. Gérard Brouillet, de Sainte-Anne de la Pérade est venu chez M. Philippe Ferron.

Souhaits de bonne année du chef de l'Opposition



"Je souhaite une année de foi et de patriotisme; une année de conservation, de santé morale et physique; une année de sage économie, d'épargne nécessaire, d'activités utiles, d'émulations fructueuses, de méthodes pratiques; une année de production au bénéfice de toutes les classes de notre population pour le progrès du Canada; une année de justice pour tous les Canadiens qui veulent consacrer honnêtement leurs talents et leurs énergies au bénéfice du pays ou de notre province; une année fatale aux préjugés et au fanatisme; une année de protection pour tout ce qui doit être considéré comme sacré par un peuple fier de ses traditions et de ses institutions; un plus grand respect pour la liberté de la presse et des opinions de conscience.

"Qu'avec 1926 l'émigration des nôtres agonise et que le soleil de 1927 illumine la route du retour à la patrie canadienne".

Arthur Sauvé

SUR LE SOL QUE LE CHRIST ARROSA DE SON SANG.

Croisade en faveur des œuvres palestiniennes

(ECHO D'UN PELERINAGE EN TERRE-SAINTE).

par le chevalier L.-J. RIVET

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

Nous recevons de notre compatriote le Chevalier L.-J. Rivet, Camérier Secret de Cape et d'Epée de Sa Sainteté, la correspondance suivante :

Rome, 1er décembre.

"Prié par le Chapitre Général "des Chevaliers du S.-Sépulcre des "Etats-Unis, de prêter mon con-"cours dans l'organisation du pro-"chain pèlerinage qu'organise le "Chapitre pour Jérusalem en mars "prochain, il m'a semblé, que don-"ner ici les impressions du pèleri-"nage que je fis à Jérusalem, ren-"drait le service qui m'est deman-"dé, en engageant quelques person-"nes à se joindre aux pèlerins amé-"ricains".

MON PELERINAGE EN TERRE SAINTE

Le chrétien qui a eu le bonheur de voir les lieux sanctifiés par le Divin Sauveur, et qui a prié dans les Sanctuaires empreints des souvenirs de la vie et de la mort de Jésus-Christ, comprend les émotions des pèlerins qui foulent cette terre bénie. Tour à tour des sentiments de joie et de douleur pénètrent l'âme dégagée de sa vie ordinaire pour accompagner sur les Lieux-Saints les disciples du Christ qui eurent le bonheur de le suivre durant sa vie mortelle. Et comme j'imagine les contemporains de Jésus avec leur caractère ou leurs penchants personnels : de même, je ne suis nullement surpris de voir la diversité des récits faits par les pèlerins de Terre-Sainte.

Tel le champ de Booz : on y trouve à glaner après la moisson.

J'y suis venu après tant d'autres, et j'y ai trouvé mon grain, cent fois cueilli, sans doute, mais qui avait sans cesse repoussé pour continuer à nourrir les âmes.

Et ce qui m'enhardit à prendre à mon tour la parole sur la Palestine, c'est qu'il en est d'elle comme du mot aimer, qu'on peut redire sans cesse sans le répéter jamais.

Jérusalem paraît . . . Les échos des montagnes
De ce nom révéré remplissent les montagnes;
Le chrétien la salue, et dans ces chants joyeux
Célèbre son aspect et la bonté des cieux.
Une sombre tristesse à ces transports de joie
Succède tout à coup; dans les coeurs se déploie
Un sentiment profond de crainte et de respect,
Et chacun s'humilie à ce lugubre aspect.

Je ne saurais mieux aborder mon sujet et synthétiser les sentiments divers que j'éprouvai à la vue de Jérusalem, qu'en citant ces vers du Tasse, dans sa "Jérusalem délivrée" chant IIIe.

Ils sont tout le tableau de ce qu'éprouve l'âme chrétienne en apercevant la Ville Sainte.

Le coeur bondit de joie d'abord, puis il se serre d'angoisse. On n'éprouve cela devant aucune autre ville. C'est doux et c'est atroce à la fois.

Devant ces murs sacrés qui ont abrité le grand Mystère de la Rédemption, mais aussi le grand Drame qui en fut le prix sanglant, on est saisi d'une émotion intense qui domine toutes les pensées. Puis le calme se fait et l'esprit entre dans de graves et salutaires méditations.

Si Dieu vous fait un jour, ami lecteur, la grâce d'un Pèlerinage en Terre-Sainte, je vous conseille d'emporter avec vous une Bible, l'Ancien et le Nouveau Testament, qui est, à mon sens, le meilleur livre qui vous permettra de jouir vraiment de votre séjour en Palestine.

A TRAVERS LA BIBLE

Je vous dirai même que Jérusalem gagne à être considérée à travers la Bible et les Evangiles.

Est-ce parce que je suis allé aux Lieux-Saints en pèlerin uniquement et pas du tout en touriste, (comme trop de chrétiens le font hélas! de nos jours), mais je vous avoue que je n'ai pas songé à y faire oeuvre d'historien ni même d'archéologue.

Je ne me suis pas embarrassé des controverses (que je suis loin, toutefois, d'estimer vaines), qui divisent les partisans et les adversaires de l'authenticité de tel ou tel lieu sanctifié par le Christ. Pour moi, Jérusalem, dans son ensemble, est authentique et cela me suffit.

Jérusalem, pour moi, ce fut — en plus de ce que je voyais, et à l'aide de ce que je voyais — la Ville "invisible", peuplée d'ombres vivantes qui envahissaient mon esprit et mon coeur et les tenaient captifs dans une mystérieuse contemplation.

Jérusalem, est pour moi, le cadre de toute l'histoire humaine, le foyer des origines et des généalogies; elle est, à mes yeux, la ville des patriarches, des prophètes, des rois, d'Israël le peuple élu de Dieu. Et enfin, par-dessus tout, elle est la ville du Christ, la Cité de son double triomphe, celui du dimanche des Rameaux et celui de la Résurrection.

Voilà pourquoi j'ai parcouru Jérusalem, non point avec le guide moderne de tout le monde, mais avec la parole de Dieu même, contenue dans nos Saints-Livres, et il me semble qu'aujourd'hui je les comprends mieux.

D'ailleurs Jérusalem a été tant de fois détruite et rebâtie qu'elle n'est plus qu'une montagne de ruines dont les siècles ont étagé les unes sur les autres. Elles sont les témoins des âges passés attestant l'exactitude des Ecritures, et c'est bien tout ce qu'on peut lui demander avec les souvenirs qui s'y rattachent.

Il est, je crois, inutile, que je vous fasse la description de Jérusalem, que vous avez pu lire dans tous les livres qui en parlent. Elle ne ressemble guère à nos villes modernes, avec ses rues tortueuses, irrégulières, pavées de pierres pointues, rues si étroites, qu'un chameau chargé de colis, les barre entièrement, ce qui fait que l'on est parfois obligé de se faufiler, en se courbant, sous les ballots qu'il porte.

Des deux côtés de ces rues s'élèvent des maisons à toits plats, sans alignement, sans ornements, sans fenêtres, car elles s'ouvrent presque toutes sur une cour intérieure. Une seule porte, toujours verrouillée y donne accès.

Aucun monument, de prime abord, n'attire les regards: ni la coupole du Saint-Sépulcre, ni la mosquée de l'esplanade du Temple, ni l'antique tour du mont Sion; c'est tout Jérusalem, comme je vous le disais tout à l'heure, qui est tout le monument biblique, entassé, écrasé comme un immense reliquaire que les siècles et les désastres auraient bouleversé. Et l'on a envie de s'agenouiller partout, ainsi qu'on le fait sur les ruines totales de certaines villes du "front" de guerre français ou belge.

L'aspect de la population cause un plus grand étonnement encore. Elle est singulièrement analogue au caractère de la cité antique. Nulle part on ne rencontre une si bizarre diversité de types et de physionomie.

Autour du troupeau de catholiques fidèles, hélas! en minorité, qui vivent sous la garde du patriarcat latin et des Franciscains, grouillent des multitudes de chrétiens dégénérés: des Coptes descendants des anciens Egyptiens, des indigènes de la Syrie et de la Mésopotamie, des Grecs, des Latins de toutes les races, des Orientaux de tous crins, les Mahométans de toutes les sectes, des Arabes de toutes les couleurs, des milliers de Juifs venus de tous les pays du globe.

C'est un scandale et un malheur de voir la Ville Sainte sans unité de foi, alors que le catholicisme, dont elle est le berceau, devrait y briller seul.

Je commencerai par le Calvaire et le Saint-Sépulcre qui résument tous les Lieux-Saints, car c'est là que s'est accompli le grand Mystère de la Rédemption.

On sait que le Calvaire n'est pas une montagne élevée, il ne forme qu'une petite section de la grande montagne qui descend du Nord au Midi, et se trouvait à l'époque du Christ, en dehors des murs de la Cité.

Le jardin de Joseph d'Arimathie entourait ce rocher du Calvaire et renfermait un tombeau taillé dans le roc même. C'est sur ce rocher que Jésus fut crucifié, et c'est dans le tombeau que son corps fut placé. Tout de suite il devint un lieu sacré pour les chrétiens qui s'y rendent fréquemment pour y prier. Mais l'empereur Adrien voulut en éloigner les fidèles. Il fit combler le Saint-Sépulcre et y éleva une statue de Vénus.

Cela dura jusqu'à l'avènement de l'empereur Constantin, qui s'empressa de faire purifier ce lieu profané et d'y construire un temple, le plus éclatant et le plus magnifique qui fut sous le soleil."

De son côté, l'impératrice sainte Hélène fit rechercher la vraie Croix enfouie au Calvaire, et elle construisit, sur le lieu même où elle fut trouvée, une chapelle indépendante de la grande église du Saint-Sépulcre.

Mais en 614, Chosroès, roi des Perses, détruisit ces monuments élevés par la piété de Constantin et de sa mère; il enleva même la vraie Croix qui y était déposée. Quelques années après, le Saint-Sépulcre se releva de ses ruines.

Au Xe siècle, les musulmans y mirent deux fois le feu.

Enfin, quand les croisés s'emparèrent de Jérusalem, ils restaurèrent les trois églises et les réunirent ensemble comme on les voit aujourd'hui; car depuis la chute du royaume latin de Jérusalem, les musulmans ont toujours respecté l'église du Saint-Sépulcre.

L'église actuelle du Saint-Sépulcre n'a ni portail ni grande entrée. Elle se compose de la rotonde où est le saint tombeau, de la grande nef occupée par les fidèles, de la chapelle du Calvaire et de la petite église souterraine de l'Invention de la Croix. Tous ces édifices, reliés ensemble, forment une immense construction.

Si ce temple auguste ne brille plus par la magnificence dont l'avait revêtu Constantin, il a toujours la gloire immortelle de renfermer le tombeau du Christ, vers lequel monte la chrétienté toute entière en suivant la Voie douloureuse que le Christ le premier a tracé avec son sang.

L'EMPREINTE SACREE

Le Calvaire gravi, on ne peut s'arracher du Sépulcre glorieux que notre divin Rédempteur quitta, dans toute sa gloire, le dimanche de Pâques, non sans avoir laissé les empreintes de son Corps sur le suaire de Joseph d'Arimathie, qui l'enveloppait au tombeau.

J'ai commencé par le Saint-Sépulcre, parce que c'est vers lui que tout de suite se dirigent les pèlerins, car il exerce la plus forte attraction qui soit.

Revenons maintenant un peu en arrière dans la vie du Christ et gravissons le mont des Oliviers.

On y voit une petite mosquée au milieu d'une cour circulaire. Des fragments de colonnes indiquent qu'un grand sanctuaire fut jadis élevé en ce lieu.

Cette mosquée renferme une partie du rocher portant l'empreinte du pied gauche du Sauveur. Cette empreinte est encadrée par quatre marbres.

Tout près se trouve la galerie du "Pater", ainsi appelée parce que Notre Seigneur y enseigna cette divine prière à ses disciples.

Un fort beau cloître s'élève en ce lieu, avec des plaques de marbre sur lesquelles le "Pater" est inscrit en 3 langues.

Plus bas se trouve le jardin de Gethsémani qui renferme les huit gros oliviers sous lesquels le Sauveur pria la veille de sa mort. Ces arbres vénérables ont huit mètres de circonférence. Si l'on veut admettre que l'âge de l'olivier se compte par siècles, et que cet arbre se rajeuit, pour ainsi dire, en renaissant de ses propres racines, il n'est pas absurde de croire ce qu'on nous dit, que les oliviers, qui sont de nos jours au jardin de Gethsémani, remontent au temps du Christ.

Un peu plus loin se trouve la grotte de l'Agonie témoin de la plus poignante douleur qu'ait jamais brisé un coeur humain. On a laissé cette grotte dans sa nudité primitive, sauf un autel qu'on y a placé dans le fond. C'est sur ce sol recueilleux que coula du corps du Sauveur une sueur sanglante qui dut le maculer. Aussi avec quel respect et quel amour baise-t-on cette terre et ce roc où le Christ souffrit pour nous et à cause de nous.

A quelque pas du lieu de l'Ascension, sur une plate forme au-dessus de la crypte, se trouve l'endroit où les apôtres composèrent le CREDO.

Montons ensuite au minaret, voisin de la chapelle de l'Ascension, pour contempler le saisissant panorama de Jérusalem, qui, de là, s'offre aux regards émerveillés des pèlerins.

Je ne crois pas qu'il n'y ait rien de plus beau et de plus émouvant au monde, car ce n'est pas seulement un spectacle magnifique de la nature que l'on observe, mais c'est aussi l'histoire de la vie publique du Christ que l'on embrasse devant tous ces témoins des faits et gestes de Jésus.

Au couchant, Jérusalem se montre dans toute son étendue, colorée et tranquille et renfermée dans ses vieux murs et ses remparts crénelés comme une forteresse. La vallée profonde de Josaphat s'étend au pieds de ce qui nous fait face, et va jusqu'au Cédron, qui en sillonne le fond.

Le mont Moriah se dresse à pic devant nous. Il est couronné par la mosquée d'Omar, avec son dôme immense, son parvis de marbre blanc à ciel ouvert, ses pavillons légers qui en dessinent les contours et ses noirs cyprès, comme un ruban de deuil!

C'est là qu'était le temple de Salomon. Il n'en reste plus pierre sur pierre, ainsi que Jésus le prédit à ses apôtres quand ils s'extasiaient sur la beauté de cet édifice. C'est là que Jésus pleura sur la ruine imminente de la malheureuse cité, mais c'est là aussi qu'il promit de rebâtir le temple en trois jours, et c'est bien ce qu'il fit du Vendredi-Saint à Pâques, car le temple qui a surgi avec lui au St Sépulcre et qui contient l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dure depuis plus de 19 siècles sur la terre et il doit continuer dans le Ciel pour l'éternité.

A gauche de la mosquée d'Omar s'élève une tristesse, c'est la mosquée d'El-Askra, ancienne église bâtie par les Croisés sur le lieu de la Présentation de la Vierge au temple.

Mais quittons cette vue déplorante, pour aller chercher une nouvelle joie. Descendons le mont des Oliviers et dirigeons-nous vers Béthanie aux souvenirs doux et consolants. Là, au moins, nous retrouverons notre Jésus au milieu de coeurs qui l'ont vraiment aimé!

BETHANIE

Au milieu des oliviers et des grenadiers, dans un repli de terrain, se cachent quelques maisons modestes que domine deux tours ruinées, un ancien couvent fortifié, et la maison de Lazare; c'est Béthanie. Site paisible qui parle au coeur et où nous retrouvons les plus doux souvenirs de l'Evangile.

Le Sauveur venait se reposer là, dans quelques modestes maisons grises, avec leur escalier en dehors et caressées par les branches des amandiers, telles, en un mot, que nous les voyons aujourd'hui.

Du temps de notre Seigneur, Béthanie était une petite ville. Elle déchut vite et devint un village. De nos jours, ce n'est plus qu'une espèce de gouffre, entre la vallée du Jourdain et le mont des Oliviers, où sont disséminées huit à dix pauvres maisons.

Quand Jésus y venait, deux familles riches avaient le bonheur de le recevoir: Lazare, avec ses deux soeurs, et Simon le Lépreux.

C'est là qu'il goûta les joies de la famille et qu'il partagea ensuite le chagrin de Marthe et de Marie au sujet de Lazare défunt.

L'emplacement du château de Lazare est vaguement indiqué, mais le tombeau sur lequel s'est manifesté la puissance du Fils de Dieu est toujours là, grand ouvert, pour attester le miracle de la résurrection du frère de Marthe et de Marie.

Nous ne pouvons terminer notre

A suivre sur la page 56

UN DINER DE NOEL

C'est la semaine des dîners de Noël. Pas un hôpital, pas un hospice, pas un orphelinat qui n'offre le sien. Il faut avoir vu se préparer celui de Notre-Dame de la Merci pour en pouvoir parler. Tout d'abord une partie de cartes privée fut donnée au domicile d'une des Dames Patronnesses.

Les premiers fonds rentrés, elles pensent à tout ce qui pourrait être fait avec de l'argent, en bas, au refuge. La literie qui manque, les meubles les plus essentiels, et voilà toutes les têtes ou plutôt tous les coeurs qui se mettent ensemble et combinent. Une s'avance: "Je pourrais probablement avoir les volailles". Une autre: le pain, une autre, le lait. Malheureusement, il n'y avait pas assez d'assiettes, ni couteaux, ni tasses. Alors il fallut rassembler tout cela.

Si vous aviez vu le plaisir du comité quand un don arrivait. Et puis, ce n'est pas tout, il faut donner des cadeaux à Noël. Ces pauvres gueux, ils ont meilleure apparence, avec un pouce de barbe en moins.

Alors, on décide de donner un rasoir à chacun, et ils sont 48! Trois mouchoirs et une bonne pipe feraient aussi leur bonheur. Les dames décidèrent ensuite de descendre, la veille, pour préparer elles-mêmes les viandes pour que tout soit bon et à point.

Le mardi, à midi sonnant, commençait à descendre du troisième et du quatrième la théorie des boiteux, des malades, enfin tout ce que peuvent envoyer ces deux étages de misère. Il n'en reste que six en haut, 4 qui ne pouvaient absolument pas sortir du lit et deux autres trop honteux de leur misère. Pauvres gens! Pour faire honneur aux bienfaitrices, on s'était bien lavé, bien peigné, et à un qui descendait en bras de chemise, un compagnon de lui dire: "Hé! Ti-Sèbe, va mettre ton "coat". Et les voilà tous rassemblés dans la cuisine surchauffée, autour des tables dressées avec tout ce que l'on peut rêver de vaisselle disparate, tasses sans anses, fourchettes à deux branches. Mais il n'y eut pas de convives plus choyés.

Ah!! ce dîner-là a dû leur faire oublier le pain sans beurre, et les jours sans patates de l'automne. C'est dommage que la faim finisse par se calmer, parce qu'il en restait encore! Naturellement, ceux qui étaient restés en haut furent servis comme les autres. Au coin d'une table, un vieux pleurait en mangeant. A quoi pensait-il? A d'autres repas de Noël où peut-être une famille l'entourait? Ah! pauvre vie!

A l'issue du dîner, tous remontèrent à leurs chaises, convaincus, je crois qu'il y a du bon monde encore. Un petit discours mit la dernière note à cette fête que l'on préparait avec tant de courage depuis un mois.

Il faut maintenant que le refuge continue d'exister. Il faudra les nourrir, les loger, les vêtir, nos hospitalisés, car si nous ne les aidons pas, faudra-t-il que ces pauvres gens soient rejetés sur le pavé?

Feu Mlle V. Drapeau

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère. — Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Virginie Drapeau, décédée chez son oncle, M. Wilfrid Drapeau. Les porteurs étaient MM. Rob. Boyd, Damase Landry, Art. Morand et Blaise Millette. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Brunelle, qui fit aussi la levée du corps. La chorale de S.-Paul était sous la direction de M. Jean Petit. Le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Parmi les parents et amis présents on remarquait M. Wilfrid Drapeau, MM. et Mmes Art. Morand, Antonio Morin, John Desbiens, Rémi Hérard, le Dr J.-C.-A. Ricard, Mme Damase Landry, Mme veuve L. Fageole, MM. D. Leduc, Louis Beaulieu, Mme Elias Aubin, etc.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies, etc.

Résultat d'un tirage

Le tirage au sort d'une montre en or, au profit d'un ancien combattant, a donné comme résultat la sortie du No 263, dont le possesseur est M. Adrien Brouillette, 7088, rue Christophe-Colomb.

CANDIDATS NOMBREUX

Paris, 31.— En prévision de la vacance du fauteuil de la présidence de la Chambre, après l'élection au Sénat de M. Raoul Péret, élection qui n'est pas douteuse, les candidatures se multiplient.

Rhumes qui dégénèrent en pneumonie

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion. Emulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit un double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents connus pour soulager toux et rhumes opiniâtres et toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et fort ces-sent l'irritation et l'inflammation pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions.

Demandez-la à votre pharmacien. Creomulsion Co., limited, Toronto, Ont.

CREOMULSION

Le Courrier du MÉCANICIEN

L'EMPLOI DU CAMPHRE POUR DECALAMINER LES MOTEURS

Au lecteur qui nous demande des explications au sujet de l'emploi du camphre pour enlever la calamine d'un moteur, nous répondrons que si nous n'avons pas donné les proportions, c'est parce qu'il est très difficile de les établir. Tout dépend du degré d'encrassement des culasses et du dessus des pistons. Il est possible sans hésiter de donner les mesures suivantes dans le cas d'un moteur très encrassé: 150 grammes de camphre pour 6 gallons de gazoline et dans les cas ordinaires, 25 grammes par 30 gallons.

Le camphre en poudre, c'est-à-dire bien écrasé, est versé dans le réservoir, ou si cela est possible, faire un bon mélange avant de verser la gazoline. Cette question pratique qui peut intéresser beaucoup de nos lecteurs, mérite d'être mieux expliquée ou tout au moins, nous ajouterons à notre premier article, quelques détails qui ont leur importance.

Il est bien entendu que seul le camphre du Japon ou camphre naturel peut être employé à l'exclusion du camphre synthétique qui ne produirait pas du tout le même effet.

Il faut bien entendu savoir distinguer l'un et l'autre, car les fraudes sont faciles. Voici deux façons de procéder:

1.—Sur quelques grammes de camphre écrasé, verser dix gouttes d'une solution à un centième de vanilline dans de l'acide chlorhydrique à 25 pour 100. Laisser en contact 24 heures.

Si vous obtenez une coloration verte, vous serez sûrement en présence du camphre naturel.

Si aucune coloration ne se manifeste, le produit serait du camphre artificiel.

2.—Additionnez le même réactif d'un volume égal d'acide sulfurique concentré. Après quelques heures avec le camphre naturel vous aurez une teinte qui passera du jaune au vert et à l'indigo. Avec le camphre artificiel, aucune coloration.

Avec le camphre naturel on n'est pas toujours à l'abri de la fraude. Au moment de la compression du camphre entier on lui ajoute 15 à 20% de saccharose. On reconnait cette falsification à la saveur, à la calcination (odeur de caramel) et à l'insolubilité de l'échantillon soupçonné dans l'alcool.

Bien d'autres méthodes et réactions, la polarimétrie, par exemple, sont employées pour déceler les falsifications ou la substitution au camphre naturel du camphre synthétique, mais nous pensons que les réactions très simples que nous indiquons suffiront dans la plupart des cas.

Au sujet du temps nécessaire à décalaminer un moteur, c'est avant tout une affaire d'appréciation et un conducteur s'en rend compte à la façon dont son moteur se comporte. L'emploi du camphre n'offre aucun danger quand il est mélangé à la gazoline, parce qu'il n'attaque pas les métaux.

Pour un moteur très calaminé, on ne peut pas affirmer que le décalaminage par le camphre puisse remplacer le grattage à la main ou le décalaminage par l'oxygène. Mais l'action auto-calaminante n'est pas douteuse. Le camphre se trouve dans toutes les pharmacies.

DEPART DIFFICILE

Si votre moteur au moment de la mise en marche, s'arrête dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur comme s'il était étouffé, ce n'est pas l'excès de gaz qu'il faut mettre en cause.

Le phénomène s'explique par l'abaissement de température qui résulte de l'augmentation de la dépression par le fait de l'accélération. Cet abaissement de température rend plus difficile la vaporisation de la gazoline et son incorporation à l'air; le moteur s'arrête faute d'être alimenté par un mélange convenablement carburé.

Ce qui confirme cette explication, c'est que si vous laissez tourner le moteur au ralenti assez longtemps pour qu'il s'échauffe, vous ne constatez plus le même phénomène.

FREINS BRUYANTS

Pour obvier aux grincements des freins avant ou arrière, ne vous servez jamais du pétrole ou d'un mélange d'huile et de pétrole que vous pouvez songer à injecter dans vos tambours. En agissant ainsi vous rendriez vos freins inefficaces sans supprimer de façon durable l'inconvénient du bruit. Le grincement des freins tient à des causes très variables: il est souvent provoqué par une mauvaise portée des segments provenant de l'usure des garnitures et de la déformation des tambours sous l'influence de l'échauffement.

Ce qui est à conseiller, c'est la vérification de l'état des garnitures des segments et, en cas d'usure accentuée, de les remplacer par de bonnes garnitures en tissus d'amiante comprimé; faire aussi vérifier les tambours et, s'il est utile les faire rectifier au tour.

AVANCE DE L'ALLUMAGE

En ce qui concerne l'avance à l'allumage, voici les règles que nous avons à différentes reprises rappelées et dont l'application doit permettre dans toutes les circonstances, un bon usage de l'avance:

1.—Il faut en principe donner le maximum d'avance possible, l'excès d'avance étant révélé par le cognement du moteur.

2.—Un moteur froid accepte plus d'avance, toutes choses égales d'ailleurs qu'un moteur chaud; on pourra donc marcher avec moins d'avance quand le moteur sera chaud.

3.—L'avance doit être en règle générale, d'autant plus importante que le moteur tourne plus vite.

4.—L'avance doit être d'autant plus grande que le remplissage des cylindres est moins complet; donc, pour une vitesse déterminée, on sera amené à augmenter l'avance quand on réduira sensiblement l'admission des gaz (cas d'une descente succédant à une partie en palier).

5.—Le principe généralement admis, d'après lequel un moteur appelle d'autant plus d'avance que le mélange est pauvre, n'est exact que dans certaines limites; on constate que pour une avance donnée, l'appauvrissement du mélange au delà d'une certaine valeur du rapport air-gazoline — variable suivant les moteurs — produit un cliquetis marqué et que, sans toucher à l'avance, on peut faire cesser le cliquetis en enrichissant le mélange.

6. — Le moteur supporte d'autant moins l'avance qu'il ralentit et fournit un plus grand effort; en côte réduire l'avance à mesure que le moteur tourne moins vite, ne pas oublier que l'avance nécessaire ne dépend pas de la vitesse de la voiture, mais de celle du moteur; donc, en côte sur une vitesse démultipliée, bien proportionner l'avance au nombre de tours du moteur en tenant compte d'autre part, des autres facteurs (richesse du mélange, remplissage des cylindres, etc.)

PERIODE DE VIBRATIONS

La période de vibrations que possèdent tous les moteurs — ou presque — est naturellement très variable, puisque sur certaines voitures cette période critique se fait sentir au moment où l'on atteint 35 milles et sur d'autres 50. Il n'y a pas à s'inquiéter de cela.

Quand cette période coïncide sensiblement avec la vitesse maximum, on est souvent assez longtemps avant de le constater. Il n'y a pas de modifications mécaniques qui soient pratiquement susceptibles de faire disparaître la période vibratoire. Ce qu'il convient de faire, c'est de la franchir aussi rapidement que possible pour établir la vitesse de la voiture, soit au-dessus, soit au-dessous, car il est toujours mauvais de faire tourner un moteur à un régime où il vibre.

C'est un fait connu que le plomb tétraéthylique employé dans l'essence augmente sensiblement l'énergie développée par l'explosion dans les moteurs. Mais c'est un fait connu aussi que l'emploi de ce corps présentait pour ceux qui l'utilisaient et même pour les autres, des dangers tels que les autorités américaines en défendirent rigoureusement l'emploi. Pas deux ans après, nous lisons que l'on dit le contraire et la revue spécialisée National Petroleum News, a publié le résultat de nombreuses expériences portant sur près de deux années, et qui démontreraient l'inocuité des sels de plomb dans l'essence. Nous croyons qu'un procédé chimique nouveau a été découvert pour permettre de rendre les sels de plomb inoffensifs et tout est parfait.

L'ACCUMULATEUR EN HIVER

Il est parfaitement possible de faire hiverner une batterie à sec à certaines conditions qui demandent un peu d'attention. Après une charge complète, nous comprenons que vous avez vidé l'électrolyte. Immédiatement après il fallait un bon lavage à l'eau pure, lavage fait après démontage des plaques et des séparateurs. Ces derniers doivent être surveillés et ne doivent en aucun cas être endommagés. Une fois tout en bon état de propreté, remettre les éléments dans les bacs avant que les plaques négatives puissent sécher et bien fermer à la cire. La méthode d'hivernage à sec a son bon côté en ce sens qu'elle ne demande aucune attention, mais c'est surtout les opérations préparatoires qui sont délicates et demandent à être bien exécutées. Au printemps, il suffit de mettre de l'électrolyte et de l'eau pure en proportion convenable et faire recharger. La recharge par la dynamo peut vous donner des ennuis et de toutes façons est très longue, de sorte que très souvent il est nécessaire de passer à une station pour terminer l'opération.

DANS LE CARTER

Cela s'explique du fait des difficultés de mise en marche par temps froid. Quand il fait froid, en effet, une certaine quantité de gazoline et de vapeur d'eau arrivé à passer par les fentes des segments pour aller se condenser au fond du carter, formant ainsi avec l'huile de graissage une sorte d'émulsion absolument impropre qui favorise le dépôt de produits à consistance savonneuse pouvant obturer en partie les orifices de graissage. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de vidanger plus souvent l'huile du moteur en hiver sur les modèles qui ne comportent pas de filtre à huile.

LA MAGNETO

La magnéto d'un Ford est composée d'aimants permanents et il est probable qu'ils perdent leur force à moins de subir une influence extérieure. Le contact d'une batterie d'accumulateurs à la borne de la magnéto, par exemple, les désaimanterait. Si cet inconvénient vous arrivait, nous ne vous conseillons pas de les réaimanter et il serait préférable au point de vue économique de placer un nouveau jeu d'aimants. Ce nouveau jeu se trouve placé sur une planche et chaque aimant se trouve exactement dans la position qu'il doit occuper sur le volant. Le plus grand soin est nécessaire pour assembler et fixer la magnéto, la distance entre les aimants et les petites bobines devra être environ de 1-32 de pouce. Pour retirer les aimants, enlevez simplement les deux vis qui les maintiennent en place. L'on attribue généralement à la magnéto tous les ennuis d'allumage alors que ceux-ci sont généralement dus à d'autres causes. Il peut arriver que des saletés s'accumulent autour du ressort du contact de la borne de la magnéto qui se trouve sur le couvercle de la transmission, produisent des court-circuits intérieurs. Dans ce cas, enlevez la borne avec le ressort en dévissant les trois vis qui la maintiennent. Enlevez les saletés qui y sont accumulées, puis remettez la borne en place.

QUAND FAUT-IL DEBRAYER?

C'est une question qui est posée bien souvent et sur laquelle les avis sont très partagés. Débrave-t-on avant de freiner, ou freine-t-on avant de débrayer? Les deux méthodes sont suivies, mais entre elles, il y a pourtant comme nous allons le voir une grosse différence.

Il est prouvé que le ralentissement d'un véhicule lancé est obtenu plus vite et aussi plus sûrement lorsqu'on procède en coupant les gaz mais sans débrayer et en utilisant le frein au pied par exemple pour hâter le ralentissement voulu. Pour obtenir un ralentissement progressif ne donnant aucun à-coup au mécanisme, ne débrayez pas puisque votre moteur embrayé est utilisé et participe à l'action retardatrice. Ne débrayez que pour un arrêt complet et vous y gagnez puisqu'en suivant cette méthode, vous n'utilisez qu'à peine vos freins et de plus votre moteur n'en souffrira nullement. En débrayant avant de freiner, votre ralentissement est moins efficace et ce sont vos freins qui s'usent. Il faut aussi compter sur le mauvais état de ces derniers ou la nature du sol.

FREINS QUI GLISSENT

C'est un cas très grave, le pire de tous. Les garnitures peuvent être usées ou brûlées, mais le plus souvent elles glissent parce que les garnitures sont imprégnées d'huile ou de graisse. Avant d'entreprendre le démontage des roues arrière, démontage souvent difficile, il faut essayer l'injection au pétrole. A l'aide d'une séringue assez forte, arrosez les garnitures en vous assurant que le pétrole touche au but et se répand sur les surfaces. Faire tourner les roues mises sur un cric et faire manoeuvrer les deux freins. Le pétrole aura pour effet d'entraîner à l'extérieur des tambours les corps gras. Il est bien recommandé de ne pas employer la gazoline pour cette opération.

LA VOITURE NEUVE

Ce n'est certainement pas pour rien que les manufacturiers et leurs agents se mettent en frais de donner aux nouveaux automobilistes, des conseils que tous n'écoutent pas avec l'attention désirable. En faisant poser, par exemple une petite étiquette disant de ne pas dépasser le 20 ou 25 milles à l'heure pour les premiers 500 milles, c'est un conseil de la plus grande utilité, puisque de ces débuts de conduite dépend toute la vie de la voiture et son bon fonctionnement. Pourquoi cette vitesse réduite? Simplement pour laisser le temps aux pièces de travailler et de prendre leur place sans qu'il en résulte d'usure anormale.

L'AUTO-ALLUMAGE

L'auto-allumage est une explosion prématurée qui peut se produire sans qu'il soit besoin de faire intervenir une étincelle électrique. Le plus souvent, l'auto-allumage dénote l'état défectueux du moteur et particulièrement son encrassement. Avec les démarreurs électriques, l'auto-allumage n'offre aucun danger à part les cas assez rares où les pignons d'entrainement du bendix ne se dégageraient pas à temps, chose qui peut provoquer une rupture des dents ou encore un coinçage.

DANS LE CARBURATEUR

Il se fait une réclame assez considérable autour de certains produits qui, d'après leurs inventeurs font réaliser une économie de 15 à 25% de carburant. Les avis des automobilistes qui utilisèrent ces produits sont à vrai dire assez partagés. Les uns déclarent s'en être bien trouvés, mais... ne persistèrent pas, d'autres se contentent de rire silencieusement. Pourquoi? En réalité les "toniques" peuvent produire un certain effet puisqu'en général ils sont à base de camphre ou de naphtaline. Ils peuvent rendre le carburant plus volatil, donc mieux préparé à son entrée dans les cylindres. Seulement il faudrait la preuve de cela et en l'attendant, il vaut encore acheter ce qu'il y a de mieux comme gazoline, ce qui sûrement est la meilleure économie, en admettant que le carburateur soit bien réglé.

LE THERMOSTAT

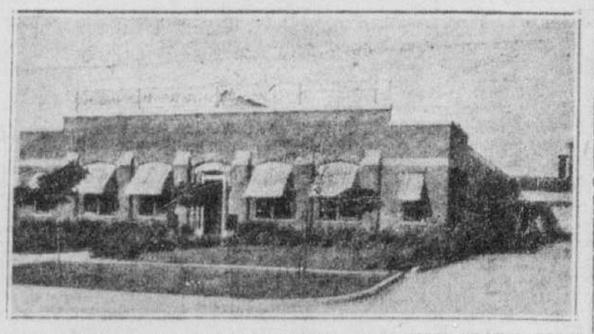
Le thermostat que l'on trouve maintenant sur toutes les bonnes marques, est un appareil dont le rôle consiste à maintenir la température du moteur aussi égale que possible, grâce à un contrôle exercé sur la circulation d'eau. L'appareil se place sur la tuyauterie supérieure presque à l'entrée de l'eau dans le radiateur. Le thermostat est un petit cylindre fermé à ses extrémités et rempli d'éther. Ce liquide, il faut le savoir, est un des rares à avoir un point d'ébullition peu élevé. Quand on met un moteur en marche, l'eau est froide et le thermostat l'empêchera de circuler puisque commandant une petite soupape qui obstrue le passage. Le manque de circulation a pour effet d'élever rapidement la température de l'eau entourant les cylindres. Sous l'effet de la chaleur qui se dégage, le thermostat s'allonge progressivement, entr'ouvrant la soupape, donc laissant passer l'eau qui prend sa course régulière à travers tous le système de refroidissement: pompe, radiateur, chemises d'eau.

ROUES MOTRICES

Il en existe et au mois de mai dernier, nous croyons même qu'un coureur américain sur la piste d'Indianapolis conduisait une machine de ce genre. Depuis, plusieurs marques en Europe en viennent à cette position et assurent que les machines avec les roues motrices à l'avant comportent des avantages sérieux: plus grande stabilité, meilleure tenue sur la route, dégagement complet de toute mécanique entre le tablier et l'extrémité arrière du véhicule. Ces avantages permettent de surbaisser les châssis et de poser des carrosseries plus confortables et plus spacieuses.

LA VOITURE D'OCCASION

Comme l'avoue notre correspondant, l'achat d'une voiture d'occasion est un problème à résoudre et il convient de savoir assez exactement où l'on va quand on ne fait pas son acquisition dans une maison sérieuse. Tout propriétaire qui cherche à vendre sa vieille voiture doit par la force des choses lui trouver des qualités innombrables, quelquefois il avoue des petits défauts, mais le cas est assez rare. Un examen très sérieux s'impose donc et la présence d'un bon mécanicien peut être d'un grand secours rien que pour faire un estimé des réparations à faire. A notre avis, il se peut que de bonnes occasions puissent se trouver, mais il vaut mieux encore avoir affaire à des maisons qui vendent des véhicules avec une sorte de garantie.



MANUFACTURE DE LA COMPAGNIE CHAMPION SPARK PLUG, WINDSOR, ONT. (F)

AU CONSEIL DE LA CITE DE GRAND'MERE

(Un correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère.—Une assemblée spéciale des membres de notre conseil municipal a été tenue sous la présidence de M. le maire J.-Ed. Guyon, étaient présents: les échevins J.-O. Pelletier, Georges Trottier, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant. On a décidé d'ouvrir cette partie de la rue S.-Jacques située au limite de la municipalité de S.-Flore-Est et on a autorisé le maire et le secrétaire à signer les contrats avec les propriétaires des terrains que la ville est obligé d'exproprier.

Le gérant de la cité, M. J.-A. Bernier a soumis un rapport au conseil sur les travaux d'égouts à faire le printemps prochain. Il recommande de faire les travaux d'égouts dans les rues Du Sault, de S.-André à S.-Louis; S.-Alphonse, de S.-André à Du Sault; S.-Louis, de la limite de la cité à la rivière Welch; de l'Abattoir, de la rivière Welch à la rue Bord de l'Eau; Bord de l'Eau, de la rue de l'Abattoir à la rue Saint-Maurice; Saint-Joseph, de la rue Bord de l'Eau à la rue S.-Catherine; Chamberlain, de Angus à S.-Catherine; De la Roche, d'Angus à S.-Catherine; Laurier, de S.-Jacques à S.-Georges; Lovack, de la partie déjà faite à la rue Beaver; Ross, de S.-Maurice au terrain de baseball.

Cette question a été référée au comité général pour étude.

Les propriétaires des rues Ross, Van Horne et Marchand ont demandé des améliorations aux égouts actuels. Cette question sera prise en considération plus tard.

Le conseil a décidé de s'adresser à la Cie Laurentide pour obtenir des copies du plan et des devis du pont suspendu projeté à la traverse actuelle sur la rivière S.-Maurice.

On a autorisé le gérant de la cité à publier dans la "Gazette Officielle de Québec" des demandes de soumissions pour la construction d'un pont suspendu au site actuel de la traverse de la rivière S.-Maurice.

Le conseil a suggéré au ministère des postes de placer trois nouvelles boîtes postales en notre ville, aux endroits suivants: coin des rues S.-Catherine et S.-Maurice; coin des rues S.-Louis et Du Sault et coin S.-Catherine et Victoria.

Le président E.-W. Beatty remercie ses employés

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a adressé à tous les employés de cette compagnie, à l'occasion du Nouvel An, le message suivant.

"A la fin de l'année 1926, je suis heureux de pouvoir féliciter de nouveau tous les officiers et employés de la compagnie pour ce qu'ils ont fait pour le Canada durant ces douze mois. Nous entrons dans une nouvelle année particulièrement intéressante, parce qu'elle marquera le soixantième anniversaire de la Confédération canadienne. Construit dans le but de donner suite à la Confédération, le Pacifique Canadien a toujours été, depuis cette époque, un facteur vital dans le développement du pays. Bien que nous puissions nous enorgueillir de ce que la compagnie a pu accomplir jusqu'ici, nous devons trouver un sujet d'encouragement à continuer nos efforts, à la pensée que la tâche est loin d'être terminée. Cette tâche n'est limitée que par l'étendue des opportunités canadiennes et notre succès dépendra toujours de la coopération active et loyale de chaque membre de notre personnel. A tous les officiers et employés, j'offre, en mon nom comme en celui de la compagnie, mes voeux sincères de bonheur et de prospérité".

(Signé) E.-W. Beatty.

Les funérailles de Mlle M.-Alice McGuire

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Mary-Alice McGuire, survenue à l'hôpital Western, de Montréal, après une maladie de quelques mois. Elle était autrefois institutrice à Sainte-Brigide d'Iberville.

Elle était la fille aînée de feu M. et Mme Jos. McGuire, de cette paroisse. Elle laisse trois soeurs, Catherine, Suzanne et Cécilia.

Le service a été chanté en l'église de Saint-Anthony.

Mgr Donnelly a chanté le service assisté de MM. les abbés Fiocq et Jones, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Brigide d'Iberville.

ON LOUE LE TRAVAIL DE CET INSPECTEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31.—Une délégation de la commission des écoles catholiques de Québec a rencontré le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, à l'hôtel du gouvernement, mercredi. Les délégués, le commandeur Joseph Picard, président de la commission, M. J.-E. Chapleau et M. Télesphore Verret, commissaires, venaient demander au gouvernement d'améliorer le système de l'inspection scolaire, à Québec.

L'inspecteur actuel, M. G.-S. Vien, dessert toute la ville, avec Lévis et l'île d'Orléans. Il a près de 650 classes à visiter, chaque année. Malgré ses 77 ans, il s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de distinction. Malheureusement, son territoire est trop vaste, et il faudrait deux inspecteurs pour la visite des seules écoles urbaines ont fait remarquer MM. Picard et Chapleau.

Le premier ministre leur a promis de remédier à un pareil état de choses.

TRAVAIL ENORME

M. Vien est inspecteur depuis cinquante ans. Il pourrait même célébrer ce jubilé en 1927. Son travail a augmenté avec les années. Aujourd'hui, dans la ville seule, il y a 556 classes. Si l'on y ajoute celles de l'île d'Orléans et de Lévis, on arrivera facilement à un total de 650. Il ne peut donc pas passer une journée dans chaque classe; il ne peut pas y rester une heure non plus, et il faudrait qu'il fût partout en même temps.

RESERVE A ACCROITRE

Tokio, 31.— Le gouvernement présentera un projet de loi pour l'augmentation du fond de réserve de la Banque du Japon.



A NOS CLIENTS ET AMIS

Nous offrons nos meilleurs souhaits de

Bonheur et Prospérité

pour l'année qui va commencer

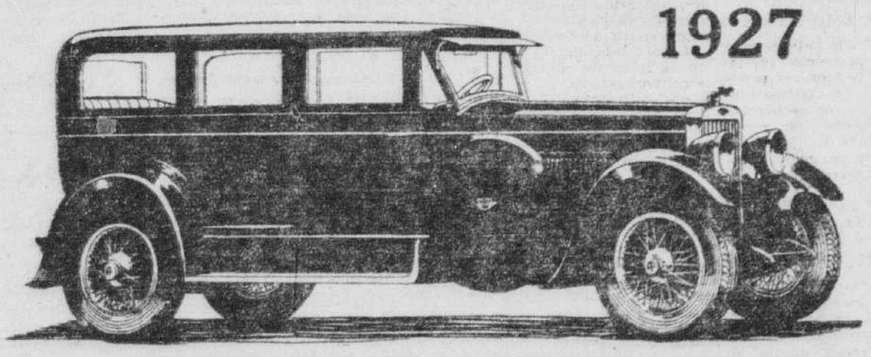
JARRY FRERE

LES PLUS GRANDS VENDEURS DE FORD A MONTREAL

SAINT-LAURENT et BEAUBIEN

4382-84 RUE SAINT-DENIS

Le NOUVEAU Rickenbacker 1927



Le Gainsboro 8-90

LE PLUS NOUVEAU ET LE MEILLEUR 8 EN LIGNE

Moteur genre Européen
Châssis genre Européen
Carrosseries genre Européen

Valeurs qui émerveilleront l'Amérique!

Venez voir la série complète de nouveaux Six et Huit — une grande variété de magnifiques modèles de carrosserie — ils sont plus gros, meilleurs et plus beaux que jamais.

MODERN MOTOR SALES LIMITED

658, rue DORCHESTER Ouest

UPtown 6920

Succursale: 3421, avenue du Parc PLateau 5002

A tous nos clients et amis, nous souhaitons une bonne et heureuse année.

SCIES SIMONDS

SIMONDS CANADA SAW COMPANY LTD

COUTEAUX pour machines



RECTIFICATION DE 4 OU 6 CYLINDRES?..

"Demandez "Cylinder Sam" le "Regrind Man"

Si votre voiture a fait 15000 à 20000 milles, le moteur a besoin d'être rectifié et de nouveaux pistons installés. Pouvoir reconquis usant moins d'huile et d'essence.

L. DEJEAN

492 Lagauchetière Ouest. Main 7385.

LA SCIENCE AIDE AUX RECHERCHES DE LA POLICE

Le pistolet automatique, en tirant, met sa signature sur la balle et la douille de la cartouche. —La marque la plus sûre d'identification d'une arme à feu.

COLLECTION UNIQUE AU MONDE

Par ce temps de recherches scientifiques celui qui médite de "descendre" quelqu'un au moyen d'une arme à feu ferait bien, avant d'agir et même après, de prendre quelques précautions utiles. Autrement son exploit pourra l'entraîner à exécuter une danse à la corde qui n'aurait rien de commun avec celles qu'exécutent les fillettes et aussi les athlètes. Si c'est aux Etats-Unis qu'il prend ses semblables pour cible, à New-York notamment, il aura de grandes chances d'apprécier par lui-même les vertus d'un appareil électrique en forme de chaises, mais dont la vogue est moins grande que celle du grille-pain et du fer à repasser.

Parmi ces précautions, une des plus utiles à prendre, consiste à mettre de l'ordre, à faire comme on dit le ménage, dans la pièce où s'est déroulé le meurtre. Il devra surtout ramasser avec le plus grand soin les douilles des cartouches brûlées et que l'éjecteur du pistolet automatique aura nécessairement projeté sur le parquet. Il devra aussi s'assurer qu'aucune balle ne reste sur place, soit dans le cadavre de la victime, dans les murs ou dans les meubles. Ces précautions exigent bien entendu beaucoup de sang-froid, mais elles n'en sont pas moins indispensables. Tous comptes faits l'assassin ferait mieux d'opérer dans la rue et de tirer dans le sens du trottoir parce qu'ainsi ses projectiles ont de plus grandes chances de se perdre. Mieux encore, il aurait avantage à amener sa victime sur les quais et de la placer de manière que les balles, après lui avoir traversé le corps, aillent se perdre dans le fleuve. Mais ce sont là des dispositions tactiques auxquelles la victime, souvent de mauvaise volonté, à moins qu'elle ne soit soupçonneuse, ne se prête pas toujours.

PRECAUTIONS A PRENDRE

Une autre précaution fort utile à prendre pour un assassin consiste à monter sur un bateau en ayant soin qu'il navigue en eau très profonde, ou encore d'aller faire une promenade rafraîchissante et hygiénique sur le bord des quais. Le moment venu, et surtout sans se faire remarquer il pourra lancer son arme dans les flots. Mais il faut que ce geste soit accompli sans ostentation, sans éveiller l'attention, sans susciter l'intérêt ou la curiosité de qui que ce soit, car il pourra avoir pour conséquence plus tard, l'entrée en scène des scaphandriers. On sait que ces gens ont pour spécialité de se promener au fond de l'eau, armés de lampes et que très souvent ils trouvent ce qu'ils cherchent.

LES INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES

La raison pour laquelle toutes ces précautions jugées utiles sont indiquées aux "grinches" qui pourraient être amenés, au cours de leurs travaux nocturnes, à tuer quelqu'un, c'est que la science permet d'établir que telle balle, trouvée dans le corps de telle victime, a été tirée par telle arme. Elle est même en mesure de le prouver de façon si claire que plus d'une fois il est arrivé que les jurés ont condamné à la potence les assassins désignés par la science.

Mieux encore, l'expert, non pas l'armurier ou le commis de magasin où l'on vend des fusils de chasse, mais l'expert, disposant d'instruments spéciaux et de fiches complètes, peut indiquer sans l'avoir vu le calibre de l'arme, la manufacture d'où elle sort, le numéro approximatif de sa série, ainsi que la date approximative de sa fabrication.

CE QUE REVELE LA BALLE

Neuf fois sur dix, la balle permet de donner de façon précise ces indications sur l'arme d'où est partie la balle qui a tué. La dixième fois, qui représente dans ces recherches l'élément d'incertitude, est représentée par les armes de qualité inférieure fabriquées en grand nombre pendant la guerre, en grande partie en Espagne. Mais le juge C.-E. Waite, chef du bureau de la balistique criminelle, de la police scientifique de New-York, après un travail de dix ans, est parvenu à réduire pour ainsi dire à rien cette dixième chance qu'avaient pour eux les assassins, que leur arme ne soit point reconnue par la balle qu'elle avait tirée. Le juge Waite a réuni une collection d'armes unique au monde, où toutes les fabriques d'armes sont représentées, où se trouvent des échantillons de toutes les séries de fabrication des manufactures d'armes du monde entier.

La méthode qui permet d'indiquer la marque, le nom de l'arme d'où est partie la balle qui a tué, relève directement de la plus exacte.

LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Le matériel nécessaire se compose d'instruments de mensuration: de la balle, du mouvement de rotation que lui impriment les rayures du canon, de la largeur des rayures et des pleins, de la profondeur des rayures, du calibre général de la balle, du poids du projectile et si possible la recherche sur la balle elle-même des indications de fabrication, ce qui est facile, lorsqu'il s'agit de projectiles de fabrication américaine. En possession des renseignements ainsi obtenus l'expert n'a qu'à se reporter à ses fiches sur toutes les manufactures d'armes du monde, pour trouver d'où provient l'arme qui a tiré le projectile soumis à son examen.

Mais pour arriver à déterminer de façon certaine, précise, sans doute possible l'arme qui a tiré la balle qui a tué, il faut posséder la collection d'armes, les fiches, qui en sont la résultante et que possède seule, la police scientifique de New-York. Autrement l'expert, se trouvant en présence d'un projectile tiré par une arme de fabrication étrangère, reste court et ne peut conclure. Il peut, bien entendu, se faire entendre au tribunal et payer d'audace, "bluffer" comme disent les Américains, mais un avocat bien informé déjouera facilement sa ruse.

L'INDISPENSABLE DOCUMENTATION

Ne disposant pas de la documentation indispensable, non plus que des instruments scientifiques nécessaires, la plupart des experts ne donnent au tribunal criminel que des indications fantaisistes, ne formulent que des affirmations sans base. Si elles ont pour les jurés une certaine valeur, c'est que l'avocat du défenseur n'a pas en matière de recherches scientifiques sur la balistique criminelle les connaissances qui lui permettraient de ridiculiser en quelques minutes le prétendu expert.

Jusqu'à ces quatre ou cinq dernières années l'Europe était plus avancée que l'Amérique sur les recherches scientifiques portant sur l'identification des armes à feu par les projectiles. Quelques policiers de New-York, avaient bien fait des recherches mais ils ne disposaient pas du budget qui leur eut permis de monter un laboratoire scientifiques de recherches. La situation aujourd'hui est différente.

La police scientifique de New-York est la mieux outillée. Elle a la prétention d'être la première du monde.

LES DONNEES DU PROBLEME

Les problèmes qui se posent à la police scientifique en présence d'un meurtre par arme à feu sont presque toujours les mêmes et se ramènent à ceux-ci.

1 Voici un révolver et voici une balle qui a tué. Cette balle provient-elle de ce révolver ?

2 Voici un révolver et voici une douille trouvée sur la scène du meurtre. La douille provient-elle de ce révolver ?

3 Voici une balle qui a tué. On n'a pas trouvé de révolver. Quelle est le nom de la manufacture d'où est sortie l'arme; quel est son calibre, son type, sa date approximative de fabrication, son numéro approximatif de série ?

4 Voici une douille vide trouvée sur la scène du meurtre. Quel est le calibre, etc, de l'arme qui a tiré le projectile qui a tué ?

Le problème numéro un est de beaucoup celui qui se pose le plus souvent. C'est aussi celui dont la solution est la plus facile.

LA PREUVE DIFFICILE A ETABLIR

La solution du problème numéro est pour ainsi dire aussi facile a trouver et à établir clairement devant un jury. Mais à la solution il manque un élément de conviction. Ce qui tue ce n'est pas la douille : c'est la balle. Prouver que cette douille provient du révolver qui appartient au prévenu ne constitue pas une preuve décisive de sa culpabilité. Le prévenu peut avoir tiré sur la victime, mais il peut l'avoir manquée après quoi la douille a été projetée hors du pistolet automatique par l'éjecteur. Le coup fatal peut avoir été tiré par une autre personne.

Le problème numéro trois qui consiste à identifier le révolver qui manque par le projectile est est très intéressant. Pour en trouver la solution il suffit d'avoir à sa disposition la documentation indispensable. Sans elle l'expert ne pourra conclure de façon positive. Cette solution la police scientifique de New-York la trouve au moins neuf fois sur dix.

METHODE ENCORE IMPARFAITE

Le problème numéro quatre qui comporte l'identification de l'arme d'où est sortie la douille est celui dont la solution est le plus difficile à trouver. C'est celui dont la méthode de recherche est le moins développée. Ramener une douille à une arme est facile. Mais indiquer le nom de la fabrique de munition d'où sort la douille est difficile et dans la plupart des cas impossible. Quelques armes infligent à la douille des marques, comme par exemple des incisions par le double extracteur. En principe on peut dire que tous les automatiques laissent chacun sa marque distinctive sur la douille. Mais il n'en va pas de même avec les revolvers.

Il est des cas où l'automatique et le revolver tirent les mêmes cartouches. On peut citer en exemple le calibre 45 millimètre automatique de l'armée américaine.

La balle qui fut tirée dans la célèbre affaire Elwell, qui se déroula à New-York, aurait pu avoir été tirée par un pistolet automatique de 45 millimètres de marque Colt, Remington ou Springfield, ou par une arme de marque étrangère. Elle aurait pu aussi avoir été tirée par le revolver de marque Smith & Wesson, fabriqué en grande quantité pour l'armée américaine pendant la guerre, notamment en 1917. Elle aurait pu, enfin, avoir été tirée par une mitrailleuse Thompson. Cette hypothèse n'est pas à rejeter si l'on se rappelle les affaires récentes de Chicago ou cette terrible arme de guerre a joué son rôle.

Le problème qui consiste à identifier une arme à feu qui a servi à tuer se divise comme suit: identification des balles tirées, identification des douilles de cartouches tirées. Les méthodes d'investigation, dans les deux cas sont aujourd'hui différentes. On procède donc à des recherches particulières pour la balle et pour la douille.

On commence par identifier la douille.

Il y a quinza ans un savant français, le docteur Balthazard, de la police judiciaire de Paris, écrivit un article fort remarqué dans lequel il énumérait les différentes marques imprimées sur la douille par le mécanisme éjecteur du pistolet automatique. Disons de suite que dans le cas d'un meurtre commis au moyen d'un revolver les recherches sur la douille n'existent pas. L'assassin prend rarement la peine de vider le barillet de son arme à moins qu'il n'ait épuisé ses munitions et qu'il ait le temps de recharger son revolver, ce qui est assez rare.

COMMENT LA DOUILLE EST MARQUEE

L'automatique rejette ses douilles vides pour ainsi dire aussi rapidement qu'il tire les cartouches. A chaque balle tirée correspond l'éjection d'une douille. C'est pourquoi les douilles restent habituellement sur la scène d'un meurtre. Elles sont les premières indications de l'assassin que l'on trouve. Parfois on trouve et la balle et la douille et l'identification de l'arme en est facilitée d'autant. Dans l'opération d'un pistolet automatique la glissière, ou partie mobile, est d'abord tirée à la main jusqu'à ce que la cartouche qui se trouve dans le magasin monte à la hauteur de la chambre, où elle est poussée automatiquement par la glissière, comme par exemple dans le Bayard ou le Mauser. C'est ici que se produisent les premières marques qui serviront plus tard à l'identification et de la balle et de l'arme.

LE MECANISME DE L'AUTOMATIQUE

La cartouche est poussée hors du magasin par un ressort puissant. La glissière dans son mouvement de recul passe sur cette cartouche et la froisse au passage. Lorsque la cartouche passe en avant de la glissière et que celle-ci la pousse dans la chambre de l'arme, elle est encore froissée par la glissière, mais cette fois plus fortement. Lorsque, après avoir été tirée, la douille est saisie par les extracteurs, il en résulte d'autres froissements, d'autres égratignures dont chacune est une marque.

Les marques caractéristiques que subissaient les douilles dans des armes saisies ont constitué un des éléments de la preuves qui a fait monter pour l'assassinat de sir Lee Stack Pasha, sept Egyptiens sur la potence.

Lorsque la glissière d'un automatique glisse vers le canon de l'arme, la cartouche monte en face de la culasse. Elle se prend alors dans les griffes de l'extracteur qui sert à extraire la douille dès que la cartouche est tirée. Ces griffes de l'extracteur impriment toujours et sans exception leur marque sur la douille, généralement sur la cannelure. Ces éraflures constituent une des marques principales de l'arme par la douille.

LA MARQUE DE L'AIGUILLE

Lorsque le coup est tiré, l'aiguille est violemment projetée sur la capsule qui est généralement de cuivre rouge très tendre. La marque imprimée par l'aiguille sur la capsule constitue une deuxième marque d'identification. Le point de contact de l'aiguille et de la capsule varie d'une arme à l'autre. Cette aiguille est finie à la main. Il n'y en a pas deux pareilles. Le point de contact peut donc constituer deux marques d'identification: sa localisation et sa forme. L'aiguille frappe généralement la capsule un peu en dehors de son centre. Cette légère déviation est facile à comprendre à raison de ce que l'on appelle la tolérance de fabrication qui en permet l'ajustage et le fonctionnement plus faciles dans la culasse. La marque de l'aiguille sur la capsule, les marques de l'éjecteur et de l'extracteur sur la douille constituent un ensemble qui permettent d'identifier sans le moindre doute, une arme par la douille de la cartouche tirée.

LA MARQUE LA PLUS CONCLUANTE

La violente explosion qui se produit dans la capsule et la pression des gaz dans la douille au moment où se produit la déflagration de la poudre repousse violemment vers la culasse la capsule de cuivre tendre. Elle prend alors l'impression des particularités de la coulasse contre laquelle elle est poussée. C'est une marque qui s'ajoute aux autres et c'est la plus concluante de toutes peut-être.

La culasse est finie à la lime que manie l'armurier-ajusteur. Une lime apparaît régulière et très douce à qui la regarde à l'oeil nu. Elle apparaît toute différente à qui l'examine au microscope. Il est impossible à un armurier de limer deux pièces exactement pareilles. Il lui est impossible de donner trois coups de limes rigoureusement dans la même direction, avec la même force et de la même longueur. Il n'y a donc pas deux culasses exactement pareilles. Et ceci est vrai de toutes armes, des armes bon marché comme des armes de luxe.

Le travail de l'expert consiste à découvrir ces marques particulières et à les mettre sous les yeux du jury de façon qu'il en comprenne la signification et la portée. Avec le microscope d'abord, il trouvera ces marques, avec le micrographe il les mettra au moyen de la photographie sous les yeux des jurés.

LA PRESSION DES GAZ

Lorsque la déflagration se produit la pression des gaz rejette vers l'arrière la glissière et amène l'éjecteur à saisir la douille et à la tirer violemment hors du canon. Lorsque la douille est arrivée presque à la limite du parcours que l'éjecteur doit lui faire faire elle subit une pression latérale de gauche à droite, qui la fait sortir de la griffe de l'éjecteur et la fait passer par la porte que la glissière dans son recul laisse ouverte. La glissière prend alors la cartouche qui monte du magasin et la pousse dans la chambre à feu de l'arme. L'automatique est alors prêt à tirer un autre coup. Tout ce jeu compliqué de mécanisme a pris à peine une fraction de seconde.

La violente poussée de gauche à droite que subit la douille lui imprime une autre marque facilement reconnaissable. Quelques automatiques, pas tous, mais plusieurs, impriment au bord de la douille des marques en dents de scie. Ces marques sont probablement infligées à la sortie sous la poussée latérale. Nous sommes donc en présence d'une douille portant les marques suivantes:

LES MARQUES DE LA DOUILLE

1 Egratignures sur le côté;

2 Brisure légère sur la cannelure, causée par l'éjecteur;

3 Une impression de la tête de l'aiguille sur la capsule, qui peut être unique par sa forme et par certaines irrégularités;

4 Une impression de la tête d'aiguille, légèrement en dehors du centre de la capsule, relativement aux autres marques fixes, qui ont celles de l'éjecteur et de l'extracteur;

5 Une capsule de cuivre projetée en arrière et portant l'impression des marques de lime de la culasse;

6 Impression sur le côté de la douille d'une marque faite par l'éjecteur.

Très souvent la forme de la marque faite par l'éjecteur et celle faite par le crochet de l'extracteur diffèrent de celles de tout autre pistolet de la même marque. Plus le pistolet est vieux et le meilleur marché il est, plus ces particularités ont de chances de se produire sur la douille.

Il est impossible que toutes ces particularités, toutes ces marques se produisent sur une douille, excepté sur celles provenant du même pistolet. Si on tire plusieurs coups du même pistolet on constate que certaines marques sont moins apparentes parfois sur une douille parci par-là, mais elles ne tardent pas à reparaître sur les douilles suivantes.

LE REVOLVER LAISSE MOINS DE MARQUES

Le revolver est une arme dans laquelle on met les cartouches à la main, une par une. Elles sont donc tirées du barillet de la même manière. Ses douilles ne portent donc pas de marques comme celles du pistolet. La principale marque d'identification de la douille se trouve donc sur la capsule. On y retrouve la marque de l'aiguille et l'impression des irrégularités de la culasse. On peut aussi y trouver une irrégularité de la pointe de l'aiguille.

La deuxième partie du problème consiste dans l'identification du projectile.

Comme c'est la balle qui a tué, la relier à l'arme qui l'a tirée constitue une preuve particulièrement grave.

On y parvient en partant de cette vérité démontrée que deux revolvers même de la même marque ne tirent pas deux balles rigoureusement identiques. En passant dans le canon de l'arme elles y reçoivent des impressions particulières. Ces impressions résultent des rayures, et des intervalles pleins, des imperfections des unes et des autres.

PROCEDES DE FABRICATION

On fabrique le canon de revolver en perçant des trous dans une barre d'acier doux. Ces trous sont un peu plus petits que le calibre. On l'aggrandit ensuite à la lime ronde, laquelle est appliquée selon un mouvement de va-et-vient longitudional. Puis on y fait passer un outil spécial destiné à faire les rayures. Il pénètre dans le canon en tournant, de manière à ce que les rayures impriment à la balle un mouvement rotatif.

Le nombre des rayures constitue un élément important d'identification. Leur largeur ainsi que celles des pleins en sont un autre. La profondeur des rayures en est un troisième. Deux manufactures peuvent produire des armes qui se ressemblent en quelques-uns de ces points, mais pas en tous. La variation est surtout sensible dans la direction des rayures, leur mouvement tournant.

LE POLISSAGE DU CANON

On introduit ensuite dans le canon une tige d'acier autour de laquelle on coule du plomb en fusion. Le plomb prend la forme de l'intérieur du canon. On le retire alors et on l'enduit d'émeri. On le réintroduit dans le canon pour le polir. Il apparaît alors poli comme un miroir. Mais à l'examen microscopique il n'en va pas précisément de même: des irrégularités surgissent, nombreuses, très sensibles. Il existe dans le canon, surtout dans le canon des armes bon marché, des creux que le polissoir de plomb enduit d'émeri n'a pas atteint, des éraflures existent sur le bord des rayures. Enfin il existe des éraflures très perceptibles et qui toutes laissent au passage leur empreinte sur le projectile.

Le projectile est de trois sortes: plomb, plomb recouvert d'acier, plomb recouvert de cuivre. Les uns comme les autres sortent du canon de l'arme avec les empreintes de ces particularités. C'est en quelque sorte la signature de l'arme sur le projectile. S'il est impossible à l'homme de faire deux objets rigoureusement pareils, il est impossible à la machine de reproduire des imperfections rigoureusement identiques dans deux canons de révolver. Il va sans dire que dans les armes bon marché les imperfections sont beaucoup plus accusées que dans les armes de luxe.

LES PREMIERES RECHERCHES

Les premières recherches porteront donc sur les rayures faites sur les parois de la balle par les pleins du canon. En passant dans les chairs, les os ou le bois, elles ne subissent aucune déformation. Comme ces pleins ont été laissés intacts par l'instrument qui a fait les rayures dans le canon, il se trouve qu'elles portent des irrégularités beaucoup plus grandes que les rayures soumises à l'action de la lime et du polissoir.

Le procédé d'identification consistera surtout à tirer avec de la même poudre une autre balle et à la comparer à celle que l'on possède déjà. Si elles ont été tirées par la même arme, les marques seront rigoureusement authentiques.

MARQUES SANS IMPORTANCE

Les projectiles portent aussi des marques accidentelles ou secondaires. Elles varient d'une balle à l'autre et n'ont aucune importance pour l'identification, si ce n'est qu'elles peuvent faire disparaître une marque utile à l'identification. Ces marques secondaires peuvent résulter par exemple d'un point de rouille à l'intérieur du canon que la balle en passant fera disparaître, particule d'acier, et elles peuvent porter des marques secondaires provenant des vêtements, des os traversés. Ces marques ne se répètent jamais, comme les marques réelles d'identification. Mais l'expérience portant sur vingt balles est toujours concluante: les marques réelles d'identification se retrouvent immanquablement.

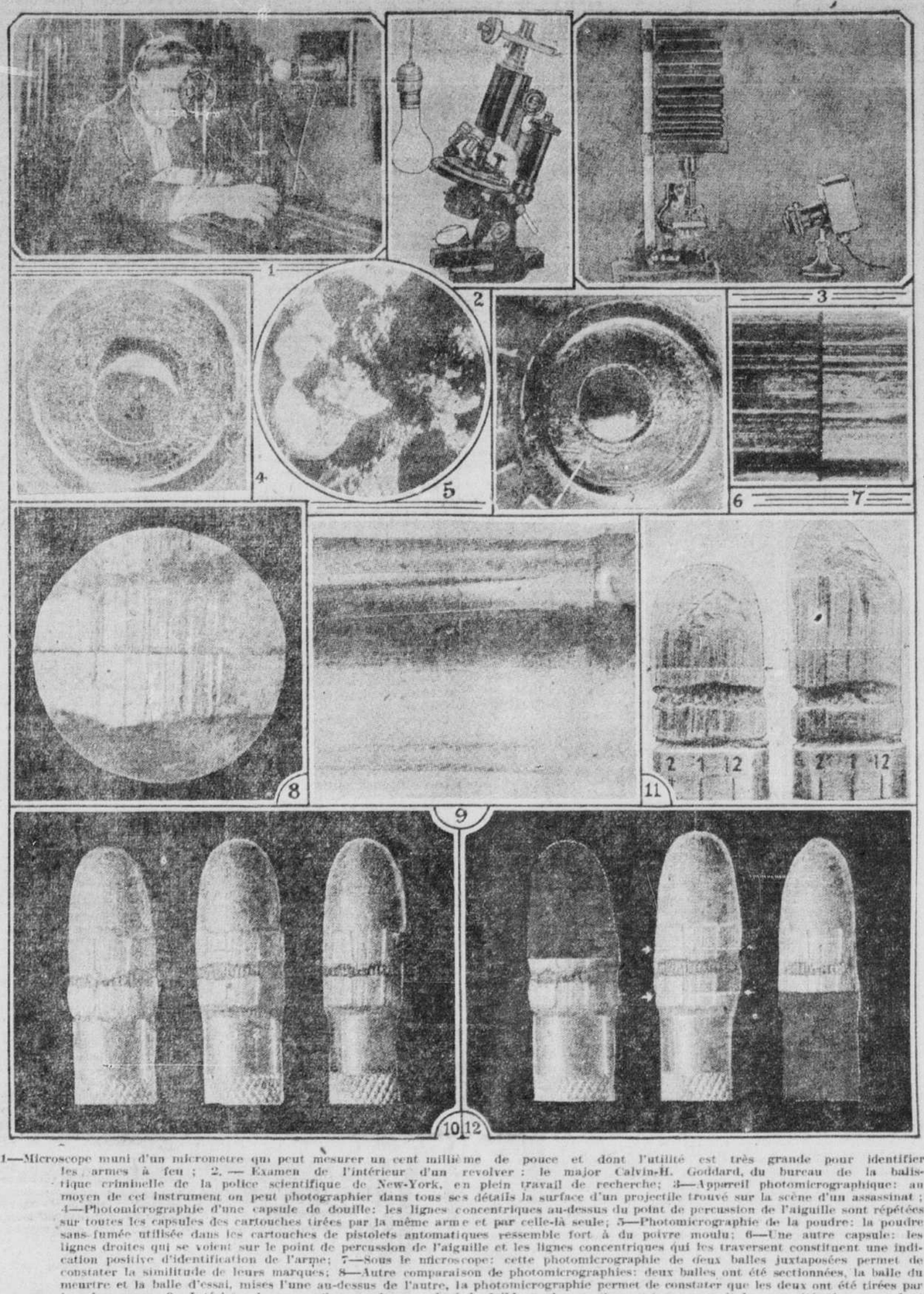
L'IMPORTANCE DES FICHES

Déterminer la marque et le type d'une arme qui manque par la balle que l'on possède est une question de mensuration scientifique et de recherches dans les fiches que l'on possède plutôt que d'un examen au microscope proprement dit. C'est une question qui se résume à rappetisser le cercle des investigations. Les instruments qui servent à mesurer les marques du projectile sont d'une merveilleuse [illegible] ils mesurent un cent millième de pouce. On conçoit que les [illegible] rayures, leur profondeur, etc., soumis à de tels procédés de mensuration permettent de donner des indications d'une extraordinaire justesse. Finalement on mesure le mouvement giratoire dont le projectile est animé à sa sortie du canon de l'arme.

Après avoir passé des années à collectionner tous les types de revolver de fabriqaction américaine, le juge C.-E. Waite, qui fait depuis longtemps partie de la police scientifique de New-York, se trouva fort empêché dans ses recherches d'identification, par le fait de l'introduction aux Etats-Unis d'une quantité formidable d'armes bon marché provenant de manufactures d'Europe.

UNE COLLECTION UNIQUE AU MONDE

Muni de l'autorisation officielle nécessaire, il se rendit donc dans chaque ville où existait une fabrique d'armes et commença à en acheter des échantillons de types divers. C'est ainsi que fut constituée la plus complète collection d'armes du monde, au point des recherches de la police, bien entendu. Rentré à New-York il engagea le major C.-H. Goddard, armurier expert, Philippe Gravelle, photo-micrographe et John-H. Fisher, physicien connu. Avec leur aide il commença la fabrication des instruments de mensuration en usage aujourd'hui dans le bureau des recherches scientifiques. Ces instruments ont été perfectionnés et constituent aujourd'hui le dernier mot de l'outillage d'un laboratoire de ce genre. Mais lorsque l'expert s'est convaincu d'une chose, il lui reste à en convaincre le jury. On y arrive par la photographie. Les clichés qui illustrent cet article permettent de se rendre compte de la facilité avec laquelle, le premier venu peut constater que deux balles proviennent de la même arme.



1—Microscope muni d'un micrometre qui peut mesurer un cent millième de pouce et dont l'utilité est très grande pour identifier les armes à feu ; 2. — Examen de l'intérieur d'un revolver : le major Calvin-H. Goddard, du bureau de la balistique criminelle de la police scientifique de New-York, en plein travail de recherche; 3—Appareil photomicrographique: au moyen de cet instrument on peut photographier dans tous ses détails la surface d'un projectile trouvé sur la scène d'un assassinat ; 4—Photomicrographie d'une capsule de douille: les lignes concentriques au-dessus du point de percussion de l'aiguille sont répétées sur toutes les capsules des cartouches tirées par la même arme et par celle-là seule; 5—Photomicrographie de la poudre: la poudre sans fumée utilisée dans les cartouches de pistolets automatiques ressemble fort à du poivre moulu; 6—Une autre capsule: les lignes droites qui se voient sur le point de percussion de l'aiguille et les lignes concentriques qui les traversent constituent une indication positive d'identification de l'arme; 7—Sous le microscope: cette photomicrographie de deux balles juxtaposées permet de constater la similitude de leurs marques; 8—Autre comparaison de photomicrographies: deux balles ont été sectionnées, la balle du meurtre et la balle d'essai, mises l'une au-dessus de l'autre, la photomicrographie permet de constater que les deux ont été tirées par la même arme; 9—Intérieur du canon d'un revolver: malgré la faiblesse du grossissement on aperçoit les rugosités du canon dont chacune constitue une identification; 10—Le témoin silencieux: dans ce groupe la balle du meurtre est au centre et deux balles tirées par la même arme sont, l'une à sa droite, l'autre à sa gauche: remarquez comme les marques se ressemblent; 11—Balles superposées: à gauche la partie inférieure est celle de la balle du meurtre tandis que la partie supérieure est celle de la balle d'essai. A droite; la partie supérieure de la balle du meurtre a été placée sur la partie inférieure de la balle d'essai. Les marques indiquent que les deux balles ont été tirées par la même arme; 12—Ce que le ciseau révèle: la partie inférieure de la balle d'essai qui est à droite et la partie supérieure de la balle du meurtre qui est à gauche ont été superposées: les marques correspondent parfaitement.

Bonne et Heureuse Année

A TOUS NOS CLIENTS.

Nouvellement Arrivé de l'Orient

Pourquoi paraitre vieux à 35 ans



Nous avons aujourd'hui au Canada le fameux produit "TEINTURE ORIENTALE". Ce produit est en usage depuis près d'un demi-siècle en Europe ainsi qu'en Orient.

Les quelques millions de nos clients le recommandent hautement car les résultats sont aussi satisfaisants que merveilleux.

Notre "TEINTURE ORIENTALE" est un produit purement végétal et non un produit chimique, il vient directement d'Orient.

Nous garantissons notre produit comme étant de première qualité pour teindre vos cheveux gris, soit d'un beau noir ou brun.

En plus de rendre vos cheveux gris d'un beau noir ou brun, notre "TEINTURE ORIENTALE" fortifie la racine de vos cheveux et possède des propriétés toniques contre la chûte des cheveux.

Satisfaction garantie ou argent remis.

En vente chez tous bons Pharmaciens ou directement de la compagnie sur réception de $1.25

THE ORIENTAL HAIR DYE CO.

94 rue Royal. Trois-Rivières, P. Q.



Bannissez les boutons

En Employant

Cuticura

Le Savon pour Nettoyer L'Onguent pour Cicatriser

Essayez notre nouveau bâton à barbe

SOIREE d'ADIEU SPECIALE

en l'honneur de

JOSEPH C. SMITH

C'est avec regret que la direction annonce la dernière apparition le soir du jour de l'an de JOSEPH C. SMITH et de son orchestre à cet hôtel. M. Smith, maître de son art, a été l'âme des élégantes réunions de danse à Montréal durant plusieurs années et ce n'est que sur ses demandes pressantes que nous avons accepté sa démission. Les danseurs et les amateurs de radio regretteront certainement de ne plus entendre les airs entraînants de sa musique qui restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui l'ont entendue.

Hotel Mount Royal

Nous Souhaitons une Nouvelle Année de

BONHEUR

ET DE

PROSPERITE

A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE



Walter F. Cummings

148 Notre-Dame Ouest

PRES DE LA RUE ST-PIERRE

CONSULTATION LÉGALE

Nous nous faisons un agréable devoir de répondre, dans ces colonnes, à toutes les questions légales que nos lecteurs jugent à propos de nous poser. En agissant ainsi, nous sommes convaincus de rendre service, non seulement à ceux qui soumettent le cas qui les intéresse particulièrement, mais à tous ceux qui nous lisent. Un petit conseil désintéressé peut parfois éviter des procès gros de conséquence. Ceux qui demandent des informations sont instamment priés d'exposer leurs cas aussi explicitement et aussi brièvement que possible. Il n'est pas nécessaire de dire son nom; un pseudonyme ou des initiales suffisent. Il va sans dire qu'étant donné le nombre des demandes que nous recevons chaque jour, il nous est positivement impossible de répondre par lettre personnelle. Les centaines de lettres que nous recevons nous obligent nécessairement à remettre quelquefois les réponses à une date ultérieure qui ne sera jamais éloignée, cependant. Nous prions nos lecteurs de prendre note de cette circonstance. Que tous suivent attentivement ces colonnes et chacun ou chacune aura la réponse demandée. Pour résumer, notre service de la consultation légale est à la disposition de tous.

QUESTION.—Je suis une pauvre découragée, victime de la jalousie de mon mari. Ce dernier me dit des injures devant les enfants et il me traite de la plus basse personne que l'on puisse supposer, etc.—D.M.H.B.

REPONSE.—Votre sort est bien triste et je vous plains sincèrement. Cependant, ne croyez-vous pas que votre mari finira par s'amender et revenir à de meilleurs sentiments? Pour le moment, je vous conseille d'être patiente, du moins pendant un certain temps. Si ces fâcheuses conditions se continuent, il vous faudra nécessairement prendre les grands moyens et procéder à la séparation.

QUESTION.—J'ai vendu à mon beau-père un des trois terrains que je possédais. Ce dernier ne semble pas satisfait de la ligne de division et il voudrait que nous procédions au bornage. Est-ce son droit?—H. B., NORD.

REPONSE.—Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës. Les frais de bornage sont communs. Le bornage doit s'effectuer, soit de concert entre voisins et par leur fait, soit par l'intervention de l'autorité judiciaire. Dans le cas de litige, les frais sont laissés à la discrétion du tribunal.

QUESTION.—Ma mère est morte dernièrement et a laissé chez le notaire une somme de $150 qui doit être remise à mon jeune frère. Elle devait un compte de médecin. Ce dernier sera-t-il payé à même cet argent?—M. R. C.

REPONSE.—Les dettes doivent être payées de préférence aux legs. Le médecin a le droit de retirer ce qui lui est dû et si votre mère n'a pas laissé d'argent, ce dernier cette somme de $150 que le médecin se fera payer. Il ne faut pas oublier que les frais de dernière maladie comportent un privilège.

QUESTION.—J'ai loué une maison d'été, mais le locataire ne m'a jamais payé. Il a laissé certains objets sur les lieux. Puis-je les faire vendre?—IGNORANT.

REPONSE.—Procéder par voie de saisie-gagerie et faites vendre ces objets en justice pour vous payer ce à quoi vous avez droit. Il importe de ne pas oublier que les effets qui garnissent les lieux loués garantissent le paiement du loyer.

QUESTION.—Nous n'avons pas d'enfants. Nous avons un contrat stipulant que le survivant héritera de tout ce que l'autre possédera, etc.—UNE ABONNEE.

REPONSE.—Advenant votre mort avant celle de votre mari, c'est celui-ci qui héritera de vos biens et non pas votre mère et vos sœurs.

QUESTION.—Je suis propriétaire d'un étal de boucher que j'ai loué à raison de $50 par mois. Au bout de six mois, mon locataire a quitté les lieux alors qu'il me devait du loyer. Il a transporté ailleurs ses marchandises et les autres articles nécessaires à son commerce. Ai-je des droits contre lui?—S. V. P.

REPONSE.—Certainement, vous avez un recours. Ce locataire ne saurait s'en tirer à aussi bon compte. Prenez une action civile contre lui et continuez les procédures jusqu'à parfait paiement. D'un autre côté, vous n'agiriez pas sagement en portant une accusation de vol contre lui, car une personne ne saurait voler sa propre chose, ce qui lui appartient.

QUESTION.—Le conseil peut-il réclamer deux pour cent d'évaluation aux personnes qui ont payé toutes leurs taxes et qui ont les reçus en leur possession?—N. B. Z. B.

REPONSE.—En plus de la taxe ordinaire, il peut y avoir parfois des taxes spéciales d'imposées et c'est probablement le cas qui vous occupe. Ces taxes peuvent être prélevées pour construction de ponts, trottoirs, égouts et autres travaux. Vos reçus de taxes ordinaires ne sont pas une preuve que vous ne devez pas autre chose à la municipalité.

QUESTION.—J'ai travaillé pendant plusieurs années chez des cultivateurs riches. Je faisais l'ouvrage de la maison et j'avais soin des enfants. J'étais nourrie et habillée. Je dois maintenant partir; puis-je réclamer un salaire?—JULIETTE.

REPONSE.—Vous étiez comme l'enfant de la maison, mais il n'a jamais été question de salaire. On a eu bien soin de vous et vous n'avez pas que vous puissiez maintenant exiger une compensation. Il va sans dire, cependant, que ces gens-là devraient vous donner une compensation quelconque, ne serait-ce qu'en récompense des services que vous leur avez rendus.

QUESTION.—J'ai confié à un avocat la collection d'une somme de $300. Le débiteur a pris deux ans et demi pour payer par petits versements. Je n'ai reçu que la dette, l'avocat ayant gardé les intérêts. Il me semble que ces derniers devraient me revenir.—ANDREE BOIS.

REPONSE.—Je ne vois pas comment cet avocat pourrait garder pour lui des intérêts qui sont supposés vous revenir, mais il y a cette question de commission, c'est-à-dire que cet avocat a parfaitement le droit de vous charger un pourcentage sur les argents qu'il a collectés. Vous ne pouvez toujours pas vous imaginer qu'un avocat va s'occuper de collection pour le simple plaisir de la chose. Vous admettrez qu'il a le droit de gagner sa vie comme tout autre.

QUESTION.—Nous devons donner avis de déménagement au mois de février. Mon mari et moi travaillons et je n'arrive que tard dans l'après-midi. Pouvez-vous me suggérer un moyen acceptable par le propriétaire? — AMBITIEUSE.

REPONSE.—Il n'est pas nécessaire que l'avis de déménagement dont il doit être question dans le bail soit donné de vive voix. Un avis envoyé par lettre enregistré serait encore meilleur et ferait meilleure preuve. Il va sans dire qu'à moins de trouver un sous-locataire qui consente à prendre votre bail à votre place, vous devrez continuer l'occupation des lieux jusqu'à l'expiration du temps mentionné. Vous devez remarquer que lorsque le bail a été signé, vous avez contracté une obligation.

QUESTION.—Je suis marchand et boucher. On me fait payer un permis de marchand et un autre de boucher, etc. — ANXIEUX DE SAVOIR.

REPONSE.—Par règlement ou procès-verbal, une corporation locale peut imposer et prélever certains droits annuels ou taxes sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, occupations, arts, professions, métiers, ou moyens de profits et d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes, sociétés ou corporations, dans la municipalité, pourvu que ces droits ou taxes n'excèdent en aucun cas, en totalité, la somme de cent piastres. La municipalité va peut-être un peu loin lorsqu'elle charge une taxe sur vos deux genres de commerce, mais je ne suis pas prêt à dire qu'elle n'est pas dans son droit.

QUESTION.—Est-ce au vendeur ou à l'acheteur de payer une quittance et l'enregistrement d'icelle sur une terre, province de Québec?—MERCI, MERCI.

REPONSE.—Le créancier est tenu de voir à ce que la quittance soit enregistrée et est responsable de tous frais qui peuvent résulter du défaut d'enregistrement, et il ne peut être tenu de donner la quittance à une fin qui est remise en mains une somme suffisante pour acquitter les frais d'enregistrement et de transmission.

QUESTION.—J'ai loué un logis pour un an. Au mois de janvier, je fus obligé de partir pour aller gagner ma vie à l'étranger. Je remis la maison au mois de février et je revins chercher ma famille au commencement de mars. Mon propriétaire a loué de suite pour le premier mai et le nouveau locataire a pris possession du logis immédiatement. Suis-je tenu de payer les deux derniers mois?—UN QUI VEUT SAVOIR.

REPONSE.—Le propriétaire n'a certainement pas le droit d'exiger deux fois le paiement du même loyer. Il a convenu d'accepter votre remplaçant comme ce dernier a assumé votre obligation, il n'est que juste que vous soyez dégagé de la vôtre.

QUESTION.—J'ai pris une terre pour cultiver de moitié. En partant du fond que j'ai vendu j'ai reçu un chèque dont le faiseur n'avait pas suffisamment de fonds pour le couvrir. Est-ce que je perds le seul à perdre ou si le propriétaire perd sa moitié? Je lui avais offert de vendre sa part lui-même, mais il préférait que je vendisse le tout.—UN QUI AIME A S'INSTRUIRE.—H.

REPONSE.—Il serait bien difficile d'exiger de vous le remboursement de cette moitié, car vous avez été de bonne foi et dans les limites du mandat qui vous avait été confié. Cet homme vous avait donné instruction de vendre sa part de foin et vous n'avez fait qu'accomplir sa volonté, votre intention étant surtout de l'obliger. Maintenant, ne manquez pas de lui dire compte que vous avez un recours contre cet acheteur peu scrupuleux qui vous a donné un chèque sans valeur.

QUESTION.—Une personne peut-elle dire à tout venant d'une autre que celle-ci est paralysée et totalement incapable alors qu'elle est en parfaite santé?—ESAU.

REPONSE. — Une personne ne saurait inventer ainsi des histoires sur le compte d'une autre. Cette dernière pourrait exiger de la première qu'elle cesse ces propos qui sont de nature à lui nuire en ce sens qu'ils pourraient peut-être l'empêcher de se procurer un emploi.

QUESTION.—Un homme me doit $57 pour compte d'épicerie. Quand je lui demande de me payer, il me répond qu'il donnait son affaire. Il est sous la Loi Lacombe et est de ces gens qui doivent un peu partout et ne veulent jamais payer.—JE VOUS REMERCIE.

REPONSE.—Rendez-vous au greffe de la Cour de circuit et déposez votre déclaration au département de la Loi Lacombe. Vous serez colloqué comme les autres créanciers de ce débiteur qui est tenu de faire des versements régulièrement et qui peut être poursuivi s'il ne se conforme pas à son obligation.

QUESTION.—Je suis mariée, mais séparée de mon mari depuis sept ans. J'ai deux filles nées hors mariage. Ai-je des droits sur elles?—MERE EN PEINE.

REPONSE — C'est le père qui, ordinairement, a les droits les plus considérables sur les enfants, mais comme vous désirez mettre fin à cette union illégitime et que vous prouviez que vous êtes en mesure d'avoir mieux soin de ces enfants que le père ne le saurait, vous pourriez peut-être obtenir de la Cour d'en avoir la possession.

QUESTION.—J'ai signé un bail de deux ans. Puis-je l'annuler au bout d'un an attendu que je n'ai pas le gaz? Il n'était toutefois pas fait mention de ceci dans le bail. La maison a été vendue et nouveau propriétaire ne veut pas non plus s'occuper de cette question de gaz?—BON BON.

REPONSE — Si le premier propriétaire avait convenu clairement de vous faire avoir le gaz et n'aurait pas rempli son obligation, vous auriez pu faire annuler le bail, faute du défaut d'exécution d'une partie essentielle du contrat. Mais, tel n'est pas votre cas. D'ailleurs, vous saviez, lorsque vous avez loué, que cette commodité essentielle faisait défaut; alors, c'était à vous de prendre vos précautions. Le nouveau propriétaire n'a pas plus d'obligations que l'ancien envers vous à ce sujet.

QUESTION — Je suis veuve et souffre de tuberculose depuis dix ans. J'ai une maison qui est évaluée à $1,500 et un terrain qui vaut $450. J'ai quatre enfants dont une fille mariée à un commis de magasin. Cette dernière ne veut pas m'aider. Puis-je l'obliger à le faire?—Mme A.B.C.

REPONSE — Pour vous empêcher de sacrifier vos propriétés, votre fille mariée devrait contribuer jusqu'à un certain point à votre entretien, mais elle n'a qu'une obligation morale. Au sens strict de la loi, vous n'êtes pas dans le besoin puisque vous avez des biens. Il ne faut pas oublier que la loi n'oblige les enfants envers les parents que lorsque ces derniers sont réellement dans le besoin.

QUESTION — Avant sa mort, ma mère tenait maison avec mes frères qui l'entretenaient. Elle a laissé une petite assurance à laquelle un de mes frères nous a fait renoncer. Il reste un petit compte à payer; qui est responsable?—W.R.J.

REPONSE — Vous avez renoncé à tout et c'est votre frère qui est devenu le seul héritier. Il est bien clair que c'est lui qui devra payer cette dette ayant en mains l'unique actif de votre défunte mère.

QUESTION — Mon père et ma mère sont morts sans avoir fait de testament, mais laissant un peu d'argent. Comme les choses sont là, mes frères ont pris possession du tout et je me trouve à ne rien avoir. Ai-je comme eux certains droits? Ils ont déjà reçu quelque chose?—J'AI CONFIANCE.

REPONSE — Tout héritier, même bénéficiaire, venant à une succession, doit rapporter à la masse tout ce qu'il a reçu du défunt par donation entre vifs, directement ou indirectement; il ne peut retenir les dons, ni réclamer les legs à lui faits par le défunt, à moins que les dons et legs ne lui aient expressément été par préciput et hors part, et dispense de rapport. L'héritier peut, cependant, en renonçant à la succession, retenir les dons entre vifs ou réclamer les legs qui lui ont été faits. Cette question de legs ne s'applique cependant pas au cas soumis, car il n'y a pas eu de testament. Vous avez pour le moins droit à une part des argents laissés par vos parents. Cette absence de la maison paternelle n'est pas un obstacle qui vous empêche de réclamer ce qui vous revient légalement.

QUESTION.—Il était de ces temps-ci des élections de marguilliers. Voulez-vous nous donner quelques données à ce sujet?—DES ABONNES.

REPONSE.—Je lis dans le code de droit paroissial de Pouliot quelques renseignements qui ne manqueront pas de vous donner satisfaction.

Les seules personnes qui ont droit de voter pour l'élection des marguilliers sont les paroissiens tenant feu et lieu. La Cour de révision, en 1900, a interprété les mots "paroissiens tenant feu et lieu". Ils comprennent et désignent tous les chefs de famille, même les fils mariés vivant avec leurs pères, travaillant avec ces derniers et demeurant sur les terres paternelles, logeant et faisant table commune avec eux. Les fils mariés sont donc paroissiens et ont droit de voter aux élections de marguilliers.

Les fils non mariés, vivant sous les mêmes circonstances, avec leurs père et mère, ne sont pas des paroissiens tenant feu et lieu et ne peuvent voter aux élections de marguilliers. Tenir "feu et lieu", c'est être le chef d'un établissement domestique distinct, dont on est le lien unique et aux besoins duquel on pourvoit seul.

Dans une certaine cause, sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure, a expliqué avec beaucoup de clarté ce que l'on doit entendre par "tenir feu et lieu". "Tenir

ECHO DE LA FRANCE.

LE BUDGET DE LA REPUBLIQUE POUR L'ANNEE 1927

Par le général R. SABATIER.

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

Paris, le 12 décembre, 1926. — L'événement capital de la semaine a été le vote du budget de la France pour l'année 1927.

Le vote du budget avant le 20 décembre est un fait que l'on n'avait pas constaté depuis quarante ans. Toute la presse française l'enregistre avec satisfaction. Il permet d'éviter l'expédient fâcheux des "douzièmes provisoires" auquel la France avait fini par s'habituer comme à une manifestation chronique de l'impuissance parlementaire. Les Français auront à payer en 1927 quelque quarante milliards, mais, si dur que soit ce sacrifice, ils sont néanmoins satisfaits, dans leur amour traditionnel de l'ordre et de la méthode, d'avoir à l'heure voulue une loi de prévision des recettes et des dépenses. Ils sont reconnaissants au Parlement d'avoir mené à bien, dans les délais normaux, cet acte essentiel de l'administration nationale.

Il est donc démontré qu'une Chambre française peut, quand elle le veut, s'imposer un effort de discipline et faire une excellente besogne. Tous les partis s'accordent à reconnaître que ce résultat est dû à l'énergie personnelle de M. Poincaré. Le premier ministre s'est acquis de nouveaux droits à l'affection de ses concitoyens. Au cours de la discussion des recettes et des dépenses, il a fait preuve d'une puissance de travail peu commune. Présent à toutes les séances, il a déjoué toutes les tentatives d'obstruction, opposé une fermeté inébranlable aux fantaisies communistes, et finalement obtenu le vote d'un budget bien équilibré, présentant même un excédent de quelques centaines de millions qui, succédant aux déficits antérieurs, apparaît comme l'aurore d'une restauration financière désormais commencée.

La grande firme "France" peut étaler son bilan aux yeux de l'univers; elle montre qu'elle peut surmonter des obstacles réputés insurmontables et que le mot "impossible" n'est pas français.

Rivalisant de zèle avec la chambre, le sénat a revisé et voté en une semaine le budget élaboré par la chambre en un mois. Nos sénateurs ont eu la sagesse de s'abstenir de tout discours, ce qui est, pour des hommes politiques français, un effort méritoire. Ils ont compris que l'affaire la plus urgente de toutes, l'acte précis que le pays attendait d'eux était le vote du budget. Ils se sont souvenus que, suivant un vieil adage, la parole est d'argent et le silence est d'or, et c'est bien de l'or en effet qui est nécessaire pour assainir les finances françaises. Ils n'ont pas été moins sobres d'écrits que de paroles: un seul rapport, court et lumineux, de M. Chéron, sénateur du Calvados, a témoigné de l'intérêt que prend la Haute Assemblée à la gestion financière du pays. M. Chéron est un Normand de Normandie, descendant, comme la plupart des Canadiens français, des Normands qui ont colonisé la Nouvelle France et peuplent aujourd'hui, en grande majorité, les bords du Saint-Laurent. Quelques mots lui ont suffi pour dire tout ce qu'il y avait à dire: il s'est borné à faire un parallèle saisissant entre les finances françaises à six mois d'intervalle de la même année. Le 20 juillet, la livre était à 240 fr., le dollar à 49.22; le 11 décembre, la livre est à 122 f. 50, le dollar à 25; en même temps, la rente française 3% passe de 44 f. 50 à 50 francs, de sorte que, par la combinaison de ces deux éléments, abaissement des changes et relèvement des cours — la fortune publique s'est relevée de 160%. Le 20 juillet, les demandes de remboursement affluent de toutes parts, des sommes énormes sont à payer à l'intérieur et à l'extérieur et il n'y a plus qu'un million dans les caisses de l'Etat. Le 11 décembre, les souscriptions des Bons de la Défense nationale sont telles que le gouvernement en diminue l'intérêt. A l'intérieur, comme à l'extérieur on fait face à toutes les échéances; une provision suffisante de devises est assurée pour les paiements de 1927, et il y a dans les caisses du Trésor plusieurs milliards de francs: au lieu d'un déficit, le budget présente un excédent. La déflation succède à l'inflation, le remboursement des avances à la Banque de France, l'amortissement de la dette publique sont commencés.

La situation a donc été retournée dans l'espace de six mois. La confiance est revenue et il a suffi pour cela qu'un homme d'Etat, réputé bon français et bon pilote, ait pris le gouvernail: il a suffi qu'il groupe autour de lui une majorité résolue à sauver le franc et à mettre fin aux entreprises des démagogues de tout poil et de toute couleur qui font, en France même, le jeu des ennemis de la France.

Désormais il n'est plus question de savoir si la France peut ou non sortir de l'effroyable impasse où l'ont jetée la guerre et des circonstances dont elle n'était pas la maîtresse. Elle le peut, sans aucun doute. Ce qui importe surtout c'est de savoir comment elle sera gouvernée, et si elle saura résister aux forces antifrançaises qui s'acharnent à contrarier son essor et son avenir.

R. Sabatier

LEUR VIE A HOLLYWOOD

(Service spécial exclusif à la "Presse")



A 7 heures, éveillée.



Pendant une demi-heure, elle va, dans son jardin d'Hollywood, se griser de parfums.



Puis déjeune lentement avec sa mère.



Ensuite lit, répond à ses correspondants.



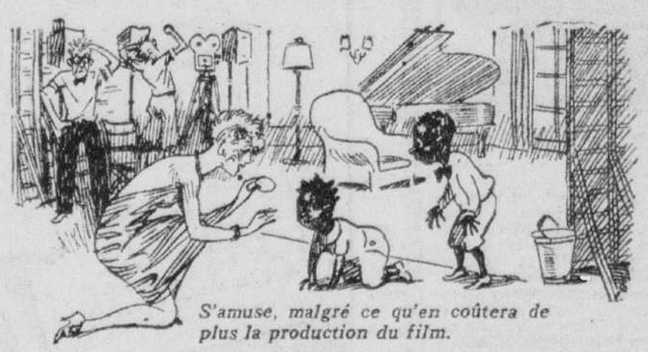
Enfin part, accompagnée de sa mère, pour le Studio.



Chemin faisant, elle aide à se relever une pauvre vieille blanchisseuse.



Se bouche les oreilles au récit d'une histoire scabreuse.



S'amuse, malgré ce qu'en coûtera de plus la production du film.



Reproche aux figurantes de fumer.



Et, la remplace-t-on dans les cas périlleux, comme ici sur l'eau, elle s'y oppose, car elle ne veut pas tromper ses admirateurs.



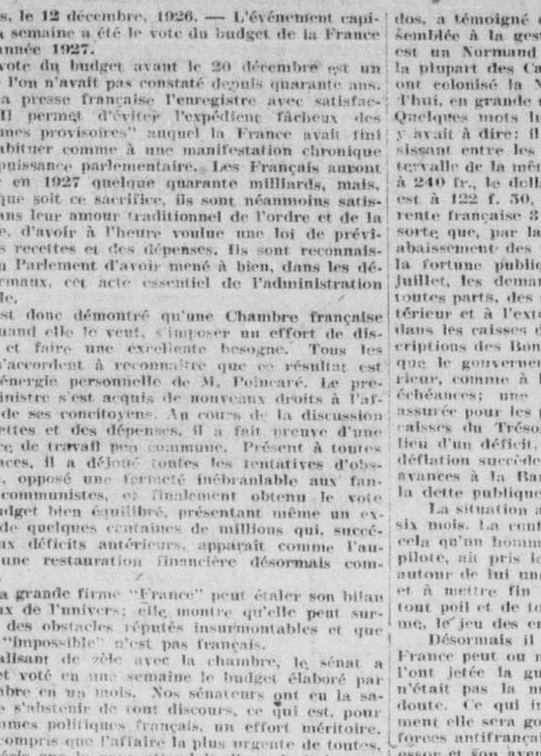
Lit, le soir, ses auteurs favoris.



Se couche tôt.



Et dort, sa petite tête peuplée de rêves.



"NOUVEAU" MODELE XI
$155.00

Supérieur à n'importe quel autre phonographe se vendant $235.00 et même plus — Voyez-le !

NOUVELLE ANNEE

plus joyeuse avec un nouveau

"Phonola"
REGISTERED

FABRIQUE AU CANADA PAR

The Phonola Co. of Canada Limited

ELMIRA, ONT. ETABLIE EN 1907

Quel que soit le record (disque) reproduction meilleure — plus agréable — plus de satisfaction avec un

"NOUVEAU PHONOLA"

Voyez-le — Entendez-le — Comparez-le

Nos Termes Faciles sont

A tout Acheteur Sérieux et Responsable nos phonographes sont offerts à différents prix selon les conditions de paiements pour convenir à l'Acheteur même à partir de

$1 COMPTANT $1

Balance de $1.00 par Semaine



SEULEMENT $85.00
Ce nouveau modèle "QUEEN ANN" avec bras et reproducteur "VITA-PHONIC"

Pour plus d'informations—voyez-nous!

Livraison garantie pour convenir à tout acheteur même si on achète quelques minutes avant 11 heures du soir.

A Montréal "CHEZ NOUS" Seulement

PAQUIN & CIE Belair 8238

Représentants Directs de la Manufacture

642 Mont-Royal Est, près Delaroche, Montréal

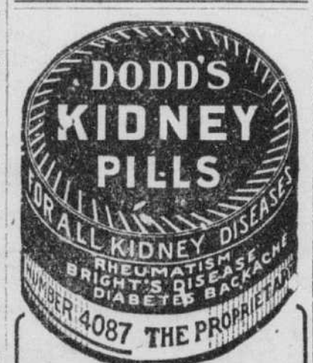
Lisez les Annonces de la "Presse"

LA FETE DE NOEL A L'UNION BELGE

La fête de Noël a été célébrée avec éclat à l'Union Belge. A 3 heures, un grand nombre d'enfants de la colonie belge attendaient avec impatience, accompagnés de leurs parents, la visite promise du Père Noël. Celui-ci fut reçu par le président Hicquet, entouré du comité des dames et de M. Danteneere, président du comité des fêtes. L'orchestre entonna la "Brabançonne", chant patriotique belge. Après les souhaits de bienvenue, un programme de musique composé de plusieurs bons numéros fut servi à l'assistance très nombreuse et remporta un légitime succès. Le Père Noël, visiblement satisfait de la manière dont il était reçu par ses petits amis, procéda à la distribution des jouets et bonbons qu'il avait apportés avec lui à profusion. Tous les petits furent très heureux et s'amusèrent de tout coeur. Bref, cette belle fête réussit en tous points. Pour la partie musicale, il y a lieu de féliciter Mlles Bonvoisin, Alexandre, Méthot et la petite Thibaudault qui fut ravissante. MM. R. Hicquet, accompagnateur, et Nois, jeune violoniste qui promet, obtinrent également leur part d'applaudissements. Le soir, il y eut un bal très animé.

L'organisation générale, confiée au comité des fêtes, sous la présidence de M. Denteneere, fut très bien secondée par le groupe des dames qui ne ménagèrent pas leur temps pour aider le Père Noël dans la mission difficile de récolter jouets et bonbons.

Le comité de l'Union Belge remercie sincèrement tous les bienfaiteurs qui n'ont pas hésité à montrer leur générosité habituelle, et à qui une grande partie du succès de cette fête revient.



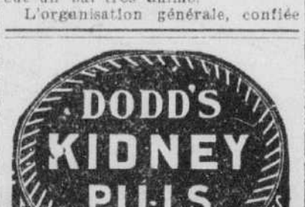
LES PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

Un Cadeau

appréciable et apprécié c'est quelques actions de la Parfumerie

J. JUTRAS LIMITEE

29,31



L'éternuement annonce un rhume ou la grippe.

Faites des inhalations et pratiquez des frictions sur la gorge et la poitrine, au moyen de "Minard's," chauffé au préalable.

C'est la mesure préventive idéale.

61F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Feu W. Daoust

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Télesphore,—Ces jours derniers ont eu lieu à S.-Télesphore, les funérailles de Wellie Daoust, fils de Ferdinand Daoust, décédé à l'âge de 11 ans et 4 mois. Le service fut chanté par l'abbé Aumais, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. W. et L. Pilon, L. Charlebois, L. Bourgon.

Le défunt laisse son père et sa mère, trois frères et une soeur.

Feu Mme A. Lemay

(Spécial à la PRESSE)



Feu Mme A. LEMAY

Lachute, 29.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Amédée Lemay, née Aimée Bonhomme. Le service fut chanté dans l'église paroissiale de S.-Anasthasie de Lachute par M. l'abbé Marsolais, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lalonde et du vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient les cinq frères de la défunte: MM. Rémi, Henri, Antoltoine, Ernest et Emile Bonhomme et son beau-frère, M. Jean Lemay.

La défunte laisse son mari et ses sept enfants, Alice, Anna, Laura, Albani, Arthur, Henri et Rémi.

Dans l'assistance on remarquait M. et Mme J.-B. Bonhomme, père et mère de la défunte, Mme veuve Abraham Lemay, sa belle-mère, M. Gabriel Bonhomme, son frère, Mmes J. Hurteau, René Gagné et Miles Emma et Laure Bonhomme, ses soeurs, Mmes L.-H. Bonhomme, veuve Charron, veuve Jean Gagné, MM. et Mmes J.-Bte Séguin, Jos. Lemay, Albert Lemay, Francis Lemay, Antoine et Thérèse Leblanc, MM. et Mmes Dominique Lemay, Exilius Lemay, Alp. Ouellette, Nelson Ouellette, M. Henri Tréchard, Mlle Marie Tréchard, M. et Mme H. Legault, Mme Siméon Legault, MM. et Mmes Willie Lefebvre, Jos. Ethier, Mme D. Duchesneau, MM. P. Monette, R. Beauregard, E. Bertrand, A. McCullough, Bernard Lavallée, Georges Stuelle, Martin Armstrong, M. et Mmes Henri Lavigne, C. Raymond, MM. Henri et Albert Lapointe, Hercule Legault, les élèves du collège et du couvent, etc.

La famille de M. Amédée Lemay a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Feu Mme W. Robillard

(Du correspondant de la PRESSE)

Berthierville.—Ces jours derniers, ont eu lieu à l'église paroissiale de Berthierville, les funérailles de Mme Wilfrid Robillard, née (Cordélia) Dauphin, décédée à Montréal.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Piette. Le service fut chanté par M. l'abbé Houle, assisté de M. l'abbé Piette et du R. P. Chalette, c.s.v. La chorale, sous la direction de M. Henri Courchesne, a chanté la messe de Perosi.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Boucher, Jérémie Goulet, Alfred Plouffe, Léon Gendron, Joseph Savignac, Félix Turcotte. Le deuil était conduit par son époux, M. J.-Wilfrid Robillard, ses fils: J.-Philias, de Montréal; Freddy, de Northampton, Mass.; Germain, Yvanoe, George-Henri; sa fille, Mme Léo Bouvrette, de Berthierville, Soeur Charles, de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, accompagnée de soeur Alfred-Marie; son frère, M. Alphonse Dauphin, de Joliette; ses soeurs, Mme Jos. Boivin, de Fitchburg, Mass.; Mme A. Goyette et Mme Louis Coutu, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Jos. Boivin et Arthur Robillard, de Montréal; son gendre, M. Léo Bouvrette, de Berthierville; ses cousins: MM. Arthur Dauphin, M. et Mme Ildège Tessier, Mme Norbert Dauphin; ses nièces, Mlles Yvette, Jeanne, Marguerite Dauphin, de Joliette. On remarquait aussi M. Alfred Lalonde, de Joliette, Mme J. Beauvais et Lucien Bouchard, de Montréal; Mlle Elmonde Généreux, de Joliette.

La défunte laisse, pour pleurer sa perte, un époux, 7 enfants, 4 petits-enfants; 5 garçons, 2 filles, dont Mme Léo Bouvrette et R. Soeur Charles; ses petits-enfants: J.-Roger, Jean-Georges, Jacqueline, Madeleine, Marguerite Robillard, Carmen et Pierrette Bouvrette.

Bouquets spirituels: Soeur Alfred-Marie, soeur Charles, M. Georges-Henri Robillard, Germain, Ivanoe Robillard, MM. et Mmes Louis Lamothe, Lucien Bouchard, Joseph Savignac, Léo Bouvrette, M. Ildège Tessier, la famille Alphonse Dauphin, la famille de M. Séverre Bouvrette, M. Louis Coutu, Isaïe Côté, Donat Giroux.

Offrandes de fleurs: Ontario Wind-Engine and Pump Co." "Metropolitan Life Insurance", district Papineau, Union Saint-Joseph du Canada, M. Pierre Beaudoin, Dominique Tessier, W. Boucher, Paul Gariépy, F.-O. Lamarche, L. Pelletier, A. Caisse, Carmen et Pierrette Bouvrette, Mme A. Goyette, M. et Mme Jos. Boivin, Mme J. Beauvais, Mme Vellez Cannon.

Offrandes de messes: Mère Marie-Ovide, les Soeurs de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, M. Alfred Lalonde, Delphis Gosselin, Joseph Généreux, Z. Lapierre, Joseph Gendron, J. Gosselin, Marie-Louise et Malvina Allard, Alphonse Dauphin.

Bonne et Heureuse Année à Tous

J.-C. NOURY, LIMITEE

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1587 rue St-Denis—Tél. Est 3402.

J. C. Noury, père. H. N. Bordeleau. A. Boisvert.

Bonne et Heureuse Année

A TOUS nos clients et amis, à tous ceux qui ont contribué à notre succès pendant 1926, comme à ceux qui nous aideront à faire de 1927 une année encore plus prospère, nous offrons nos meilleurs voeux de

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

L. M. Messier

839-851 MONT-ROYAL EST, angle de la rue FABRE

MEILLEURS SOUHAITS DU JOUR DE L'AN

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

"La Sauvegarde"

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Anniversaire qu'on célèbre à Sherrington

Une belle manifestation est faite à M. le curé Avila Derome.

25 ANS DE PRETRISE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherrington, 31. — A l'occasion du 25 anniversaire de l'ordination de notre curé, M. l'abbé Avila Derome les paroissiens lui ont fait une belle fête, qui débuta par une messe basse. Les élèves de l'école Modèle, sous la direction de Mlles Aline Bouchard, institutrice, et Céline Fredette firent les frais du chant.



M. L'ABBE AVILA DEROME, curé de Sherrington, qui vient de célébrer le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

A midi, un banquet fut servi au presbytère. Etaient présents l'abbé Daigneault, curé de Napierville, les trois frères et belles-soeurs du héros de la fête, le Dr et Mme W. Derome, médecin légiste, MM. et Mmes Joseph et Maximilien Derome, ses soeurs, Mmes A. Fortin, Béchard, et N. Caron et Mlle Emma Derome; ses beaux-frères, MM. Avila Fortin et Napoléon Caron, son neveu, M. Jérémie Béchard. A la fin du banquet M. l'abbé Daigneault et le Dr. Derome adressèrent la parole.

A trois heures, une séance fut donnée par les enfants de la paroisse dans la salle municipie.

Une fillette personnifiant l'ange de la paroisse, présenta au curé Derome une bourse. Trois autres lui présentèrent une corbeille de lys, une de roses, une de muguet et d'oeillets.

Le héros de la fête grandement ému, remercia les enfants et ses paroissiens.

Souris, mulots et lapins causent de grandes pertes aux arbres fruitiers.

Il ne se passe pas d'année que les souris et les lapins ne causent de fortes pertes parmi les arbres fruitiers, et cependant il est relativement facile de prévenir ces pertes, surtout en ce qui concerne les souris. Les souris sont spécialement attirées par l'écorce succulente des jeunes arbres, lorsqu'aucune autre provision ne s'offre à elles en hiver, mais comme elles circulent sous la neige et ne grimpent pas sur les arbres, on peut protéger ceux-ci en les entourant d'une substance protectrice. Le papier ordinaire à construction, convient très bien pour cela, pas de papier goudronné, mais le papier gris ordinaire, à construction.

On coupe ce papier en bandes de six ou huit pouces de large dont on entoure l'arbre, puis on le lie solidement et on le rechausse autour du pied avec un peu de terre.

Il existe un moyen de protection plus permanent ; c'est l'emploi de protecteurs en fil de fer, faits de tôle galvanisée à fines mailles, ou de grillage en métal. On coupe cette tôle ou ce grillage en bandes d'environ 18 pouces de hauteur et de 18 pouces de largeur, pour que l'arbre ait tout l'espace voulu pour se développer, et on les lie avec du fil de fer. Ce matériel dure plusieurs années, il protège parfaitement l'arbre contre les souris et aussi contre les lapins, du moins jusqu'à la hauteur du protecteur, mais les lapins ont la faculté de se tenir sur le dessus de la neige et ils rongent les branches au-dessus de la surface de la neige. Il est donc moins facile de protéger les arbres contre ces derniers.

Il n'existe pas de traitement réellement satisfaisant contre les lapins ; cependant certains arboriculteurs disent avoir obtenu de bons résultats au moyen du poison suivant : — arsenic blanc, 1 partie, farine de blé d'Inde, 3 parties ; mélanger parfaitement et éparpiller autour de l'endroit à protéger. Voici une substance qui a aussi été employée avec plus ou moins de succès ; — chaux vive, 20 livres, fleur de soufre, 15 livres, eau 40 livres. On applique cette substance au tronc avec une brosse.

Joie
Santé
Bonheur
Tels sont mes souhaits pour 1927
J. B. Archambault Automobile Limitée
1580 rue Sanguinet
près Demontigny.
LAnc. 2294

Pinet & Jarry
7413, rue St-Hubert
offrent à tous leurs clients leurs meilleurs souhaits pour
— 1927 —
et, les remerciant de leur patronage passé espèrent que durant 1927 ils auront encore l'occasion de donner satisfaction à tous leurs clients.



I. CARON,
J. H. JETTE
et les employés de la boulangerie
I. CARON Limitée
forment des voeux de bonheur pour tous les clients et espèrent que le nouveau pain
ZENITH
fera durant 1927 les délices de leur vaste clientèle.

Le propriétaire et les employés de la maison
E. GERMAIN
& FILS
963 Ste-Catherine Est
offrent à tous leurs clients à l'occasion de l'An
— 1927 —
leurs meilleurs voeux de bonheur et prospérité et les remercient sincèrement pour leur patronage passé, espérant qu'il leur sera continué dans les années à venir.

LA MAISON
F.X. La Salle & Fils
offre à ses nombreux clients et amis ses
Souhaits les plus sincères pour une Année de santé, Bonheur et Joie
Notre vente annuelle aura lieu dans la première semaine de janvier à notre magasin de l'Ouest.

Parmi tous les souhaits que vous recevrez
Vous y verrez celui d'un plus cher;
De vous il est peut-être très éloigné
Mais il n'en est que plus sincère.
—Jour de l'An 1927.
A vous nos Meilleurs Souhaits de
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
LA MAISON ISIDORE

Le Grenier CORSETS
LA MAISON
C. J. Grenier & Cie
Manufacturiers et Importateurs
a le plaisir de présenter à sa nombreuse et distinguée clientèle ses plus
Sincères Voeux de Bonheur, Santé, Prospérité pour l'An 1927

THOMAS DUSSAULT
"Le bottier fashionable"
188a PEEL
en face de l'Hôtel Mont-Royal et à
6566 RUE ST-HUBERT
Prie sa clientèle distinguée d'agréer ses souhaits du Nouvel An et la remercie de son patronage dans le passé.

Que l'année 1927 soit généreuse pour tous—en
Bonheur et Prospérité
C'est le voeu que nous formons pour nos clients passés, présents et futurs.
J. N. Archambault
La maison des bas prix en meubles de qualité.
4179, St-Denis

A.-S. Lavallée,
et ses employés
ont le plaisir de remercier encore une fois leur fidèle clientèle et offrent à tous leurs
Sincères Voeux de Bonheur, Santé parfaite et Prospérité pour l'An
— 1927 —
101 Boulevard St-Laurent
depuis trois générations au service du public.

TOUSIGNANT & Frères
Limitée
offrent à leurs nombreux clients les souhaits sincères pour 1927
Les marchés à beurre de la maison Tousignant & Frères.
880 Ste-Catherine E. Clark & Fairmount
2034 Mont-Royal Est
630 Mont-Royal Est
2227 Ontario
6312 St-Hubert

Parfumerie Bellefontaine
LTEE
Fabricants de Parfums Suprêmes, Accessoires de Coiffeurs
1670 St-Denis, Montréal.
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients présents et futurs.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
à tous nos amis les amateurs de Sport.
Pensez à nous pour accessoires de premier ordre.
JOS. CHOQUETTE
1460 Sanguinet.

A tous nos clients et amis, nous présentons nos
SOUHAITS LES PLUS SINCERES
et nous les remercions cordialement de l'encouragement dont ils ont bien voulu nous honorer.
Imperial Silks & Woollens
3 magasins:
692, avenue Mont-Royal Est.
325, rue Ste-Catherine Est.
597, rue Ste-Catherine Est.

— 1927 —
Bonne et Heureuse Année
à nos nombreux clients et amis.
Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre bienveillant patronage et nous vous prions de nous le continuer dans l'avenir.
CANADIAN GRAPHOPHONE & PIANO CO.
A. Gagnier, Gérant.
248, Ste-Catherine-Est.

A tous nos clients et Amis
Santé, Bonheur, Prospérité
Au cours de l'année 1927
COMPTOIR BELLEROSE
1559 St-Denis
près Demontigny
Tél. Est 4468-0025
Toujours à votre disposition pour transactions immobilières, location, etc.

J.-GEO. LANGELIER
et les employés de la Maison
LIVING ROOM FURNITURE
MFG. LIMITED
1464 Ste-Catherine Est
Près Frontenac
Présentent à leurs clients leurs souhaits du Nouvel An, à l'aube de 1927
Et remercient le public pour l'encouragement accordé depuis la fondation de la compagnie.

1927
A L'OCCASION DU NOUVEL AN
nous offrons à notre nombreuse clientèle nos meilleurs voeux de
Bonheur et Prospérité
Biscuiterie Jeanne d'Arc
Ltée
1380, rue Gilford, Montréal.

M. J. ADELARD LAMY
Président
et les gérants des sept magasins de la Compagnie
J. A. LAMY, LIMITEE
offrent à la vaste clientèle de cette maison canadienne-française de Tapis, Prélarts et Nouveautés, leurs plus sincères souhaits de santé, bonheur et prospérité pour l'année
1927

A L'OCCASION DU NOUVEL AN
Nous prions nos clientes de bien vouloir agréer nos souhaits les plus sincères.
Que 1927 soit pour toutes une année de bonheur complet.
O. A. TREMBLAY 330 rue Beaubien Est près St-Denis
GROS—DETAIL
NOTRE VENTE DE JANVIER EST COMMENCEE
Tél. CAlumet 1630

Radio ex Poste C.J.C.L.
A l'occasion de la Nouvelle Année nous prions tous ceux que nous avons eu l'avantage de servir et tous nos amis, d'agréer l'expression de nos voeux les plus sincères.
A. COUTURE, Radio
4472, RUE ST-DENIS, près Mont-Royal, Montréal.

Les Allemands prêts à lutter de pied ferme

Est-on à la veille d'une guerre du charbon anglo-allemande ?

QUE FERA LONDRES ?

(Service de l'UTA, spécial à la "Presse")

Berlin, 31.—Avec la fin de la grève du charbon et de l'ère des subventions, les producteurs de charbon anglais se trouvent en face d'une nouvelle situation qui trouve un écho dans quelques journaux. L'industrie charbonnière anglaise croit être à la veille d'une lutte pour regagner ses marchés étrangers qu'elle veut reconquérir à tout prix. Plus exactement: nous sommes à la veille d'une guerre charbonnière anglo-allemande.

Comme on l'établit ici, les cercles du syndicat charbonnier d'Essen et du commerce du charbon allemand ont accueilli assez froidement cette annonce de lutte anglaise. L'insinuation des feuilles anglaises prétendant que le syndicat allemand du charbon et autres représentants des mines allemandes auraient fait des propositions pour une collaboration de l'Angleterre et de l'Allemagne est taxée d'inexactitude. Quant au point de vue allemand, il a été exprimé dans la dernière assemblée générale du syndicat charbonnier d'Essen par le conseiller secret Klockner qui déclara qu'il serait plus conforme au but pour les producteurs de charbon européens de s'entendre, car ce serait une folie de gaspiller le charbon au prix coûtant dans une lutte entre eux. Tel est dans son essence le point de vue allemand, mais on ne doit cependant pas se faire illusion sur les difficultés s'opposant à un accord ferme entre les deux principaux exportateurs européens de charbon. C'est pourquoi de nouveaux efforts de l'Allemagne sont restés infructueux. Avant le début de la grève, des pourparlers sans engagement ne provenant pas du côté allemand, ont bien eu lieu à Londres, et les producteurs anglais prévoyants se rendaient déjà compte de continuer à maintenir le niveau artificiel de la production et de l'exportation anglaises basées sur les subventions gouvernementales. On a bien remarqué en Angleterre qu'au printemps le ministre de l'économie nationale du Reich avait déclaré au Reichstag que, si la Grande-Bretagne continuait sa politique de subvention, l'Allemagne serait absolument contrainte de l'imiter.

ESPOIR QUE LES ANGLAIS SERONT RAISONNABLES

La fin de l'ère des subventions représente pour les mines anglaises qui ne travaillaient même pas avec gain malgré la subvention, la perte de trois shillings par tonne, ce qui n'est pas sans importance avec un prix de vente de 12 à 15 shilling par tonne. En augmentant la durée du travail d'une demi-heure et en diminuant les salaires, cette perte doit être compensée. Si cela ne procurait aucune compensation, on songerait à fermer quelques puits comme l'on a fait en Allemagne. Cette action entraînerait de graves difficultés pour l'Angleterre, car elle ne possède pas comme l'Allemagne un syndicat pouvant dédommager des pertes provenant de l'arrêt des puits. Il semble douteux que l'industrie charbonnière anglaise soit en état de faire cela après les pertes subies pendant la grève. Dans les cercles charbonniers allemands, on pense que les mines anglaises se laisseront guider par des principes commerciaux raisonnables et ne commenceront pas une lutte avec tous les moyens. Mais si cette illusion était détruite, on déclare de source compétente minière que l'on commencerait une lutte à mort, car l'Allemagne, pays des réparations, doit, en toutes circonstances, exporter plus de charbon qu'au temps de la politique de subvention anglaise. Mais on compte en même temps trouver un moyen terme par un examen plus prudent des marchés et peut-être par des conventions réciproques. La position charbonnière allemande n'est pas faible, car le conseiller Klockner a déclaré que la vente était assurée jusqu'à la fin de 1927. Le syndicat des charbons a fait une politique de vente à ample vue et a prouvé aux acheteurs que le charbon allemand vaut le charbon anglais. Les mines allemandes ne croient pas à cette lutte à mort, mais, de source autorisée, on déclare qu'on ne la craindrait pas.

BONS SOUHAITS DU DEPUTE DE LAURIER

"A l'occasion du Nouvel An, il m'est particulièrement agréable d'exprimer aux citoyens de ma division ainsi qu'à tous ceux de ma province, mes meilleurs voeux de bonheur, de prospérité et de progrès.

"Que 1927 soit l'année où triomphe la bonne entente, la concorde et l'harmonie entre les races. Que l'amour désintéressé de notre province inspire chacun de nos actes, et puissions-nous voir grandir et se développer dans le coeur de tous un sentiment véritablement canadien."

ALFRED DURANLEAU,
député de Laurier.

LE QUEBEC, MONTREAL and SOUTHERN RY. CO.

Service spécial de trains entre Montréal, Sorel et Nicolet, dimanche 2 janvier 1927

Pour la commodité des citoyens de Montréal qui ont des parents et des amis aux endroits situés sur le Q. M. & S. Ry. il y aura un service spécial de trains dimanche 2 janvier 1927 comme suit :

Départ de Montréal à 8.55 a.m., arrivée à Sorel à 11.06 a.m. et à Nicolet à 12.30 p.m.

Au retour : départ de Nicolet à 5.10 p.m., de Sorel à 6.43 p.m. pour arriver à Montréal à 9.00 p.m. On change de train à St.-Lambert.

Cet arrangement permettra aux voyageurs de revenir à la ville dimanche si on le désire. 27,29,30,31 (r)

"1927"
"Que l'année nouvelle vous soit toute de bonheur et de prospérité"
J. S. COTE,
LIMITEE
FABRICANT DE LA FAMEUSE SAUCISSE
"La Favorite"
3075 ADAM
CLAIRVAL 0810

Bonne Année

Bonne et Heureuse Année
A TOUS NOS AMIS ET CLIENTS
ALEXANDRE LAROCQUE
FRERES
QUINCAILLERIES
447 rue Beaubien E.
Près Saint-André
Tél.: Cal. 3101

ALFRED RACINE
ETABLIE EN 1904
CARROSSERIES D'AUTO ET REPARATIONS GENERALES
5120 St-Dominique
Souhaite à ses Clients et à tous
Une Bonne et Heureuse Année



BONNE ET HEUREUSE ANNEE
Joseph Elie
LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE COMBUSTIBLE AU DETAIL.
393 RUE HIBERNIA
MONTREAL

LES DIRECTEURS ET LE PERSONNEL DE L'
U. A. S.
OFFRENT LEURS MEILLEURS SOUHAITS DE
BONNE et HEUREUSE ANNEE
A TOUS LEURS ABONNES ET AMIS
UNITED AUTO SERVICE LTD
4 SHERBROOKE OUEST



Bonne et Heureuse Année
A mes bons Amis et Clients
LUDGER BEAUCHAMP
COURTIER en IMMEUBLE
297 Mt-Royal Est
TEL. BELAIR 7847

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
A tous nos Clients et Amis
DECHAUX Frères
LIMITEE

La Buanderie du Nord
7161 rue Christophe-Colomb
Remercie cordialement ses nombreux clients et amis du grand encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner durant la présente année. A tous nous souhaitons
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

LA CIE
Queen's Jubilee Laundry
OFFRE A TOUS SES CLIENTS
SES SOUHAITS DE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE POUR 1927



IL M'EST AGREABLE DE SOUHAITER A MA BONNE ET FIDELE CLIENTELE AINSI QU'A MES AMIS.

A nos Clients et Amis nous Souhaitons
Santé
Bonheur et Prospérité
POUR 1927
CARRIERE & FRERE, CIE
MANUFACTURIER DE PORTES ET CHASSIS
131 LAURIER EST

Le Dentiste
F. Paquette
désire souhaiter à sa distinguée clientèle une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
5103 AVE DU PARC
ANGLE LAURIER
TEL. BELAIR 9859



J. H. Laframboise,
COURTIER EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
Je désire offrir à mes nombreux clients et amis, mes souhaits pour une nouvelle
ANNEE HEUREUSE ET PROSPERE
Je les remercie de leur patronage durant l'année écoulée tout en les invitant à continuer de me confier leurs transactions immobilières durant 1927.
297 RUE MONT-ROYAL EST
TEL. BEL. 8958

Santé, Bonheur, Prospérité
POUR L'AN 1927
L. C. FARLEY
Dominion Laundry
300 RUE DES CARRIERES
BELAIR 6302
"Service et Satisfaction notre Motto"

Les directeurs et le personnel de la
TOILET LAUNDRIES LTD.
désirent offrir à leur bonne clientèle leurs souhaits pour
UNE ANNEE HEUREUSE ET PROSPERE
242 RUE GUY
TEL. UPTOWN 7640

NOS MEILLEURS SOUHAITS DE BONNE ANNEE
A tous nos Clients et Amis
ST-PIERRE & OLIVER
LIMITED
566 RUE STE-CATHERINE O

Bonne et Heureuse Année
A tous nos bons et Fidèles Clients
J. J. Joubert
LIMITÉE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
A tous nos Clients et Amis
CLERMONT MOTOR LTD
4450 ST-DENIS

SOUHAITS
Nous remercions sincèrement nos amis et clients qui ont contribué à nos succès durant 1926.
Nous leur souhaitons tout le succès et toute la prospérité désirés.
—DURANT 1927—
The James Walker Hardware Co., Ltd.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
St. James Radio & Electric Co., Reg'd.
W. G. RACICOT — R. LEDUC —
GEO. GRAVES — C. CHARLEBOIS
86 ST-JACQUES — MAIN 3871
4574 PAPINEAU — AMHERST 1988

BONNE ET HEUREUSE ANNEE
A NOS CLIENTS ET AMIS
de la part du personnel et de la maison
A. J. Alexandor
FOURRURES LIMITEE
198 RUE McGILL — 380 STE-CATHERINE O.

AIMONS ET ETUDIONS NOTRE PROVINCE

L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

La propriété du lit des cours d'eau.—Rivières navigables et flottables. —Obligations du gouvernement et des particuliers.

"RESTONS CHEZ NOUS"

XIV

Bonne et heureuse année à tous mes lecteurs: voilà qui est bien commencer l'année 1927. Du bonheur des particuliers dépend souvent le bien-être général. L'année 1926 a été plutôt bonne. Espérons que 1927 le sera encore davantage.

Mais... revenons à nos moutons. Au cours du mois de décembre, nous avons étudié certains départements qui relèvent du ministère des terres et forêts et nous avons parlé de la valeur de nos forêts et nous en avons fait l'historique sous le régime français comme sous le régime anglais. Nous avons parlé également de l'utilité de la création des écoles forestières et de papeterie ainsi que de celle des gardes forestiers. Nous avons également noté nos stations de recherches forestières et de reboisement puis, nous avons étudié spécialement comment fonctionnait le service hydraulique qui est une dépendance, avec le service forestier, du département des terres et forêts.

Nous avons énuméré quelques-unes des clauses importantes que les PRENEURS ou locataires de nos pouvoirs d'eau sont obligés de respecter et qui font partie des baux qu'ils ont assignés. Nous avons signalé quelques-unes des redevances annuelles qui sont collectables par le Trésor Public. Nous parlerons donc aujourd'hui, mais brièvement puisque c'est jour de fête, de la propriété du lit des cours d'eau et les lois qui les régissent afin que nos lecteurs puissent se rendre compte de l'importance de notre service hydraulique.

D'après l'article 400 du Code civil, le lit des rivières navigables ou flottables, et leurs rives sont des dépendances du domaine public.

Pour ne pas errer dans l'interprétation pratique de cet article nous nous sommes adressés à M. A.-B. Normandin, sous-chef du service hydraulique, qui a bien voulu nous diriger en la matière.

La jurisprudence, a-t-il dit, a établi que **flottable** doit être interprété comme signifiant flottable en radeau et non à bûches perdues, bien que le flottage du bois sur les rivières se fasse exclusivement à bûches perdues. De plus, la jurisprudence **semble avoir établi** qu'une rivière est navigable et flottable à partir de l'endroit où elle est reconnue navigable ou flottable jusqu'à son embouchure, peu importe qu'il y ait des parties intermédiaires qui le soient ou ne le soient pas.

De là, deux classes de rivières: les rivières **navigables** ou **flottables**, et les rivières **non-navigables** ou **non-flottables.**

RIVIERES NAVIGABLES OU FLOTTABLES

Le lit des rivières de la première catégorie fait partie du domaine public et par suite, les chutes d'eau font également partie du domaine public. Cependant, il est important de mentionner que dans la vallée du S.-Laurent, il a été concédé par le roi de France plusieurs seigneuries, et dans quelques-unes, le lit des rivières a été concédé en même temps. D'autre part, par une décision du Conseil Privé, en 1898, le lit des rivières dans les havres publics appartient au gouvernement fédéral. (voir rapport des terres, 1898) pour fins de navigation.

D'après un jugement récent du Conseil Privé, le gouvernement fédéral est propriétaire pour fins de navigation du lit des rivières dans les havres, seulement de la partie reconnue comme telle à l'époque de la Confédération.

RIVIERES NON NAVIGABLES OU NON FLOTTABLES:

Le lit des rivières de la deuxième catégorie appartient aux propriétaires riverains, c'est-à-dire, chacun étant propriétaire jusqu'à une ligne tracée au milieu de la rivière.

Cependant, depuis le 1er juin 1884, les ventes et octrois gratuits des terres de la Couronnes sont et ont été sujets à une réserve de trois chaines en faveur de la Couronne. De sorte que la Couronne représentée par la Province étant propriétaire riverain est propriétaire du lit de la rivière et par suite, propriétaire des chutes d'eau (Article 2252, S.R.P.Q. 1909).

D'un autre côté, le lit des rivières non navigables ou non flottables en front des lots vendus depuis le 9 février 1918 sont du domaine public.

Aucune rivière n'a été déclarée navigable ou flottable par la Législature; seulement, sur un petit nombre de rivières, la jurisprudence a déclaré que telle ou telle rivière est navigable et flottable.

Il n'y a donc plus à craindre aucune difficulté au sujet de la propriété du lit et par suite, des chutes d'eau sur les rivières situées en dehors des régions où les lois riverains ont été concédés après 1884; que la rivière soit navigable et flottable ou non, les titres de la Couronne sont suffisants.

Mais dans la partie de la Province où les lots riverains ont été concédés avant cette date, c'est-à-dire, dans la grande majorité des seigneuries et dans les anciens cantons, la législation actuelle donne lieu à de sérieux litiges, et il s'agit d'interpréter l'article 400 du Code Civil à la lumière de la jurisprudence établie au sujet de la navigabilité et de la flottabilité, et les cours judiciaires ont seules autorité pour décider en cas de litige.

Dans les cas de litige, il faut alors interpréter l'article 400 du Code Civil. On se demande si la rivière est navigable et flottable.

Est-ce dans son état naturel?

En tout temps de l'année?

Sur partie ou toute l'étendue de son parcours?

Aux basses ou hautes eaux?

Par petits ou gros bateaux ou bien par radeaux?

De quelle forme et de quel tirant?

Le Code civil n'en dit rien. On voit que les questions de droits, aussi bien que les questions de faits permettent les interprétations et les opinions les plus diverses. (Pour plus amples détails à ce sujet, voir Rapport-Commission des Eaux Courantes, P.Q. vol. 1, 1913.)

Le caractère d'une rivière navigable ou flottable n'étant pas défini d'une manière précise, des différences d'opinions surviennent dans la plupart des cas, et afin d'éviter des difficultés dans les parties de la province où les lots riverains ont été concédés avant 1884, l'usinier doit obtenir, sur la plupart des rivières, et les droits du gouvernement et les droits du propriétaire riverain.

Toutes les concessions de lits de rivières, à compter du 16 mars 1916, ne peuvent être faites qu'avec l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. (Article 1524 A. 6 Geo. V, chap. 17).

La politique du gouvernement, depuis un certain nombre d'années, est de louer les chutes d'eau par bail emphytéotique pour des périodes variant de 25 à 75 ans.

Depuis, la loi 7, Geo. V, chap. 22, article 1636, pour fins d'exploitation de forces hydrauliques, ou pour des fins concernant cette exploitation, le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil peut vendre des terres publiques dans un territoire sous licence de coupe de bois.

Après avoir obtenu les droits du gouvernement provincial, là où il y a lieu, le bailleur peut commencer ses travaux sur les rivières non-navigables; mais sur les rivières navigables, il doit faire approuver tous les ouvrages évalués à plus de $1,000.00 par le gouvernement fédéral, à qui incombe le droit de protéger les intérêts de la navigation.

De sorte, qu'avant de faire construire un ouvrage quelconque dans les rivières et cours d'eau dont le lit fait partie du domaine de la Couronne, le particulier doit obtenir du gouvernement provincial, une concession de la partie du lit nécessaire pour asseoir ses travaux, et ensuite dans le cas de rivières navigables, pour des ouvrages évalués à plus de $1,000.00, le particulier doit aussi obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral.

D'après la section 111, S.R.P.Q. 1925, l'exploitation des forces hydrauliques d'une rivière navigable et flottable ou non, est déclarée d'intérêt public, et celui qui en est propriétaire, peut procéder à l'expropriation des terrains adjacents, de façon à lui permettre d'en faire l'exploitation, et l'expropriation ne peut avoir lieu qu'au bénéfice d'un usinier, propriétaire d'une chute d'une force naturelle et moyenne d'au moins deux cents chevaux-vapeur, et ne peut être exercée en aucun cas au préjudice d'une industrie déjà établie, ou d'un aqueduc alimentant en tout ou en partie une municipalité.

D'après les Statuts Refondus de la province de Québec, 1925, section 11, tous les travaux faits dans les cours d'eau en rapport avec l'établissement d'usines, moulins ou manufactures, etc., doivent être après que les plans et devis ont été déposés au Département des terres et forêts, approuvés par le lieutenant-gouverneur-en-Conseil sur rapport du ministre des terres et forêts (Service hydraulique).

D'après les Statuts Refondus de la province de Québec, 1925, section V, les travaux faits en rivières pour faciliter le flottage du bois, ne peuvent être exécutés sans avoir déposer les plans et devis au département des terres et forêts et approuvés par le lieutenant-gouverneur-en-Conseil, sur rapport du ministre des terres et forêts (Service hydraulique).

D'après les Statuts refondus de la province de Québec, 1925, section VI, il est permis de construire et de maintenir des réservoirs pour l'emmagasinement de l'eau des lacs, étangs, rivières et cours d'eau, dans le but de les conserver pour en régulariser le débit, soit par leurs émissaires naturels, soit par dérivations, et d'assurer aussi l'uniformité d'alimentation aux aqueducs et aux usines et la constance des forces hydrauliques, etc. Les plans et devis doivent être déposés au département des terres et forêts et approuvés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, sur rapport du ministre des terres et forêts (Service hydraulique).

Nous continuerons, dans notre prochain article, à parler de l'utilisation des eaux et des forces hydrauliques chez nous.

AUX NOTRES DES ETATS-UNIS

Grâce à la politique sage et éclairée de notre gouvernement de Québec, qui s'occupe activement à développer nos ressources naturelles, et qui a su attirer chez nous des capitalistes étrangers, des manufactures nouvelles, jusqu'à des centres manufacturiers sont à s'organiser et à se développer chez nous.

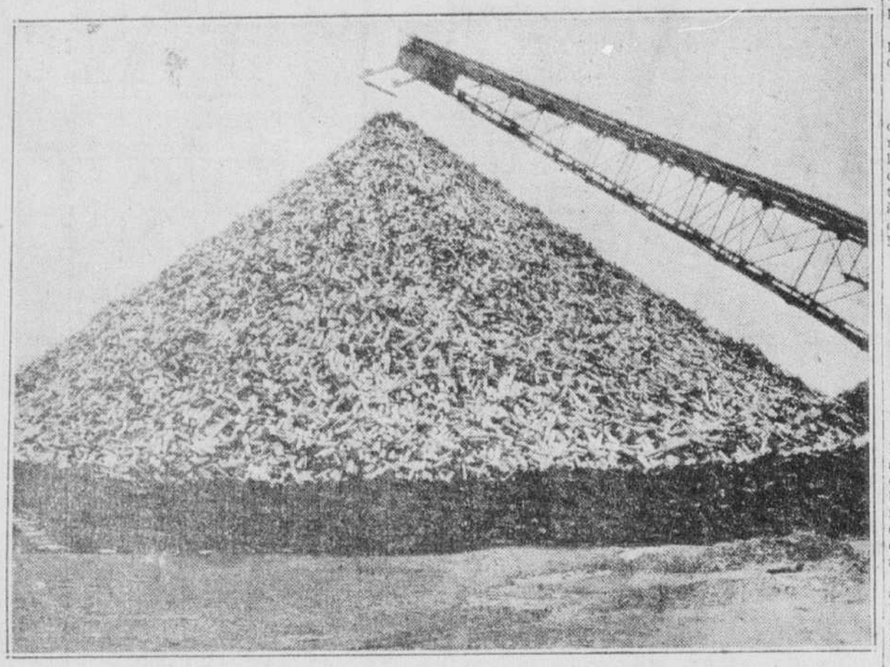
Ceux qui nous ont laissé pour aller tenter fortune aux Etats-Unis, feront bien de nous revenir, car il y a de la place chez nous pour eux, du travail et du bonheur.

Pourquoi s'expatrier quand on peut trouver chez soi tout ce dont on a besoin? Restons chez nous.

A QUI S'ADRESSER

Pour tous renseignements sur la colonisation, l'immigration et le rapatriement, de même que pour l'émission des certificats de colons, demandes de brochures et de cartes, etc., on voudra bien s'adresser à M. J.-E. Robert, chef du Bureau de Colonisation à Montréal, 59 rue Notre-Dame Est.

(A suivre)



NOS RESSOURCES NATURELLES. — L'exploitation rationnelle de la forêt constitue une richesse considérable pour notre province. On voit ici un amoncellement de bois de pulpe pour la fabrication du papier. — (Cliché du C. N. R.)

SOUHAITS DU BARREAU



Me L.-J. BEIQUE, le trésorier du Barreau du district de Montréal, souhaite à tous ses confrères de la profession la meilleure et la plus heureuse des années.

CONSULTATIONS VÉTÉRINAIRES

QUESTION: — XXXXXX, S.-Brieux, Sask. — J'ai un cheval qui a mangé beaucoup de blé d'un coup. On m'a conseillé de le faire boire immédiatement. Il en est mort. Vaut-il mieux le faire boire ou non? Quel traitement usuel dans les indigestions par surcharge alimentaire?

REPONSE: — Quand un cheval a mangé beaucoup d'avoine ou de blé, et qu'il fait une surcharge alimentaire provoquant des coliques, il ne faut pas que ce cheval boive. Faites-le marcher légèrement et, pour enlever les douleurs, donnez de la teinture d'opium, à raison de 4 cuillerées à soupe dans un peu de lait, et répétez la dose au bout de deux heures, si nécessaire. Saignez le cheval. Le mettre à la diète absolue.

QUESTION: — XXXXX, Joliette, Qué. — Voulez-vous me dire si le fait d'étendre de la poussière de tabac dans le poulailler peut nuire aux volailles. Les poules se roulent dans cette poussière et je m'aperçois que cela sent beaucoup le tabac dans le poulailler.

REPONSE: — Mettre une fois ou deux de cette poussière ne nuira pas. Là où il pourrait survenir des ennuis, ce serait de faire un abus de ce système.

QUESTION: — XXXXX, Valleyfield, Qué. — J'ai un cheval qui a une démangeaison aux pattes et sur tout le corps. Il se gratte toute la journée. Il n'a pas de poux et je ne vois pas de gales.

REPONSE: — Votre cheval, s'il n'a pas de poux, doit avoir la gratelle. Lavez votre cheval avec de l'eau chaude et du savon, au moyen d'une brosse. Faites bouillir une once de tabac et une once de soufre en poudre dans une pinte d'eau. Pour votre cheval il faudra un gallon de préparation. Au moyen d'une brosse trempée dans la préparation, l'appliquez sur tout le corps. Au bout de 10 jours, recommencez le lavage et l'application du mélange de tabac et de soufre.

Désinfectez les couvertes et les harnais; les objets de pansage doivent être désinfectés. Les couvertes seront bouillies et séchées; les harnais et les ustensiles d'écurie seront traités avec la préparation de soufre et tabac. Les écuries, les entre-deux seront blanchis à la chaux, dans laquelle on aura soin de mettre ¼ de livre de chlorure de chaux par gallon de chaux à blanchir.

QUESTION: XXX, CANE, Ont.— Un cheval de sept ans, dompté le printemps dernier, a travaillé fort tout l'été et cet automne, lors des battages; il a maigri et il demeure maigre. Il n'est plus fort; il ne peut faire maintenant qu'une demi-journée de travail. Il a souvent des sueurs aux flancs et en avant; j'ai remarqué la chose surtout lorsqu'il a fini de manger. Il a envoyé des vers. Je lui donne de l'avoine qui a été affectée par la rouille. Il mange bien, mais lentement. Il prend davantage de temps à manger du foin. Si vous pouviez me donner quelques conseils, je vous en serais reconnaissant.

REPONSE: — Votre cheval n'étant dompté que depuis le printemps dernier, a peut-être travaillé trop fort durant l'été. De plus, il peut être fiévreux à ce moment. Je vous conseille de voir un médecin vétérinaire qui examinera soigneusement le cheval. Si vous ne pouvez voir le médecin, procurez-vous dans une pharmacie quelconque des remèdes contre la fièvre, tels que l'aconite, et purgez l'animal avec du sel de Glauber. Faites saigner votre cheval et posez-lui un cautère rond en cuir entre les deux pattes de devant. Donnez au cheval également de bons toniques pour le renforcir.

D. CORE.

LES BEAUX DIAMANTS

Paris, 31. — D'après le "New-York Herald-Tribune", il y aurait parmi les objets volés au château de Chantilly, un diamant plus gros que le fameux diamant "rose, le "Grand Condé".

Sur le sol que le Christ arrosa de son sang

Suite de la page 49

pèlerinage à Jérusalem, sans aller visiter, en bons Canadiens, le sanctuaire de Ste-Anne, élevé au VIè siècle par l'empereur Justinien 1er sur l'emplacement même de la maison de S. Joachim et de S. Anne.

Avec quelle émotion on descend dans la crypte où la sainte Vierge est née! Ainsi, ce vénéré sanctuaire en contient un autre encore plus vénérable, et c'est celui qui vit naître et croître la Mère de Dieu qui fut le merveilleux sanctuaire où naquit le Sauveur.

A deux pas nous descendons vers ce qui a été découvert de la piscine probatique, où Jésus commenda au paralytique de prendre son grabat et de s'en aller.

L'église Ste-Anne et une partie de la piscine probatique, est propriété de la France, ce sont les Pères Blancs d'Afrique qui en ont la garde. J'ajouterai, que les Pères Blancs possèdent ici, un Séminaire, pour l'instruction religieuse et la formation à la prêtrise des Syriens du rite Grec Melkite.

LE MONT SION — LE CENACLE

Encore une ascension, mais combien émouvante! Le mont Sion, la montagne sainte dont tous les écrivains sacrés ont chanté les grandeurs.

L'Arche sainte y avait reposé, et Sion était devenue la montagne du Seigneur: figure de cette autre arche sainte, le Sacrement d'amour que Jésus institua là, où Dieu lui-même avait habité.

Sion peut toujours être chanté et il le sera toujours, tant qu'il y aura des âmes affamées du pain eucharistique qui fut distribué là pour la première fois.

Entrons au Cénacle, le coeur débordant de joie, d'amour et de reconnaissance, et pénétrons-nous de ce qui s'y passa, quand le Sauveur, après avoir lavé les pieds de ses apôtres, se donna à eux sous la forme du pain et du vin qu'il avait changés en son corps et en son sang divins.

En descendant du Cénacle, nous visitons la maison de Caïphe, cette effroyable demeure où commença le grand drame divin. Pensez à la nuit du jeudi au Vendredi-Saint que Jésus a passée là, et vous comprendrez ce qu'on peut ressentir dans ce lieu adoré.

SANCTUAIRE DE L'ECCE-HOMO

Enfin, pour terminer ces visites saintes hélas! trop rapides, nous nous rendrons au Sanctuaire de l' "ECCE HOMO".

C'est là que notre Seigneur fut condamné à mort après avoir été flagellé, souffleté, tourné en ridicule, insulté et couronné d'épines. C'est là qu'il fut présenté, à demi-nu et sanglant, au peuple déicide, et l'on croit entendre encore ses cris de haine: tolle, crucifige!

La chapelle repose sur de larges dalles de gabbatha (ou Lithostrotos). L'autel est placé au-dessus de l'arc auguste de l' "ECCE HOMO".

Consacrée par les gouttes de sang qui jaillissaient de la tête couronnée d'épines, cette arcade est restée debout sur la Voie Douloureuse de tous les bouleversements, et c'est bien le symbole de la clef de voute de l'édifice qui est architecturé sur cet arc divin qu'est le Visage du Christ.

Et l'on comprend qu'une chapelle dédiée à la SAINTE FACE ait été placée sur la partie de la Voie Douloureuse qui se prolonge dans l'intérieur même du Sanctuaire de l'Ecce-Homo.

LA SAINTE FACE

Contemplons en terminant, la SAINTE FACE, la VRAIE, celle que Jésus nous a laissée lui-même sur son SUAIRE, pour que nous comprenions ce qu'ont été ses souffrances et son supplice. Les mots n'auraient pu nous en donner une idée, car cette FACE, bouleversée par les coups, mais extraordinairement noble et grande, défie toute description. Voilà pourquoi Jésus nous l'a léguée comme son dernier testament.

LE PATRIARCAT LATIN DE JERUSALEM

Vous m'avez entendu, au cours de ce travail, exprimer le regret de voir la Palestine aux mains des infidèles. La plus élémentaire convenance religieuse exigerait que la foi catholique triomphât sur la terre que le Christ a arrosée de son sang divin, et il est bien pénible de voir qu'au contraire notre foi y est en butte à d'inconcevables avanies et qu'elle y est même en péril.

Il semble hélas! que l'oeuvre des croisés soit à refaire en Terre Sainte, car le Patriarcat Latin de Jérusalem ne cesse de jeter le cri d'alarme et d'appeler au secours.

C'est l'immortel Pie IX qui décréta le rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem que Saint-Jacques le Juste avait laissé vacant six siècles auparavant.

Un séminaire fut institué à Beit-Djalla, et on construisit l'église patriarcale et la maison adjacente, résidence du patriarche et de son clergé. Cete église fut consacrée solennellement en 1872. Elle est située à l'intérieur de Jérusalem, au quartier du mont Sion, non loin du Saint-Sépulcre et de la porte de Jaffa.

C'est vraiment un édifice splendide digne de Jésus à qui il a été dédié. Il est dû à la générosité des Chevaliers du Saint-Sépulcre qui vinrent largement au secours du Patriarche Latin pour lui permettre cette indispensable construction.

Le Patriarcat Latin est l'héritier légitime des patriarches latins établis à Jérusalem à l'époque des rois francs. C'est lui qui devrait détenir le pouvoir religieux en Terre Sainte, comme représentant du Pape, vicaire de Jésus-Christ, et nous n'aurions pas à déplorer les scandales religieux et les pénibles divisions dont trop souvent Jérusalem est le théâtre.

Il suffit de parcourir la collection de la revue "La Palestine" organe officiel du Patriarcat Latin pour s'en convaincre, car ce sont là, je crois, des sources irrécusables.

* * *

Cette revue est née des besoins nombreux de la Terre-Sainte, conséquence de la grande guerre de 1914, qui a fait créer une oeuvre nouvelle: "l'Oeuvre de la Propagation de la Foi en Palestine".

Ce seul titre en dit long sur son objet. Il signifie que la foi est en péril en Orient, du fait des menées des infidèles.

On a parlé jadis de l'immobilité de l'Orient. On sait que l'Orient a bougé. La guerre, qui a ébranlé les bases les plus solides, a fait aussi en Palestine son oeuvre néfaste, et le saint-père, dans une allocution consistoriale du 13 juin 1921, était obligé de dire "que la préoccupation de la Palestine lui était devenue un fardeau de jour en jour plus pesant" car les succès de la guerre en Orient n'ont abouti, en fait, "qu'à assurer désormais en Palestine, aux Israélites, la prépondérance et un statut privilégié."

Cela était si vrai, hélas! que la Censure refusa d'autoriser la publication des paroles du Pape, et que Mgr Barlassina, Patriarche de Jérusalem, dut protester énergiquement.

La presse allemande exultait et annonçait une immigration en Palestine qui s'emparerait des terrains productifs et assurerait la venue du jour nouveau "où l'esprit d'Israël, rayonnant de Jérusalem, renouvellerait la face de la terre".

Et les choses se sont passées ainsi. C'est pourquoi le Patriarche latin s'empressa d'établir l'Oeuvre de la Préservation de la Foi en Palestine, oeuvre qui a été bénie et hautement approuvée par S. S. le pape Benoit XV, comme en fait foi une lettre qu'il adressait, le 3 juillet 1920, au Patriarche de Jérusalem.

Cette oeuvre s'adresse aux fidèles du monde entier et a pour but de grouper tous les coeurs et toutes les meilleures énergies catholiques pour la sauvegarde, l'intégrité et la libre expansion de notre sainte religion en Palestine.

Ce sont, en Canada, les Chevaliers du Saint-Sépulcre qui ont été chargés par le Lieutenant général de l'Ordre, le Patriarche de Jérusalem, de faire cette croisade pacifique en faveur des oeuvres palestiniennes.

Le Pape nous engage vivement à apporter notre concours à cette oeuvre. Il n'en est pas de plus belle ni de plus urgente.

DIEU LE VEULT! — C'est à ce cri que les Croisés partaient pour délivrer les Lieux-Saints du joug des infidèles. C'est à ce cri que les catholiques du XXe siècle prendront part à la grande croisade actuelle de prière et de charité voulue par le pape et les évêques, pour propager et pour défendre la Foi en Terre Sainte, patrie des âmes croyantes.

* * *

Puisse le Canada répondre largement aux appels réitérés des souverains pontifes et des patriarches latins, en faveur de la Palestine.

Nous consolerons par là leurs oeuvres angoissées, nous aiderons leurs épaules à porter de terribles fardeaux qui sont aussi les nôtres, et nous prouverons notre amour et notre fidélité au Christ constamment persécuté, insulté, bafoué et trahi dans sa ville sainte, où il a opéré pourtant la Rédemption du genre humain.

L.-J. RIVET.

POUR LE PELERINAGE DU PREMIER DE L'AN A L'ORATOIRE S.-JOSEPH

Un groupe de citoyens de Saint-Lambert fera le pèlerinage du jour de l'an à l'oratoire Saint-Joseph, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Les pèlerins se réuniront après minuit à la salle du conseil Saint-Lambert des Chevaliers de Colomb, pour entreprendre de là le trajet à pied jusqu'à la crypte du Mont-Royal. Tous ceux qui désirent y participer sont priés de communiquer avec M. Paul-Emile Perrault, 3 avenue Aberdeen, Saint-Lambert, téléphone 338g.



M. PAUL-EMILE PERRAULT, qui partira avec un groupe de citoyens de Saint-Lambert pour se rendre à pied en pèlerinage à l'oratoire Saint-Joseph, le jour de l'an au matin.

Les organisateurs ont songé à partir à une heure du matin pour se joindre au groupe des pèlerins formé par des promoteurs de ce premier pèlerinage de l'année, et dont le lieu de ralliement est au bureau de MM. Carrières et frères, 131 avenue Laurier est. Il serait sans doute préférable que les pèlerins de Saint-Lambert prennent le plus court chemin, car si le trajet est prolongé, plusieurs seront privés d'accomplir cet acte méritoire. Il leur est facile de s'entendre avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Henri pour les rejoindre en cours de route. C'est ce que M. Vito Delellis, organisateur du groupe des pèlerins de Verdun, a jugé bon de faire.

LES DEPARTS

Le groupe de pèlerins de Saint-Lambert partira à deux heures et demie du matin du conseil local des Chevaliers de Colomb, pour traverser le pont et passer par les rues du Pont, Centre, Shearer, Notre-Dame et Guy, où ils se raccorderont probablement avec le groupe de Verdun. Ce dernier partira à trois heures et demie du bureau de M. Vito Delellis, 3386 avenue de Verdun.

Les pèlerins de Saint-Henri partiront du conseil local des Chevaliers de Colomb, 30 rue Laporte, à quatre heures, pour passer par la Glen, les avenues Western et Victoria et le chemin de la Reine Marie jusqu'à l'oratoire.

Tous ceux qui voudront se joindre à ces différents groupes pourront se rallier à eux au point de départ ou en cours de route.



M. VITO DELELLIS, organisateur du pèlerinage des citoyens de Verdun à l'oratoire Saint-Joseph le jour de l'an au matin.

Feu M. M. Lasnier

S.-Brigide d'Iberville, 31. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Moïse Lasnier, décédé à l'âge de 81 ans. Le défunt laisse cinq fils, Ferdinand, de S.-Césaire; Théodore, Amédée, de S.-Thècle; Léopold, Hermas, de Montréal; quatre filles: Mmes François Payette (Léa) de Mourréal; Aimé Charron (Yvonne), de Newport; Aimé Cadieux (Marie), veuve Antoine Ouellette (Laudina), de Farnham; soixante-trois petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Le défunt était avantageusement connu. Il fut pendant de nombreuses années conseiller et maire de la paroisse.

Conduisait le deuil le fils du défunt, Hermas. Les porteurs étaient: MM. Armand Ouellette, Gaston Payette, Arthur Lasnier, Léonard Lasnier, Laurent Ouellette et Joseph Cadieux, petits-fils du défunt.

Outre les parents du défunt on remarquait dans l'assistance: MM. Arthur Lasnier, shérif de S.-Jean; J.-A. Brin, notaire; Noiseaux, notaire; Francis Payette, de Montréal; Dr W.-C. Beaudoin, Jos. Thâberge, A. Brodeur, E. Léveillé, de S.-Angèle-de-Monnoir; W. Charbonneau, de S.-Grégoire; J.-L. Delorme, J. Southière, J. Drogue, A. Boudreau, H. Goineau, Jos. Lamoureux, A. Giroux, A. Goineau, E. Goineau, A. Lemaire, A. Fontaine, E. Pratte, J.-B. Bazinet, L. Fontaine, T. Fontaine, E. Boucher, A. Boulais, M. Bazinet, F. Audot, L. Dextraze, E. Larivière, E. Laroche, O. Poulin, L. Boulais, A. Bainville, C. Lamoureux, L. Chandonnet, P. Berger, F. Bessette, H. Gladu, E. Tétreault, etc.

SAINT-MALO, MANITOBA

Sont partis d'ici, avec la Survivance Française, pour visiter leurs parents du Québec, MM. Aimé Gosselin, Louis Dion, M. et Mme Lucien et leurs enfants, M. Willie Clément.

—Plusieurs cultivateurs d'ici n'ont pu finir leurs récoltes.

—Le thermomètre a déjà atteint endessous de trente degrés sous zéro, et nous avons beaucoup de neige.

—Mme Alfred Guertin a été dangereusement malade. Elle est en pleine convalescence.

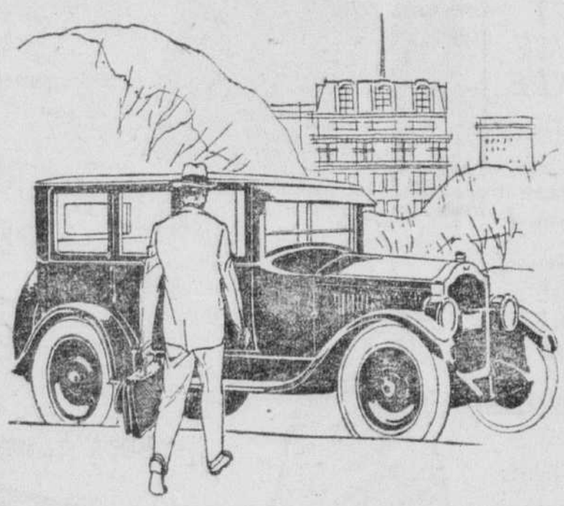
—M. et Mme Zéphyr Bourgeois, de Rainy River, Ont., sont venus en voyage de noces ici.

—Les Enfants de Marie de Saint-Pierre-Joly sont venues répéter ici une séance musicale et récréative.



NOUVELLE USINE QU'ON SE PROPOSE D'ERIGER AU CANADA

Environ 1,200 personnes seront employées dans la nouvelle usine canadienne de Crosse and Blackwell, Limited, les manufacturiers anglais de confitures et de marinades, dont la réputation est internationale. Le dessin ci-dessus de Chapman & Oxley montre l'édifice de $1,000,000 qu'on érigera à Toronto. Les travaux d'excavation commenceront dans environ trois semaines et la construction de l'édifice doit être terminée durant l'été de 1927.



Louez un Auto autant pour les Affaires que pour le Plaisir

LE TEMPS en affaires est précieux et à la longue c'est une véritable économie que d'aller d'un endroit à un autre dans un auto Hertz Drivurself.

Par cette méthode moderne les commis voyageurs font plus d'argent par le fait qu'ils font plus de visites par jour. Pas d'huile ni d'essence à acheter; la question de l'entretien ne vous inquiète pas.

En cette ville nombreuses sont les maisons d'affaires qui ne gardent plus une flotte d'autos pour leurs vendeurs, mais ont recours aux sedans Hertz.

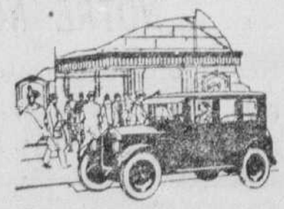
Les autos se louent au prix minime de 11 cents le mille, moins des rabais spéciaux de 5% à 15% à ceux qui louent des autos régulièrement. Un nouveau bas prix est fixé pour le loyer d'un auto à partir de 8 a.m. le lundi jusqu'au samedi à midi.

Demandez la brochurette, contenant les taux commerciaux.

LANCASTER 6000

Hertz Drivurself Stations OF CANADA LTD.

Rues Mansfield et Cathcart



pour le plaisir!

Voyagez confortablement, pour aller au théâtre ou à la danse, dans un auto élégant que vous pouvez conduire vous-même. De toute façon et selon toutes les apparences, le Hertz devient votre propre automobile, durant les heures pour lesquelles vous le louez.

34

LETTRE DE CONSTANTINOPLE

La situation turque fort indécise

Par A. ANDRE

(ECRIT SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE")

Constantinople, fin novembre 1926.—Depuis les récents entretiens d'Odessa l'activité politique n'a point cessé à Angora. Tout au contraire. Plusieurs ambassadeurs et ministres plénipotentiaires qui résident habituellement à Constantinople sont partis à destination de la nouvelle capitale, aussitôt après le retour du ministre des affaires étrangères turc, Tefuik Ruchdi bey, pour avoir des entretiens avec ce dernier qu'ils n'ont pu rejoindre au cours de son bref séjour à Constantinople.

L'ambassadeur d'Italie a été le premier à partir pour Angora où il doit avoir d'importantes conversations avec le ministre turc des affaires étrangères à qui il demanderait des éclaircissements sur son pèlerinage d'Odessa. L'ambassadeur russe qui venait d'arriver à Stamboul pour y passer deux semaines, a reçu des instructions de Moscou pour rejoindre d'urgence son poste d'Angora où il se trouve déjà en contact avec Tefuik Ruchdi bey.

D'autre part, le nouvel ambassadeur britannique, accompagné du haut commissaire anglais en Irak et de plusieurs fonctionnaires de l'ambassade, sont partis hier pour la capitale turque. Le nouvel ambassadeur présentera dans quelques jours ses lettres de créances à Moustapha Kémal pacha et l'on assure que le haut commissaire de l'Irak traitera des pétroles avec les gouvernants turcs.

Il sera également question de la délimitation des frontières entre la Turquie et l'Irak. Cette délimitation ne pourra commencer qu'au printemps prochain, sous la présidence d'un officier supérieur de l'armée helvétique.

Jusqu'ici rien d'extraordinaire. Cependant ce qui intrigue c'est la nouvelle de l'arrivée prochaine à Angora du chef de l'état-major de l'armée afghane, Mehmed Omer Khan, provenant en dernier lieu directement de Moscou où il a eu des entretiens avec les chefs de l'armée rouge.

On sait de même que Timour Taché Khan, ministre du palais du Shah de Perse, dont le séjour prolongé à Angora provoqua une grande curiosité politique, se trouve actuellement à Berlin où l'on s'attend à l'arrivée prochaine du "camarade" Tchitcherine.

On se demande, ici, s'il existerait une relation entre le voyage à Berlin de M. Tchitcherine et l'ordre reçu par l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie de se rendre d'urgence à Berlin. Effectivement, M. Vadoldny, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople en exécution des instructions de son gouvernement, est parti hier pour Berlin.

On est ici sur le qui-vive. Le moindre événement prend des proportions considérables.

C'est ainsi qu'on croit devoir attribuer une importance toute spéciale à l'échange de chaleureuses dépêches entre Tefnik Ruchdi bey et M. Tchitchérine aussitôt après leur arrivée respective à Angora et à Moscou. Il est vrai que ces dépêches sont assez significatives.

Le fait est que nous vivons dans une atmosphère sursaturée. Les bruits les plus abracadabrants et les rumeurs les plus sensationnelles n'ont cessé de circuler depuis deux semaines. La situation est du reste si indécise que tout ce qui est mis en circulation produit une vive impression influençant la vie politique et économique du pays.

Pendant quelques semaines, il n'a été question que d'une alliance secrète entre l'Italie, la Grèce et la Bulgarie, avec l'appui occulte de l'Angleterre.

Cette alliance devait être sûrement dirigée contre la Turquie. A un moment on a cru entendre un cliquetis d'armes. Les journaux de Stamboul et d'Angora s'en sont occupés longuement et sérieusement, si bien que le gouvernement bulgare a cru devoir démentir cette version, tout au moins en ce qui le concerne.

Le nouveau ministre de Grèce à Angora arrivé hier à Constantinople provenant d'Athènes, a également démenti la participation de son pays dans une combinaison dirigée contre la Turquie. Depuis deux années, l'Italie continue à démentir les velléités d'attaque contre la Turquie qu'on lui attribue périodiquement. Mais personne ne veut croire à la sincérité des assurances italiennes. Dans tous les milieux on est fermement convaincu que l'Italie s'apprête à attaquer la Turquie en Asie-Mineure au début du printemps prochain. En considération de cette perspective, le gouvernement turc a dû prendre toutes les mesures qu'impose cette éventualité, mesures autant politiques que militaires. C'est plutôt à cette situation qu'il faut attribuer le voyage à Odessa de Tefnik Ruchdi bey qui a tenu à entendre de la bouche de Tchitchérine un démenti à une entente secrète entre la Russie et l'Italie, bruit qui a déjà circulé il y a quelques mois. Suivant cette entente secrète, l'Italie s'est engagée vis-à-vis de la Russie à ne pas reconnaître l'annexion de la Bessarabie à la Roumanie en échange de quoi, la Russie observerait une stricte neutralité en cas de conflit armé entre l'Italie et la Turquie.

Forcément nous ignorons le fond des conversations d'Odessa, mais fort probablement elles ont dû porter également sur ce point qui est l'axe de la politique turque du jour.

On n'a pas du reste oublié les vagues bruits qui ont circulé, il y a quelques semaines, à propos de la constitution d'une Ligue des Nations orientales à opposer à la Société des Nations qu'ici on qualifie péjorativement de confrérie européenne devant tenir en tutelle le monde oriental. Le fait est que pendant près de deux mois des pourparlers secrets se déroulent à Angora à propos de la formation de cette prétendue ligue asiatique. L'ambassadeur de Chine à Washington, le grand-maître du palais du shah de Perse, le ministre de l'Afghanistan et l'ambassadeur de Russie, camarade Luritch réunis autour du ministre turc des affaires étrangères n'ont cessé pendant des semaines à discuter les modalités de création de cette ligue des nations asiatiques.

On a dit qu'à cette association pourraient participer plus tard, l'Abyssinie et l'Egypte.

De toutes parts, les intéressés ont tenu à démentir la version de la ligue et en s'embarquant pour Odessa, Tefnik Ruchdi bey déclara avec emphase qu'il n'était nullement question de créer une ligue orientale et, qu'au surplus, il n'était pas étonnant que deux ministres des affaires étrangères de puissances amies se rencontrassent pour un échange de vues sur la situation politique générale.

Toutefois, malgré ce démenti officiel, on est convaincu dans les milieux diplomatiques que le principe de création d'une ligue a été admis. Cependant la question aurait été ajournée jusqu'à la solution de certains différends existant entre la Perse et la Turquie et jusqu'à ce que le Japon ait adopté une attitude définitive quant à ce projet.

Quelle que soit la dénomination de cette association, qu'on lui refuse le titre de ligue, que ce soit une confrérie, une entente, un pacte, le fait acquis est que les Etats asiatiques, orientaux en général, entendent s'organiser pour contrebalancer l'influence des grandes puissances colonisatrices. Dans cette ligue ou entente si l'on veut, la Turquie est appelée à occuper une place prédominante au même titre que la Russie qui en sera le leader.

A un moment, au cours de la dernière session de la Société des nations, le ministre plénipotentiaire de Turquie à Berne fut chargé par son gouvernement de sonder officieusement les milieux compétents de Genève sur l'éventualité d'une entrée de la Turquie dans la Société des nations et sur la place qui lui en serait réservée. On a dit même que l'adhésion de la Turquie à la Société des nations serait subordonnée à l'entrée de l'Allemagne dans la ligue où son ancienne alliée la suivrait bientôt. L'Allemagne fut reçue, mais, au dernier moment la Turquie se cabra. On avait même dit que la Turquie avait demandé un siège permanent, ou tout au moins une place prépondérante, avec la prétention de jouer le rôle de leader des pays orientaux à Genève, elle qui se considère comme la plus puissante parmi les nations asiatiques ou plutôt musulmanes.

A cette nouvelle la pression russe se fit sentir impérieusement à Angora et les gouvernants turcs abandonnèrent le projet d'aller à Genève, sur la promesse explicite qu'une place de premier plan lui serait concédée au sein de la future ligue des nations orientales.

Ce qui est certain c'est que depuis on cessa de parler de la probabilité d'une adhésion turque à Genève.

La Russie aurait ainsi réussi à grouper en un faisceau la Chine, la Perse, l'Afghanistan et la Turquie pour les opposer à l'expansion et à la pénétration européenne en Orient.

Cette alliance vise en premier lieu la Grande-Bretagne, des entreprises de laquelle les parties contractantes tiennent à se prémunir à des titres divers. Toutes les puissances colonisatrices ayant des ressortissants musulmans en sont également visées.

Quoi qu'il en soit, un malaise évident règne dans tout le Proche-Orient, en sorte que des surprises ne sauraient être exclues. En perspective de complications futures, la Turquie a commencé à procéder à la révision des hommes mobilisables âgés de 26 à 46 ans. Cette mesure de précaution a confirmé certains dans leur pessimisme.

Du reste chacun se réserve. Une grande circonspection se remarque dans les affaires, et les établissements financiers, indigènes et étrangers ont resserré leur crédit cependant que les commerçants ont restreint leurs opérations...

A. ANDRE

Choses Gaies



IMPERTURBABLE

—Pour voir monsieur le ministre, il vout faut une lettre d'introduction.

—Eh bien! justement, je viens la lui demander!...



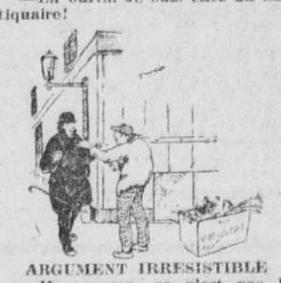
—J'envie ta sveltesse. Tu as la ligne à la mode. Habillé en femm, tu aurais un chic épatant.



—...Je suis contente de ma nouvelle place... presque pas de ménage à faire... on n'enlève même pas la poussière!

—Comment ça?

—Eh oui!... Je suis chez un antiquaire!



ARGUMENT IRRESISTIBLE

—Mon garçon, ce n'est pas la peine d'insister... je viens de payer mes contributions... il ne me reste plus rien!



—C'est un vieux chandelier Louis XVI que j'ai trouvé chez un brocanteur.

—C'est ridicule! Nous ne brûlons pas de chandelle et, en tout cas, nous avons les moyens d'acheter quelque chose de neuf!



UN DISTRAIT

— Tiens, pourquoi n'avez-vous pas amené votre femme avec vous comme c'était convenu?

— Oh! sapristi! je savais bien que j'avais oublié quelque chose mais je ne pouvais pas me rappeler quoi!!!...



REVE D'ENFANT



—Tiens! seul aujourd'hui? Et votre épouse...

—C'est drôle! pourtant j'étais parti avec elle! Ah! mais, ça ne m'étonne plus que ça ait fait "plouf" au moment où nous passions près de la rivière!...



UNE PREUVE

—Pardon, madame, M. Durapin est-il chez lui?

—Bien sûr, vous ne voyez donc pas ses chaussettes qui sèchent à la fenêtre!!!



Hier, tu as cassé le saladier... aujourd'hui, la soupière!...

—T'en fais pas, chéri... j'ai vu un si joli service au magasin!



— Pourquoi vous moquez-vous toujours de lui, c'est un type très cultivé.

—C'est pourquoi je le "bèche".



—En somme, ma pauvre fille, vous ne savez rien faire!

—Soyez tranquille, quand vous m'aurez appris à faire quelque chose, je ne me contenterai pas de 250 francs par mois!



—Votre gras-double lyonnaise a un drôle de goût!

—Rassurez-vous, malgré que la patronne se soit trompée et qu'elle l'ait fait avec des oignons de tulipe, je ne vous le compterai pas plus cher.



QUESTION D'ENFANT

— Papa... la Chambre, c'est là qu'ils logent les députés? Ils paient cher de loyer?

—Non... non... ceux qui paient, ce sont les contribuables.

(Dessin de Henriot, Paris)

TAIT—FAVREAU—Ltée
L. FAVREAU SPECIALISTE Pour la VUE OPTICIEN OPTOMÉTRISTE
197 Rue SAINTE-CATHERINE Est
TEL. LANCASTER 6703

BONNE et HEUREUSE ANNEE à tous nos clients et amis.

Soyez prudent; faites examiner vos yeux dès le mois de janvier, afin de maintenir votre vue normale et améliorer la condition de votre santé durant l'année 1927.

TAIT—FAVREAU—Ltée
"LORENZO FAVREAU—SPECIALISTE"

Feu M. A. Armstrong

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. A. Armstrong.

S.-Gabriel de Brandon—Ces jours derniers est décédé à l'âge de 75 ans, M. Alp. Armstrong. Le défunt laisse son épouse, née Alma Gingras, deux fils, Adam et Joseph, trois filles, Maria, Rosa et Madame Dieudonné Lafrenière, un frère Doulus, de Montréal et 16 petits-enfants.

M. Alphétus Armstrong était un descendant du fondateur de la mission de St-Gabriel de Brandon et a toujours demeuré sur la terre de ses aïeux. En 1925, à l'occasion de la célébration du centenaire de S.-Gabriel, un monument fut érigé en face de la demeure du défunt pour commémorer la mémoire de la famille Armstrong, qui demeure sur cette terre depuis plus de 170 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le chanoine Pauzé, curé de la paroisse, qui célébra aussi le service assisté des abbés Laporte, vicaire à S.-Gabriel, et Deschênes, curé de S.-Damien. Les abbés Allard, vicaire à S.-Damien, et Rosario Paquin, du séminaire de Joliette, ont dit la messe aux autels latéraux pendant le service. Touchait l'orgue Mme Elie. Le notaire Elie dirigeait la chorale qui était composée de MM. Dr H. Archambeault, Dr L. Brissette, L. Jacques, A. Coutu, C. Beausoleil, N. Perreault, L. Sarrazin, H. Bertrand, J. Boisclair, W. Desrosiers, O. Sarrazin, G. Granger, S. Gaudet et W. Bacon.

Les porteurs étaient quatre neveux du défunt, MM. Alphétus Armstrong, de Lachine; Wilfrid et Antonio Granger et Ernest Gingras. Conduisaient le deuil les fils et les filles du défunt ainsi que MM. Rolland, Gabriel Lafrenière, Charles et Dollard Armstrong, ses petits-fils, Mlles Yvette, Denise et Simone Lafrenière, Marguerite et Hélène Armstrong, ses petites-filles, Mmes Joseph Therrien, James McGallockeit, de Montréal; MM. et Mmes Wilfrid Granger, Antonio Granger, M. Olympe Gingras, beau-frère du défunt; Mlles Marie-Anne, Antonia et Cécile Gingras, M. Arthur Gingras, MM. et Mmes Joseph Lafrenière, Octavien Bergeron, ses neveux et nièces, M. Amédée Sylvestre, M. et Mme James Armstrong, MM. Philippe Armstrong, Joseph, Aldéric et Roméo Lafrenière et Antonio Caron, de Maskinongé, H. Boulé, Mlle B. Boulé, MM. J.-O. Laporte, C.-L.-L. Laporte, M. Michaud, P. Clermont, P. et A. Mitchaud, M. et Mme Siméon Lafrenière, MM. A. Plante, B. Bolduc, C. Peltier, N. Lefrançois; J.-E. Boulé, S.-Jacques, P. et S. Remington, MM. et Mmes P. et A. Mihcaud, Cuthbert et Alphonse Lafrenière, O. Beausoleil, MM. Omer Lafrenière, C. Tessier, F. Morin, Saint-Yves, etc.

Feu Mme A. Provencher

Le lundi, 20 décembre, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Sainte-Brigite, les funérailles de Mme A. Provencher, née Laura Naud.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lafrance, vicaire à Sainte-Brigite qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Aquila Ethier et Missel Jodoin, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse avec celle des élèves de l'école Sainte-Brigite, exécuta la messe de Pérosi, sous la direction de M. Charbonneau. M. Bérard touchait l'orgue. A la fin du service funèbre, M. Antoine-W. Bédard, étudiant en droit, chanta l'"Adieu" de Schubert. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mme Provencher laisse dans le deuil, outre son époux, M. A. Provencher, une fillette, Antonia, âgée de huit ans, son père, ainsi que sa mère, M. et Mme Casimir Naud; trois frères, Joseph, Emile et Paul, six soeurs, Antonia, soeur Marie-du-Calvaire, de la congrégation des dames de la Charité, de Québec; Claudia, Mme Masticotae, Alexandra, Mme Henri Gauthier, Eliane, Mme A. Legaré, Mlles Magella et Jeanne Naud.

Les porteuses au nombre de six étaient Mmes Pierre Dupont, Conrad Durand, Emilien Giroux, Henri Martineau, Anthime Perreault et A. Lagnière.

On remarquait dans l'assistance, outre une délégation de dames de Ste-Anne de la paroisse de la Nativité, chargées de représenter la congrégation dont Mme Provencher fut membre pendant plusieurs années, MM. le docteur Dubuc, Donat Paquet, J. Mayrand, G. Bélisle, R. Bélisle, A. Provost, A. Biron, Tremblay, A. Bédard, MM. et Mmes A. Perreault, P. Dupont, A. Rivard, A. Lagnière, David Paquet, Girard Giroux et J. Mathieu, MM. Antonio Bédard, M. Cardinal et Anthime Légaré, Mmes Elie et L.-P. Masdcotte, Mlles Alberta Lefebvre, Alexina Lefebvre, Corinne Dubuc, Laure Dubuc et un grand nombre d'autres.

PIKE RIVER

Mlle Cécile Edoin, de Montréal, est venue passer une quinzaine, en repos, chez sa mère, Mme Hercule Edoin.

—M. Charles-Emile Edoin et sa soeur, Mlle Annette, ont visité à Highgate Springs, M. R. Boucher.

—M. Georges-Aimé Couture et sa soeur, Mlle Annette; M. Fidèle Giroux et sa soeur, Mlle Marie-Ange, ont visité M. et Mme Victor Déragon, ainsi que M. Selim Lamothe, à Noël.

—M. et Mme Dollard Corriveau, de Bedford, étaient chez M. Isidore Corriveau, ces jours-ci.

—Mme Adéard Lamothe ainsi que Mlle Germaine Lamothe ont passé mothe de Winooki, Vt., étaient chez M. quelques jours à Montréal, à l'occasion Alphé, à Noël.

du mariage de Mlle Germaine Dufault. —M. et Mme Wilfrid Bleau, de Montleurs enfants, ainsi que Mlle Rosa La- —M. et Mme Armand Dussault, de Clarenceville, ont visité MM. A. et Orphia Desrauleau.

—Ont été élus marguilliers de la paroisse, MM. Selim, Lamothe et Alfred Bilodeau.

Hartney COMPANY LIMITED

355 Ouest, rue Ste-Catherine

Les plus grands marchands de Pianos et de Victrolas au Canada

SOUHAITENT BONNE ET HEUREUSE ANNEE

à leur nombreuse clientèle canadienne française.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A NOTRE NOMBREUSE CLIENTELE

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre généreux patronage durant l'année écoulée et nous espérons que vous voudrez bien nous le continuer.

LE MAGASIN POPULAIRE DE POELES

M. ROBERT & CIE LIMITEE

627 MONT-ROYAL EST

BElair 0162. près DeLaroche





APRES LA CHASSE—DOUBLERA VOTRE PLAISIR

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros : - 40 onces $3.65
Moyens: - 26 onces $2.55
Petits: - 10 onces $1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

CRITIQUE LITTERAIRE

LE BRACELET DE FER

Roman canadien inédit, par Mme A.-B. LACERTE

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par l'abbé F. CHARBONNIER, docteur ès lettres et lauréat de l'Académie Française)

Il y a beau temps que l'équité s'est enfuie loin de la société des humains. Il semble que certains êtres soient voués aux pires infortunes, à la haine, au mépris de leurs semblables, sans l'avoir nullement mérité. Mais, tout au moins, obtiendront-ils justice avant de succomber à leur mauvais sort? La réponse nous est fournie par Mme Lacerte dans son nouveau roman LE BRACELET DE FER. Bien que les hommes injustement persécutés ne voient pas toujours leur réhabilitation ici-bas, Paul Fiermont, héros de ce roman, demeure supérieur à la fatalité qui pèse longtemps sur lui, et il finit par trouver le bonheur.

Mme Lacerte n'a rien perdu de son inépuisable fécondité imaginative: les scènes qu'elle met sous nos yeux sont d'une débordante richesse, tant par les changements de décors que par le nombre et la variété des personnages. Cela fait penser au drame romantique, tel que l'avait conçu Victor Hugo dans son théâtre: vie intense, mouvementée, qui se transporte sur divers points du Canada, depuis les dunes sauvages qui bordaient le lac Huron au siècle dernier, jusqu'au vieux Québec où s'alimentent toujours les chroniqueurs pour découvrir tant d'admirables sujets, et même jusqu'au mystérieux lac Saint-Jean dont les alentours ont connu assez tard les progrès modernes.

* * *

Un article de critique n'est pas nécessairement une analyse; aussi bien, il serait long de reproduire, même en résumé, la trame si dense qui se développe à travers ces cent vingt pages à double colonne. Il suffira de donner quelques aperçus pour mettre en goût les lecteurs avides d'aventures sensationnelles.

Paul Fiermont est donc né sous une mauvaise étoile. Ce n'est pas assez que ses poignets aient été meurtris par les menottes qu'il a portées comme un scélérat, à la suite d'une fausse accusation; il aura encore le coeur broyé sous les ruines de son premier amour, parce qu'il reste sur sa personne un vestige compromettant des chaînes qu'il est parvenu à briser: un anneau de fer, ornement peu recommandable, lui sert de bracelet. Comment détacher ce grossier bijou? Comment tenter l'opération libératrice, même chez un simple artisan, sans éveiller les plus graves soupçons? A la veille de son union avec une Canadienne des plus distinguées, le bracelet rivé à sa chair apparaît subitement aux yeux de la jeune fille, et la vue de cet objet lugubre entraîne les pires catastrophes.

Pourtant, l'intrépide jeune homme n'en poursuivra pas moins sa marche dans la vie. La première fiancée trop impressionnable fera place à un ange de candeur. La félicité entrevue n'aura pas, tant s'en faut, une réalisation immédiate. Mme Lacerte veut que ses héros achètent chèrement l'objet de leur amour. La couverture du livre nous montre une martyre ligotée aux barreaux d'une cage infernale qui rappelle les supplices infligés aux premiers chrétiens: des loups féroces, retenus seulement par une corde, vont dévorer l'innocente créature; une main criminelle, à l'arrière-plan de la cage, tient déjà le couteau levé pour rompre le lien des fauves. Que va-t-il se passer? C'est le secret de ce roman qui réserve les plus palpitantes surprises.

* * *

Si Mme Lacerte préfère les aventures chargées d'incidents aux sobres récits classiques, on ne saurait lui en tenir rigueur. Elle suit le penchant inné de sa plume audacieuse. Elle a su rendre vraisemblables toutes les péripéties, tous les revirements qui secouent ses personnages et font frissonner le lecteur.

A d'autres égards, elle ne va pas se perdre en des pays purement fantaisistes: éprise de réalité dans ses tableaux, elle nous fait visiter les points du Canada particulièrement connus avant le siècle de la science et des voyages rapides. Nous recommandons au public certaines pages où la nature, où les fleurs expriment de puissants symboles: tout est vivant, tout parle, et les objets inanimés se mêlent au torrent de vie qui circule dans ce livre.

C'est que l'auteur semble incapable de s'attarder à ce qui n'est pas l'action, dans la conduite de son sujet. Le thème du roman serait transposé sans peine sur le théâtre et il y faudrait peu de retouches. Peut-être l'éditeur Edouard Garand y songera-t-il un jour. En tout cas, l'oeuvre est robuste, encore qu'elle émane d'un cerveau féminin; c'est d'une touche plus puissante que délicate, mais l'ensemble dénote un talent qui s'affirme plus que jamais. Mme Lacerte a donc sa place parmi les romanciers en vogue au Canada.

Abbé F. Charbonnier.

PERVENCHE – LA MANIERE RUDE



LES OBSEQUES DE M ALFRED MURPHY



Feu M. ALFRED MURPHY

Les funérailles de M. Alfred Murphy ont eu lieu samedi matin, le 18 courant, à l'église des Saints-Anges, de Lachine, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

M. le curé de la paroisse, J.-V. Thérien a fait la levée du corps et le service fut chanté par son cousin, M. l'abbé Lucien Lefèvre, vicaire de Saint-Arsène de Montréal, assisté des abbés Piché et Paquin, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Lachine, sous la direction de M. Benoit Verdickt a rendu la messe de Piel. M. A. Poirier accompagnait à l'orgue. La chorale des enfants a chanté les Adieux de Schubert.

Conduisaient le deuil: MM. William Murphy, père du défunt; Emile et Paul Murphy, frères du défunt; A. Saint-Onge, grand-père du défunt, échevin; ses oncles, Jos. Murphy, Jos. Legault, T. Legault, A. Legault, P.-X. Bélanger, J.-B. Chartrand, H. Perrier, A. Julien A. Saint-Onge A. Roy E., David, Léonilde, Paul et Jean Legault, René et Armand Legault, François et Ernest Bélanger, Armand et Eugène Chartrand, Maurice Perrier, Raoul Saint-Onge Rolland Roy, Edgar et Napoléon Murphy, Ovila Ouellette, H. Paquette, Raoul, Arthur, Jos. et Emile Deslaurier, H. Deslaurier, Serge Deslauriers, cousins.

On remarquait dans le cortège: M. le maire Dalbé Viau, les échevins Saint-Onge, A. Trudeau, Jos. Rouleau, Jos. Dubois, Denis Martin, E. Leduc, J. McMahon, J.-V. Legault, M. de Bellefeuille échevins de Pointe-Claire; René Dubeau, Paul Desmarchais, M. Ouimet, R. Delcourt, M.-O. Lebelle, Georges, Florian et William Cyr, A. Saint-Germain, C. Fréchette, A.-R. Bédard, A. Houle, Arthur, fils et Arthur Gervais, père, A. Brisson, Hormisdas, J.-Bte., Alp. Meloche, Arthur Meloche, T.-A. Meloche, C. Murphy, A. Clément, Jos. Allard, J.-S.-A. Ashby A. Bergeron, Jos. Morin, E.-O. Boulanger, J.-A. Tessier, E. Comeau, A. Aumont, Willie Albert, Thomas et Léopold Stonehouse, J. Laforest, Lorenzo Edmond, Sylva Tremblay, S. Lambert, A. Ethier, T. Farineau, H. Jolicoeur, H. Jolicoeur, C. Toupin, A. Ranger, inspecteur P. Charrette, G. Saint-Aubin, A. Brunet, V. Leblanc, A. Séguin, E. Farineau, W. Montreuil, H. Brunet, Laurent Saint-Martin, Jos. Valières, les députés T. Rhéaume et A. Marchand, MM. G. Grouix, A. Lalonde, C. Comeau, A. Comeau, E.-H. Dicaire, L. Chabot, R. Bélanger, A. Gagné, A. Giroux, W. Cousineau, M. Boyer, O. Beauchamp, H. Lalaie, L. Cardinal, F. Vadnais, J. Vigneault, J.-A. Gagné, J. ecavalier, Jos. Leclaire, E. Charron, F. Robineau, Arthur et Paul Jasmin, A. Cadieux, P. Laurin, A. Drapeau, S. Parent, R. Gennett, A. D'Aoust, S. Chénier, Jos. Tremblay, O. Lefrivière, A. Dempsey, A. Vigneault, D. Charrette, J. Drolet, E. Valois, P. Cardinal, A. Montpetit, A. Thésereault, A. Lambert, A. Loiselle, J.-B. Dubois, L. Lacroix, Alf. Brisebois, E. Mireault, O. Saint-Germain, J.-A. Larche, A. Laplante, O. Saint-Denis, P. Valois, F. Lefrivière, A. Laurin, A. Leblanc, E. Papineau, C. Saint-Jean, J. Charlet, N. Champagne, J.-G. Bédard, O. Chartier, R. Quesnel, E. eBaudoin, O. Champagne, Jos. Paré, capitaine Desforges, A. Saint-Maurice, P. Carignan, O. Bédard, A. Ménard, L. Tessier, E. Goyer, E. Pilon, N. O'Neil, D. Coursol, T. Mettayer, A.-S. Pelletier, N. Beauchemin, D. Chatelois, A. Leblanc, J. Beauchamp, A. Quesnel, W. Carignan, De Pointe-Claire: MM. Léo Chénier, Jos. Massé, P. Bernier, A. Cardinal, H. Leclerc, W. Cousineau, M. Legault, E. Legault, E. Cousineau, A. Pilon, A. Daigneault, Ant. Pilon, Alf. Blondin, Oscar Bélair, Omer Bélair, J. Blondin, A. Cousineau, J.-F. Legault, J.-O. Legault, G. Bertrand, A. Quesnel, Léonidas et Urgel Legault, René Bertrand.

Offrandes de fleurs: Mlle Flora Cain, la maison Spool Cotton, de Montréal; couronne, par des amis de Pointe-Claire, M. J.-V. Legault, patron du défunt, M. et Mme Ovila Labelle, de Montréal, M. Léopold Stonehouse, de Lachine; M. René Nault, Société des Artisans canadiens-français, cercle Beaudoin. Le défunt laisse pour le pleurer son père et sa mère, M. et Mme Willy Murphy, trois soeurs, Yvette, Annette, Jeanne, deux frères, Emile et Paul.

Feu Mme J. Synnette

(Du correspondant de la PRESSE)

Petite Madeleine,—Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Jos. Synnette, née Claudia Dubé. La défunte laisse son époux, ses fils, Joseph, Esdras, Mathias, Georges et Odilon; ses filles, Rose-Anna, Aimée, Lucina, Maria et Mme Alf. Côté.

Le service fut chanté par M. l'abbé James LeBlanc.

Dans le cortège, on remarquait Mme Cotnoir, Mlles Jeannette et Simone Cotnoir, M. et Mme Rémi Bérubé, Mme Venant Fournier, MM. L. Davis, Baptiste Caron, Mme Mathias Synnette, MM. Edmond Sasseville, Alfred Côté, Johnny Gaumond, Joseph Côté, Eulogie Blanchette, Cyrille Bond, Ern. Caron, Arthur Bond, Mme Nap. Davis, veuve Ern. Boucher, Mlle Antoinette Bernatchez, MM. et Mmes Arthur Gagnon, James Gagnon, Joseph Gagnon, Mlles Géraldine LeBlanc, Mme Xavier Synnette, Mlles Léocadie et Dorothée Gagnon, Alice Gagnon, M. Frank Lévesque, etc.

Des remerciements au premier ministre

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — Dans une letre adressée au consul général du Japon au Canada, le Très Hon. Mackenzie King avait exprimé, au nom du Canada, l'expression de sa profonde sympathie au peuple japonais, à l'occasion de la mort de l'empereur Yoshihito.

Le premier ministre vient de recevoir du consul général un message de remerciements.

VOUS VIVREZ BIEN et VIVREZ VIEUX

Si vous maintenez nets et sains votre sang, votre canal alimentaire et vos organes d'élimination. Pour cela vous n'avez qu'à employer la célèbre

Potion Antilaiteuse

du Dr N. A. SIROIS, Enrg., de S.-Anne de la Pocatière, Qué.

C'est le plus grand nettoyeur et purificateur du sang et du corps. C'est un remède éprouvé, inestimable contre: *Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Mal de rein, Constipation, Hémorroïdes, Dyspepsie, Sciatique, Sevrage, Oter le lait dans les membres et le sang, Retour de l'âge, Hydropisie, Eclampsie, Mauvaise digestion, etc.* C'est le remède le plus efficace



CONTRE TOUTES LES

Maladies Particulières à la Femme

CERTIFICAT:

MONSIEUR—
Je suis heureuse de pouvoir vous dire tout le bien que m'a fait l'usage de votre Célèbre Potion Antilaiteuse dans toutes mes maladies. Qu'il me soit permis de dire à toutes les femmes d'essayer au moins une fois ce merveilleux Remède et jamais elles ne voudront s'en passer.

Votre dévouée,
Mme J.-B. ST-PIERRE,
614 Notre-Dame, St-Lambert, P.Q.

En vente partout $2.50 le gros paquet.

Représentant pour Montréal: M. Albert Doutreloux, 4661 rue St-Laurent, Montréal.
TELEPHONE BELAIR 8412W.

Sur demande le représentant se rendra à votre domicile pour fournir toutes les explications désirées.

Dr N. ALPH. SIROIS Enrg., Ste-Anne de la Pocatière, Qué.
2-s,M,n

Simple Remède Familial pour Maux de Gorge

Maux de Gorge et Rhumes sont Guéris en une Nuit par une Nouvelle Méthode Externe

Voici un remède simple mais efficace non seulement pour les maux de gorge mais aussi pour les rhumes de toutes sortes et la toux. Il suffit de frictionner votre gorge et votre poitrine avec Vicks Vapo Rub, l'onguent volatil moderne.



Il est volatilisé par la chaleur du corps et les vapeurs qui s'en dégagent sont directement inhalées dans les régions enflammées, libérant le flegme et facilitant la respiration. En même temps, il agit à travers la peau comme un cataplasme, "attirant" la congestion et la douleur.

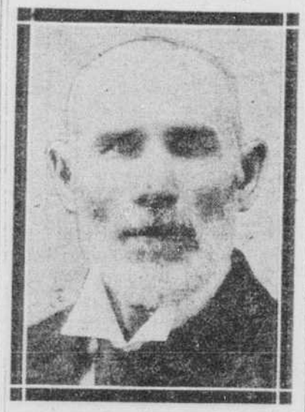
Vicks est particulièrement recommandé pour les rhumes des enfants parce qu'il ne dérange en aucune façon leur estomac toujours délicat.

VICKS VAPORUB

Plus de 21 millions de pots en usage annuellement.

Feu M. Joseph Giroux

Les funérailles de M. Joseph Giroux, âgé de 80 ans, ancien employé des postes à Montréal, ont eu lieu ces jours derniers en l'église Saint-Bernard de



Feu M. JOSEPH GIROUX

Tétraultville. M. l'abbé Jetté, curé de la paroisse, a fait la levée du corps.

Le défunt laisse outre son épouse née Sophie Jodoin, quatre fils: Arthur, Alfred, Victor et Donat; quatre filles: Mme M. Ropert, Mme Ethier, Mme Clermont et Mme Marsolais; un frère, Achille Giroux et une soeur, Marie Depatie.

UNE QUESTION DELICATE

Tokio, 31. — Le gouvernement japonais paraît divisé sur l'attitude à prendre vis-à-vis des événements qui se déroulent en Chine.

A. Papineau Mathieu
C.R., AVOCAT
Le soir Uptown 8071. 180 St-Jacques
70 Drummond Main 2579

56-M.e.n.v.w

LE
JAMBON ROULE CONTANT
est populaire parce qu'il est
LE MEILLEUR
Exigez-le.

37-s.n



SANS doute FATIGUES,

Ennuyés de vous entendre dire par votre médecin: "Faites prendre à votre enfant de l'Huile de Foie de Morue", ennuyés parce que vous connaissez la répugnance qu'ont les enfants pour l'huile; c'est tout autre chose lorsque votre médecin vous dit: "Donnez à votre enfant de l'**Ovonol**" que tous prennent avec plaisir. Avec les meilleurs effets des vitamines de Foie de Morue, de jaune d'oeuf, pour l'assimilation de la nourriture, des Hypophosphites pour la Formation des Os et de l'iode organique, qui en fait un excellent agent de la médication iodique pour la Secrétion des Glandes, l'

OVONOL

est devenu le remède par excellence pour les enfants durant la **Croissance**. Au moindre malaise, mettez vos enfants sous les bons effets de l'**Ovonol**, qui est une Médication intensive spécialement préparée et dosée pour les enfants. Ne contient pas d'alcool. Demandez-nous notre brochure illustrée **Gratuite**

"SANTE DES ENFANTS"

Nous recommandons aux **Mères et Futures Mères** un traitement à l'**Ovonol**. Elles s'en trouveront bien ainsi que leur enfant. — $1.00 partout ou par la poste.

Compagnie Chimique Franco-Américaine
1570, St-Denis, Montréal.



MARK FISHER SONS & CO.

1866 — 1926

Soixante Ans au Service de Messieurs les Marchands

Nos Bons Souhaits
— A —
Tous nos Clients

A cette époque de l'année, — la joyeuse époque du Nouvel An, — nous nous en voudrions de laisser passer l'occasion qui nous est offerte de présenter une fois de plus à tous nos clients et amis nos bons souhaits de

Prospère
— ET —
Heureuse Année
1927

avec l'assurance que nous continuerons à les servir avec le plus grand choix de marchandises encore montré de LAINAGES, FOURNITURES pour TAILLEURS, SOIES et TOILES.

MARK FISHER SONS & CO.

CARRE VICTORIA - - MONTREAL

Feuilleton illustré de la Presse

Jeunesse Tragique

GRAND ROMAN PARISIEN

PAR

PAUL SEGONZAC

Reproduction de la Presse Associée

46 (Suite)

"Vous attendons. Soyez prudent avec auto. Serions si malheureuses si accident vous arrivait. Vous aimons bien."

Son regard restait attaché au papier, à ces trois mots: "Vous aimons bien."

—Bonne nouvelle, patron! Vous voilà tout rassuré et content...

—Oui... C'est de Nice qu'on me télégraphie... La malade doit être bien mieux, c'est elle qui a rédigé la dépêche...

—Ah, chouette alors!...

—Et elle ne me dit rien du prince: c'est qu'il n'aura pas encore donné signe de vie. Tout va bien. Filons à Grenoble...

—Et comment! Du cent vingt...

—Oui, mais il n'en faudra rien dire à Nice, sourit Darisse.

— Pourquoi donc?

— La dépêche me recommande justement d'être prudent...

—On le sera, patron! On le sera, mais en allant vite...

— Bien. Nous passerons d'abord au télégraphe, il faut que je réponde à la dépêche de Nice.

Il y répondit par l'annonce de son arrivée; ce n'était pas seulement l'inquiétude qui le faisait si pressé d'arriver: le nom de Lucette, au bout des deux lignes affectueuses, l'avait troublé...

"Merci, arriverai demain pour déjeuner avec vous. Dévouement."

—Maintenant, filons, mon brave Ernest.

Ils allèrent vite, et il n'y eut pas d'accident.

Ils s'arrêtèrent deux heures à Grenoble et repartirent pour Marseille.

Le lendemain matin, dès l'ouverture du bureau, ils étaient à la poste. Ernest réclamait la dépêche qui avait dû arriver pour lui...

Darisse était à son côté; il dévorait des yeux le visage de l'employé, souhaitant de toutes ses forces que ce dernier répondît:

—Il n'est rien arrivé...

Son coeur se serra. L'employé prenait une dépêche et la tendait à Ernest.

—Voilà...

Le chauffeur ouvrit le télégramme, et Darisse put lire en même temps que lui:

"Patron parti pour Nice. Arrivera demain matin dix heures.

Dix heures, et il en était huit!

Il ne fallait plus penser à devancer le prince. On ne pouvait arriver qu'après lui...

—En route! jeta Darisse d'une voix étranglée...

Il avait pris le chauffeur par le bras, il l'entraînait.

—En route, et du cent vingt; tout ce que la machine peut donner! Arrivons à temps, et c'est moi qui vous monterai ce garage que l'autre vous avait promis... Brûlez la route! Poussez! Poussez!

Toujours si calme, si maître de lui, Darisse perdait toute prudence et, pris d'une folie de vitesse, gagnant enfin son garage, Ernest lui obéissait, poussait à fond...

La machine ne roulait pas, elle volait; qu'en cette course vertigineuse, elle rencontrât un obstacle ou subît un dérapage, elle allait, en un effroyable panache, se broyer, avec les deux hommes qu'elle portait...

Les paysans qui voyaient passer ce bolide, levaient les bras au ciel, criaient:

—C'est fou! C'est une course à la mort!

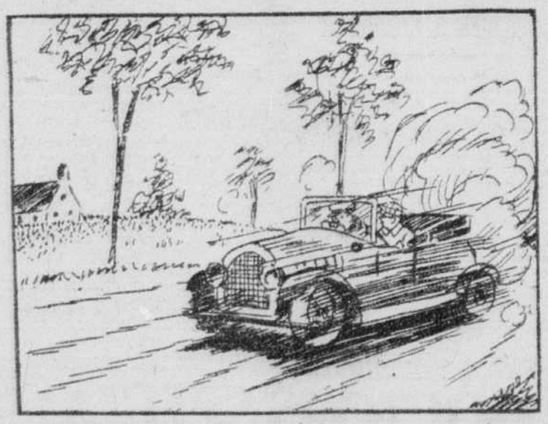
Tout à coup, comme ils avaient quitté Marseille depuis quelques minutes, à un tournant de la route, une masse apparut qui la barrait.

Darisse et son chauffeur poussèrent le même cri rauque:

—Nous sautons!

Ernest freinait et cornait éperdûment; Darisse s'était dressé... La masse ne bougea pas; elle n'avait, d'ailleurs, pas le temps de se ranger...

L'auto arriva sur l'obstacle, culbuta, retomba broyée...



Brûlez la route! Poussez! Poussez!

XI

Là-bas, à Nice, Lucette et sa mère faisaient leur promenade matinale.

Elles étaient gaies, ce matin, maman Delphine surtout: Georges arrivait, pour déjeuner avec elles, avançant d'un jour la visite promise...

Elles descendirent au jardin par l'escalier de pierres, s'arrêtèrent de longs moments devant la splendeur des parterres fleuris, puis gagnèrent le chemin où chantait la bise marine...

Elles y rencontrèrent un promeneur qui, à leur vue, se découvrit. Il semblait fort bien les connaître, les saluait par leur nom.

C'était un jeune homme à l'air maladif, quelque convalescent comme la petite princesse, quelque condamné peut-être, comme on en voit tant sur cette Côte d'Azur.

Maman Delphine, après une hésitation, le reconnut la première:

—Monsieur d'Alliévy!

—Oui, madame... Je suis un peu changé, n'est-ce-pas? fit-il, avec un sourire mélancolique... J'ai vu la mort de près...

Maman Delphine prit les deux mains du jeune député:

—C'est pour nous que vous l'avez vue de près, la mort! Ah! quel soulagement de vous retrouver guéri...

Lucette, à son tour, tendait la main:

—Je suis heureuse de vous revoir, monsieur...

Et comme le député la regardait sans répondre:

—Moi aussi, je suis changée, n'est-ce pas? J'ai été malade, très malade, mais je suis guérie, moi aussi... guérie de tout ce qui m'a fait souffrir...

M. d'Alliévy serra respectueusement la main que la jeune fille lui avait tendue:

—Permettez-moi de vous féliciter, madame, et de me féliciter moi-même de votre double guérison...

Il avait compris tout de suite ce qu'avait voulu dire Lucette.

—De me féliciter, car je suis un peu la cause de tous vos malheurs, et je ne l'oublie pas.

"Je n'ai rien ignoré de ce qui vous est arrivé; je n'ai pas cessé de m'intéresser à votre sort, de faire des voeux pour votre délivrance... Je regrette de ne pas m'être trouvé plus tôt sur votre chemin, mais je fais ce matin, ma première grande sortie...

—Et nous nous rencontrons! Une vraie chance! lança maman Delphine... On va se promener ensemble, voulez-vous, et causer de toutes ces choses qui nous intéressent.

Et elle causa comme elle disait; elle causa librement, gaiement, délivrée de tous ses soucis; elle dit ses joies; sa Lucette guérie bien guérie, la maison qui avec George, avait pris son ascension, et enfin le cauchemar qui allait finir, qui était fini:

—Vous savez peut-être pas ça encore, monsieur d'Alliévy: le divorce va être prononcé ces jours-ci, et, pour le cas où l'individu voudrait nous faire quelque mauvaise blague, j'ai pris mes précautions: la police a tiédi à l'oeil, il sera immédiatement coffré; j'ai signé un papier pour ça, hier... Il fallait en finir, n'est-ce pas? J'ai suivi le conseil du commissaire...

—Vous avez bien fait, madame.

Mais, ce disant, M. d'Alliévy épiait le visage de la petite princesse.

Lucette écoutait avec une profonde sérénité ce que disait sa mère: le sort du prince la laissait froide maintenant.

—Décidément, elle est bien guérie! murmura-t-il en se penchant vers maman Delphine.

Puis, tout haut:

—Inutile de vous dire que si je peux vous être utile... et vous avez besoin de moi pour quoi que ce soit...

EEEEEEqqàqàqq pjq ht+aéb zbth

—J'en suis sûre, monsieur le député... Et tenez! je vais vous demander un service...

—Ce sera un plaisir pour moi.

—Il s'agit de mon filleul, mon petit Georges... Georges Darisse, le directeur de la maison, le sauveur...

—Je sais... Je connais M. Darisse et sa grande valeur... J'ai pour lui la plus vive sympathie et même de l'admiration...

De nouveau, son regard s'égarait vers le visage de Lucette; il le vit se colorer légèrement...

La petite princesse, d'ailleurs, se tournait vers lui et, très franchement, traduisait le travail qu'elle éprouvait à entendre ainsi rendre justice au filleul de sa mère:

—Je vous remercie, monsieur, pour notre ami Georges... Vous me voyez toute heureuse de le savoir jugé et apprécié comme il le mérite...

—Oui, mais c'est pas tout ça, reprit maman Delphine, je voudrais, moi, que M. d'Alliévy le dise à Georges lui-même..., et qu'il fasse sa connaissance à fond et qu'il devienne son ami... Je suis bien exigeante peut-être, monsieur le député, mais c'est ça le service que je voulais vous demander.

—Vous allez au-devant de mon désir, répondit M. d'Alliévy. Dès mon retour à Paris, j'irai visiter votre usine—vous savez comme vos machines m'intéressent—et serrer la main de votre jeune directeur...

—Oh! mais pas besoin d'attendre! Il va arriver, il sera là pour déjeuner... et voilà... je voudrais vous avoir à déjeuner avec lui...

Les yeux de M. d'Alliévy interrogèrent encore ceux de Lucette:

—Je vous serai reconnaissante d'accepter, appuya-t-elle.

Il accepta, se fit indiquer la villa.

—Votre heure? midi sans doute...

—Au plus tard, monsieur le député, au plus tard. Mon filleul vient de loin, en auto, et vous savez, ça creuse de bouffer des kilomètres... Maintenant, on va se quitter, faut que j'aille m'occuper du déjeuner... A bientôt... comme qui dirait tout à l'heure, n'est-ce pas?

M. d'Alliévy poursuivit sa promenade et maman Delphine et Lucette regagnèrent leur villa, en parlant de Georges et du bon ami qu'il allait avoir:

—Dis donc, ma Lulu, je lui rappellerai quelque chose au député... la croix à faire donner à Georges...

—Le ministre t'a répondu làdessus, maman: Georges était trop jeune encore...

—Oui, mais voilà des mois de ça, bientôt un an, et il a vieilli depuis un an, mon petit Georges, il en a vu de toutes les couleurs, le pauvre petit...

Lucette ne répondit rien; elle avait baissé les yeux et regardait à terre, brusquement attristée...

(A suivre)

La province de Québec arrive la première de notre pays, pour le développement hydro-électrique

Au cours de 1926, ce développement a atteint, au Canada, 266,000 H. P., portant à 4,556,000 H. P., les forces hydro-électriques du pays.

LES TRAVAUX EN VUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — Le développement hydro-électrique et des pouvoirs d'eau, au cours de l'année 1926, atteint 266,000 chevaux-vapeurs, d'après les renseignements préparés et fournis par la division des forces hydrauliques et du service de réclamation du ministère de l'intérieur. Cette augmentation porte à 4,556,000 chevaux-vapeurs le développement hydraulique actuel du pays.

Ce progrès ne peut que continuer, et les entreprises actuelles prévoient une installation dépassant un million de chevaux-vapeurs, dans un avenir prochain, tandis que d'autres projets, plus lointains, augmenteront encore d'un million le développement hydraulique du pays. Ce sera une valeur de $270,000,000 investie au Canada, d'ici quelques années, dans l'industrie hydraulique.

QUEBEC EN TETE

Pour l'année qui finit, c'est Québec qui vient à la tête des provinces, pour le développement hydraulique, avec 168,000 chevaux-vapeurs puis c'est la Colombie-Britannique, avec 45,000; le Manitoba, 43,200; l'Ontario, 5,700; le Nouveau-Brunswick, 2,600.

Si le développement n'a pas été aussi élevé, dans Ontario, c'est que 1925 a vu la réalisation de tout un vaste programme de construction hydraulique, qui durait depuis quelques années, et qu'il faudra attendre quelques années, avant d'entreprendre de nouveaux développements.

Le travail le plus gigantesque de l'année a été, sans contredit, les immenses constructions de la "Gatineau Power Co.", dont les deux vastes usines, sur la Gatineau, à Chelsea et à Farmers-Rapids, sont virtuellement terminées, et dont les travaux de construction d'une troisième usine, à Paugan-Falls, sont déjà commencés. La capacité totale de ces trois usines sera de 530,000 chevaux-vapeurs.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Les autres principaux grands travaux de développement hydraulique sont: en Colombie-Britannique: la "Powell River Co." et la "West Kootenay Power & Light Co."; au Manitoba, la "Manitoba Power Co."; et la ville de Winnipeg; en Ontario: la Commission Hydro-Electrique d'Ontario, la "Quinte & Trent Valley Power Co."; dans Québec: la "Duke-Price Power Co.", la "North Shore Power Co."; la "Canadian International Paper Co.", la "Ontario Pulp Co."; au Nouveau-Brunswick: la "St-John River Power Co.", à Grand-Falls, sur la rivière Saint-Jean.

DANS NOTRE PROVINCE

Le développement hydraulique, dans Québec, au cours de 1926, représente une augmentation de 168,000 chevaux-vapeur, d'après les dernïers renseignements publiés par le service des forces hydrauliques, département de l'intérieur. De plus, les constructions et développement en marche laissent prévoir un développement ultérieur évalué à 1,400,000 chevaux-vapeur.

Les travaux les plus vastes ont été accomplis par la "Canadian International Paper Co.", dans la région de Hull. La compagnie a commencé la construction d'une vaste usine à papier et à pulpe, à East-Templeton, un peu à l'est de Hull, tandis que sa filiale, la "Gatineau Power Co.", a entrepris des développements hydrauliques importants, sur la Gatineau, 120,000 c.-v., à Farmers-Rapids; 170,000 c.-v., à Chelsea, et 240,000 à Paugan-Falls.

Les deux premières entreprises sont pratiquement terminées, et les usines entreront en opération, au début de 1927.

Elles déserviront l'usine de papier et de pulpe de la "Canadian International Paper Co., tandis qu'un contrat a été passé avec la commission hydro-électrique d'Ontario, pour un approvisionnement de plus de 230,000 c.-v., du système de Niagara.

AU LAC SAINT-JEAN

La compagnie prend aussi une part très active dans la construction du barrage et du réservoir, à Basquetong. Ce travail se fait sous la direction de la commission des eaux courantes, de Québec.

Dans la région du lac Saint-Jean, la Duke-Price Power Co a ajouté deux usines d'une capacité individuelle de 45,000 c.-v., au développement de l'île Maligne, sur le Saguenay. L'installation actuelle a une capacité de 450,000 c.-v., tandis que la capacité totale prévue est de 540,000 c.-v.

Il y a ensuite les constructions préliminaires entreprises pour le développement de la Chute-à-Caron, sur le Saguenay, par l'"Aluminum Co of Canada", dont la capacité finale sera de 800,000 chevaux-vapeurs. De nombreuses industries se sont établies dans ce district.

La même compagnie a aussi des entreprises, à Arvida; a entrepris ou projette la construction d'usines à papier et pulpe et d'une usine électro-métallurgique d'une valeur de $12,000,000.

Une ligne de transmission de 168,000 volts est en état de construction, pour relier l'usine de la "Duke-Price Power Co" aux réseaux de la Shawinigan, à Québec.

TRAVAUX EFFECTUES

Le résumé publié par le département de l'intérieur rappelle ensuite les travaux: De la Shawinigan Water & Power Co., par l'intermédiaire de sa filiale, la North Shore Power Co., la Saint-Narcisse sur la rivière Batiscan; de la Canadian International Paper Co., à l'usine de Zipawa; de la Ontario Paper Co., sur la rivière des Outardes; de la Shawinigan Water & Power Co., à Saint-Alban, sur la rivière de Sainte-Anne-de-la-Pérade; de la ville de Coaticook; de la Canadian Northern Power Co., dans le district minier de Rouyn.

Dans la région Laurentienne, au nord de Montréal, la Quebec Southern Power Corporation a acquis l'usine municipale de Saint-Jérôme et portera à 2,500 h.p., la capacité de l'usine de Rawdon, ajoutant cent milles à sa ligne de transmission actuelle de 270 milles.

L'usine de la Montreal Cotton Co., à Valleyfield, a vu augmenter sa capacité à 12,000 h.p. et la Paton Woolen Mills, de Sherbrooke, à ajouté une capacité de 1,200 h.p., à son usine.

REVUE DE CES PROJETS

Le département passe ensuite en revue les projets suivants, qui se réaliseront bientôt: développement de 65,000 c.v. sur la rivière des Prairies, par la Power Corporation of Canada; développement de 50,000 c.v., à Spicer-Fall, sur la rivière Saint-François, par la Southern Canada Power Co.; construction d'une usine de 40,000 c.v., à Mountain-Fall, sur la rivière Rouge, par la Canadian International Paper Co.; agrandissement de l'usine de la Ottawa River Power Co., à Bryson, avec une capacité augmentée de 50,000 c.v.; construction probable d'une usine de 10 à 20,000 c.v., sur la rivière Mistassini.

Le développement futur de Carillon est entre les mains des gouvernements de Québec et d'Ontario.

La commission des Eaux Courantes a continué, au cours de 1926, son travail d'aide et d'encouragement au développement hydraulique dans la province. La commission possède maintenant des réservoirs de barrage, qui sont en opération sur les rivières Saint-Maurice, Saint-François, Sainte-Anne-de-Beaupré et des Métis et au Lac Kénogami. Ces réservoirs sont remplis à leur capacité et pourront fournir ample provision d'eau pour l'hiver.

RESERVOIR A BASKATONG

La commission surveille actuellement la construction du réservoir de Baskatong, sur la Gatineau, qui sera terminé avant la fin de l'hiver et qui englobe le Lac Baskatong. Il aura une capacité de 94 millions de pieds cubes permettant de régulariser le flot des eaux à 8,000 pieds cubes par seconde. La commission a étudié le développement de Mekinac, sur le bas Saint-Maurice, du bassin de la Batiscan, de Mégiscan, de la rivière Rimouski et de la rivière du Sud.

SHERBROOKE AURA A PAYER LA COMPAGNIE DANS CETTE AFFAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 31. — La Cour du banc du roi de Montréal, division d'appel, vient de rendre jugement dans la cause de la cité de Sherbrooke vs MacKinnon Steel Company Limited. L'hon. juge White avait rendu jugement en cette cause le 24 novembre 1925, condamnant la compagnie à payer à la cité de Sherbrooke la somme de $2,873.27 avec intérêt et frais.

Cette cause avait été inscrite en appel et jugement vient d'être rendu renversant le jugement de première instance et maintenant les prétentions de la compagnie MacKinnon, déclarant les offres par elle faites pour la somme de $1,216.98 bonnes, valables et suffisantes, et renvoyant l'action de la cité de Sherbrooke pour le surplus avec les frais des deux Cours contre la cité. Il est possible que cette cause aille en Cour suprême.

L'hon. juge White a aussi rendu jugement dans la cause de E.-C. Chaddock et al vs E. Roy, les deux parties étant du canton d'Easton. Les demandeurs poursuivaient pour obtenir du défendeur le versement d'une somme de $717.20, comme étant les intérêts et la balance qui leur étaient dus à la suite de terrains vendus au défendeur.

La Cour a déclaré que le défendeur avait droit de différer le paiement des derniers versements tant qu'il ne recevrait pas les titres des lots et du moins une garantie lui assurant qu'il ne tombera pas par la suite sous le coup d'une action hypothécaire ou en revendication.

Quant aux intérêts, qui se chiffrent à $140.20, le président du tribunal a déclaré que les demandeurs avaient droit de se les faire payer immédiatement et il a condamné le défendeur à verser la somme audit-eux plaignants.

Heures de réception chez nos vétérans

Demain, de 11 heures à 1 heure, le président et le comité exécutif de la succursale Ville-Marie de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre recevront en leurs salles, 1309 rue Saint-André.

Le président et le comité exécutif profitent de l'occasion du nouvel An pour offrir leurs meilleurs souhaits à tout le public en général, qui a prouvé ses sympathies à l'association, à tous les membres et à tous les vétérans de la province.

Bacheliers agricoles

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31. — On signale les nouveaux bacheliers en agriculture suivant au collège d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière: Jean-Marie Fontaine B. S. A., avec distinction. Nazaire Parent B. S. A., avec distinction. Hector Belliveau B. S. A., avec distinction. Rolland Baldle, B. S. A., avec distinction. Adrien Martin B. S. A., Rosaire Pelletier B. S. A. Oscar Boisvert B. S. A. Hector Brouillard B. S. A.

Frère et sœur qui sont réunis

Le maire de Juneau, Alaska, retrouve sa soeur, grâce à la "Presse."

CURIEUSE ODYSSEE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31—Une petite dépêche datée de Québec, ces jours derniers, vaudra un grand honneur à M. James-J. Connors, maire de Juneau, Alaska. Voici l'odyssée de ce monsieur,qui était de passage, ces jours-ci, à Québec. M. James-J. Connors appartient à une famille dont les membres, tous dispersés, doivent, pour se retrouver, entreprendre de bien longs voyages et même des recherches extrêmement difficiles.

En 1881, le malheur s'abattit sur la famille Connors, qui demeurait à Halifax. Le père, officier de l'armée canadienne, et la mère moururent cette année-là, laissant orphelins quatre garçons et deux filles. Ces enfants, dont le plus âgé n'avait que trois ans, furent d'abord placés dans des institutions de charité, puis adoptés par des familles.

Ensuite l'existence les dispersa davantage. Les garçons s'en allèrent tenter fortune dans d'autres parties du Canada et même aux Etats-Unis. Ils semblent avoir tous très bien réussi. James, qui nous occupe, gagna, il y a un quart de siècle, l'Alaska, à la recherche de l'or.

Il est depuis deux ans le maire de Juneau, ville de 3000 âmes située au centre même de la région les mines et des pêcheries de l'Alaska.

UN LONG VOYAGE

M. James-J. Connors a entrepris des recherches pour retrouver l'une des ses soeurs de laquelle il fut séparé lorsque celle-ci n'avait que trois ans, et qu'il n'a jamais revue depuis. Il a quitté Juneau, le 16 décembre courant et voyagé jusqu'à Québec, 4,500 milles. Ce voyage lui fera parcourir non moins de 15,000 milles.

M. Connors croyait que ce fut une famille dénommée Lavers ou d'un autre nom de cette consonnance qui adopta sa soeur. Il crut également que cette famille demeure à la Pointe Levis.

Il est très touché de l'amabilité et des offres de services avec lesquelles des personnes de notre ville ont accueilli son actuelle préoccupation.

Il a mentionné notamment Mgr Lafiamme, P. D., curé de Notre-Dame de Québec, le Révérend Père Curé de S.-Patrice et le chef de police Emile Trudel.

Il y a dix ans, M. Connors retrouvait son autre soeur et ses frères. L'un de ceux-ci était allé demeurer en Angleterre, où il est mort depuis. Un de ses frères et son autre soeur demeurent actuellement à Leeds, Angleterre; un autre de ses frères demeure à Boston, Mass. M. Connors est parti, avant-hier pour Halifax. De là il ira visiter sa mère adoptive âgée de 96 ans, à Antigonish.

Ensuite il se rendra à Boston visiter son frère, puis à New-York et à Washington. Il ne sera de retour en Alaska qu'à la fin de janvier.

Mardi, la "Presse" publiait, venant de Québec, une petite nouvelle annonçant le passage de M. Connors à Québec, à la recherche de sa soeur.

Or hier, le correspondant de la "Presse" à Québec, recevait la lettre suivante, signée J.-G. Lavery, No 92, rue Notre-Dame-Est, Montréal, dans laquelle il annonce à M. Connors qu'il est le père adoptif de sa soeur. Voici la lettre de M. Lavery: — "J'ai lu la "Presse", hier soir.

J'ai noté, que M. James-J. Connors, maire de Juneau, est à la recherche de sa soeur Isabelle-Louise-Connors. Dites-lui que sa soeur a été adoptée par moi en janvier 1883 à l'orphelinat d'Halifax, N.-E. qu'elle avait 3 ans, a été élevée par ma femme et moi, comme notre enfant; qu'il me communique à l'adresse ci-dessus, je lui fournirai tous les renseignements voulus. Je vous remercie pour votre note dans la "Presse" d'hier le 28 courant".

Comme on l'a vu plus haut, M. Connors était sous l'impression que sa soeur avait été adoptée par une famille Lavers. C'est Lavery plutôt, comme on peut le voir.

CAUSE-TYPE AUX TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 31. — La ville a-t-elle le droit d'imposer une pénalité sur les taxes autres que l'intérêt de 5 pour cent l'an, à dater de l'expiration du délai pendant lequel elles auraient dû être payées, et avait-elle le droit d'intenter une action en Cour supérieure depuis le 12 juillet 1926, date à laquelle commença le "deadlock" municipal? Telles sont les deux questions qui devront être décidées par le tribunal.

Une cause-type décidera de ces points très importants et servira à déterminer les droits de la cité en rapport avec l'imposition d'une pénalité de 6 pour cent que la trésorerie charge sur tout compte de taxe qui n'est pas payé deux mois après sa signification. Il s'agit de plusieurs milliers de dollars chaque année pour Trois-Rivières.

Un autre point non moins important sera de connaître si le département du trésor pouvait ordonner à l'avisseur légal de prendre des poursuites, afin d'éviter la prescription, contre les propriétaires qui étaient trois années en retard dans le règlement de leurs comptes.

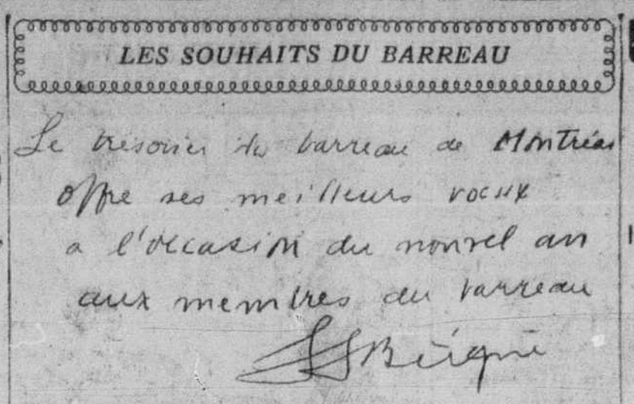
Une autre poursuite prise par la commission scolaire est combattue.

Le Dr Fontaine en deuil

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — Mme Alexandre Chartrand, soeur du Dr J.-E. Fontaine, député de Hull à la Chambre des Communes, est décédée, mercredi soir, à sa résidence, rue Besserer, à l'âge de 71 ans.

LES SOUHAITS DU BARREAU



Photographie du message de Me L.-J. Béique, trésorier du Barreau de Montréal.

RECETTES DE NOS CHEMINS DE FER DURANT OCTOBRE

Ottawa, 31. — Les chemins de fer canadiens en général ont enregistré une augmentation de $2,059,650 dans leurs recettes brutes au cours du mois d'octobre, à comparer avec le mois correspondant de l'an dernier.

Les revenus provenant du fret ont augmenté de $1,772,550 en octobre, à comparer avec le mois d'octobre 1925; mais les recettes provenant du transport des voyageurs ont décliné de $167,893. Les voyageurs ont été de 227,004 en moins que le nombre enregistré l'an dernier.

Le mouvement peu accentué du transport du grain, suivant un rapport publié hier soir par le bureau de la statistique fédérale a été le principal facteur de la dépréciation de 5.58 pour cent dans les recettes.

Les comptes de déboursés d'exploitation ont tous augmenté, à l'exception des comptes généraux qui ont été réduits de $33,795. L'entretien des voies et les dépenses de construction ont été de $497,603 plus élevés; le coût d'entretien du matériel roulant a augmenté de $15,064, les dépenses du trafic ont augmenté de $103,388 et les dépenses de transport de $242,475, formant un total d'augmentation d'environ $1,368,819.

Les recettes nettes d'exploitation ont augmenté de $690,831 et la proportion d'exploitation a été pratiquement la même l'an dernier.

Les salaires ont été de $979,212 plus élevés que l'an dernier.

La mort de cet homme remonte à plusieurs jours

Le fourgon de la Morgue était appelé hier après-midi, vers 2 heures, au No 1583, rue Notre-Dame-Est, où un homme fut trouvé mort, au cours de l'avant-midi.

M. David Parent, avait dû s'absenter de la ville pour un certain temps. Il confia la garde de sa demeure à son frère, M. René Parent, âgé de 57 ans. Hier matin, il revint de voyage. Il sonna mais voyant que personne ne venait lui ouvrir, il força la porte. Quelle ne fut pas sa surprise de voir son frère étendu dans le salon. En s'approchant, il constata qu'il était mort.

Il appela la morgue et M. E. Caponi se rendit sur les lieux. Le cadavre fut transporté à la Morgue et là, on constata que la mort de Parent remontait à plusieurs jours. Il était déjà dans un état de décomposition avancée. Parent était sujet à des hémorrhagies occasionnelles.

Importante saisie d'automobiles volés

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 31.—La plus grosse saisie d'automobiles volés a été faite ces jours derniers, par deux constables spéciaux, les agents J.-B.-E. Poirier et A. Rivard, de Montréal. Les autos, au nombre de huit, ont été saisies dans les environs de Matane et de Mont-Joli. Elles représentent une valeur globale de $25,000. A l'exception de trois, les autos saisis sont actuellement en route pour Québec.

Après 50 ans de mariage

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — M. et Mme James-Alfred Devitt célébreront, samedi prochain, leur cinquantième anniversaire de mariage. M. Devitt, qui est surintendant du parc Lansdowne, est né en Irlande, le 15 juin 1855, et Mme Dewitt est née à Winchester, Ont., le 25 juin 1859.

Feu M. Jules Lafiamme

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 31. — M. Jules Lafiamme, qui est mort à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal, hier matin, est un résident de la ville de Hull, où il est né il y a vingt-trois ans. Il a fait ses études au collège Notre-Dame de Hull et à l'académie Lasalle, d'Ottawa. Depuis trois ans, il était à l'emploi de la compagnie Gauthier, entrepreneur de pompes funèbres. Le défunt laisse son père et sa mère, trois frères et trois soeurs.

Feu M. J. LeBel

(Du correspondant de la PRESSE)

Blue Bell, N.-B.—M. José LeBel, de Blue Bell, N.B., est décédé à l'hôpital de Grand Falls, N.-B. Depuis près de dix ans il faisait le commerce du bois, à St-Hubert, Comté de Témiscouata; à Tourville, Comté de l'Islet et enfin à Blue Bell, N.-B., où il dirigeait la compagnie Joseph LeBel et Fils. Il laisse sa femme, née Rose de Lima Malenfant, cinq fils, Joseph-Onésime, Ulderic, Emile, Arthur et Ulysse, et trois filles, Mmes Isidore Belle-Isle, de Montréal; Nap. Boucher, d'Elgin Road, comté de l'Islet et Mlle Rita-Louise Lebel. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Restitution d'un dollar

La compagnie des tramways de Montréal accuse réception de la somme d'un dollar à titre de restitution.

DROITS DE DOUANES QU'IL FAUDRA PAYER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 31. — L'hon. W.-D. Euler, ministre des douanes et de l'accise a annoncé, hier après-midi, que le règlement douanier qui permettait le déchargement du charbon dans le port de Montréal et dans ceux à l'est de cette ville, sans le paiement de droits de douane, sera aboli à partir du 1er janvier.

Ce règlement, en force depuis quelques années, permettait aux navires déchargeant le charbon bitumineux importé des Etats-Unis d'éviter le droit de cinquante cents par tonne, imposé sur ce charbon lorsqu'il est utilisé pour d'autres fins.

A l'ouest de Montréal le règlement restera encore en vigueur. Il s'appliquera surtout aux ports du haut Saint-Laurent et des Grands Lacs.

MORT D'UN FAMEUX CHEF D'OUVRIERS

New-York, 31. — "Big Bob" Brindell est mort. Robert P. Brindell, qui conduisit à sa guise l'industrie de la construction, à New-York, était né à Québec et n'était âgé que de 47 ans. Cet homme qui, de charpentier de dock devint le tsar de l'industrie de la construction, a été miné par la maladie. Il pesait autrefois 196 livres et son poids n'était qu'un peu plus de 100 livres à sa mort. Il avait amassé une grande fortune avant d'être envoyé en prison. Ses amis disent qu'il était ruiné. Brindell fut un chef ouvrier doué du don de la persuasion. Il avait été condamné à cinq ans de prison pour extorsion. Brindell aurait gagné des millions par ses méthodes.

Le budget du C. P. R. au Nouveau-Brunswick

Saint-Jean, N.-B., 31. — La compagnie du Pacifique Canadien dépensera approximativement $700,000, pour l'entretien et l'amélioration de la division du Nouveau-Brunswick du chemin de fer, au cours de l'année 1927, a-t-on annoncé ce matin, aux quartiers-généraux de la compagnie.

L'année dernière, $450,000 avaient été dépensés pour les mêmes fins. La majeure partie de cette somme sera dépensée pour le terrassement de la voie ferrée et autres améliorations.

Les principaux item de ces dépenses comprennent: le remplacement du pont tournant mesurant 70 pieds, dans les cours de Bay Shore, par un autre mesurant 90 pieds. Cela exigera une somme de $46,400. Le terrassement de la voie ferrée entre Saint-Jean et McAdam, celui de la division de Fredericton et 40 milles sur la subdivision de Spogomac. $169,000. Réparations de ponts, $33,680. Réparations de pontons, $27,965.

COURSES EN PATINS

Newburgh, N.-Y., 31. — Des courses en patins auront lieu sur le 1er janvier, Charles Gorman, de Saint-Jean, N.-B., champion du monde, sera l'un des concurrents de même que Valentine Bialas, du Lac Placide, champion international pour les courses en plein air, et O'Neill Farrell, de Chicago. Il y a une centaine d'inscriptions.

Dans les courses pour femmes, l'on verra Mlle Elsie Muller, de New-York, et Mlle Lelia Brooks, de Toronto.

Un prévenu qui laisse son adresse

Il échange son vieux paletot pour un neuf et laisse un reçu compromettant.

PISTE VITE TROUVEE

Un prévenu qui laisse son adresse à l'endroit où il va commettre un larcin, voilà un fait qui n'est pas commun.

Il y a une couple de jours, M. Clain, à l'emploi du magasin Mont-Royal, situé à l'angle de la rue S.-Laurent et de l'avenue Mont-Royal, constatait que son paletot évalué à $50 lui avait été volé dans le sous-sol de l'établissement, entre midi et une heure de l'après-midi.

Le sergent-détective Napoléon Labine, qui était de service à la Sûreté, chargea les sergents-détectives Joseph Laroche et A. Gursky, de faire une enquête. Les limiers se rendirent sur les lieux et ils ne tardèrent pas à constater que l'individu qui avait emporté le paletot en avait laissé un vieux à la place. En visitant les goussets de ce vêtement ils trouvèrent un reçu pour un sac de charbon, avec l'adresse du destinataire.

Ils se rendirent d'abord chez le marchand de charbon qui les renseigna du mieux qu'il put, puis les détectives allèrent frapper à l'adresse indiquée sur le reçu.

Une femme vint leur ouvrir et en entrant, les policiers aperçurent le paletot de M. Clain, dans le passage.

Peu d'instants plus tard, un nommé C. Tremblay se présentait dans la place et comme, disent les limiers, il réclamait le paletot comme sa propriété, il fut aussitôt arrêté et conduit à la Sûreté.

Traduit devant le juge Monet, l'inculpé a protesté de son innocence et il aura son enquête le 5 courant.

Grand euchre et bal masqué du club Astor le samedi, 8 janvier

C'est le samedi, 8 janvier prochain, qu'aura lieu à la palestre du National le grand euchre et bal masqué du club Astor, sous la haute présidence de MM. Irénée Vautrin, A. Macbeth et l'échevin J.-M. Gabias.



En haut: M. A. LAPIERRE, l'un des organisateurs de la soirée du 8 janvier; en bas, M. J.-A. DESMARCHAIS, qui sera en charge du programme musical et de la danse.

Ce bal, à en juger par le zèle infatigable des organisateurs, promet d'être l'événement artistique de la saison. Rien d'ailleurs n'a été négligé pour en faire un succès insurpassable. D'abord un concours de popularité bat son plein et les candidates rivalisent de zèle à qui prendra la première place.

Parmi les candidates, on remarque Miles Beaudin, studio Lacasse; Bessette et Bouchard, Dominion Textile; Monette, Perreault, Chouinard, Hélène Valmorin.

Il y aura aussi un concours de beauté jugé aux applaudissements; un concours de fox-trot, de valse, etc. Plus de trois cents prix seront donnés pour euchre et costume, en plus des prix de présence. Un orchestre de renom a été engagé pour la circonstance. Comme attraction spéciale, Mlle Anita Lapierre, des "Frolics" de Chicago, apparaîtra dans ses dernières créations. Les artistes des principaux théâtres de Montréal y prendront part. Pour renseignement, s'adresser à Est 1806 ou Lancaster 9749.

LA REFORME JUDICIAIRE

Paris, 31. — Plusieurs députés de gauche insisent pour que la discussion de la réforme judiciaire vienne le plus tôt possible après le budget.

*La constipation s'oppose à la guérison rapide de maladies chroniques et aigues. On devra donc dès les premiers symptômes d'une maladie—dès les premiers malaises—employer un laxatif bénin mais efficace comme l'*EAU PURGATIVE "RIGA" *ou la* "RIGA" LIMONADE PURGATIVE *aussi efficace que la première mais gazeuse, sucrée, citronnée et agréable.*

"Talley's" pour euchre gratis sur demande.

Seuls Distributeurs: LES PRODUITS RIGA LIMITEE, Montréal.

La dette nette de Montréal est de $112,003,537

Un rapport du trésorier adjoint de la ville, M. Patrick Collins.

VENTE D'OBLIGATIONS

La ville de Montréal, dans sa demande de soumissions concernant la vente d'obligations pour une somme totale de $5,700,000 à 4½ pour cent, donne des statistiques intéressantes pour le bénéfice des soumissionnaires. Elle fixe tout d'abord la population de Montréal à 952,875 âmes, suivant Lovell. Le grand Montréal compte une population de 1,077,834 d'après la même autorité. Les recettes annuelles, en 1926, ont été de $28,818,000. L'évaluation foncière est fixée à $1,060,809,758, dont une somme de $248,983,601 est exemptée. La valeur des immeubles appartenant à la ville, y compris les parcs et les squares, est de $74,500,000 et le coût total de l'aqueduc, usines de filtration et canalisation, s'élève à la somme de $29,965,000. La dette fondée de la ville de Montréal au 31 décembre 1925 est de $144,425,517.70, sans compter l'emprunt actuel de $5,700,000.

Le rapport de M. Patrick Collins, trésorier adjoint de la ville, indique que le fonds d'amortissement s'élève à la somme de $12,723,581.85. Il faut compter aussi une somme de $12,835,299.81 en taxes spéciales recouvrables des propriétaires, une somme de $11,063,102, représentant les déboursés, faits par la ville, et non encore imposés aux propriétaires intéressés, pour des améliorations locales. La valeur des immeubles à être vendus par la ville s'élève à $1,500,000. La dette nette de la ville est donc de $112,003,537. Toutes les taxes, taxe municipale, taxe d'emprunt et taxe scolaire, forment le taux de $2.35 par $100 d'évaluation.

Il est dit que les contributions foncières fournissent les deux tiers du revenu de la ville. Aucune taxe n'est prélevée sur les biens meubles ou sur les revenus.

L'emprunt de $5,700,000 se répartit comme suit: $1,700,000 pour la construction de conduits souterrains; $3,000,000 pour l'aqueduc; $600,000 pour des travaux publics; $400,000 pour l'enfouissement des fils appartenant aux systèmes de télégraphie d'alarme et d'éclairage.

Température

Grands lacs et baie Georgienne — Vents frais puis violents de l'ouest; partiellement nuageux et doux, avec pluie ou neige.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent — Vents frais puis violents du sud-ouest et de l'ouest, généralement nuageux et doux avec neige ou grésil.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord — Vents de l'ouest et partiellement nuageux; pas de changement ou plus doux; légère chute de neige ou pluie.

Provinces maritimes — Vents du sud-ouest; beau; pas de changement.

Lac Supérieur — Vents violents du nord et du nord-ouest; partiellement nuageux.

Provinces de l'Ouest — Vents modérés; beau et doux.

EPHEMERIDES

La reine Marie de Roumanie est à la recherche d'un fils errant, le prince héritier Carol. Depuis qu'il a assisté aux funérailles de la reine-douairière Alexandra, à Londres, Carol ne s'est pas montré au palais royal, à Bucarest.

DECES

DAOUST—A Québec, le 25 décembre 1926, à l'âge de 84 Ans, est décédé Xavier Daoust, autrefois de Saint-Zotique de Soulanges.

LeBEL — Au Grand Falls Hospital, N.-B., après une courte maladie est décédé le 23 décembre 1926 Joseph LeBel, de Joseph LeBel & Sons, Blue Bell, N.-B., époux bien-aimé de Rose de Lima Malenfant, à l'âge de 61 ans.

Funérailles à Grand Falls, à l'United Church, lundi, 27 décembre 1926. 63-2

LEFEBVRE—A l'hôpital St-Paul, le 27 déc., à l'âge de 7 ans, 6 mois, est décédée Gisèle, fille bien-aimée de Mme Yve Roméo Lefebvre.

Funérailles privées.

POULIN—A Montréal, le 29 décembre 1926, à l'âge de 22 ans, 6 mois, est décédée Mlle Expédite Poulin, fille bien-aimée de Joseph Poulin et de feu Frédolbe Lemay.

Les funérailles auront lieu lundi le 3 courant. Le convoi funèbre partira du No 1914 Dorion, à 8 hrs 15 a.m. pour se rendre à l'église Sainte-Marguerite où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents, amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DECARIE — Le 3 janvier, à 8 h. 30, à Notre-Dame-de-Grâce, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Victor-D. Décarie, née Marie-Louise Leduc. 63-2

MESSES ANNIVERSAIRES

ROLLA—Le 3 janvier prochain, à 7 heures, à l'église Immaculée Conception sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph Rolla. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

BUTEAU — La famille de M. W. Buteau, Longueuil remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fille.

LATOUR — Mme Amédée Latour, 930 Ave Church, Verdun, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, Théodore Lajoie, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

MAILLE—La famille V. Maillé remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère Dame V. Victorien Maillé, née Marguerite Coursol, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

MOREL — Mme Honoré Morel remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son mari Honoré Morel soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

PREVOTS—La famille Joseph Prevots, de S.-Janvier, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

TRUDEAU — La famille de Mme Veuve Adolphe Trudeau, de Longueuil remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fille.

NAISSANCES

BEAUCHAMP — Montréal, 30 déc. 1926, à l'hôpital Maternité, rue St-Hubert, à M. et Mme J.-B.-Gaston Beauchamp, née Angeline LaSalle, une fille baptisée Marie-Georgine-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Mme docteur U. Guimont, de Yamaska Est, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-Antonio Dussault, tante de l'enfant.

BELANGER — A Châteauguay, le 24 décembre, à M. et Mme Télesphore Bélanger, (Rose-Emma Duquette), un fils: Joseph-Noel-André.

Parrain, marraine, M. Mme Joseph Dubuc. Porteuse, Mme J.-Bte Duquette, grand'mère de l'enfant.

DESROCHES — Au Sault-au-Recollet, le 23 déc. 1926, à M. et Mme Joseph Desroches, une fille, baptisée Marie-Lucienne-Pauline.

Parrain et marraine, M. Lucien Marchand et Mlle Lucienne Marchand. Porteuse, garde Raymond.

GINGRAS—Le 29 décembre, à 4461 Marquette, l'épouse de M. Hector Gingras, née Cécile Huet, une fille baptisée Marie-Paule-Iris.

Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gingras, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucienne Monty, cousine de l'enfant.

HUBERT—A Montréal, le 21 décembre 1926, au No 17 rue Laurier est, à M. et Mme Ernest Hubert, née Lucienne Desilets, un fils baptisé, Joseph-Frédéric-Lucien.

Parrain et marraine, M. Frédéric Hubert, dame Yve Israël Giroard. Porteuse, garde Roch.

LAMARRE—A Montréal, le 27 décembre 1926, au No 1434 rue Poupart, à M. et Mme Amédée Lamarre, née Alexandrine Bédard, un fils baptisé Joseph-André-Jean-Noël.

Parrain et marraine, M. et Mme Victor Houle, de Westmount, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rita Lamarre, soeur de l'enfant.

LEGAULT—A Montréal, le 25 décembre, au No 2302 Saint-Germain, à M. et Mme Harris Legault, née Béatrice Molloy, une fille, baptisée Marie-Alice-Noëlla.

Parrain et marraine, Théo. Legault et Alice Molloy, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mme le notaire J.-Théo. Legault, tant de l'enfant.

POULIOT — A Montréal, le 24 déc. 1926, à M. et Mme Georges Pouliot, née Rose Boucher, un fils baptisé Joseph-Philippe-Noël-Max.

Parrain et marraine, M. Philippe Beauchamp, Marguerite Pouliot, tante de l'enfant. Porteuse, Marie-Anne Pouliot, tante de l'enfant.

RANGER—A Montréal, le 26 décembre 1926, 1882 Notre-Dame ouest, à M. et Mme Elzéar Ranger, née Alexandrine Lamothe, un fils baptisé Joseph-Wellington-Marcel-Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme P.-W. Wood, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme veuve J. Lamothe, grand'mère de l'enfant.

SAULNIER—A Montréal, le 24 décembre, à M. et Mme Nap. Saulnier, née Antoinette Vernerey, une fille baptisée Marie-Thérèse-Noëlla.

Parrain et marraine, M. Antoine Vernerey et Mlle Eugénie Vernerey. Porteuse: Mlle Aurore Verneres, oncle et tantes de l'enfant.

THOMAS—A Montréal, au No 476 rue Letourneux, l'épouse de Monsieur Cyprien Thomas, née Anna Gaboury, un fils: Joseph-Armand-Maurice-Guy.

Parrain et marraine, Monsieur et Madame Armand Richer, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Arthur Thomas, grand'mère de l'enfant.

FIANCAILLES

GARNEAU—MOREAU — Mlle Marie-Laure Garneau, fille de M. et Mme Joseph Garneau, de Montréal, dont on annonce les fiançailles à M. A. Moreau, fils de M. Philippe Moreau, Inc., de Québec.

LEONARD-BEAUD

POUR RIRE

—Viendrez-vous à l'enterrement de Léon, demain?

—Impossible demain ; mais après-demain, sans faute.

* * *

—Tenez! garçon, dit Boireau, en entrant, voici d'abord votre pourboire; mais dites-moi ce que vous me recommandez.

Le garçon, confidentiel:

—Un autre restaurant,monsieur!

* * *

Un bon jeune homme montre à un bohème une pièce de cent sous.

—Elle est de Louis XVI. C'est rare!

Sentencieux, le bohème répond:

—En principe, une pièce de cent sous est toujours rare.

* * *

Maurice entre dans un cabinet de lecture et demande un livre.

—Voyons, dit le libraire, j'ai l'"Histoire du Consulat et de l'Empire", de Thiers, les oeuvres d'Alphonse Karr.

—Vous n'auriez pas autre chose? demande Maurice, parce que je me fiche du Thiers comme du Karr.



APLOMB

—Nous ne sommes que trois à l'office, ce soir, il faut absolument que madame vienne pour faire une quatrième à la manille!!!

Mme Pillois à Mme Pipelet, dont la fille venait d'obtenir un prix de chant au Conservatoire:

—Et qu'est-ce qu'elle a chanté?

—Elle a d'abord chanté son morceau en "fa dièse", et puis son morceau en "zut majeur" et elle a fini par son grand air en "ra moneur"!

* * *

D'une déposition de logeur de Ménilmontant:

—Quand j'ai vu que, malgré mes observations, cet homme continuait à se livrer à l'inconduite, à rentrer à toute heure de la nuit...

—Vous l'avez renvoyé, c'est très bien, dit le président.

Non, mais j'ai augmenté le prix de son loyer!

* * *

Le major.—Eh bien, mon garçon, qu'y a-t-il donc?

—Le soldat.—J'ai mal aux reins, monsieur le major.

le major.—Ah! très bien, je vois ce que c'est... Tenez, voici une potion. Vous en prendrez une cuillerée à café... une demi-heure avant le commencement des souffrances...

A l'hôpital militaire canadien de Troyes, un blessé de bel appétit s'étonne, au bout de peu de jours, de la légèreté de ses beurrées. Et pour en avoir le coeur net, un beau matin, il questionne:

—Pardon, miss... qui dont met le beurre sur ces tartines?

—Mais... moi...

—Ah!... Alors... qui est-ce qui l'enlève?...



—Tout ce que j'ai te reviendra... et tu n'as pas longtemps à attendre: le docteur ne me donne guère plus de vingt ans à vivre... trente tout au plus!

Un vieil acteur plus connu par ses prétentions que par son talent, disait jadis en parlant d'un jeune homme qui débutait dans un des rôles précédemment joués par lui:

—C'est ma doublure.

Le propos rapporté au jeune artiste ne fut point de son goût.

—Comment, répondit-il, pourrais-je être la doublure d'un homme qui manque d'étoffe?

* * *

—Oui, monsieur, je lui ai dit franchement ma façon de penser! Il est deux fois plus fort que moi, mais, n'importe! Je l'ai traité de tous les noms... et d'autres encore!

—Et il ne vous a pas giflé?

—Oh! non, monsieur, non! Il a bien essayé de répondre, mais... j'ai tout simplement raccroché le récepteur de mon téléphone.

Feu M. L. Tétrault

(Spécial à la PRESSE)

S.-Antoine Abbé.—Ces jours derniers ont eu lieu, à S.-Antoine Abbé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Léo Tétrault, décédé, à l'âge de 27 ans et 8 mois. M. l'abbé A. Goyette, curé de la paroisse, a chanté le service. Le deuil était conduit par MM. E. et M. Tétrault, frères du défunt. Les porteurs étaient MM. R. Tétrault, frère du défunt, R. Barrette, H. Savarie, R. Vinette, E. Harel, F. Laplante, ses beaux-frères.

Le défunt laisse son épouse, née Juliette Laplante, deux enfants, son père, M. Pierre Tétrault, sa mère, née Delphine Lejour, quatre soeurs, Mmes M.-S. Germain, R. Barrette, H. Savarie et R. Vinette, cinq frères, Pierre, Raymond, Anatole, Emile et Maurice.

Feu M. F. Daoust

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hermas.—Les funérailles de M. Félix Daoust, décédé à l'âge de 71 ans et 6 mois, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse son épouse, née Zélia Bernard; deux filles, Mmes Joseph Rollin et Wilbrod Proulx, et 4 fils, Omer, Wilfrid, Alfédic et Victor. La levée du corps fut faite et le service fut chanté par l'abbé J.-W. Demers, curé de la paroisse, assisté des abbés Marsolais et Lalonde, de Lachute, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Alphonse Thibodeau, Honoré Larivière, Joseph Lacasse, beaux-frères du défunt; Charles Lalonde, John Fournier, Célestin Bigras, Benjamin Lamarche et Isaïe Sauvé. Le deuil était conduit par le Dr P.-E. Pagé et M. Isaac Daoust, ce dernier, beau-frère du défunt.

On remarquait dans le cortège, les membres de l'Union S.-Joseph du Canada, dont le défunt était le fondateur dans cette paroisse, bannière en tête; les petits-enfants du défunt, Gabriel, Pierre, Marie, Jeanne-d'Arc, Alice, Alfred, Graziella, Guy, Yvette, Marcel, Madeleine, Roméo, Emmanuel, Cécile, Laurentia, Rosario et Gaétan Daoust, Léopold Rollin et Armand Proulx; ses neveux, MM. Albert, Lionel, Arthur et J.-L. Daoust, Benoit, Philion et Joseph Bigaer, ses nièces, Mlles Rosina et Marie-Louise Daoust, Emilia, Alexandrine, Bernadette et Albertine Thibodeau, ainsi que MM. Dr Antonio Pagé, notaire Vincent Fortier, Dr H. Legault, de S.-André; J. Hubert, R. Cuilliard, M. et Mme Emery Lebrun, MM. Ernest Lalande, Joseph Saint-Jacques, Petrus Cyr, Omer Gagnon, Guillaume Sauvé, Omer Legault, de Sainte-Scholastique; Adolphe Raymond, Camille Raymond, Louis Fournier, Henri Saint-Onge, de Lachute, Ps. Raymond, M. et Mme Ernest Lalande, MM. O. Lalande, O.-N. Saint-Pierre, Mlle L. Lalonde, M. et Mme Josephat Lalonde, M. Hilaire Lalonde, Jeannette et Germaine Lalonde, M. Maurice Lalonde, de S.-Placide, Mmes X. Morel, Gravel, MM. Edmond Lalande, G. Lefebvre et E. Gour, de Montréal; M. et Mme J. Harbis, MM. Edmond Lalande, L. Cardinal, M. et Mme Moïse Richer, Mlle Albertine Proulx, MM. Josaphat Proulx, Alexandre Gratton, Raoul Angrignon, Germain Lafleur, de S.-Benoit; Omer et Napoléon Lalande, de S.-Augustine; A. Caron, de S.-Canut; Mme V. Saint-Amour, de S.-Amour, Ont.; MM. Adolphe Larivière, d'Ottawa; Alphonse Lavière, d'Hawkesbury; John McCormick, de Plantagenet, Ont., etc. Le choeur de chant était sous la direction du Dr Antonio Fager, et de M. Germain Lefebvre, maître de chapelle à l'église S.-Jean-Baptiste de Montréal. Les solistes étaient: MM. Germain Lefebvre, Emile Gour, de Montréal; notaire Vincent Fortier, J. Hubert et Guillaume Sauvé, de Sainte-Scholastique et le Dr Antonio Pager, de S.-Hermas.

Bouquets spirituels: M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition; le juge Adélard Fortier, M. L. Lacombe, M.P., les employés du bureau de poste de Montréal, section d'enregistrement, de l'Union S.-Joseph du Canada; MM. Henri Langlois, Victor Pager, Zéphirin Labrosse, de Vankleek Hill; Wilfrid Daoust Wilson Cossette, MM. et Mmes Eugène Presseau, E. Thibodeau et R. Robitaille, M. et Mme A. Larivière, Mlle N. Daoust, de Val Tétreau; MM. et Mmes Emery Lebrun, M. et Mme André Pigeon, MM. Maurice et Laurent Daoust, Wilbrod Saint-Onge, Wm Sauvé, Louis Gratton, les familles Omer, Wilfrid, Alfédéric et Victor Daoust.

Pour enrayer vite une mauvaise toux essayez ceci

Quant à la véritable efficacité, ce vieux remède fait à la maison n'a pas d'égal. Il se prépare facilement.

Vous ne saurez jamais comment vous pouvez vaincre rapidement une mauvaise toux avant d'avoir essayé ce fameux vieux remède fait à la maison. Le soulagement immédiat obtenu est presque magique. Il se prépare facilement et il n'y a réellement rien de mieux contre la toux.

Dans une bouteille de 16 onces, mettez 2½ onces de Pinex, ensuite ajoutez du sirop de sucre granulé ordinaire pour faire 16 onces. Ou vous pouvez employer du miel clarifié au lieu de sirop de sucre. Dans tous les cas, ce mélange épargne environ les deux tiers de l'argent que l'on dépense généralement pour les préparations pour la toux, et il vous procure un remède plus positif et plus efficace. Il se conserve parfaitement et a bon goût — les enfants l'aiment.

Vous pouvez vous apercevoir qu'il produit son effet immédiat, adoucissant et cicatrisant sur les membranes des voies respiratoires. Il dégage vite une toux sèche et opiniâtre et bientôt vous vous apercevez que le phlegme diminue et disparaît ensuite complètement. L'emploi de ce remède pendant une journée enrayera généralement un rhume de poitrine ou de gorge ordinaire; il est splendide contre bronchite, croup, enrouement et asthme bronchial.

Pinex est un précieux composé de véritable extrait de pin de Norvège, et de galacol agréable au goût, connu comme le remède le plus recommandable pour les affections de gorge et de poitrine.

Pour éviter tout désappointement demandez à votre pharmacien "2½ onces de Pinex" avec mode d'emploi.

Garanti devoir donner entière satisfaction ou argent remboursé promptement. The Pinex Co., Toronto, Ont.

PINEX
pour le rhume



CHIPWA purificateur du sang, composé de racines sauvages, remède pour toutes sortes de maladies, échantillon 10c. Agents demandés. Remède spécial pour cors, maladies de femmes et catarrhe. Mme L. Royer, 8 rue High, Manchester N.-H. 802 rue Church, Verdun. 255-a.n A

PLATEAU 3221

THE DIAMOND
TAXICAB ASSOCIATION
LIMITED

offre ses meilleurs sonhaits de

bonne et heureuse année

Puissent tous les jours de 1927 être remplis de joie.

PLATEAU 3221

Tel. Est 8000 — OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 10 HEURES — Tel. Est 8000

GRANDE VENTE A RABAIS DE JANVIER

Commençant Lundi, le 3 janvier, chez Dupuis

Nous voulons vous faire profiter de nos réductions de janvier dès le premier jour d'affaires de la nouvelle année. En conséquence, nous avons préparé des occasions des plus attirantes pour lundi. Soyez ici dès l'ouverture des portes à 9 heures.

Pyjamas
en flanellette pour fillettes

Modèle à deux morceaux de nuances: rose, ciel, pêche et blanc; les couleurs sont garnies de blanc. Bien confectionnés et de coupe ample. Ages: 8 à 14 ans. Prix ordinaire 1.49 pour **1.19**

Dupuis Frères —au premier

Robes de Nuit
en flanellette pour fillettes

Robes en flanellette blanche avec encolure haute ou en V, manches longues, garniture de ruché et coupe très ample. Ages: 6 à 14 ans. Prix ordinaires .98 et 1.25 pour **.79**

Dupuis Frères —au premier

Costumes Ourson Teddy

en laine et coton de bonne pesanteur. Nuances : gris argent, cardinal et blanc. En laine brossé ou tricot uni. Ages: 2 à 6 ans. Prix ord. 2.98 pour **1.98**

Dupuis Frères —au premier

Tasses et Soucoupes
Grande Vente de



tout blanches en simili-porcelaine anglaise de la meilleure qualité —

12 tasses et **12** soucoupes **1.20**

Dupuis Frères — au sous-sol

Chandails
SE PASSANT PAR-DESSUS LA TETE
pour Fillettes

En laine de nuance chameau avec garniture bleu paon, ou bleu paon avec garniture chameau. Modèle avec col polo, manches longues et ceinture. Tailles: 6 à 14 ans. Prix ordinaire .98 pour **.69**

Dupuis Frères—au premier

COUTELLERIE
de qualité à des prix d'occasion

12 couteaux de table fini "nickel Silver".

12 fourchettes fini "nickel Silver".

12 cuillers fini "nickel silver"

Le tout pour **4.95**

Dupuis Frères — au sous-sol

600 paires de Mitaines et Gants pour garçons



Une valeur exceptionnelle en fait de mitaines et de gants en cuir de daim, de mouton et de "buck". Modèle avec large poignet garni de frange et garniture d'une étoile; bonne doublure chaude. Pratiques pour le jeu et l'école.

Différentes pointures pour garçons. Valeurs jusqu'à 1.25 la paire pour **.59**

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Centres de table en dentelle blanche de fantaisie

Nouveaux dessins; forme ronde de 45 x 45 pouces. Chacun, spécial **.95**

Dessus de bureaux et de lavabos

en toile brune avec dessins d'oiseaux brodés. Peuvent aussi servir pour chemins de table. Prix ordinaire 1.50 chacun pour **.89**

Couvre-pieds en dentelle écrue de fantaisie

Importés et de dimensions: 106 x 108 pouces. Jolis dessins. Prix ordinaire 6.95 pour **4.89**

Dupuis Frères—au premier

Spéciaux pour Dames

150 GILETS DE LAINE — Modèles se passant par-dessus la tête. Manche courtes ou sans manches. Plusieurs nuances au choix. Buste: 36 à 49 **.98**

50 KIMONOS JAPONAIS — Modèle brodé à la main, en crêpe de coton avec garniture d'un biais blanc. Nuance bleu Alice seulement. Buste: 38 **.89**

200 ROBES-TABLIERS. Choix de modèles à taille droite, confectionnés en gingan, chambrai et percale de fantaisie. Jolie garniture de galon ric-rac ou de même tissu de couleur contrastante. Choix de jolies nuances. Buste: 36 à 46 **.89**

150 ROBES DE NUIT en finette blanche — modèles se passant par-dessus la tête — encolure ronde — sans manches. Buste: 38 **.59**

Dupuis Frères—au premier

1927 Bonne Année

A l'aurore d'une année nouvelle nous formons les meilleurs voeux pour la prospérité et le bonheur de nos milliers de clients et amis; et nous les remercions du patronage qu'ils nous ont si libéralement accordé durant l'année qui finit.

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

Bas pour Dames

BAS en cachemire tout laine, pour dames.
BAS en laine worsted à côtes larges, pour dames et fillettes.
BAS GOLF en pure laine, pour garçons; revers de fantaisie.
TUQUES en laine pour fillettes. Toutes les nuances bien assorties et toutes les pointures. Valeur de .69 pour **.49**

Gantelets
EN CHAMOISETTE POUR DAMES

Manchettes longues finies avec courroie. Nuances: brun, mode, mastic, perle, gris, grède, noir et castor. Pointures: 6 à 8 **.29**

Laine à 4 Brins
marque P.K. pour chandails

Choix de 8 nuances, en balles de 2 onces. Prix ordinaire .35 la balle pour **.14**

— au rez-de-chaussée

Lingerie

150 ROBES DE NUIT EN FINETTE — Modèle avec encolure haute ou en V, emmanchement avec petits plis; manches longues. Buste: 38 **.89**

300 CAMISOLES D'HIVER — en coton à envers velouté; encolure ronde et manches courtes. Pesanteur moyenne. Buste: 38 **.29**

Pas de commandes postales ni contre remboursement. (C.O.D.)

Dupuis Frères—au premier

300 Bouffants

en coton ouaté pour dames; coupe ample et large gousset; bons élastiques à la taille et aux genoux. Nuances: rose, mauve, bleu pâle, et beige. Taille: 38 **.39**

Pas de commandes contre remboursement (C.O.D.)

Dupuis Frères—au premier

Gantelets
ECHANTILLONS POUR DAMES

En chevreau légèrement salis — Nuances: tan, gris, beige, blanc et noir. Valeurs jusqu'à 3.50 pour **1.00**

Gants
EN LAINE ECOSSAISE POUR DAMES

Choix de 5 nuances et pointures: 6 à 8. — Le paire **.49**

— au rez-de-chaussée

BALANCE DE SERIES DESASSORTIES DE

Robes en Jersey pour Dames

100 robes en jersey de laine, modèle à deux morceaux ou à effet droit. Effet juvénile et distingué. Ces robes sont très pratiques pour toutes les occasions où il vous faut une robe chaude et confortable. Beau choix de nuances. Tailles: 16 ans à 40 de buste **3.49**

Dupuis Frères—au premier

BONBONS et CHOCOLATS

Venez voir les réductions offertes sur nos bonbons. Profitez de ces aubaines.

CHOCOLATS AU LAIT

Boîte de 5 lbs, assortis de formes. Prix ordinaire 2.45 — Lundi, la boîte **1.69**

PETARDS (CRACKERS)

Pour rendre joyeuse votre réunion des Rois, donnez des pétards à vos invités, ils s'amuseront.
Boîte de 1 douzaine avec chapeau; **.45 .55 .75 1.49** et plus.

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Seaux à Charbon



vernissés noir, première qualité. Lundi — très spécial, chacun **.39**

Petites Pelles à Feu

vernissées noir — 16 pouces de longueur. Lundi, très spécial, chacune **.12**

Dupuis Frères — au sous-sol

SPECIAL DU MATIN DE 9 A 10 A.M.

Faille Française Noire

avec une ligne légère de couleurs 36 pouces de largeur. Surface d'un beau noir fait pour jupes, robes, etc. Prix ordinaire 2.95 pour **.89**

Pas de commandes postales, téléphoniques, ni contre remboursement (C.O.D.)

— au rez-de-chaussée

Crêpe de Chine

Texture pure soie de 40 pouces; qualité parfaite garantie ne pas s'étirer ni se froisser. Toutes les nouvelles nuances y compris noir. Prix ordinaire 1.49 pour **.98**

Velours à Côtes (corduroy)

à rayures romaines; un tissu de bonne qualité se lavant bien pour kimonos. Nuances: pêche, rouge étincelle, brun et violet. 36 pouces de largeur. Prix ordinaire 1.95 pour **1.19**

Popeline Brochée en pareil

36 pouces de largeur, bonne qualité pour robes d'enfants, doublures, etc. Bonne variété de nuances. Prix ordinaire 1.49 pour **.79**

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Spécial à 9 heures a.m.
800 verges de

Coton Ouaté

non blanchi; tissé à envers croisé; beau fini mousseux; 27 pouces de largeur. Spécial, la verge **.12½**

Dupuis Frères—au premier

SPECIAL DU MATIN

COMPLETS
A 2 CULOTTES BOUFFANTES

en tweed bleu rayé blanc. Pour garçons de 8 à 15 ans. Prix ordinaire 7.50 pour **4.95**

Pas de commandes téléphoniques.

Dupuis Frères—au premier

EPICERIE--TEL EST 8000

TOMATES, qualité de choix — grandeur ordinaire — 5 boîtes pour **.55**

MAIS sucré, marque Colonial — 5 boîtes pour **.55**

CONFITURES aux fraises pures — 3 lbs **.45**

RIZ BURMAH — 3 lbs **.20**

SIROP de blé-d'inde marque Edwardsburg — chaudière 5 lbs **.34**

FARINE de sarrasin pur — 5 lbs **.25**

SUCRE D'ERABLE pur — Livre **.30**

LUX ou nettoyeur Old Dutch; boîte **.09**

SODA A LAVER — Paquet **.06**

SAVON Pearl White et SAVON P.G. Nantha — 6 morceaux de chacun pour **.50**

Dupuis Frères — au sous-sol

S.O.S

Le NETTOYEUR MAGIQUE, pour poêles, boiseries, etc. Le paquet **.15 — .25**

Dupuis Frères — au sous-sol

Seringues à Glacer

les gâteaux, avec série de tubes — Le tout pour **.95**

Dupuis Frères — au sous-sol

ETOFFES A ROBES ET A MANTEAUX

DRAP VELOURS

Texture pure laine épaisse et chaude, pour manteaux d'hiver; 54 pouces de largeur, dans les nuances bleu poudre, sable, bleu italien, noir, beige et cacao. Prix ordinaire 2.49 pour **1.39**

CARACUL
(IMITATION DE FOURRURE)

Texture pure laine, un très beau tissu en grande demande pour manteaux de fillettes; 52 pouces de largeur. Nuances: brun, sable, et gris. Prix ordinaire 2.49 pour **.85**

SATINETTE OMBREE

à petites rayures fines. Très en faveur pour doublure et pour sous-vêtements. Largeur 36 pouces. Grand choix de nuances les plus nouvelles. Prix ordinaire .49 la verge pour **.29**

CHINCHILLA VERT FONCE

Texture pure laine, 54 pouces de largeur. Le tissu idéal pour manteaux d'enfants. Prix ordinaire 1.89 pour **.69**

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Gâteaux des Rois avec Pois et Fèves

Ces brioches et gâteaux des Rois sont blanchis, décorés avec bigarreaux et portent l'inscription: "FETE DES ROIS".

Rayon de la Pâtisserie — rez-de-chaussée — TEL. EST 8000

SPECIAL

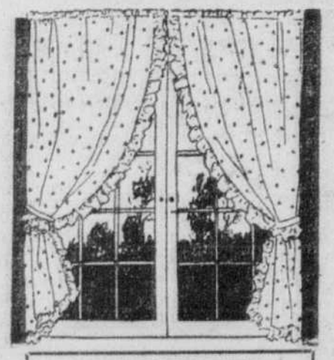
CHAPEAUX

prêts à être portés pour dames et demoiselles

Solde de nos chapeaux les moins dispendieux offerts à moitié prix et moins. Ils sont en velours de soie ou soie faille combiné de brocard métallique ou de tissu doré ou argenté. Variété de modèles très seyants, avec la nouvelle calotte. Nuances pâles et foncés. Prix ordinaires 3.98 à 5.00 pour **1.98**

Dupuis Frères—au premier

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES AU RAYON DES RIDEAUX LUNDI



CARPETTES
A TERMES FACILES, si désiré.

Marquisette Blanche

unie ou à dessins de fantaisie; bord uni ou ruché sur un côté; mousseline blanche ou de couleur, bordure chaque côté. Largeur 25, 30 et 36 pces. Prix ord. jusqu'à .20 la verge. Très spécial **.10**

Stores (Blinds)

en toile opaque verte ou crème, montés sur bons rouleaux à ressorts — Chacun **.59**

Un très joli choix de

Cretonne pour Rideaux

ouvrages de fantaisie, etc. Largeur 36 pouces. Prix extraordinaire, la verge **.15**

Dupuis Frères—au troisième

15 seulement de ces Mobiliers fini noyer noir

— long buffet de 60 pces — chaises rembourrées de véritable cuir; 9 morceaux tel qu'illustrés.



Une valeur incomparable à **99.50**

DUPUIS FRERES — AU DEUXIEME.

PAPIER-TENTURE

PAPIER-TENTURE pour toutes les pièces de la maison à trois bas prix exceptionnels

.07½, .10 et .15

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés., Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dugal, Dir.-Gérant
rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Articles des Fêtes

NECESSAIRES DE TOILETTE, services à manicure, séries d'articles de voyage, pots à barbe et miroir, brosses, articles de manicure, bouteilles de parfum (excepté marque de la P.A.T.A.) parfumeuses, etc., à rabais de **1/3**

Dupuis Frères—au troisième

Tel. Est 8000 — OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 10 HEURES — Tel. Est 8000